

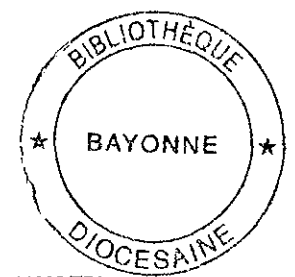
271  
GRÉ

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 522

GRÉGOIRE LE GRAND  
**HOMÉLIES SUR L'ÉVANGILE**

LIVRE II  
Homélie XXI-XL



TEXTE LATIN,  
INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES

PAR

Raymond ÉTAIX †

Georges BLANC, s.j.

**Bruno JUDIC**

*Professeur à l'Université de Tours*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29 Bd LA TOUR-MAUBOURG, PARIS  
2008

*La publication de cet ouvrage  
a été préparée avec le concours  
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »  
(HiSoMA-UMR 5189  
du Centre National de la Recherche Scientifique).*

www.sources-chretiennes.mom.fr

*La révision en a été assurée  
par Isabelle Brunetière*

*Imprimé en France*

© Les Éditions du Cerf, 2008  
<http://www.editionsducerf.fr/>  
ISBN : 978-2-204-08845-9  
ISSN : 0750-1978

## AVANT-PROPOS AU LIVRE II

Au seuil de ce deuxième volume des *Homélies sur l'Évangile* de Grégoire le Grand, il est indispensable de faire une mise au point sur les fondements scientifiques de cette édition. Rappelons que cette édition et traduction dans *Sources Chrétiennes* se fonde sur le texte latin établi par Raymond Étaix et publié dans le *Corpus Christianorum* en 1999. Les nombreuses années de recherches de Raymond Étaix lui avaient permis de réaliser une étude quasi exhaustive d'une tradition manuscrite riche de plus de 400 manuscrits. Il avait pu ainsi faire une découverte majeure : l'existence de deux états du texte, tous deux attribuables à Grégoire lui-même. Ces deux états sont visibles dans le premier livre des *Homélies* et sont signalés dans le premier volume de cette édition *Sources Chrétiennes* par les lettres  $\alpha$  et  $\beta$ . Il avait également montré que les homélies avaient été composées pour l'essentiel dans les deux premières années du pontificat, 590-592, et il avait cherché à donner une date pour chaque homélie. Néanmoins Raymond Étaix avait laissé certaines questions en suspens. Il n'avait pas précisé le rapport exact entre les deux états du texte, dont témoigne aussi la lettre-dédicace à Secundinus de Taormina. Il avait éventuellement supposé deux phases successives de correction par Grégoire, l'une en relation avec l'envoi des homélies à son confrère de Taormina, l'autre en relation avec la confection, plus tardive, du *Liber testimoniorum* de Paterius, mais sans apporter d'éléments probants. De même,

la tentative de donner une date à chaque homélie n'avait pas complètement abouti.

Récemment, Jean-Paul Bouhot a repris l'ensemble du dossier et a découvert de nouvelles voies pour résoudre les problèmes en suspens. Ces nouvelles découvertes font l'objet d'une publication dans BOUHOT, J.-P., « Les homélies de saint Grégoire le Grand. Histoire des textes et chronologie », *Revue Bénédictine* 117, 2007, p. 211-260. Il est évidemment essentiel que les conclusions de ces nouvelles recherches soient désormais intégrées à cette édition.

Jean-Paul Bouhot analyse soigneusement la lettre-dédicace à Secundinus de Taormina et se fonde nettement sur les propos de Grégoire lui-même. Le pape demandait que les copies « sauvages » de ses homélies soient corrigées selon le modèle qu'il envoie. Il donne des indications précises : il y aura deux volumes contenant l'un les homélies dictées – les homélies 1 à 20, l'autre les homélies prêchées – les homélies 21 à 40. Elles sont placées dans l'ordre de leur dispensation effective et il ne faut pas changer cet ordre pour suivre, par exemple, l'ordre des extraits évangéliques dans les évangiles eux-mêmes. En outre, Grégoire donne un exemple de correction à propos du verset de Mt 4, 1, *Jésus fut conduit au désert par l'Esprit...* qui se trouve dans l'homélie 16. Si Grégoire évoque ainsi des copies « sauvages », c'est que Secundinus en possédait une. Mais à quoi correspondait-elle ? Il faut ici revenir à la découverte et à l'analyse du premier état du texte. Raymond Étaix avait montré qu'il ne concerne que le livre premier. Il comporte 94 variantes, dont 70 variantes mineures qui peuvent n'être que des corrections de copistes et 24 variantes incontestables venant de l'auteur. Celles-ci ne se trouvent que dans les homélies 2, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 16 et 19. Jean-Paul Bouhot propose la reconstitution suivante : Grégoire avait dicté des homélies dès le début de son pontificat, à partir du début de l'Avent 590, jusqu'au début d'avril 591. Cela devait constituer un

ensemble de 19 homélies auxquelles Secundinus (ou l'un de ses proches) a eu accès. Il en a tiré un recueil de 15 homélies qu'il a emportées avec lui à Taormina. Ces 15 homélies sont celles du premier livre à l'exception des actuelles homélies 3 et 5 pour les fêtes de sainte Félicité et de saint André, qui ne sont pas des homélies dominicales, de l'homélie 17, qui ne correspond pas à une prédication au peuple, et de l'homélie 18, sans doute parce qu'elle commente une péripécie récemment introduite. Enfin l'actuelle homélie 20 n'avait pas encore été composée.

Vraisemblablement en 594, Grégoire décida de publier l'ensemble de ses homélies et il envoya un exemplaire complet à Secundinus. Ce dernier compléta effectivement sa collection initiale : il ajouta les actuelles homélies 3 et 5 à leur place, et les homélies 17, 18 et 20 après l'homélie 19, elle-même immédiatement à la suite de l'homélie 16, selon un ordre qu'on observe dans les manuscrits témoins du premier état. De cette manière, Secundinus se trouve à la source de deux branches de la tradition manuscrite : d'une part, l'exemplaire complet reçu de Rome est à la source du « texte reçu », d'autre part, la collection initiale de Secundinus complétée selon l'exemplaire reçu, mais non corrigée pour les 15 homélies initiales, sauf pour le passage signalé explicitement dans la lettre-dédicace, est la source du texte « hybride », c'est-à-dire témoin du premier état à l'intérieur de l'état final. Observons d'ailleurs que ce texte hybride n'est conservé que dans quatre manuscrits, mais d'origines très variées, ce qui suppose une très grande ancienneté de cette branche. En outre, la lettre-dédicace mentionne la présence d'un exemplaire modèle à Rome même qui est aussi une source de la tradition du « texte reçu ». Ainsi Grégoire n'a corrigé qu'une seule fois ses homélies, avant de les envoyer à Secundinus en 594, et nous ne conservons qu'une trace de l'état initial à travers le texte hybride transmis par quelques rares manuscrits.

On entrevoit aussi, dans cette reconstitution de l'origine de la collection, des éléments de datation de chaque homélie. Le groupe initial comptait 19 homélies dictées de novembre 590 au début d'avril 591. A partir du dimanche de Pâques 15 avril 591, Grégoire se met à prêcher lui-même, à la demande de ses auditeurs, comme il le dit lui-même au début de cette homélie 21, et il continue ainsi jusqu'au début de juillet 591, jusqu'à l'homélie 33. Puis il est obligé de s'interrompre longtemps à cause de la chaleur de l'été et de sa mauvaise santé. Il reprend ensuite en novembre 591 avec l'homélie 34 et continue jusqu'en janvier 592 (homélie 38). Il reste enfin deux homélies prêchées par Grégoire lui-même, plus tard. L'homélie 39 mentionne, dans un *exemplum*, le diacre Epiphanius. Il est possible de montrer que son ordination au diaconat remonte au début du Carême de 593, ce qui permet de placer l'homélie 39 au deuxième dimanche de Carême, le 21 février 593. Quant à l'homélie 40, nécessairement postérieure, elle présente des rapprochements avec l'homélie 19, elle est prêchée à Saint-Laurent-hors-les-murs le sixième dimanche de Carême 22 mars 593.

Enfin, pour l'Avent 593, Grégoire a fait relire les homélies dictées en 590. Comme le calendrier est différent, – il y a un dimanche de l'Avent en plus en 593 par rapport à 590 –, Grégoire a composé une nouvelle homélie, dictée, l'actuelle homélie 20, placée logiquement à la fin du livre contenant les homélies dictées, mais qui ne pouvait évidemment pas faire partie du groupe initial emporté par Secundinus en 591. Il conviendra naturellement de voir le détail de ces nouvelles datations pour chaque homélie, mais il importe de bien comprendre le système mis au point par Jean-Paul Bouhot. La distinction entre homélies dictées et homélies prêchées est scrupuleusement respectée et essentielle à la reconstitution de la collection comme à la datation de chaque homélie. Sur ce point, il y a une différence notable avec les travaux antérieurs d'Antoine Chavasse et de

Raymond Étaix, qui ne voyaient pas de distinction nette entre homélie dictée et homélie prêchée, et n'en faisaient donc pas un critère de raisonnement. Dans le détail, Jean-Paul Bouhot se détache de la confiance excessive faite à la reconstitution de l'évangélaire romain de 645, qui reste évidemment très éclairant quand il y a concordance avec l'usage de Grégoire. En revanche, il y a deux indices internes de datation. C'est la mention de la mort du frère d'un moine, dans l'épidémie de peste de « cette année même », « après le mois de juillet », dans un *exemplum* de l'homélie 19, qui permet donc de placer cette homélie avant Pâques 591 (15 avril), en comptant l'année à partir de Pâques 590. Le même *exemplum* est repris dans l'homélie 38, mais cette fois l'entrée du frère du moine au monastère est située « il y a moins de deux ans ». En partant de Pâques 590, on se situe donc avant Pâques 592, en janvier 592. Par ailleurs, dans une lettre de 599, en envoyant les deux livres d'homélies sur l'Évangile, Grégoire signale à son correspondant qu'elles remontaient « au temps où il pouvait encore parler ». Il faut donc admettre que Grégoire a dû cesser définitivement de prêcher, pour raison de santé, au cours de son pontificat. On peut établir que la dernière homélie sur Ézéchiël a pu être prononcée en janvier 594. L'année 594 paraît donc être le moment où Grégoire a pu rassembler ses homélies sur l'Évangile pour corriger celles qui devaient l'être, les ordonner en deux livres en y joignant les plus récentes de 593, et les envoyer à Secundinus qui en possédait déjà une partie.

Ce nouveau système rend donc parfaitement compte de la nature de la collection et de l'histoire de la tradition textuelle, et donne les clés de datation de chaque homélie.

B. JUDIC

On trouvera, dans les tableaux des pages 16-17, la nouvelle chronologie proposée pour les homélies 1 à 20 et 21 à 40, qui s'écarte notablement de celles données par les tableaux du CCL 141, p. LXX et de SC 485, p. 70.

De plus, des notices complétant ou modifiant celles qui introduisaient chacune des homélies 1 à 20 dans SC 485 sont groupées aux pages 13-15.

La justification détaillée de ces diverses modifications est à demander à l'article de Jean-Paul Bouhot cité ci-dessus : pour les homélies 1 à 19 et 21 à 38, p. 233-246 ; pour les homélies 39 et 40, p. 246-249 ; pour l'homélie 20, p. 249-250.

\*  
\* \*

L'édition du volume I de ces *Homélies* (SC 485, 2005) avait été confiée à Marie Dupré la Tour, Ingénieur d'études au CNRS, décédée le 18 juillet 2007. Ses dernières forces ont été dépensées à la préparation de ce volume II. La tâche a été reprise et complétée par Isabelle Brunetière, Ingénieur de recherche au CNRS.

\*  
\* \*

Il avait paru bon, lors de l'édition du volume I de ces *Homélies*, de les intituler *Homélies sur l'Évangile*, et non, comme le fait la tradition unanime, *Homélies sur les Évangiles*, ceci pour ne pas laisser croire qu'il s'agissait d'homélies sur les quatre Évangiles. Il faut avouer que ce choix est regrettable, puisqu'il s'agit bien des « évangiles », c'est-à-dire des péripeties évangéliques lues aux messes des dimanches et des fêtes de l'année liturgique. Rien n'empêche de citer la présente édition sous le titre d'*Homélies sur les Évangiles*.

## RÉVISION DES NOTICES DE CHACUNE DES HOMÉLIES 1 À 20 DONNÉES DANS LE VOLUME I (SC 485)

### *Hom. Eu. 1* (p. 101)

Homélie pour le premier dimanche de l'Avent, prononcée en la basilique Saint-Pierre le dimanche 19 novembre 590 et réutilisée le 15 novembre 593.

### *Hom. Eu. 2* (p. 117)

Homélie pour le deuxième dimanche de l'Avent, prononcée en la basilique Saint-Pierre le 26 novembre 590 et réutilisée le 22 novembre 593, d'où sa place dans la collection.

### *Hom. Eu. 3* (p. 135)

Homélie pour la fête de sainte Félicité, prononcée en sa basilique le 23 novembre 590 et réutilisée le 23 novembre 593.

### *Hom. Eu. 4* (p. 149)

Homélie pour le troisième dimanche de l'Avent, prononcée en la basilique Saint-Étienne le 3 décembre 590 et réutilisée le 29 novembre 593, d'où sa place dans la collection.

### *Hom. Eu. 5* (p. 165)

Homélie pour la fête de saint André, prononcée en sa basilique (Saint-André *cata Barbara*, située non loin de Sainte-Marie Majeure) le jeudi 30 novembre 590 et réutilisée le 30 novembre 593.

### *Hom. Eu. 6* (p. 177)

Homélie pour le quatrième dimanche de l'Avent, prononcée en la basilique Saints-Marcellin-et-Pierre le 10 décembre 590 et réutilisée le 6 décembre 593.

### *Hom. Eu. 7* (p. 193)

Homélie pour le cinquième dimanche de l'Avent, prononcée en la basilique Saint-Pierre le 17 décembre 590 et réutilisée le 13 décembre 593.

*Hom. Eu. 8* (p. 211)

Homélie pour la Nativité, prononcée en la basilique Sainte-Marie Majeure le lundi 25 décembre 590.

*Hom. Eu. 9* (p. 221)

Homélie pour la fête de saint Silvestre, prononcée en sa basilique le dimanche 31 décembre 590 (coïncidant avec la fête).

*Hom. Eu. 10* (p. 241)

Homélie pour l'Épiphanie, prononcée en la basilique Saint-Pierre le samedi 6 janvier 591.

*Hom. Eu. 11* (p. 259)

Homélie pour la première fête de sainte Agnès, prononcée en sa basilique le dimanche 21 janvier 591 (coïncidant avec la fête).

*Hom. Eu. 12* (p. 275)

Homélie pour la deuxième fête de sainte Agnès, prononcée en sa basilique le dimanche 28 janvier 591 (coïncidant avec la fête).

*Hom. Eu. 13* (p. 297)

Homélie pour la fête de saint Félix, prononcée en sa basilique *in Pincis* le dimanche 4 février 591 (fête déplacée ; elle tombe le 14 janvier).

*Hom. Eu. 14* (p. 313)

Homélie prononcée en la basilique Saint-Pierre le dimanche 11 février 591, sixième et dernier dimanche après l'Épiphanie.

*Hom. Eu. 15* (p. 329)

Homélie prononcée en la basilique Saint-Paul hors les murs dimanche de la Sexagésime, 18 février 591.

*Hom. Eu. 16* (p. 345)

Homélie prononcée en la basilique Saint-Jean de Latran le premier dimanche de Carême, 4 mars 591.

*Hom. Eu. 17* (p. 361)

Homélie prononcée au baptistère du Latran lors d'une réunion des évêques suburbicaires le deuxième dimanche de Carême, 11 mars 591 (*Dominica uacat*).

*Hom. Eu. 18* (p. 401)

Homélie prononcée en la basilique Saint-Pierre le cinquième dimanche de Carême, 1<sup>er</sup> avril 591.

*Hom. Eu. 19* (p. 419)

Homélie prononcée, très probablement en la basilique Saint-Laurent hors les murs, le sixième dimanche de Carême, 8 avril 591, lors d'une assemblée des fidèles pour la reddition du Symbole, avant la procession des Rameaux.

*Hom. Eu. 20* (p. 443)

Homélie (sans indication de lieu) prononcée dans la nuit du samedi des Quatre-Temps au sixième dimanche de l'Avent, samedi 19-dimanche 20 décembre 593.

**NOUVEAU TABLEAU DES DATATIONS  
PROPOSÉES POUR LES HOMÉLIES DU LIVRE I**

(modifiant en partie les tableaux proposés  
dans CCL 141, p. LXX et SC 485, p. 90)

Ordonation de Grégoire 3 sept. 590		
<i>homélies :</i>		
1 (Lc 21, 25-33)	Dom. Adv. I	19 nov. 590 + 15 nov. 593
2 (Lc 18, 31-43)	Dom. Adv. II	26 nov. 590 + 22 nov. 593
3 (Mt 12, 46-50)	Nat. s. Felicitatis	23 nov. 590 + 23 nov. 593
4 (Mt 10, 5-8)	Dom. Adv. III	3 déc. 590 + 29 nov. 593
5 (Mt 4, 18-22)	Nat. s. Andreae	30 nov. 590 + 30 nov. 593
6 (Mt 11, 2-10)	Dom. Adv. IV	10 déc. 590 + 6 déc. 593
7 (Jn 1, 19-28)	Dom. Adv. V	17 déc. 590 + 13 déc. 593
8 (Lc 2, 1-14)	Nat. Domini	25 déc. 590
9 (Mt 25, 14-30)	Nat. s. Silvestri	31 déc. 590 (dim.)
10 (Mt 2, 1-12)	Theophania	6 janv. 591
11 (Mt 13, 44-52)	Nat. s. Agnetis	21 janv. 591 (dim.)
12 (Mt 25, 1-13)	Oct. nat. s. Agnetis	28 janv. 591 (dim.)
13 (Lc 12, 35-40)	Nat. s. Felicis (déplacée)	4 févr. 591
14 (Jn 10, 11-16)	Dom. VI post Theoph.	11 févr. 591
15 (Lc 8, 4-15)	Sexag.	18 févr. 591
16 (Mt 4, 1-11)	Dom. I Quadrag.	4 mars 591
17 (Lc 10, 1-7)	Dom. II Quadrag. (vacat)	11 mars 591
18 (Jn 8, 46-59)	Dom. V Quadrag.	1 <sup>er</sup> avril 591
19 (Mt 20, 1-16)	Dom. VI Quadrag.	8 avril 591
20 (Lc 3, 1-11)	Q. T. mensis decimi	19/20 déc. 593

**NOUVEAU TABLEAU DES DATATIONS  
PROPOSÉES POUR LES HOMÉLIES DU LIVRE II**

(modifiant en partie les tableaux proposés  
dans CCL 141, p. LXX)

<i>homélies :</i>		
21 (Mc 16, 1-7)	Pascha	15 avril 591
22 (Jn 20, 1-9)	Feria II	16 avril 591
23 (Lc 24, 13-35)	Feria III	17 avril 591
24 (Jn 21, 1-14)	Feria V	19 avril 591
25 (Jn 20, 11-18)	Feria VI	20 avril 591
26 (Jn 20, 19-31)	Sabbato	21 avril 591
27 (Jn 15, 12-16)	Nat. s. Pancratii	13 mai 591 (dim.)
28 (Jn 4, 46-53)	Nat. ss. Nerei et Achillei	20 mai 591 (dim.)
29 (Mc 16, 14-20)	Ascensio	24 mai 591
30 (Jn 14, 23-31)	Pentecoste	3 juin 591
31 (Lc 13, 6-13)	Dom. I post Pent. (vacat)	10 juin 591
32 (Lc 9, 23-27)	Nat. ss. Processi et Martiniani	1 <sup>er</sup> juillet 591 (dim.)
33 (Lc 7, 36-50)	Dom. V post Pent.	8 juillet 591
34 (Lc 15, 1-10)	Dom. XXII post Pent.	4 nov. 591
35 (Lc 21, 9-19)	Nat. s. Mennae	11 nov. 591 (dim.)
36 (Lc 14, 16-24)	Dom. I post Theoph.	13 janv. 592
37 (Lc 14, 26-33)	Nat. s. Sebastiani	20 janv. 592 (dim.)
38 (Mt 22, 1-14)	Dom. III post Theoph.	27 janv. 592
39 (Lc 19, 41-47)	Dom. II Quadrag. (vacat)	21 févr. 593
40 (Lc 16, 19-31)	Dom. VI Quadrag.	22 mars 593

**TEXTE  
ET  
TRADUCTION**



## < LIBER II >

### CAPITVLA

Item incipiunt capitula homeliarum lectionis eiusdem euangelii numero XX.

I (21). Homelia sancti euangelii secundum Marcum. In illo tempore Maria Magdalene.

II (22). Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore una sabbatorum Maria.

III (23). Homelia sancti euangelii secundum Lucam. In illo tempore duo ex discipuli (!) ibant in castellum.

IIII (25). Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore Maria stabat ad monumentum.

V (24). Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore manifestabit se Iesus.

VI (26). Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore cum sero factum esset una sabbatorum.

VII (27). Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : Hoc est praeceptum.

VIII (29). Homelia sancti euangelii secundum Marcum. In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : Euntes in mundum.

VIIII (28). Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : Erat quidam regulus.

X (30). Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : Si quis diligit me.

## < LIVRE II >

### SOMMAIRE<sup>1</sup>

Pareillement, commencement du sommaire des homélies, au nombre de vingt, sur la lecture du même Évangile.

Homélie première (21), sur le saint Évangile selon Marc. En ce temps-là, Marie-Madeleine.

Homélie II (22), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, le premier jour de la semaine, Marie.

Homélie III (23), sur le saint Évangile selon Luc. En ce temps-là, deux des disciples allaient à un village.

Homélie IV (25), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, Marie se tenait près du tombeau.

Homélie V (24), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, Jésus se manifestera.

Homélie VI (26), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, le soir du premier jour de la semaine.

Homélie VII (27), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Mon commandement.

Homélie VIII (29), sur le saint Évangile selon Marc. En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Allez dans le monde.

Homélie VIIII (28), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Il y avait un officier royal.

Homélie X (30), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un m'aime.

1. Sur les écarts entre la numérotation de ces *capitula* et celle des homélies, cf. R. ÉTAIX (CCL 141), p. L-LII.

XI (31). *Homelia sancti euangelii secundum Lucam. In illo tempore dicebat Iesus turbis similitudinem hanc : Arborem.*

XII (32). *Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : Si quis uult post me uenire.*

XIII (33). *Homelia sancti euangelii secundum Lucam. In illo tempore rogabat quidam pharisaeus ut manducaret.*

XXXIII (34). *Homelia sancti euangelii secundum Lucam. In illo tempore accesserunt ad Iesum publicani.*

XXXV (35). *Homelia sancti euangelii secundum Lucam. In illo tempore dicebat Iesus discipulis suis : Cum uideritis praelia.*

XVI (36). *Homelia sancti euangelii secundum Lucam. In illo tempore dixit Iesus discipulis suis similitudinem hanc : Homo quidam fecit.*

XVII (37). *Homelia sancti euangelii secundum Lucam. In illo tempore dixit Iesus turbis : Si quis uenit ad me.*

XVIII (38). *Homelia sancti euangelii secundum Matthaëum. In illo tempore dicebat Iesus turbis parabolam hanc : Simile est regnum caelorum homini regi qui fecit nuptias.*

XVIII (39). *Homelia sancti euangelii secundum Lucam. In illo tempore cum appropinquasset Iesus Hierusalem uidens ciuitatem fleuit super illam dicens quia si cognouisses et tu.*

XX (40). *Homelia sancti euangelii secundum Iohannem. In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : Homo quidam erat diues qui induebatur purpura et bysso.*

Homélie XI (31), sur le saint Évangile selon Luc. En ce temps-là, Jésus disait aux foules cette parabole : <Un homme avait> un figuier.

Homélie XII (32), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir à ma suite.

Homélie XIII (33), sur le saint Évangile selon Luc. En ce temps-là, un pharisien invita Jésus à manger.

Homélie XIII (34), sur le saint Évangile selon Luc. En ce temps-là, les publicains <et les pécheurs> s'approchèrent de Jésus.

Homélie XV (35), sur le saint Évangile selon Luc. En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : Quand vous verrez des guerres.

Homélie XVI (36), sur le saint Évangile selon Luc. En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples cette parabole : Un homme donna.

Homélie XVII (37), sur le saint Évangile selon Luc. En ce temps-là, Jésus dit aux foules : Si quelqu'un vient à moi.

Homélie XVIII (38), sur le saint Évangile selon Matthieu. En ce temps-là, Jésus disait aux foules cette parabole : Le royaume des cieux est semblable à un roi qui célébrait les noces.

Homélie XVIII (39), sur le saint Évangile selon Luc. En ce temps-là, comme Jésus s'approchait de Jérusalem, en voyant la ville, il pleura sur elle en disant : Si tu avais connu, toi aussi.

Homélie XX (40), sur le saint Évangile selon Jean. En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Il y avait un homme riche qui s'habillait de pourpre et de lin fin.

## HOMÉLIE XXI

Mc 16, 1-7

**Les femmes découvrent le tombeau vide**

Homélie prononcée en la basilique Sainte-Marie Majeure le dimanche de Pâques 15 avril 591.

## LIBER II

### Homilia XXI

#### Lectio sancti euangelii secundum Marcum

*In illo tempore, Maria Magdalena et Maria Iacobi et Salome abeuntes emerunt aromata ut uenientes ungerent Iesum. Et ualde mane una sabbatorum ueniunt ad monumentum, orto iam sole. Et dicebant ad inuicem : « Quis reuoluit nobis lapidem ab ostio monumenti ? » Erat enim magnus ualde. Et respicientes uiderunt reuolutum lapidem. Et introeuntes in monumentum uiderunt iuuenem sedentem in dextris, coopertum stola candida, et obstipuerunt. Qui dicit illis : « Nolite expaescere. Iesum quaeritis Nazarenum crucifixum : surrexit, non est hic. Ecce locus ubi posuerunt eum. Sed ite, dicite discipulis eius et Petro quia praecedit uos in Galilaeam. Ibi eum uidebitis, sicut dixit uobis. »*

## LIVRE II

### Homélie XXI

#### Lecture du saint Évangile selon Marc

*En ce temps-là, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé sortirent acheter des aromates avant d'aller embaumer Jésus. Et de grand matin, le premier jour de la semaine, elles se rendent au tombeau, le soleil étant déjà levé. Elles se disaient entre elles : « Qui nous roulera la pierre hors de l'entrée du tombeau ? » Elle était en effet très grande. Et levant les yeux, elles s'aperçoivent que la pierre avait été roulée. Entrées dans le tombeau, elles virent, assis à droite, un jeune homme enveloppé d'une robe blanche, et elles furent saisies de stupeur. Il leur dit : « N'ayez pas peur ! Vous cherchez Jésus de Nazareth, le crucifié : il est ressuscité, il n'est pas ici. Voici l'endroit où ils l'avaient déposé. Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre : Il vous précède en Galilée. C'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit. »*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica beatae Mariae  
die sancto Paschae**

1. Multis uobis lectionibus, fratres carissimi, per dictatum loqui consueui, sed quia, lassesciente stomacho, ea quae dictauro legere ipse non possum, quosdam uestrum minus libenter audientes intueor. Vnde nunc a memetipso exigere  
5 contra morem uolo ut inter sacra missarum sollempnia lectiones sancti euangelii non dictando, sed colloquendo edisseram. Sicque excipiat ut loquimur, quia colloquutionis uox corda torpentia plus quam sermo lectionis excitat, et quasi quadam manu sollicitudinis ut euigilent pulsat. Et quidem  
CCL 141 ad hoc opus me sufficere posse non uideo, sed tamen uires  
(l. 10) quas imperitia denegat caritas ministrat. Scio namque qui dixit: « *Aperi os tuum et ego adimplebo illud*. » Bonum ergo opus nobis in uoluntate sit, nam ex diuino adiutorio erit in perfectione. Dat loquendi ausum etiam resurrectionis  
15 dominicae tanta sollempnitas, quia et indignum ualde est ut eo die laudes debitas taceat lingua carnis, quo uidelicet die caro resurrexit auctoris.

2. Audistis, fratres carissimi, quod sanctae mulieres quae Dominum fuerant secutae cum aromatibus ad monumentum uenerunt, et ei, quem uiuentem dilexerant, etiam mortuo, studio humanitatis obsequuntur. Sed res gesta aliquid  
(l. 20) in sancta ecclesia signat gerendum. Sic quippe necesse est ut  
5 in audiamus quae facta sunt, quatenus cogitemus etiam quae nobis sunt ex eorum imitatione facienda. Et nos ergo in eo qui est mortuus credentes, si odore uirtutum referti, cum

a. Ps 80, 11

1. La maladie d'estomac de Grégoire l'avait empêché de prononcer lui-même les homélies précédentes. Il prend désormais la résolution de prêcher lui-même malgré son état de santé.

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
de la bienheureuse Marie,  
le saint jour de Pâques**

1. Pour bien des passages, frères très chers, j'ai pris l'habitude de vous parler au moyen d'un texte que j'ai dicté ; mais comme des maux d'estomac me rendent incapable de lire moi-même ce texte<sup>1</sup>, je m'aperçois que certains d'entre vous écoutent moins volontiers. Aussi je veux maintenant me forcer, contre mon habitude, à commenter les passages du saint Évangile, au cours de la célébration de la messe, non point par un texte écrit, mais en vous parlant directement. Accueillez notre parole, comme elle vient, car la voix qui parle remue les cœurs somnolents plus qu'un texte lu et, pour les éveiller, comme une main aimante, elle bouscule. Certes je ne me vois pas capable de cette tâche, mais les forces que me refuse mon incapacité, mon affection pour vous me les procure. Je sais en effet qui a dit : « *Toi ouvre ta bouche, et moi je l'emplierai*. » Que cette bonne tâche soit donc en notre vouloir, car avec l'aide de Dieu elle aura son achèvement. La grande solennité de la résurrection du Seigneur donne aussi l'audace de parler, car il serait indigne qu'une langue de chair taise les louanges qu'elle doit rendre le jour où justement ressuscita la chair de son Créateur.

2. Vous l'avez entendu, frères très chers, les saintes femmes qui avaient suivi le Seigneur se rendirent au tombeau avec des aromates. Celui qu'elles avaient aimé de son vivant, elles l'honorent même mort avec un affectueux dévouement. Mais ce qu'elles ont fait indique une chose à faire dans la sainte Église. Il nous faut écouter ce qui a été fait en pensant à ce que nous devons faire pour imiter. Croyant en celui qui est mort, nous venons, nous, à son tombeau avec des aromates, si, remplis du parfum des

opinionem bonorum operum Dominum quaerimus, ad monumentum profecto illius cum aromatibus uenimus. Illae autem mulieres angelos uident, quae cum aromatibus uenerunt, quia uidelicet illae mentes supernos ciues aspiciunt, quae cum uirtutum odoribus ad Deum per sancta desideria proficiscuntur. Notandum uero nobis est quidnam sit quod in dextris sedere angelus cernitur. Quid namque per sinistram nisi uita praesens, quid uero per dexteram nisi perpetua uita signatur? Vnde scriptum est: « *Laena eius sub capite meo et dextera illius amplexabitur me*<sup>b</sup>. » | Quia igitur Redemptor noster iam praesentis uitae corruptionem transierat, recte angelus qui nuntiare perennem eius uitam uenerat in dextera sedebat. Qui stola candida coopertus apparuit, quia festiuitatis nostrae gaudia nuntiauit. Candor etenim uestis splendorem nostrae denuntiat sollemnitatis. Nostrae dicamus an suae? Sed ut fateamur uerius, et suae dicamus et nostrae. Illa quippe Redemptoris nostri resurrectionis et nostra festiuitas fuit, quia nos ad immortalitatem reduxit, et angelorum festiuitas exstitit, quia nos reuocando ad caelestia eorum numerum impleuit. In sua ergo ac nostra festiuitate angelus albis uestibus apparuit, quia dum nos per resurrectionem dominicam ad superna reducimur, caelestis patriae damna reparantur.

3. Sed quid uenientes feminas affatur audiamus: « *Nolite expauescere*<sup>c</sup>. » Ac si aperte dicat: Paueant illi qui non amant aduentum supernorum ciuium; pertimescant qui, carnalibus desideriis pressi, ad eorum se societatem pertingere posse desperant. Vos autem cur pertimescitis, quae uestros conciuos uidetis? Vnde et Matthaeus angelum apparuisse

b. Ct 2, 6 c. Mc 16, 6

1. Cf. AUGUSTIN, *Enarr. in ps.*, 143, 18 (l. 42 s., CCL 40, p. 2086 s.).

vertus, avec l'imputation de bonnes œuvres, nous cherchons le Seigneur. Venues avec des aromates, ces femmes voient des anges, car les âmes qui par leurs saints désirs vont vers Dieu avec le parfum des vertus aperçoivent les citoyens du ciel. Notons qu'elles remarquent un ange assis à droite: que signifie cela? Que désigne la gauche sinon la vie présente, et que désigne la droite sinon la vie éternelle<sup>1</sup>? Il est écrit: « *Son bras gauche est sous ma tête et sa droite m'étreindra*<sup>b</sup>. » Comme notre Rédempteur était maintenant passé au-delà de la corruption de la vie présente, l'ange venu annoncer sa vie éternelle, assis à droite, était bien à sa place. Cet ange apparut enveloppé d'une robe blanche, car il annonçait les joies de notre fête; la blancheur de son vêtement présageait la splendeur de notre solennité. Mais faut-il dire de la nôtre ou de la sienne? A dire vrai, c'est à la fois la sienne et la nôtre: la résurrection de notre Rédempteur a bien été notre fête, puisqu'elle nous a ramenés à l'immortalité, mais elle est aussi la fête des anges, puisqu'en nous ramenant dans le ciel elle a complété leur nombre. L'ange apparut en vêtements blancs pour une fête qui est à la fois la sienne et la nôtre, car la résurrection du Seigneur, en nous ramenant au ciel, répare les dommages causés à la patrie céleste<sup>2</sup>.

3. Écoutons ce qu'il dit à ces femmes qui viennent: « *N'ayez pas peur!* » C'est comme s'il était dit clairement: Qu'ils craignent, ceux qui n'aiment pas, la venue des citoyens du ciel! Qu'ils redoutent, ceux qui, alourdis par leurs désirs charnels, désespèrent de pouvoir leur être associés<sup>3</sup>! Mais vous, pourquoi craignez-vous, vous qui voyez vos concitoyens? Décrivant l'apparition de l'ange, Matthieu

2. La théorie du « remplacement des anges déçus » par les élus est familière à saint Augustin. Voir, à propos de *Enchiridion* IX, 29, note compl. 18, BA 9, p. 351.

3. Cf. É. LAMIRANDE, *L'Église céleste selon saint Augustin*, Paris 1963, p. 141-147.

describens ait : « *Erat aspectus eius sicut fulgor et uestimenta eius sicut nix<sup>d</sup>.* » In fulgore etenim terror timoris est, in niue autem blandimentum candoris. Quia uero omnipotens Deus  
 10 et terribilis est peccatoribus et blandus iustis, recte testis resurrectionis eius angelus et in fulgore uultus et in candore habitus demonstratur, ut de ipsa sua specie et terreret reprobos et mulceret pios. Vnde recte quoque populum per deserta gradientem columna ignis in nocte et columna nubis  
 15 praeibat in die<sup>e</sup>. In igne etenim terror est, in nube autem uisionis lene blandimentum ; dies uero uita iusti, et nox accipitur uita peccatoris. Vnde et conuersis peccatoribus Paulus dicit : « *Fuistis aliquando tenebrae, nunc autem lux in Domino<sup>f</sup>.* » In die ergo per nubem columna monstrata est et  
 20 in nocte per ignem, quia omnipotens Deus et blandus iustis et terribilis apparebit iniustis. Iustos in iudicio ueniens per lenitatis mansuetudinem demulcet, illos uero per iustitiae distractionem terret.

4. Sed iam quid angelus subiungat audiamus : « *Iesum quaeritis Nazarenum<sup>g</sup>.* » *Iesus* latino eloquio *salutaris*, id est *Saluator* interpretatur. At uero multi tunc *Iesum* dici poterant, non tamen substantialiter, sed nuncupatiue. Ideo  
 5 locus subiungitur, ut de quo Iesu dictum sit manifestetur : « *Nazarenum* ». Et causam protinus subdit : « *crucifixum* ». Atque addidit : « *resurrexit, non est hic<sup>h</sup>* ». *Non est hic* dicitur per praesentiam carnis, qui tamen numquam deerat per praesentiam maiestatis. *Sed ite, dicite discipulis eius et Petro*  
 10 *quia praecedit uos in Galilaeam<sup>i</sup>*. Quaerendum nobis est cur nominatis discipulis Petrus designatur ex nomine. Sed si hunc angelus nominatim non exprimeret, qui magistrum negauerat, uenire inter discipulos non auderet. Vocatur ergo

d. Mt 28, 3 e. cf. Ex 13, 21-22 f. Ep 5, 8 g. Mc 16, 6 h. Mc 16, 6  
 i. Mc 16, 7

dit : « *Son aspect était comme l'éclair et ses vêtements comme la neige<sup>d</sup>.* » Dans l'éclair, il y a l'effroi de la crainte, dans la neige, la douceur de sa couleur blanche. Le Dieu tout-puissant est à la fois terrible pour les pécheurs et doux pour les justes : il est bien que l'ange attestant sa résurrection apparaisse avec un visage fulgurant et vêtu de blanc, pour que sa vue terrifie les réprouvés et charme les justes. C'est aussi pourquoi une colonne de feu pendant la nuit, de nuée pendant le jour, précédait le peuple en marche dans le désert<sup>e</sup>. Dans le feu, il y a quelque chose de terrifiant, dans la nuée, quelque chose de doux et d'agréable aux yeux ; le jour, c'est la vie du juste, la nuit, la vie du pécheur. Aussi Paul dit-il aux pécheurs convertis : « *Vous avez jadis été ténèbres, maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur<sup>f</sup>.* » La colonne de nuée se montre le jour, la colonne de feu la nuit, parce que le Dieu tout-puissant apparaîtra doux aux justes et terrible pour les injustes. Venant pour le jugement, il captive les justes par le charme de sa douceur, terrifie les autres par la rigueur de sa justice.

4. Écoutons maintenant ce qu'ajoute l'ange : « *Vous cherchez Jésus de Nazareth<sup>g</sup>.* » *Jésus* se traduit en latin par *qui sauve, Sauveur*. A cette époque, beaucoup pouvaient être appelés *Jésus* sans l'être vraiment, mais seulement de nom. C'est pourquoi le texte ajoute son lieu d'origine : « *de Nazareth* », pour faire voir de quel Jésus il est question. Tout de suite après, il donne la précision : « *le crucifié* ». Et il ajoute : « *il est ressuscité, il n'est pas ici<sup>h</sup>* ». *Il n'est pas ici* s'entend de la présence corporelle de celui qui n'est jamais absent à cause de la présence de sa majesté. *Mais allez, dites à ses disciples et à Pierre* : « *Il vous précède en Galilée<sup>i</sup>.* » Il faut nous demander pourquoi, après la mention des disciples, Pierre est désigné par son nom. Si l'ange ne l'avait désigné par son nom, celui qui avait renié son maître n'aurait pas osé venir au milieu des disciples. Il est donc appelé

ex nomine, ne desperaret ex negatione. Qua in re con-  
 15 randum nobis est cur omnipotens Deus eum quem cunctae  
 (l. 80) ecclesiae praeferre disposuerat ancillae uocem pertimescere  
 et se ipsum negare permisit. Quod nimirum magnae actum  
 pietatis dispensatione cognoscimus, ut is qui futurus erat  
 20 pastor ecclesiae in sua culpa disceret qualiter aliis misereri  
 debuisset. Prius itaque eum ostendit sibi, et tunc praeposuit  
 ceteris, ut ex sua infirmitate cognosceret quam misericordi-  
 ter aliena infirma toleraret.

5. Bene autem de Redemptore nostro dicitur : « *Praecedit  
 nos in Galilaeam. Ibi eum uidebitis, sicut dixit uobis.* »  
*Galilaea* namque *transmigratione facta* interpretatur. Iam  
 quippe Redemptor noster a passione ad resurrectionem, a  
 5 morte ad uitam, a poena ad gloriam, a corruptione ad incor-  
 ruptionem transmigrauerat. Et prius post resurrectionem in  
 Galilaea a discipulis uidetur, quia resurrectionis eius gloriam  
 post laeti uidebimus, si modo a uitis ad uirtutum celsitu-  
 dinem transmigramus. Qui ergo in sepulcro nuntiatur, in  
 10 transmigratione ostenditur, quia is qui in mortificatione car-  
 nis agnoscitur, in transmigratione mentis uidetur. Haec,  
 fratres carissimi, pro tanta diei sollemnitate de lectionis  
 euangelicae expositione transcurrimus, sed libet ut de hac  
 eadem sollemnitate aliquid subtilius loquamur.

6. Duae etenim uitae erant, quarum unam nouimus, alte-  
 (l. 100) ram nesciebamus. Vna quippe mortalis, alia immortalis ; una  
 corruptionis, alia incorruptionis ; una mortis, alia resurrec-  
 tionis. Sed uenit Mediator Dei et hominum homo Christus  
 5 Iesus<sup>k</sup>, suscepit unam et ostendit alteram. Vnam pertulit

j. Mc 16, 7 k. cf. 1 Tm 2, 5

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 299 B (= *Morin Guelf.* 23, *PLS* 2, 599).

2. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, *Ezech.* G (CCL 72, p. 131).

par son nom pour que son reniement ne le désespère pas. A  
 ce propos, il faut nous demander pourquoi le Dieu tout-  
 puissant a permis que celui qu'il avait décidé de mettre à la  
 tête de toute l'Église ait peur de la parole d'une servante et  
 le renie, lui. C'est par une disposition de grande bonté, nous  
 nous en rendons compte, que ce reniement se fit : celui qui  
 devait être le pasteur de l'Église apprendrait, dans sa faute,  
 à être miséricordieux pour autrui. C'est pourquoi il l'a  
 révélé à lui-même avant de le mettre à la tête de tous les  
 autres<sup>1</sup>, pour que sa faiblesse lui apprenne avec quelle misé-  
 ricorde il aurait à supporter les faiblesses des autres.

5. C'est bien à propos qu'il est dit de notre Rédempteur :  
 « *Il vous précède en Galilée. C'est là que vous le verrez,  
 comme il vous l'a dit.* » *Galilée* se traduit après le grand  
 voyage de l'émigration<sup>2</sup>. Oui, maintenant notre Rédempteur  
 a achevé son grand voyage de la passion à la résurrection,  
 de la mort à la vie, de la peine à la gloire, de la corruption  
 à l'incorruptibilité. Après sa résurrection, c'est en Galilée  
 que ses disciples le revoient : nous aurons plus tard la joie  
 de voir la gloire de sa résurrection, si nous faisons mainte-  
 nant le grand voyage qui va des vices au sommet des vertus.  
 Celui dont on dit qu'il est au tombeau se montre dans un  
 grand voyage : celui que l'on reconnaît dans la mortification  
 de la chair se fait voir dans le grand voyage de l'âme. Voilà,  
 frères très chers, quelques réflexions sur ce passage d'Évan-  
 gile, pour la grande solennité de ce jour. Mais sur cette  
 solennité, nous avons envie de dire quelque chose de plus  
 précis.

6. Il y avait deux vies ; nous connaissons l'une, l'autre  
 nous était inconnue. L'une mortelle, l'autre immortelle ;  
 l'une corruptible, l'autre incorruptible ; l'une vie de mort,  
 l'autre de résurrection. Mais le Médiateur entre Dieu et les  
 hommes est venu, l'homme Jésus Christ<sup>k</sup>, qui assumait la pre-



moriendo, ostendit alteram resurgendo. Si igitur nobis mortalem uitam scientibus resurrectionem promitteret carnis, et tamen hanc uisibiliter non exhiberet, quis eius promissionibus crederet? Factus itaque homo apparuit in carne, mori dignatus est ex uoluntate, resurrexit ex potestate, et ostendit exemplo quod nobis promisit in praemio. Sed fortasse aliquis dicat: Iure ille surrexit, qui cum Deus esset, teneri morte non potuit. Ad instruendam ergo ignorantiam nostram, ad roborandam infirmitatem nostram, suae resurrectionis exemplum nobis sufficere noluit. Solus illo in tempore mortuus est et tamen solus minime surrexit. Nam scriptum est: « *Multa corpora sanctorum quae dormierant surrexerunt*<sup>1</sup>. » Ablata ergo sunt omnia argumenta perfidiae. Ne quis enim dicat: Sperare de se non debet homo quod in carne sua exhibuit homo Deus; ecce cum Deo homines resurrexissent cognoscimus et quos puros fuisse homines non dubitamus. Si igitur membra nostri Redemptoris sumus, praesumamus in nobis quod gestum constat in capite. Si multum nos abicimus, sperare debemus in nobis membra ultima quod de membris eius superioribus audiuius.

PL 1173  
 (l. 120) 25

7. Ecce uero ad memoriam redit quod crucifixo Dei Filio Iudaei insultantes dicebant: « *Si rex Israel est, descendat de cruce, et credimus ei*<sup>m</sup>. » Qui si tunc de cruce descenderet, nimirum insultantibus cedens, uirtutem nobis patientiae non demonstraret. Sed expectauit paululum, tolerauit probra, irisiones sustinuit, seruauit patientiam, distulit admirationem; et qui de cruce descendere noluit, de sepulcro surrexit. Plus igitur fuit de sepulcro surgere quam de cruce descendere. Plus fuit mortem resurgendo destruere quam uitam descendendo seruare. Sed cum Iudaei hunc ad insultationes

1. Mt 27, 52 m. Mt 27, 42

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 263, 1 (PL 38, 1209-1210).

mière et montra la seconde. Il subit la première jusqu'au bout en mourant, il révéla l'autre en ressuscitant. S'il nous avait promis la résurrection de la chair, à nous qui connaissons la vie mortelle, sans la montrer à nos yeux, qui aurait cru à ses promesses? C'est pourquoi, se faisant homme, il apparut dans la chair, daigna mourir par libre choix, ressuscita par sa puissance et nous montra par son exemple ce qu'il nous promettait en récompense. Mais on dira peut-être: Il était normal que, lui, il ressuscite; comme il était Dieu, la mort ne pouvait le retenir. Pour instruire notre ignorance et fortifier notre faiblesse, il n'a donc pas voulu s'en tenir à l'exemple de sa résurrection. Il est alors mort seul, mais il n'est pas ressuscité seul. Car il est écrit: « *Les corps de beaucoup de saints qui s'étaient endormis dans la mort, ressuscitèrent*<sup>1</sup>. » Tous les arguments de l'incrédulité sont donc écartés. Qu'on ne dise pas: L'homme ne doit pas espérer pour lui ce que l'Homme-Dieu a montré dans sa chair; voici que nous savons que sont ressuscités avec Dieu des hommes dont nous ne doutons pas qu'ils étaient de simples hommes. Si donc nous sommes les membres de notre Rédempteur, accordons-nous d'avance à nous-mêmes ce qui s'est réalisé dans la Tête. Si nous avons une grande mésestime de nous-mêmes, nous devons, nous, les derniers de ses membres, espérer pour nous ce que nous avons entendu dire de ses membres de plus haut rang.

7. Mais voici que nous revient à la mémoire ce que disaient au Fils de Dieu crucifié les juifs qui l'insultaient: « *S'il est le roi d'Israël, qu'il descende de la croix, et nous croirons en lui*<sup>m</sup>. » S'il était alors descendu de la croix, cédant à ceux qui l'insultaient, il ne nous aurait pas montré la force de la patience. Mais il a attendu un peu, il a supporté les outrages, enduré les moqueries, gardé la patience, et fait attendre l'émerveillement. Et celui qui a refusé de descendre de la croix a surgi du tombeau: surgir du tombeau était plus que descendre de la croix<sup>1</sup>. Détruire la mort en ressuscitant était plus que conserver

suas de cruce descendere minime cernerent, cum morientem uiderent, eum se uicisse crediderunt, nomen illius se quasi exstinxisse gauisi sunt. Sed ecce de morte nomen eius per mundum creuit, ex qua hoc infidelis turba exstinxisse se credidit ; et quae gaudebat occisum, dolet mortuum, quia hunc ad suam gloriam cognoscit peruenisse per poenam. Quod bene in libro Iudicum Samson illius facta significant, qui cum Gazam ciuitatem Philistinorum fuisset ingressus, Philistei ingressum eius protinus cognoscentes, ciuitatem repente obsidionibus circumdederunt, custodes deputauerunt et Samson fortissimum se iam comprehensisse gauisi sunt. Sed quid Samson fecit agnouimus. Media nocte portas ciuitatis abstulit et montis uerticem ascendit<sup>n</sup>. Quem, fratres carissimi, hoc in facto, quem nisi Redemptorem nostrum Samson ille significat ? Quid Gaza ciuitas nisi infernum designat ? Quid per Philisteos nisi Iudaeorum perfidia demonstratur ? Qui cum mortuum Dominum uiderent, eiusque corpus in sepulcro iam positum, custodes illico deputauerunt, et eum qui auctor uitae claruerat, in inferni claustris retentum, quasi Samson in Gaza se deprehensisse laetati sunt. Samson uero nocte media non solum exiit, sed etiam portas tulit, quia uidelicet Redemptor noster ante lucem resurgens, non solum liber de inferno exiit, sed ipsa etiam inferni claustra destruxit. Portas tulit et montis uerticem subiit, quia resurgendo claustra inferni abstulit et ascendendo caelorum regna penetrauit.

Hanc ergo resurrectionis eius gloriam, fratres carissimi, quae et prius demonstrabatur ex signo, et post patuit ex facto, tota mente diligamus, pro eius amore moriamur.

40 Ecce in resurrectione auctoris nostri ministros eius angelos

n. cf. Jg 16, 1-3.

1. Samson à Gaza préfigure la Résurrection. Cette typologie correspondait peut-être aussi à une image, mais qui ne se trouvait pas, semble-t-il, dans le décor de mosaïques de Sainte-Marie Majeure, cf. G. DE SPIRITO, *art. cit.* (note *ad Hom. Eu.* 18, 3, p. 412).

la vie en descendant de la croix. Or, comme les juifs ne le voyaient pas descendre de la croix en réponse à leurs insultes, ils crurent l'avoir vaincu quand ils le virent mort, et s'en réjouirent comme s'ils avaient éteint son nom. Mais grâce à cette mort par laquelle la foule des incroyants pensait avoir détruit son nom, ce nom a grandi à travers le monde ; et celui qu'elle se réjouissait d'avoir tué, elle souffre maintenant de sa mort, car elle comprend que, par son supplice, il est parvenu à la gloire. C'est ce que signifient très justement, dans le livre des Juges, les exploits de Samson. Quand il fut entré à Gaza, la ville des Philistins, ceux-ci apprirent vite son arrivée, entourèrent aussitôt la ville de postes de guet, envoyèrent des gardes et ils se réjouirent d'avoir capturé Samson, l'homme fort. Or, nous savons ce que fit Samson : au milieu de la nuit, il emporta les portes de la ville et monta au sommet d'une montagne<sup>n</sup>. Dans cet exploit, frères très chers, que désigne Samson, sinon notre Rédempteur ? Que signifie Gaza, sinon les enfers ? Qui sont les Philistins, sinon les juifs incrédules ? Quand ils virent que le Seigneur était mort et que son corps avait été déposé au tombeau, ils envoyèrent aussitôt des gardes et se réjouirent d'avoir saisi, comme Samson à Gaza, le glorieux auteur de la vie, maintenant captif des portes des enfers. Mais Samson s'en alla au milieu de la nuit et, bien plus, il emporta les portes de la ville : notre Rédempteur, ressuscitant avant l'aube, non seulement sortit libre des enfers, mais en détruisit les verrous. Il enleva les portes et monta au sommet d'une montagne : par sa résurrection, il emporta les portes des enfers et, par son ascension, pénétra dans le Royaume des cieux<sup>1</sup>.

Cette gloire de sa résurrection, montrée d'abord en figure, frères très chers, puis apparue clairement en acte, aimons-la de toute notre âme, mourons pour son amour. Voici que, dans la résurrection de notre Créateur, nous avons appris

conciues nostros agnouimus. Ad horum ergo ciuium  
 PL 1174 illam frequentem sollempnitatem festinemus. His, cum  
 (l. 160) necdum uisione possumus, desiderio et mente iungamur.  
 Transmigremus ad uirtutes a uitiiis, ut Redemptorem nos-  
 45 trum in Galilaea uidere mereamur. Adiuuat omnipotens  
 Deus ad uitam desiderium nostrum, qui pro nobis in morte  
 dedit unicum Filium suum, per eundem Iesum Christum  
 Dominum nostrum qui cum eo uiuit et regnat Deus in uni-  
 tate Spiritus sancti, per omnia saecula saeculorum. Amen.

que les anges, ses serviteurs, sont nos concitoyens. Hâtons-  
 nous vers cette solennité où se pressent les citoyens du ciel.  
 Puisque nous ne pouvons pas encore le faire par la vision,  
 joignons-nous à eux par le désir et en esprit. Faisons le grand  
 voyage qui va des vices aux vertus, pour mériter de voir « en  
 Galilée » notre Rédempteur. Que le Dieu tout-puissant aide  
 notre désir de la vie, lui qui a donné pour nous dans la mort  
 son Fils unique, par le même Jésus Christ, notre Seigneur,  
 qui vit et règne avec lui, Dieu, dans l'unité du Saint Esprit,  
 pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXII

Jn 20, 1-9

Les disciples au tombeau vide

Homélie prononcée en la basilique Saint-Jean de Latran le lundi  
de Pâques 16 avril 591.

## Homilia XXII

### Lectio sancti euangelii secundum Iohannem

In illo tempore, una sabbati Maria Magdalene uenit mane, cum adhuc tenebrae essent, ad monumentum, et uidit lapidem sublatum a monumento. Cucurrit ergo et uenit ad Simonem Petrum et ad alium discipulum quem amabat Iesus et dicit eis : « Tulerunt Dominum de monumento et nescimus ubi posuerunt eum. » Exiit ergo Petrus et ille alius discipulus et uenerunt ad monumentum. Currebant autem duo simul et ecce alius discipulus praecucurrit citius Petro, et uenit primus ad monumentum. Et cum se inclinasset, uidit lintamina posita, non tamen introiuit. Venit ergo Simon Petrus sequens eum et introiuit in monumentum. Et uidit lintamina posita et sudarium quod fuerat super caput eius non cum lintaminibus positum, sed separatim inuolutum in unum locum. Tunc ergo introiuit et ille discipulus qui uenerat primus ad monumentum, et uidit, et credidit. Nondum enim sciebat scripturas, quia oporteret eum a mortuis resurgere.

## Homélie XXII

### Lecture du saint Évangile selon Jean

En ce temps-là, le premier jour de la semaine, à l'aube, alors qu'il faisait encore sombre, Marie-Madeleine vint au tombeau et vit que la pierre avait été enlevée du tombeau. Elle courut donc et vint vers Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : « Ils ont enlevé le Seigneur du tombeau et nous ne savons pas où ils l'ont mis. » Alors Pierre sortit, ainsi que l'autre disciple et ils allèrent au tombeau. Ils couraient tous deux ensemble et l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. Il se pencha, vit les linges posés là, mais il n'entra pas. Simon-Pierre arriva à sa suite et entra dans le tombeau. Il vit les linges posés là et le suaire qui avait recouvert sa tête, non pas à terre avec les linges, mais roulé à une place à part. Alors le disciple qui était arrivé le premier au tombeau entra lui aussi. Il vit et il crut. Il ne comprenait pas encore les Écritures, selon lesquelles il devait ressusciter des morts.

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica beati Iohannis,  
quae appellatur constantiniana**

1. Fractus longa molestia stomachus diu me caritati uestrae de lectionis euangelicae loqui expositione prohibuit. Vox namque ipsa a clamoris uirtute succumbit, et quia a multis audiri non ualeo, loqui, fateor, inter multos erubesco.  
5 Sed hanc in me uerecundiam et ipse reprehendo. Quid enim? Numquid si multis prodesse nequeo, nec paucis curabo? Et si ex messe portare manipulos multos non possum, numquidnam debeo ad aream uacuis redire? Quamuis enim quantos debeo ferre non ualeo, certe uel paucos, certe uel duos, certe uel unum feram. Habet namque  
10 ipsa infirmitatis intentio mercedis suae certitudinem, quia supernus arbiter noster, etsi pondus considerat in retributione, tamen uires pensat in pondere.

2. Lectio sancti euangelii quam modo, fratres, audistis ualde in superficie historica est aperta, sed eius nobis sunt  
PL 1175 mysteria sub breuitate requirenda. | *Maria Magdalene, cum adhuc tenebrae essent, uenit ad monumentum*<sup>a</sup>. Iuxta historiam notatur hora, iuxta intellectum uero mysticum requirentis signatur intelligentia. Maria enim auctorem omnium, quem carne uiderat mortuum, quaerebat in monumentum,  
5 et quia hunc minime inuenit, furatum credit. Adhuc ergo erant tenebrae cum uenit ad monumentum. Cucurrit citius,

a. Jn 20, 1

1. *Caritas uestra* : Un seul exemple de cette expression figure dans les homélies 1 à 20, celles que Grégoire a dictées. En revanche, elle revient sept fois dans les homélies 21 à 40, qu'il a lui-même prononcées. Il y a là un indice d'un contact plus direct entre le pasteur et la communauté à laquelle il s'adresse. *Caritas uestra* est à entendre, en effet, chez Grégoire comme chez Augustin (cf. M.-F. BERROUARD, dans AUGUSTIN, *Homélies sur l'Évangile de saint Jean*, I-XVI, BA 71, note compl. 2, p. 838, et CIV-CXXIV,

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Jean,  
appelée basilique constantinienne**

1. Un estomac délabré par un mal continu m'a empêché longtemps de parler à votre charité<sup>1</sup> pour vous commenter l'Évangile. Ma voix même n'a pas la force de résonner, et comme je ne peux pas me faire entendre de beaucoup, je rougis, je l'avoue, d'avoir à parler devant beaucoup. Mais, en moi-même, je me reproche cette timidité. Car enfin, si je ne peux être utile à beaucoup, pourquoi ne pas chercher à l'être à quelques-uns? Si je ne peux rapporter de la moisson beaucoup de gerbes, dois-je pour autant revenir à l'aire les mains vides? Je ne peux rapporter autant de gerbes que je devrais, mais j'en porterai au moins quelques-unes, ou deux, ou même une seule. La faiblesse même a la certitude que son intention aura sa récompense, car celui qui juge là-haut, tout en considérant le poids de l'œuvre qu'il rétribue, pèse tout de même les forces.

2. Le passage du saint Évangile que vous venez d'entendre, frères, est au premier abord le récit très clair d'un fait, mais il nous faut brièvement chercher les mystères qu'il cache. *Marie-Madeleine, alors qu'il faisait encore sombre, vint au tombeau*<sup>a</sup>. Le récit note une heure; pour le sens caché, il signifie l'état d'esprit de celle qui cherche. Marie cherchait au tombeau le créateur de l'univers, qu'elle avait vu mort dans la chair, et comme elle ne le trouvait pas, elle crut qu'on l'avait volé. Il faisait donc encore sombre quand elle vint au tombeau. Bien vite, elle courut annoncer la

BA 75, Introd., p. 37), de la « communauté ecclésiale ». C'est la communauté qui doit être attentive, comprendre (cf. *Hom. Eu.* 12, 7; 22, 1; 24, 4; 34, 18; 38, 3; 39, 10), qui doit s'ouvrir à la double charité (cf. *Hom. Eu.* 38, 10).

10 discipulis nuntiauit. Sed illi prae ceteris cucurrerunt, qui  
 prae ceteris amauerunt, uidelicet Petrus et Iohannes.  
*Currebant autem duo simul*<sup>b</sup>, sed Iohannes praecurrit  
 Petro, uenit prior ad monumentum et ingredi non prae-  
 sumpsit. Venit uero posterior Petrus et intrauit. Quid,  
 15 fratres, quid cursus iste significat? Numquidnam haec tam  
 subtilis euangelistae descriptio a mysteriis uacare credenda  
 est? minime. Neque enim se Iohannes et praeisse et non  
 intrasse diceret, si in ipsa sua trepidatione mysterium  
 defuisse credidisset. Quid ergo per Iohannem nisi synagoga,  
 20 quid per Petrum nisi ecclesia designatur? Nec mirum esse  
 uideatur quod per iuniorem synagoga, per senio-  
 rem ecclesia signari perhibetur, quia etsi ad Dei cultum prior est  
 synagoga quam ecclesia gentium, ad usum tamen saeculi  
 prior est multitudo gentium quam synagoga, Paulo at-  
 25 tante, qui ait quia *non prius quod spiritale est, sed quod*  
*animale*<sup>c</sup>. Per senio-rem ergo Petrum significatur ecclesia  
 gentium, per iuniorem Iohannem synagoga Iudaeorum.  
 Cucurrerunt ambo simul, quia ab ortu sui tempore usque  
 ad occasum, pari et communi uia, etsi non pari et communi  
 30 sensu, gentilitas cum synagoga decurrit.

(l. 40) 3. Venit synagoga prior ad monumentum, sed minime  
 intrauit, quia legis quidem mandata percepit, prophetias de  
 incarnatione ac passione dominica audiuit, sed credere in  
 mortuum noluit. Vidit enim Iohannes posita linteamina,  
 5 non tamen introiuit<sup>d</sup>, quia uidelicet synagoga et scripturae  
 sacramenta cognouit, et tamen ad fidem passionis domini-  
 cae credendo intrare distulit. Quem diu longaque prophe-

b. Jn 20, 4 c. 1 Co 15, 46 d. cf. Jn 20, 5

nouvelle aux disciples. Or, ceux-là coururent plus vite que  
 les autres qui aimèrent plus que les autres, à savoir Pierre et  
 Jean. *Ils couraient tous deux ensemble*<sup>b</sup>, mais Jean courut  
 plus vite que Pierre; il arriva le premier au tombeau, mais  
 il n'osa pas entrer. Pierre arriva ensuite et il entra. Que signi-  
 fie, frères, que signifie cette course? Faut-il croire que la  
 description si détaillée de l'évangéliste ne cache pas un mys-  
 tère? Oh! non. Jean n'aurait pas dit qu'il était arrivé le pre-  
 mier et n'était pas entré, s'il n'avait cru que son hésitation  
 cachait un mystère. Que désigne Jean, sinon la Synagogue,  
 et Pierre, l'Église? Il ne faut pas nous étonner que la  
 Synagogue soit représentée par le plus jeune et l'Église par  
 le plus âgé. Car si, pour le culte de Dieu, la Synagogue a  
 devancé l'Église des nations, pour l'usage des biens de ce  
 monde, la multitude des nations a devancé la Synagogue<sup>1</sup>.  
 Paul l'atteste: « *Ce n'est pas l'être spirituel qui est premier,*  
*mais l'être animal*. » Pierre, le plus âgé, symbolise donc  
 l'Église des Gentils, et Jean, le plus jeune, la Synagogue  
 juive. Ils ont couru tous deux ensemble, parce que, de leurs  
 débuts à leur fin, Gentilité et Synagogue ont couru par un  
 chemin semblable ou commun, bien qu'avec une pensée qui  
 n'avait rien de semblable ni de commun.

3. La Synagogue est arrivée la première au tombeau, mais  
 n'y est pas entrée: elle a bien reçu les commandements de  
 la Loi, entendu les prophéties concernant l'incarnation et la  
 passion du Seigneur, mais elle a refusé de croire en un mort.  
 Jean a vu, en effet, les linges posés là, mais il n'est pas entré<sup>d</sup>,  
 car la Synagogue a connu les mystères de l'Écriture, mais  
 incrédule, elle a différé d'entrer par la foi dans la passion du  
 Seigneur. Celui qu'elle avait prophétisé depuis longtemps,

1. *Ad usum saeculi* est opposé à *ad Dei cultum*. Les païens ont usé des  
 biens de ce monde avant d'adorer le Créateur de ce monde. La Synagogue  
 l'a adoré la première.

tauit, praesentem uidit et renuit, hominem esse despexit, Deum carne mortalem factum credere noluit. Quid ergo est, nisi quia et citius cucurrit, et tamen ante monumentum uacua stetit? *Venit autem Simon Petrus sequens eum et introiuit in monumentum<sup>e</sup>*, quia secuta posterior ecclesia gentium Mediatorem Dei et hominum<sup>f</sup> Christum Iesum et cognouit carne mortuum, et uiuentem credidit Deum.

15 *Vidit lintheamina posita et sudarium quod fuerat super caput eius, non cum lintheaminibus positum, sed separatim inuolutum in unum locum<sup>g</sup>*. Quid esse, fratres, credimus quod sudarium capitis Domini cum lintheaminibus non inuenitur in monumento, | nisi quia attestante Paulo « *caput Christi Deus<sup>h</sup>* », et diuinitatis incomprehensibilia sacramenta ab infirmitatis nostrae cognitione disiuncta sunt, eiusque (l. 60) potentia creaturae transcendit naturam? Et notandum quod non solum *separatim*, sed etiam *inuolutum* inueniri dicitur. Lintheum quippe quod inuoluitur, eius nec initium nec finis 25 aspicitur. Recte ergo sudarium capitis inuolutum inuentum est, quia celsitudo diuinitatis nec coepit esse, nec desinit; nec per initium nascitur, nec termino coangustatur.

4. Bene autem additur : « *in unum locum<sup>i</sup>* », quia in scissura mentium Deus non est. Deus quippe in unitate est, et illi eius habere gratiam merentur, qui se ab inuicem per sectarum scandala non diuidunt. Sed quia solet per sudarium 5 laborantium sudor detergi, potest etiam sudarii nomine exprimi labor Dei, qui in se quidem quietus semper atque incommutabilis permanet, sed tamen laborare se denuntiat cum duras hominum prauitates portat. Vnde et per prophetam dicit : « *Laborauit sustinens<sup>j</sup>*. » Deus autem apparuit in

e. Jn 20, 6 f. cf. 1 Tm 2, 5 g. Jn 20, 6-7 h. 1 Co 11, 3 i. Jn 20, 7 j. Jr 6, 11

1. *In unum locum* : Grégoire, non sans subtilité, donne au mot *unum* son sens fort.

elle le vit là, présent, mais elle ne voulut pas de lui. Elle méprisa en lui l'homme, elle refusa de croire au Dieu devenu mortel par sa chair. Que veut dire cela, sinon qu'elle a couru plus vite, mais devant le tombeau est restée là, dénuée? *Simon-Pierre arriva à sa suite et entra dans le tombeau*. L'Église des Gentils est arrivée la seconde : le Médiateur entre Dieu et les hommes<sup>f</sup>, le Christ Jésus, elle l'a à la fois connu mort par la chair et cru Dieu vivant.

*Il vit les linges posés là et le suaire qui avait recouvert sa tête, non pas à terre avec les linges, mais roulé à une place à part<sup>g</sup>*. Que veut dire pour nous, frères, le fait que le suaire qui recouvrait la tête du Seigneur ne se trouvait pas avec les linges dans le tombeau, sinon que, puisque *la tête du Christ, c'est Dieu<sup>h</sup>*, comme l'atteste Paul, les mystères incompréhensibles de sa divinité sont fort éloignés de la faiblesse de notre connaissance et que sa puissance dépasse notre nature créée. Il faut remarquer qu'il est dit avoir été trouvé non seulement *à part*, mais *roulé*. Or un linge roulé, on n'en aperçoit ni le début ni la fin. Il est donc juste que le suaire qui recouvrait la tête ait été trouvé roulé, puisque la grandeur de la divinité est sans début ni fin ; elle ne naît pas par un commencement et n'est pas limitée par un terme.

4. Le texte ajoute bien à propos : « *à une place à part<sup>i</sup>* », car Dieu n'est pas dans la division des âmes. Dieu est dans l'unité, et ceux-là méritent sa grâce qui ne se séparent pas les uns des autres par le scandale des schismes. Habituellement, un suaire essuie la sueur des travailleurs ; le nom peut donc aussi signifier le labeur de Dieu, qui en lui-même, certes, est toujours en repos et immuable, mais révèle qu'il travaille quand il supporte les rudes dépravations des hommes. C'est ainsi qu'il dit par la bouche du prophète : « *Supporter m'a été un labeur<sup>j</sup>*. » Dieu est apparu dans la



10 carne, laboravit ex nostra infirmitate. Quem laborem passionis eius dum increduli uiderunt, eum uenerari noluerunt. Quem enim uidebant carne mortalem, dedignati sunt credere immortalem esse diuinitate. Vnde etiam Ieremias ait :  
 15 « *Reddes eis uicem, Domine, iuxta opera manuum suarum, dabis eis scutum cordis laborem tuum<sup>k</sup>.* » Ne enim praedicationis spicula eorum corda penetrarent, dum passionis eius  
 (l. 80) laborem dedignati sunt, quasi eundem laborem illius proscuto tenuerunt, ut eo ad se transire eius uerba non permitterent, quo eum laborare usque ad mortem uiderent. Quid  
 20 autem nos nisi nostri capitis, id est Domini membra sumus ? Per linteamina itaque corporis laborum ligamenta signantur, quae nunc electos omnes, id est eius membra, constringunt. Sudarium ergo quod super caput eius fuerat seorsum inuenitur, quia ipsa Redemptoris nostri passio longe a nostra  
 25 passione disiuncta est, quoniam ipse sine culpa pertulit quod nos cum culpa toleramus. Ipse sponte morti succumbere uoluit, ad quam nos uenimus inuiti.

5. Sequitur : « *Tunc ergo introiuit et ille discipulus qui uenerat prior ad monumentum<sup>l</sup>.* » Postquam intrauit Petrus, ingressus est et Iohannes. Posterior intrauit qui prior uenerat. Notum, fratres, est quod in fine mundi ad Redemptoris  
 5 fidem etiam Iudaea colligitur, Paulo attestante qui ait : « *donec plenitudo gentium intraret et sic omnis Israel saluus feret<sup>m</sup>.* ».

PL 1177 10 *Et uidit et credidit<sup>n</sup>.* Quid, fratres, quid aestimandus est credidisse ? numquid quia Dominus resurrexerat, quem quaerebat ? non utique, | quia adhuc tenebrae erant ad monumentum, et subiuncta quoque uerba contradicunt,

k. Lm 3, 64-65 l. Jn 20, 8 m. Rm 11, 25-26 n. Jn 20, 8

chair, notre faiblesse l'a fait peiner. Quand ils l'ont vu à la peine lors de sa passion, les incroyants ont refusé de l'honorer. Celui qu'ils voyaient mortel dans sa chair, ils ont dédaigné de le croire immortel par sa divinité. D'où encore la parole de Jérémie : « *Tu leur rendras, Seigneur, selon l'œuvre de leurs mains, tu leur donneras ton labeur comme bouclier pour leur cœur<sup>k</sup>.* » Pour que les aiguillons de sa prédication ne pénétrèrent pas leur cœur, ils ont, en méprisant le labeur de sa passion<sup>l</sup>, fait de ce labeur comme un bouclier : ils le voyaient peiner jusqu'à la mort, mais sans se laisser atteindre par ses paroles. Et nous, que sommes-nous, sinon les membres de notre tête, c'est-à-dire les membres du Seigneur ? C'est pourquoi les linges qui entouraient son corps figurent les labeurs qui enserrèrent de leurs liens tous les élus, ses membres. Le suaire qui avait recouvert sa tête est retrouvé à part, parce que la passion de notre Rédempteur est bien différente de la nôtre : lui, sans une faute, a supporté ce que, nous, nous endurons par notre faute. Il a voulu de son plein gré se soumettre à la mort vers laquelle nous-mêmes marchons, malgré nous.

5. Le texte poursuit : « *Alors le disciple qui était arrivé le premier au tombeau entra lui aussi<sup>l</sup>.* » Jean entra derrière Pierre. Arrivé le premier, il entra le second. Il est connu, frères, qu'à la fin du monde, même le peuple juif sera rassemblé dans la foi au Rédempteur. Paul l'atteste quand il dit : « *jusqu'à ce que soit entrée la totalité des païens, et ainsi tout Israël sera sauvé<sup>m</sup>.* ».

*Il vit et il crut<sup>n</sup>.* Selon vous, frères, qu'a-t-il cru ? que le Seigneur qu'il cherchait était ressuscité ? certainement pas, car il faisait encore sombre au tombeau ; de plus, les paroles qui suivent s'opposent à cette façon de voir : « *Il ne*

1. Rebutés par l'humiliation de la Passion, ils l'ont repoussée, alors qu'elle était un travail pour les sauver.

(l. 100) cum dicitur : « *Nondum enim sciebat scripturas, quia oportet eum a mortuis resurgere*<sup>o</sup>. » Quid ergo uidit et quid credidit ? *uidit lintheamina posita* et credidit quod mulier  
 15 dixerat de monumento Dominum fuisse sublatum<sup>p</sup>. Qua in re diuinae dispensationis magnitudo pensanda est, quod discipulorum corda et accenduntur ut quaerant, et differuntur ne inueniant, quatenus infirmitas animi ipso suo maerore cruciata purgator ad inueniendum fiat, et tanto ualidius  
 20 teneat cum inuenerit, quanto tardius inuenit quod quaerebat.

6. Haec sub breuitate, fratres carissimi, de euangelica lectione transcurrimus ; nunc restat ut de ipsa tantae sollemnitatis nobilitate aliquid loquamur. Hanc enim recte nobilitatem sollemnitatis dicam, quia sollemnitates ceteras  
 5 antecedit. Sicut enim in sacro eloquio sancta sanctorum uel Cantica canticorum pro sui magnitudine dicuntur, ita haec festiuitas recte dici potest sollemnitas sollemnitatum. Ex hac quippe sollemnitate exemplum nobis resurrectionis datum est, spes caelestis patriae aperta, et facta superni regni iam  
 10 praesumptibilis gloria. Per hanc electi, qui quamuis in tranquillitatis sinu, tamen apud inferni claustra tenebantur, ad paradisi amoena reducti sunt. Quod ante passionem dixit, in resurrectione sua Dominus impleuit : « *Si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me*<sup>a</sup>. » Omnia etenim traxit, qui de  
 15 electis suis apud inferos nullum reliquit. Omnia abstulit, utique electa. Neque etenim infideles quosque et pro suis criminibus aeternis suppliciis deditos, ad ueniam Dominus resurgendo reparauit, sed illos ex inferni claustris rapuit, quos suos in fide et actibus recognouit. Vnde recte etiam  
 20 per Osee dicit : « *Ero mors tua, o mors ; ero morsus tuus, inferne*<sup>r</sup>. » Id namque quod occidimus, agimus ut penitus

o. Jn 20, 9 p. cf. Jn 20, 6 q. Jn 12, 32 r. Os 13, 14

1. Cf. AUGUSTIN, *Tract. in Iob.* 120, 9 (CCL 36, p. 664).

*comprenait pas encore les Écritures, selon lesquelles il devait ressusciter des morts*<sup>o</sup>. » Alors qu'a-t-il vu et qu'a-t-il cru ? *il a vu les linges posés là*, et il a cru ce que la femme avait dit : le Seigneur avait été enlevé du tombeau<sup>p</sup>. Là, il faut admirer la magnificence de la conduite de Dieu : il enflamme le cœur des disciples afin qu'ils cherchent, mais fait attendre la découverte, afin que la faiblesse de l'âme, crucifiée par son propre chagrin, soit purifiée pour trouver, et qu'ayant découvert ce qu'elle cherchait, elle le tienne avec d'autant plus de force qu'elle avait mis plus de temps à le découvrir.

6. Voilà ce que nous avons brièvement parcouru, frères très chers, à propos de la lecture de l'Évangile ; il nous reste maintenant à parler un peu de l'excellence de cette si grande solennité. Je puis dire à juste titre : l'excellence de cette solennité, car elle devance toutes les autres. Tout comme on parle, dans la sainte Écriture, du Saint des Saints ou du Cantique des cantiques en raison de leur grandeur, ainsi peut-on appeler à bon droit cette fête la solennité des solennités. En elle nous a été donnée une image de la Résurrection, a été ouverte l'espérance de la patrie céleste et rendue désormais accessible la gloire du royaume d'en-haut. Par elle ont été ramenés aux douceurs du paradis les élus que retenaient les portes des enfers, même s'ils y étaient dans la tranquillité. Ce qu'il avait dit avant sa passion, le Seigneur l'accomplit dans sa résurrection : « *Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi*<sup>r</sup>. » Il a, en effet, tout attiré, lui qui n'a laissé aucun de ses élus aux enfers. Il a tout enlevé, tout ce qui était élu. Car, par sa résurrection, le Seigneur n'a pas ramené pour le pardon ceux qui avaient refusé leur foi et ceux qui étaient voués aux peines éternelles à cause de leurs méfaits, mais il a arraché aux portes de l'enfer ceux qu'il a reconnus pour siens dans leur foi et leurs actes. Aussi dit-il par la bouche d'Osée avec justesse : « *Ô mort, je serai ta mort ; enfer, je serai ta morsure*<sup>r</sup>. » Car de ce que nous

non sit. Ex eo etenim quod mordemus, partem abstrahimus, partemque relinquimus. Quia ergo in electis suis funditus occidit mortem, mors mortis exstitit. Quia uero ex inferno  
 25 partem abstulit et partem reliquit, non occidit funditus, sed momordit infernum. Ait ergo : « *Ero mors tua, o mors* », ac si aperte dicat quia in electis meis te funditus perimo ; « *ero morsus tuus, inferne* », quia sublatis eis, te ex parte transfigo. Quae est ergo ista sollemnitas quae inferni claustra destruxit  
 30 et ianuas nobis regni caelestis aperuit ? Inquiratur subtilius nomen eius. Requiritur egregius praedicator.

7. Videamus quid de eius aestimatione denuntiet. Ait enim : « *Etenim pascha nostrum immolatus est Christus*. »  
 (l. 140) Si igitur pascha Christus, pensandum nobis est quid de pascha lex loquitur, ut indagemus subtilius an de Christo  
 PL 1178 5 dicta uideantur. | Moyses quippe ait : « *Sument de sanguine agni ac ponent super utrumque postem et in superliminari-bus domorum in quibus comedent illum ; et edent carnes nocte illa assas igni et azymos panes cum lactucis agrestibus. Non comedetis ex eo crudum quid, nec coctum aqua, sed*  
 10 *assum tantum igni. Caput cum pedibus eius et intestinis uorabitis, nec remanebit ex eo quidquam usque mane. Si quid residui fuerit, igni comburetis.* » Vbi et additur : « *Sic autem comedetis illud. Renes uestros accingetis, calceamenta habebitis in pedibus, tenentes baculos in manibus, et come-*  
 15 *detis festinantes*. » Quae uidelicet cuncta magnam nobis aedificationem pariunt, si fuerint mystica interpretatione

s. 1 Co 5, 7 t. Ex 12, 7-11

1. Cf. *Moralia* XII, 11, 9-21 (CCL 143A, p. 637-638).

2. L'expression *praedicator egregius*, pour désigner saint Paul (cf. 1 Tm 2, 7 ; 2 Tm 1, 11), se rencontre environ soixante-dix fois chez Grégoire (en particulier dans *Hom. Eu.* 4, 3 – où elle n'a pas été soulignée ; 20, 9 ; 22, 6 ; 27, 6 ; 32, 5 ; 36, 12 ; 37, 1). Grégoire dit aussi, mais rarement : *doctor egre-*

tuons, nous obtenons la disparition totale, et de ce que nous mordons, nous ôtons une part, nous en laissons une autre. Ainsi donc, puisque, en ses élus, il a tué radicalement la mort, il a été la mort de la mort ; mais comme de l'enfer il a ôté une partie et laissé l'autre, il n'a pas tué radicalement, il a mordu l'enfer. Il dit donc : « *Ô mort, je serai ta mort* », comme s'il affirmait ouvertement : en mes élus, je t'anéantis ; « *enfer, je serai ta morsure* », parce que, en t'enlevant mes élus, je te transperce en partie<sup>1</sup>. Quelle est donc cette solennité qui a détruit les portes de l'enfer et nous a ouvert les portes du royaume des cieux ? Examinons plus attentivement son nom. Adressons-nous au prédicateur par excellence<sup>2</sup>.

7. Voyons ce qui, à ses yeux, fait le prix de ce nom. Il déclare : « *Le Christ, notre Pâque, a été immolé*. » Si le Christ est la Pâque, nous devons donc considérer ce que la Loi dit de la Pâque pour rechercher de façon plus précise si ces paroles peuvent s'appliquer au Christ. Moïse dit : « *Ils prendront du sang de l'agneau, ils en mettront sur les deux montants et sur le linteau des maisons où ils le mangeront ; ils mangeront cette nuit-là sa chair rôtie au feu et des pains azymes avec des herbes amères. Vous ne mangerez rien de cru ni de cuit à l'eau, mais seulement rôti au feu. Vous dévorerrez la tête, les pattes et les entrailles, et il n'en restera rien jusqu'au matin. S'il en reste, vous le brûlerez au feu. Voici, ajoute-t-il, comment vous le mangerez : vous aurez les reins ceints, les sandales aux pieds, le bâton en main, et vous mangerez à la hâte*. » Tous ces détails nous donnent une bienfaisante lumière, si l'on en cherche la signification

*gius* et *magister egregius* (il n'emploie qu'une fois par ailleurs l'adjectif *egregius*). Il est intéressant de noter que Pierre de Cava, dans le *Commentaire sur le Premier Livre des Rois*, naguère attribué à Grégoire, dit habituellement *doctor egregius*.

discussa. Quis namque sit sanguis agni, non iam audiendo sed bibendo didicistis. Qui sanguis super utrumque postem ponitur, quando non solum ore corporis, sed etiam ore cordis hauritur. In utroque etenim poste agni sanguis est positus, quando sacramentum passionis illius cum ore ad redemptionem sumitur, ad imitationem quoque intente mente cogitatur. Nam qui sic Redemptoris sui sanguinem accipit, ut imitari passionem illius necdum uelit, in uno poste sanguinem posuit, qui etiam in superliminaribus domorum ponendus est. Quid enim spiritaliter domus, nisi mentes nostras accipimus, in quibus per cogitationem inhabitamus ? Cuius domus superliminare est ipsa intentio, quae praeminet actioni. Qui igitur intentionem cogitationis suae ad imitationem dominicae passionis dirigit, in superliminare domus agni sanguinem ponit. Vel certe domus nostrae ipsa sunt corpora, in quibus, quousque uiuimus, habitamus. Et in superliminare domus agni sanguinem ponimus, quia crucem passionis illius in fronte portamus.

De quo adhuc agno subditur : « *Et edent carnes nocte illa assas igni<sup>u</sup>.* » In nocte quippe agnum comedimus, qui in sacramento modo dominicum corpus accipimus, quando adhuc ab inuicem nostras conscientias non uidemus. Quae tamen carnes agni assandae sunt, quia nimirum dissoluit carnes, quas aqua coxerit ; quas uero ignis sine aqua excoquit, roborat. Carnes itaque agni nostri ignis coxit, quia eum ipsa uis passionis illius ad resurrectionem ualentiosem reddidit atque ad incorruptionem roborauit. Qui enim ex morte conualuit, uidelicet carnes illius ab igne duruerunt. Vnde etiam per psalmistam dicit : « *Exaruit uelut testa uirtus mea<sup>v</sup>.* » Quid namque est testa ante ignem, nisi molle

u. Ex 12, 8 v. Ps 21, 16

1. Cf. AUGUSTIN, *Tract. in Iob.* 55, 1, 25-27 (CCL 36, p. 463).

spirituelle. Ce qu'est, en effet, le sang de l'agneau, vous l'avez appris, non en entendant parler, mais en le buvant. On marque de ce sang les deux montants, quand on l'absorbe non seulement par la bouche du corps, mais aussi par celle du cœur. On met du sang de l'agneau sur les deux montants, quand non seulement on reçoit le sacrement de sa passion par la bouche pour être racheté, mais quand aussi on le considère attentivement pour l'imiter. Car si l'on reçoit le sang de son Rédempteur sans vouloir encore imiter sa passion, on met son sang sur un seul montant, alors qu'on devrait en mettre aussi sur le linteau de la maison. Au sens spirituel, en effet, qu'entendons-nous par maison, sinon notre intelligence où nous habitons par la pensée ? Et le linteau de la maison, c'est l'intention même qui préside à l'action. Celui qui dirige l'attention de son esprit vers l'imitation de la passion du Seigneur met le sang de l'agneau sur le linteau de sa maison. A moins que nos maisons ne soient les corps dans lesquels nous habitons aussi longtemps que nous vivons. Nous mettons le sang de l'agneau sur le linteau de notre maison, puisque nous portons sur notre front la croix de sa passion<sup>1</sup>.

Le texte dit encore à propos de cet agneau : « *Ils mangeront cette nuit-là sa chair rôtie au feu<sup>v</sup>.* » C'est dans la nuit que nous mangeons l'agneau, nous qui recevons le corps du Seigneur seulement sous le signe d'un sacrement, sans voir encore les uns les autres nos consciences. Les chairs de l'agneau doivent être rôties au feu, car le feu amollit la viande cuite à l'eau, alors que, sans l'eau, il la rend ferme. Un feu a cuit les chairs de notre agneau, car la violence même de sa passion l'a rendu plus fort pour la résurrection et l'a affermi jusqu'à l'incorruptibilité. Celui qui est sorti plus fort de la mort, ses chairs se sont raffermies par le feu. C'est pourquoi il est dit par la bouche du psalmiste : « *Ma force s'est desséchée comme un tesson<sup>v</sup>.* » Qu'est-ce qu'un tesson avant de passer par le feu, sinon de la glaise molle ?

(l. 180) lutum ? Sed ei ex igne agitur ut solidetur. Virtus ergo humanitatis eius uelut testa exaruit, quia ab igne passionis ad uirtutem incorruptionis creuit.

PL 1179 8. Sed sola Redemptoris nostri percepta sacramenta ad ueram sollemnitatem mentis non sufficiunt, nisi eis quoque et bona opera iungantur. Quid enim | prodest corpus et sanguinem illius ore percipere, et ei peruersis moribus  
5 contraire ? Vnde bene adhuc ad comedendum subditur : « *et azymos panes cum lactucis agrestibus* » . Panes quippe sine fermento comedit qui recta opera sine corruptione uanae gloriae exercet, qui mandata misericordiae sine admixtione peccati exhibet, ne peruerse diripiat quod quasi recte dispensat. Hoc quoque peccati fermentum bonae suae actioni  
10 miscuerant, quibus prophetae uoce per increpationem Dominus dicebat : « *Venite ad Bethel et impie agite* » . Atque post pauca : « *Et sacrificate de fermentato laudem* » . De fermentato namque laudem immolat qui Deo sacrificium  
15 de rapina parat. Lactucae uero agrestes ualde amarae sunt. Carnes ergo agni cum lactucis agrestibus sunt edendae, ut cum corpus Redemptoris accipimus, nos pro peccatis nostris in fletibus affligamus, quatenus ipsa amaritudo paenitentiae abstergat a mentis stomacho peruersae humorem  
20 uitae.

(l. 200) Vbi et subditur : « *Non comedetis ex eo crudum quid, nec coctum aqua* » . Ecce iam nos ipsa uerba historiae ab intellectu historico repellunt. Numquid, fratres carissimi, israeliticus ille populus in Aegypto constitutus comedere agnum  
25 crudum consueuerat, ut ei lex dicat : « *Non comedetis ex eo crudum quid* » ? Vbi et additur : « *neque coctum aqua* » . Sed quid aqua, nisi humanam scientiam designat, iuxta hoc quod

w. Ex 12, 8 x. Am 4, 4 y. Am. 4, 5 z. Ex 12, 9

C'est le feu qui le rend solide. La force de l'humanité du Seigneur s'est desséchée comme un tesson, puisque le feu de la Passion l'a haussée jusqu'à avoir la force de l'incorruptibilité.

8. Recevoir seulement les sacrements de notre Rédempteur ne suffit pas à une vraie solennité spirituelle, si ne s'y joignent aussi les bonnes œuvres. Que sert de recevoir par la bouche son corps et son sang, si c'est pour s'opposer à lui par des mœurs perverses ? C'est pourquoi le texte a soin d'ajouter à ce qu'il faut manger : « *des pains azymes avec des herbes amères* » . Il mange des pains non fermentés, celui qui fait des œuvres justes sans les gâter par la vaine gloire, celui qui accomplit les commandements de la miséricorde sans que s'y mêle le péché : ainsi il ne dissipe pas en déviant ce qu'il dispense avec une certaine rectitude. Quant à ce ferment de péché, ils l'avaient aussi mêlé à leurs œuvres bonnes, ceux à qui, par la voix du prophète, le Seigneur disait en leur faisant reproche : « *Venez à Béthel et péchez* » . Et un peu plus loin : « *Offrez avec du levain un sacrifice de louange* » . Celui qui prépare un sacrifice à Dieu à partir d'un vol offre du levain en sacrifice de louange. Quant aux herbes sauvages, elles sont très amères. Il faut en manger avec la chair de l'agneau ; ainsi, quand nous recevons le corps du Rédempteur, nous nous affligeons dans les larmes à cause de nos péchés, jusqu'à ce que l'amertume de la pénitence enlève de l'estomac de l'âme l'aigreur d'une vie perverse.

Le texte ajoute : « *Vous n'en mangerez rien de cru ni de cuit à l'eau* » . Les paroles mêmes du texte écartent toute interprétation littérale. Serait-ce, frères très chers, que le peuple d'Israël avait pris en Égypte l'habitude de manger l'agneau cru pour que la Loi lui dise : « *Vous n'en mangerez rien de cru* » ? Le texte dit ensuite : « *ni rien de cuit à l'eau* » . Que désigne l'eau, sinon la science humaine, selon

per Salomonem sub haereticorum uoce dicitur : « *Aquae furtivae dulciores sunt*<sup>a</sup> » ? Quid crudae agni carnes, nisi  
 30 inconsideratam ac sine reuerentia cogitationis relictam illius humanitatem ? Omne enim quod subtiliter cogitamus, quasi mente coquimus. Sed agni caro nec cruda edenda est, nec  
 35 aqua cocta, quia Redemptor noster nec purus homo aestimandus est, neque per humanam sapientiam qualiter incarnari Deus potuit cogitandus. Omnis enim qui Redemptorem nostrum purum hominem credit, quid iste aliud quam agni carnes crudas comedit, quas uidelicet coquere per diuinitatis eius intelligentiam noluit ? Omnis uero qui incarnationis eius mysteria iuxta humanam sapientiam discutere conatur,  
 40 carnes agni aqua uult coquere, id est dispensationis eius mysterium per dissolutam uult scientiam penetrare. Qui igitur paschalis gaudii sollemnitate celebrare desiderat, agnum nec aqua coquat, nec crudum comedat, ut neque per humanam sapientiam profunditatem incarnationis illius penetrare appetat, neque in eum tamquam in hominem purum credat, sed assas igni comedat, ut dispensari omnia per sancti Spiritus potentiam sciat.

De quo adhuc recte subiungitur : « *Caput cum pedibus et intestinis uorabitis*<sup>b</sup> », quia Redemptor noster est  $\alpha$  et  $\omega$ <sup>c</sup>,  
 PL 1180 50 Deus uidelicet ante saecula et homo in fine saeculorum. Sicut iam praediximus, fratres, Paulo attestante didicimus quia *caput Christi Deus*<sup>d</sup>. Caput ergo agni uorare est diuinitatem illius fide percipere. Pedes uero agni uorare est uestigia humanitatis eius amando et imitando perquirere.

a'. Pr 9, 17 b'. Ex 12, 9 c'. cf. Ap 1, 8 d'. 1 Co 11, 3

1. La mention des hérétiques et l'exégèse « équilibrée » de la préparation culinaire, – ni cru, ni cuit à l'eau –, montrent bien l'acuité persistante, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, des débats sur la christologie. Grégoire avait lui-même combattu, lors de son séjour à Constantinople, les opinions hérétiques d'un patriarche de cette ville concernant la résurrection, c'est du moins ce qu'il affirme dans les *Moralia* XIV, 72 (SC 212, p. 434) ; cf. Y.-M. DUVAL, « La discussion entre l'apocrysaire Grégoire et le patriarche Eutychios au sujet

les paroles mises par Salomon dans la bouche des hérétiques : « *Les eaux cachées sont plus douces*<sup>a</sup> » ? Que signifie la chair crue de l'agneau, sinon son humanité, si l'on néglige de la considérer avec attention et respect ? Tout ce que nous pensons en l'approfondissant, nous le cuisons pour ainsi dire avec le feu de l'intelligence. Mais la chair de l'agneau ne doit pas être mangée crue, ni cuite à l'eau, car il ne faut pas considérer notre Rédempteur comme un pur homme, ni chercher avec la sagesse humaine comment Dieu a pu s'incarner. Quiconque croit que notre Rédempteur est un pur homme, que mange-t-il d'autre que la chair crue de l'agneau, qu'il n'a pas voulu cuire par l'attention à sa divinité ? Quiconque essaie de déchiffrer le mystère de son incarnation selon la logique humaine veut cuire à l'eau la chair de l'agneau, c'est-à-dire pénétrer son mystérieux dessein de salut avec une science inconsistante. Celui donc qui désire célébrer la solennité de la joie pascale, qu'il ne cuise pas l'agneau à l'eau et ne le mange pas cru ; en d'autres termes, qu'il ne désire pas sonder avec la sagesse humaine la profondeur de son incarnation, et ne croie pas non plus en lui comme en un pur homme, mais qu'il mange sa chair rôtie au feu, c'est-à-dire qu'il sache que tout est disposé par la puissance de l'Esprit Saint<sup>1</sup>.

Le texte ajoute alors très justement : « *Vous dévorerez la tête, les pattes et les entrailles*<sup>b</sup>. » C'est que notre Rédempteur est l'Alpha et l'Oméga<sup>c</sup>, c'est-à-dire Dieu avant les siècles et homme à la fin des siècles. Comme nous l'avons déjà dit, frères, nous avons appris du témoignage de Paul que *la tête du Christ, c'est Dieu*<sup>d</sup>. Dévorer la tête de l'agneau, c'est donc percevoir par la foi sa divinité. Dévorer ses pattes, c'est suivre les traces de son humanité en l'aimant

de la résurrection de la chair », dans *Grégoire le Grand*, p. 347-366. Mais la question christologique était aussi à l'arrière-plan de l'affaire des Trois Chapitres qui séparait une partie de l'Église d'Italie du Nord et l'Église de Rome.

55 Quid uero sunt intestina, nisi uerborum illius occulta et  
 mystica mandata ? Quae tunc uoramus, cum uerba uitae  
 cum auiditate sumimus. In quo *deuorationis* uerbo quid  
 aliud quam pigritiae nostrae torpor reprehenditur ? Qui eius  
 uerba atque mysteria et per nosmetipsos non requirimus, et  
 60 dicta ab aliis audimus inuiti.

*Non remanebit ex eo quidquam usque mane<sup>e</sup>*, quia  
 eius dicta magna sunt sollicitudine discutienda, quatenus  
 priusquam dies resurrectionis appareat, in hac praesentis  
 (l. 240) uitae nocte omnia mandata illius intelligendo et operando  
 65 penetrentur. Sed quia ualde est difficile ut omne sacrum  
 eloquium possit intelligi et omne eius mysterium penetrari,  
 recte subiungitur : « *Si quid autem remanserit, igni combu-  
 retis<sup>f</sup>*. » Quod ex agno remanet igni comburimus, quando  
 70 hoc quod de mysterio incarnationis eius intelligere et pene-  
 trare non possumus, potestati sancti Spiritus humiliter  
 reseruamus, ut non superbe quis audeat uel contemnere uel  
 denuntiare quod non intelligit, sed hoc igni tradat cum  
 sancto Spiritui reseruatur.

9. Quia igitur qualiter edendum sit pascha cognouimus,  
 nunc a qualibus edi debeat agnoscamus. Sequitur : « *Sic  
 autem comedetis illum. Renes uestros accingetis<sup>g</sup>*. » Quid in  
 renibus nisi delectatio carnis accipitur ? Vnde et psalmista  
 5 postulat dicens : « *Vre renes meos<sup>h</sup>*. » Si enim uoluptatem  
 libidinis in renibus esse nesciret, eos uri minime petisset.  
 Vnde quia potestas diaboli in humano genere maxime  
 per luxuriam praeualuit, de illo uoce dominica dicitur :  
 « *Potestas eius in lumbis eius<sup>i</sup>*. » Qui ergo pascha comedit,  
 10 habere renes accinctos debet, ut qui sollempnitatem resur-  
 rectionis atque incorruptionis agit, corruptioni iam per

e<sup>r</sup>. Ex 12, 10 f<sup>r</sup>. Ex 12, 10 g<sup>r</sup>. Ex 12, 11 h<sup>r</sup>. Ps 25, 2 i<sup>r</sup>. Jb 40, 11

et en l'imitant. Quant aux entrailles, que sont-elles, sinon les  
 commandements secrets et mystérieux que font connaître  
 ses paroles ? Nous les dévorons quand nous prenons avec  
 avidité les paroles de vie. Par ce mot *déuorer*, que nous est-  
 il reproché, sinon l'inertie de notre paresse ? Car nous ne  
 recherchons pas de nous-mêmes ses paroles et ses mystères,  
 et écoutons à contrecœur ce que les autres nous en disent.

*Il n'en restera rien jusqu'au matin<sup>e</sup>*. Cela veut dire que,  
 pendant la nuit de la vie présente, avant que ne se lève le  
 jour de la Résurrection, il nous faut scruter avec grand soin  
 ses instructions, pour pénétrer tout ce qu'il commande, tout  
 en le comprenant et le mettant en pratique. Mais comme il  
 est très difficile de comprendre toute la sainte Écriture et de  
 pénétrer tout son mystère, il est dit ensuite avec justesse :  
 « *S'il reste quelque chose, vous le brûlerez au feu<sup>f</sup>*. » Nous  
 brûlons au feu ce qui reste de l'agneau, quand nous résér-  
 vons humblement à la puissance de l'Esprit Saint ce que  
 nous ne pouvons pas comprendre et pénétrer dans le mys-  
 tère de son incarnation. Ainsi, que personne n'ose par  
 orgueil mépriser ou critiquer ce qu'il ne comprend pas, mais  
 qu'il le livre au feu en s'en remettant à l'Esprit Saint.

9. Nous savons donc comment il faut manger la Pâque.  
 Apprenons maintenant dans quelles dispositions il faut être  
 pour la manger : « *Voici comment vous la mangerez : vous  
 aurez les reins ceints<sup>g</sup>*. » Que désignent les reins, sinon le  
 plaisir charnel ? Aussi le psalmiste réclame-t-il : « *Passe mes  
 reins au feu<sup>h</sup>*. » S'il n'avait su que le plaisir charnel se trou-  
 vait dans les reins, il n'aurait pas demandé que ceux-ci soient  
 passés au feu. Le pouvoir du diable sur le genre humain l'a  
 emporté surtout par la luxure, comme cela ressort de cette  
 parole prononcée par le Seigneur : « *Sa force est dans ses  
 reins<sup>i</sup>*. » Qui donc mange la Pâque doit avoir les reins  
 ceints : ainsi, qui célèbre la solennité de la résurrection et de  
 l'incorruptibilité ne doit plus donner prise à la corruption

(l. 260) uitia nulli subiaceat, uoluptates edomet, carnem a luxuria  
 15 restringat. Neque etenim cognouit quae sit sollemnitas  
 incorruptionis, qui adhuc per incontinentiam corruptioni  
 30 subiacet. Haec quibusdam dura sunt, sed angusta porta est  
 quae ducit ad uitam<sup>j</sup>. Et habemus iam multa exempla conti-  
 nentium.

Vnde et bene adhuc subditur : « *Calceamenta habebitis in  
 pedibus<sup>k</sup>.* » Quid sunt etenim pedes nostri nisi opera ? quid  
 20 uero calceamenta nisi pelles mortuorum animalium ?  
 Calceamenta autem pedes muniunt. Quae uero sunt mortua  
 animalia, ex quorum pellibus nostri muniuntur pedes nisi  
 antiqui patres, qui nos ad aeternam patriam praecesserunt ?  
 Quorum dum exempla conspicimus, nostri operis pedes  
 PL 1181 25 munimus. Calceamenta ergo in pedibus habere est mor-  
 tuorum uitam conspiciere et nostra uestigia a peccati uulnere  
 custodire. *Tenentes baculos manibus<sup>l</sup>.* Quid lex per baculum  
 nisi pastorem custodiam designat ? Et notandum quod  
 prius praecipimur renes accingere, postmodum baculos  
 30 tenere, quia illi debent curam pastorem suscipere, qui iam  
 in suo corpore sciunt fluxa luxuriae edomare, ut cum aliis  
 fortia praedicant, ipsi desideriis mollibus eneruiter non suc-  
 cumbant.

Bene autem subditur : « *Et comedetis festinantes<sup>m</sup>.* »  
 35 Notate, fratres, notate quod dicitur *festinantes*. Mandata  
 (l. 280) Dei, mysteria Redemptoris, caelestis patriae gaudia, cum  
 festinatione cognoscite et praecepta uitae cum festinatione  
 implere curate. Quia enim adhuc hodie licet bene agere sci-  
 mus, utrum cras liceat ignoramus. Festinantes ergo pascha  
 40 comedite, id est ad sollemnitatem patriae caelestis anhelate.  
 Nemo in huius uitae itinere torpeat, ne in patria locum per-

j. cf. Mt 7, 14 k. Ex 12, 11 l. Ex 12, 11 m. Ex 12, 11.

des vices, mais dompter ses plaisirs et garder sa chair de la  
 luxure. Il ne sait pas ce qu'est la solennité de l'incorruptibi-  
 lité, celui qui donne encore prise par son incontinence à la  
 corruption. Ces paroles sont dures à entendre pour certains,  
 mais étroite est la porte qui mène à la vie<sup>j</sup>. Et nous avons  
 déjà beaucoup d'exemples de personnes qui vivent la conti-  
 nence.

Aussi le texte dit-il encore très justement : « *Vous aurez  
 des sandales aux pieds<sup>k</sup>.* » Que sont en effet nos pieds, sinon  
 nos œuvres ? des sandales, sinon des peaux d'animaux  
 morts ? Or, les sandales protègent les pieds. Qui sont donc  
 ces animaux morts dont les peaux nous protègent les pieds,  
 sinon les anciens Pères qui nous ont précédés dans la patrie  
 éternelle ? Quand nous regardons les exemples qu'ils nous  
 donnent, nous protégeons les pieds de l'action. Avoir des  
 sandales aux pieds, c'est donc regarder la vie de ceux qui  
 sont morts et préserver nos pas du péché qui nous blesse.  
*Tenant le bâton en main<sup>l</sup>* : que désigne la Loi par le bâton,  
 sinon la charge pastorale ? Il faut remarquer qu'elle nous  
 prescrit d'abord de nous ceindre les reins, puis de prendre  
 le bâton : ne doivent, en effet, assumer une charge pastorale  
 que ceux qui savent déjà dompter les impulsions de la luxure  
 dans leur propre chair. Il ne faudrait pas qu'en prêchant la  
 force aux autres, ils cèdent lâchement aux désirs amollis-  
 sants.

Le texte ajoute à juste raison : « *Et vous mangerez à la  
 hâte<sup>m</sup>.* » Remarquez bien, frères, qu'il est dit : « *à la hâte* ». Hâtez-vous de connaître les commandements de Dieu, les mystères du Rédempteur, les joies de la patrie céleste, et hâtez-vous d'accomplir avec soin les préceptes de la vie. Nous savons qu'aujourd'hui nous pouvons faire le bien ; pourrions-nous le faire demain ? nous l'ignorons. Mangez donc la Pâque à la hâte, c'est-à-dire aspirez à la solennité de la patrie céleste ! Que personne ne traîne sur le chemin de cette vie, de peur de perdre sa place dans la patrie ! Que



dat. Nemo moras ad appetenda studia innectat, sed coepta perficiat, ne minime liceat implere quod inchoat. Si ad amorem pigri non sumus, adiuuat ipse quem amamus, Iesus  
45 Christus Dominus noster, qui uiuit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia saecula saeculorum. Amen.

personne n'entrave l'élan de ses désirs ! Mais qu'on achève ce qu'on a entrepris, de crainte de ne pouvoir rien mener à terme de ce qu'on a commencé. Si nous ne sommes pas paresseux pour aimer, nous sommes aidés par celui que nous aimons, Jésus Christ, notre Seigneur, qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXIII

Lc 24, 13-35

L'apparition aux disciples d'Emmaüs

Homélie prononcée en la basilique Saint-Pierre le mardi de  
Pâques 17 avril 591.

## Homilia XXIII

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

*In illo tempore, duo ex discipulis ibant in castellum, quod erat in spatio stadiorum sexaginta ab Ierusalem, nomine Emmaus, et ipsi loquebantur ad inuicem de his omnibus quae acciderant. Et factum est, dum fabularentur et secum*  
5 *quaererent, et ipse Iesus appropinquans ibat cum illis. Oculi autem illorum tenebantur, ne eum agnoscerent. Et ait ad illos: « Qui sunt hi sermones quos confertis ad inuicem ambulantes et estis tristes? » Et respondens unus, cui nomen Cleopas, dixit ei: « Tu solus peregrinus es in Ierusalem et*  
10 *non cognouisti quae facta sunt in illa his diebus! » Quibus ille dixit: « Quae? » Et dixerunt: « De Iesu Nazareno, qui fuit uir propheta, potens in opere et sermone coram Deo et omni populo; et quomodo tradiderunt eum summi sacerdotes et principes nostri in damnationem mortis, et crucifixerunt eum. Nos autem sperabamus quia ipse esset redempturus Israel. Et nunc super haec omnia, tertia dies est quod haec facta sunt. Sed et mulieres quaedam ex nobis terruerunt nos, quae ante lucem fuerunt ad monumentum, et non inuento corpore eius, uenerunt dicentes se etiam uisionem angelorum uidisse, qui dicunt eum uiuere. Et abierunt quidam ex nostris ad monumentum et ita inuenerunt sicut mulieres dixerunt, ipsum uero non uiderunt. » Et ipse dixit ad eos: « O stulti et tardi corde \ ad credendum in omnibus quae locuti sunt prophetae! Nonne haec oportuit pati*

## Homélie XXIII

### Lecture du saint Évangile selon Luc

*En ce temps-là, deux des disciples allaient à un village du nom d'Emmaüs, à soixante stades de Jérusalem, et ils parlaient entre eux de tout ce qui était arrivé. Or, tandis qu'ils devisaient et discutaient ensemble, Jésus en personne s'approcha et fit route avec eux. Mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître. Il leur dit: « Quels sont ces propos que vous échangez en marchant et vous êtes tout tristes? » L'un d'eux, nommé Cléophas, lui répondit: « Tu es bien le seul étranger à Jérusalem à ne pas savoir ce qui s'y est passé ces jours-ci! » « Quoi donc? », leur dit-il. Ils répondirent: « Ce qui est arrivé à Jésus de Nazareth, qui fut un prophète puissant en action et en parole devant Dieu et devant tout le peuple; comment nos grands prêtres et nos chefs l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont crucifié. Nous espérions, nous, que c'était lui qui libérerait Israël. Mais en plus de tout cela, voilà deux jours que ces choses se sont passées. Quelques femmes qui sont des nôtres nous ont bouleversés: s'étant rendues avant le jour au tombeau et n'y ayant pas trouvé son corps, elles sont revenues nous dire qu'elles ont même eu la vision d'anges qui le déclarent vivant. Quelques-uns des nôtres sont allés au tombeau et ont trouvé les choses comme les femmes avaient dit; mais lui, ils ne l'ont pas vu. » Alors il leur dit: « Esprits sans intelligence et lents à croire tout ce qu'ont dit les prophètes! Ne fallait-il pas que le Christ*

25 *Christum et ita intrare in gloriam suam ? » Et incipiens a Moïse et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus scripturis quae de ipso erant. Et appropinquauerunt castello, quo ibant. Et ipse se finxit longius ire. Et coegerunt illum, dicentes : « Mane nobiscum, quoniam aduesperascit et inclinata est iam dies ». Et intrauit cum illis. Et factum est, cum recumberet cum illis, accepit panem et benedixit et fregit et porrigebat illis. Et aperti sunt oculi eorum et cognouerunt eum et ipse euanuit ex oculis eorum. Et dixerunt ad inuicem : « Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur in uia et aperiret nobis scripturas ? » Et surgentes eadem hora regressi sunt in Ierusalem, et inuenerunt congregatos undecim et eos qui cum ipsis erant, dicentes quod surrexit Dominus uere et apparuit Simoni. Et ipsi narrabant quae gesta erant in uia, et quomodo cognouerunt eum in fractione panis.*

*endurât ces souffrances pour entrer dans sa gloire ? » Et, commençant par Moïse et parcourant tous les prophètes, il leur interpréta dans toutes les Écritures ce qui le concernait. Ils approchèrent du village où ils se rendaient. Et lui, feignit d'aller plus loin. Mais ils le pressèrent en disant : « Reste avec nous, car le soir tombe et le jour déjà touche à son terme ». Il entra avec eux. Or, une fois à table avec eux, il prit le pain, dit la bénédiction, puis le rompit et le leur donna. Leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs yeux. Et ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur ne brûlait-il pas en nous, tandis qu'il nous parlait sur le chemin et nous ouvrait les Écritures ? » A l'instant même, ils se levèrent et revinrent à Jérusalem. Ils trouvèrent réunis les Onze et leurs compagnons, qui leur dirent : « C'est bien vrai ! le Seigneur est ressuscité et il est apparu à Simon. » Et eux, racontaient ce qui s'était passé sur le chemin et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain.*

### Homilia lectionis eiusdem habita ad populum in basilica beati Petri apostoli

1. In cotidiana uobis sollemnitate laborantibus pauca loquenda sunt, et fortasse haec utilius proderunt, quia saepe et alimenta quae minus sufficiunt audius sumuntur. Lectionis ergo euangelicae summatim sensum statui non per  
5 singula uerba discutere, ne dilectionem uestram ualeat sermo prolixior expositionis onerare. Ecce audistis, fratres carissimi, quia duobus discipulis ambulantis in uia, non quidem credentibus, sed tamen de se loquentibus Dominus apparuit, sed eis speciem quam recognoscerent non ostendit. Hoc ergo egit foris Dominus in oculis corporis quod  
10 apud ipsos agebatur intus in oculis cordis. Ipsi namque apud semetipsos intus et amabant et dubitabant, eis autem Dominus foris et praesens aderat et quis esset non ostendebat. De se ergo loquentibus praesentiam exhibuit, sed de se  
15 dubitantibus cognitionis suae speciem abscondit. Verba quidem contulit, duritiam intellectus increpauit, scripturae sacrae mysteria, quae de se ipso erant aperuit, et tamen quia adhuc in eorum cordibus peregrinus erat a fide, *ire se longius finxit*<sup>a</sup>. *Fingere* namque *componere* dicimus, unde  
20 et *compositores* luti *figulos* uocamus. Nihil ergo simplex (l. 20) Veritas per duplicitatem fecit, sed talem se eis exhibuit in corpore, qualis apud illos erat in mente. Probandi autem erant, si hi qui eum etsi necdum ut Deum diligenter, saltem ut peregrinum amare potuissent. Sed quia esse extranei a  
25 caritate non poterant hi cum quibus Veritas gradiebatur, eum ad hospitium quasi peregrinum uocant. Cur autem dicimus : « uocant », cum illic scriptum sit : « *Et coegerunt*

a. Lc 24, 28

1. Goût de l'étymologie (cf. *Hom. Eu.* 27, 4) et du jeu de mots, mais *ingere*, « inventer », et *figulus*, « le potier », ont bien la même racine.

### Homélie sur cette lecture, prononcée devant le peuple dans la basilique du bienheureux Pierre, apôtre

1. A vous qui prenez la peine de venir chaque jour à l'office solennel, peu de choses sont à dire ; et peut-être ce peu de paroles sera-t-il plus utile, car souvent des aliments moins  
abondants sont pris avec plus d'avidité. J'ai donc décidé d'exposer sommairement le sens de la lecture évangélique, et non mot par mot, pour ne pas faire peser sur votre charité un commentaire trop prolix. Vous l'avez entendu, frères très chers, le Seigneur apparut à deux disciples qui  
marchaient sur la route : ils ne croyaient pas, et pourtant ils parlaient de lui. Mais il ne se montra pas à eux sous des traits qui pussent le faire reconnaître. Il réalisait au dehors pour  
leurs yeux de chair ce qui se passait au-dedans pour les yeux de leur cœur. Car en eux-mêmes, au-dedans, c'était à la fois l'amour et le doute, et au-dehors le Seigneur leur était présent, mais ne montrait pas qui il était. Ils parlaient de lui, il se montra présent ; mais comme ils doutaient de lui, il leur  
cacha les traits qui leur auraient permis de le reconnaître. Il conversa avec eux, il leur reprocha la dureté de leur intelligence ; il leur découvrit les mystères de la sainte Écriture qui le concernaient, et pourtant, puisque dans leur cœur, pour  
leur foi, il était encore un étranger, il *feignit d'aller plus loin*<sup>a</sup>. Nous employons *ingere* (« feindre ») au sens de *componere* (« façonner »), et c'est pourquoi nous appelons *figuli* ceux qui façonneront l'argile<sup>1</sup>. La Vérité, qui est simple, n'a rien fait par duplicité, mais s'est montrée à eux corporellement, telle qu'elle était dans leur esprit. Il fallait les éprouver pour voir si ceux qui ne l'aimaient pas encore comme Dieu pouvaient du moins l'aimer comme étranger. Ils ne pouvaient être étrangers à la charité, puisque la Vérité marchait avec eux, et ils l'invitent à être leur hôte comme on le fait pour un étranger. Pourquoi disons-nous : « ils l'invitent », alors qu'il

*eum*<sup>b</sup> » ? Ex quo nimirum exemplo colligitur quia peregrini ad hospitium non solum inuitandi sunt, sed etiam trahendi. Mensam ponunt, cibos afferunt, et Deum quem in scripturae | sacrae expositione non cognouerant, in panis fractione cognoscunt.

30  
PL 1183

2. Audiendo ergo praecepta Dei illuminati non sunt, faciendo illuminati sunt, quia scriptum est : « *Non auditores legis iusti sunt apud Deum, sed factores legis iustificabuntur*. » Quisquis ergo uult audita intelligere, festinet ea quae iam intelligere potuit opere implere. Ecce Dominus non est cognitus dum loqueretur, et dignatus est cognosci dum pas-  
5 citur. Hospitalitatem ergo, fratres carissimi, diligite, caritatis opera amate. Hinc enim per Paulum dicitur : « *Caritas fraternitatis maneat et hospitalitatem nolite obliuisci. Per hanc enim placuerunt quidam, angelis hospitio receptis*<sup>d</sup>. » Hinc Petrus ait : « *Hospitales in inuicem sine murmuratio-*  
10 *nibus*<sup>e</sup>. » Hinc ipsa Veritas dicit : « *Hospes fui et suscepistis me*<sup>f</sup>. » Opinata res est ualde et seniorum nostrorum nobis relatione tradita. Quidam paterfamilias cum tota domo sua  
15 magno hospitalitatis studio seruiebat ; cumque cotidie ad mensam suam peregrinos susciperet, quodam die peregrinus quidam inter alios uenit, ad mensam ductus est. Dumque paterfamilias ex humilitatis consuetudine aquam uellet in  
20 repente eum in cuius manibus aquam fundere uoluerat non

b. Lc 24, 29 c. Rm 2, 13 d. He 13, 1-2 e. 1 P 4, 9 f. Mt 25, 35

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 236, 3 (PL 38, 1211).

2. On peut relever l'indéterminé : *quidam peregrinus, quidam paterfamilias*. En fait, le *peregrinus* se révèle être le Christ, le *paterfamilias* ne pourrait-il pas être le propre père de Grégoire ? Cet *exemplum* n'a pas été repris dans les *Dialogues*. En revanche, il trouve un écho dans une anecdote concernant Grégoire lui-même dans la *Vita Gregorii* grecque (PL 75, 496-498) et dans la *Vita Gregorii* de JEAN DIACRE, I, 10 (PL 75, 66) : un

est écrit : « *ils le pressèrent*<sup>b</sup> » ? De cet exemple on peut conclure qu'il ne faut pas seulement inviter les étrangers comme hôtes, mais les entraîner. Les disciples mettent la table, apportent les mets, et reconnaissent dans la fraction du pain le Dieu qu'ils n'avaient pas reconnu quand il expliquait la sainte Écriture<sup>1</sup>.

2. En écoutant les commandements de Dieu, ils n'ont pas été éclairés ; en les pratiquant, ils ont été éclairés. Car il est écrit : « *Ce ne sont pas ceux qui écoutent la Loi qui sont justes devant Dieu, mais ceux qui la mettent en pratique seront justifiés*. » Celui donc qui veut comprendre ce qu'il a entendu, qu'il se hâte d'accomplir ce qu'il a déjà pu comprendre. Le Seigneur n'a pas été reconnu pendant qu'il parlait, mais a daigné se faire reconnaître pendant le repas offert. Aimez offrir l'hospitalité, frères très chers, aimez la pratique de la charité ! Paul nous dit : « *Que l'amour fraternel demeure en vous, et n'oubliez pas l'hospitalité ; grâce à elle, en effet, quelques-uns ont plu, donnant l'hospitalité à des anges*<sup>d</sup>. » Et Pierre dit : « *Pratiquez l'hospitalité les uns envers les autres sans murmurer*<sup>e</sup>. » Et la Vérité elle-même : « *J'étais un étranger et vous m'avez accueilli*<sup>f</sup>. » L'histoire est bien connue, nos Anciens nous en ont transmis le récit. Un père de famille, avec toute sa maison, pratiquait le service de l'hospitalité avec beaucoup de zèle<sup>2</sup>. Chaque jour, il recevait des étrangers à sa table. Un jour, vint entre autres un étranger, et on le conduisit à table. Le père de famille, avec son humilité habituelle, allait lui verser de l'eau sur les mains ; il se retourna pour prendre la cruche, mais soudain il ne trouva plus celui sur les mains de qui il voulait verser

naufagé, qui vient demander du secours à plusieurs reprises à Grégoire, était en fait l'ange du Seigneur ; et surtout JEAN DIACRE, II, 22 (PL 75, 95) qui raconte la même histoire que dans notre homélie, mais fait de Grégoire lui-même le *paterfamilias*.

inuenit. Cumque hoc factum secum ipse miraretur, eadem nocte ei Dominus per uisionem dixit : « Ceteris diebus me in membris meis, hesterno autem die me in memetipso suscepisti ». Ecce in iudicium ueniens dicit : « *Quod uni ex*  
 25 *minimis meis fecistis, mihi fecistis.* » Ecce ante iudicium cum per membra sua suscipitur, susceptores suos etiam per semetipsum requirit, et tamen nos ad hospitalitatis gratiam pigri sumus. Pensate, fratres, quanta hospitalitatis uirtus sit. Ad  
 30 conuiuia aeterna ualeatis. Praebete modo peregrino Christo hospitium, ut uos in iudicio non quasi peregrinos nesciat, sed ut proprios recipiat ad regnum.

l'eau. Comme, en lui-même, il s'étonnait de ce fait, la nuit suivante, le Seigneur lui dit en vision : « Les autres jours, tu m'as accueilli dans mes membres, hier tu m'as reçu en personne ». Et quand il viendra pour le jugement, il dira : « *Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait.* » Mais voilà qu'avant le jugement, tandis qu'il est reçu dans ses membres, c'est encore lui qui recherche lui-même ceux qui le reçoivent. Et cependant, pour la grâce de l'hospitalité, nous sommes paresseux. Mesurez bien, frères, la puissance de l'hospitalité. Recevez le Christ à votre table, pour qu'il puisse vous recevoir au festin éternel. Offrez maintenant l'hospitalité au Christ étranger, pour qu'au jour du jugement, il ne vous ignore pas comme des étrangers, mais qu'il vous reçoive comme siens dans son Royaume.

## HOMÉLIE XXIV

Jn 21, 1-14

La seconde pêche miraculeuse

Homélie prononcée en la basilique Saint-Laurent hors les murs  
le jeudi de Pâques 19 avril 591.



## Homilia XXIV

### Lectio sancti euangelii secundum Iohannem

In illo tempore manifestauit se iterum Iesus discipulis suis ad mare Tiberiadis. Manifestauit autem sic. Erant simul Simon Petrus, et Thomas qui dicitur Didymus, et Nathanael qui erat a Cana Galilaeae, et filii Zebedaei, et alii ex discipulis eius duo. Dicit Simon Petrus : « Vado piscari. » Dicunt ei : « Venimus et nos tecum. » Et exierunt, et ascenderunt in nauem, et \ illa nocte nihil ceperunt. Mane autem iam facto, stetit Iesus in litore, non tamen cognouerunt discipuli quia Iesus est. Dicit ergo eis Iesus : « Pueri, numquid pulmentarium habetis ? » Responderunt ei : « Non. » Dixit ei : « Mittite in dexteram nauigii rete et inuenietis. » Miserunt ergo et iam non ualebant illud trahere prae multitudine piscium. Dicit ergo discipulus ille quem amabat Iesus Petro : « Dominus est. » Simon Petrus cum audisset quia Dominus est, tunica succinxit se, erat enim nudus, et misit se in mare. Alii autem discipuli nauigio uenerunt, non enim longe erant a terra, sed quasi cubitis ducentis, trahentes rete piscium. Vt ergo descenderunt in terram, uiderunt prunas positas, et piscem superpositum, et panem. Dicit eis Iesus : « Afferte de piscibus quos nunc cepistis. » Ascendit ergo Simon Petrus et traxit rete in terram, plenum magnis piscibus centum quinquaginta tribus. Et cum tanti essent, non est scissum rete. Dicit eis Iesus : « Venite, prandete. » Et nemo audebat discumbentium

## Homélie XXIV

### Lecture du saint Évangile selon Jean

En ce temps-là, Jésus se manifesta encore à ses disciples, au bord de la mer de Tibériade. Il se manifesta ainsi. Il y avait là ensemble Simon-Pierre, Thomas qu'on appelle Didyme, Nathanaël de Cana de Galilée, les fils de Zébédée, et deux autres disciples. Simon-Pierre leur dit : « Je vais pêcher. » Ils lui disent : « Nous allons avec toi. » Ils sortirent et montèrent dans la barque et, cette nuit-là, ils ne prirent rien. Au matin, Jésus se tint sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était lui. Jésus donc leur dit : « Les enfants, avez-vous un peu de poisson ? » Ils lui répondirent : « Non. » Il leur dit : « Jetez le filet à droite de la barque et vous trouverez. » Ils le jetèrent et ils ne pouvaient le ramener à cause du nombre de poissons. Le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : « C'est le Seigneur. » Dès qu'il eut entendu que c'était le Seigneur, Simon-Pierre ceignit sa tunique, car il était nu, et se jeta à la mer. Les autres disciples revinrent avec la barque, ils n'étaient pas loin de la terre, à environ deux cents coudées, en tirant le filet plein de poissons. Une fois descendus à terre, ils virent un feu de braise sur lequel on avait mis du poisson et du pain. Et Jésus leur dit : « Apportez ces poissons que vous venez de prendre. » Simon-Pierre monta donc dans la barque et tira le filet à terre : il était rempli de cent cinquante-trois gros poissons. Et, bien qu'il y en eût tant, le filet ne se déchira pas. Jésus leur dit : « Venez déjeuner. » Aucun des convives n'osait

25 *interrogare eum : « Tu quis es ? » scientes quia Dominus esset. Et uenit Iesus, et accepit panem, et dedit eis, et piscem similiter. Hoc iam tertio manifestatus est Iesus discipulis suis, cum resurrexisset a mortuis.*

*lui demander : « Qui es-tu ? » ; ils savaient bien que c'était le Seigneur. Jésus vint, il prit le pain et le leur donna, et de même avec le poisson. Ce fut la troisième fois que Jésus se manifesta à ses disciples après sa résurrection d'entre les morts.*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica beati  
Laurentii martyris**

1. Lectio sancti euangelii quae modo in uestris auribus lecta est, fratres mei, quaestione animum pulsatur, sed pulsatione sua uim discretionis indicat. Quaeri etenim potest cur Petrus, qui piscator ante conuersionem fuit, post conuersionem ad piscationem rediit et, cum Veritas dicat : « *Nemo mittens manum suam in aratrum et aspiciens retro aptus est regno Dei* »<sup>a</sup>, cur repetiit quod dereliquit. Sed si uirtus discretionis inspicitur, citius uidetur quia nimirum negotium quod ante conuersionem sine peccato exstitit, hoc etiam post conuersionem repetere culpa non fuit. Nam piscatorem Petrum, Matthaeum uero telonearium<sup>b</sup> scimus, et post conuersionem suam ad piscationem Petrus rediit, Matthaeus uero ad telonei negotium non resedit, quia et aliud est uictum per piscationem quaerere, aliud telonei lucris pecunias augere. Sunt enim pleraque negotia, quae sine peccatis exhiberi aut uix aut nullatenus possunt. Quae ergo ad peccatum implicant, ad haec necesse est ut post conuersionem animus non recurrat.

2. Quaeri etiam potest cur, discipulis in mari laborantibus, post resurrectionem suam Dominus in litore stetit<sup>c</sup>, qui ante resurrectionem suam coram discipulis in fluctibus maris ambulauit<sup>d</sup>. Cuius rei ratio festine cognoscitur, si ipsa quae tunc inerat causa pensetur. Quid enim mare nisi prae-

a. Lc 9, 62 b. cf. Mt 4, 18 et 9, 9 c. cf. Jn 21, 4 d. cf. Mt 14, 25

1. Toute cette homélie s'inspire d'AUGUSTIN, *Tract. in Iob.* 122, 2-8 (CCL 36, p. 669-674).

2. Grégoire porte une attention particulière aux métiers évoqués dans le Nouveau Testament. Le vocabulaire de la Vulgate, *piscator*, *telonearius*, pouvait être immédiatement associé au vocabulaire de la vie quotidienne

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Laurent, martyr**

1. La lecture du saint Évangile que vos oreilles viennent d'entendre, mes frères, pose à l'esprit une question, mais, en la posant, elle fait appel à la vertu de discernement<sup>1</sup>. On peut se demander, en effet, pourquoi Pierre, qui était pêcheur avant sa conversion, est, après sa conversion, retourné à la pêche. Pourtant la Vérité dit : « *Aucun de ceux qui, après avoir mis la main à la charrue, regardent en arrière, n'est digne du Royaume de Dieu* »<sup>a</sup> ; alors pourquoi a-t-il repris ce qu'il avait abandonné ? Mais si l'on a égard à la vertu de discernement, il apparaît vite que ce métier, qui était sans péché avant sa conversion, il a pu, après sa conversion, le reprendre sans faute. Pierre était pêcheur, nous le savons, et Matthieu, percepteur d'impôts<sup>b</sup> ; après sa conversion, Pierre revint à la pêche, mais Matthieu ne reprit pas son siège de percepteur d'impôts : gagner sa vie par la pêche est une chose, augmenter son capital par les bénéfices de l'impôt en est une autre. Il y a beaucoup de métiers que l'on ne peut presque pas ou pas du tout exercer sans péché. Ces métiers qui impliquent le péché, il ne faut absolument pas y revenir, une fois converti<sup>2</sup>.

2. On peut aussi se demander pourquoi, alors que ses disciples peinent sur la mer, le Seigneur se tient sur le rivage, après sa résurrection<sup>c</sup>, alors qu'avant sa résurrection, il a devant ses disciples marché sur les flots de la mer<sup>d</sup>. On trouve vite la raison si l'on examine les conditions d'alors. En effet, que désigne la mer, sinon le monde présent agité

dans la Rome de la fin du VI<sup>e</sup> siècle. C'est certainement la raison pour laquelle Grégoire peut distinguer si nettement un métier honnête et un métier malhonnête.

PL 1185 sens saeculum signat, quod se caesarum tumultibus et undis  
uitae corruptibilis illidit ? Quid per | soliditatem litoris nisi  
illa perpetuitas quietis aeternae figuratur ? Quia igitur disci-  
puli adhuc fluctibus mortalis uitae inerant, in mari labo-  
10 rabant. Quia autem Redemptor noster iam corruptionem  
carnis excesserat, post resurrectionem suam in litore stabat,  
ac si ipsum resurrectionis suae mysterium rebus discipulis  
loqueretur, dicens : Iam uobis in mari non appareo, quia  
15 uobiscum in perturbationis fluctibus non sum. Hinc est  
quod alio in loco post resurrectionem suam eisdem disci-  
pulis suis dicit : « *Haec sunt uerba quae locutus sum ad uos  
cum adhuc essem uobiscum*<sup>c</sup>. » Neque enim cum ipsis non  
erat, quibus praesens corporaliter apparebat, sed tamen iam  
se esse cum ipsis denegat, a quorum mortali corpore carnis  
20 immortalitate distabat. Quod illic cum ipsis positus fatetur  
non se esse cum ipsis, hoc quoque hic situ corporis indicat,  
cum adhuc nauigantibus esse se iam in litore demonstrat.

3. Facta est autem discipulis piscationis magna difficultas,  
ut magistro ueniente fieret admirationis magna sublimitas.  
(l. 40) Qui protinus dixit : « *Mittite in dexteram nauigii rete et  
inuenietis*<sup>f</sup>. » Bis in sancto euangelio legitur quia Dominus  
5 iussit ut ad piscandum retia mitterentur, ante passionem  
uidelicet et post resurrectionem. Sed priusquam Redemptor  
noster pateretur et resurgeret, mitti quidem rete ad piscan-  
dum iubet, sed utrum in dexteram, an in sinistram mitti  
debuisset non iubet<sup>g</sup> ; post resurrectionem uero discipulis  
10 apparens, mitti rete in dexteram iubet. In illa piscatione tanti  
capti sunt, ut retia rumperentur ; in ista autem et multi capti  
sunt et retia rupta non sunt. Quis uero nesciat bonos  
dextera et malos sinistra figurari<sup>h</sup> ? Illa ergo piscatio, in qua  
15 praesentem ecclesiam designauit, quae bonos simul ac malos

e. Lc 24, 44 f. Jn 21, 6 g. cf. Lc 5, 4-6 h. cf. Mt 25, 33

par le mouvement des affaires et la houle d'une vie corrup-  
tible ? Que désigne la stabilité du rivage, sinon la perpétuité  
du repos éternel ? Alors les disciples, qui étaient encore au  
milieu des flots de la vie mortelle, peinaient sur la mer ; notre  
Rédempteur, lui, ayant déjà dépassé la condition d'une chair  
corruptible, se tenait sur le rivage après sa résurrection. C'est  
comme s'il disait à ses disciples sur le mystère de sa résur-  
rection : Je ne vous apparais plus sur la mer, car je ne suis  
plus au milieu de vous sur les flots déchaînés. Aussi, après sa  
résurrection, dit-il à ses disciples dans un autre passage : « *Je  
vous ai dit cela quand j'étais encore avec vous*<sup>c</sup>. » En effet, il  
n'est pas vrai qu'il n'était pas avec eux, leur apparaissant pré-  
sent par son corps, et pourtant il nie être encore avec eux,  
car il était loin de leurs corps mortels par sa chair immor-  
telle. Qu'il soit avec eux et reconnaisse qu'il n'est plus avec  
eux, il l'indique aussi par la situation de son corps : ils navi-  
guent encore, et lui, il se montre à eux sur le rivage.

3. Les disciples avaient eu une pêche très difficile, c'était  
pour qu'à la venue du Maître, leur admiration soit extrême.  
Il leur dit aussitôt : « *Jetez le filet à droite de la barque et  
vous trouverez*<sup>f</sup>. » Deux fois, dans le saint Évangile, il est dit  
que le Seigneur ordonna de jeter le filet pour la pêche : une  
fois avant sa passion et une fois après sa résurrection. Avant  
de souffrir et de ressusciter, notre Rédempteur donne  
l'ordre de jeter le filet, mais il ne dit pas s'il faut le jeter à  
droite ou à gauche<sup>g</sup> ; par contre, apparaissant à ses disciples  
après sa résurrection, il donne l'ordre de jeter le filet à  
droite. Dans la première pêche, ils prirent tant de poissons  
que les filets se rompirent ; dans celle-ci, beaucoup de pois-  
sons sont pris, mais sans que les filets se rompent. Qui ne  
sait que la droite désigne les bons et la gauche les  
méchants<sup>h</sup> ? Aussi la pêche où il n'est pas indiqué de quel  
côté jeter le filet désigne-t-elle l'Église actuelle, qui ras-  
semble à la fois les bons et les méchants, sans choisir ceux

colligit, nec eligit quos trahat, quia et quos eligere possit ignorat. Haec autem piscatio post Domini resurrectionem facta, in solam dexteram missa est, quia ad uidendam claritatis eius gloriam sola electorum ecclesia pertingit, quae de sinistro opere nihil habebit. In illa piscatione prae multitudine piscium rete rumpitur, quia nunc ad confessionem fidei etiam cum electis reprobi tanti intrant, qui ipsam quoque ecclesiam haeresibus scindant. In ista uero piscatione et multi pisces et magni capiuntur, et rete non rumpitur, quia sancta electorum ecclesia, in continua auctoris sui pace quiescens, nullis iam dissensionibus dilaniatur.

4. Captis autem tam magnis piscibus, *ascendit Simon Petrus et traxit rete in terram*<sup>i</sup>. Iam credo quod uestra caritas aduertit quid est quod Petrus rete ad terram trahit. Ipsi quippe sancta ecclesia est commissa, ipsi specialiter dicitur : « *Simon Iohannis amas me ? Pasce oues meas*. » Quod ergo postmodum aperitur in uoce, hoc nunc signatur in opere. Quia igitur praedicator ecclesiae nos a mundi huius fluctibus separat, nimirum necesse est ut rete plenum piscibus Petrus ad terram ducat. Ipse enim pisces ad soliditatem litoris pertrahit, quia sanctae praedicationis uoce stabilitatem aeternae patriae fidelibus ostendit. Hoc egit uerbis, hoc epistolis, hoc agit cotidie miraculorum signis. Quotiens per eum ad amorem quietis aeternae conuertimur, quotiens a terrenarum rerum tumultibus separamur, quid aliud quam missi intra rete fidei pisces ad litus trahimur ?

Sed cum rete magnis piscibus plenum dicitur, additur et quantis, scilicet centum quinquaginta tribus. A magno mysterio numerus non uacat, sed intentos uos tanti mysterii profunditas exspectat. Neque etenim quantitatis summam solleter euangelista exprimeret, nisi hanc sacramento ple-

qu'elle ramène puisqu'elle ignore qui choisir. Lors de la pêche qui a lieu après la résurrection du Seigneur, le filet est lancé à droite seulement, car seule l'Église des élus arrive à voir la splendeur de sa gloire, elle n'aura rien de commun avec ce qui se passe à gauche. Dans la première pêche, le filet se rompt à cause de la multitude des poissons, car, actuellement, tant de réprouvés entrent dans l'Église pour confesser leur foi qu'ils déchirent l'Église avec leurs hérésies. Dans la deuxième pêche, au contraire, on prend beaucoup de grands poissons sans que le filet se rompe, car la sainte Église des élus, reposant dans la paix continue de son fondateur, n'est plus déchirée par aucune dissension.

4. Après avoir pris tant de gros poissons, *Simon-Pierre monta dans la barque et tira le filet à terre*<sup>i</sup>. Votre charité a remarqué, je pense, pourquoi c'est Pierre qui ramène le filet à terre. C'est à lui qu'a été confiée la sainte Église, à lui que s'adressent ces paroles particulières : « *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? Sois le pasteur de mes brebis*. » Ce qui est dévoilé ensuite par une parole est signifié maintenant par un acte. Comme le prédicateur de l'Église nous enlève aux flots de ce monde, il faut que Pierre amène à terre le filet rempli de poissons. Il tire lui-même les poissons sur le ferme rivage, car, par la sainte prédication, il montre aux fidèles la stabilité de la patrie éternelle. Cela, il l'a fait par ses paroles, il l'a fait par ses lettres, et il le fait chaque jour par les signes de ses miracles. Chaque fois que nous nous tournons grâce à lui vers l'amour du repos éternel, chaque fois que nous sommes séparés du tumulte des affaires terrestres, ne sommes-nous pas ramenés au rivage, tels des poissons pris dans le filet de la foi ?

Mais quand on dit que le filet est rempli de gros poissons, on ajoute leur nombre : cent cinquante-trois. Ce chiffre ne laisse pas d'être fort mystérieux, et la profondeur de ce mystère sollicite votre attention. En effet, l'évangéliste n'aurait pas pris le soin d'indiquer ce nombre, s'il ne l'avait

i. Jn 21, 11 j. Jn 21, 17

nam esse iudicasset. Scitis namque quod in testamento ueteri  
 omnis operatio per decalogi mandata praecipitur, in nouo  
 autem eiusdem operationis uirtus per septiformem gratiam  
 sancti Spiritus multiplicatis fidelibus datur. Quem propheta  
 25 denuntians dicit : « *Spiritus sapientiae et intellectus, spiritus  
 consilii et fortitudinis, spiritus scientiae et pietatis, et repleuit  
 eum spiritus timoris Domini*<sup>k</sup>. » Sed ille in hoc Spiritu ope-  
 rationem percipit, qui fidem Trinitatis agnoscit, ut et Patrem  
 et Filium et eundem Spiritum sanctum unius uirtutis cre-  
 30 dat, unius substantiae esse fateatur. Quia igitur septem quae  
 superius diximus, per nouum testamentum latius data sunt,  
 decem uero per uetus praecepta, omnis nostra uirtus et  
 operatio per decem et septem potest plene comprehendī.  
 Ducamus ergo per trigonum decem et septem, et ueniunt  
 35 quinquaginta unum. Qui profecto numerus a magno mys-  
 terio non uacat, quia in testamento ueteri legimus quod  
 annus quinquagesimus iubilaeus uocari iussus est, in quo  
 uidelicet cunctus populus ab omni operatione quiesceret<sup>1</sup>.  
 Sed uera requies in unitate est. Diuidi quippe unum non  
 40 potest ; ubi enim scissura diuisionis est, uera requies non est.  
 Ducamus ergo per trigonum quinquaginta et unum, et fiunt  
 (l. 100) centum quinquaginta tres. Quia igitur et omnis nostra ope-  
 ratio in fide trinitatis exhibita ad requiem tendit, septem et  
 decem ter ducimus, ut ad quinquaginta et unum uenire  
 45 debeamus. Et uera nostra requies tunc est, cum ipsam iam  
 claritatem Trinitatis agnoscimus, quam in unitate diuinitatis  
 esse certum tenemus. Quinquaginta et unum ter ducimus, et  
 electorum summam in superna patria quasi centum quin-  
 quaginta et trium piscium numerum tenemus. Post resur-  
 50 rectionem ergo Domini missum rete dignum fuit ut tot  
 pisces caperet, quot solummodo electos ciues supernae  
 patriae designarent.

k. Is 11, 2-3 l. cf. Lv 25, 11

estimé riche de symbolisme. Dans l'ancienne Alliance, vous  
 le savez, notre activité est prescrite par les dix commande-  
 ments ; dans la nouvelle Alliance, le pouvoir d'agir est donné,  
 par la grâce de l'Esprit aux sept dons, aux fidèles multipliés.  
 Cet Esprit, le prophète l'annonce en disant : « *L'esprit de  
 sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit  
 de science et de piété, l'esprit de crainte de Dieu le rempli-  
 ra*<sup>k</sup>. » Celui-là reçoit d'agir en cet Esprit qui reconnaît la foi  
 en la Trinité, qui confesse que le Père, le Fils et l'Esprit sont  
 d'une seule puissance et qu'ils ont une seule substance. La  
 nouvelle Alliance nous a donné abondamment les sept dons  
 que nous avons dits, l'ancienne Alliance nous donne les dix  
 commandements, et donc toute notre force et notre action  
 peuvent pleinement se comprendre par le chiffre dix-sept.  
 Multiplions dix-sept par trois et nous obtenons cinquante et  
 un. Ce nombre comporte un riche symbolisme, car nous  
 lisons dans l'Ancien Testament que la cinquantième année  
 doit être appelée l'année jubilaire : cette année-là, tout le  
 peuple se repose de toute activité<sup>1</sup>. Or le vrai repos est dans  
 l'unité, et celle-ci ne peut être divisée : là où il y a division, il  
 n'y a pas de vrai repos. Multiplions cinquante et un par trois :  
 nous obtenons cent cinquante-trois. Comme toute notre acti-  
 vité exercée dans la foi en la Trinité tend au repos, nous mul-  
 tiplions par trois le nombre dix-sept, pour en arriver à  
 cinquante-trois. Et nous voilà au vrai repos, quand nous  
 connaissons la splendeur même de la Trinité qui, nous en  
 sommes certains, subsiste dans l'unité de la divinité. En mul-  
 tipliant cinquante et un par trois, nous obtenons le nombre  
 des élus dans la patrie d'en haut : cent cinquante-trois  
 poissons. Après la résurrection du Seigneur, le filet put cap-  
 turer un nombre de poissons identique à celui qui désigne  
 uniquement les élus, citoyens de la patrie d'en haut<sup>1</sup>.

1. La symbolique des nombres rappelle saint Augustin, mais elle cor-  
 respond aussi à la mentalité profonde de Grégoire : cf. *Hom. Eu.* 16, 5 ; 19,  
 1-2 ; 24, 6 (le temps de l'univers se déroule en sept jours).

5. Inter haec uero et hesterna sancti euangelii lectio et hodierna nos admonet ut uigilanter debeamus inspicere cur Dominus et Redemptor noster post resurrectionem suam piscem assum legitur comedisse. Non etenim uacat a mysterio quod iteratur in facto. In hac enim lectione panem et  
 5 PL 1187 asso pisce etiam fauum mellis comedit<sup>m</sup>. Quid autem signare credimus piscem assum, nisi ipsum Mediatorem Dei et hominum<sup>n</sup> passum ? Ipse enim latere dignatus in aquis generis  
 10 humani, capi uoluit laqueo mortis nostrae, et quasi tribulatione assatus est tempore passionis suae. Sed qui piscis assus fieri dignatus est in passione, fauus mellis nobis exstitit in resurrectione. An qui in pisce asso figurari uoluit tribulationem  
 (l. 120) passionis suae, in fauo mellis utramque naturam exprimere uoluit personae suae ? Fauus quippe mel in cera est, mel uero in cera est diuinitas in humanitate. Quod ab hac quoque lectione non discrepat, nam piscem comedit et panem. Qui enim assari ut piscis potuit ex humanitate, pane nos refecit ex diuinitate, qui ait : « *Ego sum panis uiuus qui*  
 20 *de caelo descendi*<sup>o</sup>. » Assum ergo piscem comedit et panem, ut ipso suo cibo nobis ostenderet quia et passionem ex nostra humanitate pertulit, et refectionem nostram ex sua diuinitate procurauit. Quod si uigilanter inspicimus, nobis quoque qualiter ad imitandum congruat uidemus. Sic enim  
 25 sua Redemptor indicat, ut imitationis uiam nobis sequentibus sternat. Ecce in cibo suo Dominus noster pisci asso coniungere fauum uoluit, quia uidelicet illos in suo corpore ad aeternam quietem suscipit, qui cum hic tribulationes pro Deo sentiunt, ab amore internae dulcedinis non recedunt.  
 30 Cum asso pisce fauus sumitur, quia qui hic afflictionem pro ueritate suscipiunt, illic dulcedine uera satiantur.

m. cf. Lc 24, 42 n. cf. 1 Tm 2, 5 o. Jn 6, 41

1. Grégoire renvoie à la lecture de la veille (Lc 24, 42) pour laquelle il n'y a pas d'homélie conservée.

5. Entre autres choses, les lectures du saint Évangile d'hier<sup>1</sup> et d'aujourd'hui nous invitent à examiner attentivement pourquoi notre Seigneur et Rédempteur, après sa résurrection, a mangé du poisson rôti. La répétition d'un fait ne manque pas de signifier quelque chose. Dans la lecture d'aujourd'hui, le Seigneur mange du pain et du poisson rôti, dans celle d'hier, un rayon de miel avec le poisson rôti<sup>m</sup>. Que désigne, croyons-nous, le poisson rôti, sinon le Médiateur même de Dieu et des hommes<sup>n</sup>, qui a souffert ? Il a daigné se cacher dans les eaux du genre humain, il a voulu être pris par le filet de notre mort et il a, pour ainsi dire, été rôti par l'épreuve au moment de sa passion. Mais celui qui a daigné devenir dans sa passion comme un poisson rôti nous est apparu comme un rayon de miel dans sa résurrection. Est-ce que celui qui a voulu figurer par le poisson rôti l'épreuve de sa passion a désiré exprimer dans le rayon de miel les deux natures de sa personne ? Le rayon de miel, c'est du miel dans la cire, et le miel dans la cire, c'est la divinité dans l'humanité. Cela ne contredit pas la lecture d'aujourd'hui, puisqu'il mange du poisson et du pain. Celui qui, du fait de son humanité, a pu être rôti comme un poisson, refait nos forces avec le pain de sa divinité : « *Je suis*, dit-il, *le pain vivant descendu du ciel*<sup>o</sup>. » Il a donc mangé du poisson rôti et du pain pour nous montrer par sa nourriture qu'il a souffert la passion dans son humanité et qu'il nous a nourris de sa divinité. Un regard attentif nous permet aussi de voir comment il nous convient de l'imiter. Le Rédempteur nous indique ses façons de faire, de manière à nous préparer un chemin pour l'imiter et le suivre. Ainsi, notre Seigneur a voulu joindre pour son repas le poisson rôti et le miel, car il accueille en son corps pour le repos éternel ceux qui, lorsqu'ils subissent des épreuves pour Dieu, n'abandonnent pas en eux-mêmes les tendresses de l'amour intérieur. Le miel est pris avec le poisson rôti, car ceux qui, ici-bas, acceptent d'être affligés pour la vérité seront rassasiés là-haut de la douceur véritable.

6. Notandum quoque quod ultimum conuiuium Dominus  
 (l. 140) cum septem discipulis habuisse describitur : Petrus namque  
 et Thomas, Nathanael, filii Zebedaei, et alii ex discipulis eius  
 duo, in eo fuisse memorantur<sup>p</sup>. Cur cum septem discipulis  
 5 ultimum conuiuium celebrat, nisi quod eos tantummodo qui  
 septiformi gratia sancti Spiritus pleni sunt futuros secum in  
 aeterna refectioe denuntiat ? Septem quoque diebus omne  
 hoc tempus euoluitur, et saepe septenario numero perfectio  
 designatur. Illi ergo ultimo conuiuio de praesentia Veritatis  
 10 epulantur, qui nunc perfectionis studio terrena transcen-  
 dunt, quos mundi huius amor non ligat, quibus etsi  
 utcumque per temptamenta obstrepat, coepta tamen eorum  
 desideria non retundit. De hoc extremo conuiuio alias per  
 Iohannem dicitur : « *Beati qui ad cenam nuptiarum Agni*  
 15 *uocati sunt*<sup>q</sup>. » Idcirco enim non ad prandium, sed *ad cenam*  
 uocatos narrat, quia nimirum in fine diei conuiuium cena  
 est. Qui ergo finito praesentis uitae tempore, ad refectioem  
 PL 1188 supernae | contemplationis ueniunt, non ad Agni prandium,  
 sed ad cenam uocantur. Quae uidelicet cena hoc ultimo  
 20 conuiuio exprimitur, cui septem discipuli adesse memoran-  
 tur, quia illos, ut diximus, tunc interna refectio reparat, qui  
 pleni nunc septiformi gratia in amore Spiritus anhelant.  
 (l. 160) Haec ergo uobiscum, fratres, agite, huius Spiritus repleti  
 praesentia desiderate. Quid uos sequi in futurum possit, ex  
 25 praesenti perpendite. Pensate si hoc Spiritu pleni estis, et  
 nostis si ad illud conuiuium peruenire ualeatis. Quisquis  
 namque ille est quem nunc Spiritus iste non reparat, pro-  
 fecto ab illa aeterni conuiuii refectioe ieiunat. Mementote  
 30 quid de eodem Spiritu Paulus dicat : « *Si quis spiritum*  
*Christi non habet, hic non est eius*<sup>r</sup>. » Quasi quidam titulus

p. cf. Jn 21, 2 q. Ap 19, 9 r. Rm 8, 9

6. Il faut aussi remarquer que le Seigneur a pris son der-  
 nier repas avec sept disciples : il est fait mention de Pierre,  
 de Thomas, de Nathanaël, des fils de Zébédée et de deux  
 autres disciples<sup>p</sup>. Pourquoi prend-il ce dernier repas avec sept  
 disciples, sinon pour signifier que ceux-là seuls qui sont rem-  
 plis de la grâce de l'Esprit Saint aux sept dons seront avec lui  
 au repas éternel ? Tout le temps aussi se déroule en sept jours  
 et, souvent, le nombre sept désigne la perfection. Ils seront  
 au dernier banquet rassasiés par la présence de la Vérité, ceux  
 qui maintenant s'élèvent, par souci de la perfection, au-des-  
 sus des biens terrestres, ceux que l'amour de ce monde ne  
 retient pas et en qui, malgré ses bruyantes importunités, il ne  
 peut réprimer l'élan des désirs. De cet ultime banquet, Jean  
 a dit ailleurs : « *Heureux ceux qui ont été appelés à la cène*  
*des noces de l'Agneau*<sup>q</sup>. » Il parle de ceux qui ont été invités,  
 non au repas de midi, mais à *la cène*, repas que l'on prend à  
 la fin du jour<sup>1</sup>. Ceux-là donc qui, le temps de la vie présente  
 achevé, viennent au festin de la contemplation céleste, sont  
 appelés non au déjeuner, mais à la cène de l'Agneau. Cette  
 cène est signifiée par ce dernier repas auquel prennent part  
 les sept disciples parce que, nous l'avons dit, elle restaure  
 intérieurement ceux qui, emplies de la grâce septiforme, aspi-  
 rent maintenant à l'amour de l'Esprit.

Traitez de cela avec vous-mêmes, frères, désirez que vous  
 comble la présence de cet Esprit. Considérez d'après le pré-  
 sent ce qui peut vous suivre dans l'avenir ; examinez si vous  
 êtes remplis de cet Esprit, et vous saurez si vous pouvez  
 parvenir à ce banquet. Car celui dont cet Esprit ne refait  
 pas les forces maintenant est assurément privé du réconfort  
 apporté par ce festin éternel. Souvenez-vous des paroles de  
 Paul : « *Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui*  
*appartient pas*<sup>r</sup>. » Cet Esprit d'amour est comme le signe de

1. La distinction classique entre *cena* et *prandium* se retrouve aussi dans  
*Hom. Eu.* 38, 1.



diuinae possessionis est iste Spiritus amoris. Numquidnam spiritum Christi habet is cuius mentem odia dissipant, elatio inflat, ira usque ad diuisionem mentis exasperat, auaritia cruciat, luxuria eneruat ? Pensate quis sit spiritus Christi :  
 35 profecto ille qui facit amicos et inimicos diligere, terrena despici, pro caelestibus aestuari, carnem propter uitia conteri, mentem a concupiscentia frenari. Si ergo uultis ius cognoscere possessionis Dei, personam perpendite possessoris uestri. Ecce enim quod diximus uoce ueridica Paulus clamat :  
 40 « *Si quis spiritum Christi non habet, hic non est eius*<sup>s</sup>. » Ac si aperte dicat : Qui nunc Deo inhabitante non regitur, de diuinae claritatis specie postmodum non laetatur. Sed nos tamen ad haec quae dicta sunt infirmamur, necdum culmen  
 (l. 180) perfectionis attingimus, in uia Dei cotidie sancti desiderii  
 45 gressus ponamus. Consolatur nos Veritas, quae per psalmistam dicit : « *Imperfectum meum uiderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur*<sup>r</sup>. » Non omnino erit nobis noxia nostra imperfectio, si in Dei itinere constituti, et ad transacta non respicimus, et ea quae restant transire festinamus.  
 50 Nam qui imperfectorum desideria dignanter inflammat, haec quandoque ad perfectionem roborat, per Iesum Christum Dominum nostrum, qui cum eo uiuit et regnat Deus in unitate Spiritus sancti, per omnia saecula saeculorum. Amen.

s. Rm 8, 9 t. Ps 138, 16.

l'appartenance divine. A-t-il l'Esprit du Christ, celui dont l'âme est déchirée par des haines, enflée par l'orgueil, exaspérée par la colère jusqu'à la division de l'esprit, tourmentée par l'avarice, énervée par la luxure ? Considérez, au contraire, quel est l'Esprit du Christ : assurément, celui qui fait aimer amis et ennemis, mépriser la terre, brûler du désir du ciel, mater la chair à cause de ses vices, brider les convoitises de l'âme. Si donc vous voulez connaître le droit à la possession de Dieu<sup>1</sup>, voyez bien la personne qui vous possède. Comme nous l'avons dit, Paul crie en toute vérité : « *Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas*<sup>s</sup>. » Comme s'il disait clairement : Celui qui n'est pas conduit maintenant par le Dieu qui habite en lui ne pourra se réjouir plus tard de l'éclat de la gloire divine. Mais, devant ce qui nous est dit, nous nous sentons faibles, nous n'en sommes pas à atteindre encore le sommet de la perfection : posons chaque jour les pas d'un saint désir sur le chemin de Dieu. La Vérité nous console quand elle dit par le psalmiste : « *Tes yeux m'ont vu imparfait et sur ton livre tous seront inscrits*<sup>r</sup>. » Notre imperfection ne saurait nous nuire si, sur le chemin de Dieu, nous ne regardons pas en arrière vers ce qui est passé et si nous nous hâtons de passer à ce qui demeure. Car celui qui daigne enflammer les désirs des imparfaits, les fortifiera un jour jusqu'à leur accomplissement, par Jésus Christ notre Seigneur, qui vit et règne avec lui dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

1. *Ius possessionis Dei* fait écho à *titulus diuinae possessionis* (supra, l. 30-31). On notera que ce vocabulaire juridique, *titulus, ius*, s'accorde bien avec la formation juridique probable de Grégoire ainsi qu'avec la charge de Préfet de la Ville qu'il avait occupée avant de devenir moine. Mais ce vocabulaire fait encore partie de son activité d'évêque de Rome, chargé de gérer d'immenses domaines et d'administrer des affaires temporelles.

## HOMÉLIE XXV

Jn 20, 11-18

L'apparition à Marie-Madeleine

Homélie prononcée en la basilique Saint-Jean de Latran le vendredi de Pâques 20 avril 591.

## Homilia XXV

### Lectio sancti euangelii secundum Iohannem

PL 1189 *In illo tempore Maria stabat ad monumentum foris plorans. Dum ergo fleret, inclinavit se, et prospexit in monumentum, et uidit duos angelos in albis, sedentes unum ad caput et unum ad pedes, ubi positum fuerat corpus Iesu.*  
5 *Dicunt illi: « Mulier, quid ploras? » Dicit eis: « Quia tulerunt Dominum meum et nescio ubi posuerunt eum. » Haec cum dixisset, conuersa est retrorsum, et uidit Iesum stantem, et non sciebat quia Iesus est. Dicit ei Iesus: « Mulier, quid ploras? Quem quaeris? » Illa existimans quia hortulanus esset, dicit ei: « Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum, et ego eum tollam. » Dicit ei Iesus: « Maria. »*  
10 *Conuersa illa dicit ei: « Rabboni », quod hebraice dicitur magister. Dicit ei Iesus: « Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum. Vade autem ad fratres meos et dic eis: Ascendo ad Patrem meum et ad Patrem uestrum, et Deum meum et Deum uestrum. » Venit Maria Magdalene annuntians discipulis quia « uidi Dominum et haec dixit mihi ».*

## Homélie XXV

### Lecture du saint Évangile selon Jean

*En ce temps-là, Marie se tenait dehors, près du tombeau, et pleurait. Tout en pleurant, elle se pencha et regarda à l'intérieur, et elle vit deux anges vêtus de blanc, assis l'un à la tête, l'autre aux pieds, là où avait été déposé le corps de Jésus. Ils lui disent: « Femme, pourquoi pleures-tu? » Elle leur dit: « Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur et que je ne sais pas où ils l'ont mis. » Ayant dit ces paroles, elle se retourna, vit Jésus debout, et elle ne savait pas que c'était lui. Jésus lui dit: « Femme, pourquoi pleures-tu? Qui cherches-tu? » Elle, estimant que c'était le jardinier, lui dit: « Seigneur, si c'est toi qui l'as enlevé, dis-moi où tu l'as mis et je l'emporterai. » Jésus lui dit: « Marie. » Elle se retourna et lui dit: « Rabboni », ce qui en hébreu veut dire Maître. Jésus lui dit: « Ne me touche pas! Car je ne suis pas encore monté vers mon Père. Va vers mes frères et dis-leur: Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » Marie-Madeleine vint annoncer aux disciples: « J'ai vu le Seigneur, et voilà ce qu'il m'a dit. »*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica beati Iohannis,  
quae appellatur constantiniana**

1. Maria Magdalene, quae fuerat in ciuitate peccatrix<sup>a</sup>, amando ueritatem, lauat lacrimis maculas criminis, et uox Veritatis impletur qua dicitur : « *Dimissa ei sunt peccata multa, quia dilexit multum*<sup>b</sup>. » Quae enim prius frigida peccando remanserat, postmodum amando fortiter ardebat. Nam postquam uenit ad monumentum, ibique corpus dominicum non inuenit, sublatum credidit, atque discipulis nuntiauit. Qui uenientes uiderunt atque ita esse ut mulier dixerat crediderunt. Et de eis protinus scriptum est :  
10 « *Abierunt ergo discipuli ad semetipsos*<sup>c</sup>. » Ac deinde subiungitur : « *Maria autem stabat ad monumentum foris plorans*<sup>d</sup>. » Qua in re pensandum est huius mulieris mentem quanta uis amoris accenderat, quae a monumento Domini, etiam discipulis recedentibus, non recedebat. Exquirebat quem non inuenerat, flebat inquirendo, et amoris sui igne succensa, eius quem ablatum credidit ardebat desiderio.  
15 Vnde contigit ut eum sola tunc uideret, quae remansit ut quaereret, quia nimirum uirtus boni operis perseuerantia est, et uoce Veritatis dicitur : « *Qui autem perseuerauerit usque in finem, hic saluus erit*<sup>e</sup>. » Et praecepto legis cauda hostiae in sacrificio iubetur offerri<sup>f</sup>. In cauda quippe finis est corporis, et ille bene immolat, qui sacrificium boni operis usque ad finem debitae perducit actionis. Hinc Ioseph inter reliquos fratres talarem tunicam habuisse describitur<sup>g</sup>.  
25 Tunica quippe usque ad talum est opus bonum usque ad consummationem.

a. cf. Lc 7, 37 b. Lc 7, 47 c. Jn 20, 10 d. Jn 20, 11 e. Mt 10, 22  
f. cf. Lv 3, 9 g. cf. Gn 37, 3

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Jean,  
appelée constantinienne**

1. Marie-Madeleine<sup>1</sup>, qui avait été dans la ville une pécheresse<sup>a</sup>, en aimant la Vérité lave de ses larmes les souillures de sa faute, et la parole de la Vérité s'accomplit : « *Beaucoup de péchés lui ont été pardonnés parce qu'elle a beaucoup aimé*<sup>b</sup>. » Elle que son péché avait d'abord laissée froide, brûla ensuite d'un grand amour. Car, après être venue au tombeau et n'y avoir pas trouvé le corps du Seigneur, elle crut qu'on l'avait enlevé et l'annonça aux disciples. Ils vinrent, ils virent et ils crurent qu'il en était comme la femme le leur avait dit. Le texte ajoute alors à leur sujet : « *Les disciples repartirent chez eux*<sup>c</sup>, et puis : « *Marie se tenait dehors près du tombeau, et pleurait*<sup>d</sup>. » Il faut mesurer quelle violence d'amour avait enflammé le cœur de cette femme qui, alors même que se retiraient les disciples, ne se retirait pas du tombeau du Seigneur. Elle cherchait celui qu'elle n'avait pas trouvé, elle pleurait en le cherchant ; embrasée du feu de son amour, elle brûlait du désir de celui qu'elle croyait enlevé. D'où il arriva que seule le vit alors celle qui était restée là pour le chercher, car la persévérance fait la force d'une œuvre bonne, comme le dit la Vérité : « *Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé*<sup>e</sup>. » Un précepte de la Loi commande d'offrir en sacrifice la queue de la victime<sup>f</sup>. La queue est l'extrémité du corps ; et celui-là fait un bon sacrifice qui mène jusqu'à son terme le sacrifice d'une œuvre bonne. Aussi décrit-on Joseph au milieu de ses frères avec une tunique qui lui descendait jusqu'aux chevilles<sup>g</sup>. La tunique qui descend jusqu'aux chevilles, c'est l'œuvre bonne menée jusqu'à son terme.

1. Voir Introd., note sur Marie-Madeleine, p. 36, et *Hom. Eu.* 33.

2. Sed Maria, cum fleret, inclinavit se et prospexit in monumentum<sup>h</sup>. Certe iam monumentum uacuum uiderat, iam sublatum Dominum nuntiabat ; quid est quod se iterum inclinavit, iterum uidere desiderat ? Sed amanti semel aspexisse non sufficit, quia uis amoris intentionem multiplicat inquisitionis. | Quaesiuit igitur prius et minime inuenit ; perseueravit ut quaereret, unde et contingit ut inueniret, actumque est ut desideria dilata crescerent et crescentia caperent quod inuenissent. Hinc est enim quod de eodem sponso ecclesia in Canticis canticorum dicit : « In lectulo per noctes quaesiui quem diligit anima mea ; quaesiui illum et non inueni. Surgam et circuibo ciuitatem per uicos et plateas, et quaeram quem diligit anima mea<sup>i</sup>. » Quae defectum quoque inuentionis ingeminat dicens : « Quaesiui illum et non inueni<sup>j</sup>. » Sed quia diu inuentio non elongat, si inquisitio non desistat, adiungit : « Inuenerunt me uigiles qui custodiunt ciuitatem. Num quem dilexit anima mea uidistis ? Paululum cum pertransissem eos, inueni quem diligit anima mea<sup>k</sup>. » Dilectum namque in lectulo quaerimus, quando in praesentis uitae aliquantula requie Redemptoris nostri desiderio suspiramus. Per noctem quaerimus, quia etsi iam in illo mens uigilat, tamen adhuc oculus caligat. Sed qui dilectum suum non inuenit, restat ut surgat, ciuitatem circumeat, id est sanctam electorum ecclesiam mente et inquisitione percurrat ; per uicos eum et plateas quaerat, id est per angusta et lata gradientes aspiciat, ut si qua inuenire in eis ualeat eius uestigia exquirat, quia sunt nonnulli etiam uitae saecularis, qui imitandum aliquid habeant de actione uirtutis. Quaerentes autem nos uigiles inueniunt qui custodiunt ciuitatem, quia sancti patres, qui ecclesiae statum custo-

2. Mais Marie, tout en pleurant, se pencha et regarda à l'intérieur du tombeau<sup>h</sup>. Certes, elle avait déjà vu qu'il était vide, déjà annoncé que le Seigneur avait été enlevé : alors pourquoi se penche-t-elle à nouveau, pourquoi désire-t-elle à nouveau voir ? C'est qu'un seul regard ne suffit pas à celui qui aime, la force de l'amour redouble la tension de sa quête. Marie a donc d'abord cherché sans trouver ; mais elle a persévéré dans sa recherche et il lui est donc arrivé de trouver ; ses désirs frustrés ont grandi et, en grandissant, ont saisi ce qu'ils ont trouvé. C'est ce que l'Église dit de l'Époux dans le Cantique des cantiques : « Sur ma couche, pendant la nuit, j'ai cherché celui que mon cœur aime ; je l'ai cherché et je ne l'ai pas trouvé. Je me lèverai et je parcourrai la ville, par les rues et par les places, et je chercherai celui que mon cœur aime<sup>i</sup>. » Elle redouble l'expression de son infructueuse recherche en disant : « Je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé. » Mais parce que la découverte ne se fait pas longtemps attendre, si ne s'arrête pas la recherche, elle ajoute : « Les gardes qui veillent sur la ville m'ont rencontrée : Avez-vous vu celui que mon cœur aime ? Peu après les avoir dépassés, j'ai trouvé celui que mon cœur aime<sup>k</sup>. » Oui, nous cherchons sur notre couche le Bien-Aimé, quand, au cours de quelque bref repos durant la vie présente, le désir de notre Rédempteur nous fait soupirer. C'est dans la nuit que nous le cherchons, car notre âme veille bien par le désir, mais notre œil est encore enténébré. Quand on ne trouve pas son Bien-Aimé, il reste à se lever et à parcourir la ville, c'est-à-dire la sainte Église des élus, par l'esprit et la recherche ; qu'on le recherche par les rues et par les places : qu'on regarde ceux qui s'avancent par les rues étroites ou larges pour chercher si l'on trouve en eux des traces du Bien-Aimé ; car il ne sont pas rares, même dans le monde, les gens dont l'action vertueuse nous offre quelque chose de bon à imiter. Les veilleurs qui gardent la ville nous trouvent en train de chercher : les saints Pères qui veillent sur la vie de

h. Jn 20, 11 i. Ct 3, 1-2 j. Ct 3, 2 k. Ct 3, 3-4

diunt, bonis nostris studiis occurrunt, ut suo uel uerbo uel scripto nos doceant. Quos cum paululum pertransimus, inuenimus quem diligimus, quia Redemptor noster etsi humilitate homo inter homines, diuinitate tamen super  
 35 homines fuit. Cum ergo transeuntur uigiles, dilectus inuenitur, quia cum prophetas et apostolos infra ipsum esse conspiciamus, illum qui natura Deus est esse supra homines consideramus. Prius ergo non inueniendus quaeritur, ut post inuentus strictius teneatur. Sancta enim desideria, ut  
 (l. 60) 40 praediximus, dilatione crescunt. Si autem dilatione deficiunt, desideria non fuerunt. Hoc amore arsit quisquis ad ueritatem pertingere potuit. Hinc namque Dauid ait : « *Sitiuit anima mea ad Deum uiuum. Quando ueniam et apparebo ante faciem Dei?* » Hinc nos admonet dicens : « *Quaerite faciem eius semper<sup>m</sup>.* » Hinc propheta ait : « *Anima mea desiderauit te in nocte, sed et spiritu meo in praecordiis meis de mane uigilabo ad te<sup>n</sup>.* » Hinc ei iterum ecclesia in Canticis canticorum dicit : « *Vulnerata caritate ego sum<sup>o</sup>.* » Iustum quippe est ut ex uisione medici pertingat ad salutem, quae  
 50 per aestum eius desiderii uulnus amoris portat in pectore. Hinc rursus ait : | « *Anima mea liquefacta est, ut locutus est<sup>p</sup>.* » Mens namque hominis conditoris sui speciem non quaerentis male dura est, quia in semetipsa remanet frigida. At si ardere iam ex desiderio coeperit ad sequendum quem  
 55 diligit, liquefacta per ignem amoris currit. Fit desiderio anxia, uilescunt in saeculo cuncta quae placebant, nihil est quod extra conditorem libeat, et quae prius delectabant animum, fiunt postmodum uehementer onerosa. Nihil eius maestitiam consolatur, quousque adhuc qui desideratur non  
 60 aspicitur. Maeret mens, lux ipsa fastidio est ; talique igne in mente decoquitur rubigo culpae, et succensus animus quasi  
 (l. 80) auri more, quia per usum speciem perdidit, per incendium clarescit.

l. Ps 41, 3 m. Ps 104, 4 n. Is 26, 9 o. Ct 2, 5 p. Ct 5, 6

l'Église viennent à la rencontre de nos bons désirs en nous instruisant par leurs paroles ou leurs écrits. Quand nous les avons dépassés, nous trouvons celui que notre cœur aime : c'est que notre Rédempteur, bien que par humilité il se soit fait homme parmi les hommes, a été au-dessus d'eux par sa divinité. Quand donc on dépasse les gardes, on trouve le Bien-Aimé ; voyant que les prophètes et les apôtres sont au-dessous de lui, nous jugeons que celui qui est Dieu par nature est au-dessus des hommes. On le cherche d'abord sans devoir le trouver, pour le retenir plus étroitement une fois qu'on l'a trouvé. Car les saints désirs, nous l'avons dit, grandissent d'être retardés. Si cela les fait évanouir, ce n'étaient pas des désirs. Tout homme qui a pu atteindre la Vérité a brûlé de cet amour. David dit : « *Mon âme a soif du Dieu vivant ; quand irai-je me présenter devant la face de Dieu?* » Il nous avertit : « *Cherchez toujours sa face<sup>m</sup> !* » Et le prophète dit : « *Mon âme t'a désiré dans la nuit, et au fond de mon cœur mon esprit te cherche dès le matin<sup>n</sup>.* » « *Son amour m'a blessée<sup>o</sup>* », dit encore l'Église dans le Cantique des cantiques. Et il est juste que la vue du médecin apporte le salut à celle qui, dans l'ardent désir qu'elle a de lui, porte dans son cœur une blessure d'amour. Elle dit de nouveau : « *Dès qu'il a parlé, mon âme s'est fondue en moi<sup>p</sup>.* » L'âme de l'homme qui ne cherche pas la vision de son Créateur est tristement dure, parce qu'en elle-même elle reste froide. Mais si elle commence à brûler du désir de poursuivre celui qu'elle aime, elle se fond au feu de l'amour, elle court ! Le désir la rend anxieuse, tout ce qui lui plaisait dans le monde devient vil ; en dehors de son Créateur, rien ne lui plaît, et ce qui avant délectait son cœur lui devient ensuite très pesant. Rien ne console sa tristesse, tant qu'elle ne voit pas celui qu'elle désire. L'âme est abattue, la lumière même lui pèse, et dans ce feu elle est décapée de la rouille de son péché, et le cœur embrasé, tel de l'or terni à l'usage, retrouve son bel éclat à travers le brasier.

3. Ista itaque quae sic amat, quae se ad monumentum quod perspexerat iterum inclinat, uideamus quo fructu amoris in ea ingeminat opus inquisitionis. Sequitur : « *Vidit duos angelos in albis sedentes unum ad caput et unum ad pedes,* »  
 5 *ubi positum fuerat corpus Iesu<sup>q</sup>.* » Quid est quod in loco dominici corporis duo angeli uidentur, unus ad caput atque alius ad pedes sedens, nisi quod latina lingua *angelus nuntius* dicitur, et ille ex passione sua nuntiandus erat, qui et Deus est ante saecula et Deus in fine saeculorum ? Quasi ad  
 10 caput sedet angelus, cum per apostolos praedicatur quia *in principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum<sup>r</sup>*. Et quasi ad pedes sedet angelus, cum dicit : « *Verbum caro factum est et habitauit in nobis<sup>s</sup>.* » Possumus etiam per duos angelos duo testamenta cognoscere, unum  
 15 prius et aliud sequens. Qui uidelicet angeli per locum dominici corporis sibimet sunt coniuncti, quia nimirum utraque testamenta, dum pari sensu incarnatum et mortuum ac resurrexisse Dominum nuntiant, quasi testamentum prius ad caput et testamentum posterius ad pedes sedet. Vnde et  
 20 duo cherubin quae propitiatorium tegunt sese inuicem aspiciunt uersis uultibus in propitiatorium<sup>t</sup>. *Cherubin* quippe *plenitudo scientiae* dicitur. Et quid per duo cherubin nisi utraque testamenta signantur ? Quid uero per propitiatorium nisi incarnatus Dominus figuratur ? De quo Iohannes  
 25 ait : « *Ipse est enim propitiatio pro peccatis nostris<sup>u</sup>.* » Et dum testamentum uetus hoc fiendum denuntiat quod testamentum nouum de Domino factum clamat, quasi utraque cherubin se inuicem aspiciunt, dum uultus in propitiatorium uertunt, quia dum inter se positum incarnatum Dominum uident, a suo aspectu non discrepant, quae dispensationis eius mysterium concorditer narrant.

q. Jn 20, 12 r. Jn 1, 1 s. Jn 1, 14 t. cf. Ex 25, 20 u. 1 Jn 2, 2

1. *A suo aspectu* : le réfléchi *suo* renvoie aux deux chérubins et reprend *se inuicem aspiciunt* (supra, l. 28). Grégoire insiste sur l'unité des deux Testaments ; tous deux disent le Verbe incarné.

3. Cette femme qui aime tant, qui se penche à nouveau dans le tombeau qu'elle avait déjà examiné, voyons comment sa recherche active double le fruit de son amour. Le texte poursuit : « *Elle vit deux anges en blanc assis l'un à la tête, l'autre aux pieds, là où le corps de Jésus avait été déposé<sup>q</sup>.* » Que signifie la présence de ces anges au lieu où était le corps du Seigneur, assis l'un à la tête, l'autre aux pieds ? En latin, le mot *ange* se traduit *messenger*. Or, après sa passion, devait être annoncé celui qui est Dieu avant les siècles et Dieu à la fin des siècles. Un ange se tient pour ainsi dire à la tête quand les apôtres proclament : « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu<sup>r</sup>* », et un autre ange est assis pour ainsi dire à ses pieds, quand il est dit : « *Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous<sup>s</sup>.* » Nous pouvons aussi reconnaître dans les deux anges les deux Testaments, l'un qui vient d'abord, l'autre qui suit. Ces anges sont réunis l'un à l'autre au lieu où se tenait le corps du Seigneur ; car les deux Testaments annoncent avec une signification égale l'incarnation, la mort et la résurrection du Seigneur, l'Ancien Testament se tenant ainsi, peut-on dire, assis à sa tête et le Nouveau à ses pieds. C'est pourquoi les deux chérubins qui protègent le propitiatoire se regardent l'un l'autre, le visage tourné vers le propitiatoire<sup>t</sup>. *Chérubin* veut dire *plénitude de la science*. Que signifient les chérubins, sinon les deux Testaments ? Et que symbolise le propitiatoire, sinon le Seigneur incarné ? C'est de lui que Jean dit : « *Il est une victime de propitiation pour nos péchés<sup>u</sup>.* » Comme l'Ancien Testament annonce ce qui doit se réaliser au sujet du Seigneur et que le Nouveau Testament le proclame réalisé, les deux chérubins se regardent l'un l'autre, tournant leur visage vers le propitiatoire : voyant le Seigneur incarné placé entre eux, ils ne cessent de se faire face<sup>1</sup>, eux qui annoncent d'un commun accord le mystère de son dessein.

4. Requirunt Mariam angeli dicentes : « *Mulier, quid ploras ?* » Et dicit eis : « *Quia tulerunt Dominum meum et nescio ubi posuerunt eum* ». Ipsa namque sacra eloquia, quae  
 PL 1192 in nos lacrimas amoris | excitant, easdem lacrimas conso-  
 5 lantur, dum nobis Redemptoris nostri speciem promittunt. Sed notandum iuxta historiam est quod mulier non ait : Tulerunt corpus Domini mei, sed : « *Tulerunt Dominum meum* ». Vsus namque sacri eloquii est ut aliquando ex parte totum, aliquando uero ex toto partem significet. Ex parte  
 10 etenim totum signat, sicut de Iacob filiis scriptum est quia descendit Iacob in Aegyptum in animabus septuaginta<sup>w</sup>.  
 (l. 120) Neque enim in Aegyptum animae sine corporibus descenderunt, sed per solam animam totus homo signatur, quia ex parte totum exprimitur. Et solum dominicum corpus in  
 15 monumento iacuerat, et Maria non corpus Domini, sed sublatum Dominum quaerebat, uidelicet ex toto significans partem. *Haec cum dixisset, conuersa retrorsum uidit Iesum stantem, et nesciebat quia Iesus esset*<sup>x</sup>. Notandum quod Maria quae adhuc de Domini resurrectione dubitabat,  
 20 retrorsum conuersa est ut uideret Iesum, quia uidelicet per eandem dubitationem suam quasi tergum in Domini faciem miserat, quem resurrexisse minime credebat. Sed quia amabat et dubitabat, uidebat et non agnoscebat, eumque illi et amor ostenderat, et dubietas abscondebat. Cuius adhuc  
 25 ignorantia exprimitur cum infertur : « *Et nesciebat quia Iesus esset. Qui dicit ei : Mulier, quid ploras ? Quem quaeris ?* » Interrogatur doloris causa, ut augeatur desiderium, quatenus cum nominaret quem quaereret in amore eius ardentius aestuaret. *Illa existimans quia hortulanus esset,*  
 30 *dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi*

4. Les anges demandent à Marie : « *Femme, pourquoi pleures-tu ?* » Et elle leur dit : « *Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur et que je ne sais pas où ils l'ont mis* ». Les mêmes paroles de la sainte Écriture qui provoquent en nous les larmes d'amour les apaisent aussi en nous promettant la vision de notre Rédempteur. Il faut remarquer que, selon le récit, la femme ne dit pas : Ils ont enlevé le corps de mon Seigneur, mais : « *Ils ont enlevé mon Seigneur*. » Il est usuel dans la sainte Écriture de signifier tantôt le tout par la partie, tantôt la partie par le tout. Elle signifie le tout par la partie lorsqu'il est écrit au sujet des fils de Jacob que ce dernier descendit en Égypte avec soixante-dix âmes<sup>w</sup>. Des âmes ne sont pas descendues en Égypte sans les corps ; mais l'âme seule signifie l'homme tout entier, car une partie exprime le tout. Seul le corps du Seigneur avait été étendu dans le tombeau, et Marie recherchait non pas le corps du Seigneur, mais le Seigneur qui avait été enlevé ; elle signifiait une partie par le tout<sup>1</sup>. *Ayant dit ces paroles, elle se retourna, vit Jésus debout, mais elle ne savait pas que c'était lui*<sup>x</sup>. Il faut le remarquer : Marie qui doutait encore de la résurrection du Seigneur se retourna pour voir Jésus. Par son doute, elle avait comme tourné le dos au visage du Seigneur, elle qui ne croyait pas du tout en sa résurrection. Mais comme elle l'aimait et qu'elle doutait, elle le voyait sans le reconnaître : l'amour le lui montrait, le doute le lui cachait. Son ignorance à ce moment-là est encore exprimée par ce qui suit : « *Et elle ne savait pas que c'était Jésus. Il lui dit : Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ?* » Il lui demande la cause de sa douleur pour augmenter son désir : en nommant celui qu'elle cherchait, elle brûlerait pour lui d'un amour plus ardent. *Elle, estimant que c'était le jardinier, lui dit : Seigneur, si c'est toi qui l'as enlevé, dis-moi où tu l'as mis*

1. Le tout pour la partie, la partie pour le tout : Grégoire manifeste ici sa culture rhétorique en reprenant d'ailleurs ce qu'il avait déjà écrit dans *Moralia* III, 13, 22 (CCL 143, p. 128).



*posuisti eum, et ego eum tollam*<sup>a</sup>. » Forsitan nec errando haec mulier errauit, quae Iesum hortulanum credidit. An non ei spiritaliter hortulanus erat, qui in eius pectore per amoris  
(l. 140) sui semina uirtutum uirentia plantabat ?

5. Sed quid est quod uiso eo quem hortulanum credidit, cui necdum dixerat quem quaerebat, ait : « *Domine, si tu sustulisti eum* » ? Quasi enim iam dixisset ex cuius desiderio plangeret, *eum* dixit quem non dixerat. Sed uis amoris hoc  
5 agere solet in animo, ut quem ipse semper cogitat, nullum alium credat ignorare. Recte et haec mulier quem quaerit non dicit, et tamen dicit : « *Si tu sustulisti eum* », quia alteri non putat incognitum, quem sic ipsa continue plangit desi-  
10 uocabulo appellauit ex sexu, et agnitus non est, uocat ex nomine, ac si ei aperte dicat : Recognosce eum, a quo recognosceris. Perfecto quoque uiro dicitur : « *Noui te ex nomine*<sup>b</sup> », quia *homo* commune omnium nostrum uocabulum est, *Moyses* uero proprium, cui recte dicitur quia ex  
15 nomine scitur, ac si ei aperte Dominus dicat : Non te generaliter ut ceteros, sed specialiter scio. Maria ergo quia uocatur ex nomine, recognoscit auctorem, atque eum protinus  
PL 1193 *rabboni*, id est | magistrum uocat, quia et ipse erat qui quaerebatur exterius, et ipse qui eam interius ut quaereret  
20 docebat. Iam uero ab euangelista non subditur quod mulier fecit, sed ex eo innuitur quod audiuit. Cui dicitur : « *Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum*<sup>c</sup>. » In his  
(l. 160) namque uerbis ostenditur quod Maria amplecti uoluit eius uestigia quem recognouit. Sed ei magister dicit : « *Noli me*  
25 *tangere* », non quia post resurrectionem Dominus tactum

z. Jn 20, 15 a'. Jn 20, 16 b'. Ex 33, 12 c'. Jn 20, 17

1. On peut relever l'importance du nom propre, que souligne aussi Grégoire dans *Hom. Ev.* 40, 3.

*et je l'emporterai*<sup>a</sup>. » Même en se trompant, en prenant Jésus pour le jardinier, peut-être cette femme ne s'est-elle pas trompée. N'était-il pas spirituellement pour elle un jardinier, lui qui plantait dans son cœur, avec les semences de son amour, les plantes vertes des vertus ?

5. En voyant celui qu'elle prenait pour le jardinier, à qui elle n'avait pas encore dit qui elle cherchait, pourquoi dit-elle : « *Seigneur, si c'est toi qui l'as enlevé* » ? Comme si elle avait nommé celui dont le désir la faisait pleurer, elle parle de « *lui* » sans l'avoir nommé. C'est que la force de l'amour agissant dans le cœur fait croire que personne n'ignore celui auquel on ne cesse de penser. Il est donc naturel que cette femme, sans préciser qui elle cherche, dise pourtant : « *Si tu l'as enlevé* » : elle pense qu'il n'est pas inconnu d'autrui, celui que son désir ne cesse de pleurer. *Jésus lui dit* : « *Marie*<sup>a</sup>. » Après l'avoir appelée par le nom commun à son sexe et n'avoir pas été reconnu, il l'appelle par son nom propre. Comme s'il disait ouvertement : Reconnais celui par qui tu es reconnue. A un homme parfait il est dit aussi : « *Je t'ai connu par ton nom*<sup>b</sup> », parce que le mot *homme* est commun à nous tous, tandis que *Moïse* est un nom propre<sup>1</sup>. Le Seigneur lui dit avec raison qu'il le connaît par son nom, comme s'il disait clairement : Je ne te connais pas d'une façon générale comme les autres, mais d'une façon particulière. Marie donc, parce qu'elle est appelée par son nom, reconnaît son Créateur et l'appelle aussitôt Rabboni, c'est-à-dire Maître, car c'était lui qu'elle cherchait extérieurement et lui qui guidait intérieurement sa recherche. Ensuite l'évangéliste n'ajoute pas ce que fit la femme, mais on peut le deviner par ce qu'elle a entendu. Jésus lui dit : « *Ne me touche pas ; je ne suis pas encore monté vers mon Père*<sup>c</sup>. » Ces mots montrent que Marie a voulu embrasser les pieds de celui qu'elle a reconnu. Mais le Maître lui dit : « *Ne me touche pas !* » Ce n'est pas qu'après sa résurrection, le

renuit feminarum, cum de duabus ad sepulcrum eius scriptum sit : « *Accesserunt et tenuerunt pedes eius<sup>d</sup>*. »

6. Sed cur tangi non debeat ratio quoque additur cum subinfertur : « *Nondum enim ascendi ad Patrem meum<sup>e</sup>*. » In corde etenim nostro tunc Iesus ascendit ad Patrem, cum aequalis creditur Patri. Nam quisquis eum aequalem Patri non credit, adhuc in eius pectore ad Patrem Dominus non ascendit. Ille ergo Iesum ueraciter tangit, qui Patri Filium coaeternum credit. In corde etenim Pauli iam ad Patrem Iesus ascenderat, cum idem Paulus dicebat : « *Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se aequalem Deo<sup>f</sup>*. » Vnde Iohannes quoque Redemptorem nostrum manu fidei tetigit, qui ait : « *In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. Omnia per ipsum facta sunt<sup>g</sup>*. » Tangit ergo Dominum, qui eum Patri aeternitate substantiae aequalem credit. Sed fortasse aliquis tacita quaestione pulsatur quomodo Filius Patri esse aequalis possit. Qua in re humana natura quod admirando comprehendere non ualet, restat ut hoc sibi esse credibile ex admiratione alia sciat. Habet namque quod ad haec sibi sub breuitate respondeat. Constat enim quia ipse creauit matrem in cuius uirgineo utero ex humanitate crearetur. Quid igitur mirum si aequalis est Patri, qui prior est matre ? Paulo quoque attestante didicimus : « *Christum Dei uirtutem et Dei sapientiam<sup>h</sup>* ». Qui ergo Filium minorem putat, Patri specialiter derogat, cuius sapientiam esse ei inaequalem fatetur. Quis etenim homo potens aequanimiter ferret, si quis ei diceret : Magnus quidem es, sed tamen sapientia tua te minor est ? Ipse quoque Dominus dicit : « *Ego et Pater unum sumus<sup>i</sup>*. » Sed rursus ait : « *Pater maior me est<sup>j</sup>*. » De

<sup>d</sup>. Mt 28, 9   <sup>e</sup>. Jn 20, 17   <sup>f</sup>. Ph 2, 6   <sup>g</sup>. Jn 1, 1.3   <sup>h</sup>. 1 Co 1, 24  
<sup>i</sup>. Jn 10, 30   <sup>j</sup>. Jn 14, 28

Seigneur ait refusé d'être touché par des femmes, puisqu'il est écrit des deux femmes qui viennent à son tombeau : « *Elles s'approchèrent et lui saisirent les pieds<sup>d</sup>*. »

6. La raison pour laquelle il ne doit pas être touché est donnée dans la suite du texte : « *Je ne suis pas encore monté vers mon Père<sup>e</sup>*. » En effet, Jésus monte vers son Père dans notre cœur, lorsque nous le croyons égal au Père. Au cœur de celui qui ne le croit pas égal au Père, dans son cœur, le Seigneur n'est pas encore monté vers le Père. Il touche donc Jésus pour de bon, celui qui croit le Fils éternel comme le Père. Dans le cœur de Paul, Jésus était déjà monté vers le Père, car de lui Paul disait : « *Lui qui était de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu<sup>f</sup>*. » Et Jean aussi, par la main de la foi, a touché notre Rédempteur en disant : « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui<sup>g</sup>*. » Il touche donc le Seigneur, celui qui le croit égal au Père par l'éternité de son être. Mais peut-être quelqu'un se demande-t-il à part lui comment le Fils peut être égal au Père. En ce domaine, ce que la nature humaine étonnée ne peut comprendre, elle doit savoir qu'un autre sujet d'étonnement le lui rend crédible. Elle a de quoi répondre brièvement à cette question. Il est clair qu'il a créé lui-même la mère dans le sein virginal de qui il serait créé dans son humanité. Quoi d'étonnant à ce qu'il soit égal au Père, lui qui est antérieur à sa mère ? Nous savons aussi, par le témoignage de Paul, que *le Christ est puissance de Dieu et sagesse de Dieu<sup>h</sup>*. Celui qui croit que le Fils est inférieur au Père outrage particulièrement le Père, en disant que sa sagesse ne lui est pas égale. Quel homme puissant supporterait avec sérénité de s'entendre dire : Tu es grand, mais ta sagesse est plus petite que toi ? C'est le Seigneur lui-même qui dit : « *Le Père et moi, nous sommes un<sup>i</sup>*. » Il dit aussi : « *Le Père est plus grand que moi<sup>j</sup>*. » Il est écrit encore qu'il était sou-

quo etiam scriptum est quia subditus erat parentibus suis<sup>k</sup>.  
 30 Quid ergo mirum si ex humanitate sua minorem se Patri  
 asserit in caelo, ex qua subiectus erat etiam parentibus in  
 terra ? Ex qua humanitate nunc Mariae dicitur : « *Vade ad  
 fratres meos et dic eis : Ascendo ad Patrem meum et Patrem  
 uestrum, ad Deum meum et Deum uestrum*<sup>l</sup>. » Cum *meum*  
 35 dicat et *uestrum*, cur non communiter dicit *nostrum* ? Sed  
 PL 1194 distincte | loquens indicat quia eumdem Patrem et Deum  
 dissimiliter habeat ipse quam nos. Ascendo *ad Patrem*  
 (l. 200) *meum*, uidelicet per naturam, et *Patrem uestrum*, per gra-  
 tiam ; *ad Deum meum*, quia descendi, *ad Deum uestrum*,  
 40 quia ascendistis. Quia enim et ego homo, Deus mihi est ;  
 quia uos ab errore liberati, Deus est uobis. Distincte ergo  
 mihi Pater et Deus est, quia quem ante saecula Deum genuit,  
 hominem in fine saeculorum mecum creauit. *Venit Maria*  
*Magdalene annuntians discipulis quia uidi Dominum et haec*  
 45 *dixit mihi*<sup>m</sup>. Ecce humani generis culpa ibi absciditur unde  
 processit. Quia enim in paradiso mulier uiro propinavit  
 mortem<sup>n</sup>, a sepulcro mulier uiris annuntiat uitam, et dicta  
 sui uiuificatoris narrat, quae mortiferi serpentis uerba  
 narrauerat. Ac si humano generi non uerbis Dominus, sed  
 50 rebus dicat : De qua manu uobis illatus est potus mortis, de  
 ipsa suscipite poculum uitae.

7. Haec de expositione lectionis euangelicae succincte  
 transcurrimus ; nunc, opitulante eodem de quo loquimur  
 Domino, et resurrectionis eius gloriam, et pietatis uiscera  
 consideremus. Citius enim a morte uoluit surgere, ne nos-

k. cf. Lc 2, 51 l. Jn 20, 17 m. Jn 20, 18 n. cf. Gn 3, 6

1. Depuis le début de l'homélie jusqu'à cet endroit, on constate l'influence d'AUGUSTIN, *Tract. in Iob.* 121, 1-3 (CCL 36, p. 664-667). Sur la fin de ce passage, cf. aussi AUGUSTIN, *serm.* 232, 2, 27-42 (SC 116, p. 262). Le *potus mortis* et le *poculum uitae* ont exercé une influence sur la production littéraire anglo-saxonne, cf. Th.N. HALL, « A Gregorian Model for

mis à ses parents<sup>k</sup>. Quoi d'étonnant qu'il se dise inférieur à son Père dans le ciel par son humanité, lui qui, en elle, était déjà soumis à ses parents sur la terre ? C'est comme homme qu'il dit maintenant à Marie : « *Va vers mes frères et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu*<sup>l</sup>. » Pourquoi dit-il *mon* et *votre*, et non pas simplement *notre* ? Par cette distinction, il indique qu'il a le même Dieu et Père que nous, mais en une relation différente. Je monte vers *mon Père*, qui l'est par nature, et *votre Père*, qui l'est par grâce. *Vers mon Dieu*, car je suis descendu d'auprès de lui ; *vers votre Dieu*, car vous monterez un jour vers lui. Parce que je suis homme, moi aussi, il est Dieu pour moi ; parce que vous êtes libérés de l'erreur, il est Dieu pour vous. Il est distinctement pour moi Père et Dieu, car celui qu'il a engendré comme Dieu avant tous les siècles, il l'a créé homme avec moi à la fin des siècles. *Marie-Madeleine vint annoncer aux disciples : « J'ai vu le Seigneur, et voila ce qu'il m'a dit*<sup>m</sup>. » La faute du genre humain est détruite là où elle avait pris naissance : au Paradis, en effet, une femme a offert la mort à l'homme<sup>n</sup> ; au tombeau, une femme annonce aux hommes la vie ; elle rapporte les paroles de celui qui lui rend la vie, celle qui avait rapporté les paroles du serpent mortifère. Comme si le Seigneur disait au genre humain non pas en paroles, mais par un acte : De la main qui vous a versé une boisson de mort, recevez la coupe de la vie<sup>l</sup>.

7. Voilà une explication rapide de la lecture de l'Évangile, brièvement parcourue. Maintenant, avec l'aide du même Seigneur dont nous parlons, considérons et la gloire de sa résurrection et les tendresses de son amour. Il a voulu resurgir de la mort, pour que notre âme ne demeure pas long-

Eve's Biter Drync in Guthlac B », *Review of English Studies* 44, 1993, p. 157-175 ; poèmes anglo-saxons sur Guthlac : *Felix's Life of Saint Guthlac*, ed. et trad. B. COLGRAVE, Cambridge 1956 et dans S.A.J. BRADLEY, *Anglo-Saxon Poetry*, London 1987, p. 271 et 273-274.

5 tra diu anima in infidelitatis morte remaneret. Vnde bene  
 quoque per psalmistam dicitur : « *De torrente in uia bibit,  
 propterea exaltauit caput*<sup>o</sup>. » In humano quippe genere ab  
 ipso mundi initio torrens mortis effluerat, sed de hoc  
 (l. 220) torrente Dominus in uia bibit, quia mortem in transitu gus-  
 10 tauit. Atque ideo exaltauit caput, quia hoc quod moriendo  
 in sepulcro posuit, surgendo super angelos eleuauit, et inde  
 antiquum hostem in aeternum perculit, unde saeuire contra  
 se manus persequentium temporaliter permisit. Quod aperte  
 Dominus beato Iob indicat, dicens : « *Numquid capies*  
 15 *Lewiathan hamo*<sup>p</sup> ? »

8. Per Lewiathan quippe, quod additamentum eorum  
 dicitur, cetus ille deuorator humani generis designatur, qui  
 dum se diuinitatem homini addere spondit, immortalitatem  
 sustulit ; qui praeuaricationis quoque culpam, quam primo  
 5 homini propinauit, dum se sequentibus pessima persuasione  
 multiplicat, poenas eis sine cessatione coaceruat. In hamo  
 autem esca ostenditur, aculeus occultatur. Hunc ergo Pater  
 omnipotens hamo cepit, quia ad mortem illius Vnigenitum  
 Filium incarnatum misit, in quo et caro passibilis uideri pos-  
 10 sit, et diuinitas impassibilis uideri non possit. Cumque in  
 eo serpens iste per manus persequentium escam corporis  
 momordit, diuinitatis illum aculeus perforauit. Prius uero  
 eum in miraculis Deum cognouerat, sed de cognitione sua  
 ad dubitationem cecidit, quando hunc passibilem uidit.  
 (l. 240) 15 Quasi hamo ergo fauces gluttientis tenuit, dum in illo esca  
 PL 1195 carnis patuit, quam deuorator appeteret ; I et diuinitas pas-  
 sionis tempore latuit, quae necaret. In hamo eius incarnatio-  
 nis captus est, quia dum in illo appetit escam corporis,  
 transfixus est aculeo diuinitatis. Ibi quippe inerat humanitas

<sup>o</sup>. Ps 109, 7 <sup>p</sup>. Jb 40, 20

1. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, Iob L (CCL 72, p. 133).

temps dans la mort de l'incroyance. Aussi le psalmiste dit-  
 il avec raison : « *En chemin il a bu au torrent, c'est pourquoi  
 il a relevé la tête*<sup>o</sup>. » Dans le genre humain, depuis le com-  
 mencement du monde, coulait le torrent de la mort : le  
 Seigneur en chemin a bu à ce torrent, car, passant par elle,  
 il a goûté la mort. Et il a relevé la tête parce qu'il a, par sa  
 résurrection, élevé au-dessus des anges ce corps qu'il avait,  
 en mourant, déposé dans le tombeau : ainsi il a terrassé pour  
 toujours l'antique ennemi, du fait même qu'il ait laissé pour  
 un temps sévir contre lui les mains de ses persécuteurs. Le  
 Seigneur le dit clairement au bienheureux Job : « *Est-ce que  
 tu prendras Léviathan avec un hameçon*<sup>p</sup> ? »

8. Par Léviathan, mot qui signifie l'acte d'ajouter<sup>1</sup>, est  
 désigné ce monstre qui dévore le genre humain : en promet-  
 tant à l'homme de lui ajouter la divinité, il lui a enlevé l'im-  
 mortalité ; en multipliant pour ceux qui le suivent, avec une  
 détestable habileté, la faute de prévarication qu'il fit avaler  
 au premier homme, il ne cesse d'accumuler sur eux les châ-  
 timents. Dans un hameçon, on montre l'appât, on cache la  
 pointe. C'est avec un hameçon que le Père tout-puissant l'a  
 pris, en envoyant à la mort son Fils unique incarné, en qui  
 on pouvait voir la chair passible, mais non la divinité impas-  
 sible : lorsque ce serpent, par les mains des persécuteurs,  
 mordit à l'appât de son corps, l'aiguillon de sa divinité le  
 transperça. Auparavant il l'avait reconnu comme Dieu dans  
 ses miracles, mais il avait glissé de la reconnaissance au  
 doute quand il le vit capable de souffrir. C'est comme si un  
 hameçon avait accroché la gorge de ce glouton ; l'appât de  
 la chair avait été bien visible à son vorace appétit, pour qu'il  
 désire la saisir, et la divinité se cachait, pendant la Passion,  
 pour le mettre à mort. Il fut pris à l'hameçon de  
 l'Incarnation, parce qu'en se jetant sur l'appât du corps de  
 chair, il fut transpercé par l'aiguillon de la divinité. Étaient  
 là l'humanité pour attirer à lui ce vorace, la divinité pour le

20 quae ad se deuoratore[m] duceret, ibi diuinitas quae perforaret, ibi aperta infirmitas quae prouocaret, ibi occulta uirtus quae raptoris faucem transfigeret. In hamo igitur captus est, quia inde interiit, unde momordit. Et quos iure tenebat mortales perdidit, quia eum in quo ius non habuit morte  
25 appetere immortalem praesumpsit.

9. Hinc est etiam quod haec ipsa de qua loquimur Maria uiuit, quia ille pro humano genere qui morti nihil debebat occubuit. Hinc est quod nos cotidie ad uitam post culpas reuertimur, quia ad poenam nostram conditor sine culpa  
5 descendit. Ecce iam antiquus hostis ea quae de humano genere ceperat spolia amisit, supplantationis suae uictoriam perdidit. Cotidie peccatores ad uitam redeunt, cotidie de eius faucibus Redemptoris manu rapiuntur. Vnde bene quoque ad beatum Iob uoce dominica iterum dicitur : « *Aut armilla perforabis maxillam eius?* » Armilla ubi ponitur, ambiendo constringit. Quid igitur per armillam nisi circumplectens nos diuina misericordia designatur? Quae  
(l. 260) Leuiathan istius maxillam perforat, dum nobis post perpetrata quae prohibuit adhuc paenitentiae remedium ostendit.  
15 Armilla Dominus maxillam Leuiathan perforat, quia ineffabili misericordiae suae potentia, sic malitiae antiqui hostis obuiat, ut aliquando eos etiam quos iam cepit amittat. Et quasi ab ore illius cadunt, qui post perpetratas culpas ad innocentiam redeunt. Quis enim ore illius semel raptus  
20 maxillam eius euaderet, si perforata non esset? An non in ore Petrum tenuit, cum negauit? An non in ore Dauid

q'. Jb 40, 21 r'. cf. Mt 26, 70

1. Cf. *Moralia* XXXIII, 9, 1; 9, 8-9; 7, 17 et 23-25; 9, 13-17; 7, 23-29 (CCL 143B, p. 1687, 1684, 1687, 1684-1685). Sur le thème de Léviathan et du hameçon, cf. B. JUDIC, « L'antique ennemi (*antiquus hostis*) de Grégoire le Grand à Raoul Glaber », *Graphè* n° 9, *Les figures de Satan*, p. 45-74, spéc. p. 47.

transpercer, la faiblesse manifeste pour le provoquer, et la puissance cachée pour transpercer la gorge du ravisseur. Il fut donc pris à l'hameçon, puisqu'il périt du fait même qu'il mordit. Il perdit les mortels qu'il tenait de droit en son pouvoir, parce qu'il eut la présomption de vouloir soumettre par la mort l'Immortel sur lequel il n'avait aucun droit!

9. De là vient que cette Marie elle-même dont nous parlons est vivante, parce que celui qui ne devait rien à la mort s'y est soumis pour le genre humain. De là vient que nous revenons chaque jour à la vie après nos fautes : c'est que le Créateur qui était sans péché est descendu subir notre châtement. Voici que l'antique ennemi a dû lâcher ce dont il avait dépouillé le genre humain ; il a perdu la victoire de sa fourberie. Chaque jour, des pécheurs reviennent à la vie, chaque jour, la main du Rédempteur les arrache à sa gueule. C'est pourquoi à juste titre le Seigneur dit encore à Job : « *Est-ce avec un bracelet que tu perforeras sa mâchoire?* » Un bracelet encercle et enserre. Que désigne donc le bracelet, sinon cette miséricorde de Dieu qui nous entoure ? Elle perfore la mâchoire de Léviathan en nous montrant, après les actes défendus que nous avons accomplis, le remède de la pénitence. Avec ce bracelet, le Seigneur perfore la mâchoire du Léviathan, car, par l'ineffable puissance de sa miséricorde, il s'oppose si bien à la malice de l'antique ennemi, qu'il lui fait perdre parfois ceux-là mêmes qu'il avait déjà pris. Et ils tombent pour ainsi dire de sa gueule, ceux qui, après avoir commis des fautes, reviennent à l'innocence<sup>2</sup>. Qui donc, une fois saisi par sa gueule, pourrait échapper à sa mâchoire, si elle n'était perforée ? Est-ce qu'il n'a pas saisi Pierre dans sa gueule au moment de son reniement ? Et de

2. Cf. *Moralia* XXXIII, 12, 3 et 5-29 (CCL 143B, p. 1692-1693).

tenuit, cum in tantam se luxuriae uoraginem mersit' ? Sed dum ad uitam uterque per paenitentiam rediit, Leuiathan iste eos aliquo modo quasi per maxillae suae foramen amisit. Per foramen ergo maxillae ab eius ore subtracti sunt, qui post perpetrationem tantae nequitiae paenitendo redierunt. Quis autem hominum Leuiathan istius os euadat, ut illicita nulla committat ? Sed hinc cognoscimus quantum Redemptori humani generis debitores sumus, qui non solum nos in ore Leuiathan ire prohibuit, sed ab ore etiam redire concessit. Qui spem peccatori non abstulit, quia maxillam eius, ut euadendi uiam tribueret, perforauit, ut saltem post morsum fugiat, qui incautus prius cauere noluit ne morderetur. Vbique ergo nobis occurrit superna medicina, quia et dedit homini praecepta ne peccet, et tamen peccanti dedit remedia ne desperet. Vnde cauendum summopere est ne quis delectatione peccati Leuiathan istius ore rapiatur, et tamen si raptus fuerit, non desperet, quia si peccatum perfecte lugeat, adhuc foramen in maxilla eius inuenit, per quod euadat.

10. Adest testis diuinae misericordiae haec ipsa de qua loquimur Maria, de qua pharisaeus dum pietatis fontem uellet obstruere dicebat : « *Hic si esset propheta sciret utique quae et qualis est mulier quae tangit eum, quia peccatrix est* ». Sed lauit lacrimis maculas cordis et corporis, et Redemptoris sui uestigia tetigit, quae sua itinera praua dereliquit. Sedebat ad pedes uerbumque de ore illius audiebat. Viuenti adhaeserat, mortuum quaerebat. Viuentem reperit, quem mortuum quaesiuit. Tantumque apud eum locum gratiae inuenit, ut hunc ipsis quoque apostolis, eius uidelicet

même pour David, quand il s'est jeté dans ce grand gouffre de luxure' ? Mais quand tous deux sont revenus à la vie par la pénitence, ce Léviathan les a en quelque sorte perdus, grâce au trou fait dans sa mâchoire. Donc, par ce trou ont été arrachés à sa gueule ceux qui sont revenus par la pénitence après avoir commis un grand méfait. Or quel homme pourrait échapper à la gueule de ce Léviathan en ne commettant aucun acte défendu ? Mais nous savons combien nous sommes débiteurs envers le Rédempteur du genre humain : non seulement il nous a défendu d'aller dans la gueule de Léviathan, mais il nous a accordé d'en revenir. Il n'a pas enlevé l'espérance au pécheur, puisqu'il a transpercé la mâchoire pour lui donner un moyen de s'échapper, de sorte qu'après la morsure, puisse du moins s'enfuir celui qui, par imprudence, n'a pas pris soin d'éviter d'être mordu. Partout vient à notre secours l'art du souverain médecin : il a donné à l'homme des commandements pour qu'il ne pèche pas, et néanmoins au pécheur des remèdes pour qu'il ne désespère pas. Il faut donc veiller avec très grand soin à ce que personne ne se laisse prendre dans la gueule de ce Léviathan par la complaisance dans le péché ; et même si quelqu'un se laissait prendre, qu'il ne désespère pas, car s'il pleure vraiment son péché, il trouve encore une ouverture dans sa mâchoire par où s'échapper.

10. Cette Marie elle-même dont nous parlons est un témoin de la miséricorde divine. Le pharisien qui voulait obstruer la source de la bonté disait d'elle : « *Si cet homme était prophète, il saurait qui est la femme qui le touche, et ce qu'elle est, une pécheresse*<sup>1</sup>. » Mais elle lava de ses larmes les taches de son cœur et de son corps, elle toucha les pieds de son Rédempteur, abandonnant ses chemins tortueux. Assise à ses pieds, elle écoutait la parole qui sortait de sa bouche. Elle s'était attachée à lui, vivant, et elle le cherchait, mort. Elle découvre vivant celui qu'elle a cherché mort. Elle a si bien trouvé grâce auprès de lui que c'est elle qui porta le message

s'. cf. 2 S 11, 1-27 t'. Lc 7, 39 u'. cf. Lc 10, 39

1. Cf. *Hom. Eu.* 33.

nuntiis, ipsa nuntiaret. Quid itaque, fratres, quid in hac re debemus aspicere, nisi immensam misericordiam conditoris nostri, qui nobis uelut in signo ad exemplum paenitentiae posuit eos quos per paenitentiam uiuere post lapsum fecit ?

15 Perpendo etenim Petrum<sup>v</sup>, considero latronem<sup>w</sup>, aspicio Zacchaeum<sup>x</sup>, intueor Mariam et nihil in his aliud uideo, nisi

(l. 300) ante nostros oculos posita spei et paenitentiae exempla. Fortasse enim in fide lapsus est aliquis, aspiciat Petrum, qui amare fleuit<sup>v</sup>, quod timide negauerat. Alius contra proximum suum in malitia crudelitatis exarsit, aspiciat latronem,

20 qui et in ipso mortis articulo ad uitae praemia paenitendo peruenit. Alius auaritiae aestibus anhelans aliena diripuit, aspiciat Zacchaeum, qui si quid alicui abstulit, quadruplum reddidit. Alius libidinis igne succensus carnis munditiam

25 perdidit, aspiciat Mariam, quae in se amorem carnis igne diuini amoris excoxit. Ecce omnipotens Deus ubique oculis nostris quos imitari debeamus obicit, ubique exempla suae misericordiae opponit. Mala ergo iam displiceant, uel experta. Libenter obliuiscitur omnipotens Deus quod

30 nocentes fuimus, paratus est paenitentiam nostram nobis ad innocentiam deputare. Inquinati post aquas salutis renascamur ex lacrimis. Itaque iuxta primi pastoris uocem, *sicut modo geniti infantes lac concupiscite*<sup>z</sup>. Redite, paruuli filii, ad sinum matris uestrae aeternae sapientiae ; sugite larga

35 ubera pietatis Dei ; transacta plangite, imminet uitate. Redemptor noster momentaneos fletus uestros aeterno consolabitur gaudio, qui uiuit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia saecula saeculorum. Amen.

aux apôtres, c'est-à-dire ses messagers. Que devons-nous voir en cela, frères, sinon l'immense miséricorde de notre Créateur qui a établi comme un signe pour nous, en modèle de pénitence, ceux qu'il a faits par la pénitence revivre après leur chute ? J'observe Pierre<sup>v</sup>, je considère le larron<sup>w</sup>, j'aperçois Zachée<sup>x</sup>, je regarde attentivement Marie, et je ne vois en eux rien d'autre que des modèles d'espérance et de pénitence placés sous nos yeux. Quelqu'un a-t-il laissé défailir sa foi, qu'il regarde Pierre, pleurant amèrement pour avoir par crainte renié<sup>v</sup>. Un autre a-t-il été dur, cruel même, envers son prochain, qu'il regarde le larron parvenant, au moment même de mourir, aux joies de la vie par le repentir. Un autre, enfiévré par la cupidité, a-t-il ravi le bien d'autrui, qu'il regarde Zachée rendant au quadruple, s'il avait pris quelque chose à quelqu'un. Un autre, tout brûlant du feu de la volupté, a-t-il perdu la pureté du corps, qu'il regarde Marie, qui a fait mourir en elle l'amour charnel au feu de l'amour divin. Voici que le Dieu tout-puissant présente partout à nos yeux des modèles à imiter, et qu'il propose partout des exemples de sa miséricorde. Que le mal nous soit en horreur, surtout si nous en avons fait l'expérience. Le Dieu tout-puissant oublie volontiers que nous avons fait le mal, il est prêt à transformer notre pénitence en innocence. Souillés, après avoir été lavés par les eaux du salut, que nous renaissions par nos larmes. Alors, selon la parole du premier pasteur, *comme des nouveau-nés, désirez le lait*<sup>v</sup>. Revenez, petits enfants, dans le giron de votre mère, l'éternelle Sagesse ; sucez le sein généreux de la bonté divine ; pleurez le mal passé, évitez celui qui menace. Notre Rédempteur consolera vos pleurs d'un moment par la joie éternelle, lui qui vit et règne avec le Père, dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

v'. cf. Mt 26, 75 w'. cf. Lc 23, 43 x'. cf. Lc 19, 8 y'. Cf. Lc 22, 62  
z'. 1 P 2, 2.

## HOMÉLIE XXVI

Jn 20, 19-31

Apparition de Jésus à Thomas

Homélie prononcée en la basilique Saint-Jean de Latran le samedi  
de Pâques 21 avril 591.



## Homilia XXVI

Lectio sancti euangelii  
secundum Iohannem

In illo tempore, cum sero factum esset una sabbatorum et fores essent clausae, ubi erant discipuli congregati propter metum Iudaeorum, uenit Iesus et stetit in medio eorum et dicit eis : « Pax uobis. » Et hoc cum dixisset, ostendit eis manus et latus. Gauisi sunt ergo discipuli uiso Domino. Dixit ergo eis iterum : « Pax uobis. Sicut misit me Pater, et ego mitto uos. » Et hoc cum dixisset, insufflauit et dicit eis : « Accipite Spiritum sanctum. Quorum remisieritis peccata remittuntur eis, et quorum retinueritis retenta sunt. »

10 Thomas autem unus de duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando uenit Iesus. Dixerunt ergo ei alii discipuli : « Vidimus Dominum. » Ille autem dixit eis : « Nisi uidero in manibus eius fixuram clauorum, et mittam digitum meum in locum clauorum, et mittam manum meam in latus eius, non credam. »

15 Et post dies octo iterum erant discipuli eius intus et Thomas cum eis. Venit Iesus ianuis clausis, et stetit in medio, et dixit : « Pax uobis. » Deinde dicit Thomae : « Infer digitum tuum huc, et uide manus meas, et affer manum tuam et mitte in latus meum, et noli esse incredulus, sed fidelis. »

20 Respondit Thomas et dixit ei : « Dominus meus et Deus meus. » Dicit ei Iesus : « Quia uidisti me, credidisti ; beati qui non uiderunt et crediderunt. » Multa quidem et alia signa fecit Iesus in

## Homélie XXVI

## Lecture du saint Évangile selon Jean

En ce temps-là, le soir du premier jour de la semaine, alors que, par crainte des juifs, les portes de la maison où les disciples étaient réunis se trouvaient fermées, Jésus vint et se tint au milieu d'eux, et il leur dit : « La paix soit avec vous ! » Après avoir dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent en voyant le Seigneur. Il leur dit à nouveau : « La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et leur dit : « Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus. » Or Thomas, l'un des Douze, celui qu'on appelle Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent : « Nous avons vu le Seigneur. » Mais il leur répondit : « Si je ne vois pas dans ses mains la trace des clous, si je ne mets pas mon doigt à la place des clous et si je ne mets pas ma main dans son côté, non, je ne croirai pas. » Huit jours plus tard, les disciples étaient de nouveau à l'intérieur de la maison, et Thomas était avec eux. Jésus vint, les portes étant fermées, se tint au milieu et dit : « La paix soit avec vous ! » Ensuite, il dit à Thomas : « Avance ton doigt ici et vois mes mains, avance ta main et mets-la dans mon côté, et ne sois plus incrédule, mais croyant. » Thomas lui répondit : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Jésus lui dit : « Parce que tu m'as vu, tu as cru ; bienheureux ceux qui, sans avoir vu, ont cru ! » Jésus a

25 *conspectu discipulorum suorum, quae non sunt scripta in libro hoc. Haec autem scripta sunt ut credatis quia Iesus est Christus Filius Dei, et ut credentes uitam aeternam habeatis in nomine eius.*

*fait sous les yeux de ses disciples beaucoup d'autres signes qui ne sont pas écrits dans ce livre. Ceux-ci l'ont été pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et pour que, en croyant, vous ayez la vie éternelle en son nom.*

**Homilia lectionis eiusdem  
habita ad populum  
in basilica beati Iohannis,  
quae appellatur constantiniana**

1. Prima lectionis huius euangelicae quaestio animum pulsat, quomodo post resurrectionem corpus dominicum uerum fuit, quod clausis ianuis ad discipulos ingredi potuit. Sed sciendum nobis est quod diuina operatio, si ratione  
5 comprehenditur, non est admirabilis ; nec fides habet meritum, cui humana ratio praebebat experimentum. Sed haec ipsa Redemptoris nostri opera, quae ex semetipsis comprehendere nequaquam possunt, ex alia eius operatione pensanda sunt, ut rebus mirabilibus fidem praebeant facta mirabiliora. Illud  
10 enim corpus Domini intrauit ad discipulos ianuis clausis, quod uidelicet ad humanos oculos per natiuitatem suam clauso exiit utero uirginis. Quid ergo mirum, si clausis ianuis post resurrectionem suam in aeternum iam uicturus intrauit, qui moriturus ueniens non aperto utero uirginis  
15 exiuit ? Sed quia ad illud corpus quod uideri poterat, fides intuentium dubitabat, ostendit eis protinus manus et latus ; palpandam carnem | praebebat, quam clausis ianuis introduxit. Qua in re duo mira, et iuxta humanam rationem sibi  
PL 1198 ualde contraria ostendit, dum post resurrectionem corpus suum et incorruptibile et tamen palpabile demonstrauit.  
20  
(l. 20) Nam et corrumpi necesse est quod palpatur, et palpari non potest quod non corrumpitur. Sed miro modo atque inaeestimabili Redemptor noster et incorruptibile post resur-

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 247, 2 (PL 38, 1157).

2. Annette BRASSEUR, *Virgo parens. Le destin d'une épigramme latine des premiers siècles de notre ère*, Genève 2006, p. 112-113, étudie un poème sur la Nativité, parfois transmis sous le nom de *Versus beati Gregorii papae*

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Jean,  
appelée constantinienne**

1. Après la lecture de cet Évangile, une première question frappe l'esprit : comment, après sa résurrection, le corps du Seigneur a-t-il été un corps véritable, pour avoir pu s'introduire, les portes étant fermées, auprès des disciples ? Il nous faut savoir qu'une action de Dieu, si elle est saisie par la raison, n'a rien de surprenant ; et la foi n'a pas de mérite, si la raison humaine lui donne une preuve<sup>1</sup>. Ces actes de notre Rédempteur, qui ne peuvent se comprendre d'eux-mêmes, sont à apprécier à partir d'autres actes faits par lui, de sorte que la foi en des faits étonnants soit soutenue par des faits plus étonnants encore. Ainsi le corps du Seigneur entré, portes fermées, pour apparaître aux disciples, était, par sa  
nativité, sorti du sein fermé d'une vierge pour apparaître aux regards des hommes<sup>2</sup>. Quoi d'étonnant si, après sa résurrection, alors qu'il devait vivre pour l'éternité, il est entré, portes fermées, lui qui, venant pour mourir, sortit du sein d'une vierge sans l'ouvrir ? Mais comme la foi de ces hommes qui regardaient ce corps visible hésitait, il leur montra aussitôt ses mains et son côté ; il leur donna à toucher cette chair qu'il avait fait entrer, les portes étant fermées. En cela, il fit paraître deux choses étonnantes et pour la raison humaine toutes contraires, en montrant son corps après la résurrection : incorruptible, et néanmoins palpable. Car ce qui est palpé est nécessairement sujet à la corruption, et l'on ne peut palper ce qui est incorruptible. Mais, d'une manière merveilleuse et qui dépasse la raison, notre Rédempteur a

*ad laudem Virginis Mariae*, et probablement lié à Grégoire, et où se trouve le vers *Hospitii linquens ostia clausa sui*, « en laissant closes les portes de son gîte », qu'elle rapproche de ce passage de notre homélie.

rectionem et palpabile corpus exhibuit, ut monstrando incorruptibile, inuitaret ad praemium, praebendo palpabile, formaret ad fidem. Et incorruptibilem se ergo et palpabilem demonstraui, ut profecto esse post resurrectionem ostenderet corpus suum et eiusdem naturae et alterius gloriae.

2. Dicit eis : « *Pax uobis. Sicut misit me Pater, et ego mitto uos*<sup>a</sup> », id est : Sicut misit me Pater Deus Deum, ego mitto uos homo homines. Pater Filium misit, qui hunc pro redemptione generis humani incarnari constituit. Quem uidelicet in mundo uenire ad passionem uoluit, sed tamen amauit Filium, quem ad passionem misit. Electos uero apostolos Dominus non ad mundi gaudia sed, sicut ipse missus est, ad passiones in mundum mittit. Quia ergo et Filius amatur a Patre, et tamen ad passionem mittitur, ita et discipuli amantur a Domino, qui tamen ad passionem mittuntur in mundo. Itaque dicitur : « *Sicut misit me Pater, et ego mitto uos* », id est : Ea uos caritate diligo cum inter scandala persecutorum mitto, qua me caritate Pater diligit, quem uenire ad tolerandas passiones fecit, quamuis mitti etiam iuxta naturam diuinitatis possit intelligi. Eo enim ipso a Patre Filius mitti dicitur, quo a Patre generatur. Nam sanctum quoque Spiritum, qui cum sit coequalis Patri et Filio, non tamen incarnatus est, idem se Filius mittere perhibet, dicens : « *cum uenerit Paraclitus, quem ego mitto uobis a Patre*<sup>b</sup> ». Si enim mitti solummodo incarnari deberet intelligi, sanctus procul dubio Spiritus nullo modo diceretur mitti, qui nequaquam incarnatus est. Sed eius missio ipsa processio est qua de Patre procedit et Filio. Sicut

a. Jn 20, 21 b. Jn 15, 26

1. Les mots *id est : sicut – homines* ont été omis par erreur dans CCL 141, p. 219. Cf. PL 76, 1198B.

présenté, après sa résurrection, un corps à la fois incorruptible et palpable : ainsi, en le montrant incorruptible, il nous invite à la récompense ; en le montrant palpable, il affermit notre foi. Il s'est donc montré incorruptible et palpable pour faire constater que son corps, après la résurrection, était de même nature, mais dans un état de gloire autre.

2. Il leur dit : « *La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie*<sup>a</sup> », ce qui signifie : De même que moi qui suis Dieu, le Père qui est Dieu m'a envoyé, de même, moi qui suis homme, je vous envoie, vous qui êtes hommes<sup>1</sup>. Le Père a envoyé le Fils, ayant décidé qu'il s'incarnerait pour la rédemption du genre humain. Il a voulu que le Fils vienne dans le monde pour endurer la Passion, mais il l'a aimé tout en l'envoyant à la Passion. Après avoir choisi ses apôtres, le Seigneur les envoie dans le monde, non aux joies du monde, mais à ses souffrances, comme lui-même y a été envoyé. Et parce que le Fils est aimé du Père, tout en étant envoyé à la Passion, les disciples de même sont aimés du Seigneur, tout en étant envoyés dans le monde pour y souffrir. Aussi est-il dit : « *Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie* », ce qui signifie : Quand je vous envoie au milieu des guets-apens des persécuteurs, je vous aime de l'amour dont m'aime le Père, lui qui m'a fait venir pour endurer des souffrances. Il est vrai qu'être envoyé peut aussi s'entendre sous le rapport de la nature divine : le Fils est dit envoyé par le Père, du fait même qu'il est engendré par le Père. L'Esprit Saint, tout en étant égal au Père et au Fils, ne s'est pas incarné, mais le Fils témoigne qu'il l'envoie, quand il dit : « *quand viendra le Paraclète, que je vous enverrai d'au près du Père*<sup>b</sup> ». Si être envoyé devait se comprendre uniquement au sens de s'incarner, il ne serait certainement pas dit de l'Esprit Saint qu'il a été envoyé, lui qui ne s'est nullement incarné. Mais son envoi (*missio*), c'est la procession par laquelle il procède du Père et du

itaque Spiritus *mitti* dicitur quia procedit, ita et Filius non  
25 incongrue *mitti* dicitur quia generatur.

3. *Hoc cum dixisset, insufflauit et dicit eis: « Accipite Spiritum sanctum<sup>c</sup>. »* Quaerendum nobis est quid est quod Spiritum sanctum Dominus noster et semel dedit in terra consistens, et semel caelo praesidens. Neque enim alio in  
5 loco datus Spiritus sanctus aperte monstratur, nisi nunc cum per insufflationem percipitur, et postmodum cum de caelo  
PL 1199 ueniens in linguis uariis demonstratur. Cur ergo prius in terra discipulis datur, postmodum de caelo mittitur, nisi quod duo sunt praecepta caritatis, dilectio uidelicet Dei et  
10 dilectio proximi? In terra datur Spiritus, ut diligatur proximus; e caelo datur Spiritus, ut diligatur Deus. Sicut ergo una est caritas et duo praecepta, ita unus Spiritus et duo data.  
Prius a consistente Domino in terra, postmodum e caelo,  
(l. 60) quia in proximi amore discitur qualiter peruenire debeat ad  
15 amorem Dei. Vnde idem Iohannes dicit: « *Qui non diligit fratrem suum quem uidet, Deum quem non uidet quomodo potest diligere<sup>d</sup>?* » Et ante quidem discipulorum mentibus idem Spiritus sanctus inerat ad fidem, sed tamen manifesta  
20 datione non nisi post resurrectionem datus est. Vnde et scriptum est: « *Nondum erat Spiritus datus, quia Iesus nondum fuerat glorificatus<sup>e</sup>.* » Vnde etiam per Moysen dicitur: « *Suxerunt mel de petra et oleum de firma petra<sup>f</sup>.* » Neque enim quidquam tale iuxta historiam legitur, si tota testamenti ueteris series recenseatur. Nusquam de petra mel,

c. Jn 20, 22 d. 1 Jn 4, 20 e. Jn 7, 39 f. Dt 32, 13

1. Sur la procession de l'Esprit, cf. A. PALMIERI, « La Procession du Saint-Esprit du Père et du Fils », *DTC* V (1913), col. 762-829, en part. col. 806 pour Grégoire le Grand, et col. 807 pour THÉODULF, *De Spiritu Sancto*, PL 105, 239-276, qui s'inspire de Grégoire (cf. PL 76, note i au bas de la col. 1198). Cf. P. GEMEINHARDT, *Die Filioque-Kontroverse zwischen Ost- und Westkirche im Frühmittelalter*, Berlin 2002.

Fils<sup>1</sup>. Si l'on dit que l'Esprit *est envoyé* parce qu'il procède, il n'est donc pas inexact de dire que le Fils *est envoyé*, parce qu'il est engendré.

3. *Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux et leur dit: « Recevez l'Esprit Saint<sup>c</sup>. »* Il faut nous demander pourquoi notre Seigneur a donné une fois l'Esprit Saint alors qu'il était sur la terre, et une fois alors qu'il siégeait dans le ciel. Il n'y a pas d'autre passage où l'on montre clairement l'Esprit Saint comme donné, sinon maintenant où il est reçu dans un souffle, et ensuite, quand venant du ciel, il se manifeste dans des langues distinctes<sup>2</sup>. Pourquoi donc est-il donné d'abord aux disciples sur la terre, puis envoyé du ciel, sinon parce qu'il y a une double loi de charité: l'amour de Dieu et l'amour du prochain? L'Esprit est donné sur la terre pour qu'on aime le prochain; l'Esprit est donné du ciel pour qu'on aime Dieu. Comme la charité est une et qu'il y a deux préceptes, de même, il y a un seul Esprit, mais deux façons pour lui d'être donné: d'abord par le Seigneur présent sur la terre, ensuite du ciel; de fait, c'est dans l'amour du prochain que l'on apprend comment on doit parvenir à l'amour de Dieu. C'est pour cela que Jean dit aussi: « *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas<sup>d</sup>?* » Auparavant l'Esprit Saint était présent dans l'intelligence des disciples pour qu'ils croient, mais ce fut seulement après la Résurrection qu'il fut donné par un don manifeste. C'est pourquoi il est écrit: « *L'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié<sup>e</sup>.* » Et il est dit encore par Moïse: « *Ils ont sucé le miel du rocher et l'huile sortant de la roche dure<sup>f</sup>.* » Si l'on parcourt toute la suite de l'Ancien Testament, rien de tel n'est dit au sens littéral. Nulle part le peuple n'y suce le miel

2. Cf. *Hom. Ev.* 30 sur la Pentecôte.

3. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 265, 9 (PL 38, 1223).

25 nusquam oleum ille populus suxit. Sed quia iuxta Pauli  
uocem : « *Petra erat Christus* », mel de petra suxerunt, qui  
eiusdem Redemptoris nostri facta et miracula uiderunt.  
Oleum uero de firma petra suxerunt, quia effusione sancti  
30 Spiritus post resurrectionem eius ungi meruerunt. Quasi  
ergo infirma petra mel dedit, quando adhuc mortalis  
Dominus miraculorum suorum dulcedinem discipulis  
ostendit. Sed firma petra oleum fudit, quia post resurrectio-  
nem suam factus iam impassibilis, per afflationem Spiritus  
donum sanctae unctionis emanauit.

4. De hoc oleo per prophetam dicitur : « *Computrescit*  
(l. 80) *iugum a facie olei*<sup>h</sup>. » Sub iugo quippe tenebamur daemoni-  
caae dominationis, sed uncti sumus oleo Spiritus sancti. Et  
quia nos gratia libertatis unxit, dominationis daemonicae  
5 iugum putruit, Paulo attestante, qui ait : « *Vbi Spiritus*  
*Domini, ibi libertas*<sup>i</sup>. » Sciendum uero est quod hi qui prius  
Spiritum sanctum habuerunt, ut et ipsi innocenter uiuerent,  
et in praedicatione quibusdam prodesse, idcirco hunc post  
resurrectionem Domini patenter acceperunt, ut prodesse  
10 non paucis, sed pluribus possent. Vnde et in hac ipsa datione  
Spiritus dicitur : « *Quorum remiseritis peccata remittuntur*  
*eis, et quorum retinueritis retenta sunt*<sup>j</sup>. » Libet intueri  
illi discipuli ad tanta onera humilitatis uocati, ad quantum  
culmen gloriae sint perducti. Ecce non solum de semetipsis  
15 securi fiunt, sed etiam alienae obligationis potestatem  
relaxationis accipiunt. Principatum superni iudicii sortiuntur,  
ut uice Dei quibusdam peccata retineant, quibusdam  
PL 1200 relaxent. Sic sic a Deo decebat erigi, qui tantum pro Deo  
consenserant humiliari. Ecce qui districtum Dei iudicium

g. 1 Co 10, 4 h. Is 10, 27 i. 2 Co 3, 17 j. Jn 20, 23

du rocher, nulle part l'huile. Mais, selon le mot de Paul :  
« *Le rocher, c'était le Christ*<sup>s</sup>. » Ceux qui ont vu les actes et  
les miracles de notre Rédempteur ont donc sucé le miel du  
rocher. Ils ont par ailleurs sucé l'huile sortant de la roche  
dure, ceux qui ont mérité de recevoir, après sa résurrection,  
l'onction par l'effusion de l'Esprit Saint. C'est comme un  
rocher fragile qui a donné du miel, quand le Seigneur encore  
mortel a fait connaître à ses disciples la douceur de ses  
miracles. Mais c'est une roche dure qui a fait couler l'huile,  
quand, devenu impassible après sa résurrection, il a répandu  
le don de l'onction sainte en insufflant l'Esprit.

4. De cette huile il est dit par le prophète : « *Le joug tombe*  
*en pourriture devant l'huile*<sup>h</sup>. » Nous étions tenus sous le joug  
de la domination du démon, mais nous avons été oints par  
l'huile de l'Esprit Saint, et le joug de la domination du démon  
s'est putréfié parce que la grâce de la liberté nous a oints. Paul  
en témoigne quand il dit : « *Là où il y a l'Esprit du Seigneur,*  
*là se trouve la liberté*<sup>i</sup>. » Il faut savoir que les disciples, qui  
d'abord ont eu l'Esprit Saint pour vivre eux-mêmes dans  
l'innocence et être utiles à quelques-uns par leur prédication,  
l'ont reçu ouvertement après la résurrection du Seigneur,  
pour être utiles non pas à un petit nombre, mais à beaucoup.  
C'est pourquoi, lors de ce don de l'Esprit, il leur est dit :  
« *Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis,*  
*et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus*<sup>j</sup>. » Il  
est bon de voir à quel sommet de gloire ont été conduits ces  
disciples appelés à de si lourdes humiliations. Voici que non  
seulement ils sont eux-mêmes en sûreté, mais qu'ils reçoivent  
le pouvoir de délier les autres aussi de ce qu'ils doivent. Ils  
participent à la primauté de la juridiction d'en haut : tenant  
la place de Dieu, ils retiennent à certains leurs péchés, ils les  
remettent à d'autres. Il convenait qu'ayant accepté pour Dieu  
de telles humiliations, ils soient ainsi élevés par Dieu.  
Ainsi, des hommes qui craignent le sévère jugement de Dieu

20 metuunt animarum iudices fiunt, et alios damnant uel liberant, qui semetipsos damnari metuebant.

5. Horum profecto nunc in ecclesia episcopi locum tenent. Soluendi ac ligandi auctoritatem suscipiunt, qui gradum regiminis sortiuntur. Grandis honor, sed graue pondus istius est honoris. Durum quippe est ut qui nescit tenere moderamina uitae suae, iudex uitae fiat alienae. Et plerumque contingit ut hunc iudicii locum teneat, cui ad locum uita minime concordat. Ac saepe agitur ut uel damnet immeritos, uel alios ipse ligatus soluat. Saepe in soluendis ac ligandis subditis suae uoluntatis motus, non autem causarum merita sequitur. Vnde fit ut ipsa hac ligandi et soluendi potestate se priuet, qui hanc pro suis uoluntatibus, et non pro subiectorum moribus exercet. Saepe fit ut erga quemlibet proximum odio uel gratia moueatur pastor; iudicare autem digne de subditis nequeunt, qui in subditorum causis sua uel odia uel gratiam sequuntur. Vnde recte per prophetam dicitur: « *Mortificabant animas quae non moriuntur, et uiuificabant animas quae non uiuunt*<sup>k</sup>. » Non morientem quippe mortificat, qui iustum damnat; et non uicturum uiuificare nititur, qui reum a supplicio absoluere conatur.

6. Causae ergo pensandae sunt et tunc ligandi atque soluendi potestas exercenda. Videndum quae culpa, aut quae sit paenitentia secuta post culpam, ut quos omnipotens Deus

k. Ez 13, 19

1. Le pouvoir de lier et délier des évêques est un pouvoir pénitentiel. Il évoque l'exercice de la pénitence publique antique avec peut-être des développements nouveaux, cf. *Hom. Eu. 17, Past. 3, 30* et B. JUDIC, « Pénitence publique, pénitence privée et aveu chez Grégoire le Grand », dans GROUPE DE LA BUSSIÈRE, *Pratiques de la confession*, Paris 1983, p. 41-51 et M.-F.

deviennent juges des âmes, des hommes qui craignaient d'être condamnés eux-mêmes en condamnant ou libèrent d'autres.

5. De ces hommes-là, ce sont assurément les évêques qui maintenant tiennent la place dans l'Église. Ceux à qui échoit le poste de gouvernement reçoivent le pouvoir de délier et de lier. C'est un grand honneur, mais le poids de cet honneur est lourd. Il est dur pour quelqu'un qui ne sait pas gouverner sa vie de devenir juge de la vie d'autrui. Et il est fréquent qu'occupe la place de juge un homme dont la vie jure avec pareille place. Il se fait souvent qu'il condamne des hommes non fautifs ou qu'il en délie d'autres en étant lui-même lié. Souvent, pour délier ou lier les justiciables, il est entraîné par les mouvements de sa propre volonté, et non par le poids des griefs. Il en résulte qu'il se prive de son pouvoir même de lier et de délier, en l'exerçant en fonction de ses désirs, et non de la moralité des justiciables. Il arrive souvent aussi que le pasteur soit mû par l'antipathie ou la faveur envers son prochain quel qu'il soit. Or, ceux qui instruisent les causes de justiciables en se laissant entraîner par l'antipathie ou la faveur ne peuvent les juger dignement. Aussi est-ce avec justesse qu'il est dit par le prophète: « *Ils mettaient à mort des gens qui ne doivent pas mourir et faisaient vivre des gens qui ne doivent pas vivre*<sup>k</sup>. » Celui qui condamne un juste met à mort quelqu'un qui ne va pas mourir, et celui qui tente d'éviter le châtement à un coupable essaie de faire vivre quelqu'un qui ne va pas vivre.

6. Il faut donc examiner les causes, puis exercer le pouvoir de lier et de délier<sup>1</sup>. Il faut voir quelle est la faute, ou quelle pénitence a suivi la faute: ainsi la sentence du

BERROUARD, « Un symbole de la grande pénitence: la résurrection de Lazare et son déliement », dans AUGUSTIN, *Homélies sur l'Évangile de saint Jean XLIV-LIV, BA 73B*, Paris 1989, p. 469-473.

(l. 120) 5 per compunctionis gratiam uisitat, illos pastoris sententia  
absoluat. Tunc enim uera est absolutio praesidentis, cum  
interni arbitrium sequitur iudicis. Quod bene quadriduani  
mortui resuscitatio illa significat, quae uidelicet demonstrat  
quia prius mortuum Dominus uocauit et uiuificauit, dicens :  
« Lazare, ueni foras<sup>1</sup> », et postmodum is qui uiuens egressus  
10 fuerat a discipulis est solutus, sicut scriptum est : « Cumque  
egressus esset qui fuerat ligatus institis, tunc dixit discipulis :  
Soluite eum et sinite abire<sup>m</sup>. » Ecce illum discipuli iam  
uiuentem soluunt, quem magister resuscitauerat mortuum.  
15 Si enim discipuli Lazarum mortuum soluerent, foetorem  
magis ostenderent quam uirtutem. Ex qua consideratione  
intuendum est quod illos nos debemus per pastorem aucto-  
ritatem soluere, quos auctorem nostrum cognoscimus per  
suscitantem gratiam uiuificare. Quae nimirum uiuificatio  
20 ante operationem rectitudinis in ipsa iam cognoscitur  
PL 1201 confessione peccati. Vnde et huic ipsi mortuo Lazaro  
nelquaquam dicitur : Reuiuiscite, sed : « Veni foras. » Omnis  
quippe peccator dum culpam suam intra conscientiam abs-  
condit, introrsus latet, in suis penetrabilibus occultatur. Sed  
mortuus uenit foras, cum peccator nequitias suas sponte  
25 confitetur. Lazaro ergo dicitur : « Veni foras », ac si aperte  
cuilibet mortuo in culpa diceretur : Cur reatum tuum intra  
(l. 140) conscientiam abscondis ? Foras iam per confessionem  
egredere, qui apud te interius per negationem lates. Veniat  
itaque foras mortuus, id est culpam confiteatur peccator.  
30 Venientem uero foras soluant discipuli, ut pastores ecclesiae  
ei poenam debeant amouere quam meruit, qui non erubuit  
confiteri quod fecit. Haec de solutionis ordine breuiter dixe-  
rim, ut sub magno moderamine pastores ecclesiae uel

1. Jn 11, 43 m. Jn 11, 44

1. L'adjectif *quadriduanum* se retrouve dans l'*Oratio sancti Brendani VII* (éd. P. SALMON, CCM 47, p. 14) ; toutefois, contrairement à l'affirmation de la p. XXXIV, il n'est pas typique de Grégoire, mais vient de Jn 11, 39.

pasteur absoudra ceux que le Dieu tout-puissant visite par  
une grâce de componction. Car l'absolution de celui qui  
préside, quand elle suit la décision du juge intérieur, est une  
vraie absolution. C'est ce que signifie bien la résurrection  
d'un mort de quatre jours<sup>1</sup> ; elle montre que c'est le  
Seigneur qui d'abord a appelé ce mort et lui a redonné la  
vie, en disant : « Lazare, viens dehors ! » Ensuite, après être  
sorti vivant, il fut délié par les disciples, comme il est écrit :  
« Lorsque fut sorti celui qui avait été lié de bandelettes, Jésus  
dit alors à ses disciples : Déliez-le et laissez-le aller<sup>m</sup>. » Les  
disciples délient vivant celui que le Maître avait ressuscité  
mort. Car si les disciples avaient délié Lazare mort, ils  
auraient fait constater la puanteur plutôt que le miracle. A  
partir de ces réflexions, force nous est de bien remarquer  
ceci : ceux-là seulement dont nous reconnaissons la résur-  
rection par une grâce de vie de notre Créateur doivent être  
déliés par notre autorité pastorale. On sait déjà que le  
pécheur est vivant, avant même qu'il fasse le bien, dans le  
seul fait qu'il avoue son péché. A Lazare mort, on ne dit  
nullement : Revis, mais « Viens dehors ! » Tout pécheur qui  
cache sa faute dans sa conscience se cache en lui-même, se  
dissimule dans des profondeurs secrètes. Mais le mort vient  
dehors, quand le pécheur avoue spontanément ses fautes.  
Lazare s'entend donc dire : « Viens dehors ! », comme si on  
disait sans ambages à quelqu'un qui est mort dans son  
péché : Pourquoi caches-tu ta faute au fond de ta  
conscience ? Maintenant, sors dehors par ton aveu, toi qui  
restes caché à l'intérieur de toi-même en refusant de parler.  
Que le mort vienne donc dehors, c'est-à-dire que le pécheur  
avoue sa faute. Que les disciples délient l'homme qui vient  
dehors, et les pasteurs de l'Église se devront d'écarter de  
celui qui n'a pas rougi d'avouer ce qu'il a fait le châtement  
qu'il a mérité. Je tenais à dire ces mots rapides sur la façon  
d'absoudre pour que les pasteurs de l'Église s'efforcent de  
déliier et de lier avec une grande modération. Mais, que le



soluere studeant, uel ligare. Sed utrum iuste an iniuste obli-  
 35 get pastor, pastoris tamen sententia gregi timenda est, ne is  
 qui subest, et cum iniuste forsitan ligatur, ipsam obligatio-  
 nis suae sententiam ex alia culpa mereatur. Pastor ergo uel  
 absoluere indiscrete timeat, uel ligare. Is autem qui sub  
 40 manu pastoris est, ligari timeat uel iniuste, nec pastoris sui  
 iudicium temere reprehendat, ne etsi iniuste ligatus est, ex  
 ipsa tumidae reprehensionis superbia, culpa quae non erat  
 fiat. Sed quia haec breuiter per excessum diximus, ad expo-  
 sitionis ordinem redeamus.

7. *Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus,*  
*non erat cum eis quando uenit Iesus*<sup>n</sup>. Iste unus discipulus  
 defuit, reuersus quod gestum est audiuit, audita credere  
 reuinit. Venit iterum Dominus, et non credenti discipulo  
 5 latus palpandum praebuit, manus ostendit, et ostensa suo-  
 rum cicatrice uulnerum, infidelitatis illius uulnera sanauit.  
 (l. 160) Quid, fratres carissimi, quid inter haec animaduertitis ?  
 Numquid casu gestum creditis, ut electus ille discipulus tunc  
 deesset, post autem ueniens audiret, audiens dubitaret, dubi-  
 10 tans palparet, palpans crederet ? Non hoc casu, sed diuina  
 dispensatione gestum est. Egit namque miro modo superna  
 clementia ut discipulus dubitans, dum in magistro suo uul-  
 nera palparet carnis, in nobis uulnera sanaret infidelitatis.  
 Plus enim nobis Thomae infidelitas ad fidem quam fides  
 15 credentium discipulorum profuit, quia dum ille ad fidem pal-  
 pando reducit, nostra mens omni dubitatione postposita  
 in fide solidatur. Sic quippe discipulum post resurrectionem  
 suam dubitare permisit, nec tamen in dubitatione deseruit,  
 sicut ante natiuitatem suam habere Mariam sponsum uoluit,  
 20 qui tamen ad eius nuptias non peruenit. Nam ita factus est

n. Jn 20, 24

1. Cf. AUGUSTIN, *Tract. in Ioh.* 22, 7 et 49, 24 (CCL 36, p. 227 et 431) ;  
*serm.* 67, 2-3 (PL 38, 433-434) ; *Enarr. in ps.*, 101, S. 2, 3 (CCL 40, p. 1440).

pasteur décide de façon juste ou injuste, le troupeau doit  
 respecter sa sentence, de peur que le sujet, peut-être même  
 injustement lié, ne mérite pour une autre faute la sentence  
 dont il est frappé. Que le pasteur craigne donc d'absoudre  
 ou de lier sans discernement. Celui qui est soumis au pou-  
 voir du pasteur, qu'il craigne d'être lié, même injustement,  
 et qu'il ne reproche pas avec témérité au pasteur sa déci-  
 sion : même injustement lié, il doit craindre que l'arrogance  
 orgueilleuse de son reproche ne devienne une faute, alors  
 qu'il n'en existait pas avant<sup>1</sup>. Après ces quelques mots sous  
 forme de digression, revenons à la suite de notre exposé.

7. *Thomas, l'un des Douze, celui qu'on appelle Didyme,*  
*n'était pas avec eux lorsque Jésus vint*<sup>n</sup>. Seul ce disciple était  
 absent ; quand il revint, il apprit ce qui s'était passé et refusa  
 de croire ce qu'il apprenait. Le Seigneur vint à nouveau et  
 présenta au disciple incrédule son côté à toucher, il lui  
 montra ses mains et, en lui montrant les cicatrices de ses  
 blessures, il guérit la blessure de son incrédulité. Que remar-  
 quez-vous, frères très chers, dans tout cela ? Croyez-vous  
 que c'est par hasard que ce disciple choisi ait été absent, ait  
 appris en arrivant ensuite ce qui s'est passé, en l'apprenant  
 ait douté, en doutant ait touché, en touchant ait cru ? Non,  
 ce n'est pas par hasard, mais par un dessein divin que cela  
 s'est passé. La clémence divine a fait d'une façon mer-  
 veilleuse qu'en touchant sur son maître les blessures du  
 corps, le disciple qui doutait guérisse en nous les blessures  
 de l'incrédulité. Plus que la foi des disciples qui ont cru,  
 l'incrédulité de Thomas a été profitable à notre foi ; car, tan-  
 dis qu'il est ramené à la foi par ce toucher, notre âme à nous,  
 rejetant toute incertitude, est fortifiée dans la foi. Ainsi le  
 Seigneur a-t-il permis le doute de son disciple après sa résur-  
 rection, mais ne l'a pas abandonné au doute, de même  
 qu'avant sa naissance, il a voulu que Marie ait un époux, qui  
 pourtant n'est pas allé jusqu'à l'union matrimoniale. Ainsi,

discipulus dubitans et palrans testis uerae resurrectionis, sicut sponsus matris fuerat custos integerrimae uirginitatis.

8. Palpauit autem et exclamauit: « *Dominus meus et Deus meus.* » Dicit ei Iesus: « *Quia uidisti me, credidisti.* » Cum Paulus apostolus dicat: « *Est enim fides sperandorum substantia, rerum argumentum non apparentum* »<sup>o</sup>, profecto liquet quia fides illarum rerum argumentum est, quae apparere non possunt. Quae etenim apparent iam fidem non habent, sed agnitionem. Dum ergo uidit Thomas, dum palpauit, cur ei dicitur: « *Quia uidisti me, credidisti* »? Sed aliud uidit, aliud credidit. A mortali quippe homine diuinitas uideri non potuit. Hominem igitur uidit et Deum confessus est, dicens: « *Dominus meus et Deus meus.* » Videndo ergo credidit qui considerando uerum hominem, hunc Deum quem uidere non poterat, exclamauit.

9. Laetificat ualde quod sequitur: « *Beati qui non uiderunt et crediderunt* »<sup>1</sup>. In qua nimirum sententia nos specialiter signati sumus, qui eum quem carne non uidemus mente retinemus. Nos signati sumus, sed si fidem nostram operibus sequimur. Ille etenim uere credit, qui exercet operando quod credit. Quo contra de his qui fidem nomine tenus retinent Paulus dicit: « *Confitentur se nosse Deum, factis autem negant* »<sup>2</sup>. Hinc Iacobus ait: « *Fides sine operibus mortua est* »<sup>3</sup>. Hinc ad beatum Iob de antiquo hoste generis humani Dominus dicit: « *Absorbebit fluumium, et non mirabitur, et habet fiduciam quod influat Iordanis in os eius* »<sup>4</sup>. Quis est

o. Jn 20, 28-29 p. He 11, 1 q. Jn 20, 29 r. Tt 1, 16 s. Jc 2, 26 t. Jb 40, 18

1. Cf. H. FRÉVIN, « Le mariage de saint Joseph et de la sainte Vierge », *Cahiers de Joséphologie* 15, 1967, p. 275: « Joseph est le témoin de la virginité de Marie, il n'est nullement question de mariage. Saint Grégoire suit fidèlement saint Jérôme; il ne semble pas connaître à ce sujet l'enseignement de saint Augustin. »

ce disciple qui doutait et toucha, est devenu témoin de la bien réelle résurrection du Seigneur, comme l'époux de sa mère avait été le gardien de sa parfaite virginité<sup>1</sup>.

8. Thomas palpa et s'écria: « *Mon Seigneur et mon Dieu!* » Jésus lui dit: « *Parce que tu m'as vu, tu as cru* »<sup>o</sup>. Comme l'apôtre Paul dit que *la foi est la garantie des biens que l'on espère, la preuve de réalités qu'on ne voit pas*<sup>p</sup>, il est clair que la foi est la preuve de ces réalités que l'on ne peut voir. Car celles qui sont visibles ne requièrent pas la foi, mais la connaissance. Thomas a vu et palpé. Pourquoi Jésus lui dit-il: « *Parce que tu m'as vu, tu as cru* »? Mais autre est ce qu'il a vu, autre ce qu'il a cru. En effet, la divinité n'a pas pu être vue par un homme mortel. Donc, il a vu l'homme et il a confessé Dieu en disant: « *Mon Seigneur et mon Dieu!* » C'est en voyant qu'il a cru, c'est en considérant l'homme véritable qu'il a proclamé ce Dieu qu'il ne pouvait voir<sup>2</sup>.

9. Ce qui suit porte à la joie: « *Bienheureux ceux qui, sans avoir vu, ont cru* »<sup>1</sup>. Cette phrase nous concerne particulièrement, nous qui possédons spirituellement celui que nous n'avons pas vu corporellement. Nous sommes concernés à condition que nos actes suivent notre foi. Celui-là croit vraiment, qui met en pratique dans ses actes ce qu'il croit. Au contraire, au sujet de ceux qui ne gardent la foi que de nom, Paul dit: « *Ils font profession de connaître Dieu, mais par les œuvres ils le renient* »<sup>2</sup>. Et Jacques: « *La foi sans les œuvres est morte* »<sup>3</sup>. Et le Seigneur dit au bienheureux Job à propos de l'antique ennemi du genre humain: « *Il avalera le fleuve et ne s'en étonnera pas; il garde confiance que le Jourdain doit se déverser dans sa gueule* »<sup>4</sup>. Que désigne le

2. Cf. AUGUSTIN, *Tract. in Iob.* 79, 1, 15-27 (CCL 36, p. 525-526).

enim per fluuium designatus, nisi humani generis fluxus ?  
 Quod uidelicet genus ab ortu ad finem defluit et, quasi  
 (l. 200) aquae more, usque ad competentem terminum ex carnis  
 15 liquore percurrit. Quid per Iordanem nisi baptizatorum  
 forma signatur ? Quia enim in Iordane flumine ipse auctor  
 redemptionis nostrae baptizari dignatus est, recte Iordanis  
 nomine eorum multitudo exprimitur, qui intra sacramentum  
 baptismatis tenentur. Antiquus ergo hostis generis humani  
 20 fluuium absorbit, quia a mundi origine usque ad  
 Redemptoris aduentum, uix paucis electis euadentibus, in  
 uentre suae malitiae genus humanum traxit. De quo recte  
 dicitur : « *Absorbebit fluuium et non mirabitur* », quia pro  
 magno non habet cum infideles rapit. Sed graue est ualde  
 25 quod subditur : « *Et habet fiduciam quod influat Iordanis in  
 os eius* », quia postquam infideles quosque a mundi origine  
 rapuit, adhuc se posse suscipere etiam fideles praesumit.  
 Nam ore pestiferae persuasionis eos cotidie deuorat, in  
 quibus a confessione fidei reprobata uita discordat.

10. Hoc ergo, fratres carissimi, tota intentione pertimescite, hoc apud uos sollicita mente cogitate. Ecce paschalia sollemnia agimus, sed ita uiuendum nobis est, ut peruenire ad aeterna festa mereamur. Transeunt cuncta quae temporaliter festiua celebrantur. Curate, qui his sollemnitatibus  
 5 (l. 220) interestis, ne ab aeterna sollemnitate separemini. Quid prodest interlesse festis hominum, si deesse contingat festis angelorum ? Vmbra uenturae sollemnitatis est sollemnitas praesens<sup>u</sup>. Idcirco hanc annue agimus, ut ad illam quae non  
 10 est annua, sed continua, perducamur. Cum haec statuto tempore geritur, ad illius desiderium memoria nostra refricatur. Frequentatione ergo gaudii temporalis ad aeterna

u. cf. Hb 8, 5 ; 10, 1

1. Cf. *Sacramentarium gregorianum*, Gr H 408 et 435 ; J. DESHUSSES, « Quelques remarques... », *Revue Mabillon* 1998, p. 5-15, spéc. p. 13.

fleuve, sinon le flux du genre humain, qui coule de son origine à sa fin et dont la chair passe, fluide comme de l'eau, jusqu'à son terme ? Que désigne le Jourdain, sinon la condition des baptisés ? C'est dans le Jourdain que l'auteur de notre rédemption a bien voulu être baptisé, et c'est avec justesse que le nom du Jourdain désigne la multitude de ceux que tient unis le sacrement du baptême. L'antique ennemi du genre humain a donc absorbé le fleuve, puisque, de l'origine du monde à la venue du Rédempteur, sauf quelques élus qui ont échappé avec peine, il a attiré le genre humain dans le ventre de sa malice. C'est ainsi qu'il est dit avec justesse : « *Il avalera le fleuve et ne s'en étonnera pas* », car le fait de ravir des infidèles ne l'émeut pas. Mais ce qui suit est bien plus important : « *Il garde confiance que le Jourdain doit se déverser dans sa gueule* », car, après avoir ravi tous les infidèles depuis les origines du monde, il a l'audace de croire qu'il peut encore s'emparer même des croyants. Chaque jour, il engloutit dans sa gueule mortellement persuasive, pour les dévorer, ceux dont la vie mauvaise est en contradiction avec leur confession de foi.

10. Craignez cela de toutes vos forces, frères très chers, réfléchissez-y avec toute l'attention possible. Voici que nous célébrons les solennités de Pâques, mais il nous faut vivre de façon à mériter de parvenir aux fêtes éternelles<sup>1</sup>. Elles passent, toutes les fêtes que l'on célèbre dans le temps. Prenez soin, vous qui participez à ces solennités, de ne pas être écartés de la solennité éternelle. A quoi sert de participer à des fêtes humaines, si l'on vient à manquer les fêtes des anges ? La solennité présente est l'ombre de la solennité à venir<sup>u</sup>. Si nous célébrons cette fête chaque année, c'est pour parvenir à celle qui n'est pas annuelle, mais continue. Cette fête célébrée au temps fixé ravive, avec notre mémoire, le désir de l'autre fête. Que la répétition d'une joie temporelle réchauffe la ferveur de notre âme

gaudia mens incalescat et ferueat, ut ex ueritate laetitiae perfruat in patria quod de umbra gaudii meditatur in uia.

15 Vitam igitur uestram, fratres, moresque componite. Is qui mitis resurrexit ex morte, quam districtus in iudicio ueniat praeuidete. Certe in die tremendi examinis sui, cum angelis, cum archangelis, cum thronis et dominationibus, cum principatibus ac potestatibus apparebit, caelis ac terris ardentibus, cunctis uidelicet elementis in sui obsequii terrore commotis. Hunc ergo tanti pauoris iudicem ante oculos ponite; hunc uenturum timete, ut hunc cum uenerit, non timidi, sed securi uideatis. Timendus ergo est, ne timeatur. Terror eius nos ad usum bonae operationis exerceat, metus

20 illius uitam nostram a prauitate compescat. Mihi, fratres, credite, quia tanto tunc erimus securi de eius praesentia, quanto nunc esse satagimus suspecti de culpa.

(l. 240) 11. Certe si aliquis uestrum cum suo aduersario causam dicturus in meo iudicio die crastino esset exhibendus, totam fortasse noctem insomnem duceret, quid sibi dici posset, quid obiectionibus responderet, secum sollicita et aestuante

5 mente uersaret, ne me inueniret asperum uehementer metueret, ne apud me appareret noxius formidaret. Et quis ego? aut quid ego? nimirum non longe post futurus post hominem uermis, atque post uermem puluis. Si ergo tanta cura pertimescitur iudicium pulueris, qua intentione cogitandum est, qua formidine prouidendum tantae iudicium maiestatis?

12. Sed quia sunt nonnulli qui de resurrectione carnis incerti sunt, et tunc rectius docemus, si etiam cordium uestrorum quaestionibus occultis occurrimus, pauca nobis de

1. L'image du tribunal se retrouve aussi dans *Hom. Eu.* 32, 8. Ce n'est pas seulement une image, car l'évêque dispose, en effet, d'un tribunal compétent pour toutes les affaires qui impliquent des clercs.

pour les joies éternelles! Ainsi cette ombre de joie qu'elle tâche de goûter sur la route deviendra dans la patrie la joie véritable et plénière. Ordonnez donc, frères, votre vie et votre conduite. Celui qui est ressuscité de la mort, plein de douceur, voyez comme il sera sévère quand il viendra juger. Au jour du redoutable examen, il apparaîtra avec les anges, les archanges, les Trônes, les Dominations, les Principautés et les Puissances, alors que les cieux et la terre seront embrasés, que tous les éléments trembleront de crainte en lui rendant hommage. Mettez devant vos yeux le juge qui inspire une telle frayeur. Craignez sa venue: ainsi, quand il viendra, vous le verrez sans crainte, avec assurance. Il faut le craindre, pour ne plus avoir à le craindre. Que l'effroi qu'il inspire nous pousse à faire le bien, que la peur retienne notre vie loin du mal. Croyez-moi, frères, plus nous tâchons maintenant de nous garder de la faute, moins nous aurons de crainte en sa présence.

11. Si l'un de vous avait à se présenter demain matin à mon tribunal avec son adversaire pour plaider sa cause, il passerait peut-être toute la nuit sans dormir, se demandant, l'âme inquiète et fiévreuse, ce qu'on pourrait lui dire, ce qu'il répondrait aux objections; il craindrait fort de me trouver dur, aurait peur d'apparaître coupable à mes yeux<sup>1</sup>. Or, qui suis-je? ou que suis-je? dans peu de temps, d'homme je deviendrai un ver, et ensuite de ver je deviendrai de la poussière. Si donc on se fait tant de souci en appréhendant le jugement d'une poussière, comme il faut sérieusement penser au jugement d'une telle Majesté, avec quelle crainte il faut le prévoir!

12. Plusieurs personnes ne croient pas à la résurrection de la chair. Comme notre enseignement est pertinent si nous répondons aux questions secrètes de vos cœurs, il nous faut dire quelques mots précisément de cette foi en la

ipsa resurrectionis fide loquenda sunt. Multi etenim, sicut et  
 5 nos aliquando fuimus, dum carnem in putredinem ossaque  
 in puluerem redigi per sepulcra conspiciunt, reparari ex  
 puluere carnem et ossa diffidunt, sicque apud se quasi ratio-  
 cinantes dicunt: Quando ex puluere homo reducitur?  
 10 Quando agitur ut cinis animetur? Quibus breuiter respon-  
 demus quia longe minus est Deo reparare quod fuit,  
 quam creasse quod non fuit. Aut quid mirum si hominem  
 (l. 260) ex puluere reficit, qui simul omnia ex nihilo creauit?  
 PL 1204 Mirabilius namque est caelum ac terram ex nullis existi-  
 15 bus condidisse, quam ipsum hominem ex terra reparare.  
 Sed cinis attenditur, et in carnem redire posse desperatur, et  
 diuinae operationis uirtus comprehendere quasi ex ratione  
 quaeritur. Qui scilicet haec idcirco in suis cogitationibus  
 dicunt, quia eis cotidiana Dei miracula ex assiduitate uilue-  
 runt. Nam ecce in uno grano paruissimi seminis latet tota  
 20 quae nascitura est arboris moles. Constituamus namque ante  
 oculos cuiuslibet arboris miram magnitudinem; cogitemus  
 unde oriendo coepit, quae ad tantam molem crescendo per-  
 uenit. Inuenimus procul dubio eius originem, paruissimum  
 semen. Consideremus nunc ubi in illo paruo grano  
 25 seminis latet fortitudo ligni, asperitas corticis, saporis odo-  
 risque magnitudo, ubertas fructuum, uiriditas foliorum.  
 Contrectatum namque seminis granum non est ualidum;  
 unde ergo processit ligni durtia? non est asperum, unde  
 asperitas corticis erupit? non est saporum, unde sapor in  
 30 fructibus? olfactum nihil redolet, unde odor in fructibus  
 fragrat? nihil in se uiride ostendit, unde foliorum uiriditas  
 exiuit? Cuncta ergo in semine simul latent, quae tamen non  
 simul ex semine prodeunt. Ex semine quippe producitur  
 (l. 280) radix, ex radice prodit uirgultum, ex uirgulto oritur fructus,

résurrection. Beaucoup doutent de la résurrection, comme  
 nous l'avons fait nous-mêmes parfois : en voyant la chair  
 pourrir, les os se réduire en poussière dans les tombeaux, ils  
 ne peuvent croire qu'à partir de la poussière, la chair et les  
 os se reconstitueront. Raisonnant en eux-mêmes, ils se  
 disent alors : Quand l'homme resurgit-il de la poussière ?  
 Quand la cendre reprend-elle vie ? Nous leur répondrons  
 brièvement : Pour Dieu, restaurer ce qui a existé est bien  
 moins qu'avoir créé ce qui n'existait pas. Qu'y a-t-il d'éton-  
 nant qu'il restaure l'homme à partir de la poussière, lui qui  
 a tout créé d'un coup à partir de rien ? Il est bien plus éton-  
 nant d'avoir créé le ciel et la terre à partir de rien d'existant  
 que de restaurer l'homme à partir de la terre. Mais les yeux  
 se fixent sur la cendre et l'on désespère qu'elle puisse rede-  
 venir chair ; et l'on cherche à appréhender par la raison la  
 puissance de l'action divine. Ces gens remuent toutes ces  
 pensées, parce que les miracles quotidiens de Dieu ont perdu  
 pour eux leur valeur du fait de leur répétition. Voici que se  
 cache, dans une seule graine d'une très petite semence, la  
 masse entière de l'arbre qui naîtra. Mettons bien devant nos  
 yeux l'étonnante grandeur d'un arbre, quel qu'il soit ; pen-  
 sons au point d'où il a commencé de croître pour parvenir  
 à cette imposante masse. Nous trouvons sans aucun doute  
 son origine dans la très petite semence. Maintenant exami-  
 nons où se cachent dans cette petite graine la force du bois,  
 la rudesse de l'écorce, le piquant de la saveur et de l'odeur,  
 l'abondance des fruits, la verdure des feuilles ? Au toucher,  
 la graine n'est pas robuste : d'où vient donc la dureté du  
 bois ? elle n'est pas rugueuse : d'où sort la rudesse de  
 l'écorce ? elle est sans saveur : d'où vient la saveur des  
 fruits ? elle ne sent rien : d'où vient l'odeur qui s'exhale des  
 fruits ? elle ne montre rien de vert : d'où est sorti le vert des  
 feuilles ? Tout est caché en même temps dans la semence,  
 mais tout ne sort pas en même temps de la semence. La  
 semence produit la racine, de la racine sort la pousse, de la

- 35 in fructu etiam producitur semen. Addamus ergo quia et  
 semen latet in semine. Quid igitur mirum, si ossa, neruos,  
 carnem capillosque reducat ex puluere, qui lignum, fructus,  
 folia, in magna mole arboris ex paruo cotidie semine restau-  
 40 rationem quaerit, earum rerum ei quaestiones inferendae  
 sunt, quae et incessanter fiunt, et tamen ratione compre-  
 hendi nequaquam possunt, ut dum non ualet ex uisione rei  
 penetrare quod conspicit, de promissione diuinae potentiae  
 credat quod audit.
- 45 Illa ergo uobiscum, fratres carissimi, promissa cogitate,  
 quaeque cum tempore transeunt uelut iam dimissa despici-  
 te. Ad huius resurrectionis gloriam quam in se Veritas ostendit  
 tota intentione festinate. Terrena desideria quae ab auctore  
 separant fugite, quia tanto altius ad conspectum Dei omni-  
 50 potentis pertingitis, quanto Mediatorem Dei et hominum<sup>v</sup>  
 singulariter amatis, qui uiuit et regnat cum Patre in unitate  
 Spiritus sancti Deus, per omnia saecula saeculorum. Amen.

w. cf. 1 Tm 2, 5.

pousse naît le fruit, et dans le fruit se reforme la semence<sup>1</sup>.  
 Ajoutons donc que la semence aussi se cache dans la  
 semence. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'il fasse revenir de la  
 poussière les os, les nerfs, la chair et les cheveux, celui qui  
 chaque jour fait sortir d'une petite semence le bois, les fruits,  
 les feuilles, dans la masse imposante d'un arbre ? Quand un  
 esprit qui doute cherche à rendre raison de la puissance à  
 l'origine de la résurrection, il faut le faire réfléchir sur ces  
 faits qui ont lieu sans cesse et qui ne peuvent pourtant jamais  
 être compris par la raison<sup>2</sup>. Ainsi, se voyant incapable, à  
 partir d'une constatation, de pénétrer ce qu'il observe,  
 pourra-t-il, à propos d'une promesse de la puissance divine,  
 croire ce qu'il entend dire.

Frères très chers, pensez en vous-mêmes à ce qui vous a  
 été promis. Ce qui passe avec le temps, méprisez-le comme  
 déjà perdu. Hâtez-vous de toutes vos forces vers la gloire  
 de la résurrection que la Vérité vous montre réalisée en elle.  
 Fuyez les désirs terrestres qui séparent du Créateur, car  
 vous atteignez à une vision du Dieu tout-puissant d'autant  
 plus haute que votre amour sera uniquement pour le  
 Médiateur entre Dieu et les hommes<sup>v</sup>, lui qui vit et règne  
 avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les  
 siècles des siècles. Amen.

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 247, 2 (PL 38, 1157-1158) ; *Tract. in Ioh.* 24, 1 (CCL 36, p. 244).

2. Sur la théorie du miracle, cf. *Hom. Eu.* 4, 3.

## HOMÉLIE XXVII

Jn 15, 12-16

**Le grand commandement**

Homélie pour la fête de saint Pancrace prononcée en sa basilique  
le dimanche 13 mai 591 (lendemain de la fête qui tombe le 12 mai).

## Homilia XXVII

### Lectio sancti euangelii secundum Iohannem

PL 1205 *In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : « Hoc est prae-*  
*ceptum meum, ut diligatis inuicem sicut dilexi uos. Maiorem*  
*hanc dilectionem nemo habet ut animam suam quis ponat*  
5 *pro amicis suis. Vos amici mei estis si feceritis quae ego prae-*  
*cipio uobis. Iam non dico uos seruos, quia seruus nescit quid*  
*faciat dominus eius. Vos autem dixi amicos, quia omnia*  
*quaecumque audiui a Patre meo, nota feci uobis. Non uos*  
*me elegistis, sed ego elegi uos, et posui uos ut eatis, et fruc-*  
10 *tum afferatis, et fructus uester maneat, ut quodcumque*  
*petieritis Patrem in nomine meo, det uobis. »*

## Homélie XXVII

### Lecture du saint Évangile selon Jean

*En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : « Mon comman-*  
*dement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme*  
*je vous ai aimés. Personne n'a de plus grand amour que celui*  
*qui donne sa vie pour ses amis. Vous êtes, vous, mes amis, si*  
*vous faites ce que moi je vous commande. Je ne vous appelle*  
*plus serviteurs, car le serviteur ignore ce que fait son maître.*  
*Je vous ai appelés amis, parce que tout ce que j'ai entendu*  
*de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui*  
*m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et établis,*  
*pour que vous alliez et portiez du fruit, et que votre fruit*  
*demeure ; alors tout ce que vous demanderez au Père en*  
*mon nom, il vous le donnera. »*



**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica sancti Pancratii  
die natalis eius**

1. Cum cuncta sacra eloquia dominicis plena sint praeceptis, quid est quod de dilectione, quasi de singulari mandato, Dominus dicit : « *Hoc est praeceptum meum, ut diligatis invicem<sup>a</sup>* », nisi quia omne mandatum de sola dilectione est, et omnia unum praeceptum sunt, quia quidquid praecipitur, in sola caritate solidatur ? Vt enim multi arboris rami ex una radice prodeunt, sic multae uirtutes ex una caritate generantur. Nec habet aliquid uiriditatis ramus boni operis, si non manet in radice caritatis. Praecepta ergo dominica et multa sunt et unum, multa per diuersitatem operis, unum in radice dilectionis. Qualiter autem ista dilectio sit tenenda, ipse insinuat qui in plerisque scripturae suae sententiis et amicos iubet diligere in se, et inimicos diligere propter se. Ille enim ueraciter caritatem habet, qui et amicum diligit in Deo, et inimicum diligit propter Deum. Nam sunt nonnulli qui diligunt proximos, sed per affectum cognationis et carnis, quibus tamen in hac dilectione sacra eloquia non contradicunt. Sed aliud est quod sponte impenditur naturae, aliud quod praeceptis dominicis ex caritate debetur obedienditiae. Hi nimirum et proximum diligunt, et tamen illa sublimia dilectionis praemia non assequuntur, quia amorem suum non spiritaliter, sed carnaliter impendunt. Proinde cum Dominus diceret : « *Hoc est mandatum meum, ut dili-*

a. Jn 15, 12

1. Cf. AUGUSTIN, *Conf.* IV, 9, 6-8 (CCL 27, p. 47).

2. *Hoc est mandatum meum* : telle est la leçon de l'ensemble des manuscrits pour Jn 15, 12 (sauf F et X, qui ont *praeceptum*). Elle contraste avec la citation qui précède (supra, l. 3) et qui est habituelle chez Grégoire : *Hoc est praeceptum meum*. La leçon « africaine » *mandatum* est habituelle

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
de saint Pancrace,  
le jour de sa naissance au ciel**

1. Les saintes Écritures sont pleines de préceptes du Seigneur ; alors pourquoi dit-il de la charité comme d'un précepte unique : « *Mon commandement, c'est que vous vous aimiez les uns les autres<sup>a</sup>* » ? N'est-ce pas que tout commandement porte sur le seul amour, et que tous les commandements ne font qu'un, parce que tout ce qui est commandé est fondé sur la seule charité ? En effet, comme les multiples rameaux d'un arbre proviennent d'une seule racine, ainsi les multiples vertus s'originent dans la seule charité. Et le rameau de l'œuvre bienfaisante ne verdoie pas, s'il ne demeure sur la racine de la charité. Les commandements du Seigneur sont, en effet, multiples et un : multiples par la diversité des œuvres, un dans la racine de l'amour. Le Seigneur insinue lui-même comment il faut pratiquer cet amour lorsque, dans son Écriture, à de nombreuses reprises, il ordonne qu'on aime ses amis en lui et ses ennemis à cause de lui. Il possède la vraie charité, celui qui aime son ami en Dieu et son ennemi pour Dieu<sup>1</sup>. Car il est des gens qui aiment leur prochain, mais d'une affection qui vient de la parenté et de la chair. Les saintes Écritures ne s'opposent certes pas à cet amour ; mais autre chose est ce qui est accordé spontanément à la nature, autre chose ce que l'on doit aux commandements du Seigneur par un amour qui obéit. Or, ces gens aiment leur prochain et n'obtiennent pourtant pas les sublimes récompenses de la charité, car ils donnent leur amour selon la chair, non selon l'esprit. Aussi quand le Seigneur a dit : « *Mon commandement<sup>2</sup>, c'est que*

chez Cyprien. Augustin souligne l'équivalence, en grec, des deux termes (= ἐντολή) et les emploie concurremment : cf. *Tract. in Iob.* 83, 2-3 ; 84, 1.

gatis inuicem », protinus addidit : « *sicut dilexi uos*<sup>b</sup>. » Ac si aperte dicat : Ad hoc amate ad quod amaui uos.

2. Qua in re, fratres carissimi, sollerter intuendum est quod antiquus hostis, dum mentem nostram ad rerum temporalium delectationem trahit, infirmiore contra nos proximum excitat, qui ea ipsa quae diligimus auferre molitur. Nec curat antiquus hostis, haec faciens, ut terrena tollat, sed ut caritatem in nobis feriat. Nam in odio repente exardescimus ; et dum foris inuicti esse cupimus, intus grauitur ferimur ; dum parua foras defendimus, intus amittimus maxima, quia dum rem diligimus temporalem, ueram amittimus dilectionem. Omnis quippe qui nostra tollit, inimicus est. Sed si odio habere coeperimus inimicum, intus est quod perdimus. Cum ergo aliquid exterius a proximo patimur, contra occultum raptorem interius uigilemus, qui numquam melius uincitur, nisi cum raptor exterior amatur.

15 Vna quippe et summa est probatio caritatis, si et ipse diligitur qui aduersatur. Hinc est quod ipsa Veritas et crucis patibulum sustinet, et tamen ipsis suis persecutoribus affectum dilectionis impendit, dicens : « *Pater ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt*<sup>c</sup>. » Quid ergo mirum si inimicos diligant discipuli dum uiuunt, quando et tunc inimicos diligit magister cum occiditur ? Cuius dilectionis summam exprimit, cum subiungit : « *Maiorem hanc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis*<sup>d</sup>. » Mori etiam pro inimicis Dominus uenerat, et tamen positurum se animam pro amicis dicebat, ut profecto nobis ostenderet quia dum diligendo lucrum facere de inimicis possumus, etiam ipsi amici sunt qui persequuntur.

b. Jn 15, 12 c. Lc 23, 34 d. Jn 15, 13

1. Le gain que nous faisons en aimant nos ennemis, ce n'est pas seulement le mérite d'un grand amour, c'est que nous trouvons en eux de nouveaux amis. On peut rapprocher ce passage de Mt 18, 15 : « Tu auras gagné ton frère. »

*vous vous aimiez les uns les autres* », il a aussitôt ajouté : « *comme je vous ai aimés*<sup>b</sup> ». Comme s'il disait clairement : Aimez pour le motif pour lequel je vous ai aimés.

2. Sur ce point, frères très chers, il faut remarquer avec soin que, lorsque l'antique ennemi entraîne notre âme à l'amour des biens temporels, il excite contre nous un prochain plus faible encore, qui entreprend de nous enlever cela même que nous aimons. En agissant ainsi, l'antique ennemi n'a pas souci de nous enlever des biens terrestres, mais de blesser en nous la charité. Car soudain la haine nous enflamme ; et tandis que nous souhaitons être invaincus au dehors, au-dedans nous sommes gravement blessés ; en défendant au-dehors des biens sans valeur, au-dedans nous en perdons de très grands, puisqu'en aimant une chose éphémère, nous perdons l'amour véritable. Quiconque nous enlève notre bien est un ennemi. Or, si nous commençons à avoir de la haine pour notre ennemi, c'est au-dedans que nous perdons un bien. Quand nous souffrons quelque chose de notre prochain au-dehors, c'est contre le ravisseur caché au-dedans qu'il nous faut être vigilants, et il n'est jamais mieux vaincu que lorsque nous aimons le ravisseur du dehors. L'unique et la plus haute preuve de la charité, c'est d'aimer jusqu'à son adversaire. C'est pourquoi la Vérité elle-même souffre sur le gibet de la croix et exprime pourtant à ses persécuteurs mêmes son tendre amour en disant : « *Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font*<sup>c</sup>. » Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que les disciples, bien vivants, aiment leurs ennemis, quand le maître aime les siens au moment où il se fait tuer ? Le sommet de cet amour, il le définit en ajoutant : « *Personne n'a de plus grand amour que celui qui donne sa vie pour ses amis*<sup>d</sup>. » Le Seigneur était venu mourir même pour ses ennemis, et pourtant il disait donner sa vie pour ses amis : il nous montrait ainsi qu'en pouvant gagner nos ennemis en les aimant<sup>1</sup>, nous avions dans nos persécuteurs mêmes des amis.

3. Sed ecce nos usque ad mortem nemo persequitur. Vnde ergo probare possumus an diligimus amicos ? Sed est quod in pace sanctae ecclesiae fieri debeat, unde clarescat si persecutionis tempore mori pro dilectione ualeamus. Certe  
 5 idem Iohannes dicit : « *Qui habuerit substantiam mundi, et uiderit fratrem suum necesse habere, et clausit uiscera sua ab eo, quomodo caritas Dei manet in eo ?* » Hinc etiam Iohannes Baptista ait : « *Qui habet duas tunicas, det non habenti.* » Qui ergo tranquillitatis tempore non dat pro Deo  
 10 tunicam suam, quando in persecutione daturus est animam suam ? Virtus ergo caritatis ut inuicta sit in perturbatione, nutriatur per misericordiam in tranquillitate, quatenus  
 (l. 60) omnipotenti Deo primum discat sua impendere, postmodum se.

4. Sequitur : « *Vos amici mei estis.* » O quanta est misericordia conditoris nostri ! Serui digni non fuimus et amici uocamur. Quanta est dignitas hominum esse amicos Dei ! Sed audistis gloriam dignitatis, audite et laborem certaminis : « *Si feceritis quae ego praecipio uobis.* » Amici mei  
 5 estis, si ea quae praecipio facitis. Ac si aperte dicat : Gaudetis de culmine, pensate quibus laboribus uenitur ad culmen. Certe dum filii Zebedaei, interueniente matre, quaerent ut unus a dextris Dei et alius a sinistris sedere debuissent,  
 10 audierunt : « *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ?* » Iam locum celsitudinis quaerebant, ad uiam illos Veritas reuocat, per quam ad celsitudinem uenirent. Ac si dicatur : Iam uos locus delectat celsitudinis, sed prius uia exerceat laboris. Per calicem pertingitur ad maiestatem. Si

e. 1 Jn 3, 17 f. Lc 3, 11 g. Jn 15, 14 h. Jn 15, 14 i. Mt 20, 22

1. On remarquera encore l'intérêt pour Jean Baptiste ; voir *Hom. Eu.* 20, note 1, p. 452-453.

3. Mais nous, personne ne nous persécute jusqu'à la mort ! Comment pouvons-nous donc prouver que nous aimons nos amis ? Quand la sainte Église est en paix, il y a quelque chose à faire qui montrera clairement si, en temps de persécution, nous aurions la force de mourir par amour. Car le même Jean dit : « *Celui qui possède les biens de ce monde et qui voit son frère dans le besoin, s'il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?* » D'où aussi la parole de Jean Baptiste<sup>1</sup> : « *Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a pas.* » Celui donc qui, au temps de la tranquillité, ne donne pas pour l'amour de Dieu sa tunique, quand donc donnera-t-il sa vie au temps de la persécution ? Pour que la force de la charité soit invaincue dans la tourmente, il faut qu'elle soit nourrie par la miséricorde au temps de la paix, afin d'apprendre à sacrifier au Dieu tout-puissant d'abord ses propres biens, puis soi-même.

4. Le texte dit ensuite : « *Vous êtes, vous, mes amis.* » Oh ! qu'elle est grande, la miséricorde de notre Créateur ! Nous ne sommes pas de dignes serviteurs, et il nous appelle ses amis ! Quelle dignité pour des hommes d'être les amis de Dieu ! Glorieuse dignité, vous avez entendu ; mais écoutez aussi ce qu'est le labeur du combat : « *Si vous faites ce que moi je vous commande.* » Vous êtes mes amis si vous faites ce que je commande. Comme s'il disait clairement : Au sommet est la joie, mais voyez bien par quels efforts on parvient au sommet. Lorsque les fils de Zébédée, par l'entremise de leur mère, demandèrent de siéger l'un à droite, l'autre à gauche de Dieu, ils s'entendirent répondre : « *Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire ?* » Ils cherchaient un haut rang ; la Vérité leur en rappelle le chemin. Comme si elle disait : Un haut rang vous plaît, mais d'abord entraînez-vous aux fatigues du chemin. C'est par la coupe que l'on atteint à la grandeur. Si votre esprit recherche ce

15 mens uestra appetit quod demulcet, prius bibite quod dolet. Sic sic per amarum poculum confectionis peruenitur ad gaudium salutis.

*Iam non dicam uos seruos, quia seruus nescit quid faciat dominus eius. Vos autem dixi amicos, quia omnia quaecumque audiui a Patre meo, nota feci uobis.* Quae sunt omnia quae audiuit a Patre suo, quae nota fieri uoluit seruis (l. 80) suis, ut eos efficeret amicos suos, nisi gaudia internae claritatis, nisi illa festa | supernae patriae, quae nostris cotidie PL 1207 mentibus per aspirationem sui amoris imprimi? Dum enim audita supercaelestia amamus, amata iam nouimus, quia 25 amor ipse notitia est. Omnia ergo eis nota fecerat, qui a terrenis desideriis immutati amoris summi facibus ardebant. Istos uero amicos Dei aspexerat propheta, cum dicebat: « *Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus*<sup>k</sup>. » 30 *Amicus* enim quasi *animi custos* uocatur. Quia igitur psalmista prospexit electos Dei a mundi huius amore separatos custodire in mandatis caelestibus uoluntatem Dei, miratus est amicos Dei, dicens: « *Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus.* » Et tamquam si ab eo protinus causas 35 honoris tanti nobis insinuari quaereremus, illico adiunxit: « *Nimis confortatus est principatus eorum*<sup>l</sup>. » Ecce electi Dei carnem domant, spiritum roborant, daemonibus impurant, uirtutibus coruscant, praesentia despiciunt, aeternam patriam cum uoce moribus praedicant; eam etiam moriendo 40 diligunt, atque ad illam per tormenta pertingunt. Occidi possunt et flecti nequeunt. *Nimis ergo confortatus est principatus eorum.* In ista ipsa passione, qua ceciderunt in

j. Jn 15, 15 k. Ps 138, 17 l. Ps 138, 17

1. *Amor ipse notitia est*: Cette formule lapidaire, inspirée d'un exposé plus complexe de saint Augustin (*De Trin.* IX, 5, 23-24, CCL 50, p. 300-301), a connu un riche développement dans la théologie spirituelle de GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, qui dit pour son compte: *Amor ipse intellectus est* (cf. *Exposé sur le Cantique des Cantiques*, SC 82, p. 152, n. 4).

qui lui est agréable, buvez d'abord ce qui fait souffrir. Ainsi, oui, par la coupe amère du médicament, on parvient à la joie du salut.

*Je ne vous appellerai plus seruiteurs, car le seruiteur ignore ce que fait son maître. Je vous ai appelés amis, parce que tout ce j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître.* Quelles sont donc toutes ces choses qu'il a entendues de son Père, qu'il a voulu faire connaître à ses seruiteurs pour en faire ses amis, sinon les joies de la lumière intérieure, sinon les fêtes de la patrie d'en haut, dont il met quelque chose chaque jour au plus profond de nos cœurs par le souffle de son amour? En effet, quand nous aimons les réalités supra-célestes dont il nous parle, déjà en les aimant nous les connaissons, car l'amour même est connaissance<sup>1</sup>. Il avait tout fait connaître à ceux qui, sans se laisser affecter par les désirs terrestres, brûlaient des feux d'un très grand amour. Ces amis de Dieu, le prophète les avait vus, quand il disait: « *Pour moi, Dieu, tes amis ont été honorés grandement*<sup>k</sup>. » Dire *ami* (*amicus*), c'est comme dire *gardien du cœur* (*animi custos*)<sup>2</sup>. Voyant les élus de Dieu, étrangers à l'amour de ce monde, observer dans les commandements célestes la volonté de Dieu, le psalmiste a admiré ces amis de Dieu en disant: « *Pour moi, Dieu, tes amis ont été honorés grandement.* » Et comme si nous lui demandions de nous donner la raison d'un si grand honneur, il a ajouté aussitôt: « *Leur empire a été grandement affermi*<sup>l</sup>. » Voici que les élus de Dieu dominant leur chair, fortifient leur esprit, commandent aux démons, brillent par leurs vertus, méprisent les biens présents, prêchent par leur voix et leur vie la patrie éternelle; ils l'aiment à en mourir et ils y parviennent par les supplices. On peut les tuer, on ne peut les fléchir. *Leur empire a donc été grandement affermi.* Dans cette passion où ils sont

2. Sur *amicus* = *animi custos*, on notera le jeu de mots, assez fréquent chez Grégoire, et le penchant étymologique qui annonce Isidore de Séville.

morte carnis, uidete quantum fuerit culmen mentis. Vnde  
 (l. 100) hoc, nisi quia confortatus est principatus eorum ? Sed sic  
 45 magni forsitan pauci sunt. Subiunxit : « *Dinumerabo eos, et  
 super arenam multiplicabuntur<sup>m</sup>.* » Totum mundum, fratres,  
 aspiciate : martyribus plenus est. Iam paene tot qui uideamus  
 non sumus quot Veritatis testes habemus. Deo ergo nume-  
 50 rabiles nobis super arenam multiplicati sunt, qui quanti sint  
 a nobis comprehendendi non possunt.

5. Sed quisquis ad hanc peruenit dignitatem, ut *amicus*  
 uocetur *Dei*, sese in se conspiciat, dona autem quae perci-  
 pit, super se. Nihil suis meritis tribuat, ne ad inimicitias  
 erumpat. Vnde et subditur : « *Non uos me elegistis, sed ego*  
 5 *elegi uos, et posui uos, ut eatis et fructum afferatis<sup>n</sup>.* » Posui  
 ad gratiam, plantaui ut eatis uolendo, fructum afferatis ope-  
 rando. Eatis enim uolendo dixi, quia uelle aliquid facere, iam  
 mente ire est. Qualem uero fructum afferre debeant subdi-  
 tur : « *et fructus uester maneat<sup>o</sup>.* ». Omne quod secundum  
 10 praesens saeculum laboramus uix usque ad mortem sufficit.  
 Mors namque interueniens fructum nostri laboris abscidit.  
 Quod uero pro aeterna uita agitur, etiam post mortem  
 seruatur, et tunc apparere incipit, cum laborum carnalium  
 fructus coeperit non uideri. Ibi ergo illa retributio inchoat,  
 15 ubi ista terminatur. Quisquis igitur iam aeterna cognouit,  
 (l. 120) apud eius animum temporales fructus uilescant. Tales fruc-  
 tus operemur qui maneant ; tales fructus operemur qui, cum  
 mors cuncta interimat, ipsi exordium a morte sumant. Nam  
 PL 1208 quod a morte incipiat | fructus Dei, testatur propheta qui

m. Ps 138, 18 n. Jn 15, 16 o. Jn 15, 16.

tombés par la mort corporelle, voyez quel sommet a atteint  
 leur âme. Comment cela, sinon parce que *leur empire a été*  
*affermi* ? Mais des hommes d'une telle grandeur ne sont-ils  
 pas peu nombreux ? Le psalmiste a ajouté : « *Je les compte-*  
*rai et ils se multiplieront plus que les grains de sable<sup>m</sup>.* »  
 Frères, regardez le monde entier : il est rempli de martyrs.  
 Déjà nous qui regardons, nous sommes à peine aussi nom-  
 breux que ces témoins de la Vérité. Pour Dieu, ils peuvent  
 être comptés, pour nous qui ne pouvons pas en saisir le  
 nombre, ils se sont multipliés plus que les grains de sable.

5. Mais celui qui est parvenu à la dignité d'être appelé *ami*  
*de Dieu*, qu'il regarde en lui-même ce qu'il est, et au-dessus  
 de lui-même les dons qu'il reçoit. Qu'il n'en attribue rien à  
 ses propres mérites, de peur de se jeter dans le rang des  
 ennemis. D'où la suite du texte : « *Ce n'est pas vous qui*  
*m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis, pour*  
*que vous alliez et portiez du fruit<sup>n</sup>.* » Je vous ai établis en  
 vue de la grâce, je vous ai plantés pour que, en voulant, vous  
 alliez, en agissant, vous portiez du fruit. J'ai dit : en voulant,  
 vous alliez, car vouloir faire quelque chose, c'est déjà aller  
 en esprit. Le texte ajoute quel est le fruit qu'ils doivent por-  
 ter : « *et que votre fruit demeure<sup>o</sup>.* ». Tout le travail que nous  
 faisons pour le siècle présent subsiste tout au plus jusqu'à la  
 mort. En effet, dès que celle-ci survient, elle retranche le  
 fruit de notre travail. Au contraire, ce qui se fait en vue de  
 la vie éternelle se conserve même après la mort et se met à  
 apparaître au moment où le fruit des labeurs de la chair  
 commence à n'être plus visible. Cette récompense com-  
 mence donc où la première s'achève. Aux yeux de qui a déjà  
 connaissance des réalités éternelles, que perdent toute valeur  
 les fruits éphémères ! Faisons des fruits qui demeurent ; fai-  
 sons des fruits qui trouvent leur commencement dans la  
 mort, alors que celle-ci détruit tout. Le fruit de Dieu, en  
 effet, trouve son commencement dans la mort, comme

20 dicit : « *Cum dederit dilectis suis somnum, haec est hereditas Domini* ». » Omnis qui dormit in morte perdit hereditatem ; sed *cum dederit dilectis suis somnum, haec est hereditas Domini*, quia electi Dei postquam peruenerint ad mortem, tunc inueniunt hereditatem.

6. Sequitur : « *Vt quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det uobis* ». » Ecce hic dicit : « *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det uobis*. » Rursum alibi per eundem euangelistam dicit : « *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit uobis. Vsque modo non petistis quidquam in nomine meo* ». » Si omne quod petimus in nomine Filii dat nobis Pater, quid est quod Paulus ter Dominum rogauit et exaudiri non meruit, sed dictum est illi : « *Sufficit tibi gratia mea, nam uirtus in infirmitate perficitur* » ?  
 10 Numquid ille tam egregius praedicator in Filii nomine non petiit ? Quare autem non accepit quod petiit ? Quomodo ergo uerum est quia quidquid petierimus in nomine Filii dat nobis, si auferris a se angelum Satanae petiit apostolus in  
 (l. 140) nomine Filii, et tamen quod petiit non accepit ? Sed quia  
 15 nomen Filii Iesus est, Iesus autem *Saluator* uel etiam *salutaris* dicitur, ille ergo in nomine Saluatoris petit, qui illud petit quod ad ueram salutem pertinet. Nam si id quod non expediat petitur, non in nomine Iesu petitur Pater. Vnde et eisdem apostolis adhuc infirmantibus Dominus dicit : « *Vsque modo non petistis quidquam in nomine meo* ». » Ac si aperte diceretur : Non petistis in nomine salutaris, qui nescitis quaerere aeternam salutem. Hinc est quod et Paulus non exauditur, quia si liberaretur a temptatione, ei non proderat ad salutem.

p. Ps 126, 2-3 q. Jn 15, 16 r. Jn 16, 23-24 s. 2 Co 12, 9  
 t. Jn 16, 24

l'atteste le prophète : « *Quand il donne à ses bien-aimés le sommeil, voilà l'héritage du Seigneur* ». » Celui qui s'endort dans la mort perd son héritage ; mais *donner à ses bien-aimés le sommeil, tel est l'héritage du Seigneur*, car c'est après être parvenus à la mort que les élus de Dieu entrent en possession de leur l'héritage.

6. Le texte poursuit : « *Alors tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera*. » Ici il dit : « *Tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera*. » Une autre fois, il dit par la bouche du même évangeliste : « *Si vous demandez au Père quelque chose en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom* ». » Si tout ce que nous demandons au nom du Fils, le Père nous le donne, pourquoi Paul a-t-il prié trois fois le Seigneur sans mériter d'être exaucé, et s'est-il entendu dire : « *Ma grâce te suffit, car c'est dans la faiblesse que se déploie ma puissance* » ? Est-ce que le prédicateur par excellence n'a pas demandé au nom du Fils ? Alors pourquoi n'a-t-il pas reçu ce qu'il demandait ? Comment est-il vrai que le Père nous donnera tout ce que nous aurons demandé au nom du Fils, si l'Apôtre a demandé au nom du Fils que l'ange de Satan soit éloigné de lui, sans recevoir ce qu'il demandait ? Mais comme le nom du Fils est Jésus, ce qui veut dire *Sauueur* ou *salut*, celui-là demande au nom du Sauueur qui demande ce qui concerne le salut véritable. Car si l'on demande quelque chose qui n'est pas utile, ce n'est pas au nom de Jésus que l'on prie le Père. D'où les paroles du Seigneur aux mêmes apôtres, alors qu'ils étaient encore faibles : « *Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom* ». » Comme s'il disait clairement : Vous n'avez rien demandé au nom du Sauueur, parce que vous ne savez pas demander le salut éternel. C'est pourquoi Paul n'est pas exaucé, car s'il avait été libéré de l'épreuve, cela n'aurait pas servi à son salut.

7. Ecce uidemus, fratres carissimi, quam multi ad solemnitatem martyris conuenistis, genua flectitis, pectus tunditis, uoces orationis ac confessionis emittitis, faciem lacrimis rigatis. Sed pensate, quaeso, petitiones uestras ;  
 5 uidete si in nomine Iesu petitis, id est si gaudia salutis aeternae postulatis. In domo enim Iesu Iesum non quaeritis, si in aeternitatis templo importune pro temporalibus oratis. Ecce alius in oratione quaerit uxorem, alius petit uillam, alius postulat uestem, alius dari sibi deprecatur alimentum. Et  
 10 quidem cum haec desunt, ab omnipotenti Deo petenda sunt. Sed meminisse continue debemus quod ex mandato eiusdem nostri Redemptoris accepimus : « *Quaerite primum regnum Dei et iustitiam eius, et haec omnia adicientur uobis*<sup>u</sup>. » Et haec itaque ab Iesu petere non est errare, si tamen non nimie  
 15 petantur. Sed adhuc, quod est grauius, alius postulat mortem inimici, eumque quem gladio non potest persequi, persequitur oratione. Et uiuit adhuc qui maledicatur, et tamen is qui maledicit iam de morte illius reus tenetur. Iubet autem Deus ut diligatur inimicus<sup>v</sup>, et tamen rogatur Deus ut  
 PL 1209 occidat inimicum. Quisquis itaque sic orat, in ipsis suis precibus contra conditorem pugnat. Vnde et sub Iudae specie dicitur : « *Fiat oratio eius in peccato*<sup>w</sup>. » Oratio quippe in peccato est illa petere quae prohibet ipse qui petitur.

u. Mt 6, 33 v. cf. Mt 5, 44 w. Ps 108, 7

1. Il faut relever, encore une fois, l'importance du culte des martyrs et les rassemblements de foule qu'il suscite.

2. La prière des fidèles est fervente, mais très mal orientée. C'est une prière très matérielle qui souligne sans doute des frustrations sociales autour du mariage, du logement, du vêtement. Mais le point le plus intéressant est évidemment le thème de la malédiction. Utiliser la prière pour maudire évoque des pratiques magiques. On pressent autour de cette basilique de saint Pancrace, à l'extérieur des murs, à l'ouest de la Ville, des problèmes graves. De fait, nous savons qu'en 594, trois ans plus tard, Grégoire introduit une nouveauté dans l'organisation ecclésiastique en confiant le service de l'église Saint-Pancrace à une communauté monastique (ep. 4, 18). Sur la malédiction, cf. L.K. LITTLE, *Benedictine Maledictions. Liturgical*

7. Nous voyons, frères très chers, que vous êtes venus nombreux pour fêter la solennité d'un martyr<sup>1</sup> : vous vous mettez à genoux, vous vous frappez la poitrine, vous prononcez des paroles de prière et de confession de la foi, vous inondez de larmes vos visages. Mais examinez, je vous en prie, vos demandes : voyez si c'est au nom de Jésus que vous demandez, c'est-à-dire si vos requêtes consistent dans les joies du salut éternel. Car ce n'est pas Jésus que vous cherchez dans la maison de Jésus, si vous venez prier mal à propos pour des biens éphémères dans le temple de l'éternité. Dans sa prière, l'un demande une épouse, un autre une propriété, un autre réclame des vêtements, un autre supplie qu'on lui donne à manger. Certes, quand manque tout cela, il faut le demander à Dieu tout-puissant. Mais nous devons sans cesse nous rappeler l'ordre que nous avons reçu de notre Rédempteur : « *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît*<sup>u</sup>. » Il n'y a pas d'erreur à demander même cela à Jésus, à condition qu'on le demande sans excès. Mais voici qui est plus grave, un autre demande la mort de son ennemi, et celui qu'il ne peut poursuivre avec l'épée, il le poursuit par la prière. Celui qu'on maudit vit encore, et cependant celui qui le maudit est tenu pour coupable de sa mort. Dieu commande qu'on aime son ennemi<sup>v</sup>, et pourtant on le prie de tuer cet ennemi. Celui qui prie ainsi entre en lutte avec son Créateur dans sa prière même<sup>2</sup>. Aussi est-il dit de lui sous la figure de Judas : « *Que sa prière lui soit réputée pour péché*<sup>w</sup>. » La prière qui demande ce que défend celui que l'on prie est tenue pour péché.

*Cursing in Romanesque France*, Cornell University Press 1993, qui prend pour point de départ un autre jeu de mots de Grégoire dans les *Dialogues* – le diable s'adresse à Benoît en disant : « Maudit sois-tu, Benoît », *Maledicte, Benedicte* –, mais il ne signale pas cette homélie. Un siècle plus tard, DEFENSOR DE LIGUGÉ cite un extrait de cette homélie en total contresens : les moines n'ont pas d'autre arme pour vaincre leurs ennemis, cf. *Liber scintillarum* 64, 44 (SC 86, éd. H.-M. ROCHAIS, 1962, p. 209).

8. Hinc Veritas dicit : « *Cum stas ad orandum, remittite si quid habetis in cordibus uestris*<sup>x</sup>. » Quam uirtutem remissionis apertius ostendimus, si unum testimonium testamenti ueteris proferamus. Certe cum Iudaea conditoris sui iustitiam culpis exigentibus offendisset, prophetam suum ab oratione Dominus prohibens dicit : « *Non assumas laudem et orationem pro eis*<sup>y</sup>. » « *Si Moyses et Samuel steterint coram me, non est anima mea ad populum istum*<sup>z</sup>. » Quid est quod intermissis relictisque tot patribus, soli Moyses et Samuel ad medium deducuntur, quorum mira obtinendi uirtus ostenditur, dum nec ipsi posse intercedere dicuntur ? Ac si aperte Dominus dicat : Nec illos audio quos propter magnam petitionis suae meritum minime contemno. Quid ergo est quod Moyses et Samuel ceteris patribus in postulatione praeferruntur, nisi quod duo hi tantummodo in cuncta testamenti ueteris serie etiam pro inimicis suis leguntur exorasse ? Vnus a populo lapidibus impetitur, et tamen pro lapidatore suo Dominum deprecatur<sup>a</sup>. Alter ex principatu deicitur, et tamen petitus ut exoraret, fatetur dicens : « *Absit a me hoc peccatum in Domino, quominus cessem orare pro uobis*<sup>b</sup>. » « *Si Moyses et Samuel steterint coram me, non est anima mea ad populum istum*<sup>c</sup> » ; ac si aperte dicat : Nec illos modo pro amicis audio, quos magnae uirtutis merito orare etiam pro inimicis scio. Virtus ergo uerae orationis est celsitudo caritatis. Et tunc quisque quod recte petit adipiscitur, cum eius animus in petitione nec inimici odio fuscatur. Sed plerumque reluctantem animum uincimus, etiam pro inimicis oramus, fundimus pro aduersariis precem, sed utinam cor teneat amorem. Nam saepe et orationem inimicis nostris

x. Mc 11, 25 y. Jr 7, 16 z. Jr 15, 1 a'. cf. Ex 17, 4 b'. 1 S 12, 23 c'. Jr 15, 1

1. Cf. AUGUSTIN, *De Trin.* IX, 16, 58-82 (CCL 50, p. 474-475).

8. C'est pour cela que la Vérité dit : « *Lorsque vous êtes debout pour prier, pardonnez ce que vous pouvez avoir dans le cœur*<sup>x</sup>. » Nous montrerons plus clairement la force du pardon en rapportant un unique témoignage de l'Ancien Testament. En vérité, les juifs ayant offensé leur Créateur par des fautes exigeant justice, le Seigneur interdit à son prophète toute prière : « *Tu ne te chargeras ni de louanges, ni de prières pour eux*<sup>y</sup>. » « *Même si Moïse et Samuel se tenaient devant moi, mon cœur n'irait pas vers ce peuple*<sup>z</sup>. » Qu'est-ce à dire ? tandis que tant d'autres Pères sont laissés de côté, seuls Moïse et Samuel sont mis en avant ! Le pouvoir étonnant de leur prière est rendu manifeste, alors qu'en même temps il est dit que même eux ne peuvent intercéder ! Comme si le Seigneur disait clairement : Même si je les ai en haute estime pour la valeur de leur prière, je ne les écoute pas. Pourquoi Moïse et Samuel sont-ils préférés aux autres Pères quant à la prière, sinon parce qu'ils sont les deux seuls dans tout l'Ancien Testament dont on dit qu'ils ont prié même pour leurs ennemis ? Le premier, attaqué à coups de pierres par le peuple, prie cependant le Seigneur pour l'homme qui le lapidait<sup>a</sup> ; le second, écarté du pouvoir, déclare pourtant, quand on vient lui demander de prier : « *Loin de moi ce péché envers le Seigneur de cesser de prier pour vous*<sup>b</sup>. » « *Même si Moïse et Samuel se tenaient devant moi, mon cœur n'irait pas vers ce peuple*<sup>c</sup> » ; comme s'il disait clairement : Eux dont je sais que, par l'effet d'une grande vertu, ils prient même pour leurs ennemis, en ce moment présent, je ne les écoute pas plaider en faveur de leurs amis. La vertu d'une prière vraie est donc dans la perfection de la charité. Et chacun obtient ce qu'il demande légitimement quand le cœur de celui qui prie n'est pas assombri par la haine d'un ennemi. Or, bien souvent, nous faisons violence à notre cœur, nous prions même pour nos ennemis, nous implorons en faveur de nos adversaires, mais plaise à Dieu que nous ayons l'amour au cœur ! Car, plus d'une fois, nous faisons une prière pour nos



30 impendimus, sed hanc ex praeceptione potius fundimus  
quam ex caritate. Nam et uitam inimicorum petimus, et  
(l. 200) tamen ne exaudiamur timemus. Sed quia internus iudex  
mentem potius quam uerba considerat, pro inimico nihil  
postulat, qui pro eo ex caritate non orat.

9. Sed ecce nobis inimicus grauius deliquit, damna intulit,  
PL 1210 iuuantes laesit, amantes persecutus est. Retinenda haec  
essent, si remittenda nobis delicta non essent. Aduocatus  
etenim noster precem nobis in causa nostra composuit, et  
5 ipse eiusdem causae iudex est, qui aduocatus. Preci autem  
quam composuit condicionem inseruit dicens : « *Dimittite nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*<sup>d</sup>. » Quia ergo ipse iudex uenit qui aduocatus exstitit,  
ipse precem exaudit qui fecit. Aut ergo non facientes dicimus :  
10 « *Dimittite nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* », et nosmetipsos hoc dicendo amplius ligamus. Aut fortasse hanc condicionem in oratione intermittimus, et aduocatus noster precem quam composuit non  
recognoscit, atque apud se protinus dicit : Scio quid monui,  
15 non est ipsa oratio quam feci. Quid ergo nobis agendum est,  
fratres, nisi ut uerae caritatis affectum impendamus fratribus ? Nulla in corde malitia maneat. Consideret omnipotens Deus erga proximum caritatem nostram, ut nostris impendat iniquitatibus pietatem suam. Mementote quod mone-  
(l. 220) 20 mur : « *Dimittite et dimittetur uobis*<sup>e</sup>. » Ecce et debetur nobis, et debemus. Dimittamus ergo quod debetur nobis, ut dimittatur quod debetur a nobis. Sed ad haec mens renititur, et uult implere quod audit, et tamen reluctatur.

d<sup>1</sup>. Mt 6, 12 e<sup>1</sup>. Lc 6, 37.

ennemis, mais nous la faisons plus pour suivre un précepte que par charité. Car nous demandons la vie de nos ennemis, tout en craignant d'être exaucés. Mais, parce que le juge intérieur considère la pensée plutôt que les paroles, c'est ne rien demander pour son ennemi que de prier pour lui sans l'esprit de charité.

9. Mais voici qu'un ennemi nous a gravement offensés, nous a fait du tort, a lésé ceux qui nous aident, persécuté ceux qui nous aiment. Nous pourrions retenir tout cela contre lui, si nous n'avions pas nous-mêmes de fautes à nous faire pardonner. Car notre avocat nous a composé une prière pour notre cause, lui qui est dans cette cause à la fois l'avocat et le juge. Dans la prière qu'il a composée, il a inséré une condition : « *Remets-nous nos dettes comme nous les remettons nous-mêmes à nos débiteurs*<sup>d</sup>. » Comme il vient en juge, lui qui a été notre avocat, il exauce lui-même la prière qu'il a composée. Ou alors nous lui disons sans le mettre en pratique : « *Remets-nous nos dettes comme nous les remettons nous-mêmes à nos débiteurs* », et en le disant nous nous lions davantage ; ou peut-être omettons-nous dans la prière cette condition, et notre avocat, ne reconnaissant pas la prière qu'il a composée, se dit aussitôt en lui-même : Je sais ce que j'ai enseigné, ce n'est pas là la prière que j'ai composée. Frères, que nous reste-t-il d'autre à faire qu'à manifester à nos frères la tendresse d'une vraie charité ? Qu'aucune méchanceté ne subsiste dans nos cœurs. Que Dieu tout-puissant considère notre charité envers le prochain pour couvrir nos fautes par l'effusion de sa bonté. Souvenez-vous de l'avertissement reçu : « *Remettez, et il vous sera remis*<sup>e</sup>. » On nous doit, et nous devons. Remettons donc ce qui nous est dû, pour que soit remis ce que nous devons. Mais l'âme résiste à ces exigences : elle veut bien accomplir ce qu'on lui dit, et pourtant elle lutte.

Ad martyris tumbam consistimus, qui ad caeleste regnum  
25 ex qua morte peruenerit scimus. Nos si pro Christo corpus  
non ponimus, saltem animum uincamus. Placatur Deus isto  
sacrificio, approbat in iudicio pietatis suae uictoriam pacis  
nostrae. Certamen nostri cordis aspicit, et qui post uincentes  
30 remunerat, nunc decertantes iuuat, per Iesum Christum  
Dominum nostrum, qui uiuit et regnat Deus in unitate  
Spiritus sancti, per omnia saecula saeculorum. Amen.

Nous nous tenons auprès de la tombe d'un martyr, qui,  
après avoir eu la mort que vous connaissez, est parvenu au  
royaume des cieux. Nous, si nous ne donnons pas notre  
corps pour le Christ, triomphons du moins de notre cœur.  
Dieu est apaisé par ce sacrifice : il approuve par un jugement  
de sa bonté la victoire de notre paix. Il voit le combat de  
notre cœur, et ceux qu'il récompense une fois victorieux, il  
les aide maintenant qu'ils combattent, par Jésus Christ notre  
Seigneur qui vit et règne dans l'unité du Saint Esprit, Dieu,  
pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXVIII

Jn 4, 46-53

La guérison du fils de l'officier royal

Homélie pour la fête des saints Nérée et Achillée prononcée en leur basilique le dimanche 20 mai 591 (au lieu du jour de leur fête qui tombe le 12 mai).

## Homilia XXVIII

### Lectio sancti euangelii secundum Iohannem

*In illo tempore erat quidam regulus, cuius filius infirmabatur Capharnaum. Hic cum audisset quia Iesus adueniret a Iudaea in Galilaeam, abiit ad eum, et rogabat eum ut descenderet, et sanaret filium eius. Incipiebat enim mori. Dixit ergo Iesus ad eum: « Nisi signa et prodigia uideritis, non creditis. » Dicit ad eum regulus: « Domine, descende priusquam moriatur filius meus. » Dicit ei Iesus: « Vade, filius tuus uiuit. » Credidit homo sermoni quem dixit ei Iesus, et ibat. Iam autem eo descendente, serui occurrerunt ei, et nuntiauerunt dicentes quia filius eius uiueret. Interrogabat ergo horam ab eis in qua melius habuerat. Et dixerunt ei quia heri hora septima reliquit eum febris. Cognouit ergo pater quia illa hora erat in qua dixit ei Iesus: « Filius tuus uiuit. » Et credidit ipse, et domus eius tota.*

## Homélie XXVIII

### Lecture du saint Évangile selon Jean

*En ce temps-là, il y avait un officier royal dont le fils était malade, à Capharnaüm. Ayant entendu dire que Jésus arrivait de Judée en Galilée, il vint le trouver, et il le pria de descendre et de guérir son fils, car il était mourant. Jésus lui dit: « Si vous ne voyez pas des signes et des prodiges, vous ne croyez pas! » L'officier lui dit: « Seigneur, descends avant que mon fils ne meure. » Jésus lui dit: « Va, ton fils vit. » L'homme crut à la parole que Jésus lui avait dite et se mit en route. Tandis qu'il descendait, ses serviteurs vinrent à sa rencontre et lui annoncèrent que son fils était vivant. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Ils lui dirent: « C'est hier, à la septième heure, que la fièvre l'a quitté. » Le père reconnut que c'était à cette heure-là que Jésus lui avait dit: « Ton fils vit. » Il crut, lui et toute sa maison.*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in cimiterio sanctorum  
Nerei et Achillei**

1. Lectio sancti euangelii, quam modo, fratres, audistis, expositione non indiget. Sed ne hanc taciti praeterisse uideamur, exhortando potius quam exponendo in ea aliquid loquimur. Hoc autem nobis solummodo de expositione uideo esse requirendum, cur is qui ad salutem petendam uenerat audiuit : « *Nisi signa et prodigia uideritis, non creditis* » ? Qui enim salutem quaerebat filio, procul dubio credebat. Neque enim ab eo quaereret salutem quem non crederet Saluatorem. Quare ergo dicitur : « *Nisi signa et prodigia uideritis, non creditis* », qui ante credidit quam signum uideret ? Sed mementote quid petiit, et aperte cognoscitis quia in fide dubitauit. Poposcit namque ut descenderet et sanaret filium eius. Corporalem ergo praesentiam Domini quaerebat, qui per spiritum nusquam deerat. Minus itaque in illo credidit, quem non putauit posse salutem dare, nisi praesens esset et corpore. Si enim perfecte credidisset, procul dubio sciret quia non esset locus ubi non esset Deus. Ex magna ergo parte diffisus est, quia honorem non dedit maiestati, sed praesentiae corporali. Et salutem itaque filio petiit, et tamen in fide dubitauit, quia eum ad quem uenerat, et potentem ad curandum credidit, et tamen morienti filio esse absentem putauit. Sed Dominus qui rogatur ut uadat, quia non desit ubi inuitatur indicat, solo iussu salutem reddidit qui uoluntate omnia creauit.

2. Qua in re est nobis sollerter intuendum, quod, sicut euangelista alio testante didicimus, centurio ad Dominum

a. Jn 4, 48

1. Cf. supra *Hom. Eu.* 15, 1.

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique funéraire  
des saints Nérée et Achillée**

1. Le passage du saint Évangile que vous venez d'entendre, frères, n'a pas besoin d'explication. Mais pour ne point paraître l'avoir passé sans rien dire, disons-en quelque chose, en exhortant plus qu'en expliquant<sup>1</sup>. Nous ne voyons qu'un point qui demande une explication : Pourquoi celui qui venait demander une guérison s'est-il entendu dire : « *Si vous ne voyez pas des signes et des prodiges, vous ne croyez pas* » ? Lui qui demandait la santé pour son fils croyait sans aucun doute. Il n'aurait pas demandé le salut à quelqu'un dont il n'aurait pas cru qu'il était le Sauveur. Pourquoi donc lui est-il dit : « *Si vous ne voyez pas des signes et des prodiges, vous ne croyez pas* », lui qui a cru avant de voir un signe ? Mais rappelez-vous ce qu'il a demandé et vous reconnaîtrez clairement que sa foi était hésitante. Il a demandé à Jésus de descendre et de guérir son fils. Il cherchait donc la présence corporelle du Seigneur : or celui-ci, par son esprit, n'est absent d'aucun lieu. Sa foi en lui était donc imparfaite, puisqu'il pensait qu'il ne pouvait donner la santé sans être présent aussi avec son corps ; si sa foi avait été parfaite, il aurait su sans hésitation qu'il n'est pas de lieu où Dieu ne se trouve. Il a douté considérablement, car il n'a pas rendu hommage à la majesté, mais à la présence corporelle. Il a donc demandé la guérison pour son fils, tout en hésitant dans sa foi : il a cru au pouvoir de guérir de celui qu'il était venu trouver, oui, mais il a pensé qu'il n'était pas présent à son fils mourant. Or le Seigneur, qu'il prie de venir, lui signifie qu'il n'est pas absent du lieu où il l'invite : par un seul ordre, il a rendu la santé, lui qui par sa volonté a créé toutes choses.

2. A ce sujet, il nous faut observer avec soin ce que nous avons appris par le témoignage d'un autre évangéliste. Un

uenit dicens : « *Domine, puer meus iacet paralyticus in domo et male torquetur.* » Cui a Iesu protinus respondetur : « *Ego ueniam et curabo eum*<sup>b</sup>. » Quid est quod regulus rogat ut ad eius filium ueniat, et tamen ire corporaliter recusat ; ad seruuum uero centurionis non inuitatur, et tamen se corporaliter ire pollicetur ? Reguli filio per corporalem praesentiam non dignatur adesse, centurionis seruo non dedignatur occurrere. Quid est hoc, nisi quod superbia nostra retunditur, qui in hominibus non naturam qua ad imaginem Dei facti sunt, sed honores et diuitias ueneramur ? Cumque pensamus quae circa eos sunt, profecto interiora minime praeuidemus ; dum ea consideramus quae in corporibus despecta sunt, negligimus pensare quod sunt. Redemptor uero noster ut ostenderet quia quae alta sunt hominum sanctis despicienda sunt, et quae despecta sunt hominum despicienda non sunt, ad filium reguli ire noluit, ad seruuum centurionis ire paratus fuit. Increpata est ergo superbia nostra, quae nescit pensare homines propter homines. Sola, ut diximus, quae circumstant hominibus pensat, naturam non aspicit, honorem Dei in hominibus non agnoscit. Ecce ire non uult Filius Dei ad filium reguli, et tamen uenire paratus est ad salutem serui. Certe si nos cuiuspiam seruus rogaret ut ad eum ire deberemus, protinus nobis nostra superbia in cogitatione tacita responderet dicens : « Non eas, quia temetipsum degeneras, honor tuus despicitur, locus uilescit ». Ecce de caelo uenit qui seruo occurrere in terra non despicit, et tamen humiliari in terra contemnimus, qui de terra

b. Mt 8, 6-7

1. Grégoire rapproche le récit de Jean et le récit de Matthieu ; dans les deux cas, il s'agit de la guérison du fils d'un officier. Mais il est sensible à la différence, dans le texte latin, entre *regulus* et *centurio*. Il souligne l'écart hiérarchique entre les deux, il insiste, un peu plus loin, sur les « honneurs et les richesses » ; on peut apercevoir ainsi, à l'arrière-plan, l'importance de

centurion vient dire au Seigneur : « *Seigneur, mon serviteur est couché dans ma maison, paralysé, et il souffre beaucoup.* » Et Jésus lui répond aussitôt : « *Moi, je viendrai le guérir*<sup>b</sup>. » Pourquoi l'officier royal lui demande-t-il de venir près de son fils et Jésus refuse-t-il d'y aller corporellement, tandis que, sans y être invité, il promet de se rendre corporellement auprès du serviteur du centurion ? Il ne daigne pas être présent corporellement auprès du fils de l'officier royal et il ne dédaigne pas d'accourir auprès du serviteur du centurion ! Qu'est-ce que cela veut dire, sinon qu'il réprime notre orgueil, nous qui révérons chez les hommes, non pas leur nature formée à l'image de Dieu, mais leurs dignités et leurs richesses ? Attentifs à ce qui leur est extérieur, nous ne voyons guère d'abord ce qui leur est intérieur : nous regardons dans leur corps ce qui est méprisable, et négligeons de considérer ce qu'ils sont. Aussi, pour montrer que les saints doivent mépriser ce qui est élevé aux yeux des hommes et ne pas mépriser ce que ceux-ci méprisent, notre Rédempteur refusa d'aller chez le fils de l'officier royal et fut tout prêt à aller auprès du serviteur du centurion. Notre orgueil a donc été blâmé, car il ne sait pas estimer les hommes parce qu'ils sont des hommes ; il apprécie seulement, comme nous l'avons dit, ce qui est extérieur à l'homme, ne considère pas sa nature, ne reconnaît pas chez lui la dignité divine. Voici que le Fils de Dieu refuse d'aller auprès du fils d'un officier royal et qu'il est prêt à venir sauver un serviteur. Certes, si un serviteur nous demandait d'aller à lui, aussitôt notre orgueil nous adresserait en secret cette réponse : « Tu n'iras pas, tu te rabaisse, on oublie ta dignité, tu déchois de ton rang. » Voici que, venu du ciel, quelqu'un n'a pas dédaigné d'accourir sur la terre auprès d'un serviteur, et nous, êtres faits de la terre, nous répugnons pourtant à être humiliés sur

la hiérarchie dans l'Empire byzantin ; pourrait-on même supposer que *regulus* évoquait aussi pour Grégoire un roi d'un peuple barbare ?

30 sumus. Quid uero apud Deum uilius, quid esse despectius potest, quam seruare honorem apud homines, et interni testis oculos non timere ? Vnde ipse Dominus dicit : « *Vos estis qui iustificatis uos coram hominibus, Deus autem nouit corda uestra, quia quod hominibus altum est, abominabile est apud* »  
 35 *Deum*<sup>c</sup>. » Notate, fratres, notate quod dicitur. Si enim quod hominibus altum est, abominabile est apud Deum, cogitatio cordis nostri tanto apud Deum in imo est, quanto hominibus in alto, et humilitas cordis nostri tanto apud Deum in alto est, quanto hominibus in imo.

3. Despiciamus ergo si quid boni gerimus, nulla nos nostra inflat operatio, non rerum abundantia, non gloria extollat. Si quibuslibet ex bonis affluentibus intus intumescimus, Deo despecti sumus. Quo contra psalmista de humilibus  
 5 dicit : « *Custodiens paruulos Dominus*<sup>d</sup>. » Qui quia *paruulos* humiles appellat, postquam sententiam protulit, consilium subiungit, nam quasi quaereremus quid ipse ad haec faceret adiunxit : « *Humiliatus sum et liberauit me*<sup>e</sup>. » Haec ergo cogitate, fratres, haec tota intentione pensate. Nolite in  
 10 proximis uestris mundi huius bona uenerari. Hoc propter Deum honorate in hominibus, quibus tamen commissi non estis, quod facti sunt ad imaginem Dei. Quod tunc proximis uere seruatis, si apud uosmetipsos prius in corde non tumescitis. Nam qui se adhuc pro rebus transitoriis extollit,  
 15 nescit in proximo uenerari quod maneat. Nolite ergo in uosmetipsos pensare quod habetis, sed quid estis. Ecce mundus qui diligitur fugit. Sancti isti ad quorum tumbam consisti-

c. Lc 16, 15 d. Ps 114, 6 e. Ps 114, 6.

la terre. Or quoi de plus vil, de plus méprisable aux yeux de Dieu que de veiller à son honneur parmi les hommes, et de ne pas craindre le regard du témoin intérieur ? C'est pourquoi le Seigneur dit : « *Vous vous donnez comme justes aux yeux des hommes, mais Dieu connaît vos cœurs. Car ce qui est élevé aux yeux des hommes est en abomination devant Dieu*<sup>c</sup>. » Notez, frères, notez bien ce qui est dit. Si ce qui est élevé aux yeux des hommes est abominable devant Dieu, la pensée de notre cœur est d'autant plus basse aux yeux de Dieu qu'elle est plus élevée aux yeux des hommes, et l'humilité de notre cœur d'autant plus élevée aux yeux de Dieu qu'elle est plus basse aux yeux des hommes.

3. Faisons donc peu de cas du bien que nous faisons, qu'aucune de nos œuvres ne nous enfle d'orgueil, que l'abondance des richesses ou la gloire ne nous élèvent pas ! Si nous nous enflons intérieurement à cause d'un afflux de biens, quels qu'ils soient, Dieu nous méprise. Le psalmiste dit, au contraire, en parlant des humbles : « *Le Seigneur garde les petits*<sup>d</sup>. » Ceux qu'il appelle les *petits*, ce sont les humbles. Aussi, après avoir prononcé cette phrase, ajouta-t-il un conseil ; comme si nous lui demandions ce que lui-même ferait ensuite, il poursuit : « *Je me suis humilié et il m'a libéré*<sup>e</sup>. » Pensez à cela, frères, pensez à cela, avec toute votre attention. Ne révérez pas dans votre prochain les biens de ce monde. Ce qu'il faut honorer à cause de Dieu dans les hommes, dans ceux même qui ne sont pas vos supérieurs, c'est qu'ils ont été créés à l'image de Dieu. Vous gardez vraiment cette attitude envers le prochain, si vous ne commencez pas par vous enfler d'orgueil au-dedans de vous-mêmes. Car celui qui se glorifie encore pour des réalités passagères, ne sait pas révérer chez son prochain ce qui demeure. Ne considérez pas en vous-mêmes ce que vous avez, mais ce que vous êtes. Voici que s'enfuit le monde que nous aimons. Les saints près de la tombe desquels nous nous réunissons ont

mus, florentem mundum mentis despectu calcauerunt. Erat uita longa, salus continua, opulentia in rebus, fecunditas in propagine, tranquillitas in diuturna pace; et tamen cum in se ipso floreret, iam in eorum cordibus mundus aruerat. Ecce iam in se ipso mundus aruit, et adhuc in nostris cordibus floret. Vbique mors, ubique luctus, ubique desolatio, undique percutimur, undique amaritudinibus replemur; et tamen caeca mente carnalis concupiscentiae ipsas eius amaritudines amamus, fugientem sequimur, labenti inhaeremus. Et quia labentem retinere non possumus, cum ipso labimur, quem caldentem tenemus. Aliquando nos mundus retraxit a Deo; nunc tantis plagis plenus est, ut ipse nos iam mundus mittat ad Deum. Pensate ergo quam nulla sunt quae temporaliter currunt. Finis temporalium ostendat quam nihil sit quod transire potuit. Casus rerum indicet quia res transiens et tunc prope nihil fuit cum stare uideretur. Haec ergo, fratres carissimi, sollicita consideratione pensate, in aeternitatis amore cor figite, ut dum terrena culmina adipisci contemnitis, perueniatis ad gloriam, quam per fidem tenetis, per Iesum Christum Dominum nostrum, qui uiuit et regnat Deus cum Patre in unitate Spiritus sancti, in saecula saeculorum. Amen.

1. A nouveau, on retrouve l'accent de désolation de l'homélie 1. Mais Grégoire oppose ici son époque à l'époque ancienne de la « paix romaine » durant laquelle vivaient les deux martyrs Nérée et Achillée. La basilique cémétériale des saints Nérée et Achillée comportait un *ciborium* aménagé au IV<sup>e</sup> siècle; l'une de ses colonnettes, ornée d'un relief montrant une scène du martyre d'Achillée, a été retrouvée en 1875; en outre, cette basilique avait été restaurée par le pape Jean I (523-526). Par ailleurs, il existe, dans Rome, une basilique des saints Nérée et Achillée, c'est l'ancien *titulus Fasciolae* qui précisément prend le nom des deux saints à partir de l'époque de Grégoire, et que la tradition associe à la mère de Grégoire, sainte Sylvie.

foulé aux pieds par le mépris de leur âme ce monde florissant. Pour eux, il y avait longue vie, santé continuelle, biens abondants, descendance nombreuse, tranquillité dans une paix durable; et pourtant ce monde, en lui-même florissant, était déjà desséché dans leur cœur. Or ce monde, déjà desséché en lui-même, est encore florissant dans nos cœurs! Partout la mort, partout les pleurs, partout la désolation, de tous côtés nous sommes frappés, abreuvés d'amertume<sup>1</sup>; et pourtant, d'une âme aveuglée par la convoitise charnelle, nous aimons les amertumes mêmes de ce monde, nous le poursuivons alors qu'il s'enfuit, nous nous attachons à lui alors qu'il s'écroule. Et ne pouvant le retenir dans sa chute, nous tombons avec lui, nous nous attachons à lui alors qu'il s'écroule. Autrefois le monde nous a éloignés de Dieu; maintenant il est plein de telles misères que lui-même nous renvoie déjà à Dieu. Réfléchissez: ce qui passe avec le temps n'est rien. La fin des réalités temporelles montre que ce qui a pu passer est néant. La chute des choses indique qu'elles étaient passagères et, dès lors, presque néant, alors qu'elles paraissaient stables. Réfléchissez à cela avec beaucoup d'attention, frères très chers; fixez votre cœur dans l'amour de l'éternité, afin qu'en ne vous souciant pas d'arriver au sommet des honneurs de la terre, vous parveniez à la gloire que vous tenez de la foi, par Jésus Christ notre Seigneur, qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour les siècles des siècles. Amen.

Ce *titulus Fasciolae* est d'ailleurs situé au sud du Caelius, non loin de divers lieux marqués par la présence ou l'action de Grégoire ou de sa famille. C'est par erreur que le cardinal Baronius fit graver une partie de cette homélie sur le siège épiscopal dans l'abside, cf. J.M. PETERSEN, « The Identification of the *Titulus Fasciolae* and Its Connection with Pope Gregory the Great », *Vigiliae Christianae* 30, 1976, p. 151-158.



## HOMÉLIE XXIX

Mc 16, 15-20

L'Ascension

Homélie prononcée en la basilique Saint-Pierre le jour de  
l'Ascension, jeudi 24 mai 591.

## Homilia XXIX

### Lectio sancti euangelii secundum Marcum

*In illo tempore dixit Iesus discipulis suis: « Euntes in uniuersum mundum praedicate euangelium omni creaturae. Qui crediderit et baptizatus fuerit saluus erit, qui uero non crediderit condemnabitur. Signa autem eos qui crediderint*  
5 *haec sequentur. In nomine meo daemonia eicient, linguis loquentur nouis, serpentes tollent, et si mortiferum quid biberint, non eos nocebit. Super aegros manus imponent, et bene habebunt. » Et Dominus quidem Iesus, postquam locutus est eis, assumptus est in caelum, et sedit a dextris Dei. Illi*  
10 *autem profecti praedicauerunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis.*

## Homélie XXIX

### Lecture du saint Évangile selon Marc

*En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: « Allez dans le monde entier, annoncez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru: en mon nom, ils chasseront les démons, ils parleront des langues nouvelles, ils prendront des serpents et, s'ils ont bu quelque poison mortel, il ne leur fera aucun mal. Ils imposeront les mains aux malades et ceux-ci seront guéris. » Et le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut élevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu. Quant à eux, ils partirent et prêchèrent partout, le Seigneur travaillant avec eux et confirmant la Parole par les miracles qui l'accompagnaient.*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica beati Petri  
die ascensionis Domini**

1. Quod resurrectionem dominicam discipuli tarde cre-  
diderunt, non tam illorum infirmitas quam nostra, ut ita  
dicam, futura firmitas fuit. Ipsa namque resurrectio illis  
dubitantibus per multa argumenta monstrata est, quae dum  
5 nos legentes agnoscimus, quid aliud quam de illorum dubi-  
tatione solidamur? Minus enim mihi Maria Magdalene  
praestitit quae citius credidit<sup>a</sup>, quam Thomas qui diu dubi-  
tauit<sup>b</sup>. Ille etenim dubitando uulnerum cicatrices tetigit, et  
de nostro pectore dubietatis uulnus amputauit. Ad insi-  
10 nuandam quoque ueritatem dominicae resurrectionis notan-  
dum nobis est quid Lucas referat dicens: « *Conuescens  
praecepit eis ab Ierosolymis ne discederent<sup>c</sup>.* » Et post pauca:  
« *Videntibus illis, eleuatus est, et nubes suscepit eum ab ocu-  
lis eorum<sup>d</sup>.* » Notate uerba, signate mysteria: « *Conuescens  
15 eleuatus est.* » Comedit et ascendit, ut uidelicet per effectum  
comestionis ueritas patesceret carnis. Marcus uero prius-  
quam caelum Dominus ascendat, eum de cordis atque | infi-  
delitatis duritia increpasse discipulos memorat. Qua in re  
20 discipulos increpauit, cum corporaliter reliquit, ut uerba  
quae recedens diceret in corde audientium artius impressa  
(l. 20) remanerent? Increpata igitur eorum duritia, quid admo-  
nendo dicat audiamus: « *Euntes in mundum uniuersum,  
praedicate euangelium omni creaturae<sup>e</sup>.* »

a. cf. Mc 16, 9; Jn 20, 16 b. cf. Jn 20, 24-29 c. Ac 1, 4 d. Ac 1, 9  
e. Mc 16, 15

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Pierre,  
le jour de l'ascension du Seigneur**

1. La lenteur des disciples à croire à la résurrection du  
Seigneur ne fut pas tant le signe de leur faiblesse que, si je  
puis dire, le gage de notre fermeté future. Comme ils dou-  
taient, la résurrection leur a été certifiée par des preuves  
nombreuses, et quand nous en prenons connaissance par la  
lecture, ne sommes-nous pas fortifiés du fait de leur incréd-  
lité même? Marie-Madeleine, qui a cru plus vite<sup>a</sup>, m'a été  
moins utile que Thomas, qui a douté longtemps<sup>b</sup>. Doutant,  
il a touché les cicatrices des blessures du Seigneur et enlevé  
de notre cœur la blessure du doute<sup>1</sup>. Pour nous faire  
admettre la réalité de la résurrection du Seigneur, il faut  
encore noter ce que rapporte Luc: « *Après avoir mangé avec  
eux, il leur prescrivit de ne pas s'éloigner de Jérusalem<sup>c</sup>.* » Et  
un peu plus loin: « *Sous leurs yeux, il s'éleva, et une nuée  
le reçut et le cacha à leurs regards<sup>d</sup>.* » Notez ces paroles,  
remarquez-en le mystère: « *Après avoir mangé avec eux, il  
s'éleva.* » Il mangea et il monta; en mangeant, il manifestait  
la réalité de sa chair. Marc, lui, rapporte qu'avant de mon-  
ter au ciel, le Seigneur reprocha à ses disciples leur dureté  
de cœur et leur manque de foi. Ne devons-nous pas voir là  
que, si le Seigneur fit des reproches à ses disciples au  
moment où de corps il se séparait d'eux, c'était pour que les  
paroles qu'il leur disait alors demeurent plus profondément  
imprimées dans leur cœur? Écoutons l'ordre qu'il leur  
donna, après leur avoir reproché leur dureté de cœur:  
« *Allez dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute  
créature<sup>e</sup>.* »

1. L'utilité du doute de Thomas était déjà évoquée dans *Hom. Eu. 26*,  
7. Sur Marie-Madeleine, cf. *Hom. Eu. 25*.

2. Numquid, fratres mei, sanctum euangelium uel insensatis rebus, uel brutis animalibus fuerat praedicandum, ut de eo discipulis dicatur : « *Praedicate omni creaturae* » ? Sed *omnis creaturae* nomine signatur homo. Sunt namque lapides, sed nec uiuunt, nec sentiunt. Sunt herbae et arbusta, uiuunt quidem, sed non sentiunt. Viuunt dico, non per animam, sed per uiriditatem, quia et Paulus dicit : « *Insiapiens, tu quod seminas non uiuificatur, nisi prius moriatur*<sup>f</sup>. » Viuit ergo quod moritur, ut uiuificetur. Lapidés itaque sunt, sed non uiuunt. Arbusta autem sunt, et uiuunt, sed non sentiunt. Bruta uero animalia sunt, uiuunt, sentiunt, sed non discernunt. Angeli etenim sunt, uiuunt, sentiunt, et discernunt. Omnis autem creaturae aliquid habet homo. Habet namque commune esse cum lapidibus, uiuere cum arboribus, sentire cum animalibus, intelligere cum angelis. Si igitur commune habet aliquid cum omni creatura homo, iuxta aliquid omnis creatura homo. Omni ergo creaturae praedicatur euangelium, cum soli homini praedicatur, quia ille uidelicet docetur, propter quem in terra cuncta creata sunt, et a quo omnia per quamdam similitudinem aliena non sunt. Potest etiam *omnis creaturae* nomine omnis natio gentium designari. Ante etenim dictum fuerat : « *In uiam gentium ne abieritis*<sup>g</sup>. » Nunc autem dicitur : « *Praedicate omni creaturae*<sup>h</sup> », ut scilicet prius a Iudaea apostolorum repulsa praedicatio tunc nobis in adiutorium fieret, cum hanc illa ad damnationis suae testimonium superba repulisset. Sed cum discipulos ad praedicandum Veritas mittit, quid aliud in mundo facit, nisi grana seminis aspargit ? Et pauca grana mittit in semine, ut multarum messium fruges recipiat ex nostra fide. Neque etenim in uniuersum mundum tanta fidelium messis exurgeret, si de manu Domini super rationalem terram illa electa grana praedicantium non uenissent.

f. 1 Co 15, 36 g. Mt 10, 5 h. Mc 16, 15

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 43, 27-44 et 62-65 (CCL 41, p. 508-509).

2. Est-ce que, mes frères, le saint Évangile devait être prêché aux êtres inanimés ou aux animaux sans raison, pour qu'il soit dit aux disciples : « *Prêchez à toute créature* » ? Mais l'expression *toute créature* désigne l'homme. Les pierres existent, mais elles n'ont ni la vie, ni la sensibilité ; les herbes et les arbres existent, ils vivent, mais ne ressentent rien. Ils vivent, dis-je, non pas qu'ils aient une âme, mais du fait qu'ils verdoient, car Paul dit : « *Insensé, ce que tu sèmes ne reprend pas vie sans d'abord mourir*<sup>f</sup>. » Ce qui meurt pour reprendre vie est donc vivant. Ainsi les pierres existent, mais ne vivent pas. Les arbres existent et vivent, mais ne ressentent rien. Les animaux ont vie et sensibilité, mais ils n'ont pas la raison. Les anges existent, vivent, ont sensibilité et raison. L'homme a quelque chose de toutes les créatures. Il a l'être en commun avec les pierres, la vie avec les arbres, la sensibilité avec les animaux, l'intelligence avec les anges<sup>1</sup>. Si donc l'homme a quelque chose de commun avec toute créature, en un sens l'homme est toute créature. L'Évangile est donc prêché à toute créature, alors même qu'il est prêché à l'homme seulement ; car celui qu'on enseigne, c'est celui pour qui toutes choses ont été créées sur la terre et à qui aucune n'est étrangère en vertu d'une certaine ressemblance. L'expression *toute créature* peut aussi désigner toute nation de la Gentilité. Auparavant, Jésus avait dit : « *Ne prenez pas le chemin des Gentils*<sup>g</sup>. » Maintenant, il dit : « *Prêchez à toute créature*<sup>h</sup> », afin que la prédication des apôtres, rejetée d'abord par la Judée, vînt à notre secours, lorsque cette nation orgueilleuse l'aurait repoussée en témoignant de sa réprobation. Mais quand la Vérité envoie ses disciples pour prêcher, que fait-elle, sinon répandre dans le monde une semence ? Elle sème peu de grains, mais c'est pour recueillir de notre foi les fruits de moissons abondantes. Une telle moisson de fidèles ne se lèverait pas, en effet, dans le monde entier, si les prédicateurs, graines choisies, n'avaient été répandus par la main du Seigneur sur une terre douée de raison.

3. Sequitur : « *Qui crediderit et baptizatus fuerit saluus erit, qui uero non crediderit condemnabitur*<sup>r</sup>. » Fortasse unusquisque apud semetipsum dicat : Ego iam credidi, saluus ero. Verum dicit, si fidem operibus teneat. Vera  
 5 etenim fides est, quae in hoc quod uerbis dicit, moribus non contradicit. Hinc est enim quod de quibusdam falsis fidelibus Paulus dicit : « *Qui confitentur se nosse Deum, factis autem negant*. » Hinc Iohannes ait : « *Qui dicit se nosse  
 (l. 60) Deum et mandata eius non custodit, mendax est*<sup>k</sup>. » Quod  
 10 cum ita sit, fidei nostrae ueritatem in uitae nostrae consideratione debemus agnoscere. Tunc enim ueraciter fideles sumus, si quod uerbis promittimus, operibus implemus. In die quippe baptismatis omnibus nos antiqui hostis operibus atque omnibus pompis abrenuntiare promisimus. Itaque  
 15 unusquisque uestrum ad considerationem suam mentis oculos reducat ; et si seruat post baptismum quod ante baptismum spondit, certus iam quia fidelis est gaudeat. Sed ecce quod promisit minime seruauit ; ad exercenda praua opera, ad concupiscendas mundi pompas dilapsus est ; uideamus si  
 20 iam scit plangere quod errauit. Apud misericordem namque iudicem nec ille fallax habebitur, qui ad ueritatem reuertitur, etiam postquam mentitur, quia omnipotens Deus dum libenter nostram paenitentiam suscipit, ipse suo iudicio hoc quod errauimus abscondit.

4. *Signa autem eos qui credituri sunt haec sequentur. In nomine meo daemonia eicient, linguis loquentur nouis, serpentes tollent, et si mortiferum quid biberint non eos nocebit. Super aegros manus imponent, et bene habebunt*<sup>l</sup>.  
 5 Numquidnam, fratres mei, quia ista signa non facitis,  
 (l. 80) minime creditis ? Sed haec necessaria in exordio ecclesiae fuerunt. Vt enim ad fidem cresceret, miraculis fuerat

i. Mc 16, 16 j. Tt 1, 16 k. 1 Jn 2, 4 l. Mc 16, 17-18

1. On retrouve ici la théorie du miracle déjà exprimée dans *Hom. Eu.* 4, 3.

3. Le texte poursuit : « *Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné*. » Peut-être chacun se dit-il en lui-même : J'ai cru, je serai sauvé. Il dit vrai, s'il affirme sa foi par ses œuvres. Vraie, la foi qui ne contredit pas, par sa façon de vivre, ce qu'elle affirme par ses paroles. C'est pourquoi Paul dit, en parlant de certains faux croyants : « *Ils professent qu'ils connaissent Dieu, mais le nient par leur conduite*. » Et Jean dit aussi : « *Celui qui dit connaître Dieu et ne garde pas ses commandements, celui-là est un menteur*<sup>k</sup>. » Puisqu'il en est ainsi, nous devons reconnaître la vérité de notre foi en regardant notre vie. Car nous sommes vraiment croyants si nous accomplissons par nos œuvres ce que nous promettons par nos paroles. Au jour de notre baptême, nous avons promis de renoncer à toutes les œuvres et à tous les fastes de l'antique ennemi. Que chacun d'entre nous rentre donc en lui-même pour s'examiner : s'il observe après son baptême ce qu'il a promis avant, alors, sûr d'être fidèle, qu'il se réjouisse. Mais voici qu'il n'a pas du tout tenu sa promesse, il s'est laissé entraîner à mal agir, à désirer les fastes de ce monde. Voyons s'il sait pleurer son erreur. Car devant le Juge miséricordieux, celui qui, même après avoir menti, revient à la Vérité, ne sera pas tenu pour menteur. Car le Dieu tout-puissant, acceptant volontiers notre pénitence, cache lui-même notre erreur par son jugement.

4. *Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons, ils parleront des langues nouvelles, ils prendront des serpents et, s'ils ont bu quelque poison mortel, il ne leur fera aucun mal. Ils imposeront les mains aux malades et ceux-ci seront guéris*<sup>l</sup>. Est-ce que, mes frères, parce que vous ne produisez aucun de ces signes, vous n'avez aucune foi ? Ces signes ont été nécessaires au début de l'Église<sup>l</sup>. Pour que la foi grandisse, il fallait la nourrir avec des miracles ; nous aussi, lorsque nous

nutrienda, quia et nos cum arbusta plantamus, tamdiu eis  
 10 aquam fundimus, quousque ea in terra conualuisse uidea-  
 mus ; at si semel radicem fixerint, irrigatio cessauit. Hinc  
 est etenim quod Paulus dicit : « *Linguae in signo sunt non*  
*fidelibus sed infidelibus*<sup>m</sup>. » An habemus de his signis atque  
 uirtutibus quae adhuc subtilius considerare debeamus ?  
 15 Sancta quippe ecclesia cotidie spiritaliter facit quod tunc per  
 apostolos corporaliter faciebat. Nam sacerdotes eius cum  
 per exorcismi gratiam manum credentibus imponunt, et  
 habitare malignos spiritus in eorum mente contradicunt,  
 quid aliud faciunt, nisi daemonia eiciunt ? Et fideles quique  
 20 qui iam uitae ueteris saecularia uerba derelinquunt, sancta  
 autem mysteria insonant, conditoris sui laudes et potentiam,  
 quantum praeualent, narrant, quid aliud faciunt, nisi nouis  
 linguis loquuntur ? Qui dum bonis suis exhortationibus  
 malitiam de alienis cordibus auferunt, serpentes tollunt. Et  
 dum pestiferas suasiones audiunt, sed tamen ad operationem  
 25 prauam minime pertrahuntur, mortiferum quidem est quod  
 PL 1216 bibunt, sed non eis nocebit. Qui quotiens proximos suos in  
 bono opere infirmari conspiciunt, dum eis tota uirtute  
 (l. 100) concurrunt, et exemplo suae operationis illorum uitam  
 roborant quae in propria actione titubabant, quid aliud  
 30 faciunt, nisi super aegros manus imponunt, ut bene  
 habeant ? Quae nimirum miracula tanto maiora sunt,  
 quanto spiritalia ; tanto maiora sunt, quanto per hoc non  
 corpora sed animae suscitantur. Haec itaque signa, fratres  
 carissimi, auctore Deo si uultis uos facitis. Ex illis enim exte-  
 35 rioribus signis obtineri uita ab haec operantibus non ualet.  
 Nam corporalia illa miracula ostendunt aliquando sanctita-  
 tem, non autem faciunt. Haec uero spiritalia quae aguntur

m. 1 Co 14, 22

1. Le thème des langues annonce évidemment la fête suivante, la Pentecôte. Mais, pour Grégoire, le don des langues est associé aux miracles, aux signes ; il s'agit de « langues nouvelles » qui supposent la réunion idéale de la parole et de l'action.

plantons des arbres, nous les arrosons jusqu'à ce que nous  
 les voyions bien implantés dans la terre ; une fois qu'ils ont  
 pris racine, nous cessons l'arrosage. Voilà pourquoi Paul  
 disait : « *Le don des langues est un signe, non pour les fidèles,*  
*mais pour les infidèles*<sup>m</sup>. » Sur ces signes et ces pouvoirs,  
 avons-nous à faire des remarques plus précises ? La sainte  
 Église fait chaque jour spirituellement ce qu'elle accom-  
 plissait alors dans les corps par les apôtres. Car lorsque ses  
 prêtres, par la grâce de l'exorcisme, imposent les mains aux  
 croyants et interdisent aux esprits malins d'habiter leur âme,  
 font-ils autre chose que de chasser les démons ? Tous ces  
 fidèles qui abandonnent le langage mondain de leur vie pas-  
 sée, chantent les saints mystères, proclament de toutes leurs  
 forces les louanges et la puissance de leur Créateur, font-ils  
 autre chose que parler des langues nouvelles<sup>1</sup> ? Ceux qui, par  
 leurs exhortations au bien, enlèvent du cœur des autres la  
 méchanceté, prennent des serpents. Ceux qui entendent  
 donner de vénéneux conseils sans se laisser entraîner du tout  
 à mal agir, boivent un breuvage mortel sans qu'il leur fasse  
 aucun mal. Ceux qui, toutes les fois qu'ils voient leur pro-  
 chain faiblir pour le bien, l'aident de tout leur pouvoir, for-  
 tifient par l'exemple de leurs actes ceux dont chancelle la vie,  
 que font-ils d'autre que d'imposer les mains aux malades  
 pour qu'ils retrouvent la santé ? Ces miracles sont d'autant  
 plus grands qu'ils sont spirituels, d'autant plus grands qu'ils  
 remettent debout non pas des corps, mais des âmes. Aussi,  
 frères très chers, de tels signes, avec l'aide de Dieu, vous en  
 réalisez, vous, si vous voulez. Par les signes extérieurs, on  
 ne peut obtenir la vie. Ces miracles corporels manifestent  
 parfois la sainteté, ils ne la créent pas<sup>2</sup>. Les signes spirituels,

2. Ce passage est repris dans les *Libri Carolini, Opus Karoli regis contra synodum* c. III, 25, ed. A. FREEMAN avec P. MEYVAERT, *MGH, Concilia* II, Sup. I, Hanovre 1998, p. 453, en relation avec les miracles sataniques ; *inter-nus arbiter* de *Hom. Eu.* 27, 8 est employé aussi au même endroit.

in mente, uirtutem uitae non ostendunt, sed faciunt. Illa habere et mali possunt, istis autem perfrui nisi boni non possunt. Vnde quibusdam Veritas dicit : « *Multi dicent mihi in illa die : Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetauimus, et in tuo nomine daemonia eiecimus, et in tuo nomine uirtutes multas fecimus ? Et tunc confitebor illis, quia numquam noui uos. Discedite a me qui operamini iniquitatem<sup>n</sup>.* » Nolite ergo, fratres carissimi, amare signa quae possunt cum reprobis haberi communia ; sed haec quae modo diximus caritatis atque pietatis miracula amate, quae tanto securiora sunt, quanto et occulta, et de quibus apud Dominum eo maior sit retributio, quo apud homines minor est gloria.

- (l. 120) 5. Sequitur : « *Et Dominus quidem Iesus, postquam locutus est eis, assumptus est in caelis, et sedit a dextris Dei<sup>o</sup>.* » In ueteri testamento cognouimus quod Elias sit raptus in caelum<sup>p</sup>. Sed aliud est caelum aerium, aliud aetherium.
- 5 Caelum quippe aerium terrae est proximum, unde et *aues caeli* dicimus, quia eas uolitare in aere uidemus. In caelum itaque aerium Elias subleuatus est, ut in secreta quadam terrae regione repente duceretur, ubi in magna iam carnis et spiritus quiete uiueret, quousque ad finem mundi redeat, et mortis debitum soluat. Ille enim mortem distulit, non euasit. Redemptor autem noster quia non distulit, superauit, eamque resurgendo consumpsit, et resurrectionis suae gloriam ascendendo declarauit. Notandum quoque est quod Elias in curru legitur ascendisse<sup>q</sup>, ut uidelicet aperte monstraretur quia homo purus adiutorio egebat alieno. Per angelos quippe illa facta et ostensa sunt adiumenta, quia nec
- 10 15 ad caelum quidem aerium per se ascendere poterat, quem

n. Mt 7, 22-23 o. Mc 16, 19 p. cf. 2 R 2, 11 q. cf. 2 R 2, 11

eux, agissent dans l'âme ; ils ne manifestent pas une vie vertueuse, ils la font telle. Ceux-là, des méchants aussi peuvent les réaliser ; ceux-ci, seuls les bons peuvent en jouir. C'est pourquoi la Vérité dit de certaines gens : « *Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'est-ce pas en ton nom que nous avons prophétisé, que nous avons chassé les démons et accompli beaucoup de prodiges ? Et je leur dirai : Je ne vous connais pas, éloignez-vous de moi, vous qui faites le mal<sup>n</sup>.* » N'aimez pas, frères très chers, les signes qui peuvent vous être communs avec les réprouvés, mais aimez ces miracles de la charité et de l'amour fraternel dont nous venons de parler : ils sont d'autant plus sûrs qu'ils sont cachés, et trouveront auprès de Dieu une récompense d'autant plus belle qu'ils donnent une moindre gloire aux yeux des hommes.

5. Le texte poursuit : « *Et le Seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut élevé aux cieux et s'assit à la droite de Dieu<sup>o</sup>.* » Sous l'Ancien Testament, nous savons qu'Élie fut enlevé dans le ciel<sup>p</sup>. Mais autre est notre ciel, autre le ciel éthéré. Notre ciel est proche de la terre : ainsi parlons-nous des *oiseaux du ciel* que nous voyons voler dans les airs. C'est dans notre ciel qu'Élie fut enlevé, pour être aussitôt conduit dans une région cachée de la terre, où il pourrait vivre dans un parfait repos du corps et de l'âme, jusqu'à ce qu'il revienne à la fin du monde et paie à la mort son tribut. Car il a différé sa mort, il ne lui a pas échappé. Notre Rédempteur n'a pas différé la mort : il l'a vaincue, il l'a détruite par sa résurrection et il a manifesté par son ascension la gloire de sa résurrection. Il faut également noter ceci : nous lisons qu'Élie s'est élevé dans un char<sup>q</sup>, pour montrer qu'en homme ordinaire, il avait besoin d'une aide extérieure. Ce sont les anges qui lui ont donné cette aide, parce qu'il ne pouvait monter par lui-même en notre ciel, alourdi

naturae suae infirmitas grauabat. Redemptor autem noster non curru, non angelis subleuatus legitur, quia is qui  
 20 fecerat omnia nimirum super omnia sua uirtute ferebatur.  
 PL 1217 Illuc etenim reuertebatur ubi erat, et inde rediebat ubi remanebat, quia cum per humanitatem ascenderet in caelum,  
 (l. 140) per diuinitatem suam et terram pariter continebat et caelum.

6. Sicut autem Ioseph a fratribus uenditus<sup>r</sup> uenditionem Redemptoris nostri figurauit, sic Enoch translatus<sup>s</sup>, atque ad caelum aerium Elias subleuatus<sup>t</sup>, ascensionem dominicam designauit. Ascensionis ergo suae Dominus praenuntios et  
 5 testes habuit, unum ante legem, alium sub lege, ut quandoque ueniret ipse qui ueraciter caelos penetrare potuisset<sup>u</sup>. Vnde et ipse ordo in eorum quoque utrorumque subleuatione per quaedam incrementa distinguitur. Nam Enoch translatus, Elias uero ad caelum subuectus esse memoratur,  
 10 ut ueniret postmodum qui nec translatus, nec subuectus, caelum aetherium sua uirtute penetraret<sup>v</sup>. Qui nobis in se credentibus quia carnis quoque munditiam largiretur, et sub eo per incrementa temporum uirtus castitatis excresceret, in ipsa quoque eorum translatione qui ascensionem dominicam ut uidelicet famuli designauerunt, et in ipso se qui ad  
 15 caelum ascendit, Dominus ostendit. Nam Enoch quidem uxorem et filios habuit, Elias uero neque uxorem, neque filios legitur habuisse. Pensate ergo quomodo per incrementa creuerit munditia sanctitatis, quod et per translatos  
 20 famulos et per ascendentis Domini personam patenter ostenditur. Translatus namque est Enoch et per coitum genitus et per coitum generans. Raptus est Elias per coitum genitus, sed non iam per coitum generans. Assumptus uero  
 (l. 160)

r. cf. Gn 37, 27 s. cf. Gn 5, 24; Si 44, 16 t. cf. 2 R 2, 11 u. cf. He 4, 14 v. cf. He 4, 14

qu'il était par le poids de la faiblesse naturelle. Notre Rédempteur, lui, nous ne lisons pas qu'il fut élevé au ciel dans un char ou avec l'aide des anges, car le Créateur de toutes choses pouvait par sa propre puissance s'élever au-dessus de tout. Il retournait, en effet, là où il était, et il revenait d'un lieu où il restait, puisqu'en montant au ciel dans son humanité, par sa divinité il contenait également la terre et le ciel.

6. De même que Joseph vendu par ses frères<sup>r</sup> était une figure de notre Rédempteur, vendu lui aussi, de même Énoch enlevé<sup>s</sup> et Élie transporté en notre ciel<sup>t</sup> ont signifié l'ascension du Seigneur. Le Seigneur a eu des précurseurs et des témoins de son ascension, l'un avant la Loi, l'autre sous la Loi, pour qu'il vienne un jour, lui qui pourrait vraiment pénétrer les cieux<sup>u</sup>. On distingue une progression par degrés dans la façon dont ces hommes ont été élevés au ciel. Car on rapporte qu'Énoch fut enlevé, Élie emporté dans un char jusqu'au ciel, afin que vienne un jour celui qui, sans être ni enlevé ni transporté, pénétrerait le ciel éthéré par sa propre puissance<sup>v</sup>. Dans la translation de ces deux hommes signifiant comme des serviteurs son ascension, et dans sa propre personne montant au ciel, le Seigneur a aussi montré qu'il nous accorderait, à nous qui croyons en lui, la pureté de la chair, et que, sous son action, la vertu de chasteté grandirait dans la suite des temps. Énoch eut, en effet, une épouse et des enfants, mais nous lisons qu'Élie n'eut ni femme, ni enfants. Mesurez donc par quels degrés a grandi la pureté propre à la sainteté : les serviteurs de Dieu transportés et la personne même du Seigneur montant aux cieux le montrent clairement. Car Énoch, qui avait été engendré d'une union charnelle et avait engendré par une union charnelle, a été enlevé. Élie, engendré d'une union charnelle, mais n'ayant pas engendré lui-même, a été emporté. Le Seigneur, lui, qui n'a pas engendré



est Dominus neque per coitum generans, neque per coitum  
25 generatus.

7. Considerandum uero nobis est quid est quod Marcus  
ait : « *Sedit a dextris Dei* » et Stephanus dicit : « *Video cae-*  
*los apertos et filium hominis stantem a dextris Dei* ». Quid  
est quod hunc Marcus sedentem, Stephanus uero stantem se  
5 uidere testatur ? Sed scitis, fratres, quia sedere iudicantis est,  
stare uero pugnantis uel adiuuantis. Quia igitur Redemptor  
noster assumptus in caelum, et nunc omnia iudicat, et ad  
extremum iudex omnium uenit, hunc post assumptionem  
Marcus sedere describit, quia post ascensionis suae gloriam  
10 iudex in fine uidebitur. Stephanus uero in laboris certamine  
positus stantem uidit, quem adiutorem habuit, quia ut iste  
in terra persecutorum infidelitatem uinceret, pro illo de  
caelo illius gratia pugnauit.

8. Sequitur : « *Illi autem profecti praedicauerunt ubique,*  
*Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus*  
*signis* ». Quid in his considerandum est, quid memoriae  
commendandum, nisi quod praeceptum oboedientia, oboe-  
5 dientiam uero signa secuta sunt ? Sed quia, auctore Deo,  
PL 1218 breuiter lectionem | euangelicam exponendo transcurrimus,  
(l. 180) restat ut aliquid de ipsa tantae consideratione sollemnitate  
dicamus.

w. Mc 16, 19 x. Ac 7, 56 y. Mc 16, 20

1. L'histoire des « ascensions » – Énoch, Élie et enfin Jésus – est aussi  
l'occasion de hiérarchiser des états de vie. Julien, évêque de Tolède entre 680  
et 690, a composé un *Antikeimenon* pour résoudre les contradictions appa-  
rantes de l'Écriture à l'aide de citations patristiques ; on trouve ainsi (PL 96,  
615) *interrogatio* XL sur 4 Rg 2, 11 : *Élie est enlevé au ciel*, alors que le  
Seigneur dit dans Jn 3, 13 : *Personne ne monte au ciel*. Citation de *Hom.*  
*Eu.* 29, 5 : différence entre *caelum aereum* et *caelum aethereum*. L'association  
des trois « ascensions » a influencé l'homilétique anglo-saxonne. Aelfric est,  
en Angleterre au x<sup>e</sup> siècle, un grand lecteur de Grégoire ; cf. E.A. GREEN,  
« Enoch, Lent and the Ascension of Christ », dans Th.L. AMOS (éd.), *De*

par une union charnelle et n'a pas été engendré d'une union  
charnelle, s'est élevé<sup>1</sup>.

7. Il nous faut examiner le sens de ces paroles de Marc :  
« *Il s'assit à la droite de Dieu* », et le sens de celles-ci,  
d'Étienne : « *Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme*  
*debout à la droite de Dieu* ». Pourquoi Marc atteste-t-il  
qu'il le voit assis alors qu'Étienne atteste qu'il le voit debout.  
Vous le savez, frères, être assis est le propre du juge, être  
debout convient à celui qui combat ou qui assiste. Comme  
notre Rédempteur monté au ciel juge maintenant toutes  
choses et qu'il viendra à la fin des temps comme juge de tous,  
Marc le décrit assis après son assumption : après la gloire de  
son ascension, on le verra comme juge à la fin des temps.  
Étienne, dans le labeur du combat, voit debout celui qui l'as-  
siste, car sa grâce combat pour lui du haut du ciel pour qu'il  
vainque sur la terre l'infidélité de ses persécuteurs<sup>2</sup>.

8. Le texte poursuit : « *Ils partirent et prêchèrent partout,*  
*le Seigneur travaillant avec eux et confirmant la Parole par*  
*les miracles qui l'accompagnaient* ». Que faut-il considérer  
ici, que faut-il confier à sa mémoire, sinon que l'obéissance  
suivit l'ordre, et les miracles, l'obéissance ? Maintenant  
qu'avec l'aide de Dieu nous avons parcouru brièvement  
la lecture d'Évangile à commenter, il nous reste à faire  
quelques réflexions sur la grande solennité de ce jour.

*Ore Domini. Preacher and Word in the Middle Ages*, Michigan Univ.  
Kalamazoo 1989, p. 13-25 : Aelfric recompose le thème des quarante jours  
de Carême venant de l'homélie 16 de Grégoire avec la comparaison des trois  
ascensions d'Énoch, Élie et du Christ dans l'homélie 29.

2. Ce passage est repris aussi dans l'*Antikeimenon* de Julien de Tolède  
(PL 96, 673) *interrogatio* XVIII sur Mc 16, 19 : *Il siège à la droite de Dieu*  
et Ac 7, 55 : *Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'Homme debout à la droite*  
*de Dieu*. Citation de *Hom. Eu.* 29, 7 : « Pourquoi Marc dit-il qu'il est assis  
et Étienne qu'il est debout ? Il est assis en tant que juge. Il est debout pour  
combattre aux côtés des martyrs. »

9. Hoc autem nobis primum quaerendum est, quidnam sit quod nato Domino apparuerunt angeli, et tamen non leguntur in albis uestibus apparuisse, ascendente autem Domino, missi angeli in albis leguntur uestibus apparuisse.

5 Sic etenim scriptum est : « *Videntibus illis eleuatus est, et nubes suscepit eum ab oculis eorum. Cumque intuerentur in caelum euntem illum, ecce duo uiri steterunt iuxta illos in uestibus albis.* » In albis autem uestibus gaudium et sollemnitatis mentis attenditur. Quid est ergo quod nato Domino

10 non in albis uestibus, ascendente autem Domino in albis uestibus apparent, nisi quod magna tunc sollemnitatis angelis facta est, cum caelum Deus homo penetrauit ? Quia nascente Domino uidebatur diuinitas humiliata, ascendente uero est Domino humanitas exaltata. Albae etenim uestes

15 exaltationi magis congruunt quam humiliationi. In assumptione ergo eius angeli in albis uestibus uideri debuerunt, quia qui in natiuitate sua apparuit Deus humilis, in ascensione sua ostensus est homo sublimis.

10. Sed hoc nobis magnopere, fratres carissimi, in hac sollemnitate pensandum est, quia deletum est hodierna die

(l. 200) chirographum damnationis nostrae<sup>a</sup>, mutata est sententia corruptionis nostrae. Illa enim natura cui dictum est :

5 « *Terra es et in terram ibis*<sup>b</sup> » hodie in caelum iuit. Pro hac ipsa namque carnis nostrae subleuatione per figuram beatus Iob Dominum *auem* uocat. Quia enim ascensionis eius mysterium Iudaeam non intelligere conspexit, de infidelitate eius sententiam protulit dicens : « *Semitam ignorauit auis*<sup>c</sup>. »

10 *Auis* enim recte appellatus est Dominus, quia corpus carneum ad aethera librauit. Cuius auis semitam ignorauit quisquis eum ad caelum ascendisse non credidit. De hac sollemnitate per psalmistam dicitur : « *Eleuata est magnificen-*

z. Ac 1, 9-10 a'. cf. Col 2, 14 b'. Gn 3, 19 c'. Jb 28, 7

9. Et nous devons tout d'abord nous demander ce que signifie le fait qu'à la naissance du Seigneur sont apparus des anges, sans qu'on dise qu'ils soient apparus en vêtements blancs, alors que les anges envoyés lors de son ascension sont apparus, est-il dit, en vêtements blancs. Il est écrit, en effet : « *Ils le virent s'élever, et une nuée le déroba à leurs regards. Et comme ils le regardaient s'en aller au ciel, voici que deux hommes se tinrent près d'eux en vêtements blancs.* » Les vêtements blancs signifient la joie et la fête de l'âme. Pourquoi donc, à la naissance du Seigneur, les anges n'apparurent-ils pas en vêtements blancs, alors qu'à son ascension ils apparaissent en vêtements blancs, sinon parce qu'il y eut grande fête pour les anges quand le Dieu-homme pénétra au ciel ? A la naissance du Seigneur, la divinité apparaissait humiliée ; à son ascension, l'humanité fut exaltée. Les vêtements blancs conviennent mieux à l'exaltation qu'à l'humiliation. Lors de l'ascension du Seigneur, les anges ont dû apparaître en vêtements blancs, parce que celui qui, à sa naissance, est apparu Dieu humilié, a été manifesté dans son ascension comme un homme glorifié.

10. Mais il nous faut considérer avec grande attention en cette solennité, frères très chers, qu'aujourd'hui a été détruit le décret de notre condamnation<sup>a</sup> et a été aboli notre arrêt de mort. Car cette nature à qui il avait été dit : « *Tu es terre et tu iras à la terre*<sup>b</sup> » est aujourd'hui allée au ciel. A cause de cette élévation de notre chair, le bienheureux Job donne au Seigneur le nom symbolique d'*oiseau*. Voyant que le peuple juif ne comprendrait pas le mystère de son ascension, il a dit à propos de son incrédulité : « *Il a ignoré le chemin de l'oiseau*<sup>c</sup>. » C'est avec raison que le Seigneur a été appelé *oiseau*, car il a enlevé jusqu'aux cieus son corps de chair. Quiconque n'a pas cru à son ascension a ignoré le chemin de cet oiseau. De cette solennité il est dit par la bouche du psalmiste : « *Ta magnificence a été élevée au-dessus des*

15 *tia tua super caelos*<sup>d</sup>. » De hac rursus ait : « *Ascendit Deus in iubilatione, et Dominus in uoce tubae*<sup>e</sup>. » De hac iterum dicit : « *Ascendens in altum captiuam duxit captiuitatem, dedit dona hominibus*<sup>f</sup>. » Ascendens quippe in altum captiuam duxit captiuitatem, quia corruptionem nostram uirtute suae incorruptionis absorbit. Dedit uero dona  
 20 hominibus, quia, misso desuper Spiritu, alii sermonem sapientiae, alii sermonem scientiae, alii gratiam uirtutum, alii gratiam curationum, alii genera linguarum, alii interpretationem sermonum<sup>g</sup> tribuit. Dedit ergo dona hominibus. De hac ascensionis eius gloria etiam Habacuc ait : « *Eleuatus est sol et luna stetit in ordine suo*<sup>h</sup>. » Quis enim solis nomine  
 (L. 220) 25 nisi Dominus, et quae lunae nomine nisi ecclesia designatur ? Quousque enim Dominus ad caelos ascendit, sancta eius ecclesia aduersa mundi omnimodo formidauit ; at postquam eius ascensione roborata est, aperte praedicauit quod  
 30 occulte credidit. *Eleuatus est ergo sol et luna stetit in ordine suo*, quia cum Dominus caelum petiit, sancta eius ecclesia in auctoritate praedicationis excreuit. Hinc eiusdem ecclesiae uoce per Salomonem dicitur : « *Ecce iste uenit saliens in montibus et transiliens colles*<sup>i</sup>. » Considerauit namque tantorum operum culmina et ait : « *Ecce iste uenit saliens in montibus*. » Veniendo quippe ad redemptionem nostram quosdam, ut ita dixerim, saltus dedit. Vultis, fratres carissimi, ipsos eius saltus agnoscere ? De caelo uenit in uterum,  
 35 de utero uenit in praesepe, de praesepe uenit in crucem, de cruce uenit in sepulcrum, de sepulcro rediit in caelum. Ecce  
 40

d'. Ps 8, 2 e'. Ps 46, 6 f'. cf. Ps 67, 19 g'. cf. 1 Co 12, 8-10 h'. Ha 3, 11 i'. Ct 2, 8

1. La présentation des bonds (*saltus*) du Christ est remarquable, Grégoire s'inspire partiellement d'AMBROISE, *Expositio psalmi* 118, 6, 6 (CSEL 62, p. 111, 19-24). Cf. A. OLIVAR, « *Varia patristica* », *Analecta Sacra Tarraconensia* 29, 1956, p. 3 et G. BARDY, « Marie et le Cantique chez les Pères », *Bible et vie chrétienne* 7, 1954, p. 36-37, qui citent Hippolyte, Origène et Ambroise sur ce thème. Le Ps.-JÉRÔME *Breniarium in psalmos*

15 *cieux*<sup>d</sup>. » Et encore : « *Dieu est monté parmi les cris de joie, et le Seigneur au son de la trompette*<sup>e</sup>. » Et à nouveau : « *Montant sur la hauteur, il a emmené captive la captivité, il a fait des dons aux hommes*<sup>f</sup>. » En montant aux cieus, il a emmené captive la captivité, parce qu'il a détruit notre corruption par la puissance de son incorruptibilité. Il a fait des dons aux hommes parce que, en envoyant d'en haut l'Esprit, il a accordé à l'un une parole de sagesse, à l'autre une parole de science, à un autre le don des miracles, à un autre le don de guérison, à un autre la diversité des langues, à un autre le don de les interpréter<sup>g</sup>. Il a donc bien fait des dons aux hommes. Habaquq, lui aussi, parle de cette gloire de son ascension : « *Le soleil s'est élevé et la lune s'est tenue à son rang*<sup>h</sup>. » Qui désigne-t-il sous le nom de soleil, sinon le Seigneur ? Et sous le nom de lune, sinon l'Église ? Car avant la montée du Seigneur dans les cieus, sa sainte Église avait redouté de toute façon l'hostilité du monde ; une fois fortifiée par son ascension, elle prêcha ouvertement ce qu'elle avait cru en secret. *Le soleil s'est donc élevé et la lune s'est tenue à son rang*. Oui, lorsque le Seigneur a gagné le ciel, sa sainte Église a grandi en autorité dans sa prédication. Aussi la voix de cette même Église s'exprime-t-elle par Salomon : « *Voici qu'il vient, bondissant sur les montagnes et franchissant les collines*<sup>i</sup>. » C'est en considérant les sommets de ses œuvres qu'elle dit : « *Voici qu'il vient, bondissant sur les montagnes*. » Car, en venant nous sauver, il a, si je puis dire, fait des bonds. Voulez-vous reconnaître, frères très chers, les bonds qu'il a faits ? Du ciel il est venu dans un sein maternel, d'un sein maternel il est venu dans une crèche, d'une crèche il est venu sur une croix, d'une croix il est venu dans un tombeau, d'un tombeau il est revenu au ciel. Voilà les bonds qu'a faits la Vérité<sup>1</sup>, rendue

(PL 26, 992 C) pourrait être une source de Grégoire s'il s'agit d'une œuvre du VI<sup>e</sup> siècle de Jean le diacre romain. Mais il s'agit plutôt d'un témoin de l'influence de Grégoire et donc d'une œuvre des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles, irlandaise (?) ; cf. CPL 629.

ut nos post se currere faceret, quos pro nobis saltus manifestata per carnem Veritas dedit, quia *exultavit ut gigas ad currendam viam*<sup>j</sup>, ut nos ei ex corde diceremus : « *Trahe me post te, curremus in odorem unguentorum tuorum*<sup>k</sup>. »

11. Vnde, fratres carissimi, oportet ut illuc sequamur corde, ubi eum corpore ascendisse credimus. Desideria terrena fugiamus, nihil nos iam delectet in infimis, qui Patrem habemus in caelis. Et hoc nobis magnopere perpendendum, quia is qui placidus ascendit terribilis redit, et quidquid nobis cum mansuetudine praecepit, hoc a nobis cum distractione exigit. Nemo ergo indulta paenitentiae tempora paruipendat, nemo curam sui, dum ualet, agere negligat, quia Redemptor noster tanto tunc in iudicium districtior ueniet, quanto nobis ante iudicium magnam patientiam praerogauit. Haec itaque uobiscum, fratres, agite, haec in mente sedula cogitatione uersate. Quamuis adhuc rerum perturbationibus animus fluctuet, iam tamen spei uestrae ancoram in aeternam patriam figite<sup>l</sup>, intentionem mentis in uera luce solidate. Ecce ad caelum ascendisse Dominum audiuius. Hoc ergo seruemus in meditatione quod credimus. Et si adhuc hic tenemur infirmitate corporis, sequamur tamen eum passibus amoris. Non autem deserit desiderium nostrum ipse qui dedit, Iesus Christus Dominus noster, qui uiuit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia saecula saeculorum. Amen.

<sup>j</sup>. Ps 18, 6 <sup>k</sup>. Ct 1, 3 <sup>l</sup>. cf. He 6, 18-19.

visible pour nous dans la chair, afin que nous courions à sa suite : *il a bondi comme un géant pour parcourir sa course*<sup>j</sup>, pour que nous lui disions du fond du cœur : « *Entraîne-moi à ta suite, et nous courrons à l'odeur de tes parfums*<sup>k</sup>. »

11. Dès lors il faut que nous le suivions par le cœur là où nous croyons qu'il est monté avec son corps. Fuyons les désirs terrestres, que rien ne nous charme plus ici-bas, nous avons un Père dans les cieux. Là, nous devons considérer avec grand soin que celui qui est monté paisible reviendra redoutable ; et tout ce qu'il nous a prescrit avec douceur, il en demandera compte avec sévérité. Que personne ne fasse peu de cas du temps accordé à la pénitence ; que personne ne néglige de prendre soin de lui-même, tant qu'il le peut, car notre Rédempteur viendra pour le jugement avec d'autant plus de sévérité qu'il nous aura accordé plus de patience avant le jugement. Méditez donc cela en vous-mêmes, frères, appliquez-y toute l'attention de votre âme. Quelle que soit l'incertitude de votre cœur dans un monde fluctuant, jetez l'ancre de votre espérance dans la patrie éternelle<sup>l</sup>, fixez le regard de votre esprit sur la vraie lumière. Nous venons de l'entendre, le Seigneur est monté au ciel. Ce que nous croyons, ne cessons pas de le méditer. Et si nous sommes encore retenus ici-bas par la faiblesse de notre corps, suivons-le du moins par les pas de l'amour. Car il ne déçoit pas notre désir, celui qui nous l'a donné, Jésus Christ notre Seigneur qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXX

Jn 14, 23-31

La Pentecôte

Homélie prononcée en la basilique Saint-Pierre le jour de la  
Pentecôte, dimanche 3 juin 591.

## Homilia XXX

PL 1220

### | Lectio sancti euangelii secundum Iohannem

*In illo tempore dicebat Iesus discipulis suis : « Si quis diligit me, sermonem meum seruabit et Pater meus diligit eum et ad eum ueniet et mansionem apud eum faciemus. Qui non diligit me, sermones meos non seruat. Et sermonem quem audistis non est meus, sed eius qui misit me Patris. Haec locutus sum uobis apud uos manens. Paraclitus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille uos docebit omnia, et suggeret uobis omnia quaecumque dixero uobis. Pacem relinquo uobis, pacem meam do uobis. Non quomodo mundus dat, ego do uobis. Non turbetur cor uestrum, neque formidet. Audistis quia ego dixi uobis : Vado et uenio ad uos. Si diligeretis me, gauderetis utique, quia uado ad Patrem, quia Pater maior me est. Et nunc dixi uobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit credatis. Iam non multa loquar uobiscum. Venit ergo princeps mundi huius et in me non habet quidquam, sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem et sicut mandatum dedit mihi Pater, sic facio. »*

Evang. Jn 14, 23-31.

## Homélie XXX

### Lecture du saint Évangile selon Jean

*En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, mon Père l'aime, nous viendrons à lui et nous ferons chez lui notre demeure. Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles. Et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé, le Père. Je vous ai dit cela tandis que je demeurais avec vous. Le Paraclet, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Ce n'est pas comme le monde la donne que je vous la donne. Que votre cœur cesse de se troubler et de craindre. Vous l'avez entendu, je vous ai dit : Je m'en vais et je viens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais vers le Père, car le Père est plus grand que moi. Et maintenant je vous ai avertis, avant que cela n'arrive, pour qu'une fois la chose arrivée, vous croyiez. Je ne parlerai plus beaucoup avec vous. Il vient, le prince de ce monde, et il n'a rien en moi, mais c'est pour que le monde sache que j'aime le Père et que, selon que m'a commandé le Père, ainsi j'agis. »*

Homilia lectionis eiusdem habitae  
ad populum in basilica  
beati Petri apostoli  
die sancto Pentecosten

1. Libet, fratres carissimi, euangelicae uerba lectionis sub breuitate transcurrere, ut post diutius liceat in contemplatione tantae sollemnitatis immorari. Hodie namque Spiritus sanctus repentino sonitu super discipulos uenit, mentesque carnalium in sui amore permutauit, et foris apparentibus linguis igneis<sup>a</sup>, intus facta sunt corda flammantia, quia dum Deum in ignis uisione suscipiunt, per amorem suauiter arserunt. Ipse namque Spiritus sanctus amor est. Unde et Iohannes dicit: « *Deus caritas est*<sup>b</sup>. » Qui ergo mente integra Deum desiderat, profecto iam habet quem amat. Neque enim quisquam posset Deum diligere, si eum quem diligit non haberet.

Sed ecce si unusquisque uestrum requiritur an diligit Deum, tota fiducia et secunda mente respondet: Diligo. In ipso autem lectionis exordio audistis quod Veritas dixit: « *Si quis diligit me, sermonem meum seruabit*<sup>c</sup>. » Probatio ergo dilectionis exhibitio est operis. Hinc in epistola sua idem Iohannes dicit: « *Qui dicit quia diligo Deum et mandata eius non custodit mendax est*<sup>d</sup>. » Vere enim diligimus si ad mandata eius a nostris nos uoluptatibus coartamus. Nam qui adhuc per illicita desideria diffluit, profecto Deum non amat, quia ei in sua uoluptate contradicit.

2. *Et Pater meus diligit eum et ad eum ueniemus et mansionem apud eum faciemus*<sup>e</sup>. Pensate, fratres carissimi,

a. cf. Ac 2, 2-3 b. 1 Jn 4, 8 c. Jn 14, 23 d. 1 Jn 2, 4 e. Jn 14, 23

1. Cf. V. RECCHIA, « Gregorio Magno: lo Spirito Santo nella vita della Chiesa e delle singole anime (Dalla *Hom. XXX in Ev.* e dai *Dialogi*) », dans

Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Pierre, apôtre,  
le saint jour de Pentecôte

1. Il est agréable, frères très chers, de revenir rapidement sur les paroles du passage de l'Évangile qui a été lu, afin de pouvoir ensuite s'attarder plus longtemps à la contemplation de la si grande solennité de ce jour. Aujourd'hui, en effet, l'Esprit Saint<sup>1</sup>, avec un bruit soudain, est venu sur les disciples, il a changé par son amour ces âmes charnelles, et pendant qu'au-dehors apparaissaient des langues de feu<sup>a</sup>, au-dedans leurs cœurs s'enflammèrent: en recevant Dieu en cette vision du feu, ils brûlèrent suavement d'amour. Car l'Esprit Saint lui-même est amour. Jean le dit: « *Dieu est charité*<sup>b</sup>. » Ainsi, qui désire Dieu de toute son âme possède déjà celui qu'il aime. Personne ne pourrait aimer Dieu sans posséder celui qu'il aime.

Mais voici que si l'on demande à chacun de vous s'il aime Dieu, en toute confiance et tranquillité d'esprit il répond: Je l'aime. Or, au début de cette lecture, vous avez entendu ce que dit la Vérité: « *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole*<sup>c</sup>. » La preuve de l'amour, c'est le témoignage de la vie. C'est pour cela que le même Jean dit dans son épître: « *Celui qui dit: J'aime Dieu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur*<sup>d</sup>. » En effet, nous aimons vraiment Dieu si nous réfréons nos plaisirs pour observer ses commandements. Car celui qui se dissipe encore en désirs déréglés n'aime certainement pas Dieu, puisqu'il s'oppose à lui par son plaisir.

2. *Mon Père l'aime, et nous viendrons à lui et nous ferons chez lui notre demeure*<sup>e</sup>. Considérez, frères très chers, la

*Spirito Santo e catechesi patristica. Convegno di studio e aggiornamento, Rome 1983, p. 155-184.*

quanta sit ista sollemnitas, habere in cordis hospitio aduentum Dei. Certe si domum uestram quisquam diues ac  
 PL 1221 5 praepotens amicus | intraret, omni festinantia domus tota mundaretur, ne quid fortasse esset quod oculos amici intrantis offenderet. Tergat ergo sordes prauis operis, qui Deo praeparat domum mentis. Sed uidete quid Veritas dicat : « *Veniamus et mansionem apud eum faciemus.* » In  
 10 quorundam etenim corda uenit et mansionem non facit, quia per compunctionem quidem Dei respectum percipiunt, sed temptationis tempore hoc ipsum quod compuncti fuerant obliuiscuntur, sicque ad perpetranda peccata redeunt, ac si haec minime planxissent. Qui ergo Deum uere diligit,  
 15 qui eius mandata custodit, in eius corde Dominus et uenit et mansionem facit, quia sic eum diuinitatis amor penetrat, ut ab hoc amore temptationis tempore non recedat. Ille ergo uere amat, cuius uidelicet mentem delectatio praua ex consensu non superat. Nam tanto quisque a superno amore disiungitur, quanto inferius delectatur.

Vnde et adhuc subditur : « *Qui non diligit me, sermones  
 (l. 40) meos non seruat<sup>f</sup>.* » Ad uosmetipsos ergo, fratres carissimi, introrsus redite, si Deum uere amatis exquirite. Nec tamen sibi aliquis credat quidquid sibi animus sine operis attestatione responderit. De dilectione conditoris lingua, mens et  
 25 uita requiratur. Numquam est Dei amor otiosus. Operatur etenim magna, si est ; si uero operari renuit, amor non est.

*Et sermonem quem audistis non est meus sed eius qui misit me Patris<sup>g</sup>.* Scitis, fratres carissimi, quia ipse qui loquitur  
 30 Vnigenitus Filius Verbum Patris est, et ideo sermo quem loquitur Filius non est Filii, sed Patris, quia ipse Filius Verbum est Patris. *Haec locutus sum uobis apud uos manens<sup>h</sup>.* Quando non maneret apud eos, qui ascensus caelum promittit dicens : « *Ecce ego uobiscum sum omnibus*

f. Jn 14, 24 g. Jn 14, 24 h. Jn 14, 25

beauté de cette fête : accueillir Dieu venant dans l'auberge de notre cœur ! Si un ami riche et puissant devait entrer dans votre maison, certainement vous vous hâteriez de la nettoyer à fond, pour qu'à son arrivée rien ne puisse choquer son regard. Qu'il se purifie donc des souillures du péché, celui qui prépare pour Dieu la maison de son cœur. Mais voyez ce que dit la Vérité : « *Nous viendrons et nous ferons chez lui notre demeure.* » Car Dieu vient dans le cœur de certains sans y faire sa demeure, parce que, par la compunction, ils rencontrent bien son regard, mais, au temps de la tentation, ils oublient ce mouvement de compunction et recommencent à commettre des péchés, comme s'ils ne les avaient aucunement pleurés. Mais celui qui aime vraiment Dieu, qui garde ses commandements, le Seigneur vient dans son cœur et il y fait sa demeure, car l'amour divin le pénètre, si bien qu'au temps de la tentation, il ne dévie pas de cet amour. Celui-là aime vraiment, dont l'âme n'est pas asservie au plaisir pervers consenti. On est d'autant plus éloigné de l'amour d'en-haut qu'on trouve son plaisir plus bas.

Aussi ajoute-t-il : « *Celui qui ne m'aime pas, ne garde pas mes paroles<sup>f</sup>.* » Rentrez donc en vous-mêmes, frères très chers, demandez-vous si vous aimez vraiment Dieu. Mais que personne ne se fie à soi-même, si la réponse de l'âme n'est pas accompagnée du témoignage d'œuvres. Sur l'amour du Créateur, il faut interroger sa langue, son cœur et sa vie. L'amour de Dieu n'est jamais oisif : s'il existe, il opère de grandes choses, mais s'il refuse d'agir, ce n'est pas l'amour.

*La parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé, le Père<sup>g</sup>.* Vous le savez, frères très chers, le Fils unique qui parle est lui-même le Verbe du Père, et dès lors la parole du Fils n'est pas celle du Fils, mais celle du Père, puisque le Fils lui-même est le Verbe du Père. *Je vous ai dit cela tandis que je demeurais avec vous<sup>h</sup>.* Quand pourrait-il ne pas demeurer avec eux, lui qui, avant de monter au ciel, fait cette promesse : « *Voici que je suis avec vous*



35 *diebus usque ad consummationem saeculū* » ? Sed Verbum incarnatum et manet et recedit ; recedit corpore, manet diuinitate. Apud eos ergo tunc mansisse se perhibet, quia qui inuisibili semper potestate praeerat, corporali iam uisione recedebat.

3. *Paraclitus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille uos docebit omnia et suggeret uobis omnia quaecumque dixero uobis*. Nostis plurimi, fratres mei, quod graeca locutione *paraclitus* latina *aduocatus* dicitur uel  
(l. 60) 5 *consolator*. Qui idcirco *aduocatus* dicitur, quia pro errore delinquentium apud iustitiam Patris interuenit. Qui unius substantiae cum Patre et Filio exorare pro delinquentibus perhibetur, quia eos quos repleuerit exorantes facit. Vnde et Paulus dicit : « *Ipse enim Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus*<sup>k</sup>. » Minor uero est qui postulat quam qui postulatur. Quomodo ergo Spiritus postulare dicitur, qui minor non est ? Sed ipse Spiritus postulat, qui ad postulandum eos quos repleuerit inflammat. *Consolator* autem idem Spiritus uocatur, quia de peccati perpetratoe maerentibus,  
10 dum spem ueniae praeparat, ab afflictione tristitiae mentem leuat.  
15

PL 1222 De quo recte prolmittitur : « *Ipse uos docebit omnia*<sup>l</sup>. » Quia nisi idem Spiritus cordi adsit audientis, otiosus est sermo doctoris. Nemo ergo docenti homini tribuat quod ex ore docentis intelligit, quia nisi intus sit qui doceat, doctoris lingua exterius in uacuum laborat. Ecce unam loquentis uocem omnes pariter auditis, nec tamen pariter sensum  
20

i. Mt 28, 20 j. Jn 14, 26 k. Rm 8, 26 l. Jn 14, 26

1. Cf. AUGUSTIN, *Tract. in Ioh.* 94, 2, 1-2 (CCL 36, p. 562). Le double sens du mot *Paraclitus* en latin s'épanouira dans la liturgie de Pentecôte.

2. Cf. AUGUSTIN, *Tract. in epist. Ioh. ad Parthos* 3, 13 (PL 35, 2004). On remarquera encore la notion de *lingua doctoris*, une langue qui doit être

*tous les jours jusqu'à la fin du siècle*<sup>i</sup> » ? Mais le Verbe incarné à la fois demeure et s'éloigne : il s'éloigne de corps, il demeure par sa divinité. Il déclare qu'il était demeuré avec eux, parce que, toujours présent par son invisible puissance, il allait se dérober à leurs yeux de chair.

3. *Le Paraclét, l'Esprit Saint que le Père enverra en mon nom vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit*. Beaucoup d'entre vous, frères, savent que le mot grec *paraclét* signifie en latin *avocat* ou *consolateur*<sup>1</sup>. Il est appelé *avocat*, parce qu'il intervient auprès de la justice du Père pour les égarements des pécheurs. Lui qui est consubstantiel au Père et au Fils, il est dit qu'il prie pour les pécheurs parce qu'il fait prier ceux qu'il a remplis de sa présence. C'est pourquoi Paul affirme : « *L'Esprit lui-même implore pour nous avec des gémissements ineffables*<sup>k</sup>. » Mais celui qui implore est inférieur à celui qui est imploré : comment peut-on dire que l'Esprit implore, alors qu'il n'est pas inférieur ? C'est que l'Esprit lui-même implore parce qu'il enflamme, pour qu'ils implorent, les cœurs qu'il a remplis. Le même Esprit est appelé *consolateur* parce qu'en donnant l'espoir du pardon à ceux qu'afflige le péché commis, il soulage leur âme de la tristesse qui les accable.

Il est promis avec raison à son sujet : « *Lui vous enseignera toutes choses*<sup>l</sup>. » En effet, si l'Esprit n'est pas présent au cœur de celui qui écoute, le discours du docteur est sans effet. Que personne n'attribue donc à celui qui enseigne ce qu'il comprend de son enseignement. Car s'il n'est personne pour enseigner au-dedans, la langue du docteur travaille en vain au-dehors<sup>2</sup>. Ainsi, vous entendez tous également une unique voix qui parle, et pourtant vous ne saisissez pas tous

comprise de l'intérieur. Cf. aussi infra l'expression *magister interior* : les mots qui servent à Augustin pour exprimer l'intériorisation de la Parole de Dieu sont employés par Grégoire au sujet de l'action de l'Esprit Saint.

auditae uocis percipitis. Cum ergo uox dispar non sit, cur  
 in cordibus uestris dispar est uocis intelligentia, nisi quia per  
 25 hoc quod uox loquentis communiter admonet, est magister  
 interior qui de uocis intelligentia quosdam specialiter  
 (l. 80) docet ? De hac unctione Spiritus rursus per Iohannem dicitur : « *Sicut unctio eius docet uos de omnibus*<sup>m</sup>. » Per uocem ergo non instruitur, quando mens per Spiritum non ungitur.  
 30 Sed cur ista de doctrina hominum loquimur, quando et ipse conditor non ad eruditionem hominis loquitur, si eidem homini per unctionem Spiritus non loquatur ? Certe Cain priusquam fratricidium opere perpetraret audiuit : « *Peccasti, quiesce*<sup>n</sup>. » Sed quia culpis suis exigentibus uoce  
 35 est admonitus non unctione, audire Dei uerba potuit, sed seruare contempsit.

Requirendum uero nobis est cur de eodem Spiritu dicatur : « *Suggeret uobis omnia*<sup>o</sup> », cum suggerere esse solet minoris ? Sed quia *suggerere* aliquando dicimus *subministrare*, inuisibilis Spiritus *suggerere* dicitur, non quod nobis scientiam ab imo inferat, sed ab occulto. *Pacem relinquo uobis, pacem meam do uobis*<sup>p</sup>. Hic relinquo, illic do. Sequentibus relinquo, peruenientibus do.

4. Ecce, fratres carissimi, uerba sacrae lectionis sub breuitate discussimus, nunc in contemplatione tantae festiuitatis animum transferamus. Sed quia cum lectione euangelica uobis est etiam Actuum apostolorum lectio recitata<sup>q</sup>, ex ea  
 5 ergo aliquid in usum nostrae contemplationis trahamus.  
 (l. 100) Audistis etenim quia Spiritus sanctus super discipulos in igneis linguis apparuit omniumque linguarum scientiam

m. 1 Jn 2, 27 n. Gn 4, 7 o. Jn 14, 26 p. Jn 14, 27 q. cf. Ac 2

1. Cf. AUGUSTIN, *Tract. in Ioh.* 77, 3, 1-5 (CCL 36, p. 521).

de la même façon ce que vous avez entendu. Pourquoi, alors que la voix n'est pas différente, vos cœurs en ont-ils une compréhension différente ? N'est-ce pas parce qu'au moment où s'adresse communément à tous la voix de celui qui parle, un maître intérieur est là, qui donne spécialement à certains de comprendre ce que dit la voix ? Par la bouche de Jean, il est dit encore de cette onction de l'Esprit : « *Son onction vous enseigne toutes choses*<sup>m</sup>. » Une voix ne peut donc instruire une âme quand celle-ci ne reçoit pas l'onction de l'Esprit. Mais pourquoi disons-nous cela de l'enseignement humain, quand la parole du Créateur lui-même n'arrive pas à former l'homme, s'il ne la lui adresse par l'onction de l'Esprit ? Oui, avant de perpétrer le meurtre de son frère, Cain avait entendu ces paroles : « *Tu as péché, cesse de pécher*<sup>n</sup>. » Mais parce qu'en raison de ses fautes il fut averti par cette voix sans l'onction de l'Esprit, il put bien entendre les paroles de Dieu, il dédaigna de les observer.

Il nous faut aussi rechercher pourquoi il est dit du même Esprit : « *Il vous suggérera toutes choses*<sup>o</sup> », alors que la suggestion vient habituellement d'un inférieur. Mais parce que parfois nous disons *suggerer* au sens de *donner du dessous*, on dit que l'Esprit invisible *suggère*, non pas qu'il nous apporte la science d'en bas, mais bien celle de ce qui est caché. *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix*<sup>p</sup>. Ici-bas, je laisse, là-haut, je donne. A ceux qui me suivent, je laisse, à ceux qui arrivent au terme, je donne<sup>1</sup>.

4. Et voilà, frères très chers, que nous avons expliqué brièvement ce que disait le passage de l'Écriture qui a été lu : tournons maintenant notre cœur vers la contemplation d'une si grande fête. Et puisqu'avec ce passage de l'Évangile, on vous a lu aussi un passage des Actes des apôtres<sup>q</sup>, tirons de ce dernier de quoi nourrir notre contemplation. Vous avez entendu, en effet, que l'Esprit Saint est apparu sous forme de langues de feu au-dessus des disciples et leur

10 dedit. Quid scilicet hoc miraculo designans, nisi quod sancta ecclesia, eodem Spiritu repleta, omnium gentium erat uoce locutura ? Qui uero contra Deum turrim aedificare conati sunt, communionem unius linguae perdiderunt ; in his autem qui Deum humiliter metuebant, linguae omnes unitae sunt. Hic ergo humilitas uirtutem meruit, illic superbia confusionem.

5 Sed quaerendum nobis est cur Spiritus sanctus Patri et Filio coaeternus in igne apparuit, cur in igne simul et linguis, cur aliquando in columba, aliquando uero in igne monstratur, cur super Unigenitum Filium apparuit in columbae specie et super discipulos in igne, ita ut neque super Dominum ueniret in igne, neque super discipulos monstraretur in columba. Per quatuor itaque haec quae proposuimus soluendo redeamus.

10 PL 1223 (l. 120) 15 Patri namque et Filio coaeternus Spiritus in igne monstratur, quia incorporeus et ineffabilis atque inuisibilis ignis est Deus, attestante Paulo : « *Deus noster ignis consumens* | *est*. » Deus quippe ignis dicitur, quia per hunc peccatorum rubigo consumitur. De hoc igne Veritas dicit : « *Ignem ueni mittere in terram, et quid uolo nisi ut ardeat ?* » Terra enim uocata sunt corda terrena, quae dum semper infimas in se cogitationes congerunt, a malignis spiritibus conculcantur. Sed ignem Dominus in terram mittit cum afflatu sancti Spiritus cor carnalium incendit. Et terra ardet cum cor carnale in suis prius uoluptatibus frigidum relinquit concupis-

r. cf. Gn 11, 7-8 s. He 12, 29 t. Lc 12, 49

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 271 (PL 38, 1245-1246).

2. Les quatre questions posées sont les suivantes : 1) pourquoi l'Esprit Saint apparaît-il sous forme de feu ? Réponse § 5, l. 9-23 ; 2) Pourquoi à la fois sous forme de feu et de langues ? Réponse § 5, l. 24-53 ; 3) Pourquoi apparaît-il tantôt sous la forme d'une colombe et tantôt sous forme de feu ? Réponse § 5, l. 54-72 ; 4) Pourquoi apparaît-il sous forme de colombe sur le Fils et sous forme de feu aux disciples, de telle sorte qu'il ne vienne jamais

a donné la connaissance de toutes les langues. Que signifiait ce miracle, sinon que la sainte Église, remplie du même Esprit, parlerait dans la langue de toutes les nations ? Ceux qui avaient essayé de construire une tour contre Dieu perdirent la possession commune d'une langue unique<sup>1</sup> : au contraire, en ceux qui craignaient Dieu humblement, toutes les langues se sont unies. Ici, l'humilité a mérité un miracle, là, l'orgueil la confusion<sup>1</sup>.

5. Mais nous devons chercher pourquoi l'Esprit Saint, coéternel au Père et au Fils, est apparu sous forme de feu, pourquoi il s'est montré tout ensemble sous forme de feu et sous forme de langues, pourquoi tantôt sous forme de colombe, tantôt sous celle de feu, pourquoi il est apparu au-dessus du Fils unique sous la figure d'une colombe et au-dessus des disciples sous forme de feu, sans venir sur le Seigneur sous forme de feu, ni se manifester sur les disciples sous forme de colombe. Revenons donc, pour y répondre, à chacune des quatre questions que nous avons posées<sup>2</sup>.

L'Esprit coéternel au Père et au Fils se manifeste dans le feu parce que Dieu est un feu incorporel, ineffable et invisible, selon le témoignage de Paul : « *Notre Dieu est un feu consumant*<sup>3</sup>. » Dieu est appelé feu, parce qu'il consume la rouille des péchés. De ce feu la Vérité dit : « *Je suis venu jeter un feu sur la terre, et comme je voudrais qu'elle brûle !* » Ce qui est appelé *terre*, ce sont les cœurs terrestres : amassant sans cesse en eux des pensées basses, ils sont foulés aux pieds par les esprits mauvais. Mais le Seigneur jette un feu sur la terre quand il enflamme ces cœurs charnels par le souffle de l'Esprit Saint. Et la terre brûle lorsqu'un cœur charnel, resté froid dans ses plaisirs, abandonne les convoitises du

sur le Seigneur sous forme de feu et jamais sur les disciples sous forme de colombe ? Réponse § 6, l. 1-30. Raban Maur s'inspire de ce passage dans *Expositio in Matthaeum* I, 3, 16, CCM 174, p. 91, 86-3.

20 centias praesentis saeculi et incenditur ad amorem Dei. Bene ergo in igne apparuit Spiritus, quia ab omni corde quod replet torpore frigoris excutit et hoc in desiderio suae aeternitatis accendit.

In igneis autem linguis monstratus est, quia idem Spiritus  
 25 coaeternus est Filio, et habet cognationem maximam lingua cum uerbo. Verbum quippe Patris Filius. Et quia una est Spiritus et Verbi substantia, idem Spiritus monstrari debuit in lingua. Vel certe quia per linguam procedit uerbum, in linguis apparuit Spiritus, quia quisquis sancto Spiritu tangitur,  
 30 Dei Verbum, id est Vnigenitum Filium, confitetur, et negare Dei Verbum non ualet, quia iam sancti Spiritus linguam habet. Vel certe in linguis igneis apparuit Spiritus, quia omnes quos repleuerit ardentes pariter et loquentes facit. Linguae igneas doctores habent, quia dum Deum amando  
 35 praedicant, corda audientium inflammant. Nam otiosus sermo docentis est, si praebere non ualet incendium amoris. Hoc doctrinae incendium ab ipso Veritatis ore conceperant qui dicebant : « *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis cum loqueretur in uia et aperiret nobis Scripturas<sup>u</sup> ?* » Ex audito  
 40 quippe sermone inardescit animus, torporis frigus recedit, fit mens in superno desiderio anxia, a concupiscentiis terrenis aliena. Amor uerus qui hanc repleuerit, in fletibus cruciat, sed dum tali ardore cruciatur, ipsis suis cruciatibus pascitur. Audire ei libet praecepta caelestia, et quot mandatis instruitur,  
 45 quasi tot facibus inflammatur, et quae torpebat prius per desideria, ardet postmodum per uerba. Vnde bene per Moysen dicitur : « *In dextera eius ignea lex.* » *Sinistra* quippe reprobis, qui et ad sinistram ponendi sunt, *dextera*

u. Lc 24, 32 v. Dt 33, 2

siècle présent et s'enflamme du feu de l'amour de Dieu. L'Esprit est donc très justement apparu sous forme de feu, puisqu'il chasse la torpeur du froid de tous les cœurs qu'il remplit et qu'il les enflamme du désir de son éternité.

Le même Esprit s'est manifesté sous la forme de langues de feu parce qu'il est coéternel au Fils et parce que la langue a une très grande affinité avec la parole. Or, le Fils est le Verbe du Père. Puisque la substance de l'Esprit et du Verbe est une, le même Esprit a dû se manifester sous forme de langue. En tout cas, parce que la parole s'exprime grâce à la langue, l'Esprit est apparu sous la forme de langues, car quiconque est touché par l'Esprit Saint confesse le Verbe de Dieu, c'est-à-dire le Fils unique, et ne peut renier le Verbe de Dieu, puisqu'il a désormais la langue même de l'Esprit Saint. Et puis, l'Esprit est aussi apparu sous forme de langues de feu, parce qu'il rend à la fois ardents et éloquents tous ceux qu'il a remplis. Les docteurs ont des langues de feu, parce que, lorsqu'ils prêchent en aimant Dieu, ils enflamment le cœur de leurs auditeurs. Inutile, en effet, la parole de qui enseigne, si elle n'a pas la force d'allumer un incendie d'amour. Cet enseignement qui embrase, ils l'avaient reçu de la bouche même de la Vérité, ceux qui disaient : « *Notre cœur n'était-il pas tout brûlant en nous, quand il nous parlait sur le chemin et nous ouvrait les Écritures<sup>u</sup> ?* » A l'écoute de cette parole, le cœur s'échauffe, le froid qui engourdissait s'en va, l'âme est tourmentée du désir d'en-haut, étrangère aux convoitises terrestres. L'amour véritable qui l'a remplie la tourmente et la fait pleurer ; mais tourmentée par un tel feu, elle se repaît de ses tourments mêmes. Il lui plaît d'écouter les préceptes du ciel, et les commandements dont elle est instruite sont comme autant de torches qui l'enflamment ; après la langueur des désirs, voici des paroles qui la brûlent. Aussi Moïse dit-il avec justesse : « *A sa droite est une loi de feu.* » *La gauche*, ce sont les réprouvés, qui doivent être placés à gauche ; les

autem Dei appellantur electi. In dextera ergo Dei lex ignea  
 50 est, quia electi mandata caelestia nequaquam frigido corde  
 audiunt, sed ad haec amoris intimi facibus inardescunt.  
 Sermo ad aurem ducitur et mens eorum sibimet irata ex  
 interna dulcedinis flamma concrematur.

In columba uero Spiritus sanctus et in igne monstratus  
 55 est, quia omnes quos repleuerit, simplices et ardentis facit,  
 simplices puritate, ardentis aemulatione. Neque etenim  
 placeret Deo aut simplicitas sine zelo aut zelus sine simpli-  
 citate. Hinc ipsa Veritas dicit : « *Estote prudentes sicut ser-  
 PL 1224 pentes et simplices sicut columbae* ». » | Qua in re notandum  
 (l. 160) 60 est quod discipulos suos nec de columba sine serpente, nec  
 de serpente sine columba uoluit Dominus admonere, qua-  
 tenus et columbae simplicitatem astutia serpentis accende-  
 ret, et serpentis astutiam columbae simplicitas temperaret.  
 Hinc Paulus ait : « *Nolite pueri effici sensibus* ». » Ecce pruden-  
 65 dentiam serpentis audiuius, nunc de simplicitate columbae  
 moneamur : « *Sed malitia paruuli estote* ». » Hinc de beato  
 Iob dicitur : « *Erat uir simplex et rectus* ». » Quae est autem  
 70 rectitudo sine simplicitate, aut quae simplicitas sine recti-  
 tudine ? Quia ergo et rectitudinem docet iste Spiritus et  
 simplicitatem, et in igne monstrari debuit et in columba,  
 quatenus omne cor quod eius gratia tangitur, et mansuetu-  
 dinis lenitate tranquillum, et zelo iustitiae accensum fiat.

6. Ad extremum uero quaerendum est cur in ipso  
 Redemptore nostro Mediatore Dei et hominum<sup>a</sup> per colum-  
 bam apparuit, in discipulis uero per ignem ? Certe  
 Vnigenitus Filius iudex est generis humani. Sed quis eius

w. Mt 10, 16 x. 1 Co 14, 20 y. 1 Co 14, 20 z. Jb 1, 1 a'. cf. 1  
 Tm 2, 5

élus, eux, sont appelés la *droite* de Dieu. Il y a donc une loi  
 de feu à la droite de Dieu, parce que les élus n'écourent pas  
 d'un cœur froid les commandements du ciel : ils s'enflam-  
 ment pour eux du feu d'un amour profond. La parole par-  
 vient à leur oreille, et leur âme, s'irritant contre elle-même,  
 se consume doucement d'une flamme intérieure.

L'Esprit Saint s'est montré à la fois sous forme de  
 colombe et sous forme de feu, parce qu'il rend simples et  
 ardents tous ceux qu'il a envahis : simples par la pureté,  
 ardents par le zèle – la simplicité ne pouvant plaire à Dieu  
 sans le zèle, ni le zèle sans la simplicité. La Vérité le dit  
 elle-même : « *Soyez prudents comme les serpents et simples  
 comme les colombes* ». » Sur ce point, il est à remarquer que  
 le Seigneur n'a pas voulu inciter ses disciples à imiter la  
 colombe sans imiter le serpent, ni le serpent sans la colombe,  
 ceci pour raviver la simplicité de la colombe par l'astuce du  
 serpent, et tempérer l'astuce du serpent par la simplicité de  
 la colombe. Ce qui fait dire à Paul : « *Ne soyez pas des  
 enfants sous le rapport du jugement* ». » Voilà qui concerne  
 la prudence du serpent ; mais maintenant il nous incite à la  
 simplicité de la colombe : « *Soyez sans malice, comme de  
 petits enfants* ». » Dans le même sens, il est dit du bien-  
 heureux Job : « *C'était un homme simple et droit* ». » Mais  
 qu'est-ce que la droiture sans la simplicité, et la simplicité  
 sans la droiture ? Comme l'Esprit enseigne et la droiture et  
 la simplicité, il a dû se montrer à la fois sous forme de feu  
 et sous forme de colombe, de sorte que les cœurs touchés  
 par sa grâce soient apaisés par la douceur de sa bonté et  
 enflammés par son zèle ardent pour la justice.

6. Il faut, pour en finir, nous demander pourquoi l'Esprit  
 Saint est apparu sur notre Rédempteur, Médiateur entre  
 Dieu et les hommes<sup>a</sup>, sous la forme d'une colombe, et sur  
 les disciples sous la forme de feu. Le Fils unique est certes  
 le juge du genre humain. Or, qui pourrait tenir devant sa

- 5 iustitiam ferret, si priusquam nos per mansuetudinem colligeret, culpas nostras per zelum rectitudinis examinare uoluisset? Homo ergo pro hominibus factus, mitem se hominibus praebuit. Noluit peccatores ferire, sed colligere.
- (l. 180) Prius uoluit mansuete corrigere, ut haberet quos postmodum in iudicio saluaret. In columba ergo apparere super eum debuit Spiritus, qui non ueniebat ut peccata iam per zelum percuteret, sed adhuc per mansuetudinem toleraret. At contra super discipulos in igne debuit Spiritus sanctus demonstrari, ut hi qui erant simpliciter homines atque ideo
- 15 peccatores, eos contra semetipsos spiritualis feruor accenderet, et peccata quae Deus per mansuetudinem parceret, ipsi in se per paenitentiam punirent. Nec ipsi quippe esse poterant sine peccato qui adhaerebant caelesti magisterio, Iohanne attestante qui ait : « *Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos seducimus, et ueritas in nobis non est*<sup>b</sup>. »
- 20 In igne ergo uenit in hominibus, in columba uero apparuit in Domino, quia peccata nostra quae pie Dominus per mansuetudinem tolerat, nos per zelum rectitudinis debemus caute conspiceret et ardore semper paenitentiae cremare.
- 25 Igitur per columbam Spiritus in Redemptore monstratus est, per ignem uero in hominibus, quia quanto nobis nostri iudicis facta est seueritas temperata, tanto erga se debet fieri nostra infirmitas accensa. Quatuor itaque propositionum expleta ratione, ad dona eiusdem Spiritus contemplanda
- 30 transeamus.
- (l. 200) 7. De isto quippe Spiritu scriptum est : « *Spiritus eius ornavit caelos*<sup>c</sup>. » Ornamenta enim caelorum sunt uirtutes praedicantium. Quae uidelicet ornamenta Paulus enumerat

b<sup>1</sup>. 1 Jn 1, 8 c<sup>1</sup>. Jb 26, 13

justice si, avant de nous ramener à lui avec mansuétude, il avait voulu examiner nos fautes avec le zèle de la droiture ? S'étant fait homme pour les hommes, il s'est présenté aux hommes plein de douceur. Il n'a pas voulu frapper les pécheurs, mais les ramener à lui. Il a voulu d'abord les corriger avec mansuétude, afin d'avoir qui sauver ensuite lors du jugement. L'Esprit Saint a donc dû apparaître sous la forme d'une colombe au-dessus de celui qui ne venait pas alors châtier les péchés avec vigueur, mais les supporter encore dans sa bonté. Par contre, sur ses disciples, il dut se manifester sous forme de feu : ceux qui étaient simplement des hommes et donc des pécheurs, il fallait bien qu'ils s'enflamment contre eux-mêmes d'un zèle spirituel et qu'ils punissent en eux-mêmes par la pénitence les péchés dont Dieu dans sa bonté les tenait quittes. Même ceux qui adhéraient au magistère divin ne pouvaient pas être sans péché, comme en témoigne Jean quand il écrit : « *Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous*<sup>b</sup>. » Il est venu sur les hommes sous forme de feu et il est apparu sur le Seigneur sous forme de colombe pour ce motif : comme le Seigneur en sa bonté tolère nos péchés avec mansuétude, nous devons, nous, les considérer avec le zèle de la droiture et sans cesse les consumer par l'ardeur de la pénitence. L'Esprit s'est ainsi manifesté sous forme d'une colombe sur le Rédempteur et sous forme de feu sur les hommes, car notre faiblesse doit s'enflammer contre elle-même d'autant plus que notre juge a tempéré sa sévérité envers nous. Après avoir rendu compte des quatre points qui retenaient notre attention, contemplons maintenant les dons de cet Esprit.

7. C'est à ce même Esprit assurément que se rapporte ce verset de l'Écriture : « *Son Esprit a orné les cieux*<sup>c</sup>. » Or, les ornements des cieux, ce sont les pouvoirs des prédicateurs, et ce sont eux que Paul énumère en disant : « *A l'un est*

PL 1225 5 dicens : « *Alii datur per Spiritum sermo sapientiae, alii sermo scientiae secundum | eiusdem Spiritum, alteri fides in eodem Spiritu, alii gratia sanitarum in uno Spiritu, alii operatio uirtutum, alii prophetia, alii discretio spirituum, alii genera linguarum, alii interpretatio sermonum. Haec autem omnia operatur unus atque idem Spiritus, diuidens singulis prout uult<sup>d</sup>. » Quot ergo sunt bona praedicantium, tot sunt ornamenta caelorum. Hinc rursus scriptum est : « *Verbo Domini caeli firmati sunt et spiritu oris eius omnis uirtus eorum<sup>e</sup>. » Verbum enim Domini Filius est Patris. Sed eosdem caelos, uidelicet sanctos apostolos, ut tota simul Trinitas ostendatur operata, repente de sancti Spiritus diuinitate adiungitur : « *et spiritu oris eius omnis uirtus eorum* ». Caelorum igitur uirtus de spiritu sumpta est, quia mundi huius potestatibus contraire non praesumerent, nisi eos sancti Spiritus fortitudo solidasset. Quales namque doctores sanctae ecclesiae ante aduentum huius Spiritus fuerint scimus, et post aduentum illius cuius fortitudinis sint facti conspicimus.**

(l. 220) 8. Certe iste ipse pastor ecclesiae ad cuius sacratissimum corpus sedemus, quantae debilitatis quantaque formidinis ante aduentum Spiritus fuerit, ancilla ostiaria requisita dicat. Vna enim mulieris uoce percussus, dum mori timuit, uitam negauit<sup>f</sup>. Et tunc Petrus negauit in terra, cum latro confiteretur in cruce<sup>g</sup>. Sed uir iste tantae formidinis qualis post aduentum Spiritus existat audiamus. Fit conuentus magistratus atque seniorum, caesis denuntiatur apostolis ne in nomine Iesu loqui debeant, Petrus magna auctoritate respondit : « *Oboedire oportet Deo magis quam hominibus<sup>h</sup>. » Et rursus : « *Si iustum est in conspectu Dei uos potius**

d'. 1 Co 12, 8-11 e'. Ps 32, 6 f'. cf. Jn 18, 17 g'. cf. Lc 23, 40-42 h'. Ac 5, 29

donné par l'Esprit une parole de sagesse, à l'autre une parole de science selon l'Esprit du même, à un autre la foi dans le même Esprit, à un autre la grâce des guérisons par cet unique Esprit, à un autre la puissance d'opérer des miracles, à un autre la prophétie, à un autre le discernement des esprits, à un autre la diversité des langues, à un autre le don de les interpréter. Mais tous ces dons, c'est un seul et même Esprit qui les produit, les distribuant à chacun comme il veut<sup>d</sup>. » Autant de dons et de grâces chez les prédicateurs, autant d'ornements dans les cieux. Mais il est encore écrit : « *Par la parole du Seigneur les cieux ont été affermis, et par le souffle de sa bouche toute leur puissance<sup>e</sup>. » La parole du Seigneur, c'est le Fils du Père. Mais pour montrer qu'afin de constituer de tels cieux, c'est-à-dire les saints apôtres, toute la Trinité a œuvré ensemble, il est aussitôt ajouté à propos de la divinité de l'Esprit Saint : « *et par le souffle de sa bouche toute leur puissance* ». La puissance de pareils cieux a été puisée dans ce souffle, car les apôtres n'auraient pas osé aller à l'encontre des pouvoirs de ce monde, si la force de l'Esprit Saint ne les avait raffermis. Nous savons, en effet, ce qu'étaient les docteurs de la sainte Église avant la venue de cet Esprit, et nous voyons quelle force d'âme est devenue la leur après sa venue.*

8. Quelles furent, avant la venue de l'Esprit, la faiblesse et la peur du pasteur même de l'Église, près du corps très saint duquel nous nous trouvons ? Interrogez la servante qui gardait la porte. Elle le dira. Ébranlé à la seule voix d'une femme, en ayant peur de la mort, il renia la vie<sup>f</sup>. A l'heure où Pierre a renié sur la terre, le larron confessait sur la croix<sup>g</sup>. Mais cet homme timoré, écoutons ce qu'il devient après la venue de l'Esprit : les magistrats et les anciens tiennent une assemblée ; les apôtres sont battus de verges ; il leur est formellement interdit de parler au nom de Jésus. En réponse, Pierre dit avec autorité : « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes<sup>h</sup>. » Il ajoute : « *S'il est juste devant Dieu**

*audire quam Deum, iudicate. Non enim possumus quae uidimus et audiimus non loqui.* » *Et illi quidem ibant gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Iesu contumelias pati.* »  
 15 *Ecce gaudet Petrus in uerbis, qui ante in uerbis timebat. Et qui prius ancillae uocem requisitus timuit, post aduentum sancti Spiritus uires principum caesus premit.*

Libet oculos fidei in uirtute opificis huius attollere atque  
 20 sparsim patres testamenti noui ac ueteris considerare. Ecce apertis eisdem oculis fidei Dauid, Amos, Danielelem, Petrum, Paulum, Matthaëum intueor, et sanctus iste Spiritus qualis  
 (l. 240) sit artifex considerare uolo, sed in ipsa mea consideratione deficio. Implet namque citharoedum puerum et psalmistam  
 25 facit<sup>k</sup>. Implet pastorem armentarium sycomoros uellicantem et prophetam facit<sup>l</sup>. Implet abstinentem puerum et iudicem senum facit<sup>m</sup>. Implet piscatorem et praedicatorum facit<sup>n</sup>. Implet persecutorem et doctorem gentium facit<sup>o</sup>.  
 PL 1226 | Implet publicanum et euangelistam facit<sup>p</sup>. O qualis est artifex iste Spiritus ! Nulla ad discendum mora agitur in omne  
 30 quod uoluerit. Mox tetigerit mentem, docet, solumque tetigisse docuisse est. Nam humanum animum subito ut illustrat immutat, abnegat hunc repente quod erat, exhibet repente quod non erat.

9. Pensemus sanctos praedicatores nostros quales hodierna die reperit, quales fecit. Certe qui in uno conclauis pro Iudaeorum metu residebant, natiuitatis suae singuli

i'. Ac 4, 19-20 j'. Ac 5, 41 k'. cf. 1 S 16, 18 l'. cf. Am 7, 14-15 m'. cf. Dn 13, 45-64 n'. cf. Mt 4, 19 o'. cf. Ac 9, 1-16; 1 Tm 1, 13; 2, 7; 2 Tm 1, 11 p'. cf. Lc 5, 27-28

1. Le jeu de mots *uerba et uerba* se trouve déjà dans *Moralia* I, 3, 8; 4, 10; 5, 11; 10, 20 et auparavant chez Augustin et dans la Règle de saint Benoît; cf. A. DE VOGÜÉ, *Commentaire de la Règle de saint Benoît*, SC 185, 1971, p. 824-828.

*de vous écouter plutôt que Dieu, à vous d'en juger; car nous ne pouvons pas, nous, ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu.* » *Et ils s'en allèrent du Sanhédrin tout heureux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le nom de Jésus.* Voici que Pierre est heureux sous les coups, lui qui auparavant prenait peur pour des mots<sup>l</sup>. Lui qui avait d'abord tremblé à la voix d'une servante qui lui posait des questions, voici qu'après la venue de l'Esprit Saint, battu de verges, il tient tête aux forces des autorités.

On a plaisir à voir des yeux de la foi la puissance de cet ouvrier et à considérer au hasard les Pères de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans ce regard de foi, voici que j'aperçois David, Amos, Daniel, Pierre, Paul, Matthieu, et si je veux considérer quel ouvrier est cet Esprit Saint, ma considération même reste impuissante. Il emplit un jeune joueur de cithare et en fait un psalmiste<sup>k</sup>. Il emplit un bouvier qui cultivait les sycomores et en fait un prophète<sup>l</sup>. Il emplit un jeune homme sobre et lui fait juger des vieillards<sup>m</sup>. Il emplit un pêcheur et en fait un prédicateur<sup>n</sup>. Il emplit un persécuteur et en fait le docteur des Gentils<sup>o</sup>. Il emplit un publicain et en fait un évangéliste<sup>p</sup>. Oh ! Quel artisan que cet Esprit ! Sans aucun délai, on apprend tout ce qu'il a décidé. A peine a-t-il touché une âme qu'il l'instruit; l'avoir seulement touchée, c'est l'avoir instruite. Dès qu'il éclaire un cœur d'homme, il le transforme; il nie soudain ce qu'était ce cœur, il fait soudain voir ce qu'il n'était pas.

9. Considérons quels l'Esprit trouva en ce jour nos saints prédicateurs et quels il les transforma. Ils se trouvaient, par crainte des juifs, enfermés ensemble dans une salle, et certes

2. Cf. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *De Pentecoste* 14 (CSEL 46, p. 159, 2-14). Sur les Pères grecs, cf. *Introd. et Hom. Eu.* 34. L'accumulation d'exemples scripturaires est un procédé qui revient à plusieurs reprises et qui amorce en quelque sorte le principe de l'*exemplum*.



linguam nouerant, et tamen nec ea ipsa lingua quam nouerant aperte Christum loqui praesumebant. Venit Spiritus et in ore eos per diuersitatem linguarum docuit, in mente autem ex auctoritate roborauit. Coeperunt et in aliena Christum eloqui, qui de illo prius et in sua lingua loqui metuebant<sup>q'</sup>. Inflammatum etenim cor despexit tormenta corporis, quae ante metuebat, uicit uim carnalis formidinis prae amore conditoris. Et qui prius suis aduersariis succumbebant formidine, eis iam praeerant auctoritate. Qui ergo in tantae eos celsitudinis culmen erexit, quid aliud dixerim, nisi quod mentes terrenorum hominum caelum fecit ?

15 Pensate, fratres carissimi, post incarnationem Vnigeniti Filii qualis sit hodierna sollemnitas de aduentu Spiritus sancti. Sicut enim illa, ita quoque et haec est honorabilis. In illa quippe Deus in se creando suscepit hominem, in ista uero homines uenientem desuper susceperunt Deum. In illa  
20 Deus naturaliter factus est homo, in ista homines facti sunt per adoptionem dii. Si ergo remanere carnales in morte nolumus, hunc, fratres carissimi, uiuificantem Spiritum amemus.

10. Sed quia caro Spiritum nescit, dicat fortasse carnali cogitatione apud se aliquis : Quomodo diligere ualeo quem ignoro ? Haec et nos concedimus, quia mens uisibilibus intenta uidere nescit inuisibilem. Nulla enim nisi uisibilia  
5 cogitat, eaque et cum non agit, eorum imagines introrsus trahit ; dumque in imaginibus corporeis iacet, surgere ad incorporea non ualet. Vnde fit ut tanto deterius Creatorem nesciat, quanto in cogitatione sua familiarius corpoream

q'. cf. Ac 2, 1-4

chacun connaissait sa langue maternelle : pourtant, même dans cette langue qu'il connaissait bien, aucun ne se risquait à parler ouvertement du Christ. L'Esprit est venu : dans leur bouche il a mis la diversité des langues et dans leur âme la vigueur de son autorité. Ils se mirent à parler du Christ dans des langues étrangères, alors qu'auparavant ils avaient peur de parler de lui, même dans leur propre langue<sup>q'</sup>. Leurs cœurs enflammés méprisèrent les tortures physiques qu'ils redoutaient auparavant ; l'amour du Créateur leur fit surmonter la violence de la crainte instinctive. Ceux qui avec effroi cédaient naguère à leurs adversaires les dominaient maintenant avec autorité. Que dirais-je de celui qui les a élevés à de tels sommets, sinon qu'il a fait un ciel de l'âme de ces hommes terrestres ?

Considérez, frères très chers, ce qu'est, après l'incarnation du Fils unique, la solennité célébrée aujourd'hui pour la venue de l'Esprit Saint. Si la première est digne de vénération, celle-ci l'est également. Dans la première, Dieu a assumé en lui l'homme par une création ; dans la seconde, des hommes ont accueilli Dieu venant d'en-haut. Dans la première, Dieu est devenu homme par nature ; dans la seconde, les hommes sont devenus dieux par adoption. Si donc nous ne voulons pas rester charnels dans la mort, frères très chers, aimons cet Esprit qui donne la vie.

10. Mais comme la chair ne connaît pas l'Esprit, peut-être l'un de vous se dit-il en lui-même, par une réflexion toute charnelle : Comment puis-je aimer quelqu'un que j'ignore ? Nous le reconnaissons aussi : un esprit attentif aux choses visibles ne sait pas voir celui qui est invisible. Il ne pense qu'à des choses visibles, et alors même qu'il ne passe pas à l'acte, il attire au-dedans de lui leurs images ; et tant qu'il est pris dans les images corporelles, il ne peut s'élever jusqu'aux réalités incorporelles. Ainsi il arrive qu'il ignore d'autant plus gravement le Créateur qu'il pense plus familièrement

creaturam portat. Sed cum Deum uidere non possumus,  
 10 habemus aliquid quod agamus, unde iter fiat quo ad eum  
 nostrae intelligentiae oculus ueniat. Certe quem in se uidere  
 (l. 280) nullo modo ualemus, hunc in seruis suis uidere iam possu-  
 mus. Quos dum mira conspiciamus agere, certum nobis fit in  
 eorum mentibus Deum habitare. In re autem incorporea a  
 15 rebus corporalibus usum trahamus. Nemo etenim nostrum  
 orientem clare solem in sphaera illius intendendo ualet  
 conspiciere, quia tensi in eius radiis oculi reuerberantur, sed  
 PL 1227 sole illustratos montes aspicimus, et quia iam sol ortus est  
 uidemus. Quia ergo solem iustitiae in seipso uidere non pos-  
 20 sumus, illustratos montes claritate illius uideamus, sanctos  
 uidelicet apostolos, qui uirtutibus emicant, miraculis corus-  
 cant, quos nati solis claritas perfudit, et cum in se ipso sit  
 inuisibilis, per eos nobis quasi per illustratos montes se uisi-  
 bilem praebuit. Virtus enim diuinitatis in se quasi sol in  
 25 caelo est ; uirtus diuinitatis in hominibus, sol in terra. Solem  
 ergo iustitiae intueamur in terra, quem uidere non possu-  
 mus in caelo, ut dum inoffenso pede operis per hunc in terra  
 gradimur, ad intuum illum quandoque oculos et in cae-  
 lum leuemus.  
 30 Sed inoffenso pede iter nostrum in terra agitur, si Deus  
 ac proximus integra mente diligatur. Nec Deus enim uere  
 sine proximo, nec proximus uere diligatur sine Deo. Hinc  
 est quod sicut in alio sermone iam diximus, idem Spiritus  
 (l. 300) secundo legitur discipulis datus, prius a Domino in terra  
 35 degente, postmodum a Domino caelo praesidente, in terra  
 quippe ut diligatur proximus, e caelo uero ut diligatur Deus.

1. Cf. AUGUSTIN, *Enarr. in ps.*, 35, 9, 2-8 (CCL 38, p. 328). Grégoire développe une image solaire tout à fait éclatante ; l'illumination des montagnes pourrait-elle évoquer aussi les reflets du soleil sur des mosaïques historiées ?

2. Cf. *Hom. Eu.* 26, 3.

aux créatures corporelles. Mais quand nous ne pouvons voir  
 Dieu, nous avons quelque chose à faire qui ouvre à l'œil de  
 notre intelligence un chemin vers lui. Oui, si nous sommes  
 absolument incapables de le voir lui-même, nous pouvons  
 dès maintenant le voir dans ses serviteurs : lorsque, sous nos  
 yeux, ils accomplissent des merveilles, nous avons la certi-  
 tude que Dieu habite leur âme. A propos d'une réalité incor-  
 porelle, prenons un exemple dans les réalités corporelles.  
 Aucun d'entre nous ne peut regarder clairement le soleil  
 levant en fixant son globe, car nos yeux seraient éblouis par  
 l'éclat des rayons. Mais nous regardons les montagnes éclai-  
 rées par le soleil et nous voyons alors que le soleil s'est levé.  
 Comme nous ne pouvons voir en lui-même le soleil de jus-  
 tice, regardons les montagnes éclairées par sa lumière, je  
 veux dire les saints apôtres aux vertus éclatantes, aux  
 miracles éblouissants, enveloppés par la clarté du soleil  
 levant : bien qu'il soit invisible en lui-même, il s'est par eux  
 rendu visible à nos yeux comme par des montagnes baignées  
 de lumière<sup>1</sup>. La puissance de la divinité en elle-même, c'est  
 le soleil dans le ciel ; la puissance de la divinité vue dans les  
 hommes, c'est le soleil sur la terre. Regardons sur la terre ce  
 soleil de justice que nous ne pouvons pas voir dans le ciel,  
 afin que, marchant grâce à lui sans encombre sur la terre du  
 bon pas de nos actes, nous puissions un jour lever les yeux  
 aussi vers le ciel pour le contempler.

Notre voyage se fait sans encombre sur la terre si nous  
 aimons Dieu et le prochain de toute notre âme. Car on  
 n'aime pas vraiment Dieu sans aimer son prochain, et on  
 n'aime pas vraiment son prochain sans aimer Dieu. C'est  
 pourquoi, comme nous l'avons déjà dit dans un autre ser-  
 mon<sup>2</sup>, nous lisons que l'Esprit a été donné aux disciples par  
 le Seigneur à deux reprises : une première fois, lorsqu'il  
 vivait encore sur la terre, une seconde, lorsqu'il régnait dans  
 le ciel ; sur la terre pour que soit aimé le prochain, du haut  
 du ciel pour que Dieu soit aimé. Pourquoi d'abord sur la

Sed cur prius in terra, postmodum e caelo, nisi quod patenter datur intelligi, quia iuxta Iohannis uocem, *qui fratrem suum non diligit quem uidet, Deum quem non uidet quomodo potest diligere*<sup>r</sup> ?

40 Diligamus ergo proximum, fratres, amemus eum qui iuxta nos est, ut peruenire ualeamus ad amorem illius qui super nos est. Meditetur mens in proximo quod exhibeat Deo, ut perfecte mereatur in Deo gaudere cum proximo. Tunc ad  
45 illam supernae frequentiae laetitiam peruenimus, de qua nunc sancti Spiritus pignus<sup>s</sup> accepimus. Ad istum finem toto amore tendamus, in quo sine fine laetabimur. Ibi supernorum ciuium societas sancta, ibi sollemnitas certa, ibi requies  
50 segura, ibi pax uera, quae nobis iam non relinquitur, sed datur<sup>t</sup>, per Dominum nostrum Iesum Christum qui uiuit et regnat cum Patre Deus in unitate Spiritus sancti, per omnia saecula saeculorum. Amen.

r'. 1 Jn 4, 20 s'. 2 Co 1, 22 t'. cf. Jn 14, 27.

terre, puis du haut du ciel, sinon pour faire comprendre clairement la parole de Jean : « *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas*<sup>r</sup> ? »

Aimons donc notre prochain, frères, chérissons celui qui est à côté de nous, pour pouvoir arriver à aimer celui qui est au-dessus de nous. Que l'âme cherche à avoir pour son prochain les dispositions qu'elle montrerait à l'égard de Dieu, pour mériter la joie parfaite en Dieu avec son prochain<sup>1</sup>. Nous arriverons à la joie de la multitude du ciel, dont nous avons aujourd'hui reçu le gage dans l'Esprit Saint<sup>s</sup>. Tendons de tout notre amour à cette fin, où sans fin sera notre joie. Là se trouve la société sainte des citoyens du ciel, la fête assurée, le repos sans trouble, la véritable paix, qui ne nous est plus laissée, mais donnée<sup>t</sup>, par notre Seigneur Jésus Christ, qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

1. Cf. P. CATRY, « L'amour du prochain chez Grégoire le Grand », *Studia Monastica*, Montserrat, vol. 20, 1978, p. 287-344.

## HOMÉLIE XXXI

Lc 13, 6-13

Le figuier stérile et la femme courbée

Homélie prononcée en la basilique Saint-Laurent hors les murs pour une assemblée de fidèles le dimanche qui suit le samedi du jeûne de la Pentecôte (*Dominica uacat*): dimanche 10 juin 591.

## Homilia XXXI

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

*In illo tempore dicebat Iesus turbis similitudinem hanc :  
« Arborem fici habebat quidam plantatam in uinea sua, et  
uenit quaerens fructum in illa et non inuenit. Dixit autem  
ad cultorem uineae : Ecce anni tres sunt ex quo uenio quae-  
rens fructum in ficulnea hac et non inuenio. Succide ergo  
5 illam. Vt quid etiam terram occupat ? At ille respondens  
dixit illi : Domine, dimitte illam et hoc anno, usque dum  
fodiam circa illam et mittam cophinum stercoris. Et si qui-  
dem fecerit fructum, sin autem in futuro succides eam. Erat  
10 autem docens in synagoga eorum sabbatis. Et ecce mulier  
quae habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo, et  
erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere. Quam  
cum uidisset Iesus, uocauit ad se et ait illi : Mulier, dimissa  
es ab infirmitate tua. Et imposuit illi manus, et confestim  
15 erecta est, et glorificabat Deum. »*

## Homélie XXXI

### Lecture du saint Évangile selon Luc

*En ce temps-là, Jésus dit aux foules cette parabole : « Un  
homme avait un figuier planté dans sa vigne. Il vint y cher-  
cher du fruit et n'en trouva pas. Il dit alors au vigneron :  
Voilà trois ans que je viens chercher du fruit sur ce figuier,  
et je n'en trouve pas. Coupe-le : Pourquoi épuise-t-il encore  
la terre ? Mais l'autre lui répond : Seigneur, laisse-le cette  
année encore, le temps que je creuse tout autour et que je  
mette une hotte de fumier. Peut-être portera-t-il du fruit ;  
sinon, à l'avenir, tu le couperas. Or, Jésus enseignait dans  
une de leurs synagogues un jour de sabbat. Justement il y  
avait là une femme possédée depuis dix-huit ans d'un esprit  
qui la rendait infirme. Elle était toute courbée et ne pouvait  
absolument pas regarder vers le haut. En la voyant, Jésus  
l'appela à lui et lui dit : Femme, tu es délivrée de ton infir-  
mité. Et il lui imposa les mains ; aussitôt elle devint droite et  
elle glorifiait Dieu. »*

**Homilia lectionis eiusdem habitae  
ad populum in basilica beati  
Laurentii martyris**

1. Dominus et Redemptor noster per euangelium suum aliquando uerbis loquitur, aliquando rebus ; aliquando aliud uerbis atque aliud rebus ; aliquando autem hoc uerbis quod rebus. Duas etenim res ex euangelio, fratres, audistis, ficulneam infructuosam et mulierem curuam, et utriusque rei est pietas impensa. Illud autem dixit per similitudinem, istud egit per exhibitionem. Sed hoc significat ficulnea infructuosa quod mulier inclinata, et hoc ficulnea reseruata quod mulier erecta. Dominus uineae tertio uenit ad ficulneam et fructum minime inuenit, et mulier quae erecta est decem et octo annis fuerat curua. Hoc autem decem et octo annorum numero signatur, quod tertio dominus uineae ad infructuosam ficulneam uenisse perhibetur. Quia igitur praemittendo summatim tota perstrinximus, iam per lectionis ordinem singula disseramus.

2. *Arborem fici habebat quidam plantatam in uineam, et uenit quaerens fructum in illa et non inuenit*<sup>a</sup>. Quid arbor fici nisi humanam naturam signat ? Quid mulier inclinata nisi eandem naturam significando denuntiat ? Quae et bene plantata est sicut ficus et bene creata sicut mulier, sed in culpam propria sponte lapsa, neque fructum seruat operationis, neque statum rectitudinis. Ad peccatum quippe ex uoluntate corruens, quia fructum oboedientiae ferre noluit, statum rectitudinis amisit. Quae ad Dei similitudinem condita, dum in sua dignitate non perstitit, quod plantata uel creata fuerat, seruare contempsit. Tertio dominus uineae ad ficulneam uenit, quia naturam generis humani ante legem,

a. Lc 13, 6

**Homélie sur cette lecture,  
prononcée devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Laurent, martyr**

1. Notre Seigneur et Rédempteur parle dans son Évangile tantôt avec des mots, tantôt par des faits ; tantôt il dit une chose avec des mots et une autre par des faits, tantôt il dit la même chose par les mots et par les faits. Ainsi, frères, dans l'Évangile, vous entendez deux histoires : celle du figuier stérile et celle de la femme courbée, et dans l'une et l'autre est prodiguée de la bonté. Là, il a parlé en parabole, ici, il s'est manifesté en agissant. Mais le figuier stérile a la même signification que la femme courbée, et le figuier épargné que la femme redressée. Le maître de la vigne est venu une troisième fois vers le figuier et n'y a pas trouvé de fruit, et la femme qui a été redressée était courbée depuis dix-huit ans. Or, le chiffre de dix-huit ans signifie la même chose que la troisième fois où le maître de la vigne, à ce qui est rapporté, vint vers le figuier. Ayant tout résumé dans ce préliminaire, parcourons maintenant chaque point dans l'ordre de lecture du passage.

2. *Un homme avait un figuier planté dans sa vigne. Il vint y chercher du fruit et n'en trouva pas*<sup>a</sup>. Que désigne le figuier, sinon la nature humaine ? Que signifie la femme courbée, sinon cette même nature humaine ? Elle a été bien plantée comme le figuier, et bien créée comme la femme ; mais tombée librement dans le péché, elle ne conserve ni le fruit de ses actes, ni sa ferme rectitude. Se précipitant volontairement dans le péché, refusant de porter du fruit par son obéissance, elle a perdu cette ferme rectitude. Créée à l'image de Dieu, elle n'a pas gardé sa dignité, elle a dédaigné de rester ce qu'elle avait été plantée ou créée. Le maître de la vigne est venu trois fois vers le figuier, parce qu'il a

sub lege, sub gratia, exspectando, admonendo, uisitando requisivit.

3. *Dixit ad cultorem uineae* : « *Ecce anni tres sunt ex quo ueni fructum quaerens in ficulnea hac et non inuenio<sup>b</sup>.* » Venit ante legem, quia per naturalem intellectum quid unusquisque exemplo sui qualiter erga proximum agere debuisset innotuit. Venit in lege, quia praecipiendo docuit. Venit post legem per gratiam, quia pietatis suae praesentiam exhibendo monstrauit. Sed tamen in tribus annis fructum se non inuenisse conqueritur, quia quorumdam prauorum mentes nec inspirata lex naturalis corrigit, nec praecepta erudiunt, nec incarnationis eius miracula conuertunt. Quid uero per cultorem ficulneae nisi praepositorum ordo exprimitur? Qui dum praesunt ecclesiae, nimirum dominicae uineae curam gerunt. Huius enim uineae primus cultor Petrus apostolus exstitit. Hunc nos indigni sequimur, in quantum pro eruditione uestra docendo, deprecando, increpando laboramus.

4. Sed cum magno iam timore audiendum est quod cultori uineae de infructuosa arbore dicitur : « *Succide eam ; ut quid etiam terram occupat<sup>c</sup> ?* » Unusquisque iuxta modum suum, in quantum locum uitae praesentis tenet, si fructum bonae operationis non exhibet, uelut infructuosa arbor terram occupat, quia in eo loco in quo ipse est, et aliis operandi occasionem negat. Sed in hoc saeculo potens quilibet

b. Lc 13, 7 c. Lc 13, 7

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 72, 3 (PL 38, 446) ; *serm.* 110 (Morin 13), 1 (PLS 2, 689-690) et AMBROISE, *In Luc.* VII, 166 (CCL 14, p. 271). La périodisation du temps est au cœur de l'eschatologie, cf. supra ; ici, le principe des trois époques, *ante legem, sub lege, sub gratia*, s'imposera dans la littérature ultérieure ; cf. BÈDE, *Hom.* I, 14, *Post Epiphaniam* sur Jn 2, 1-11 (CCL 122, p. 96, l. 49-53) : *Primum quippe saeculi tempus ante legem patriarcha-*

cherché la nature humaine avant la Loi, sous la Loi, sous la grâce, attendant, avertissant, visitant<sup>1</sup>.

3. *Il dit au vigneron* : « *Voilà trois ans que je viens chercher du fruit sur ce figuier, et je n'en trouve pas<sup>b</sup>.* » Il est venu avant la Loi, car il a fait que chacun connaisse, par son intelligence naturelle, comment il devait agir envers le prochain : comme envers lui-même. Il est venu sous la Loi, car il a enseigné par ses commandements. Après la Loi, il est venu par la grâce, car il a montré la présence de sa bonté. Pourtant, il se plaint de n'avoir pas trouvé de fruit pendant ces trois ans, car il est des âmes dépravées que la loi naturelle qui leur est insufflée ne corrige pas, que les commandements ne forment pas, que les merveilles de son incarnation ne convertissent pas. Que symbolise le vigneron, sinon l'ordre des pasteurs ? Étant à la tête de l'Église, ils prennent soin de la vigne du Seigneur. Le premier vigneron de cette vigne a été l'apôtre Pierre. Nous lui succédons, bien qu'indignes, en tant que nous travaillons à vous former par l'enseignement, la prière, les avertissements.

4. Mais il nous faut écouter avec une grande crainte ce qui est dit au vigneron à propos de l'arbre stérile : « *Coupe-le : Pourquoi épuise-t-il encore la terre<sup>c</sup> ?* » Chacun, s'il ne produit pas à sa façon le fruit de bonnes œuvres dans la charge qu'il occupe au cours de la vie présente, est comme un arbre stérile qui épuise la terre : car au lieu où il se trouve, il enlève à d'autres l'occasion d'agir. En ce monde, tout

*rum exemplis, secundum sub lege prophetarum scriptis, tertium sub gratia praeconis euangelistarum, quasi tertii diei luce mundo refulsit in quo dominus et saluator noster pro redemptione generis humani in carne natus apparuit ; In Lucae euangelium expositio* IV (l. 1380-1467, CCL 120, p. 265-267) sur Lc 13, 6-11 : deux pages de Bède sur ces versets de Luc s'inspirent de *Hom. Eu.* 31, 3-6, en particulier sur le thème des trois âges.

si fructum non habet bonae operationis, etiam impedimentum praestat ceteris, quia quicumque sub ipso sunt, exemplo prauitatis illius, quasi umbra peruersitatis eius premuntur. Stat desuper arbor infructuosa, et subter terra sterilis iacet. Infructuosae arboris desuper umbra densatur, et solis radius ad terram descendere nequaquam permittitur, quia dum subiecti quilibet patroni peruersi peruersa exempla conspiciunt, ipsi quoque, infructuosi remanentes, ueritatis lumine priuantur. Et pressi umbra, calorem solis non accipiunt, quia inde remanent a Deo frigidi, unde in hoc saeculo male proteguntur. Sed de hoc peruerso quolibet et potente paene iam requisitio Deo non est. Postquam enim se perdidit, quaerendum solummodo est cur et alios premit. Vnde bene eiusdem uineae Dominus dicit : « *Vt quid etiam terram occupat ?* » Terram quippe occupat qui mentes alienas grauat ; terram occupat qui locum quem tenet in bonis operibus non exercet.

5. Sed tamen nostrum est pro talibus deprecari. Nam cultor uineae quid dicat audiamus : « *Domine, dimitte illam et hoc anno, usque dum fodiam circa illam<sup>d</sup>.* » Quid est circa ficulneam fodere, nisi infructuosas mentes increpare ?  
 5 Omnis quippe fossa in imo est. Et nimirum increpatio dum mentem sibi demonstrat, humiliat. Quoties ergo de peccato suo aliquem corripimus, quasi ex culturae debito circa infructuosam arborem fodimus. Post fessionem uero quid dicat audiamus : « *Et mittam cophinum stercoris<sup>e</sup>.* » Quid est  
 10 cophinus stercoris nisi memoria peccatorum ? Peccata etenim carnis stercora uocantur. Vnde et per prophetam dicitur : « *Computruerunt iumenta in stercore suo<sup>1</sup>.* » Iumenta quippe in stercore suo computrescere est carnales quosque in foetore luxuria uitam finire. Nos itaque quoties carna-

d. Lc 13, 8 e. Lc 13, 8 f. Jl 1, 17

1. Cf. *Moralia* XXIV, 8, 22-28 (CCL 143B, p. 1198).

homme puissant qui ne porte pas le fruit de bonnes œuvres, est une gêne pour les autres : car tous ceux qui dépendent de lui, affaiblis par l'exemple de sa dépravation, s'étiolent à l'ombre de sa perversité. L'arbre sans fruit se dresse et, sous lui, la terre gît stérile. L'ombre de l'arbre stérile est épaisse et ne laisse pas le rayon du soleil descendre jusqu'à la terre. A cause du mauvais exemple de leur mauvais maître, les sujets restent stériles, eux aussi, privés de la lumière de la vérité. Gênés par l'ombre, ils ne reçoivent pas la lumière du soleil : ils demeurent froids loin de Dieu, fâcheusement abrités qu'ils sont en ce monde. Mais du puissant pervers Dieu ne se préoccupe plus. En effet, après que ce puissant s'est perdu, il reste à demander simplement pourquoi il gêne aussi les autres. Aussi le maître de la vigne demande-t-il avec raison : « *Pourquoi épuise-t-il encore la terre ?* » Car il épuise la terre, celui qui alourdit l'âme des autres ; il épuise la terre, celui qui ne fait pas valoir par de bonnes œuvres le rang qu'il occupe.

5. Et pourtant, il nous revient de prier pour de tels hommes. Écoutons, en effet, ce que dit le vigneron : « *Seigneur, laisse-le cette année encore, le temps que je creuse tout autour<sup>d</sup>.* » Qu'est-ce que creuser autour du figuier, sinon admonester les âmes stériles ? En effet, tout fossé est creusé en profondeur, et l'admonestation, en révélant l'âme à elle-même, l'humilie. Chaque fois donc que nous reprenons quelqu'un à cause de son péché, nous creusons autour de l'arbre stérile, comme le doit le vigneron. Écoutons ce que dit celui-ci, après avoir proposé de creuser : « *Et j'y mettrai une hotte de fumier<sup>e</sup>.* » Qu'est-ce que la hotte de fumier, sinon le souvenir des péchés ? Car on appelle les péchés de la chair du fumier. Aussi le prophète dit-il : « *Les animaux ont pourri dans leur fumier<sup>f</sup>.* » Les animaux pourrissant dans leur fumier, ce sont les hommes charnels finissant tous leur vie dans l'infection de la luxure<sup>1</sup>. Aussi chaque



PL 1230 15 lem l mentem de suis peccatis increpamus, quoties ad eius  
 memoriam uitia anteacta reducimus, quasi infructuosae  
 arbori cophinum stercoris uersamus, ut malorum quae egit  
 (l. 80) memoriam recolat, et ad compunctionis gratiam quasi de  
 foetore pinguescat. Mittitur ergo cophinus stercoris ad radi-  
 20 cem arboris quando prauitatis suae conscientia tangitur  
 memoria cogitationis. Cumque se per paenitentiam ad  
 lamenta mens excitat, cumque ad bonae operationis gratiam  
 reformat, quasi per tactum stercoris redit ad fecunditatem  
 operis radix cordis ; plangit quod fecisse se meminit, displi-  
 25 cet sibi qualem fuisse se recolit, intentionem contra se diri-  
 git, atque ad meliora animum accendit. Ex foetore igitur ad  
 fructum reuiuiscit arbor, quia de consideratione peccati ad  
 bona se opera resuscitat animus. Et sunt plerique qui incre-  
 30 pationes audiunt, et tamen ad paenitentiam redire contem-  
 nunt, et infructuosi Deo, hoc in saeculo uirides stant. Sed  
 audiamus quid ficulneae cultor adiungat : « *Si quidem fece-  
 rit fructum, sin autem in futuro succides eam* ». Quia pro-  
 35 fecto qui hic non uult ad fecunditatem pinguescere per  
 increpationem, illic cadet unde iam surgere per paenitentiam  
 non ualet, et in futuro succidetur, quamuis hic sine fructu  
 uiridis stare uideatur.

6. *Erat autem docens in synagoga sabbatis. Et ecce mulier  
 quae habebat spiritum infirmitatis annis decem et octo*<sup>h</sup>.  
 Paulo ante iam diximus quia hoc erat trinus aduentus  
 domini ad infructuosam ficulneam, quod decem et octo  
 (l. 100) 5 annorum numerus ad curuam mulierem signat. Sexto enim  
 die homo factus est, atque eodem sexto die opera Domini  
 cuncta perfecta sunt. Senarius autem numerus in trigonum  
 ductus decem et octo facit. Quia ergo homo qui sexto die  
 factus est, perfecta opera habere noluit, sed ante legem, sub

g. Lc 13, 9 h. Lc 13, 10-11

1. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 110 (Morin 13), 2 (PLS 2, 690).

fois que nous reprochons à une âme charnelle ses péchés, chaque fois que nous rappelons à sa mémoire ses fautes passées, nous versons une hotte de fumier au pied de l'arbre stérile, en sorte qu'il retrouve le souvenir du mal qu'il a fait et s'engraisse pour ainsi dire de l'infection de ses fautes, en vue de la grâce du repentir. Mettre une hotte de fumier au pied de l'arbre, c'est donc toucher sa mémoire par la conscience de sa perversité. Et quand l'âme s'excite aux lamentations et se rénove pour la générosité d'une action bienfaisante, c'est la racine du cœur revenant au contact du fumier à la fécondité de l'action bonne : on déplore ce qu'on se souvient avoir fait, on désavoue ce qu'on se rappelle avoir été, on dirige contre soi-même son attention, on exhorte son cœur à faire mieux. L'arbre revit donc en passant de la puauteur au fruit ; à partir de la considération du péché, le cœur se réveille pour les œuvres bonnes. Mais beaucoup entendent des reproches et pourtant dédaignent de revenir à la pénitence, sans fruit pour Dieu et pourtant florissants dans ce monde. Mais écoutons ce qu'ajoute le vigneron : « *Peut-être portera-t-il du fruit, sinon, à l'avenir, tu le couperas* ». Car celui qui ne veut pas être engraisé par la réprimande tombera là où il ne pourra se relever par la pénitence et, un jour, il sera coupé, bien qu'on le voie ici-bas se dresser verdoyant, mais sans fruit.

6. *Or, Jésus enseignait dans une de leurs synagogues un jour de sabbat. Justement il y avait là une femme possédée depuis dix-huit ans d'un esprit qui la rendait infirme*<sup>h</sup>. Nous avons déjà dit que la triple venue du maître est pour le figuier stérile ce que sont les dix-huit années pour la femme courbée. Car l'homme a été créé le sixième jour, et ce même sixième jour toutes les œuvres du Seigneur ont été achevées. Or, le nombre six multiplié par trois donne dix-huit<sup>1</sup>. Comme l'homme qui a été créé le sixième jour n'a pas voulu accomplir d'œuvres parfaites, mais est demeuré infirme

10 lege atque in exordio inchoantis gratiae infirmus existit, decem et octo annis mulier curua fuit. *Et erat inclinata, nec omnino poterat sursum respicere*<sup>i</sup>. Omnis peccator terrena cogitans, caelestia non requirens, sursum respicere non ualet, quia dum desideria inferiora sequitur, a mentis suae  
 15 rectitudine curuatur, et hoc semper uidet quod sine cessatione cogitat. Ad corda uestra, carissimi fratres, redite<sup>j</sup>, quid horis omnibus in cogitationibus uestris uoluatis aspiciate. Alius de honoribus, alius de pecuniis, alius de praediorum ambitu cogitat. Cuncta haec in imo sunt, et quando mens  
 20 talibus implicatur, ab status sui rectitudine flectitur. Et quia ad caeleste desiderium non assurgit, quasi mulier inclinata sursum respicere nequaquam potest.

7. Sequitur : « *Hanc cum uidisset Iesus, uocauit ad se et ait illi : Mulier, dimissa es ab infirmitate tua. Et imposuit illi manum et confestim erecta est*<sup>k</sup>. » Vocauit et erexit, quia illuminauit et adiuuit. Vocat, sed non erigit, quando quidem per  
 (l. 120) 5 eius gratiam illuminamur, † sed exigentibus nostris meritis  
 PL 1231 adiuuari non possumus. Plerumque enim uidemus quae agenda sunt, sed haec opere non implemus. Nitimur et infirmamur. Mentis iudicium rectitudinem conspicit, sed ad  
 10 hanc operis fortitudo succumbit, quia nimirum iam de poena peccati est ut ex dono quidem possit bonum conspici, sed tamen ab eo quod aspicitur contingat per meritum repelli. Vsitata etenim culpa obligat mentem, ut nequaquam surgere possit ad rectitudinem. Conatur et labitur, quia ubi sponte diu perstitit, ibi et cum noluerit coacta cadit. Bene

i. Lc 13, 11 j. cf. Is 46, 8 k. Lc 13, 12-13

1. La périodisation du temps s'accompagne du goût pour la symbolique des nombres, cf. *Hom. Eu.* 16 et 24.

avant la Loi, sous la Loi et au début du temps de la grâce, cette femme est restée courbée dix-huit ans<sup>1</sup>. *Elle était toute courbée et ne pouvait absolument pas regarder vers le haut*. Tout pécheur qui pense aux réalités terrestres sans rechercher celles du ciel est incapable de regarder vers le haut ; comme il suit ses bas désirs, la rectitude de son âme s'infléchit, et il ne voit jamais que ce à quoi il pense sans cesse. Retournez à vos cœurs<sup>j</sup>, frères très chers, examinez ce que vous roulez à toute heure dans vos pensées. L'un pense aux honneurs, l'autre à l'argent, un autre à l'accroissement de son domaine<sup>2</sup>. Tout cela est en bas et quand l'âme s'y engage, sa rectitude gauchit. Et parce qu'il ne s'élève pas au désir du ciel, comme la femme toute courbée, il est bien incapable de regarder vers le haut.

7. Le texte poursuit : « *En la voyant, Jésus l'appela à lui et lui dit : Femme, tu es délivrée de ton infirmité. Il lui imposa la main, et aussitôt elle devint droite*<sup>k</sup>. » Il l'a appelée et redressée, parce qu'il l'a éclairée et aidée. Il appelle, mais sans redresser, quand, éclairés par sa grâce, nous ne pouvons pourtant être aidés, à cause de nos actes. Souvent, en effet, nous voyons ce qu'il faut faire, mais nous ne l'accomplissons pas effectivement. Nous faisons un effort, mais nous voici las. Le jugement de la raison voit ce qui est la rectitude, mais la force de l'accomplir fléchit. C'est déjà un châtement du péché que de pouvoir apercevoir par une grâce ce qui est bon, tout en étant privé, par le fait de sa conduite, de ce que l'on aperçoit. Une faute coutumière, en effet, ligote l'âme, de sorte qu'elle devient absolument incapable de parvenir à la rectitude. Elle fait des efforts et elle glisse, car là où elle est restée longtemps de son plein gré, elle retombe par force, même si elle ne le veut pas. Le psalmiste

2. Sur la recherche des biens matériels dans un contexte probable de pénuries et de tensions sociales, cf. *Hom. Eu.* 27, 7.

15 de hac nostra incuruatione ex typo humani generis per psalmistam dicitur : « *Incuruatus sum et humiliatus sum usquequaque*<sup>1</sup>. » Contemplatus quippe quod ad supernam lucem intuendam homo conditus fuerat, sed peccatis exigentibus foras missus, mentis suae tenebras portat, superna non  
 20 appetit, in infimis intendit, caelestia nequaquam desiderat, terrena semper in animum uersat, et hoc quod de suo genere doluit, in se ipso exclamauit dicens : « *Incuruatus sum et humiliatus sum usquequaque*. » Contemplationem namque caelestium perdens, si sola carnis necessaria homo cogitaret,  
 25 incuruatus et humiliatus esset, sed tamen usquequaque non esset. Quem ergo a supernis cogitationibus non solum  
 (l. 140) necessitas deicit, sed etiam uoluptas illicita sternit, non solum incuruatus, sed usquequaque incuruatus est. Hinc alius propheta de immundis spiritibus dicit : « *Qui dixerunt animae tuae : Incuruare ut transeamus*<sup>m</sup>. » Recta quippe stat anima cum superna desiderat, et nequaquam flectitur ad ima. Sed maligni spiritus cum hanc in sua rectitudine stare conspiciunt, per eam transire non possunt. Transire namque eorum est immunda illi desideria spargere. Dicunt ergo :  
 30 « *Incuruare ut transeamus* », quia si ipsa se ad ima appetenda non deicit, contra hanc illorum peruersitas nullatenus conualescit, et transire per eam nequeunt, quam contra se rigidam in superna intentione pertimescunt.

8. Nos ergo, fratres carissimi, nos uiam malignis in nobis spiritibus damus, cum terrena concupiscimus, cum ad temporalia appetenda curuamur. Pudeat ergo terrena concupiscere et dorsa mentium ascendentibus aduersariis praebere.

1. Ps 37, 9 m. Is 51, 23

1. Cf. *Past.* 1, 11 (SC 381, p. 168-169).

parle fort bien de cette courbure qui est la nôtre, quand il dit, au nom du genre humain : « *Je me suis tout courbé et j'ai été humilié à fond*<sup>1</sup>. » Il a observé que l'homme avait été créé pour voir la lumière d'en-haut, mais que, expulsé par suite de ses péchés, il portait en lui les ténèbres de l'âme, qu'il n'aspirait pas aux réalités d'en-haut, regardait vers celles d'en-bas, ne désirait nullement les biens célestes, pensait toujours à ceux de la terre ; le déplorant pour sa race, il a crié en lui-même : « *Je me suis tout courbé et j'ai été humilié à fond*<sup>1</sup>. » Car si l'homme, en perdant la contemplation des réalités célestes, ne pensait qu'aux seuls besoins de la chair, il serait tout courbé et humilié, mais pas à fond. Celui que la nécessité fait descendre des pensées d'en-haut et qu'en outre les plaisirs illicites terrassent, est non seulement tout courbé, mais tout courbé à fond. De là vient qu'un autre prophète dit des esprits impurs : « *Ils ont dit à ton âme : Courbe-toi, que nous passions*<sup>m2</sup>. » L'âme se maintient droite quand elle désire les réalités d'en-haut et qu'elle ne fléchit pas vers celles d'en-bas. Lorsqu'ils la voient tenir ferme dans sa rectitude, les esprits du mal ne peuvent pas passer par elle ; pour eux, en effet, passer, ce serait semer en elle des désirs impurs. Ils lui disent donc : « *Courbe-toi, que nous passions*. » Si elle ne s'abaisse pas elle-même à désirer les réalités d'en-bas, leur perversité ne peut rien contre elle : ils ne peuvent passer par elle, ils redoutent celle qui, tendue vers les réalités d'en-haut, est inflexible face à eux.

8. C'est donc nous, frères très chers, c'est nous qui donnons accès en nous aux esprits du mal, quand nous convoitons les biens de la terre, quand nous nous courbons pour rechercher les biens du temps. Ayons donc honte de convoiter ces biens terrestres et de présenter le dos de notre esprit

2. D'après la *Vetus latina*, Grégoire est le seul Père à citer ce verset d'Isaïe, Is 51, 23 (une autre citation figure dans *Moralia* XII, 41, mais dans un autre contexte).

5 Terram semper intuetur qui curuus est, et quo praemio sit redemptus non meminit qui ima quaerit. Hinc etiam per Moysen dicitur ut qui gibbo premitur nequaquam ad sacerdotium prouehatur<sup>n</sup>. Et quotquot Christi sanguine redempti sumus, membra eiusdem summi sacerdotis efficimur. Vnde  
 (l. 160) 10 nobis et per Petrum dicitur : « *Vos autem genus electum, regale sacerdotium*<sup>o</sup>. » Sed qui gibbum tolerat, ima semper  
 PL 1232 intuetur. A sacerdotio ergo l repellitur, quia quisquis solis terrenis intentus est ipse sibi testis est quod membrum summi sacerdotis non est. Hinc rursus pisces qui pennulas  
 15 non habent, ab esu fidelis populi prohibentur<sup>p</sup>. Pisces quippe qui pennulas squamarum habent, dare saltus etiam super aquas solent. Quid ergo pennatis piscibus nisi electae animae figurantur ? Quae profecto solae in caelestis ecclesiae corpus transeunt, quae modo uirtutum pennulis fultae,  
 20 saltus dare per caeleste desiderium sciunt, ut superna per contemplationem appetant, quamuis in se ipsis iterum ex mortali carne relabantur. Si ergo iam bona patriae caelestis agnouimus, displiceat nobis, fratres carissimi, quod curui sumus. Ponatur ante oculos mulier curua et arbor infructuosa.  
 25 Reminiscamur malorum quae fecimus, mittamus ad radicem cordis cophinum stercoris, ut tunc in retributionis fructu pinguescat, quod nobis hic per paenitentiam foetebat. Et si uirtutum summa operari non possumus, ipso Deus nostro gaudet lamento. Ex ipsa ei iustitiae inchoatione placebimus, qui iniusta quae fecimus punimus. Nec mora erit  
 30 in fletibus, quia tergent citius transeuntes lacrimas gaudia mansura, per Dominum nostrum Iesum Christum, qui uiuit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per omnia saecula saeculorum. Amen.

n. cf. Lv 21, 20-21 o. 1 P 2, 9 p. cf. Lv 11, 10-12.

aux adversaires qui montent contre nous. Il regarde toujours vers la terre, celui qui est courbé ; il ne se souvient pas à quel prix il a été racheté, celui qui recherche les choses d'en-bas. Aussi est-il dit par la bouche de Moïse que l'homme qui est affligé d'une bosse ne doit en aucun cas être élevé au sacerdoce<sup>n</sup>. Or, nous tous qui avons été rachetés par le sang du Christ, nous devenons les membres de ce grand prêtre. C'est pourquoi il nous est dit par la bouche de Pierre : « *Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal*<sup>p</sup>. » Celui qui est bossu regarde toujours vers le bas. Il est donc écarté du sacerdoce, parce que celui qui s'intéresse aux seules réalités terrestres témoigne contre lui-même qu'il n'est pas membre du grand prêtre. C'est pour cela aussi que les poissons qui n'ont pas de nageoires sont interdits dans les repas du peuple fidèle<sup>p</sup>. Car les poissons qui ont nageoires et écailles font des sauts au-dessus des eaux. Que symbolisent les poissons munis de nageoires, sinon les âmes élues ? Elles seules entrent dans le corps de l'Église du ciel, car, soutenues par les nageoires des vertus, elles savent faire des sauts par leur désir du ciel : ainsi recherchent-elles les biens d'en haut par la contemplation, même si elles retombent sur elles-mêmes, sous le poids de leur chair mortelle. Si donc nous connaissons déjà les biens de la patrie céleste, qu'il nous déplaie, frères très chers, d'être courbés vers la terre ! Ayons devant les yeux la femme courbée et l'arbre stérile. Rappelons-nous les fautes que nous avons commises ; versons sur la racine de notre cœur la hotte de fumier, afin que fructifie alors abondamment en récompense ce qui était ici pour nous la puanteur de la pénitence. Si nous ne pouvons pas atteindre les sommets des vertus, Dieu, lui, se contente de nos gémissements. Nous lui plairons par un début de justice, en punissant les injustices que nous avons commises. Et nous ne nous attarderons pas dans les pleurs, car les joies durables sécheront vite les larmes passagères, par notre Seigneur Jésus Christ, qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXXII

Lc 9, 23-27

Le renoncement et la croix

Homélie pour la fête des saints Processus et Martinien prononcée en leur basilique le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 591 (veille de la fête qui tombe le 2 juillet).

## Homilia XXXII

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

*In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : « Si quis uult post me uenire, abneget semetipsum et tollat crucem suam cotidie et sequatur me. Qui enim uoluerit animam suam saluam facere, perdet illam. Nam qui perdiderit animam suam  
5 propter me saluam faciet illam. Quid enim proficit homini si lucretur uniuersum mundum, se autem ipsum perdat et detrimentum sui faciat ? Nam qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis erubescet cum uenerit in maiestate sua et Patris et sanctorum angelorum. Dico autem  
10 uobis : Vere sunt aliqui hic stantes qui non gustabunt mortem donec uideant regnum Dei. »*

## Homélie XXXII

### Lecture du saint Évangile selon Luc

*En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : « Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il prenne sa croix chaque jour et qu'il me suive. En effet, qui veut conserver sa vie la perdra. Qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera. Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il se perd et se ruine lui-même ? Car celui qui rougira de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui quand il viendra dans sa gloire, et dans celle du Père et des saints anges. Je vous le dis : Vraiment il y en a d'ici présents qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le royaume de Dieu. »*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica sanctorum  
Processi et Martiniani die natalis eorum**

1. Quia Dominus ac Redemptor noster nouus homo  
uenit in mundum, noua praecepta edidit mundo. Vitae enim  
nostrae ueteri in uitiiis enutritae contrarietatem opposuit  
nouiuitatis suae. Quid enim uetus, quid carnalis homo noue-  
5 rat, nisi sua retinere, aliena rapere si posset, concupiscere si  
non posset ? Sed caelestis medicus singulis quibusque uitiiis  
obuiantia adhibet medicamenta. Nam sicut arte medicinae  
calida frigidis, frigida calidis curantur, ita Dominus  
PL 1233 noster contraria opposuit praedicamenta | peccatis, ut  
10 lubricis continentiam, tenacibus largitatem, iracundis man-  
suetudinem, elatis praeciperet humilitatem. Certe cum se  
sequentibus noua mandata proponeret, dixit : « *Nisi quis  
renuntiauerit omnibus quae possidet, non potest meus esse  
discipulus*<sup>a</sup>. » Ac si aperte dicat : Qui per uitam ueterem  
15 aliena concupiscitis, per nouae conuersationis studium et  
uestra largimini. Quid uero in hac lectione dicat audiamus :  
« *Qui uult post me uenire, abneget semetipsum*<sup>b</sup>. » Ibi dicitur  
ut abnegemus nostra, hic dicitur ut abnegemus nos. Et  
fortasse laboriosum non est homini relinquere sua, sed ualde  
20 laboriosum est relinquere semetipsum. Minus quippe est  
(l. 20) abnegare quod habet, ualde enim multum est abnegare quod  
est.

a. Lc 14, 33 b. Lc 9, 23

1. Sur toute cette homélie, voir V. RECCHIA, « Il simbolo della croce in Gregorio Magno (*Hom. in Ev.* 32) », *Giornale Italiano di filologia* 1976, p. 181-191, repris dans *Gregorio Magno...*, Bari 1996, p. 69-81.

2. Si le thème du « Christ médecin » (ici *caelestis medicus*) est fréquent en patristique, la métaphore médicale sert moins ici une visée sotériologique que parénétiq. Voir aussi *Hom. Eu.* 33, 3-4 (à propos de Marie-Madeleine et de la rémission des péchés) et *Hom. Eu.* 34, 3 (à propos des pharisiens et du *superbiae tumor*). Cf. G. DUMEIGE, « Médecin (le

**Homélie sur cette lecture, prononcée devant  
le peuple dans la basilique des saints Processus  
et Martinien, le jour de leur naissance au ciel**

1. Notre Seigneur et Rédempteur étant venu dans le  
monde comme un homme nouveau a donné au monde des  
commandements nouveaux<sup>1</sup>. A notre vie ancienne nourrie  
dans les vices, il a opposé sa nouveauté. En effet, que savait  
faire le vieil homme, l'homme charnel, sinon garder ses  
biens, ravir ceux d'autrui, s'il le pouvait, s'il ne le pouvait  
pas, les convoiter ? Mais le médecin céleste<sup>2</sup> oppose à chaque  
vice les remèdes qui conviennent. De même que la médecine  
soigne le chaud par le froid, le froid par le chaud, ainsi notre  
Seigneur a opposé à nos péchés des ordonnances contraires :  
il a prescrit aux impudiques la continence, aux avarés la libé-  
ralité, aux coléreux la douceur, aux orgueilleux l'humilité.  
Alors qu'il proposait à ceux qui le suivaient des comman-  
dements nouveaux, il disait : « *Si quelqu'un ne renonce pas  
à tout ce qu'il possède, il ne peut pas être mon disciple*<sup>a</sup>. »  
Comme s'il disait ouvertement : Vous qui désiriez le bien  
d'autrui dans votre vie ancienne, dans le zèle d'une vie nou-  
uelle, donnez aussi le vôtre. Écoutons ce qu'il dit dans cette  
lecture : « *Celui qui veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-  
même*<sup>b</sup>. » Là, il nous dit de renier nos biens, ici, de nous  
renier nous-mêmes. Il n'est peut-être pas pénible pour  
l'homme de quitter ce qui lui appartient, mais il lui est très  
pénible de se quitter lui-même<sup>3</sup>. C'est peu de chose que de  
renier ce que l'on a, c'est vraiment beaucoup de renier ce  
que l'on est.

Christ) », *DSp X* (1980), col. 891-901 ; M. DULAËY, *Symboles des Évangiles (I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> siècles)*, « Le Christ médecin et thaumaturge », Paris 2007.

3. Cf. AUGUSTIN, *Conf.* X, 8, 64-70 (CCL 27, p. 162-163). Sur l'expression *relinquere seipsum*, cf. P. COURCELLE, « Grégoire le Grand devant les conversions de Marius Victorinus, Augustin et Paulin de Nole », *Latomus* 3, 1977, p. 942-950.

2. Ad se autem nobis uenientibus Dominus praecepit ut renuntiemus nostris, quia quisquis ad fidei agonem uenimus, luctamen contra malignos spiritus sumimus. Nihil autem maligni spiritus in hoc mundo proprium possident.

5 Nudi ergo cum nudo luctari debemus. Nam si uestitus quisque cum nudo luctatur, citius ad terram deicitur, quia habet unde teneatur. Quid enim sunt terrena omnia, nisi quaedam corporis indumenta ? Qui ergo contra diabolum ad certamen properat, uestimenta abiciat ne succumbat.

10 Nihil in hoc mundo amando possideat, nullas rerum labentium delectationes requirat, ne unde ad uotum tegitur, ad casum inde teneatur. Nec tamen sufficit nostra relinquere, nisi relinquamus et nos. Quid est quod dicimus : *relinquamus et nos* ? Si enim nos ipsos relinquimus, quo ibimus extra

15 nos ? Vel quis est qui uadit, si se deseruit ? Sed aliud sumus per peccatum lapsi, aliud per naturam conditi ; aliud quod fecimus, aliud quod facti sumus. Relinquamus nosmetipsos quales peccando nos fecimus, et maneamus nosmetipsi quales per gratiam facti sumus. Ecce etenim qui superbus fuit, si conuersus ad Christum humilis factus est, semetipsum relinquit. Si luxuriosus quisque ad continentiam uitam mutauit, abnegauit utique quod fuit. Si auarus quisque ambire iam desiit et largiri didicit propria qui prius aliena rapiebat, procul dubio semetipsum relinquit. Ipse quidem est

20 per naturam, sed non est ipse per malitiam. Hinc enim scriptum est : « *Verte impios et non erunt.* » Conuersi namque impii non erunt, non quia omnino non erunt in essentia, sed scilicet non erunt in impietatis culpa. Tunc ergo nosmetipsos relinquimus, tunc nos ipsos abnegamus, cum uitamus

2. Le Seigneur nous a prescrit, quand nous venons à lui, de renoncer à nos biens, car nous tous qui sommes venus au combat de la foi, nous engageons la lutte contre les esprits du mal. Or, les esprits du mal ne possèdent rien en propre dans ce monde. Nous devons donc lutter nus contre des êtres nus. Car si un homme vêtu lutte contre un homme nu, il est vite jeté à terre, parce qu'on peut le saisir. Que sont, en effet, toutes les choses de la terre, sinon des vêtements du corps ? Celui qui se hâte au combat contre le diable, qu'il enlève ses vêtements pour ne pas tomber. Qu'il n'ait nulle attache en ce monde, qu'il ne recherche pas son plaisir dans les choses périssables, de peur que ce dont il désire se couvrir ne donne prise pour le faire tomber. Et pourtant, il ne suffit pas de quitter nos biens, si nous ne nous quittons aussi nous-mêmes. Que signifient ces mots : *nous quitter aussi nous-mêmes* ? Si nous nous quittons nous-mêmes, où irons-nous en dehors de nous ? Et qui est celui qui s'en va, s'il s'est quitté lui-même ? Mais, par la chute du péché, nous sommes autre chose que ce que nous étions naturellement par la création. Ce que nous avons fait est une chose, une autre ce que nous sommes devenus. Quittons-nous tels que nos péchés nous ont faits et demeurons nous-mêmes tels que nous sommes devenus par la grâce. Celui qui a été orgueilleux, s'il est devenu humble en se convertissant au Christ, se quitte lui-même. Tout impudique qui a changé de vie, devenant chaste a renié ce qu'il était. Tout avare qui a cessé de convoiter et qui a appris à donner de ses propres biens, lui qui auparavant ravissait ceux d'autrui, sans aucun doute s'est quitté lui-même. Il est lui-même certes par nature, mais il ne l'est plus par la méchanceté. C'est pour cela qu'il est écrit : « *Change les impies et ils ne seront plus.* » Une fois convertis, les impies ne seront plus, non pas qu'ils cesseront absolument d'exister dans leur être, mais parce qu'ils ne seront plus dans leur faute d'impieeté. Nous nous quittons donc nous-mêmes, nous nous renions nous-mêmes, quand nous laissons de côté la vie ancienne que



30 quod per uetustatem fuimus, et ad hoc nitimur quod per nouitatem uocamur.

Pensemus quomodo se Paulus abnegauerat qui dicebat : « *Viuo autem iam non ego<sup>d</sup>.* » Exstinctus quippe fuerat saeuus ille persecutor et uiuere coeperat praedicator pius. Si enim ipse esset, pius profecto non esset. Sed | qui se uiuere denegat, dicat unde est quod sancta uerba per doctrinam ueritatis clamat. Protinus subdit : « *uiuit uero in me Christus<sup>e</sup>.* » Ac si aperte dicat : Ego quidem a memetipso exstinctus sum, quia carnaliter non uiuo, sed tamen essentialiter mortuus non sum, quia in Christo spiritualiter uiuo. Dicat ergo Veritas, dicat : « *Si quis uult post me uenire, abneget se ipsum<sup>f</sup>* », quia nisi quis a semetipso deficiat, ad eum qui super ipsum est non appropinquat, nec ualet apprehendere quod ultra ipsum est, si nescierit mactare quod est. (l. 60) 45 Sic olerum plantae transponuntur ut proficiant atque, ut ita dixerim, eradicantur ut crescant. Sic rerum semina in terrae admixtione deficiunt, et in reparatione sui generis uberius assurgunt. Vnde enim uidentur perdidisse quod erant, inde accipiunt hoc apparere quod non erant.

3. Sed iam qui se a uitiis abnegat, exquirendae eius uirtutes sunt in quibus crescat. Nam cum dictum est : « *Qui uult post me uenire abneget se ipsum* », protinus additur : « *tollat crucem suam cotidie et sequatur me<sup>g</sup>.* » Duobus et enim modis crux tollitur, cum aut per abstinentiam affligitur corpus, aut per compassionem proximi affligitur animus. Pensemus qualiter utroque modo Paulus crucem suam tulerat, qui dicebat : « *Castigo corpus meum et in seruitutem redigo, ne forte aliis praedicans ipse reprobus efficiar<sup>h</sup>.* » Ecce 10 in afflictione corporis audiuius crucem carnis, audiamus

d. Ga 2, 20 e. Ga 2, 20 f. Lc 9, 23 g. Lc 9, 23 h. 1 Co 9, 27

nous menions et nous efforçons d'entrer dans la vie nouvelle à laquelle nous sommes appelés.

Considérons comment Paul s'était renié lui-même quand il disait : « *Je vis, mais non plus moi<sup>d</sup>.* » Le persécuteur féroce en lui était mort, et le saint prédicateur commençait à vivre en lui. S'il était resté lui-même, il ne serait pas saint. Mais celui qui dit ne pas vivre, qu'il nous dise d'où vient qu'il proclame les saintes paroles de la doctrine de vérité. Il ajoute aussitôt : « *mais c'est le Christ qui vit en moi<sup>e</sup>.* » C'est comme s'il disait : Oui, je suis mort à moi-même, car je ne vis pas selon la chair ; mais, en réalité, je ne suis pas mort, puisque je vis spirituellement dans le Christ. Qu'elle dise donc, la Vérité, qu'elle dise : « *Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même<sup>f</sup>* » ; car si l'on ne se détache pas de soi-même, on ne s'approchera pas de celui qui est au-dessus de soi ; on ne peut saisir ce qui est au-delà de soi-même, si l'on ne sait pas immoler ce qu'on est. C'est ainsi que l'on transplante les légumes pour qu'ils se fortifient et qu'on les déracine, pour ainsi dire, pour qu'ils croissent. C'est ainsi que les semences mêlées à la terre y périssent afin de resurgir plus abondamment, pour la reproduction de leur espèce. Elles paraissent avoir perdu ce qu'elles étaient, et elles reçoivent d'apparaître ce qu'elles n'étaient pas.

3. Mais celui qui renonce désormais à ses vices doit chercher les vertus dans lesquelles il doit grandir. Car après avoir dit : « *Celui qui veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même* », le Seigneur ajoute : « *qu'il prenne sa croix chaque jour et qu'il me suive<sup>g</sup>.* » Il y a deux façons de porter la croix : quand on mortifie son corps par le jeûne et quand le cœur s'afflige par la compassion envers le prochain. Voyons comment Paul avait porté sa croix des deux façons. Il disait : « *Je meurtris mon corps et le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même disqualifié<sup>h</sup>.* » Nous l'avons entendu parler de la croix de la

nunc in compassione proximi crucem mentis. Ait : « *Quis infirmatur et ego non infirmor ? Quis scandalizatur et ego non uror<sup>i</sup> ?* » Perfectus quippe praedicator, ut exemplum daret abstinentiae, crucem portabat in corpore. Et quia in se  
15 trahebat damna infirmitatis alienae, crucem portabat in corde.

Sed quia ipsis uirtutibus quaedam uitia iuxta sunt, dicen-  
(l. 80) dum nobis est quod uitium abstinentiam carnis et quod obsideat compassionem mentis. E uicino namque abstinentiam carnis nonnumquam uana gloria obsidet, quia dum  
20 tenuitas in corpore, dum pallor in uultu respicitur, uirtus patefacta laudatur, et tanto se celerius foras fundit, quanto ad humanos oculos per ostensum pallorem exiit. Et plerumque fit ut quod causa Dei agi creditur pro solis humanis fauoribus agatur. Quod bene Simon ille significat, qui  
25 inuentus in itinere crucem dominicam in angariam portat. Aliena quippe onera in angaria portantur, quando per uanitatis studium aliquid geritur. Qui ergo per Simonem designantur, nisi abstinentes et arrogantes, qui per abstinentiam quidem carnem afficiunt, sed fructum abstinentiae interius non requirunt ? Crucem ergo Domini in angaria Simon portat, quia cum ad opus bonum ex bona uoluntate non ducitur, rem iusti sine fructu peccator operatur. Vnde idem  
30 Simon crucem | portat sed non moritur, quia abstinentes et arrogantes per abstinentiam quidem corpus afficiunt, sed per desiderium gloriae mundo uiuunt. Compassionem uero animi plerumque latenter obsidet pietas falsa, ut hanc nonnumquam usque ad condescendendum uitii pertrahat, dum ad culpas quisque non debeat compassionem exercere, sed

PL 1235  
35

i. 2 Co 11, 29 j. cf. Mt 27, 32

1. Cf. *Hom. Eu.* 37, 5.

chair dans la mortification du corps, écoutons-le parler maintenant de la croix de l'âme dans la compassion envers le prochain<sup>1</sup>. Paul dit : « *Qui souffre sans que je souffre aussi ? Qui vient à tomber sans que cela me brûle<sup>i</sup> ?* » Ce parfait prédicateur, pour donner l'exemple de la mortification, portait la croix dans son corps. Et parce qu'il portait en lui les misères de la faiblesse d'autrui, il portait la croix en son cœur.

Comme certains vices sont proches de certaines vertus, il nous faut dire quel vice guette le jeûne corporel et quel vice guette la compassion de l'âme. D'ordinaire, la vaine gloire guette de près le jeûne du corps, parce qu'en voyant ce corps amaigri, la pâleur de ce visage, on loue une vertu manifeste ; et celle-ci apparaît d'autant plus vite au-dehors qu'elle se montre davantage aux yeux par la pâleur. Et il arrive souvent que ce que l'on croit faire pour l'amour de Dieu n'est fait que pour attirer les faveurs des hommes<sup>2</sup>. Simon symbolise bien cela : rencontré sur le chemin du Seigneur, il est requis pour porter sa croix<sup>i</sup>. On porte par réquisition les fardeaux d'autrui, quand on fait quelque chose par vanité. Qui symbolise Simon, sinon ceux qui jeûnent avec orgueil ? Ils mortifient leur corps par le jeûne, mais ne recherchent pas intérieurement le fruit du jeûne. Simon porte donc la croix du Christ sur réquisition. Quand le pécheur n'est pas conduit à l'œuvre bonne par une volonté bonne, il accomplit sans fruit les œuvres du juste. Simon porte donc la croix, mais n'y meurt pas, parce que les jeûneurs orgueilleux mortifient bien leur corps par le jeûne, mais vivent pour le monde par leur désir de gloire. Dans la compassion, ce qui guette souvent l'âme en secret, c'est la fausse bonté, qui va jusqu'à l'entraîner parfois à condescendre aux vices, alors qu'elle devrait susciter à l'égard du péché non la compassion, mais le zèle.

2. C'est précisément cette proximité possible des vertus et des vices qui forme l'argument principal de la troisième partie du *Pastoral*.

(l. 100) 40 zelum. Compassio quippe homini et rectitudo uitii debetur, ut in uno eodemque homine et diligamus bonum quod factus est, et persequamur mala quae fecit, ne dum culpas incaute remittimus, non iam per caritatem compati, sed per negligentiam concedisse uideamur.

4. Sequitur : « *Qui enim uoluerit animam suam saluam facere perdet eam, et qui perdiderit animam suam propter me saluam eam faciet*<sup>k</sup>. » Sic dicitur fideli : « *Qui uoluerit animam suam saluam facere perdet eam, et qui perdiderit animam suam propter me saluam eam faciet* », ac si agricolae dicatur : Frumentum si seruas perdis, si seminas renouas. Quis enim nesciat quod frumentum cum in semine mittitur perit ab oculis, in terra deficit ? Sed unde putrescit in puluere, inde uiridescit in renouatione. Quia uero sancta  
 10 ecclesia aliud tempus habet persecutionis atque aliud pacis, Redemptor noster ipsa eius tempora distinguit in praeceptis. Nam persecutionis tempore ponenda est anima, pacis autem tempore ea quae amplius dominari possunt frangenda sunt desideria terrena. Vnde et nunc dicitur : « *Quid enim proficit homo si lucretur totum mundum, se autem perdat et detrimentum sui faciat*<sup>l</sup> ? » Cum persecutio ab aduersariis  
 15 deest, ualde uigilantius cor custodiendum est. Nam pacis tempore quia licet uiuere, libet etiam ambire. Quae profecto auaritia bene compescitur, si ipse status ambientis sollicitè consideretur. Nam cur instet ad colligendum, quando stare non potest ipse qui colligit ? Cursum ergo suum quisque consideret et cognoscit sibi posse sufficere parua quae habet. Sed fortasse metuit ne in huius uitae itinere sumptus desit. Longa nostra desideria increpat uia breuis, incassum multa  
 20 portantur cum iuxta est quo pergitur. Plerumque autem et auaritiam uincimus, sed adhuc obstat quod uias rectitudinis

k. Lc 9, 24 l. Lc 9, 25

On doit la compassion à l'homme, et la rectitude aux vices : ainsi, dans le même homme, nous aimerons le bien qui a été fait en lui, mais nous châtierons le mal qu'il a fait, de peur qu'en remettant imprudemment les péchés, nous paraissions non plus compatir par charité, mais concéder par négligence.

4. Le texte poursuit : « *Qui veut conserver sa vie, la perdra ; qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera*<sup>k</sup>. » Il est donc dit au fidèle : « *Qui veut conserver sa vie, la perdra ; qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera* », comme si l'on disait au cultivateur : Si tu veux conserver ton froment, tu le perds ; si tu le sèmes, tu le renouvelles. Qui ne sait, en effet, que le froment semé périt loin des regards et pourrit dans la terre ? Mais du fait qu'il pourrit et tombe en poussière, il reverdit et se renouelle. Comme la sainte Église connaît des temps de persécution et des temps de paix, notre Rédempteur distingue ses préceptes selon les temps. Au temps des persécutions, on doit donner sa vie ; au temps de paix, on réprime les désirs terrestres qui pourraient dominer. C'est pourquoi il est dit maintenant : « *Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il se perd et se ruine lui-même*<sup>l</sup> ? » Lorsque l'ennemi ne persécute pas, il faut garder son cœur avec plus de vigilance. Car en temps de paix, puisqu'on a le loisir de vivre, on peut avoir aussi l'envie de convoiter. Cette cupidité est bien réprimée, si l'on regarde attentivement la situation de celui qui convoite. Car pourquoi s'applique-t-il à amasser, quand lui qui amasse ne peut lui-même durer ? Que chacun considère sa course et il reconnaîtra que le peu qu'il a peut lui suffire. Peut-être craint-il que les ressources lui manquent sur le chemin de cette vie : mais la brièveté de notre vie blâme l'ampleur de nos désirs, et c'est en vain que l'on se charge de beaucoup de choses, quand on est près du terme. Souvent, nous sommes victorieux de la cupidité, mais il reste encore un obstacle, du fait que nous suivons les voies de la rectitude

minora tenemus custodia perfectionis. Nam saepe labentia cuncta despiciamus, sed tamen adhuc humanae uerecundiae usu praepedimur, ut rectitudinem quam seruamus in mente  
 30 nondum exprimere ualeamus in uoce, et tanto Dei faciem ad iustitiae defensionem neglegimus, quanto humanas facies contra iustitiam ueremur. Sed huic quoque uulneri congruum subiungitur medicamentum cum Dominus dicit :  
 PL 1236 « Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius hominis  
 35 erubescet cum uenerit in maiestate sua et Patris et sanctorum angelorum<sup>m</sup>. »

5. Sed ecce nunc apud se homines dicunt : Nos iam Dominum et sermones eius non erubescimus, quia aperta  
 (l. 140) eum uoce profitemur. Quibus ego respondeo quod in hac plebe christiana sunt nonnulli qui Christum ideo confitentur, quia cunctos christianos esse aspiciunt. Nam si nomen Christi in tanta hodie gloria non esset, tot professores Christi sancta ecclesia non haberet. Non ergo ad probationem fidei uox sufficit professionis, quam defendit a uerecundia professio generalitatis. Est tamen ubi se quisque  
 5 interroget, ut in confessione Christi se ueraciter probet, si non iam nomen eius erubescit, si plene uirtute mentis humanum pudorem subdidit. Certe enim persecutionis tempore erubescere poterant fideles, substantiis nudari, de dignitatibus deici, uerberibus affligi. Pacis autem tempore quia haec  
 10 a nostris persecutionibus desunt, est aliud ubi ostendamus nobis. Veremur saepe a proximis despici, dedignamur iniurias uerbi tolerare. Si contingat iurgium fortasse cum proximo, erubescimus priores satisfacere. Cor quippe carnale dum huius uitae gloriam quaerit, humilitatem respuit.

m. Lc 9, 26

1. Cf. JÉRÔME, *ep.* 121, 3, 4 (CSEL 56, p. 14, 21-23). Malgré certains récits des *Dialogues* mettant en scène des Lombards païens, on voit que, pour Grégoire, l'époque des persécutions appartient à un passé lointain : la

avec un moindre souci de perfection. Souvent nous méprisons tout ce qui est passager, mais un respect humain habituel nous empêche encore d'exprimer en paroles la rectitude que nous observons dans notre âme ; et nous négligeons d'autant plus le regard de Dieu pour défendre la justice que nous craignons les regards des hommes opposés à la justice. C'est pour apporter un remède approprié à cette blessure que le Seigneur dit : « Celui qui rougira de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui quand il viendra dans sa gloire, et dans celle du Père et des saints anges<sup>m</sup>. »

5. Mais voici que les hommes se disent en eux-mêmes : Nous, nous ne rougissons pas du Seigneur et de ses paroles, nous les confessons d'une voix claire. Je leur réponds que, dans ce peuple chrétien, certains confessent le Christ parce qu'ils voient que tout le monde est chrétien. Car si le nom du Christ n'était pas aujourd'hui dans une telle gloire, la sainte Église n'aurait pas tant de confesseurs du Christ. La voix qui confesse ne suffit donc pas à prouver la foi, quand l'universalité de cette confession de foi la défend du respect humain. Il y a donc lieu que chacun s'interroge pour voir s'il confesse vraiment le Christ : ne rougit-il pas de son nom, a-t-il pleinement soumis la crainte humaine par la force de l'âme ? Certes, au temps de la persécution, les fidèles pouvaient rougir, être dépouillés de leurs biens, rejetés de leurs dignités, être soumis au fouet. Mais en temps de paix, quand cessent les persécutions, autre chose peut nous révéler à nous-mêmes<sup>1</sup> : nous craignons souvent d'être méprisés par nos proches, nous refusons de supporter des paroles injustes ; si survient une querelle avec le prochain, nous rougissons de céder les premiers. Le cœur charnel, en cherchant la gloire de cette vie, rejette l'humilité. Souvent, l'homme en

spoliation de ses biens, la perte de ses dignités étaient évidemment des conséquences possibles de la guerre, mais sans connotation religieuse spéciale.

20 Et plerumque ipse homo qui irascitur discordanti sibi reconciliari appetit, sed ire ad satisfaciendum prior erubescit. Pensemus facta Veritatis, ut uideamus quo iaceant nostrae prauitatis actiones. Si enim membra summi capitis sumus, imitari eum cui connectimur debemus. Quid  
(l. 160) 25 namque ad nostrae eruditionis exemplum Paulus egregius praedicator dicit ? « *Pro Christo legatione fungimur, tamquam Deo exhortante per nos. Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo*<sup>n</sup>. » Ecce inter nos et Deum discordiam peccando fecimus, et tamen ad nos Deus suos legatos prior  
30 misit, ut nos ipsi qui peccauimus ad pacem Dei rogati ueniamus. Erubescat ergo humana superbia, confundatur quisque si non satisfaciat prior proximo, quando post culpam nostram ut ei reconciliari debeamus et ipse qui offensus est legatis interuenientibus obsecrat Deus.

6. Sequitur : « *Dico autem uobis : Vere sunt hic aliqui stantes qui non gustabunt mortem donec uideant regnum Dei*<sup>o</sup>. » Regnum Dei, fratres carissimi, non semper in sacro eloquio uenturum regnum dicitur, sed nonnumquam praesens ecclesia uocatur. Vnde scriptum est : « *Mittet filius hominis angelos suos et colligent de regno eius omnia scandala*<sup>p</sup>. » In illo quippe regno scandala non erunt, ubi profecto reprobis non admittuntur. Quo uidelicet exemplo colligitur quod hoc loco regnum Dei praesens ecclesia uocatur. Et quia nonnulli ex discipulis usque adeo in corpore  
10 uicturi erant, ut ecclesiam Dei construlctam conspicerent et contra mundi huius gloriam erectam, consolatoria promissione nunc dicitur : « *Sunt quidam de hic stantibus qui non gustabunt mortem donec uideant regnum Dei*<sup>o</sup>. » Sed cum  
PL 1237  
(l. 180)

n. 2 Co 5, 20 o. Lc 9, 27 p. Mt 13, 41 q. Lc 9, 27

colère désire se réconcilier avec celui qui est en désaccord avec lui, mais il rougit de faire le premier pas pour lui donner satisfaction. Considérons ce qu'a fait la Vérité, pour voir combien sont basses nos actions dépravées. Car, si nous sommes les membres de la Tête, nous devons imiter celui à qui nous sommes liés. Que nous dit Paul, le prédicateur par excellence, pour nous instruire ? « *C'est au nom du Christ que nous sommes en ambassade, comme si Dieu exhortait par nous. Au nom du Christ, nous vous en supplions, laissez-vous réconcilier avec Dieu*<sup>n</sup>. » Nous avons mis la discorde entre nous et Dieu par le péché, et pourtant Dieu nous a envoyé le premier ses ambassadeurs pour que, sur leur demande, nous venions, nous pécheurs, à la paix de Dieu. Que rougisser donc l'orgueil humain, que chacun soit confondu s'il ne donne pas le premier satisfaction au prochain, quand, après notre péché, celui que nous avons offensé, Dieu lui-même, nous conjure par ses ambassadeurs de nous réconcilier avec lui.

6. Le texte poursuit : « *Je vous le dis : Vraiment il y en a d'ici présents qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le royaume de Dieu*<sup>o</sup>. » Le royaume de Dieu, frères très chers, l'Écriture n'en parle pas toujours comme d'une réalité à venir, mais parfois il désigne l'Église d'aujourd'hui. C'est pour cela qu'il a été écrit : « *Le Fils de l'homme enverra ses anges et ils ramasseront, pour les mettre hors de son royaume, tous les fauteurs de scandales*<sup>p</sup>. » Dans ce royaume, il n'y aura pas de scandale, les réprouvés n'y étant pas admis. Par cet exemple, on peut conclure que ce qui est appelé ici le royaume de Dieu est l'Église d'aujourd'hui. Et parce que quelques-uns des disciples devaient vivre dans leur corps jusqu'à voir construite la sainte Église de Dieu, dressée contre la gloire de ce monde, il leur est dit maintenant comme une promesse consolante : « *Il en est de présents ici même qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le royaume de Dieu*<sup>o</sup> ». Mais, alors qu'il donnait des

15 tanta Dominus subeundae mortis praecepta ederet, quid  
 necessarium fuit ut ad hanc subito promissionem ueniret ?  
 Quod si subtiliter attendamus, quanta dispensatione pieta-  
 tis agatur agnoscimus. Discipulis enim rudibus etiam de  
 praesenti uita aliquid promittendum fuit, ut possent robusti-  
 20 tius in futura solidari. Sic Israelitico populo ex Aegypti terra  
 liberando repromissionis terra promittitur, et cum uocandus  
 esset ad dona caelestia, terrenis promissionibus suadetur.  
 Cur hoc ? ut dum esset aliquid quod e uicino perciperet,  
 illud iam fidelius crederet quod de longinquo audire potuis-  
 25 set. Carnalis etenim populus si parua non acciperet, magna  
 non crederet. Omnipotens ergo Deus largiendo terrena sua-  
 det ad caelestia, ut percipiens quod uideret, sperare disceret  
 quod minime uidebat, et tanto solidior de inuisibilibus fie-  
 ret, quanto eum ad spei certitudinem uisibilia promissa ful-  
 30 cirent. Vnde recte quoque per psalmistam dicitur : « *Dedit  
 eis regiones gentium et labores populorum possederunt, ut  
 custodiant iustificationes eius et legem eius exquirant.* » Sic  
 ergo hoc loco rudibus discipulis Veritas loquens uidendum  
 regnum Dei promittit in terra, ut hoc ab eis fidelius in caelo  
 (l. 200) 35 praesumatur. Ex ipso itaque regno, quod iam uidemus in  
 mundo esse sublimatum, speremus regnum quod in caelo  
 credimus percipiendum. Nam sunt nonnulli qui christianita-  
 tis nomine censentur, sed christianitatis non habent fidem.  
 Sola esse uisibilia aestimant, inuisibilia non appetunt, quia  
 40 nec esse suspicantur. Ad sanctorum martyrum corpora  
 consistimus, fratres mei. Numquid isti carnem suam in mor-  
 tem darent, nisi eis certissime constitisset esse uitam pro qua  
 mori debuissent ? Et ecce qui ita crediderunt, miraculis

r. Ps 104, 44-45

1. Grégoire reprendra le même raisonnement avec le même exemple des Hébreux libérés de la terre d'Égypte dans la lettre à Mellitus en juillet 601 (ep. 11, 56), pour conseiller des méthodes progressives dans la conversion des Anglais.

ordres si instants à propos de la mort à subir, pourquoi fal-  
 lut-il qu'il en vînt tout à coup à cette promesse ? Si nous  
 donnons à cela une attention plus aiguë, nous nous rendons  
 compte de quelle grande bonté c'est le signe. A des disciples  
 grossiers, il fallait promettre quelque chose concernant la vie  
 présente, afin qu'ils puissent être plus solidement fortifiés  
 pour l'avenir. C'est ainsi qu'une terre est promise au peuple  
 d'Israël qui devait être libéré de la terre d'Égypte ; et, par  
 des promesses terrestres, on le persuade de sa vocation  
 aux dons célestes<sup>1</sup>. Pourquoi cela ? pour qu'en percevant  
 quelque chose de proche, il croie d'une foi plus vive à ce  
 dont il pouvait entendre parler de loin ? Car ce peuple char-  
 nel, s'il ne recevait de petits dons, ne croirait pas aux dons  
 importants. En accordant des biens terrestres, le Dieu tout-  
 puissant lui fait agréer les biens célestes : percevant des biens  
 visibles, il espérerait des biens célestes tout à fait invisibles,  
 et deviendrait d'autant plus sûr des réalités invisibles que les  
 promesses de réalités visibles fortifieraient en lui la certitude  
 de l'espérance. Aussi est-il dit avec justesse par la voix du  
 psalmiste : « *Il leur donna les terres des païens et ils héritè-  
 rent du labour des peuples, afin de garder ses décrets et  
 rechercher sa loi.* » C'est ainsi que la Vérité parle mainte-  
 nant à des disciples grossiers : elle leur promet de voir le  
 royaume de Dieu sur la terre, pour qu'ils aient une confiance  
 plus vive de le voir dans le ciel. A partir de ce royaume que  
 nous voyons déjà dans le monde, espérons le royaume que  
 nous verrons, nous le croyons, dans le ciel. Il est, en effet,  
 des hommes recensés sous le nom de chrétiens, mais qui  
 n'ont pas la foi chrétienne. Ils pensent que seules existent  
 les choses visibles, ne désirent pas les invisibles, ne soupçon-  
 nent même pas leur existence. Nous sommes rassemblés  
 près des corps des martyrs, mes frères. Est-ce que ceux-ci  
 auraient livré leurs corps à la mort, s'ils n'avaient eu la cer-  
 titude très ferme qu'il est une vie pour laquelle ils devaient  
 mourir ? Or, voici que ceux qui ont eu une telle foi font des

45 coruscant. Ad extincta namque eorum corpora uiuentes  
aegri ueniunt et sanantur, periuri ueniunt et daemónio  
uexantur, daemóniaci ueniunt et liberantur. Quomodo ergo  
uiuunt illic ubi uiuunt, si in tot miraculis uiuunt hic ubi  
mortui sunt ?

7. Rem, fratres, dico breuem uerbo, sed non paruam  
merito, quam religiosis quibusdam senioribus narrantibus  
agnoui. Gothorum tempore matrona quaedam fuit ualde  
religiosa, quae ad horum martyrum ecclesiam crebro uenie-  
5 bat. Quadam die dum ex more ad orandum uenisset, egre-  
diens duos stantes sub peregrino habitu monachos inuenit,  
PL 1238 peregrinos credidit, dari eis aliquid eleemosynae praecepit.  
Sed priusquam eius erogator eis ad largiendam eleemosy-  
(l. 220) nam propinquasset, adstiterunt illi uicinius et dixerunt :  
10 « Tu nos modo uisitas, nos te in die iudicii requiremus et  
quidquid possumus praestabimus tibi. » Quo dicto, ab ocu-  
lis eius ablati sunt. Territa illa ad orandum rediit, seseque in  
lacrimis prolixius effudit. Et facta est post hoc tanto instan-  
tior in prece, quanto certior de promissione. Si autem iuxta  
15 Pauli uocem : « *Est fides sperandarum substantia rerum,  
argumentum non apparentium* »<sup>s</sup>, nequaquam iam dicimus,  
ut uenturam uitam credatis, quia ecce ipsi qui in illa uiuunt,  
humanis obtutibus uisibiliter praesentantur. Quod enim  
20 uideri potest, melius dicitur sciri quam credi. Venturam ergo  
uitam nos Dominus magis uoluit scire quam credere, qui eos  
quos inuisibiliter recipit, apud se uiuere nobis etiam uisibi-  
liter ostendit.

s. He 11, 1.

1. Le type de maladies que guérissent les martyrs Processus et Martinien  
a peut-être un rapport avec un héritage païen (culte de Cybèle originaire  
de Phrygie), récupéré par un prêtre montaniste au IV<sup>e</sup> siècle prétextant  
une origine phrygienne des deux martyrs, cf. A. AMORE, « Processus et  
Martiniano », *Bibliotheca Sanctorum* 10, 1968, col. 1138-1140.

miracles éclatants. Vers leurs corps inanimés, des vivants  
malades viennent et sont guéris, des parjures viennent et  
sont secoués par le démon, des démoniaques viennent et  
sont libérés<sup>1</sup>. Comment donc vivent-ils là où ils vivent, si,  
au milieu de tant de miracles, ces martyrs vivent ici, où ils  
sont morts ?

7. Frères, je vais vous raconter un fait ; peu de mots suf-  
fisent, la portée en est grande. Je l'ai connu par le récit de  
religieux âgés. A l'époque des Goths<sup>2</sup>, il y avait une dame  
très pieuse qui venait souvent dans l'Église dédiée à ces mar-  
tyrs. Un jour où elle était venue prier selon son habitude,  
elle vit en sortant deux moines en habits de pèlerins ; elle les  
prit pour des pèlerins, ordonna de leur donner une aumône.  
Mais avant que son économe se soit avancée pour leur don-  
ner une aumône, ils s'approchèrent plus près d'elle et lui  
dirent : « Maintenant, c'est toi qui nous visites ; au jour du  
jugement, nous, nous te chercherons et nous t'accorderons  
tout ce que nous pouvons. » Cela dit, ils disparurent. Saisie  
de crainte, elle revint prier et donna libre cours à ses larmes.  
Plus elle priait instamment, plus elle était sûre de leur pro-  
messe. Si donc, selon la parole de saint Paul, *la foi est une  
manière de posséder déjà ce qu'on espère et la preuve de ce  
qu'on ne voit pas*<sup>s</sup>, nous ne disons pas du tout cela pour que  
vous croyiez en la vie à venir, puisque voici que des hommes  
vivant en cette vie-là se présentent visiblement aux regards  
humains. En effet, ce qu'on peut voir est objet de savoir plus  
que de foi. Le Seigneur a donc voulu que nous sachions que  
cette vie existe, plutôt que nous n'y croyions, lui qui nous  
montre visiblement que vivent auprès de lui ceux qu'il  
accueille invisiblement.

2. Voir Introd., p. 15 s., sur « l'époque des Goths ».

8. Hos ergo, fratres carissimi, in causa uestri examinis, quam cum districto iudice habetis, patronos facite, hos in diem tanti terroris illius defensores adhibete. Certe si apud quemdam magnum iudicem causa quaelibet uestra esset die  
 5 crastino uentilanda, totus hodiernus dies in cogitatione duceretur, patronum uestra fraternitas quaereret, magnisque precibus ageret, ut apud tantum iudicem sibi defensor ueniret. Ecce districtus iudex Iesus uenturus est, tanti illius angelorum archangelorumque concilii terror adhibetur. In illo  
 (l. 240) 10 conuentu causa nostra discutitur, et tamen nos patronos modo non quaerimus, quos tunc defensores habeamus. Adsunt defensores nostri sancti martyres, rogari uolunt atque, ut ita dixerim, quaerunt ut quaerantur. Hos ergo adiutores uestrae orationis quaerite, hos protectores uestri reatus inuenite, quia ne punire peccatores debeat rogari uult et ipse qui iudicat. Vnde et tam longo tempore comminatur iram, et tamen misericorditer exspectat. Sic autem nos misericordia eius refoueat, ut nullo modo negligentes reddat. Sic peccata nostra perturbent, ut mens in desperatione non prouat, quia etsi praesumentes metuimus et metuentes speramus, aeternum regnum citius adepturi sumus, per eum qui uiuit et regnat Deus cum Patre in unitate Spiritus sancti, per omnia saecula saeculorum. Amen.

8. Obtenez donc, frères très chers, le patronage de ces élus quand sera examinée votre cause par le juge sévère ; prenez-les comme défenseurs en ce jour redoutable. Si vous aviez demain un procès devant un haut magistrat, vous passeriez toute cette journée à y penser, vous chercheriez un avocat, vous le supplieriez de venir vous défendre devant un tel juge<sup>1</sup>. Voici que Jésus doit venir en juge sévère, et la peur nous saisit devant la grande assemblée de ses anges et de ses archanges. C'est devant cette assemblée qu'est jugée notre cause, et pourtant nous ne cherchons pas des avocats qui puissent alors assurer notre défense ! Les saints martyrs sont là, vos défenseurs, mais ils veulent être priés et, pour ainsi dire, prient qu'on les prie. Recevez donc ces aides de votre prière, trouvez leur protection pour vos fautes, parce que notre juge, lui aussi, veut être prié pour n'avoir pas à punir les pécheurs. C'est pour cela qu'il menace si longtemps de sa colère, et cependant attend avec miséricorde. Que sa miséricorde nous rassure sans nous rendre du tout négligents. Que nos péchés nous émeuvent sans que notre âme sombre dans le désespoir. Car, si avec la confiance nous gardons la crainte, avec la crainte l'espoir, nous obtiendrons plus vite le royaume éternel, grâce à celui qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

1. L'image du procès devant un tribunal se trouvait déjà dans *Hom. Eu.* 26, 11.



## HOMÉLIE XXXIII

Lc 7, 36-50

La pécheresse chez le pharisien

Homélie prononcée en la basilique Saint-Clément le cinquième  
dimanche après la Pentecôte, 8 juillet 591.

## Homilia XXXIII

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

PL 1239

*In illo tempore rogabat Iesum quidam pharisaeus | ut manducaret cum illo. Et ingressus domum pharisaei discubuit. Et ecce mulier quae erat in ciuitate peccatrix, ut cognouit quod accubisset in domo pharisaei, attulit alabastrum unguenti, et stans retro secus pedes eius, lacrimis coepit rigare pedes eius, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes eius, et unguento ungebat. Videns autem pharisaeus, qui uocauerat eum, ait intra se dicens : « Hic si esset propheta, sciret utique, quae, et qualis est mulier, quae tangit eum : quia peccatrix est. » Et respondens Iesus, dixit ad illum : « Simon, habeo tibi aliquid dicere. » At ille ait : « Magister, dic. » Et respondens Iesus ait : « Duo debitores erant cuidam feneratori ; unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta. Non habentibus illis unde redderent, donauit utrisque. Quis ergo eum plus dilexit ? » Et respondens Simon dixit : « Aestimo quia is cui plus donauit. » At ille dixit : « Recte iudicasti. » Et conuersus ad mulierem dixit : « Simon, uides hanc mulierem ? Intraui in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti ; haec autem lacrimis suis rigauit pedes meos et capillis suis tersit. Osculum mihi non dedisti ; haec autem ex quo intrauit non cessauit osculari pedes meos. Oleo caput meum non unxisti ; haec autem*

## Homélie XXXIII

### Lecture du saint Évangile selon Luc

*En ce temps-là, un pharisien invita Jésus à manger avec lui. Il entra dans la maison du pharisien et se mit à table. Et voici une femme, qui dans la ville était une pécheresse ; elle avait appris qu'il était à table dans la maison du pharisien et elle avait apporté un flacon de parfum en albâtre. Et se tenant par derrière, à ses pieds, elle se mit à lui arroser les pieds de ses larmes ; et avec ses cheveux elle les essuyait, et elle les couvrait de baisers et répandait sur eux du parfum. A cette vue, le pharisien qui avait invité Jésus se dit en lui-même : « Celui-là, s'il était prophète, saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse ! » Et prenant la parole, Jésus lui dit : « Simon, j'ai quelque chose à te dire. » Et lui : « Parle, maître », dit-il. Jésus reprit : « Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers, l'autre cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi rembourser, il remit à chacun sa dette. Lequel des deux l'aimera le plus ? » Simon répondit : « Je pense que c'est celui à qui il a remis la dette la plus grande. » Jésus lui dit : « Tu as bien jugé. » Et, se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Tu vois cette femme ? Je suis entré dans ta maison, tu ne m'as pas donné d'eau pour mes pieds ; elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes et avec ses cheveux elle les a essuyés. Tu ne m'as pas donné de baiser ; elle, au contraire, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de me couvrir les pieds de baisers. Tu n'as pas répandu d'huile*

*unguento unxit pedes meos. Propter quod dico tibi:  
 Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum. Cui  
 25 autem minus dimittitur, minus diligit. » Dixit autem ad  
 illam Iesus : « Remittuntur tibi peccata. » Et coeperunt qui-  
 dam qui simul discumbebant dicere intra se : « Quis est hic,  
 qui etiam peccata dimittit ? » Dixit autem ad mulierem :  
 « Fides tua te saluam fecit, uade in pace. »*

*sur ma tête ; elle, au contraire, a répandu du parfum sur mes  
 pieds. A cause de cela, je te le dis, ses nombreux péchés lui sont  
 remis, puisqu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on remet  
 moins, aime moins. » Il dit à la femme : « Tes péchés te sont  
 remis. » Et les convives se mirent à dire en eux-mêmes :  
 « Quel est cet homme qui remet même les péchés ? » Jésus dit  
 à la femme : « Ta foi t'a sauvée ! Va en paix. »*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica beati Clementis**

1. Cogitanti mihi de Mariae paenitentia flere magis libet quam aliquid dicere. Cuius enim uel saxeum pectus illae huius peccatricis lacrimae ad exemplum paenitendi non emolliant ? Considerauit namque quid fecit et noluit moderari quid faceret. Super conuiuantes ingressa est, non iussa uenit, inter epulas lacrimas obtulit. Discite quo dolore ardet, quae flere et inter epulas non erubescit. Hanc uero quam Lucas peccatricem mulierem, Iohannes Mariam nominat<sup>a</sup>, illum esse Mariam credimus de qua Marcus septem daemonia eiecta fuisse testatur<sup>b</sup>. Et quid septem daemonia, nisi uniuersa uitia designantur. Quia enim septem diebus omne tempus comprehenditur, recte septenario numero uniuersitas figuratur. Septem ergo daemonia Maria habuit, quae uniuersis uitiiis plena fuit. Sed ecce quia turpitudinis suae maculas aspexit, lauanda ad fontem misericordiae cucurrit, conuiuantes non erubuit. Nam quia semetipsam grauius erubescibat intus, nihil esse credidit quod uerecundaretur foras. Quid igitur miramur, fratres, Mariam uenientem an | Dominum suscipientem ? Suscipientem dicam an trahentem ? Dicam melius trahentem et suscipientem, quia nimirum ipse eam per misericordiam traxit intus, qui per mansuetudinem suscepit foras. Sed iam textum sancti euangelii percurrentes, ipsum quoque ordinem quo uenerit sananda, uideamus.

a. cf. Jn 12, 3 b. cf. Mc 16, 9

1. Cf. QUODVULTDEUS, *Contra iudaeos, paganos et arrianos*, 1 (l. 1, CCL 60, p. 227, rapprochement déjà signalé par les Mauristes).

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Clément**

1. En réfléchissant sur la pénitence de Marie, j'ai plus envie de pleurer que de parler<sup>1</sup>. Quel est celui dont les larmes de cette pécheresse n'attendraient le cœur de pierre, pour qu'à son exemple il se repente ? Elle considéra ce qu'elle avait fait et ne voulut pas mesurer ce qu'elle allait faire. Elle entra parmi les convives, elle vint sans être invitée, au milieu d'un banquet elle offrit des larmes. Apprenez quelle douleur la brûle, elle qui ne rougit pas de pleurer même au milieu d'un banquet. Cette femme, Luc l'appelle une pécheresse, Jean la nomme Marie<sup>a</sup>, et nous croyons qu'il s'agit de cette Marie dont Marc assure que sept démons avaient été chassés<sup>b</sup>. Or, que désignent les sept démons, sinon l'ensemble des vices ? Comme le temps tout entier est renfermé en sept jours, le nombre sept représente bien l'universalité. Marie a donc eu sept démons, puisqu'elle fut remplie de tous les vices<sup>2</sup>. Mais voici qu'elle regarda la honte de ses souillures, elle courut les laver à la source de la miséricorde, sans rougir en la présence des convives. Comme elle rougissait d'elle-même au-dedans, elle crut que la honte qu'elle pouvait avoir au-dehors n'était rien. Qu'admirons-nous donc, frères : Marie qui vient ou le Seigneur qui l'accueille ? Dirai-je : qui l'accueille ou qui l'attire ? Je dirai mieux : qui l'attire et qui l'accueille, car celle qu'il a attirée au-dedans par sa miséricorde, il l'a accueillie au-dehors avec douceur. Mais parcourons maintenant le texte du saint Évangile et voyons dans l'ordre comment cette femme est venue pour être guérie.

2. Cf. *Hom. Ev.* 25, note 1 sur Marie-Madeleine. C'est incontestablement un personnage qui intéresse la spiritualité de Grégoire. Les sermons médiévaux sur la Madeleine, en particulier à Cluny, combinent les deux homélies 33 et 25 de Grégoire.

2. *Attulit alabastrum unguenti, et stans retro secus pedes Iesu, lacrimis coepit rigare pedes eius, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes eius, et unguento ungebat.* Liqueat, fratres, quod illicitis actibus prius mulier intenta, 5 unguentum sibi pro odore suae carnis adhibuit. Quod ergo sibi turpiter exhibuerat, hoc iam Deo laudabiliter offerebat. Oculis terrena concupierat, sed hos iam per paenitentiam conterens flebat. Capillos ad compositionem uultus exhibuerat, sed iam capillis lacrimas tergebat. Ore superba 10 dixerat, sed pedes Domini osculans, hoc in Redemptoris sui uestigia figebat. Quot ergo in se habuit oblectamenta, tot de se inuenit holocausta. Conuertit ad uirtutum numerum numerum criminum, ut totum seruiret Deo in paenitentia, quidquid ex se Deum contempserat in culpa.

3. Sed hoc pharisaeus intuens despicit, et non solum uenientem peccatricem mulierem, sed etiam suscipientem Dominum reprehendit, dicens intra se : « *Hic si esset propheta, sciret utique, quae, et qualis esset mulier, quae tangit eum : quia peccatrix est<sup>d</sup>.* » 5  
(f. 40) Ecce pharisaeus ueraciter apud se superbus et fallaciter iustus aegram reprehendit de aegritudine, medicum de subuentione, qui ipse quoque de elationis uulnere aegrotabat et ignorabat. Inter duos autem aegros medicus aderat, 10 sed unus aeger in febre integrum sensum tenebat, alter uero in febre carnis et sensum perdiderat mentis. Illa quippe flebat quod fecerat, pharisaeus autem falsa iustitia elatus, uim suae inualitudinis exaggerabat. In aegritudine ergo et sensum perdiderat, qui hoc ipsum quoque quod a salute longe 15 esset ignorabat. Sed inter haec nos gemitus cogit quosdam

c. Lc 7, 37-38 d. Lc 7, 39

2. *Elle avait apporté un flacon de parfum en albâtre. Et se tenant en arrière, aux pieds de Jésus, elle se mit à lui arroser les pieds de ses larmes ; et avec ses cheveux elle les essuyait, et elle les couvrait de baisers et répandait sur eux du parfum.* Il est clair, frères, que cette femme livrée jusque-là à des activités licencieuses utilisait de l'huile de senteur pour parfumer son corps. Ce qu'elle s'était accordé pour sa honte, elle l'offrait maintenant en louange à Dieu. Ses yeux avaient servi ses convoitises terrestres, elle les usait maintenant par les larmes de la pénitence. Elle avait fait montre de ses cheveux, se composant un visage ; maintenant, de ses cheveux, elle essuyait ses larmes. Sa bouche avait prononcé des paroles orgueilleuses, mais, embrassant les pieds du Seigneur, elle la collait maintenant aux pas de son Rédempteur. Elle trouve en elle autant d'holocaustes qu'elle avait eu de jouissances. Elle convertit en autant de vertus ses nombreux vices, afin de mettre au service de Dieu dans la pénitence tout ce par quoi elle avait méprisé Dieu dans le péché.

3. Or, le pharisien regarde cela avec mépris et il fait des reproches non seulement à la pécheresse qui vient, mais au Seigneur qui l'accueille, se disant en lui-même : « *Celui-là, s'il était prophète, saurait qui est cette femme qui le touche, et ce qu'elle est : une pécheresse<sup>d</sup> !* »

Voici un pharisien en vérité foncièrement orgueilleux en lui-même et faussement juste, qui reproche à une malade sa maladie, au médecin son intervention, lui qui souffrait de la plaie de l'orgueil et l'ignorait. Le médecin était là, entre les deux malades, mais l'un gardait dans la fièvre toute sa raison, l'autre avait, dans la fièvre du corps, perdu aussi la santé de l'esprit. Celle-là pleurait ce qu'elle avait fait, le pharisien, au contraire, orgueilleux de sa fausse justice, aggravait la virulence de son mal. Dans sa maladie, il avait donc perdu jusqu'au sens, lui qui ignorait combien sa santé était loin d'être bonne. Mais, à ce sujet, la douleur nous force à avoir

nostri ordinis uiros intueri, qui sacerdotali officio praediti,  
 si quid fortasse iuste exterius uel tenuiter egerint, protinus  
 subiectos despiciunt et peccatores quosque in plebe positos  
 dedignantur, eisque compati culpam suam confitentibus  
 20 nolunt, ac uelut pharisaei more a peccatrice muliere tangi  
 despiciunt. Quae profecto mulier si ad pharisaei pedes  
 uenisset, nimirum calcibus repulsa discederet. Inquinari  
 enim se alieno peccato crediderat, sed quia hunc uera sua  
 iustitia non replebat. Vnde necesse semper est ut cum pec-  
 25 catores quosque conspiciamus, nosmetipsos prius in illorum  
 calamitate defleamus, quia fortasse in similibus aut lapsi  
 (l. 60) sumus, aut labi possumus, si lapsi non sumus. Et si censura  
 magisterii debet semper uirtute disciplinae uitia persequi,  
 oportet tamen ut sollicitè discernamus quia districtiorem  
 30 debemus uitii, compassionem naturae. Si enim ferendus  
 est peccator, nutriendus est proximus. Cum uero iam per  
 paenitentiam percutit ipse quod fecit, iam noster proximus  
 peccator non est, quia cum Dei se iustitia contra se dirigit,  
 et hoc in se punit, quod iustitia diuina reprehendit.

4. Sed iam iste superbus et arrogans qua sententia conuincatur audiamus. De duobus quippe ei debitoribus paradigma

1. Les « hommes de notre ordre », *nostri ordinis uiri*, sont pourvus de la fonction sacerdotale, *sacerdotali officio* ; Grégoire est rarement aussi précis dans sa terminologie. Sa vision morale et spirituelle de l'humanité l'amène à distinguer des catégories qui peuvent en effet correspondre à des groupes sociaux ou professionnels, mais généralement sans coïncidence absolue. Ici au contraire, il vise nommément les évêques ; ils constituaient en effet une catégorie puissante, liée à la bureaucratie impériale. Grégoire refusait la routine de cette grosse machine. Son inspiration évangélique le ramenait sans cesse à l'urgence de sa mission. Il ne refusait certes pas l'administration, au contraire même, puisque son pontificat marque sûrement une remise en ordre dans la gestion des biens de l'Église romaine ; mais il refusait le comportement hautain de dignitaires bouffis de leur suffisance et de leur incompétence. On retrouve donc encore une fois la volonté de réformer les pasteurs, comme dans la Règle pastorale et dans les homélies 4, 14 et 17. Cette invective peut-elle s'étendre aussi à des dignitaires de

en vue certains hommes appartenant à notre ordre<sup>1</sup> ; préposés au ministère sacerdotal, s'ils font au-dehors quelque chose de bon, même minime, ils méprisent leurs sujets et dédaignent tous les pécheurs faisant partie du peuple ; ils refusent d'avoir de la compassion pour eux lorsqu'ils avouent leurs fautes et, à la manière du pharisien, jugent indigne d'être touchés par une pécheresse. Sûrement, si cette femme était venue aux pieds du pharisien, elle se serait retirée, repoussée du talon, car lui se serait cru souillé par le péché d'autrui, mais parce qu'il n'était pas rempli de la véritable justice. Il faut donc toujours, quand nous voyons des pécheurs, pleurer d'abord sur nous-mêmes dans leur malheur, car peut-être sommes-nous tombés dans des fautes semblables ; ou si nous n'y sommes pas tombés, nous pourrions y tomber. Et si la censure du magistère doit toujours combattre les vices par la vigueur de la discipline, il faut pourtant distinguer avec soin : nous devons la sévérité aux vices, la compassion à la nature. Car s'il faut frapper le pécheur, il faut prendre soin de ce prochain. Et quand, par la pénitence, il châtie lui-même ce qu'il a fait, notre prochain n'est déjà plus pécheur, parce qu'il se dresse contre lui-même avec la justice de Dieu et punit aussi en lui-même ce que réprouve cette justice divine.

4. Mais écoutons maintenant la sentence qui confond cet orgueilleux, cet arrogant. On lui oppose l'exemple de deux

l'Église romaine, tel que l'archidiacre Laurent déposé en septembre 591 (*ep. 2, 1 MGH*) *propter superbiam et mala sua*, ou encore au clergé séculier auquel Grégoire retire en 594 le service de la basilique suburbaine de saint Pancrace ? (cf. *Hom. Eu. 27*). Grégoire fustige ensuite les *sacerdotes* qui dédaignent les pécheurs *in plebe positos*. Cette dernière formule est difficile à traduire, mais il faut sans doute comprendre « les pécheurs qui font partie des fidèles qui leur sont confiés », *plebs* peut prendre à cette époque le sens de « paroisse » ou « diocèse ». Mais c'est peut-être aussi l'expression d'un clivage, jugé inadmissible par Grégoire, entre « l'ordre sacerdotal » et les fidèles.

opponitur, quorum unus minus, alius amplius debet; utrumque debito dimisso, quis amplius largitorem debiti diligat interrogatur. Quibus uerbis protinus ille respondit: « Ille plus diligit cui plus dimittitur<sup>e</sup>. » Qua in re notandum est quia dum sua sententia pharisaeus conuincitur, quasi phreneticus funem portat ex quo ligetur. Enumerantur ei bona peccatricis, enumerantur mala falsi iusti, cum dicitur: « Intraui in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti, haec autem lacrimis rigauit pedes meos et capillis suis tersit. Osculum mihi non dedisti, haec autem ex quo intrauit non cessauit osculari pedes meos. Oleo caput meum non unxisti, haec autem unxit unguento pedes meos. » Post enumerationem uero subinfertur sententia: « Propter quod dico tibi: Remittuntur ei peccata multa quia dilexit multum<sup>f</sup>. » Quid, fratres mei, esse dilectionem credimus nisi ignem? Et quid culpam nisi rubiginem? Vnde nunc dicitur: « Remittuntur ei peccata multa quia dilexit multum. » Ac si aperte diceretur: Incendit plene peccati rubiginem, quia ardet ualide per amoris ignem. Tanto namque amplius peccati rubigo consumitur, quanto peccatoris cor magno caritatis igne concrematur.

Ecce ea quae ad medicum uenerat aegra sanata est, sed de salute eius adhuc alii aegrotant. Nam simul discumbentes conquesti sunt intra se dicentes: « Quis est hic, qui etiam peccata dimittit<sup>g</sup>? » Sed caelestis medicus aegros non respicit quos etiam de medicamento fieri deteriores uidet. Eam quam sanauerat per pietatis suae sententiam confirmat dicens: « Fides tua te saluam fecit, uade in pacem<sup>h</sup>. » Fides etenim saluam fecit, quia hoc quod petiit posse se accipere non dubitauit. Sed ipsam quoque spei certitudinem iam ab illo acceperat, a quo per spem etiam salutem quaerebat. In pace

e. Lc 7, 43 f. Lc 7, 44-47 g. Lc 7, 49 h. Lc 7, 50

1. *Phreneticus* : le même mot est employé et glosé dans *Dial.* III, 35, 3 (SC 260, p. 404-407).

débiteurs, dont l'un doit moins et l'autre plus; comme on leur remet à tous les deux leur dette, on lui demande lequel aime davantage celui qui remet leur dette. Il répond aussitôt: « Celui à qui on remet davantage aime davantage<sup>e</sup>. » Il faut noter ici que le pharisien est confondu par sa propre sentence, comme un fou qui apporterait la corde pour le lier<sup>f</sup>. On lui énumère les bonnes actions de la pécheresse et les mauvaises du faux juste: « Je suis entré dans ta maison, tu ne m'as pas donné d'eau pour mes pieds: elle, au contraire, a arrosé mes pieds de ses larmes et avec ses cheveux elle les a essuyés. Tu ne m'as pas donné de baiser: elle, au contraire, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de me couvrir les pieds de baisers. Tu n'as pas répandu d'huile sur ma tête: elle, au contraire, a répandu du parfum sur mes pieds. » Et, après l'énumération, vient la sentence: « A cause de cela, je te le dis, ses nombreux péchés lui sont remis, puisqu'elle a beaucoup aimé<sup>f</sup>. » Mes frères, que pensez-vous qu'est l'amour, sinon un feu? et le péché, sinon une rouille? C'est pourquoi il est dit maintenant: « Ses nombreux péchés lui sont remis, puisqu'elle a beaucoup aimé. » En effet, c'est comme s'il était dit: Elle a totalement consumé la rouille du péché, puisqu'elle brûle ardemment du feu de l'amour.

Voici que celle qui était venue malade vers le médecin est guérie, mais que d'autres sont maintenant malades de sa guérison. Ceux qui étaient à table avec le médecin murmuraient en se disant en eux-mêmes: « Quel est cet homme qui remet même les péchés<sup>g</sup>? » Mais le médecin céleste ne regarde pas les malades dont il voit que le médicament même les rend pires. Quant à celle qu'il avait guérie, il la fortifie par une parole de bonté: « Ta foi t'a sauvée! Va en paix<sup>h</sup>. » Sa foi l'a sauvée, en effet, parce qu'elle n'a pas douté qu'elle pouvait recevoir ce qu'elle demandait. Mais elle avait déjà reçu la certitude même de son espérance de celui dont elle attendait aussi, par l'espérance, le salut. Il lui est prescrit d'aller

autem ire praecipitur ut a ueritatis itinere in uia scandali  
 35 ulterius non deriuetur. Vnde et per Zachariam dicitur : « *Ad*  
*dirigendos pedes nostros in uiam pacis*<sup>i</sup>. » Tunc enim gressus  
 (l. 100) nostros in uiam pacis dirigimus, quando per illud actionum  
 iter pergimus, in quo ab auctoris nostri gratia non discor-  
 damus.

PL 1242 5. | Haec, fratres carissimi, historica expositione trans-  
 currimus, nunc si placet, ea quae dicta sunt mystico intel-  
 lectu disseramus. Quem namque pharisaeus de falsa iustitia  
 praesumens nisi iudaicum populum, quem peccatrix mulier,  
 5 sed ad uestigia Domini ueniens et plorans, nisi conuersam  
 gentilitatem designat ? Quae cum alabastro uenit, unguen-  
 tum fudit, retro secus pedes stetit, lacrimis pedes rigauit,  
 capillis tersit, eosdemque quos infundebat et tergebatur pedes  
 osculari non desiit. Nos ergo, nos illa mulier expressit, si  
 10 toto corde ad Dominum post peccata redeamus, si eius pae-  
 nitentiae luctus imitemur. Quid namque unguento, nisi  
 bonus odor opinionis exprimitur ? Vnde et Paulus dicit :  
 « *Christi bonus odor sumus Deo in omni loco*<sup>i</sup>. » Si igitur  
 15 recta opera agimus, quibus opinionis bonae odore ecclesiam  
 respergamus, quid in Domini corpore nisi unguentum fun-  
 dimus ?

Sed secus pedes mulier stetit. Contra pedes enim Domini  
 stetimus cum in peccatis positi eius itineribus renitebamus.  
 Sed si ad ueram paenitentiam post peccata conuertimur, iam  
 20 retro secus pedes stamus, quia eius uestigia sequimur quem  
 (l. 120) impugnabamus. Lacrimis mulier pedes rigat. Quod nos  
 quoque ueraciter agimus, si quibuslibet ultimis membris  
 Domini per compassionis affectum inclinemur, si sanctis

i. Lc 1, 79 j. 2 Co 2, 14-15

en paix, pour ne pas dévier plus tard du chemin de la vérité  
 vers la voie du scandale. C'est ce que dit Zacharie : « *Afin*  
*de diriger nos pas dans le chemin de la paix*<sup>i</sup>. » Nous diri-  
 geons, en effet, nos pas sur le chemin de la paix quand les  
 pas que sont nos actes ne nous écartent jamais de la grâce  
 de notre Créateur.

5. Frères très chers, nous avons parcouru brièvement les  
 faits au plan de l'histoire ; maintenant, si vous le voulez bien,  
 dégageons le sens mystique de ce qui nous a été dit. Que  
 figure le pharisien qui présume de sa fausse justice, sinon le  
 peuple juif ? Que désigne cette pécheresse qui vient pleurer  
 aux pieds du Seigneur, sinon les Gentils convertis ? Elle est  
 venue avec un vase d'albâtre, elle a versé un parfum, elle s'est  
 tenue par derrière aux pieds du Seigneur, elle a arrosé ses  
 pieds de ses larmes, elle les a essuyés de ses cheveux, et ces  
 pieds qu'elle arrosait et essuyait, elle n'a pas cessé de les cou-  
 vrir de baisers. C'est nous, oui, c'est nous qu'a représentés  
 cette femme, si, après nos fautes, nous revenons au Seigneur  
 de tout notre cœur, si nous imitons ses larmes de repentir.  
 Que représente, en effet, le parfum, sinon l'odeur d'une  
 bonne renommée ? C'est pourquoi Paul dit : « *Nous sommes*  
*pour Dieu la bonne odeur du Christ en tout lieu*<sup>i</sup>. » Si donc  
 nous faisons des actions bienfaisantes qui répandent sur  
 l'Église l'odeur d'une bonne renommée, que faisons-nous,  
 sinon répandre un parfum sur le corps du Seigneur ?

Mais la femme s'est tenue par derrière aux pieds de Jésus :  
 nous nous sommes tenus tout contre les pieds du Seigneur  
 quand, fixés dans nos péchés, nous faisons obstacle à ses  
 voies. Mais si, après avoir péché, nous nous convertissons à  
 une véritable pénitence, nous nous tenons par derrière à ses  
 pieds, car nous suivons les traces de celui que nous combat-  
 tions. La femme arrose les pieds du Seigneur de ses larmes :  
 c'est ce que nous faisons aussi en vérité lorsqu'un sentiment  
 de compassion nous incline vers les membres les plus



eius in tribulatione compatimur, si eorum tristitiam nostram  
25 putamus.

Capillis mulier pedes quos rigauerat tersit. Capilli quippe  
superfluunt corpori. Et quid abundans terrena substantia,  
nisi capillorum speciem tenet, quae dum ad usum necessita-  
tis superfluit, etiam abscissa non sentit ? Capillis ergo pedes  
30 Domini tergitur, quando sanctis eius, quibus ex caritate  
compatimur, etiam ex his quae nobis superfluunt misere-  
mur, quatenus sic mens per compassionem doleat, ut etiam  
larga manus affectum doloris ostendat. Rigat namque lacri-  
mis Redemptoris pedes, sed capillis suis non tergit, qui  
35 utcumque proximorum dolori compatitur, sed tamen eis ex  
his quae sibi superfluunt non miseretur. Plorat et non ter-  
git, qui uerba quidem doloris tribuit, sed non ministrando  
quae desunt uim doloris minime abscidit. Osculatur mulier  
pedes quos tergit. Quod nos quoque plene agimus, si stu-  
40 diose diligimus quos ex largitate continemus, ne grauis nobis  
sit necessitas proximi, ne ipsa eius indigentia quae sustenta-  
tur fiat onerosa, et cum manus necessaria tribuit, animus a  
(l. 140) dilectione torpescat.

6. Potest quoque per pedes ipsum mysterium incarnatio-  
nis eius intelligi, quo diuinitas terram tetigit, quia carnem  
sumpsit. *Verbum enim caro factum est et habitauit in nobis*<sup>k</sup>.  
Osculamur igitur Redemptoris pedes, cum mysterium  
5 incarnationis eius ex toto corde diligimus. Vnguento pedes  
PL 1243 | unguimus, cum ipsam humanitatis eius potentiam sacri elo-  
quii bona opinione praedicamus. Sed hoc pharisaeus uidet  
et inuidet, quia cum iudaicus populus gentilitatem Deum  
praedicare conspicit, sua apud se malitia tabescit. Sed

k. Jn 1, 14

humbles du Seigneur, lorsque nous compatissons à ses saints  
dans l'épreuve, lorsque nous faisons nôtre leur tristesse.

La femme a essuyé avec ses cheveux les pieds qu'elle avait  
arrosés. Les cheveux sont pour le corps comme un super-  
flu. Or, l'abondance des biens terrestres n'est-elle pas figu-  
rée par les cheveux ? Ayant bien au-delà du nécessaire, elle  
ne ressent même pas un retranchement. Nous essuyons  
donc avec nos cheveux les pieds du Seigneur, quand, ayant  
pour les saints la compassion de l'amour, nous les aidons  
aussi de notre superflu. La compassion de l'âme doit être  
telle qu'une main généreuse montre sa peine. Car il baigne  
de ses larmes les pieds du Rédempteur, mais sans les essuyer  
de ses cheveux, celui qui compatit à la douleur de son pro-  
chain et pourtant ne lui montre pas sa compassion en don-  
nant de son superflu. Il pleure et n'essuie pas, celui qui lui  
prodigue des paroles de compassion, mais, faute de lui don-  
ner ce qui lui manque, ne met pas fin à l'acuité de sa peine.  
La femme couvre de baisers les pieds qu'elle essuie. Nous le  
faisons pleinement, si nous aimons avec dévouement ceux  
que nous aidons de nos largesses, en sorte que le besoin où  
se trouve le prochain ne nous soit pas pesant, que son indi-  
gence même ne nous soit pas à charge et que la charité ne  
s'engourdisse pas dans l'âme, tandis que la main donne le  
nécessaire.

6. On peut encore voir dans les pieds du Seigneur le mys-  
tère même de son incarnation, par laquelle la divinité a tou-  
ché la terre en s'incarnant. Car *le Verbe s'est fait chair et  
il a habité parmi nous*<sup>k</sup>. Nous baisons donc les pieds du  
Rédempteur, quand nous aimons de tout notre cœur le mys-  
tère de son incarnation. Nous répandons du parfum sur ses  
pieds, quand nous proclamons la puissance de son humanité  
par une bonne présentation de la parole sacrée. Le pharisien  
le voit et l'envie, parce que le peuple juif, quand il voit la  
Gentilité prêcher Dieu, se ronge dans sa propre malice.

10 Redemptor noster facta ei mulieris quasi bona gentilitatis enumerat, ut in quo malo iaceat agnoscat. Nam sic pharisaeus retunditur, ut per eum, sicut diximus, perfidus ille populus ostendatur.

*Intraui in domum tuam, aquam pedibus meis non dedisti, haec autem lacrimis rigauit pedes meos*<sup>l</sup>. Aqua quippe extra nos est, lacrimarum humor intra nos, quia uidelicet infidelis ille populus nec ea quae extra se erant umquam pro Domino tribuit; conuersa autem gentilitas pro eo non solum rerum substantiam, sed etiam sanguinem fudit.

20 *Osculum mihi non dedisti, haec autem ex quo intrauit non cessauit osculari pedes meos*<sup>m</sup>. Osculum quippe dilectionis est signum. Et infidelis ille populus Deo osculum non dedit, quia ex caritate eum amare noluit, cui ex timore seruiuit. Vocata autem gentilitas Redemptoris sui uestigia osculari non cessat, quia in eius continuo amore suspirat. Vnde et sponsae uoce de eodem Redemptore suo in Canticis canticorum dicitur: « *Osculetur me osculis oris sui*<sup>n</sup>. » Osculum recte conditoris sui desiderat, quae se ei obsequi per amorem parat.

30 *Oleo caput meum non unxisti*<sup>o</sup>. Si pedes Domini mysterium incarnationis eius accipimus, congrue per caput illius ipsa diuinitas designatur. Vnde et per Paulum dicitur: « *Caput Christi Deus*<sup>p</sup>. » In Deo quippe et non in se quasi in homine credere iudaicus populus fatebatur. Sed pharisaeo dicitur: « *Oleo caput meum non unxisti* », quia ipsam quoque diuinitatis potentiam, in qua se iudaicus populus credere spondit, digna laude praedicare neglexit. *Haec autem unguento unxit pedes meos*<sup>q</sup>, quia dum incarnationis eius mysterium gentilitas credidit, summa laude etiam eius  
40 ima praedicauit.

l. Lc 7, 44 m. Lc 7, 45 n. Ct 1, 1 o. Lc 7, 46 p. 1 Co 11, 3 q. Lc 7, 46

Notre Rédempteur lui énumère les actions de cette femme comme des biens de la Gentilité, afin que le peuple juif reconnaisse dans quel mal il gît. Car le pharisien est repris de telle sorte que, par lui, comme nous l'avons dit, soit manifesté le refus de croire de ce peuple.

*Je suis entré dans ta maison, tu ne m'as pas donné d'eau pour mes pieds: elle, au contraire, m'a arrosé les pieds de larmes*<sup>l</sup>. L'eau nous est extérieure, les larmes sont au-dedans de nous; car ce peuple infidèle n'a même pas donné au Seigneur ce qui lui était extérieur, tandis que la Gentilité convertie a pour lui non seulement donné ses biens, mais a répandu même son sang.

*Tu ne m'as pas donné de baiser; elle, au contraire, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de me couvrir les pieds de baisers*<sup>m</sup>. Le baiser est un signe d'amour. Et ce peuple infidèle n'a pas donné de baiser à Dieu, car, en le servant dans la crainte, il n'a pas voulu l'aimer d'amour. Mais la Gentilité, une fois appelée, ne cesse pas de baiser les pieds de son Rédempteur, car elle soupire sans cesse d'amour pour lui. C'est pourquoi la voix de l'Épouse dit de son Rédempteur ces paroles, dans le Cantique des cantiques: « *Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche*<sup>n</sup>. » Elle désire à bon droit le baiser de son Créateur, elle qui se prépare à lui obéir par amour.

*Tu n'as pas répandu d'huile sur ma tête*<sup>o</sup>. Si nous avons vu dans les pieds du Seigneur le mystère de son Incarnation, il convient que sa tête désigne sa divinité. C'est pourquoi Paul dit: « *La tête du Christ, c'est Dieu*<sup>p</sup>. » Car c'est en Dieu, non en lui comme homme, que le peuple juif confessait sa foi. Mais au pharisien il dit: « *Tu n'as pas répandu d'huile sur ma tête* », car le peuple juif a également négligé de proclamer par une digne louange la puissance de la divinité en qui il avait promis de croire. *Elle, au contraire, a répandu du parfum sur mes pieds*<sup>q</sup>, car la Gentilité, lorsqu'elle a cru au mystère de l'Incarnation, a proclamé avec grande louange ses manifestations les plus humbles.

Sed iam Redemptor noster enumerata bona concludit, cum per sententiam subdit: « *Propter quod dico tibi: Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum.* » (l. 180) Ac si aperte dicat: Et si durum est ualde quod coquitur, 45 abundat tamen amoris ignis quo etiam dura consumantur.

7. Libet inter haec considerationem tantae pietatis intueri. Peccatricis mulieris opera, sed paenitentis, qua aestimatione Veritas apud se seruat, quae eius aduersario sub tanta distributione enumerat. Ad pharisaei prandium Dominus dis- 5 cumbebat, sed apud paenitentem mulierem mentis epulis delectabatur. Apud pharisaeum Veritas pascebatur foras, apud peccatricem mulierem, sed conuersam, pascebatur intus. Vnde et ei sancta ecclesia, quem sub specie hinnuli ceruorum quaerit, in Canticis canticorum dicit: « *Indica 10 mihi quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie.* » Ceruorum quippe hinnulus Dominus appellatur, iuxta assumptam carnem antiquorum filius patrum. PL 1244 Feruentior uero in | meridie aestus ardescit et umbrosum locum hinnulus quaerit, quem aestus igne non afficit. In illis 15 ergo cordibus Dominus requiescit, quae amor praesentis saeculi non incendit, quae carnis desideria non exurunt, quae incensa suis anxietatibus in huius mundi concupiscentiis non arescunt. Vnde et Mariae dicitur: « *Spiritus sanctus 20 superueniet in te et uirtus Altissimi obumbrabit tibi.* » (l. 200) Vmbrosa ergo loca in meridie ad pascendum hinnulus inquirat, quia talibus mentibus Dominus pascitur, quae per respectum gratiae temperatae corporalibus desideriis non uruntur. Plus ergo paenitens mulier pascebat intus, quam pharisaeus Dominum pascebat foras, quia ab aestu carnalium quasi hinnulus Redemptor noster ad illius mentem 25 fugerat, quam post uitiorum ignem paenitentiae umbra temperabat.

r. Lc 7, 47 s. cf. Ct 2, 9 t. Ct 1, 7 u. Lc 1, 35

Mais notre Rédempteur conclut l'énumération de ces biens en ajoutant cette sentence: « *A cause de cela, je te le dis, ses nombreux péchés lui sont remis, puisqu'elle a beaucoup aimé.* » C'est dire clairement: Si ce qui est à brûler reste très dur, le feu de l'amour est assez fort pour consumer même ce qui est dur.

7. Là, on se plaît à considérer attentivement cette grande bonté. Les gestes de cette femme, pécheresse, mais repentante, avec quelle estime la Vérité les repasse-t-elle en elle-même, elle qui les énumère à son adversaire avec tant de détails! Le Seigneur était étendu au banquet du pharisien, mais c'est auprès de la femme repentante qu'il goûtait les mets spirituels. Le pharisien nourrissait la Vérité du dehors, mais la pécheresse convertie la nourrissait au dedans. C'est pourquoi la sainte Église dit, dans le Cantique des cantiques, à celui qu'elle cherche sous l'image d'un jeune faon: « *Montre-moi celui que mon cœur aime, où tu le mènes paître, où tu le fais reposer à l'heure de midi.* » Le Seigneur est appelé un jeune faon, petit des cerfs, en tant que fils des anciens Pères selon la chair qu'il a prise. A midi, la chaleur est plus brûlante, et le faon cherche des ombrages où cette chaleur ne l'affecte pas de son feu. Le Seigneur repose donc dans les cœurs que n'enflamme pas l'amour du monde présent, que n'embrasent pas les désirs charnels, que ne brûlent pas les anxieuses convoitises mondaines. C'est pourquoi il est dit à Marie: « *L'Esprit Saint surviendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre.* » Le faon cherche donc à midi des ombrages, car le Seigneur reçoit sa réfection des âmes que ne brûlent pas les désirs corporels, tempérés qu'ils sont par la grâce. La femme repentante nourrissait donc au dedans le Seigneur plus que le pharisien du dehors, car, loin des ardeurs de la chair, le jeune faon, notre Rédempteur, avait fui vers l'âme de celle qu'apaisait, après le feu des vices, l'ombre de la pénitence.

8. Pensemus quantae pietatis fuit peccatricem mulierem non solum ad se admittere, sed ei etiam ad tangendum pedes praebere. Consideremus gratiam misericordiae Dei et dam-nemus multitudinem reatus nostri. Ecce peccatores uidet et  
 5 sustinet, resistentes tolerat et tamen cotidie per euangelium clementer uocat. Confessionem nostram ex puro corde desi-derat et cuncta quae delinquimus relaxat. Temperauit nobis districtiorem legis misericordia Redemptoris. In illa quippe scriptum est : « Si quis hoc uel illud fecerit, morte moriatur.  
 10 Si quis haec uel illa fecerit, lapidibus obruatur<sup>v</sup>. » Apparuit conditor noster in carne, confessioni peccatorum non poenam sed uitam promittit, mulierem sua uulnera confitentem suscipit et sanam dimittit. Inflexit ergo ad misericordiam  
 (l. 220) duritiam legis, quia quos iuste illa damnat, ipse misericor-  
 15 diter liberat. Vnde bene quoque in lege scriptum est quia manus Moysi erant graues. Sumentes igitur lapidem posue-  
 runt subter in quo sedit. Aaron autem et Hur sustentabant manus eius<sup>w</sup>. Moyses quippe sedit in lapide, cum lex requiescit in ecclesia. Sed haec eadem lex manus graues  
 20 habuit, quia peccantes quosque non misericorditer pertulit, sed seuera districtione percussit. Aaron uero mons fortitudinis, Hur autem ignis interpretatur. Quem itaque iste mons fortitudinis signat, nisi Redemptorem nostrum, de quo per prophetam dicitur : « Erit in nouissimis diebus praeparatus  
 25 mons domus Domini in uertice montium<sup>x</sup> » ? Aut quis per ignem, nisi Spiritus sanctus figuratur, de quo idem Redemptor dicit : « Ignem ueni mittere in terram<sup>y</sup> » ? Aaron ergo et Hur graues manus Moysi sustinent atque susten-  
 30 tando leuiore reddunt, quia Mediator Dei et hominum<sup>z</sup> cum igne sancti Spiritus ueniens mandata legis grauiam, quae

v. cf. Ex 19, 12-13 ; Lv 20, 2 ; Nb 15, 35 w. Ex 17, 12 x. Is 2, 2 y. Lc 12, 49 z. cf. 1 Tm 2, 5

1. Cette citation n'est pas identifiée précisément. Elle peut correspondre à la fois à Ex 19, 12-13, à Lv 20, 2 et à Nb 15, 35.

8. Mesurons la grande bonté qu'il y eut non seulement à accueillir la pécheresse, mais à lui présenter ses pieds à tou-cher. Considérons la grâce du Dieu miséricordieux et condamnons la multitude de nos fautes. Il voit et soutient les pécheurs, il supporte qu'ils résistent et pourtant, avec clémence, chaque jour, il appelle par l'Évangile. Ce qu'il désire de nous, c'est l'aveu d'un cœur pur, et alors il par-donne toutes nos fautes. Pour nous, la miséricorde du Rédempteur a tempéré la sévérité de la Loi. Car il est écrit dans la Loi : « Si quelqu'un a fait ceci ou cela, qu'il soit mis à mort. Si quelqu'un a fait ceci ou cela, qu'il soit lapidé<sup>v</sup>. » Notre Créateur s'est manifesté dans notre chair, il promet à l'aveu des péchés non pas le châtement, mais la vie ; il accueille la femme qui reconnaît ses blessures et la renvoie guérie. Il a infléchi vers la miséricorde la dureté de la Loi, car ceux qu'elle condamne avec justice, il les libère avec miséricorde. Aussi est-il écrit dans la Loi que les mains de Moïse étaient lourdes. Ils prirent une pierre, la placèrent sous lui et il s'assit dessus. Aaron et Hur lui soutenaient les mains<sup>w</sup>. Moïse s'est assis sur une pierre, quand la Loi s'est appuyée sur l'Église. Mais cette même Loi rendait les mains lourdes, parce qu'elle n'a pas supporté les pécheurs avec miséricorde, mais les a frappés avec grande sévérité. Or, Aaron se traduit : montagne de la force, et Hur : le feu<sup>2</sup>. Que signifie cette montagne de la force, sinon notre Rédempteur, dont le prophète dit : « Dans les derniers jours, la montagne de la maison du Seigneur sera préparée au sommet des mon-tagnes<sup>x</sup> » ? Et qui est figuré par le feu, sinon l'Esprit Saint, dont le même Médiateur dit : « Je suis venu mettre le feu sur la terre<sup>y</sup> » ? Aaron et Hur soutiennent donc les mains lourdes de Moïse et, en les soutenant, les rendent plus légères, car le Médiateur entre Dieu et les hommes<sup>z</sup>, en venant avec le feu de l'Esprit Saint, montre que les lourds

2. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, Ex. A et V (CCL 72, p. 73 et 77).

dum carnaliter tenerentur, portari non poterant, tolerabiliora nobis per spiritalem intelligentiam ostendit. Quasi enim manus Moysi leues reddidit qui pondus mandatorum legis ad uirtutem confessionis retorsit. Hanc nobis sequentis misericordiae promissionem innuit, cum | per prophetam dixit : « *Nolo mortem peccatoris, sed ut conuertatur et uiuat*<sup>a</sup>. » Hinc iterum sub Iudaeae specie unicuique peccatrici animae dicitur : « *Si dereliquerit uir uxorem suam et illa recedens duxerit uirum alium, numquid reuertetur ad eam ultra ? Numquid non polluta et contaminata erit mulier illa ? Tu autem fornicata es cum amatoribus multis. Tamen reuertere ad me, dicit Dominus*<sup>b</sup>. » Ecce paradigma turpis mulieris dedit. Ostendit quod post turpitudinem recipi non possit. Sed hoc ipsum paradigma quod protulit per misericordiam uincit, cum dicit fornicantem mulierem recipi nequaquam posse et tamen ipse fornicantem animam ut recipiat exspectat.

Pensate, fratres, pondus tantae pietatis. Dicit quod fieri non potest et demonstrat quia hoc ipse facere etiam contra morem potest. Ecce uocat et quos inquinatos denuntiat, hos etiam amplecti quaerit a quibus desertum esse se queritur. Nemo ergo tantae misericordiae tempus perdat, nemo oblata remedia diuinae pietatis abiciat. Ecce superna benignitas auersos nos reuocat, et nobis reuertentibus suae clementiae sinum parat. Vnusquisque igitur penset quo debito constringitur, quando illum Deus exspectat nec contemptus exasperatur. Qui ergo permanere noluit redeat, qui stare contempsit saltem post lapsum surgat. Quanto nos amore conditor noster exspectat, insinuat cum per prophetam dicit : « *Attendi et auscultauit, nemo quod bonum est loquitur, non*

commandements de la Loi qui, pris au sens charnel, n'étaient pas supportables, le deviennent grâce à l'intelligence spirituelle. Il a pour ainsi dire allégé les mains de Moïse, car il a converti le poids des commandements de la Loi en la vertu de la confession. Il nous signifie la promesse de la miséricorde à venir, quand il dit par le prophète : « *Je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive*<sup>a</sup>. » C'est pourquoi, sous la figure du peuple juif, il reedit à toute âme pécheresse : « *Lorsqu'un homme abandonne sa femme et que celle-ci, après être partie, épouse un autre homme, reviendra-t-il encore vers elle ? Cette femme ne sera-t-elle pas souillée et impure ? Et toi, tu t'es prostituée à de nombreux amants. Et pourtant, reviens à moi, dit le Seigneur*<sup>b</sup>. » Il a proposé l'exemple d'une femme de mauvaise vie, il a montré qu'après ses fautes honteuses, elle ne pouvait être accueillie. Mais, par la miséricorde, il va au-delà de l'exemple qu'il avait proposé, quand il dit que la prostituée ne peut aucunement être accueillie et que, lui, pourtant, il attend l'âme prostituée pour l'accueillir.

Pesez, frères, à son poids une telle bonté. Il dit que cela ne peut se faire et il se montre prêt à le faire, lui, contre tout usage. Il appelle ceux dont il dénonce les souillures et il recherche pour les embrasser ceux dont il se plaint d'être abandonné. Que personne donc ne laisse se perdre l'heure d'une si grande miséricorde, que personne ne rejette les remèdes offerts par la divine tendresse. Voici que la bonté souveraine dont nous nous étions détournés nous rappelle, et quand nous revenons à elle, nous ouvre le sein de sa clémence. Que chacun donc considère quelle dette il assume, quand Dieu l'attend et n'est pas exaspéré d'être méprisé. Que celui qui n'a pas voulu demeurer revienne ; que celui qui a dédaigné de tenir se relève du moins après sa chute. Avec quel amour le Seigneur nous attend, il l'insinue quand il dit par le prophète : « *J'ai prêté attention, j'ai écouté : personne ne parle comme il faut, personne ne réfléchit en son*

a'. Ez 33, 11 b'. Jr 3, 1

est qui recogitet in corde suo et dicat : Quid feci ? » Certe numquam cogitare mala debuimus. Sed quia cogitare recta nolumus, ecce adhuc sustinet ut recogitemus. Videte tantae pietatis sinum, considerate apertum uobis misericordiae gremium. Quos male cogitantes perdidit, bene recogitantes quaerit. Ad uos igitur, fratres carissimi, ad uos oculos mentis reducite, et paenitentem peccatricem mulierem in exemplum uobis imitationis anteferte ; quaeque uos in adolescentia, quaeque in iuuentute deliquisse meministis deflete ;  
 65  
 70  
 75  
 PL 1246  
 quae peccando contempsimus. Ecce, ut diximus, ad recipiendos nos supernae pietatis sinus aperitur, nec maculosa in nobis uita contemnitur. Per hoc quod iniquationem nostram perhorrescimus, interna iam munditiae concordamus. Reuertentes nos Dominus clementer amplectitur, quia peccatorum uita ei esse indigna iam non potest, quae fletibus lauatur in Iesu Christo Domino nostro, qui uiuit et regnat cum Patre Deus in unitate Spiritus sancti per omnia saecula saeculorum. Amen.

cœur et ne dit : Qu'ai-je fait ? » Jamais, certes, nous n'aurions dû penser le mal. Mais puisque nous n'avons pas voulu penser juste, voici qu'il attend encore, afin que nous le fassions. Voyez les bras accueillants d'une telle bonté, considérez que le giron de la miséricorde vous est ouvert ; ceux qu'il a perdus parce qu'ils pensaient le mal, il les cherche revenant à des pensées bonnes. Sur vous, frères très chers, sur vous rappelez les yeux de votre âme ; prenez en exemple la pécheresse repentante ; pleurez toutes les fautes que vous vous rappelez avoir commises lors de votre adolescence, toutes celles de votre jeunesse ; essuyez de vos larmes ce qui tache votre conduite et vos actes. Attachons-nous désormais aux pieds de notre Rédempteur, que nous avons méprisés par nos péchés. Voici, nous l'avons dit, que le sein de la bonté divine nous est ouvert, sans que soit méprisée notre vie souillée. Le fait que nous avons horreur de nos souillures nous accorde maintenant à la pureté intérieure. Le Seigneur nous tend les bras avec clémence quand nous revenons à lui, parce que la vie des pécheurs ne peut plus être indigne de lui, quand elle est purifiée par les larmes dans le Christ Jésus notre Seigneur, lui qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXXIV

Lc 15, 1-10

La brebis et la drachme

Homélie prononcée en la basilique des saints Jean et Paul le  
vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte, 4 novembre 591.

## Homilia XXXIV

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

*In illo tempore accesserunt ad Iesum publicani et peccatores ut audirent illum. Et murmurabant pharisaei et scribae dicentes quia hic peccatores recipit et manducat cum illis. Et ait ad illos parabolam istam dicens : « Quis ex uobis homo  
5 qui habet centum oues, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta nouem in deserto et uadit ad illam quae perierat, donec inueniat illam ? Et cum inuenerit eam, imponit in umeros suos gaudens, et ueniens domum conuocat amicos et uicinos dicens illis : Congratulamini mihi, quia inueni  
10 ouem meam quae perierat ! Dico uobis quod ita gaudium erit in caelo super unum peccatorem paenitentiam agentem, quam super nonaginta nouem iustos qui non indigent paenitentiam. Aut quae mulier habens drachmas decem, si perdidit drachmam unam, nonne accendit lucernam et euertit  
15 domum et quaerit diligenter, donec inueniat ? Et cum inuenerit, conuocat amicas et uicinas dicens : Congratulamini mihi, quia inueni drachmam quam perdideram ! Ita dico uobis quod ita gaudium erit coram angelis Dei super unum peccatorem paenitentiam agentem. »*

## Homélie XXXIV

### Lecture du saint Évangile selon Luc

*En ce temps-là, les publicains et les pécheurs s'approchèrent de Jésus pour l'entendre. Les pharisiens et les scribes murmuraient en disant : « Cet homme accueille les pécheurs et mange avec eux ». Il leur dit cette parabole : « Lequel parmi vous, s'il a cent brebis et qu'il en perde une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf dans le désert pour aller après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve ? Et quand il l'a trouvée, il la pose, tout joyeux, sur ses épaules, et de retour chez lui, il convoque ses amis et ses voisins et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, car je l'ai trouvée, ma brebis qui était perdue ! Je vous le dis, c'est ainsi qu'il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Ou quelle femme, si elle a dix drachmes et qu'elle perde une drachme, n'allume une lampe et ne remue tout dans la maison et ne cherche avec soin, jusqu'à ce qu'elle la trouve ? Et quand elle l'a trouvée, elle convoque ses amies et ses voisines et dit : Réjouissez-vous avec moi, car je l'ai retrouvée, la drachme que j'avais perdue ! Ainsi je vous le dis, il y aura de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence. »*



**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica sanctorum  
Iohannis et Pauli**

1. Aestium tempus, quod corpori meo ualde contra-  
rium est, loqui me de expositione euangelii longa mora  
interueniente prohibuit. Sed non quia lingua tacuit, ardere  
caritas cessauit. Hoc etenim dico quod apud se uestrum  
5 unusquisque cognoscit. Plerumque caritas quibusdam occu-  
pationibus praepedita et integra flagrat in corde, et tamen  
non monstratur in opere, quia et sol cum nube tegitur,  
non uidetur in terra, et tamen ardet in caelo. Sic sic esse  
occupata caritas solet, et intus uim sui ardoris exserit, et  
10 foris flammas operis non ostendit. Sed quia nunc ad loquen-  
dum tempus rediit, uestra me studia accendunt, ut mihi  
tanto amplius loqui libeat, quanto hoc uestrae mentes  
desiderabilius exspectant.

2. Audistis in lectione euangelica, fratres mei, quia pec-  
catores et publicani accesserunt ad Redemptorem nostrum,  
et non solum ad colloquendum, sed etiam ad conuiscendum  
recepti sunt. Quod uidentes pharisaei dedignati sunt. Ex qua  
5 re colligite quia uera iustitia compassionem habet, falsa ius-  
titia dedignationem, quamuis et iusti | soleant recte peccato-  
ribus indignari. Sed aliud est quod agitur typo superbiae,  
PL 1247 (l. 20) aliud quod zelo disciplinae. Dedignantur etenim, sed non  
dedignantes ; desperant, sed non desperantes ; persecutio-  
nem commouent, sed amantes, quia etsi foris increpationes  
10 per disciplinam exaggerant, intus tamen dulcedinem per  
caritatem seruant. Praeponunt sibi in animo ipsos ple-  
rumque quos corrigunt, meliores existimant eos quoque

1. Cet aveu initial de Grégoire sur sa mauvaise santé fait comprendre qu'il n'a pas pu parler durant tout l'été. Il faut donc supposer un écart de temps important entre cette homélie et celle qui devait la précéder. Sur la santé de Grégoire, voir *Introd.*, p. 43.

**Homélie sur cette lecture,  
prononcée devant le peuple  
dans la basilique des saints Jean et Paul**

1. La période estivale, très contraire à ma santé, m'a empêché un long temps de vous parler pour vous expliquer l'Évangile<sup>1</sup>. Mais si ma langue s'est tue, la charité n'a pas perdu en moi sa chaleur. Ce que je dis là, chacun de vous le reconnaît pour lui-même. Souvent la charité, chargée d'occupations, brûle intacte dans le cœur et pourtant ne se montre pas dans les œuvres, de même que le soleil, quand une nuée le cache, n'est pas vu sur la terre et pourtant brûle dans le ciel. Oui, la charité est souvent entravée, elle rayonne au-dedans sa vive ardeur, sans montrer au-dehors les flammes de son action. Mais puisque est revenu maintenant le temps de parler, votre zèle m'encourage, et j'ai d'autant plus de joie à m'adresser à vous que vos âmes l'attendent avec un plus grand désir.

2. Vous avez entendu, à la lecture de l'Évangile, mes frères, que les pécheurs et les publicains s'approchèrent de notre Rédempteur et qu'il les accueillit non seulement pour parler avec eux, mais pour manger avec eux. En voyant cela, les pharisiens s'indignèrent. Apprenez par là que la vraie justice est compatissante, et la fausse justice, dédaigneuse, même si les justes ont souvent raison de s'indigner contre les pécheurs. Mais autre chose est ce qui vient de l'enflure de l'orgueil, autre chose ce qui se fait par le zèle de la loi morale. Car les justes s'indignent, mais sans indignation ; ils désespèrent, mais sans désespérer ; ils s'acharnent, mais c'est par amour, car même si, dans leur zèle, ils multiplient au-dehors les reproches, ils gardent au-dedans la douceur de la charité. Dans leur estime, ils mettent souvent au-dessus d'eux ceux qu'ils corrigent et ils considèrent comme

quos iudicant. Quod uidelicet agentes, et per disciplinam  
 15 subditos, et per humilitatem custodiunt semetipsos. At contra  
 hi qui de falsa iustitia superbire solent, ceteros quosque des-  
 piciunt, nulla infirmantibus misericordia condescendunt, et  
 quo se peccatores esse non credunt, eo deterius peccatores  
 fiunt. De quorum profecto numero pharisaei exstiterant, qui  
 20 diiudicantes Dominum quod peccatores susciperet, aenti  
 corde ipsum fontem misericordiae reprehendebant.

3. Sed quia aegri erant ita ut aegros se esse nescirent, qua-  
 tenus quod erant agnoscerent, caelestis eos medicus blandis  
 fomentis curat, benignum paradigma obicit, et in eorum  
 corde uulneris tumorem premit. Ait namque : « *Quis ex*  
 5 *uobis homo qui habet centum oves, et si perdidit unam ex*  
*illis, nonne dimittit nonaginta nouem in deserto et uadit ad*  
*illam quae perierat<sup>a</sup> ? »* Ecce mira dispensatione pietatis  
 (1. 40) similitudinem Veritas dedit, quam et in se ipse homo reco-  
 gnosceret, et tamen haec specialiter ad ipsum auctorem  
 10 hominum pertineret. Quia enim centenarius perfectus est  
 numerus, ipse centum oves habuit cum angelorum substan-  
 tiam et hominum creauit. Sed una ouis tunc periit quando  
 peccando homo pascua uitae dereliquit. Dimisit autem  
 nonaginta nouem oves in deserto, quia illos summos ange-  
 15 lorum choros reliquit in caelo. Cur autem caelum *desertum*  
 uocatur, nisi quod desertum dicitur *derelictum* ? Tunc  
 autem caelum homo deseruit cum peccauit. In deserto  
 autem nonaginta nouem oves remanserant, quando in terra  
 Dominus unam quaerebat, quia rationalis creaturae nume-  
 20 rus, angelorum uidelicet et hominum, quae ad uidendum  
 Deum condita fuerat, pereunte homine erat imminutus, et

a. Lc 15, 4

1. Sur la perfection du nombre cent, cf. ORIGÈNE, *In Gen. hom.* 2, 5 (SC 7 bis, p. 100). Sur les élus remplaçant les anges, cf. note 2, p. 31.

meilleurs qu'eux ceux qu'ils jugent. Ce faisant, ils gardent  
 leurs inférieurs par la discipline et se gardent eux-mêmes par  
 l'humilité. Par contre, ceux qui ont l'habitude de s'enor-  
 gueillir d'une fausse justice méprisent tous les autres ;  
 ils n'ont pour les faibles aucune condescendance miséri-  
 cordieuse ; et du fait même qu'ils ne se reconnaissent pas  
 pécheurs, ils le deviennent encore plus. Les pharisiens  
 étaient de ce nombre : ils blâmaient le Seigneur parce qu'il  
 faisait bon accueil aux pécheurs, et d'un cœur sec ils s'en  
 prenaient à la source même de la miséricorde.

3. Mais parce qu'ils étaient malades au point d'ignorer  
 leur maladie, pour leur faire reconnaître leur état, le méde-  
 cin céleste les soigne avec de bons onguents : il leur présente  
 un exemple de sa bienveillance et presse dans leur cœur sur  
 l'abcès dont ils souffrent. Il leur dit : « *Lequel parmi vous,*  
*s'il a cent brebis et qu'il en perde une, ne laisse les quatre-*  
*vingt-dix-neuf dans le désert pour aller après celle qui est*  
*perdue<sup>a</sup> ? »* Voyez par quelle merveilleuse disposition de sa  
 bonté la Vérité propose une comparaison en qui l'homme  
 peut se reconnaître lui-même, bien qu'elle vise particulière-  
 ment le Créateur même des hommes. En effet, parce que le  
 nombre cent est un nombre parfait<sup>1</sup>, il a vraiment eu cent  
 brebis quand il a créé la nature des anges et des hommes.  
 Or, l'une d'elles s'est perdue quand, par le péché, l'homme  
 a quitté les pâturages de la vie. Dieu a laissé les quatre-vingt-  
 dix-neuf brebis dans le désert, quand il a abandonné dans le  
 ciel les chœurs suprêmes des anges. Mais pourquoi le ciel  
 est-il appelé *un désert*, sinon parce qu'on dit que le désert est  
*abandonné* ? Au moment où il a péché, l'homme a déserté  
 le ciel. Quarante-vingt-dix-neuf brebis étaient restées dans le  
 désert quand le Seigneur en cherchait une seule sur la terre,  
 car le nombre des créatures douées de raison, les anges et les  
 hommes, qui avaient été créées pour voir Dieu, s'était trouvé  
 amoindri par la perte de l'homme ; c'était pour que le total

ut perfecta summa ouium integraretur in caelo, homo perditus quaerebatur in terra. Nam quod hic euangelista dicit : « *in deserto* », alius dicit : « *in montibus*<sup>b</sup> », ut significet in excelsis, quia nimirum oues quae non perierant in sublimibus stabant.

*Et cum inuenerit ouem, imponit in umeros suos gaudens*<sup>c</sup>. Ouem in umeris suis imposuit, quia humanam naturam suscipiens peccata nostra ipse portauit<sup>d</sup>. *Et ueniens domum conuocat amicos et uicinos dicens eis : « Congratulamini mihi, quia inueni ouem quae perierat ! »* Inuenta oue ad domum redit, quia pastor noster reparato homine ad regnum caeleste rediit. Ibi *amicos et uicinos* inuenit, illos uidelicet angelorum choros | qui amici eius sunt, quia uoluntatem eius continue in sua stabilitate custodiunt. Vicini quoque eius sunt, quia claritate uisionis illius sua assiduitate perfruuntur. Et notandum quod non dicat : Congratulamini inuentae oui, sed *mibi*, quia uidelicet eius est gaudium uita nostra, et cum nos ad caelum reducimur, sollempnitatem laetitiae illius implemus.

4. *Dico uobis quod ita gaudium erit in caelo super uno peccatore paenitentiam agente, quam super nonaginta nouem iustis qui non indigent paenitentia*<sup>f</sup>. Considerandum nobis est, fratres mei, cur Dominus plus de conuersis peccatoribus quam de stantibus iustis in caelo gaudium esse fateatur, nisi hoc quod ipsi per cotidianum uisionis experimentum nouimus, quia plerumque hi qui nullis se oppressos peccatorum molibus sciunt, stant quidem in uia iustitiae, nulla illicita perpetrant, sed tamen ad caelestem patriam

des brebis soit restauré dans le ciel que l'homme perdu était cherché sur la terre. Car là où notre évangéliste dit : « *dans le désert* », un autre dit : « *sur les montagnes*<sup>b</sup> », pour signifier les hauteurs du ciel, car les brebis qui n'avaient pas péri se trouvaient sur ces hauts sommets.

*Et quand il a trouvé la brebis, il la pose, tout joyeux, sur ses épaules*<sup>c</sup>. Il a posé la brebis sur ses épaules quand il a pris la nature humaine pour porter lui-même nos péchés<sup>d</sup>. *Et de retour chez lui, il convoque ses amis et ses voisins et leur dit : « Réjouissez-vous avec moi, car je l'ai trouvée, la brebis qui était perdue ! »* Ayant retrouvé la brebis, il retourne chez lui, car notre pasteur, après avoir racheté l'homme, est retourné au royaume des cieux. Il y retrouve *ses amis et ses voisins*, c'est-à-dire les chœurs des anges<sup>1</sup>. Ils sont ses amis, car, étant fixés en lui, ils observent constamment sa volonté ; ils sont aussi ses voisins, car, du fait de l'éclat de sa vision, ils jouissent de sa présence constante. Remarquez qu'il dit : « *Réjouissez-vous* », non pas avec la brebis trouvée, mais « *avec moi* ». Car notre vie est sa joie, et quand nous sommes ramenés au ciel, nous mettons le comble à l'allégresse de sa fête.

4. *Je vous le dis, c'est ainsi qu'il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence*<sup>f</sup>. Il nous faudrait examiner, mes frères, pourquoi le Seigneur reconnaît qu'il y a plus de joie dans le ciel pour des pécheurs convertis que pour des justes qui tiennent bon, si nous ne savions nous-mêmes par l'expérience quotidienne que, souvent, ceux qui ne se sentent pas accablés par le poids de leurs péchés, se tiennent certes sur le chemin de la justice et ne commettent aucun acte illicite, mais aussi n'aspirent pas avec anxiété à la patrie céleste, et s'accordent

b. cf. Mt 18, 12 c. Lc 15, 5 d. cf. Is 53, 4.6.12 ; cf. 1 P 2, 24 e. Lc 15, 6 f. Lc 15, 7

1. Sur une influence éventuelle de Pères grecs dans l'exégèse de Grégoire, voir *Introd.*, p. 29.

10 anxie non anhelant, tantoque sibi in rebus licitis usum prae-  
 bent, quanto se perpetrasse illicita nulla meminerunt. Et  
 plerumque pigri remanent ad exercenda bona praecipua, quia  
 (l. 80) ualde sibi securi sunt quod nulla commiserint mala grauiora.  
 At contra nonnumquam hi qui se aliqua illicita egisse memi-  
 15 nerunt, ex ipso suo dolore compuncti, inardescunt ad  
 amorem Dei, seseque in magnis uirtutibus exercent, cuncta  
 et difficilia sancti certaminis appetunt, omnia mundi dere-  
 linquunt, honores fugiunt, acceptis contumeliis laetantur,  
 flagrant desiderio, ad caelestem patriam anhelant, et quia  
 20 se errasse a Deo considerant, damna praecedentia lucris  
 sequentibus recompensant. Maius ergo de peccatore  
 conuerso quam de stante iusto gaudium fit in caelo, quia et  
 dux in proelio plus eum militem diligit, qui post fugam  
 reuersus hostem fortiter premit, quam illum qui numquam  
 25 terga praebuit et numquam aliquid fortiter fecit. Sic agricola  
 illam amplius terram amat quae post spinas uberes fruges  
 profert, quam eam quae numquam spinas habuit et num-  
 quam fertilem messem producit.

5. Sed inter haec sciendum est quia sunt plerique iusti in  
 quorum uita tantum est gaudium, ut eis quaelibet peccato-  
 rum paenitentia praeponi nullatenus possit. Nam multi et  
 nullorum sibi malorum sunt conscii, et tamen in tanti ardo-  
 5 ris afflictione se exserunt, ac si peccatis omnibus angusten-  
 (l. 100) tur. Cuncta etiam licita respuunt, ad despectum mundi  
 sublimer accinguntur, licere sibi nolunt omne quodlibet,  
 bona sibi amputant etiam concessa, contemnunt uisibilia,  
 inuisibilibus accenduntur, lamentis gaudent, in cunctis  
 10 semetipsos humiliant, et sicut nonnulli peccata operum, sic  
 ipsi peccata cogitationum deplorant. Quid itaque istos nisi

d'autant plus l'usage de ce qui est permis qu'ils ne se rap-  
 pellent pas avoir commis quoi que ce soit d'illicite. Et, d'or-  
 dinaire, ils demeurent paresseux dans l'exercice des bonnes  
 œuvres les plus importantes, car ils se sentent sûrs de n'avoir  
 rien commis de vraiment grave. Parfois, au contraire, ceux  
 qui se rappellent avoir commis des actes illicites, touchés au  
 vif par leur douleur même, s'enflamment d'amour pour  
 Dieu, s'exercent à la pratique des hautes vertus, affrontent  
 toutes les difficultés du saint combat, abandonnent tous les  
 biens du monde, fuient les honneurs, se réjouissent de subir  
 des outrages, brûlent de désir et aspirent à la patrie céleste :  
 et, à la pensée qu'ils ont erré loin de Dieu, ils compensent  
 par les gains qui suivent leurs fautes passées. Il y a donc une  
 joie plus grande dans le ciel pour un pécheur qui se conver-  
 tit que pour un juste qui tient bon, parce que le chef aime  
 davantage le soldat qui, revenu après avoir fui, presse cou-  
 rageusement l'ennemi, que celui qui n'a jamais tourné le dos,  
 mais n'a jamais accompli aucun acte de courage. Ainsi, le  
 cultivateur aime davantage une terre qui, après avoir porté  
 des épines, produit une abondante récolte, que celle qui n'a  
 jamais eu de ronces et n'a jamais produit de riche moisson.

5. Mais il faut savoir à ce sujet qu'il se trouve un grand  
 nombre de justes dont la vie est une telle joie que la péni-  
 tence des pécheurs ne pourra jamais lui être préférée.  
 Beaucoup, en effet, sans avoir conscience d'aucune faute,  
 s'exercent à la mortification avec une telle ardeur qu'on les  
 croirait chargés de tous les péchés. Ils renoncent à tous les  
 plaisirs même permis, s'entraînent avec une grande hauteur  
 d'âme à dédaigner le monde, ne veulent pas s'accorder quoi  
 que ce soit, se privent même de biens légitimes, méprisent  
 les choses visibles, sont enflammés par les invisibles, met-  
 tent leur joie dans les larmes et s'humilient en toute circons-  
 tance ; et comme d'autres pleurent les péchés de leurs  
 actions, eux pleurent les péchés de leur pensée. Comment

et iustos dixerim et paenitentes, qui se et in paenitentia de peccato cogitationis humiliant, et recti semper in opere perseuerant ? Hinc ergo colligendum est quantum Deo gaudium faciat quando humiliter plangit iustus, si facit in caelo gaudium quando hoc quod male gessit per paenitentiam damnat iniustus.

6. Sequitur : « *Aut quae mulier habens drachmas decem, et si perdidit drachmam unam, nonne accendit lucernam et euertit domum et quaerit diligenter, donec inueniat drachmam quam perdidit ?* » Qui signatur per pastorem, ipse et per mulierem. Ipse enim Deus, ipse et Dei sapientia. Et quia imago exprimitur in drachma, mulier drachmam perdidit, quando homo qui conditus ad imaginem Dei fuerat, peccando a similitudine sui conditoris recessit. Sed accendit mulier lucernam, quia Dei sapientia apparuit in humanitate. Lucerna quippe lumen in testa est ; lumen uero in testa est diuinitas in carne. De qua uidelicet testa sui corporis dicit ipsa Sapientia : « *Exaruit uelut testa uirtus mea<sup>b</sup>.* » Quia enim testa in igne solidatur, eius uirtus sicut testa exaruit, quia assumptam carnem ad resurrectionis gloriam ex passionis tribulatione roborauit. Accensa autem lucerna euertit domum, quia mox ut eius diuinitas per carnem claruit, omnis se nostra conscientia concussit. Domus namque euertitur cum consideratione reatus sui humana conscientia perturbatur. Qui euersionis sermo non discrepat ab eo quod in aliis codicibus legitur emundat, quia nimirum praua mens si non prius per timorem euertitur, ab assuetis

g. Lc 15, 8 h. Ps 21, 16

1. Cf. AUGUSTIN, *Conf.* VIII, 3, 1-5 et 18-20 (CCL 27, p. 116-117) : à propos de la conversion de Victorinus. Cf. BÈDE, *In Lucae euangelium expositio* IV, 15, 7, CCL 120, p. 286, 2211-2236 ; RABAN MAUR, commentant saint Matthieu (*Expositio in Matthaewm* V, 18, 13, CCM 74A, p. 496-

donc les appellerais-je, sinon des justes et des pénitents, eux qui s'humilient dans la pénitence pour leurs péchés en pensée et maintiennent toujours la rectitude de leurs actions ? On peut donc mesurer par là quelle joie procure à Dieu le juste qui pleure humblement, si le pécheur met le ciel en joie, quand il condamne par la pénitence ce qu'il a fait de mal<sup>1</sup>.

6. Le texte poursuit : « *Où quelle femme, si elle a dix drachmes et qu'elle perde une drachme, n'allume une lampe et ne remue tout dans la maison et ne cherche avec soin, jusqu'à ce qu'elle trouve* la drachme qu'elle avait perdue ? » Celui qui est figuré par le pasteur, l'est ici par la femme. Car il est à la fois Dieu et Sagesse de Dieu. Comme il y a une effigie sur la drachme, la femme qui a perdu cette drachme, c'est l'homme créé à l'image de Dieu, qui s'est écarté par son péché de sa ressemblance avec son Créateur. Mais la femme a allumé une lampe, parce que la Sagesse de Dieu est apparue dans l'humanité. Une lampe, c'est une lumière dans un vase d'argile, et la lumière dans un vase d'argile, c'est la divinité dans une chair. De l'argile de son corps la Sagesse dit elle-même : « *Ma force s'est desséchée comme un vase d'argile<sup>b</sup>.* » En effet, comme un vase d'argile se durcit dans le feu, sa force s'est desséchée comme un vase d'argile, parce qu'il a fortifié par l'épreuve de sa passion, en vue de la gloire de la résurrection, la chair qu'il avait assumée. Après avoir allumé une lampe, la femme remue tout dans la maison, car aussitôt que la divinité se fut manifestée dans la chair, toute notre conscience se troubla. Tout est remué dans la maison, quand la conscience humaine est bouleversée à la vue de son péché. Le verbe « remuer » ne s'oppose pas pour le sens à la leçon d'autres manuscrits : elle nettoie, car l'esprit dépravé, s'il n'est pas d'abord remué par la crainte, n'est pas

497, 93-19), cite, à propos de la parabole de la brebis perdue, le texte de saint Luc (Lc 15, 7), dont il emprunte le commentaire à Bède.

uitiis non emundatur. Euersa ergo domo inuenitur drachma, quia dum perturbatur conscientia hominis, reparatur in homine similitudo conditoris.

25 *Et cum inuenerit, conuocat amicas et uicinas dicens : « Congratulamini mihi, quia inueni drachmam quam perdideram ! »* Quae amicae uel uicinae nisi illae potestates caelestes sunt iam superius dictae, quae tanto supernae sapientiae iuxta sunt, quanto ei per gratiam continua uisionis appropinquant ?

30 Sed inter haec nequaquam relinquere negligenter debemus cur ista mulier, per quam Dei sapientia figuratur, decem drachmas habuisse perhibetur, ex quibus unam perdidit, (l. 140) quam cum quaereret inuenit. Angelorum quippe et hominum naturam ad cognoscendum se Dominus condidit, quam 35 dum consistere ad aeternitatem uoluit, eam procul dubio ad suam similitudinem creauit. Decem uero drachmas habuit mulier, quia nouem sunt ordines angelorum. Sed ut compleretur electorum numerus, homo decimus est creatus, qui 40 a conditore suo nec post culpam periit, quia hunc aeterna sapientia per carnem miraculis coruscans ex lumine testae reparauit.

7. Nouem uero angelorum ordines diximus, quia uidelicet esse testante sacro eloquio scimus angelos, archangelos, uirtutes, potestates, principatus, dominationes, thronos, cherubin atque seraphin. Esse namque angelos et archange-

i. Lc 15, 9

1. Grégoire montre qu'il choisit la leçon *euertit*, « met sens dessus dessous », « renverse », mais qu'il connaît la leçon *euerrit*, « balaie », qui est celle de la Vulgate. La mention des différents *codices* est intéressante pour apercevoir le contenu de la bibliothèque de Grégoire : il avait plusieurs versions de l'Écriture, cf. aussi *Moralia*, lettre-dédicace 5 (SC 32bis, p. 134-135).

2. Cf. supra § 3.

3. La liste des anges est la même dans PS.-DENYS, *La hiérarchie céleste* VI, 2 (SC 58, p. 104-105). Cf. E.C. LUTZ, « In niun schar insunder geordent gar. Gregorianische Angelologie, Dionysius-Rezeption und

nettoyé de ses habitudes vicieuses<sup>1</sup>. Après avoir tout remué dans sa maison, la femme retrouve la drachme, car si la conscience humaine n'est pas remuée, la ressemblance avec son Créateur n'est pas rétablie en l'homme.

*Et quand elle l'a trouvée, elle convoque ses amies et ses voisines et dit : « Réjouissez-vous avec moi, car je l'ai trouvée, la drachme que j'avais perdue ! »* Qui sont ces amies ou ces voisines, sinon les puissances célestes dont nous avons parlé plus haut<sup>2</sup> ? Elles sont près de la Sagesse d'en haut, dans la mesure où elles s'en approchent par la grâce d'une vision continue.

Mais nous ne devons pas négliger une autre question : Pourquoi cette femme, qui représente la Sagesse de Dieu, a-t-elle eu dix drachmes et a-t-elle retrouvé, non sans l'avoir cherchée, celle qu'elle avait perdue ? Le Seigneur a créé la nature des anges et des hommes pour le connaître, et voulant qu'elle subsiste pour l'éternité, il la créa certes à sa ressemblance. La femme eut dix drachmes, parce qu'il y a neuf chœurs d'anges. Mais, pour compléter le nombre des élus, l'homme a été créé le dixième et, même après sa faute, son créateur ne l'a pas laissé périr, parce que la Sagesse éternelle, par l'éclat de ses miracles à travers la chair, l'a rétabli par la lumière enfermée dans le vase d'argile.

7. Nous avons parlé des neuf chœurs des anges, parce que nous savons, sur le témoignage de la sainte Écriture, qu'il y a les anges, les archanges, les Vertus, les Puissances, les Principautés, les Dominations, les Trônes, les Chérubins et les Séraphins<sup>3</sup>. Presque toutes les pages de la sainte Écriture

volkssprachliche Dichtungen des Mittelalters », *Zeitschrift für Deutsche Philologie* 102, 1983, p. 335-376. C. CAROZZI, « Hiérarchie angélique et tripartition fonctionnelle chez Grégoire le Grand », dans C. CAROZZI et H. TAVIANI-CAROZZI, *Hiérarchies et services au Moyen Age*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence 2001, p. 31-50. D. IOGNA-PRAT et R. LE JAN (dir.), *Hiérarchie, ordre et mobilité dans l'Occident médiéval (400-1100)*, Turnhout 2008.

5 los paene omnes sacri eloquii paginae testantur. Cherubin  
 uero atque seraphin saepe, ut notum est, libri prophetarum  
 PL 1250 loquuntur. Quatuor quoque ordinum nomina Paulus apos-  
 tolus ad Ephesios enumerat dicens : « *supra omnem princi-  
 patum et potestatem et uirtutem et dominationem* ». Qui  
 10 rursus ad Colossenses scribens ait : « *sive throni, sive domi-  
 nationes, sive principatus, sive potestates*<sup>k</sup> ». Dominationes  
 uero, principatus ac potestates iam ad Ephesios loquens des-  
 cripserat, sed ea quoque Colossensibus dicturus praemisit  
 (l. 160) thronos, de quibus necdum quicquam fuerat Ephesiis locu-  
 15 tus. Dum ergo illis quatuor quae ad Ephesios dixit, id  
 est principatibus, potestatibus, uirtutibus atque dominatio-  
 nibus, coniunguntur throni, quinque sunt ordines qui spe-  
 cialiter exprimuntur. Quibus dum angeli et archangeli,  
 cherubin atque seraphin adiuncta sunt, procul dubio nouem  
 20 esse angelorum ordines inueniuntur. Vnde et ipsi angelo, qui  
 primus est conditus, per prophetam dicitur : « *Tu signacu-  
 lum similitudinis, plenus sapientia et perfectus decore, in  
 deliciis paradisi Dei fuisti*. » Qui notandum quod non ad  
 similitudinem Dei factus, sed signaculum similitudinis dici-  
 25 tur, ut quia in eo subtilior est natura, eo in illum imago Dei  
 similius insinuetur expressa. Quo in loco mox subditur :  
 « *Omnis lapis pretiosus operimentum tuum : sardius, topa-  
 zius et iaspis, chrysolithus, onyx et beryllus, sapphirus,  
 carbunculus et smaragdus*<sup>m</sup>. » Ecce nouem dixit nomina lapi-  
 30 dum, quia profecto nouem sunt ordines angelorum. Quibus  
 nimirum ordinibus ille primus angelus ideo ornatus et  
 opertus exstitit, quia dum cunctis agminibus angelorum  
 praelatus est, ex eorum comparatione clarior fuit.

8. Sed cur istos persistentium angelorum choros enu-  
 merando perstrinximus, si non eorum quoque ministeria  
 (l. 180) subtiliter exprimamus ? Graeca etenim lingua angeli *nuntii*,

j. Ep 1, 21 k. Col 1, 16 l. Ez 28, 12-13 m. Ez 28, 13

attestent, en effet, l'existence des anges et des archanges.  
 Quant aux Chérubins et aux Séraphins, on le sait, les livres  
 des prophètes en parlent souvent. L'apôtre Paul énumère  
 pour les Éphésiens les noms de quatre chœurs célestes :  
 « *au-dessus de toute Principauté, Puissance, Vertu et Domi-  
 nation* ». Il dit à nouveau, en écrivant aux Colossiens : « *ou  
 les Trônes, ou les Dominations, ou les Principautés, ou les  
 Puissances*<sup>k</sup> ». Il avait déjà, en s'adressant aux Éphésiens,  
 décrit Dominations, Principautés et Puissances ; il en parle  
 aussi aux Colossiens et il les fait précéder des Trônes, ce  
 dont il n'avait dit mot aux Éphésiens. Puisqu'aux Éphésiens  
 il a énoncé quatre chœurs : Principautés, Puissances, Vertus  
 et Dominations, en leur joignant les Trônes, il men-  
 tionne expressément cinq chœurs. En leur ajoutant anges,  
 archanges, Chérubins et Séraphins, on trouve qu'il y a assu-  
 rément neuf chœurs d'anges. Or, il est dit par le prophète à  
 l'ange qui fut le premier créé : « *Tu étais un sceau de res-  
 semblance, plein de sagesse, d'une beauté parfaite, dans les  
 délices du jardin de Dieu*<sup>l</sup>. » Remarquez qu'il n'est pas dit  
 qu'il a été créé à la ressemblance de Dieu, mais qu'il est le  
 sceau de sa ressemblance, pour faire comprendre que la  
 nature étant en lui plus fine, l'image de Dieu a été imprimée  
 en lui avec plus de vérité. Le même texte poursuit aussitôt :  
 « *Toutes sortes de pierres précieuses étaient ton vêtement :  
 sardoine, topaze et jaspe, chrysolithe, onyx et beryl, saphir,  
 escarboucle et émeraude*<sup>m</sup>. » Les noms de neuf pierres sont  
 cités, car il y a neuf chœurs d'anges. A la tête de ces chœurs  
 fut placé le premier ange, orné et vêtu de telle sorte qu'ayant  
 reçu la prééminence sur toutes les troupes des anges, il  
 l'emportât sur elles en gloire.

8. Mais pourquoi avoir simplement énuméré ces chœurs  
 des anges qui sont demeurés au ciel, si en même temps nous  
 ne décrivons pas leur ministère de façon précise ? En grec,  
 les anges s'appellent les *messagers*, les archanges les *grands*

archangeli uero *summi nuntii* uocantur. Sciendum quoque  
 5 quod *angelorum* uocabulum nomen est officii, non naturae.  
 Nam sancti illi caelestis patriae spiritus semper quidem sunt  
 spiritus, sed semper uocari *angeli* nequaquam possunt, quia  
 tunc solum sunt angeli cum per eos aliqua nuntiantur. Vnde  
 et per psalmistam dicitur : « *Qui facit angelos suos spiri-*  
 10 *tus*<sup>n</sup>. » Ac si patenter dicat : Qui eos quos semper habet spi-  
 ritus, etiam cum uoluerit angelos facit. Hi autem qui minima  
 nuntiant, *angeli*, qui uero summa annuntiant, *archangeli*  
 uocantur. Hinc est enim quod ad Mariam uirginem non qui-  
 libet angelus, sed Gabriel archangelus mittitur<sup>o</sup>. Ad hoc  
 15 quippe ministerium summum angelum uenire dignum fue-  
 rat, qui summum omnium nuntiabat. Qui idcirco etiam  
 priuatis nominibus censentur, ut signetur per uocabula  
 etiam in operatione quid ualeant. Neque enim in illa sancta  
 ciuitate, quam de uisione omnipotentis Dei plena scientia  
 20 perficit, idcirco propria nomina sortiuntur, ne eorum per-  
 PL 1251 sonae sine nominibus sciri | non possint, sed cum ad nos  
 aliquid ministraturi ueniunt, apud nos etiam nomina a  
 ministeriis trahunt.

9. Michael namque *quis ut Deus*, Gabriel autem *fortitudo*  
 (l. 200) *Dei*, Raphael uero dicitur *medicina Dei*. Et quotiens mirae  
 uirtutis aliquid agitur, Michael mitti perhibetur, ut ex ipso  
 actu et nomine detur intelligi quia nullus potest facere quod  
 5 facere praeualet Deus. Vnde et ille antiquus hostis, qui esse  
 Deo per superbiam similis concupiuit dicens : « *In caelum*  
*conscendam, super astra caeli exaltabo solium meum, sedebo*

n. Ps 103, 4 o. cf. Lc 1, 26-27

1. Sur le nom des anges, cf. AUGUSTIN, *Enarr. in ps.*, 103, S. 1, 15, 1-10 (CCL 40, p. 1488).

2. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, Num. M et Luc. G (CCL 72, p. 82).

*messagers*. Il faut aussi savoir que le mot *ange* désigne la  
 charge, non la nature. Car ces saints esprits de la patrie  
 céleste sont toujours des esprits, mais ne peuvent pas tou-  
 jours être appelés des *anges* ; ils le sont seulement quand ils  
 transmettent un message, d'où la parole du psalmiste : « *Il*  
*fait des esprits ses messagers*<sup>n1</sup>. » Comme s'il disait ouverte-  
 ment : Ceux qu'il a toujours comme esprits, il en fait, quand  
 il le veut, des anges. Ceux qui transmettent les messages  
 ordinaires sont appelés *anges*, ceux qui en transmettent de  
 très importants sont appelés *archanges*. C'est pourquoi ce  
 n'est pas n'importe quel ange qui est envoyé à la Vierge  
 Marie, mais l'archange Gabriel<sup>o</sup>. Pour ce ministère, il conve-  
 nait que vint un ange très élevé, lui qui faisait l'annonce la  
 plus importante de toutes. Certains sont même désignés par  
 des noms particuliers, pour que par des termes de vocabu-  
 laire soit indiqué leur pouvoir d'action. Ce n'est pas dans la  
 cité sainte, qu'une science pleine de la vision du Dieu tout-  
 puissant rend parfaite, qu'ils reçoivent des noms propres,  
 comme si on ne pouvait connaître leur personne sans  
 leur nom ; c'est quand ils viennent accomplir un ministère  
 auprès de nous qu'ils reçoivent un nom pour nous d'après  
 ce ministère.

9. Michel, en effet, signifie : *Qui est comme Dieu* <sup>2</sup>,  
 Gabriel : *la force de Dieu* <sup>3</sup>, Raphaël : *le remède de Dieu* <sup>4</sup>.  
 Toutes les fois qu'il s'agit d'une action d'une admirable puis-  
 sance, on précise que Michel est envoyé : par cette action et  
 ce nom, on donne à comprendre que personne ne peut faire  
 ce que Dieu seul peut faire. Aussi l'antique ennemi, qui, par  
 orgueil, a convoité d'être semblable à Dieu, disait : « *Je mon-*  
*terai aux cieux, au-dessus des astres du ciel j'érigerai mon*

3. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, Num. M et Luc. G (CCL 72, p. 140) ; *In Daniele* II, 930-931 (CCL 75A, p. 857).

4. Cf. JÉRÔME, *In Daniele* II, 930-931 (CCL 75A, p. 857).



*in monte testamenti, in lateribus aquilonis, ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo<sup>p</sup>* », dum in fine mundi in sua uirtute relinquetur extremo supplicio perimendus, cum Michaele archangelo proeliaturus esse perhibetur, sicut per Iohannem dicitur : « *Factum est proelium cum Michaele archangelo<sup>q</sup>* », ut qui se ad Dei similitudinem superbus extulerat, per Michaelem peremptus discat quia ad Dei similitudinem per superbiam nullus exurgat.

Ad Mariam quoque Gabriel mittitur<sup>r</sup>, qui *Dei fortitudo* nominatur. Illum quippe nuntiare ueniebat qui ad debellandas aereas potestates humilis apparere dignatus est. De quo per psalmistam dicitur : « *Tollite portas principes uestri et eleuamini portae aeternales et introibit rex gloriae. Quis est iste rex gloriae ? Dominus fortis et potens, Dominus potens in proelio<sup>s</sup>*. » Et rursum : « *Dominus uirtutum ipse est rex gloriae<sup>t</sup>*. » Per Dei ergo fortitudinem nuntiandus erat, qui uirtutum Dominus et potens in proelio, contra potestates aereas ad bella ueniebat.

Raphael quoque interpretatur, ut diximus, *medicina Dei*, quia uidelicet dum Tobi oculos quasi per officium curationis tetigit, caecitatis eius tenebras tersit<sup>u</sup>. Qui ergo ad curandum mittitur, dignum uidelicet fuit ut *Dei medicina* uocaretur.

30 Sed quia angelorum nomina interpretando perstrinximus, nunc superest ut ipsa officiorum uocabula breuiter exsequamur.

10. *Virtutes* etenim uocantur illi nimirum spiritus per quos signa et miracula frequentius fiunt. *Potestates* etiam uocantur hi qui hoc potentius ceteris in suo ordine ceperunt, ut eorum ditioni uirtutes aduersae subiectae sint, quorum potestate refrenantur, ne corda hominum tantum temptare praeualeant quantum uolunt. *Principatus* etiam

p. Is 14, 13-14 q. Ap 12, 7 r. cf. Lc 1, 26-27 s. Ps 23, 7-8 t. Ps 23, 10 u. cf. Tb 11, 1-13

trône, je siégerai sur la montagne de l'Alliance, aux côtés de l'aiglon, je monterai sur le sommet des nues, je serai l'égal du Très-Haut<sup>p</sup>. » Mais, à la fin du monde, il sera abandonné à sa propre puissance, condamné à périr dans le supplice final. Alors, selon les paroles de Jean : « *Il y eut un combat contre l'archange Michel<sup>q</sup>* », on témoignera qu'il combattit contre l'archange Michel. Ainsi, celui qui s'était élevé par orgueil, jusqu'à vouloir être semblable à Dieu, apprendra, vaincu par Michel, que personne ne peut par orgueil se rendre semblable à Dieu.

Quant à Gabriel, dont le nom veut dire *force de Dieu*, il est envoyé à Marie<sup>r</sup>. Il venait annoncer celui qui, pour combattre les puissances des airs, a daigné apparaître dans l'humilité. De lui il est dit par la bouche du psalmiste : « *Princes, exhaussez vos portes ; élevez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. Qui est ce Roi de gloire ? C'est le Seigneur, le fort, le puissant, le Seigneur puissant au combat<sup>s</sup>*. » Et encore : « *Le Seigneur des puissances, c'est lui le Roi de gloire<sup>t</sup>*. » C'est la force de Dieu qui devait annoncer celui qui venait, Seigneur des puissances et vigoureux au combat, pour lutter contre les puissances des airs.

Raphaël se traduit, nous l'avons dit, par *remède de Dieu*, car lorsqu'il toucha les yeux de Tobie par une sorte de médication, il fit disparaître les ténèbres de sa cécité<sup>u</sup>. Lui qui est envoyé pour guérir, il n'était donc pas indigne de l'appeler *remède de Dieu*. Après avoir parcouru les noms des anges en les interprétant, il nous reste à parler brièvement des termes mêmes de leurs charges.

10. On appelle *Vertus* des esprits par qui se font souvent des signes et des prodiges. On appelle *Puissances* ceux qui ont, dans leur ordre, reçu plus que les autres le pouvoir de soumettre les forces aduerses à leur autorité : elles sont empêchées de tenter le cœur des hommes autant qu'elles le voudraient. On appelle *Principautés* ceux qui sont préposés

uocantur qui ipsis quoque bonis angelorum spiritibus praesunt, qui subiectis aliis dum quaeque sunt agenda disponunt, eis ad explenda diuina ministeria principantur.

10 *Dominations* autem uocantur qui etiam potestates principatum dissimilitudine alta transcendunt. Ea ergo angelorum agmina, quae mira potentia praecminent, pro eo quod

PL 1252 eis cetera ad oboediendum subiecta sunt, *dominationes*

(l. 240) uocantur. *Throni* quoque illa agmina sunt uocata, quibus ad

15 exercendum iudicium semper Deus omnipotens praesidet. Quia enim *thronos* latino eloquio sedes dicimus, *throni Dei* dicti sunt hi qui tanta diuinitatis gratia replentur, ut in eis Dominus sedeat, et per eos sua iudicia decernat. Vnde et per psalmistam dicitur : « *Sedes super thronum, qui iudicas*

20 *aequitatem*. » *Cherubin* quoque plenitudo scientiae dicitur. Et sublimiora illa agmina idcirco *cherubin* uocata sunt, quia tanto perfectiore scientia plena sunt, quanto claritatem Dei uicinius contemplantur, ut secundum creaturae modum, eo plene omnia sciant, quo uisioni conditoris sui per meritum

25 dignitatis appropinquant. *Seraphin* etiam uocantur illa sanctorum spirituum agmina, quae ex singulari propinquitate conditoris sui incomparabili ardent amore. *Seraphin* namque *ardentes* uel *incendentes* uocantur, quae, quia ita Deo coniuncta sunt ut inter haec et Deum nulli alii spiritus intersint, tanto magis ardent, quanto hunc uicinius uident.

30 Quorum profecto flamma amor est, quia quo subtilius claritatem diuinitatis eius aspiciunt, eo ualidius in eius amore flammescunt.

11. Sed quid prodest nos de angelicis spiritibus ista perstringere, si non studeamus haec etiam ad nostros profectus

v. Ps 9, 5

1. Cf. CASSIEN, *Conférences VIII*, 15 (CSEL 13, p. 231 et SC 54, p. 22-23).

sur ces bons esprits que sont les anges : en fixant leur tâche à chacun de ceux qui leur sont soumis, ils sont à leur tête pour accomplir les ministères divins. On appelle *Dominations* ceux qui, par une profonde dissemblance, surpassent en pouvoir même les Principautés. Ces armées des anges, qui l'emportent par leur admirable puissance, parce que les autres leur sont soumises et leur obéissent, s'appellent les *Dominations*. On a appelé *Trônes* ces armées au milieu desquelles siège toujours le Dieu tout-puissant pour exercer le jugement. Comme en latin nous appelons des sièges *trônes*, on a appelé *Trônes de Dieu* ceux qui sont remplis d'une telle grâce de divinité que le Seigneur siège au milieu d'eux et prononce par eux ses jugements<sup>1</sup>. D'où la parole du psalmiste : « *Tu sièges sur un trône, toi qui es juge d'équité*. » Par *Chérubins* on désigne la plénitude de la science<sup>2</sup>. Ces armées plus élevées ont été appelées celles des *Chérubins*, parce qu'elles sont remplies d'une science d'autant plus parfaite qu'elles contemplant la gloire de Dieu de plus près ; selon leur mode de créatures, elles connaissent toutes choses avec une plénitude proportionnée à l'approche de leur Créateur, en vertu de leur dignité. On appelle *Séraphins* ces armées de saints esprits qui, à cause de leur proximité singulière avec leur Créateur, brûlent d'un amour incomparable. Les *Séraphins* sont appelés *ceux qui brûlent* ou *qui embrasent*<sup>3</sup>. Comme ils sont unis à Dieu sans qu'il y ait entre lui et eux d'autres esprits, ils brûlent d'autant plus qu'ils le voient de plus près. Leur flamme, c'est l'amour, car plus ils aperçoivent distinctement la gloire de sa divinité, plus vivement ils s'enflamment de son amour.

11. Mais quelle utilité ont ces brèves notations sur les esprits angéliques, si nous ne cherchons pas à en retirer, par

2. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, Ex. C (CCL 72, p. 74).

3. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, Is. S (CCL 72, p. 121-122).

(l. 260) congrua consideratione deriuare ? Quia enim superna illa  
 ciuitas ex angelis et hominibus constat, ad quam tantum cre-  
 5 dimus humanum genus ascendere, quantos illic contigit  
 electos angelos remansisse, sicut scriptum est : « *Statuit ter-  
 minos gentium secundum numerum angelorum Dei<sup>w</sup>* », debemus et nos aliquid ex illis distinctionibus supernorum  
 ciuium ad usum nostrae conuersationis trahere, nosque  
 10 ipsos ad incrementa uirtutum bonis studiis inflammare.  
 Quia enim tanta illic ascensura creditur multitudo homi-  
 num, quanta multitudo remansit angelorum, superest ut ipsi  
 quoque homines qui ad caelestem patriam redeunt ex eis  
 agminibus aliquid illuc reuertentes imitentur. Distincte  
 15 namque conuersationes hominum singulorum agminum  
 ordinibus congruunt, et in eorum sortem per conuersatio-  
 nis similitudinem deputantur.

Nam sunt plerique qui parua capiunt, sed tamen haec  
 eadem parua pie annuntiare fratribus non desistunt. Isti  
 20 itaque in angelorum numerum currunt.

Et sunt nonnulli qui diuinae largitatis munere refecti,  
 secretorum caelestium summa et capere praeualent et nun-  
 tiare. Quo ergo isti nisi inter archangelorum numerum  
 deputantur ?

(l. 280) 25 Et sunt alii qui mira faciunt, signa ualenter operantur.  
 Quo igitur isti nisi ad supernarum uirtutum sortem et  
 numerum congruunt ?

PL 1253 Et sunt nonnulli qui etiam de obsessis corporibus mali-  
 30 gnos spiritus fugant, eosque uirtute orationis et ui acceptae  
 potestatis eiciunt. Quo itaque isti meritum suum nisi inter  
 potestatum caelestium numerum sortiuntur ?

Et sunt nonnulli qui acceptis uirtutibus etiam electorum  
 hominum merita transcendunt, cumque et bonis meliores  
 sunt, electis quoque fratribus principantur. Quo ergo isti  
 35 sortem suam nisi inter principatum numerum acceperunt ?

une méditation adaptée, ce qui peut aider à notre progrès ?  
 Vers la cité d'en-haut, composée d'anges et d'hommes,  
 monte, nous le croyons, la famille humaine, aussi nom-  
 breuse que sont nombreux les élus angéliques qui y sont res-  
 tés, comme il est dit : « *Il fixe les limites des peuples d'après  
 le nombre des anges de Dieu<sup>w</sup>*. » Nous devons donc, nous  
 aussi, retirer quelque chose, pour la conduite de nos vies, de  
 ces distinctions entre les citoyens du ciel et nous encoura-  
 ger à progresser dans les différentes vertus par de bons  
 efforts. Nous croyons que doit monter là-haut une multi-  
 tude d'hommes égale à la multitude des anges qui y est  
 demeurée ; il reste donc que les hommes qui reviennent dans  
 la patrie d'en-haut imitent un peu, en y revenant, ces armées  
 célestes. Car les diverses vies humaines ont une certaine affi-  
 nité avec les divers ordres angéliques et, à vie semblable, des-  
 tinée semblable.

Car beaucoup de gens savent peu, et pourtant ne man-  
 quent pas de l'annoncer avec amour à leurs frères : ceux-ci  
 courent donc rejoindre la foule des anges.

Certains, fortifiés par un don de la largesse divine, peu-  
 vent à la fois percevoir et annoncer de très hauts mystères :  
 où les ranger, sinon au nombre des archanges ?

D'autres font des œuvres étonnantes, opèrent avec puis-  
 sance des miracles : ne sont-ils pas à mettre au rang et à la  
 place des Vertus d'en-haut ?

Certains mettent en fuite les esprits mauvais loin des  
 corps qu'ils occupent et ils les expulsent par la force de leur  
 prière et la vigueur du pouvoir reçu. De qui partagent-ils  
 donc la dignité, sinon celle des Puissances célestes ?

Certains, par les vertus qu'ils ont reçues, surpassent en  
 mérite les élus mêmes ; meilleurs que les bons, ils sont à la  
 tête de leurs frères élus : où est leur place, sinon parmi les  
 Principautés ?

Et sunt nonnulli qui sic in semetipsis cunctis uitii omnibusque desiderii dominantur, ut ipso iure munditiae dii inter homines uocentur; unde et ad Moysen dicitur: « *Ecce constitui te deum pharaonis*<sup>x</sup>. » Quo ergo isti nisi inter  
40 numeros dominationum currunt?

Et sunt nonnulli qui dum sibimetipsis uigilanti cura dominantur, dum se sollicita intentione discutunt, diuino timori semper inhaerentes, hoc in munere uirtutis accipiunt, ut iudicare recte et alios possint. Quorum profecto menti-  
45 bus dum diuina contemplatio praesto est, in his uelut in  
(l. 300) throno suo Dominus praesidens, aliorum facta examinat et cuncta mirabiliter de sua sede dispensat. Quid ergo isti nisi throni sui conditoris sunt, uel quo nisi ad supernarum  
50 sedium numeros ascribuntur? Per quos dum sancta ecclesia regitur, plerumque de quibusdam suis infirmis actibus etiam electi iudicantur.

Et sunt nonnulli qui tanta Dei ac proximi dilectione pleni sunt, ut cherubin iure nominentur. Quia enim, ut praefati sumus, cherubin plenitudo scientiae dicitur, et Paulo dicente  
55 didicimus quia *plenitudo legis caritas*<sup>y</sup>, omnes qui Dei et proximi caritate ceteris amplius pleni sunt, meritorum suorum sortem inter cherubin numeros perceperunt.

Et sunt nonnulli qui supernae contemplationis facibus accensi, in solo conditoris sui desiderio anhelant, nihil iam  
60 in hoc mundo cupiunt, solo aeternitatis amore pascuntur, terrena quaeque abiciunt, cuncta temporalia mente transcendunt, amant et ardent, atque in ipso suo ardore requiescunt, amando ardent, loquendo et alios accendunt, et quos uerbo tangunt, ardere protinus in Dei amore faciunt. Quid  
65 ergo istos nisi seraphin dixerim? Quorum cor in igne conuersum lucet et urit, quia et mentium oculos ad superna

x. Ex 7, 1 y. Rm 13, 10

Certains dominant en eux tous les vices et tous les désirs, au point qu'au titre de leur pureté, on les appelle des dieux parmi les hommes; c'est ainsi qu'il est dit à Moïse: « *Voici que je t'ai établi comme un dieu pour Pharaon*<sup>x</sup>. » Où courent-ils donc, sinon vers les Dominations?

Certains gardent la maîtrise d'eux-mêmes avec un soin vigilant et s'examinent avec une grande attention, se tenant toujours dans la crainte de Dieu: ils reçoivent, en récompense de leur vertu, le pouvoir de juger les autres aussi avec droiture. Tandis qu'ils contemplent Dieu au milieu d'eux, le Seigneur préside en eux comme de son trône, examine les actions des autres et, du haut de son siège, dispose merveilleusement toutes choses. Que sont-ils donc, sinon les Trônes de leur Créateur? Où les ranger, sinon parmi des sièges dans le ciel? Par eux, qui conduisent la sainte Église, souvent les élus mêmes sont jugés pour des actes de faiblesse.

Certains sont remplis d'un si grand amour pour Dieu et le prochain qu'on les appelle à juste titre Chérubins. Puisque, comme nous l'avons déjà dit, on désigne du nom de Chérubins la plénitude de la science, et que, comme Paul nous l'a appris, *le plein accomplissement de la Loi, c'est la charité*<sup>y</sup>, tous ceux qui plus que les autres sont remplis de charité pour Dieu et pour le prochain, ont reçu parmi les Chérubins la place due à leur mérite.

Quelques-uns, brûlés par les ardeurs de la contemplation d'en-haut, soupirent du seul désir de leur Créateur, ne convoitent plus rien en ce monde, se nourrissent du seul amour de l'éternité, rejettent tout ce qui est terrestre, s'élèvent par l'esprit au-dessus des choses du temps; ils aiment et ils brûlent, ils trouvent leur repos dans cette ardeur même, ils brûlent d'amour, enflamment les autres par leur parole, et ceux que touchent leurs mots, ils les font brûler aussitôt de l'amour de Dieu. Comment les appeler, sinon des Séraphins? Leur cœur changé en feu brille et brûle, ils ouvrent les yeux des âmes à la lumière d'en-haut, et net-

(l. 320) illuminant et compungendo in fletibus uitiorum rubiginem purgant. Qui ergo ita ad amorem sui conditoris inflammati sunt, quo nisi inter seraphin numerum sortem suae uocationis acceperunt ?

PL 1254 12. Sed haec, fratres carissimi, me loquente introrsus uos ad uosmetipsos reducite, secretorum uestrorum merita cogitationesque discutite. Videte si quid iam boni uobiscum intus agitis, uidete si in numero horum agminum, quae breuiter tangendo perstrinximus, sortem uestrae uocationis inuenitis. Vae autem animae quae in se de his bonis quae enumerauimus minime aliquid recognoscit, eique adhuc uae deterius imminet, si et priuatam se donis intelligit et nequaquam gemit. Quisquis ergo talis est, fratres mei, gemendus est ualde, quia non gemit. Pensemus igitur accepta electorum munera et uirtute qua possumus ad amorem tantae sortis anhelemus. Qui in se donorum gratiam minime recognoscit gemat. Qui uero in se minora cognoscit, maiora aliis non inuideat, quia et supernae illae distinctiones beatorum spirituum ita sunt conditae, ut aliae aliis sint praelatae. Fertur uero Dionysius Areopagita, antiquus uidelicet et uenerabilis pater, dicere quod ex minoribus angelorum agminibus foris ad explendum ministerium uel uisibiliter uel inuisibiliter mittuntur, scilicet quia ad humana solacia aut angeli aut archangeli ueniunt. Nam superiora illa agmina ab intimis numquam recedunt, quoniam ea quae praecminent usum exterioris ministerii nequaquam habent. Cui rei illud uidetur esse contrarium quod Isaias dicit : « *Volauit ad me unus de seraphin, et in manu eius calculus, quem forcipe tulerat de altari, et tetigit os meum*<sup>z</sup>. » Sed in hac prophetae sententia uult intelligi quia hi spiritus qui mittuntur eorum uocabulum percipiunt quorum officium gerunt. Quia enim

z. Is 6, 6-7

1. Sur la mention de Denys l'Aréopagite, voir Introd., p. 30.

toient la rouille des vices par la componction et les larmes. Ceux qu'a ainsi enflammés l'amour de leur Créateur, à quoi ont-ils été appelés, sinon à être du nombre des Séraphins ?

12. Frères très chers, tandis que je parle, rentrez au-dedans de vous-mêmes, examinez vos mérites et vos pensées profondes. Voyez si vous faites en vous-mêmes quelque chose de bien, voyez si vous vous trouvez appelés parmi ces armées célestes dont nous avons parlé brièvement. Malheureuse l'âme qui ne reconnaît en elle aucun de ces biens que nous avons énumérés ; malheureuse, parce que quelque chose de pire la menace, si, comprenant qu'elle est pauvre de dons, elle n'en gémit pas ! Quel que soit cet homme, mes frères, comme il faut gémir sur lui, parce que lui-même ne le fait pas ! Considérons donc les dons reçus par les élus et aspirons de toutes nos forces à l'amour d'une telle destinée. Si quelqu'un ne reconnaît pas du tout en lui la grâce de ces dons, qu'il gémisses. Celui qui voit en lui-même de modestes dons, qu'il n'en envie pas aux autres de plus grands, car là-haut aussi ont été établies des distinctions entre esprits bienheureux, de telle sorte que les uns soient plus élevés que les autres. On rapporte que Denys l'Aréopagite, un ancien et vénérable Père<sup>1</sup>, disait que ce sont les anges venant des armées inférieures qui sont envoyés à l'extérieur, de façon visible ou invisible, pour accomplir leur ministère ; ainsi, ce sont les anges ou les archanges qui viennent assister les hommes. Les armées supérieures, elles, ne sortent jamais de leur propre intimité, les plus élevées ne s'employant pas à un ministère extérieur. Une parole d'Isaïe semble s'opposer à cela, quand il dit : « *L'un des séraphins vola vers moi, ayant dans sa main une pierre brûlante qu'il avait prise avec des pinces de dessus l'autel, et il lui fit toucher ma bouche*<sup>z</sup>. » Mais cette parole du prophète veut faire comprendre que sont envoyés des esprits recevant leur nom de la charge qu'ils exercent. L'ange qui porte une braise

ut peccata locutionis incendat, de altari angelus carbonem portat, *seraphin* uocatur, quod *incendium* dicitur. Huic  
 30 autem sensui et illud creditur non inconuenienter opitulari, quod per Danielelem dicitur : « *Milia milium ministrabant ei et decies milies centena milia assistebant ei*<sup>a</sup>. » Aliud est namque ministrare, aliud assistere. Qui administrant Deo, qui et ad nos nuntiando exeunt ; assistunt uero qui sic  
 35 contemplatione intima perfruuntur, ut ad explenda foras opera minime mittantur.

13. Sed quia in quibusdam scripturae locis quaedam per cherubin, quaedam uero per seraphin agi didicimus, utrum per se haec faciant an per subiecta agmina agatur, quae sicut dicitur in eo quod a maioribus ueniunt maiorum uocabula  
 PL 1255 5 sortiuntur, nos l affirmare nolumus quod apertis testimoniis  
 (l. 360) non approbamus. Hoc tamen certissime scimus, quia ad explendum de supernis ministerium alii spiritus alios mittunt, Zacharia scilicet propheta testante qui ait : « *Ecce angelus qui loquebatur in me egrediebatur, et alius angelus egrediebatur in occursum eius, et dixit ad eum : Curre et loquere ad puerum istum, dicens : Absque muro habitabitur Ierusalem*<sup>b</sup>. » Dum enim angelus ad angelum dicit : « *Curre et loquere* », dubium non est quia alius alium mittit. Minora uero sunt quae mittuntur, maiora quae mittunt. Sed hoc  
 15 quoque de ipsis agminibus quae mittuntur certum tenemus, quia et cum ad nos ueniunt, sic exterius implent ministerium, ut tamen numquam desint interius per contemplationem. Et mittuntur igitur et assistunt, quia etsi circumscriptus est angelicus spiritus, summus tamen  
 20 spiritus ipse, qui Deus est, circumscriptus non est. Angeli itaque et missi ante ipsum sunt, quia quolibet missi ueniant, intra ipsum currunt.

a'. Dn 7, 10 b'. Za 2, 3-4

prise à l'autel pour brûler les péchés du prophète s'appelle *seraphin*, ce qui signifie *incendie*. Une parole de Daniel semble bien confirmer ce sens : « *Mille milliers le servaient, et une myriade de myriades se tenaient debout devant lui*<sup>a</sup>. » Servir Dieu est une chose, se tenir debout devant lui en est une autre ; ceux qui servent Dieu sortent aussi pour nous transmettre un message ; se tiennent debout devant lui ceux qui jouissent d'une contemplation intime, sans être jamais envoyés accomplir des œuvres au-dehors.

13. Des passages de l'Écriture nous ont appris que certaines activités sont exercées par les Chérubins, d'autres par les Séraphins : mais les font-ils par eux-mêmes, ou par des armées célestes qui leur sont soumises, dont on dit qu'elles reçoivent des noms plus nobles parce qu'ils viennent d'êtres plus nobles, nous ne pouvons l'affirmer, parce que nous ne pouvons le prouver par des témoignages clairs. Cependant, nous sommes certains que, pour accomplir un ministère d'en-haut, des esprits envoient d'autres esprits. Le prophète Zacharie l'atteste : « *Voici que l'ange qui parlait avec moi sortit, et qu'un autre ange sortit au-devant de lui et lui dit : Cours, parle à ce jeune homme et dis-lui : C'est sans remparts que Jérusalem sera habitée*<sup>b</sup>. » Puisqu'un ange dit à un autre ange : « *Cours et parle* », il n'y a aucun doute que l'un envoie l'autre. Ce qui est envoyé est moindre, ce qui envoie est plus grand. Mais nous tenons pour certain, au sujet des armées célestes qui sont envoyées, que lorsqu'elles viennent à nous, elles remplissent leur ministère extérieur sans jamais interrompre au-dedans leur contemplation. Elles sont donc envoyées et elles entourent, car même si l'esprit angélique est limité, l'esprit par excellence qu'est Dieu est sans limite. Les anges même envoyés se tiennent donc devant lui, car, où qu'ils soient envoyés, c'est en lui qu'ils courent.

14. Sciendum quoque est quia plerumque ipsi beatorum spirituum ordines uicinorum sibi ordinum uocabula sortiuntur. Thronos etenim, scilicet sedes Dei, specialem beatorum spirituum ordinem diximus, et tamen per psalmistam dicitur : « *Qui sedes super Cherubin appare<sup>c</sup>* », quia uidelicet dum in ipsis distinctionibus agminum cherubin thronis iungitur, sedere etiam super cherubin Dominus ex uicini agminis aequalitate perhibetur. Sic quippe in illa summa ciuitate specialia quaedam singulorum sunt, ut tamen sint communia omnium, et quod in se quisque ex parte habet, hoc in alio ordine totum possidet. Sed idcirco uno eodemque uocabulo communiter non censentur, ut ille ordo uocari priuato uniuscuiusque rei nomine debeat, qui hanc in munere plenius accepit. Seraphin namque incendium diximus, et tamen amore conditoris simul omnes ardent. Cherubin plenitudinem scientiae, et tamen quis ibi aliquid nesciat ubi ipsum omnes simul fontem scientiae Deum uident ? Throni illa agmina quoque quibus conditor praesidet uocantur, sed beatus esse quis potest, nisi creator suus eius menti praesideat ? Quae ergo ex parte ab omnibus habentur, eis in priuato nomine data sunt, qui haec in munere plenius acceperunt. Nam et si qua illic sic alii habent, ut haberi ab aliis nequaquam possint, sicut speciali nomine dominationes et principatus uocantur, cuncta ibi singulorum sunt, quia per caritatem Spiritus ab alio in aliis habentur.

15. Sed ecce dum caelestium ciuium secreta rimamur, ab expositionis nostrae ordine longe digressi sumus. Suspiremus ergo ad eos de quibus loquimur, sed redeamus ad nos. Meminisse etenim debemus quia caro sumus. Taceamus interim de secretis caeli, sed ante conditoris ocu-

c'. Ps 79, 2

14. Il faut savoir aussi que, souvent, des chœurs d'esprits bienheureux prennent le même nom que des chœurs qui les voisent. Nous avons dit, en effet, que les Trônes, c'est-à-dire les sièges de Dieu, forment un chœur particulier d'esprits bienheureux, et pourtant il est dit par le psalmiste : « *Toi qui sièges sur les Chérubins, parais<sup>c</sup>*. » En joignant, tout en les distinguant, les Chérubins aux Trônes, le Seigneur montre en les égalant au chœur voisin qu'il siège aussi sur les Chérubins. Ainsi, dans la cité céleste, chaque chœur a spécialement tels attributs, mais qui sont communs à tous, et ce que chacun possède en partie, il le possède entièrement dans un autre chœur. Ils ne sont pas tous recensés sous un seul et même nom : ainsi le chœur qui a reçu davantage la charge d'une activité doit être appelé du nom propre à cette activité. Nous avons dit que les Séraphins signifient incendie, mais pourtant tous les anges brûlent en même temps de l'amour du Créateur. Les Chérubins ont la plénitude de la science, et pourtant qui ignorerait quelque chose là où tous ensemble voient Dieu, source de la science ? On appelle aussi Trônes ces armées au-dessus desquelles siège le Créateur, mais qui peut être heureux si son Créateur ne siège en son âme ? Ce qui est possédé en partie par tous est donné, à titre particulier, à ceux qui en ont reçu davantage la charge. Même si, là-haut, certains ont quelque chose que les autres ne sauraient avoir, comme c'est le cas particulier des Dominations et des Principautés, tout appartient à chacun, car, par la charité de l'Esprit, tout est possédé par l'un dans les autres.

15. Mais en explorant le mystère des citoyens du ciel, nous nous sommes beaucoup écartés de l'ordre de notre exposé. Soupçons donc vers ceux dont nous parlons, mais revenons à nous. Nous devons nous souvenir que nous sommes chair. Faisons silence, en attendant, sur les secrets du ciel, mais, sous les yeux du Créateur, essayons les taches

PL 1256 los manu paenitentiae tergamus maculas pulueris nostri.  
 Ecce ipsa diuina misericordia pollicetur dicens : « *Gaudium*  
*erit in caelo super uno peccatore paenitentiam agente*<sup>d</sup>. » Et  
 tamen per prophetam Dominus dicit quia *quacumque die*  
 10 *iustus peccauerit, omnes iustitiae eius in obliuione erunt*  
*coram me*<sup>e</sup>. Pensemus, si possumus, dispensationem super-  
 nae pietatis. Stantibus, si ceciderint, minatur poenam ;  
 lapsis uero, ut surgere appetant, promittit misericordiam.  
 Illos terret, ne praesumant in bonis ; istos refouet, ne des-  
 15 perent in malis. Iustus es, iram pertimesce, ne corruas ; pec-  
 cator es, praesume de misericordia, ut surgas. Ecce autem  
 iam lapsi sumus, stare nequaquam ualuimus, in prauis  
 nostris desideriis iacemus. Sed qui nos rectos condidit adhuc  
 expectat et prouocat ut surgamus. Sinum suae pietatis  
 20 aperit, nosque ad se recipere per paenitentiam quaerit.  
 Sed paenitentiam agere digne non possumus, nisi modum  
 quoque eiusdem paenitentiae cognoscamus. Paenitentiam  
 quippe agere est et perpetrata mala plangere, et plangenda  
 (l. 420) non perpetrare. Nam qui sic alia deplorat, ut tamen alia  
 25 committat, adhuc paenitentiam agere aut ignorat, aut dissi-  
 mulat. Quid enim prodest si peccata quis luxuriae defleat, et  
 tamen adhuc auaritiae aestibus anhelet ? Aut quid prodest si  
 irae culpas iam lugeat et tamen adhuc inuidiae facibus tabes-  
 cat ? Sed minus est ualde quod dicimus, ut qui peccata  
 30 deplorat, ploranda minime committat, et qui plangit uitium  
 perpetrare uitia timeat.

16. Nam cogitandum summopere est ut qui se illicita  
 meminit commisisse a quibusdam etiam licitis studeat abs-

d'. Lc 15, 7 e'. Ez 33, 13

1. Cette formule bien équilibrée et souvent remployée au Moyen Age s'inspire aussi de CASSIEN, *Conférences* XX, 5, 1 (CSEL 13, p. 558 et SC 64, p. 61). C'est maintenant la partie pénitentielle de l'homélie.

de notre corps de poussière avec la main de la pénitence. Voici ce que promet la divine miséricorde en personne : « *Il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence*<sup>d</sup> » ; et pourtant, le Seigneur dit par le prophète : « *Quel que soit le jour où le juste aura péché, j'oublierai de devant moi toutes ses œuvres de justice*<sup>e</sup>. » Considérons, si nous le pouvons, comment agit la bonté divine. Ceux qui tiennent bon, s'ils viennent à tomber, il les menace de châ- timent ; ceux qui sont tombés, pour qu'ils désirent se rele- ver, il leur promet la miséricorde. Il terrifie ceux-là, pour que leurs bonnes œuvres ne les rendent pas présomptueux ; il reconforte ceux-ci, pour que leurs œuvres mauvaises ne les désespèrent pas. Tu es juste : redoute la colère pour ne pas tomber. Tu es pécheur : appuie-toi sur la miséricorde pour te mettre debout. Voici que déjà nous sommes tom- bés, que nous n'avons jamais pu nous tenir debout, que nous gisons à terre avec nos désirs dépravés. Mais celui qui nous a créés dans la rectitude attend encore et nous provoque à nous lever. Il nous ouvre le sein de sa bonté et cherche à nous ramener à lui par la pénitence. Or, nous ne pouvons faire dignement pénitence sans connaître aussi la façon de le faire. Faire pénitence, c'est à la fois pleurer ce qu'on a fait de mal et ne pas commettre le mal qu'il faudrait pleurer<sup>1</sup>. Car celui qui pleure des fautes tout en en commettant d'autres, ou bien ignore ce qu'est faire pénitence, ou bien simule. A quoi sert-il de pleurer des péchés de luxure, si l'on aspire encore aux bouillonnements de l'avarice ? A quoi sert-il de pleurer des fautes de colère, si l'on se consume encore aux ardeurs de l'envie ? Mais ce que nous disons est moins : que celui qui déplore ses péchés n'en commette pas qu'il doive déplorer, et celui qui pleure un vice, qu'il craigne de se livrer aux vices.

16. Pensons-y fortement : celui qui se rappelle avoir com- mis des actes illicites doit s'appliquer à s'abstenir de certains



tinere, quatenus per hoc conditori suo satisfaciat, ut qui  
 commisit prohibita sibimetipsi abscindere debeat etiam  
 5 concessa, et se reprehendat in minimis quem meminit in  
 maximis deliquisse. Nimia sunt quae loquor, si haec ex sacri  
 eloquii testimonio non affirmo. Lex certe ueteris Testamenti  
 alienam uxorem concupisci prohibet<sup>f</sup>; a rege uero fortia  
 iuberi militibus, uel desiderari aquam, non poenaliter uetat.  
 10 Et cuncti nouimus quod Dauid concupiscentiae mucrone  
 transfixus, alienam coniugem et appetiuit et abstulit. Cuius  
 culpam digna uerbera sunt secuta, et malum quod perpe-  
 trauit per paenitentiae lamenta correxit<sup>g</sup>. Qui cum longe  
 post contra hostium cuneos sederet, aquam bibere ex eorum  
 (L. 440) 15 cisterna ex desiderio uoluit. Cuius electi milites inter cater-  
 uas aduersantium medias erumpentes, aquam quam rex  
 desiderauerat illaesi detulerunt. Sed uir flagellis eruditus  
 semetipsum protinus cum periculo militum aquam deside-  
 rasse reprehendit, eamque Domino fundens libauit<sup>h</sup>, sicut  
 20 illic scriptum est : « *Libauit eam Domino* ». In sacrificio  
 PL 1257 quippe Domini effusa aqua | conuersa est, quia culpam  
 concupiscentiae mactauit per paenitentiam reprehensionis  
 suae. Qui ergo quondam concupiscere alienam coniugem  
 nequaquam timuit, post etiam quia aquam concupisset  
 25 expauit. Quia enim se illicita perpetrasse meminerat, contra  
 semetipsum iam rigidus, etiam a licitis abstinebat. Sic sic  
 agamus paenitentiam, si ea quae commisimus perfecte  
 deploramus. Pensemus super nos diuitias conditoris nostri.  
 Peccare nos uidit et pertulit.

17. Qui nos ante culpam peccare prohibuit, etiam post  
 culpam expectare ad ueniam non desistit. Ecce ipse nos  
 quem despeximus uocat. Auersi ab illo sumus et tamen non

f. cf. Ex 20, 17 g. cf. 2 S 11-12 h. cf. 2 S 23, 15-17 i. 2 S 23, 16

autres, même licites, et acquitter ainsi sa dette envers son  
 Créateur, et celui qui a commis ce qui était interdit doit se  
 refuser même ce qui est permis et se reprocher ses plus  
 petites fautes, quand il se souvient avoir péché en de très  
 grandes. Ce que je dis serait exagéré, si mes affirmations ne  
 s'appuyaient pas sur le témoignage de la sainte Écriture.  
 Certainement la Loi de l'Ancien Testament interdit de  
 convoiter la femme d'un autre<sup>f</sup>, mais elle ne défend pas au  
 roi comme une faute d'ordonner des prouesses à ses soldats  
 ou de désirer de l'eau. Or, nous savons tous que David,  
 transpercé par le poignard de la convoitise, désira et enleva  
 la femme d'un autre. Des châtiments appropriés suivirent sa  
 faute et il corrigea par les larmes de la pénitence le mal qu'il  
 avait accompli<sup>g</sup>. Longtemps après, se trouvant en face d'une  
 bande d'ennemis, il désira boire de l'eau de leur citerne. Ses  
 preux, faisant irruption au milieu des troupes aduerses,  
 apportèrent au roi sans être blessés l'eau qu'il avait désirée.  
 Mais lui, instruit par les justes châtiments subis, se reprocha  
 aussitôt d'avoir désiré de l'eau au péril de la vie de ses sol-  
 dats et la répandit en libation au Seigneur<sup>h</sup>, comme il est  
 écrit : « *Il en fit une libation au Seigneur* ». Il changea en  
 sacrifice au Seigneur l'eau qu'il répandait, car il mortifia sa  
 faute de convoitise en la désavouant par son regret. Celui  
 qui un jour n'avait pas craint de désirer la femme d'un autre  
 eut ensuite peur d'avoir désiré de l'eau. Se souvenant qu'il  
 avait accompli des actes défendus, se durcissant contre lui-  
 même, il s'abstenait même de ce qui était permis. Faisons  
 ainsi pénitence, si nous déplorons à fond ce que nous avons  
 commis. Considérons les richesses de notre Créateur pour  
 nous. Il nous a vu pécher et l'a supporté.

17. Celui qui avant notre faute nous a interdit de pécher  
 n'a pas cessé, même après notre faute, de nous attendre pour  
 nous pardonner. Voici que nous appelle celui que nous  
 avons méprisé. Nous nous sommes écartés de lui, et pour-

auertitur. Vnde bene per Isaiam dicitur : « *Et erunt oculi tui uidentes praeceptorem tuum, et aures tuae audient uocem post tergum monentis*<sup>1</sup>. » Quasi in faciem homo est monitus, quando ad iustitiam conditus praecepta rectitudinis accepit.

(l. 460) Sed cum haec eadem praecepta contempsit, quasi conditori suo dorsum mentis in faciem dedit. Sed ecce adhuc post tergum sequitur et monet, quia iam et a nobis contemptus est, et tamen nos adhuc uocare non cessat. Quasi dorsum ei in faciem dedimus cuius uerba despiciamus, cuius praecepta calcamus ; sed stans post tergum nos auersos reuocat, qui et uidet quod despicitur et tamen per praecepta clamat, per

15 patientiam exspectat. Pensate ergo, fratres carissimi, si cui-libet uestrum loquenti famulus suus subito superbiret, terga in faciem mitteret, numquid non contemptus dominus eius superbiam feriret, uulnera districtae animaduersionis infligeret ? Ecce nos peccando auctori nostro terga in faciem

20 dedimus, et tamen sustinemur. Superbe auersos benigne reuocat, et qui ferire nos auersantes potuit, ut reuertamur munera promittit. Tanta ergo conditoris nostri misericordia duritiam nostri reatus emolliat, et homo qui malum quod fecit experiri percussus poterat, saltem exspectatus erubescat.

18. Rem, fratres, breuiter refero, quam uiro uenerabili Maximiano tunc patre monasterii mei atque presbytero, nunc autem syracusano episcopo narrante cognoui. Hanc itaque si sollerter auditis, caritati uestrae non breuiter suffragari credo. Nostris modo temporibus Victorinus quidam exstitit, qui alio quoque nomine Æmilianus appellatus est, non inops substantiae iuxta mediocritatem uitae, sed quia

(l. 480) 5

j<sup>o</sup>. Is 30, 20-21

1. *Exemplum* situé dans le monastère de Grégoire comme dans *Hom. Ev.* 19, 7. Maximien, en tant qu'évêque de Syracuse, est connu par plusieurs lettres de Grégoire.

tant il ne s'écarte pas de nous. C'est ce qui est dit très justement par la bouche d'Isaïe : « *Tes yeux verront celui qui t'instruit, tes oreilles entendront une parole d'avertissement derrière toi*<sup>o</sup>. » L'homme a été pour ainsi dire averti de face quand, créé pour la justice, il a reçu des commandements pour sa rectitude. Mais comme il a méprisé ces commandements, il a pour ainsi dire présenté à son Créateur le dos de son âme. Or voici que son Créateur suit par derrière et l'avertit : nous l'avons méprisé, et pourtant il ne cesse de nous appeler. Quand nous méprisons ses paroles et foulons aux pieds ses commandements, c'est comme si nous lui présentions notre dos ; mais il se tient derrière nous et nous rappelle quand nous nous sommes éloignés ; il se voit méprisé, et pourtant il nous dit bien haut ses commandements et nous attend avec patience. Considérez ceci, frères très chers : si l'un de vos serviteurs était pris d'un accès d'orgueil quand l'un de vous lui parle et vous tournait le dos, est-ce que le maître méprisé ne frapperait pas son orgueil et ne lui infligerait pas les coups d'un sévère avertissement ? Et nous, nous avons tourné le dos à la face de notre Créateur, et pourtant il nous supporte. Nous nous étions éloignés avec orgueil, il nous rappelle avec bonté. Il aurait pu nous frapper lors de nos écarts, il nous promet ses dons pour que nous revenions. Que la grande miséricorde de notre Créateur adoucisse la dureté de notre cœur coupable ; et l'homme qui aurait pu recevoir des coups pour le mal commis, qu'il rougisse au moins d'être attendu.

18. Je vous rapporte brièvement, frères, un fait que j'ai appris du vénérable Maximien, alors abbé de mon monastère et prêtre, maintenant évêque de Syracuse<sup>1</sup>. Si vous l'écoutez avec perspicacité, je crois qu'il profitera pour longtemps à votre charité. Récemment, vécut un certain Victorinus, appelé aussi Æmilianus, qui, dans sa modeste condition, n'était pas dépourvu de biens ; mais comme, sou-

plerumque regnat in rerum opulentia carnis culpa, in quodam facinore lapsus est, quod debuisse ualde pertimescere ac de suae mortis immanitate cogitare. Reatus igitur sui consideratione compunctus, erexit se contra se, mundi huius omnia reliquit, monasterium petiit. In quo nimirum monasterio tantae humilitatis, tantaeque sibi districtio- nis exstitit, ut cuncti fratres, qui illic ad amorem diuinitatis excreuerant, suam cogentur uitam despiciere, dum illius paenitentiam uiderent. Studuit namque toto mentis adnisi cruciare carnem, uoluntates proprias frangere, | furtiuas orationes quaerere, cotidianis se lacrimis lauare, despectum sui appetere, oblatam a fratribus uenerationem timere. Hic itaque nocturnas fratrum uigilias praeuenire consueuerat, et quia mons in quo monasterium situm est ex uno latere in secretiore parte prominebat, illuc consuetudinem fecerat ante uigilias egredi, ut se cotidie in fletu paenitentiae quanto secretius, tanto liberius mactaret. Contemplabatur namque districtio- nem uenturi iudicis sui, et iam eidem iudici concordans, puniebat in lacrimis reatum facinoris sui.

(l. 500) Quadam uero nocte abbas monasterii uigilans, hunc latenter egredientem intuitus, lento foras pede secutus est. Quem cum in secreto montis latere cerneret in oratione prostratum, exspectare uoluit quando surgeret, ut ipsam quoque longanimitatem orationis eius exploraret, cum subito caelitus lux emissa super eum fusa est qui in oratione prostratus iacebat. Tantaque se illo in loco claritas sparsit, ut tota pars regionis illius ex eadem luce candesceret. Quam abbas ut uidit intremuit, fugit. Cumque post longum horae spatium idem frater ad monasterium redisset, abbas eius ut disceret an super se effusionem tanti luminis agnouisset, requirere eum studuit dicens : « Vbi fuisti ? » At ille, latere posse se credens, in monasterio se fuisse respondit. Quo negante abbas compulsus est dicere quid uidisset. At ille

vent, la faute de la chair règne dans l'opulence des richesses, il tomba dans une faute énorme, alors qu'il aurait dû trembler et penser à la mort affreuse qui pouvait être la sienne. Saisi de repentir devant son péché, il s'éleva contre lui-même, abandonna tous les biens de ce monde et entra dans un monastère. Il se montra dans ce monastère d'une telle humilité et d'une telle sévérité envers lui-même que tous les frères qui avaient grandi en ce lieu dans l'amour de Dieu furent obligés de mépriser leur propre vie en voyant la pénitence de cet homme. Il s'appliquait de toutes ses forces à crucifier sa chair, à briser sa volonté propre, à chercher la solitude pour prier, à se purifier chaque jour par ses larmes, à désirer le mépris pour lui-même, à redouter la vénération que ses frères lui vouaient. Il avait coutume de devancer ses frères pour les vigiles ; et comme la montagne où le monastère était situé avait d'un côté un surplomb isolé, il avait coutume de sortir pour y aller avant les vigiles, pour se mortifier chaque jour dans les larmes de la pénitence, avec d'autant plus de liberté que le lieu était plus caché. Il contemplait, en effet, la sévérité de son juge à venir et, en accord avec ce juge, il châtiait par les larmes son coupable forfait.

Une nuit, l'abbé du monastère, éveillé, l'ayant vu sortir secrètement, le suivit dehors à pas feutrés. Le voyant prosterné pour la prière dans le repli de la montagne, il voulut attendre le moment où il se relèverait, pour se rendre compte de sa longue patience à prier, quand soudain une lumière venue du ciel se répandit sur cet homme prosterné, en prière ; et une telle clarté se répandit en ce lieu que toute une partie de cette région resplendit de cette lumière. En voyant cela, l'abbé eut peur et s'enfuit. Quand, après une bonne heure, le frère fut revenu au monastère, son abbé, voulant savoir s'il s'était rendu compte de l'effusion sur lui d'une telle lumière, s'efforça de l'interroger : « Où étais-tu ? » Lui, croyant pouvoir garder son secret, répondit qu'il était dans le monastère. Comme il n'avouait pas, l'abbé se sentit

uidens se esse deprehensum, hoc quoque quod abbatem latebat aperuit adiungens : « Quando super me uidisti lucem de caelo descendere, uox etiam pariter uenit dicens : Dimissum est peccatum tuum. » Et quidem omnipotens  
 45 Deus peccatum eius potuit tacendo laxare, sed loquendo per uocem, radiando per lumen, exemplo suae misericordiae nostra ad paenitentiam uoluit corda concutere.

Miramur, fratres carissimi, quod persecutorem suum  
 (l. 520) Saulum Dominus de caelo prostrauit, de caelo allocutus est.  
 50 Ecce nostris quoque temporibus peccator et paenitens uocem de caelestibus audiuit. Illi dictum est : « *Quid me persequeris*<sup>k'</sup> ? » Iste uero meruit audire : « Dimissum est peccatum tuum. » Longe est inferior meritis peccator paenitens iste quam Paulus. Sed quia adhuc hac in re de Saulo  
 55 loquimur crudelitatem necis anhelante, liceat audenter dicere quia Saulus propter superbiam uocem increpationis, iste uero propter humilitatem uocem consolationis audiuit. Hunc quia humilitas strauerat, diuina pietas erigebat ; illum quia superbia erexerat, diuina seueritas humiliabat. Habete  
 60 ergo, fratres mei, fiduciam de misericordia conditoris nostri, cogitate quae facitis, recogitate quae fecistis. Largitatem supernae pietatis aspiciate et ad misericordem iudicem, dum adhuc exspectat, cum lacrimis uenite. Considerantes namque quod iustus sit, peccata uestra nolite negligere,  
 65 considerantes uero quod pius sit, nolite desperare. Praebet apud Deum homini fiduciam Deus homo. Est nobis spes  
 PL 1259 magna paenitentibus, quia aduocatus noster factus est iudex noster, qui uiuit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus per omnia saecula saeculorum. Amen.

k'. Ac 9, 4.

poussé à dire ce qu'il avait vu. Voyant qu'il avait été surpris, le frère révéla aussi une chose qui était restée cachée à son abbé : « Quand tu as vu la lumière descendre du ciel sur moi, il y eut aussi une voix qui disait : Ton péché est remis. » Certes, le Dieu tout-puissant aurait pu sans parole le libérer de son péché ; mais en lui parlant par la voix, en rayonnant par la lumière, il a voulu que l'exemple de sa miséricorde touche nos cœurs pour le repentir<sup>1</sup>.

Nous admirons, frères très chers, que le Seigneur ait renversé du haut du ciel Saul, son persécuteur et, du haut du ciel, lui ait parlé. Eh bien ! De nos jours aussi, un pécheur, un converti, a entendu une voix venant des cieux. Au premier, il fut dit : « *Pourquoi me persécutes-tu*<sup>k'</sup> ? » Le second mérita d'entendre : « Ton péché est remis. » En dignité, ce pécheur repentant est bien inférieur à Paul. Mais comme nous parlons de Saul respirant encore la cruauté de la mort, qu'il soit permis de le dire avec audace : Saul, à cause de son orgueil, entendit une voix qui réprimandait, cet homme, à cause de son humilité, une parole de consolation. L'humilité avait étendu l'un au sol, la bonté divine le relevait ; l'orgueil avait dressé l'autre, la sévérité divine l'humiliait. Ayez donc confiance, mes frères, dans la miséricorde de notre Créateur ; pensez à ce que vous faites, rappelez-vous ce que vous avez fait. Considérez la largesse de la bonté divine et revenez en pleurant à ce juge miséricordieux. Attentifs à sa justice, ne faites pas peu de cas de vos péchés ; attentifs à sa bonté, ne vous laissez pas aller au désespoir. Un Dieu fait homme donne à l'homme confiance en Dieu. Et c'est pour nous, pénitents, un grand motif d'espérance que notre juge à venir se soit fait notre avocat, lui qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

1. Cf. A. DE VOGÜÉ, « Grégoire le Grand, lecteur de Grégoire de Tours ? », *Analecta Bollandiana* 94, 1976, p. 225-233 : l'épisode est rapproché du *De gloria confessorum* 38.

## HOMÉLIE XXXV

Lc 21, 9-19

**Les signes précurseurs de la fin des temps**

Homélie pour la fête de saint Mennas prononcée en sa basilique le vingt-troisième et dernier dimanche après la Pentecôte, coïncidant avec la fête : 11 novembre 591.

## Homilia XXXV

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

*In illo tempore dicebat Iesus discipulis suis : « Cum audieritis proelia et seditiones, nolite terreri : oportet primum haec fieri, sed nondum statim finis. » Tunc dicebat illis : « Surget gens contra gentem et regnum aduersus regnum, et terrae  
5 motus magni erunt per loca et pestilentiae et fames, terroresque de caelo et signa magna erunt. Sed ante haec omnia inicient uobis manus suas et persequentur, tradentes in synagogis et in custodias, trahentes ad reges et praesides propter nomen meum. Continget autem uobis in testimonium.  
10 Ponite ergo in cordibus uestris non praemeditari quemadmodum respondeatis. Ego enim dabo uobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes aduersarii uestri. Trademini autem a parentibus et fratribus et cognatis et amicis, et morte afficient ex uobis. Et eritis odio omnibus propter nomen meum, et capillus de capite uestro non  
15 peribit. In patientia uestra possidebitis animas uestras. »*

## Homélie XXXV

### Lecture du saint Évangile selon Luc

*En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, n'ayez pas peur : il faut que cela arrive d'abord, mais ce ne sera pas aussitôt la fin. » Alors il leur dit : « On se dressera nation contre nation, et royaume contre royaume. Il y aura de grands tremblements de terre en divers lieux, des pestes et des famines, dans le ciel des faits terrifiants et de grands signes. Mais avant tout cela, on portera la main sur vous et on vous persécutera, on vous traduira devant les synagogues et on vous mettra en prison, on vous livrera aux rois et aux gouverneurs à cause de mon Nom. Cela vous arrivera pour que vous rendiez témoignage. Gardez ceci dans vos cœurs : ne vous inquiétez pas à l'avance de la façon dont vous répondrez, car je vous donnerai un langage et une sagesse à qui aucun de vos adversaires ne pourra résister ni répondre. Vous serez livrés par vos parents, vos frères, vos proches et vos amis, et ils en feront mourir plusieurs parmi vous. Vous serez haïs de tous à cause de mon Nom ; mais pas un cheveu de votre tête ne périra. C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes. »*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica sancti Mennae  
die natalis eius**

1. Quia longius ab urbe digressi sumus, ne ad reuertendum nos tardior hora praepediat, necesse est ut expositionem sancti euangelii breuior sermo transcurrat. Dominus ac Redemptor noster perituri mundi praecurrentia mala denuntiat, ut eo minus perturbent uenientia, quo fuerint praescita. Minus enim iacula feriunt quae praeuidentur, et nos tolerabilius mundi mala suscipimus si contra haec per praescientiae clipeum munimur. Ecce etenim dicit : « *Cum audieritis proelia et seditiones, nolite terreri : oportet primum haec fieri, sed nondum statim finis<sup>a</sup>.* » Pensanda sunt uerba Redemptoris nostri, per quae nos aliud interius, aliud exterius passuros denuntiat. Bella quippe ad hostes pertinent, seditiones ad ciues. Vt ergo nos indicet interius exteriusque turbari, aliud nos fatetur ab hostibus, aliud a fratribus perpeti.

Sed his malis praeuenientibus, quia non statim finis sequatur, adiungit : « *Surget gens contra gentem et regnum aduersus regnum, et terrae motus magni erunt per loca et pestilentiae et fames, terroresque de caelo et signa magna erunt<sup>b</sup>.* » Vel sicut in quibusdam codicibus inuenitur : « *Terroresque de caelo et tempestates* », atque post subditur : « *et signa magna erunt* ». Vltima tribulatio multis tribulationibus praeuenitur, et per crebra mala quae praeueniunt

a. Lc 21, 9 b. Lc 21, 10-11

1. Nous avons ici une indication concrète sur le lieu où est prononcée l'homélie, à l'extérieur des murs. L'emplacement de cette basilique Saint-Mennas, disparue depuis, n'est connu que par de rares sources écrites (*Itinéraire d'Émiedeln...*), mais non par des vestiges monumentaux ou archéologiques, et la remarque de Grégoire est en soi un témoignage important de ce qu'elle devait se trouver à une certaine distance de la Ville, sur la voie d'Ostie. En même temps et pour cette raison, Grégoire promet d'être bref, il ne l'est guère plus que d'ordinaire !

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
de saint Mennas, le jour de sa naissance au ciel**

1. Comme nous nous sommes bien éloignés de la Ville<sup>1</sup>, il nous faut, pour nous éviter de rentrer trop tard, présenter à grands traits l'explication du saint Évangile, par un bref discours. Notre Seigneur et Rédempteur nous annonce les maux qui doivent précéder la fin du monde, afin qu'ils nous troublent d'autant moins que nous les aurons mieux connus par avance. Car les traits que l'on voit venir frappent moins fort, et il nous est plus facile de supporter les maux du monde, si nous sommes munis contre eux du bouclier de la prévoyance. Voici ce que nous dit le Seigneur : « *Quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, n'ayez pas peur : il faut que cela arrive d'abord, mais ce ne sera pas aussitôt la fin<sup>a</sup>.* » Nous devons méditer les paroles de notre Rédempteur, qui nous annoncent des épreuves soit au-dedans, soit au-dehors. Car les guerres supposent des ennemis, les séditions, des concitoyens. Aussi, afin de nous indiquer que nous serons troublés au-dedans comme au-dehors, il dit que nous souffrirons des maux différents de nos ennemis et de nos frères.

Mais comme la fin du monde ne suivra pas aussitôt ces maux avant-coureurs, il ajoute : « *On se dressera nation contre nation, et royaume contre royaume. Il y aura de grands tremblements de terre en divers lieux, des pestes et des famines, et dans le ciel des faits terrifiants et de grands signes<sup>b</sup>* » – ou, selon ce qu'on lit dans certains manuscrits<sup>2</sup> : « *Il y aura dans le ciel des faits terrifiants et des tempêtes* » ; et ensuite : « *et de grands signes* ». La dernière tribulation est précédée de nombreuses tribulations, et la fréquence des

2. Sur les variantes textuelles connues de Grégoire, cf. note 2, p. 164 ; note 1, p. 334 ; note 1, p. 548.

indicantur mala perpetua quae subsequenter. Et ideo per  
 PL 1260 25 bella et seditiones non statim finis, quia multa debent | mala  
 praecurrere, ut malum ualeant sine fine nuntiare. Sed cum  
 tot signa perturbationis dicta sint, oportet ut eorum consi-  
 derationem breuiter per singula perstringamus, quia necesse  
 est ut alia e caelo, alia e terra, alia ab elementis, alia ab homi-  
 30 nibus patiamur. Ait enim : « *Surget gens contra gentem* »,  
 ecce perturbatio hominum ; « *erunt terrae motus magni per  
 loca* », ecce respectus irae desuper ; « *erunt pestilentiae* »,  
 ecce inaequalitates corporum ; « *erit fames* », ecce sterilitas  
 35 terrae ; « *terroresque de caelo et tempestates<sup>c</sup>* », ecce inae-  
 qualitas aeris. Quia ergo omnia consummanda sunt, ante  
 consummationem omnia perturbantur, et qui in cunctis  
 delinquimus, in cunctis ferimur, ut impleatur quod dicitur :  
 « *Pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos<sup>d</sup>*. »  
 Omnia namque quae ad usum uitae accepimus, ad usum  
 40 conuertimus culpae ; sed cuncta quae ad usum prauitatis  
 infleximus, ad usum nobis uertuntur ultionis.  
 Tranquillitatem quippe humanae pacis ad usum uertimus  
 uanae securitatis ; peregrinationem terrae pro habitatione  
 dileximus patriae ; salutem corporum redigimus in usum  
 (l. 40) 45 uitiorum ; ubertatis abundantiam non ad necessitatem car-  
 nis sed ad peruersitatem intorsimus uoluptatis ; ipsa serena  
 blandimenta aeris ad amorem nobis seruire coegimus terre-  
 nae delectationis. Iure igitur restat ut simul nos omnia  
 feriant, quae simul omnia uitii nostris male subacta  
 50 seruebant, ut quot prius in mundo incolumes habuimus  
 gaudia, tot de ipso postmodum cogamur sentire tormenta.  
 Notandum uero quod dicitur : « *Terrores de caelo et tem-  
 pestates<sup>e</sup>* ». Cum tempestates hiemales uenire ex ordine

maux précurseurs fait entendre l'éternité des maux qui les  
 suivront. Aussi, après les guerres et les séditions, ce ne sera  
 pas aussitôt la fin, car beaucoup de maux doivent survenir,  
 capables d'annoncer le malheur sans fin. Mais tant de signes  
 bouleversants ayant été annoncés, il nous faut les considérer  
 brièvement chacun en particulier, puisque nous devons subir  
 des épreuves venant les unes du ciel, les autres de la terre, les  
 autres des éléments et des hommes. Le Seigneur dit en effet :  
 « *On se dressera nation contre nation* » : voilà les troubles qui  
 viendront des hommes ; « *il y aura en divers lieux de grands  
 tremblements de terre* » : voilà les effets de la colère d'en-  
 haut ; « *il y aura des pestes* » : voilà les dérèglements des  
 corps ; « *il y aura des famines* » : voilà la stérilité de la terre ;  
 « *dans le ciel des faits terrifiants et des tempêtes<sup>e</sup>* » : voilà la  
 perturbation de l'air. Parce que toutes choses doivent être  
 détruites, toutes sont bouleversées avant leur destruction, et  
 comme toutes nous ont servi à pécher, toutes serviront à nous  
 frapper, pour que s'accomplisse cette parole : « *Et l'univers  
 combattra pour lui contre les insensés<sup>d</sup>*. » En effet, tout ce qui  
 nous a été donné pour notre vie, nous le faisons servir au  
 péché, mais tout ce que nous aurons détourné pour com-  
 mettre le mal se tournera en vengeur contre nous. Ainsi, nous  
 changeons en vaine sécurité la tranquillité de la paix donnée  
 aux hommes, nous aimons mieux être pèlerins sur la terre  
 qu'habiter dans la patrie, nous avons réduit la santé corpo-  
 relle à servir les vices. Nous avons détourné l'abondance des  
 biens ; au lieu qu'ils servent aux besoins du corps, nous les  
 avons tournés vers des plaisirs pervers ; même la douceur du  
 climat, nous l'avons contrainte à servir les délices de la terre.  
 C'est donc justement que toutes ces créatures nous frappe-  
 ront ensemble, elles qui, toutes ensemble, ont été réduites à  
 servir nos vices ; ainsi, autant en bonne santé nous avons eu  
 de joie dans le monde, autant ensuite ce monde nous fera sen-  
 tir de tourments. Remarquons-le, il est dit : « *Dans le ciel il  
 y aura des faits terrifiants et des tempêtes<sup>e</sup>*. » Dans l'ordre des

c. Lc 21, 10-11 d. Sg 5, 20 e. Lc 21, 11



I  
55 temporum soleant, cur hoc loco tempestates uenire in  
perditionis signo praedicuntur, nisi quod eas tempestates  
Dominus uenire denuntiat, quae nequaquam ordinem tem-  
porum seruant ? Quae enim ordinate ueniunt, signum non  
sunt ; sed tempestates in signo sunt, quae ipsa quoque tem-  
60 porum statuta confundunt. Quod nos quoque nuper experti  
sumus, quia aestiuum tempus omne conuersum in pluuiis  
hiemalibus uidimus.

2. Quia autem cuncta haec non de iniustitia ferientis sunt,  
sed de merito mundi patientis, facta prauorum hominum  
praemittuntur cum dicitur : « *Sed ante haec omnia incipient  
uobis manus suas inicere et persequentur et tradent uos in  
5 synagogis, ducentes ad reges et praesides propter nomen  
(l. 60) meum<sup>f</sup>.* » Ac si aperte dicat : Prius corda hominum et post  
elementa turbantur, ut cum rerum ordo confunditur, ex qua  
iam retributione ueniat, demonstratur. Nam quamuis finis  
mundi ex ipso suo ordine pendeat, peruersiores tamen  
10 quosque inueniens, quia digne ruinis illius opprimantur  
innotescit. Et subditur : « *Ducentes ad reges et praesides  
PL 1261 propter nomen meum. Contin|gent haec uobis in testimo-  
nium<sup>g</sup>.* » In testimonium uidelicet quorum, nisi eorum qui  
aut persequendo mortes inferunt, aut uidendo non imitan-  
15 tur ? Mors quippe iustorum bonis in adiutorium est, malis  
in testimonium, ut inde peruersi sine excusatione pereant,  
unde electi exemplum capiunt ut uiuant.

f. Lc 21, 12 g. Lc 21, 12-13

1. Le contenu même de la péricope suffit à situer l'atmosphère eschatologique comme dans l'homélie 1. On notera que la mention de l'été de 591, marqué par des pluies hivernales, est à la fois une remarque très concrète, qui rapproche le prédicateur de son auditoire, et un signe qui s'inscrit dans une logique plus vaste que Grégoire cherche à exposer.

2. Ici et dans la citation au-dessus, Grégoire emploie *ducentes* dans la citation scripturaire, pourtant ce mot ne figure pas dans la péricope où l'on

saisons, il y a habituellement des tempêtes en hiver : pourquoi ici sont-elles données comme un signe de la fin, sinon parce que le Seigneur annonce des tempêtes qui ne suivent pas l'ordre des saisons ? Celles qui arrivent en leur temps ne sont pas un signe, mais les tempêtes sont un signe quand elles confondent l'ordre des saisons. C'est ce que nous avons éprouvé récemment, quand nous avons vu la saison de l'été toute bouleversée par des pluies hivernales<sup>1</sup>.

2. Comme tous ces maux ne viennent pas d'une injustice de celui qui frappe, mais sont exigés par le monde qui les souffre, il est dit que des actions humaines les précéderont : « *Mais avant tout cela, on commencera par mettre la main sur vous, on vous persécutera, on vous traduira devant les synagogues, on vous conduira devant les rois et les gouverneurs à cause de mon Nom<sup>f</sup>.* » C'est comme s'il disait clairement : Le cœur des hommes d'abord, les éléments ensuite seront perturbés ; ainsi, quand l'ordre du monde sera bouleversé, on verra de quoi c'est le châtement. Si la fin du monde est inscrite dans son évolution même, il est clair pourtant que les pervers qui se trouveront là mériteront d'être écrasés sous ses ruines. Le texte ajoute : « *Vous serez conduits<sup>2</sup> devant les rois et les gouverneurs à cause de mon Nom. Cela vous arrivera pour que vous rendiez témoignage<sup>g</sup>.* » Contre qui ce témoignage, sinon contre ceux qui infligeront la mort par la persécution ou qui vous verront sans vous imiter ? Car la mort des justes est un secours pour les bons, un témoignage contre les méchants : ainsi, les méchants périssent sans excuse, là où les élus trouvent un exemple pour leur vie.

trouve *trahentes*. Le texte évangélique utilisé par Grégoire était ici différent du texte de la Vulgate que les scribes ont ultérieurement placé en tête de cette homélie, cf. R. ÉTAIX, *Hom. Eu.*, Intro., p. 1.

3. Sed auditis tot terroribus turbari poterant infirmorum corda, atque ideo consolatio adiungitur cum protinus subinfertur : « *Ponite ergo in cordibus uestris non praemeditari quemadmodum respondeatis. Ego enim dabo uobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes aduersarii uestri*<sup>h</sup>. » Ac si aperte membris suis infirmantibus dicat : Nolite terreri, nolite pertimescere ; uos ad certamen acceditis, sed ego proelior ; uos uerba editis, sed ego sum qui loquor.

10 Sequitur : « *Trademini autem a parentibus et fratribus et cognatis et amicis, et morte ex uobis afficienti*. » Minorem (l. 80) dolorem mala ingerunt quae ab extraneis inferuntur. Plus uero in nobis ea tormenta saeuunt quae ab illis patimur de quorum mentibus praesumebamus, quia cum damno corporis mala nos cruciant amissae caritatis. Hinc est enim quod de Iuda traditore suo per psalmistam Dominus dicit : « *Et quidem si inimicus meus maledixisset mihi, supportassem utique, et si is qui oderat me super me magna locutus fuisset, absconderem me utique ab eo. Tu uero homo unanimitis, dux meus et notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos, in domo Domini ambulauimus cum consensu*. » Et rursum : « *Homo pacis meae in quo sperabam, et qui edebat panes meos, ampliauit aduersum me supplantationem*<sup>k</sup>. » Ac si de traditore suo apertis uocibus dicat : Transgressionem eius tanto grauius pertuli, quanto hanc ab eo qui meus esse uidebatur sensi. Omnes ergo electi quia summi capitis membra sunt, caput quoque suum in passionibus sequuntur, ut ipsos aduersarios in sua morte sentiant de quorum uita praesumebant, et tanto eis crescat merces operis, quanto eis uirtutis lucrum proficit ex alienae damno caritatis.

h. Lc 21, 14-15 i. Lc 21, 16 j. Ps 54, 13-15 k. Ps 40, 10

3. Mais en entendant parler de tant de choses terrifiantes, les cœurs faibles pouvaient se troubler. Aussi une parole consolante suit-elle aussitôt : « *Gardez ceci dans vos cœurs : ne vous inquiétez pas à l'avance de la façon dont vous répondrez, car je vous donnerai un langage et une sagesse à qui aucun de vos adversaires ne pourra résister ni répondre*<sup>h</sup>. » Comme s'il disait à ses membres sans forces : Ne vous laissez pas terrifier, ne craignez pas ; vous allez au combat, mais c'est moi qui combattrai ; vous prononcerez des paroles, mais c'est moi qui parlerai.

Le texte poursuit : « *Vous serez livrés par vos parents, vos frères, vos proches et vos amis, et ils en feront mourir plusieurs parmi vous*<sup>i</sup>. » Les maux qu'infligent les gens du dehors provoquent moins de douleur. Mais les tourments que nous subissons de la part de ceux sur lesquels nous comptons nous atteignent davantage, parce qu'au mal qui torture le corps s'ajoute la douleur d'une amitié perdue. C'est ce que, par le psalmiste, le Seigneur dit de Judas qui devait le trahir : « *Si mon ennemi m'avait maudit, je l'aurais supporté ; si celui qui me haïssait avait proféré de grandes menaces contre moi, je me serais caché de lui. Mais toi, qui ne faisais qu'un cœur avec moi, mon guide et mon ami, toi qui prenais avec plaisir tes repas avec moi, ensemble nous marchions dans la maison de Dieu !* » Et encore : « *L'homme avec qui je vivais en paix, en qui j'espérais, qui mangeait mon pain, a formé le dessein de me prendre au piège*<sup>k</sup>. » C'est dire clairement de celui qui devait le trahir : j'ai eu d'autant plus de peine à supporter son forfait qu'il m'est venu d'un homme que je croyais tout à moi. Ainsi les élus, parce qu'ils sont tous les membres du Chef souverain, suivent aussi leur Chef dans ses souffrances, et trouvent comme ennemis dans leur mort ceux-là mêmes sur la vie desquels ils comptaient ; et leur récompense est d'autant plus grande que la perte de l'amitié d'autrui fait grandir leur vertu.

4. Sed quia dura sunt quae praedicuntur de afflictione mortis, protinus consolatio subditur de gaudio resurrectionis, cum dicitur : « *Capillus de capite uestro non peribit*<sup>l</sup>. » Scimus, fratres, quia caro incisa dolet, capillus incisus non dolet. Ait ergo martyribus suis : « *Capillus de capite uestro non peribit* », uidelicet aperte dicens : Cur timetis ne pereat quod incisum dolet, quando et illud in uobis perire non potest quod incisum non dolet ?

Sequitur : « *In patientia uestra possidebitis animas uestras*<sup>m</sup>. » Idcirco possessio animae in uirtute patientiae ponitur, quia radix omnium custosque uirtutum patientia est. Per patientiam uero possidemus animas nostras, quia dum nobis ipsis dominari discimus, hoc ipsum incipimus possidere quod sumus. Patientia uero est aliena mala aequanimiter | perpeti, contra eum quoque qui mala irrogat nullo dolore morderi. Nam qui sic proximi mala portat, ut tamen tacitus doleat et tempus dignae retributionis quaerat, patientiam non exhibet, sed ostendit. Scriptum quippe est : « *Caritas patiens est, benigna est*<sup>n</sup>. » Patiens namque est ut aliena mala toleret, benigna uero est ut ipsos etiam quos portat amet. Hinc namque per semetipsam Veritas dicit : « *Diligite inimicos uestros, benefacite his qui uos oderunt, orate pro persequentibus et calumniantibus uobis*<sup>o</sup>. » Virtus itaque est coram hominibus aduersarios tolerare, sed uirtus coram Deo diligere, quia hoc solum Deus sacrificium accipit, quod ante eius oculos in altari boni operis flamma caritatis incendit.

5. Sciendum uero quod plerumque ideo patientes uide-mur, quia retribuere mala non possumus. Sed qui idcirco

l. Lc 21, 18 m. Lc 21, 19 n. 1 Co 13, 4 o. Mt 5, 44

4. Mais comme ces prédictions sur l'épreuve de la mort sont dures, aussitôt s'y joint la consolation qu'apportera la joie de la Résurrection : « *Pas un cheveu de votre tête ne périra*<sup>l</sup>. » Nous savons, frères, que l'incision de la chair est douloureuse, mais que la taille des cheveux n'est pas douloureuse. Il dit donc à ses témoins : « *Pas un cheveu de votre tête ne périra*. » Comme s'il disait clairement : Pourquoi craignez-vous que périsse ce dont l'incision est douloureuse, alors que ne peut périr en vous ce qu'on peut tailler sans douleur ?

Le texte poursuit : « *C'est par votre patience que vous posséderez vos âmes*<sup>m</sup>. » La vertu de patience consiste en la possession de l'âme, car la patience est la racine et la gardienne de toutes les vertus. C'est par elle que nous possédons notre âme, car en apprenant à nous dominer nous-mêmes, nous commençons à posséder ce que nous sommes. La patience consiste à supporter d'une âme égale les maux venus du dehors, et à n'être mordu d'aucun ressentiment contre ceux qui nous les imposent. En effet, celui qui subit le mal venant du prochain en s'affligeant en silence et en cherchant le moment d'une bonne vengeance, ne fait pas preuve de patience : il la simule. Car il est écrit : « *La charité est patiente, elle est bonne*<sup>n</sup>. » Elle est patiente pour supporter le mal de la part d'autrui ; elle est bonne au point d'aimer ceux-là mêmes qu'elle supporte. C'est pour cela que la Vérité elle-même dit : « *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient*<sup>o</sup>. » Supporter ses adversaires est un signe de vertu devant les hommes, mais, devant Dieu, la vraie vertu est de les aimer, car le seul sacrifice que Dieu accepte est celui que la flamme de la charité allume sous ses yeux sur l'autel de l'œuvre bonne.

5. Il faut le savoir : souvent nous paraissions patients parce que nous ne pouvons nous venger du mal. Mais celui

malum non retribuit quia nequaquam ualet, procul dubio, ut praediximus, patiens non est, quia patientia non in ostensione inquiritur, sed in corde. Per impatientiae autem uitium ipsa uirtutum nutrix doctrina dissipatur. Scriptum namque est : « *Doctrina uiri per patientiam noscitur*<sup>p</sup>. » Tanto ergo quisque minus ostenditur doctus, quanto conuincitur minus patiens. Neque enim potest ueraciter bona docendo impendere, si uiuendo nesciat aequanimiter aliena mala tolerare. Quanto enim culmine uirtus patientiae polleat, rursum Salomon indicat, dicens : « *Melior est patiens uiro forti, et qui dominatur animo suo expugnatore urbium*<sup>q</sup>. » Minor est ergo uictoria urbes expugnare, quia extra sunt quae uincuntur. Maius autem est quod per patientiam uincitur, quia ipse a se animus superatur, et semetipsum sibimetipsi subicit, quando eum patientia in humilitate tolerantiae sternit. Sciendum uero est quod plerumque euenire patientibus solet, ut eo quidem tempore quo aduersa patiuntur uel contumelias audiunt, nullo dolore pulsantur, et sic patientiam exhibeant, ut custodire etiam cordis innocentiam curent. Sed cum post paululum haec ipsa quae pertulerint ad memoriam reuocant, igne uehementissimi doloris instigantur, argumenta ultionis inquirunt, et mansuetudinem quam tolerantibus habuerunt, in retractatione sua semetipsos diiudicantes perdunt.

6. Callidus namque aduersarius bellum contra duos mouet, unum uidelicet inflammans ut contumelias prior inferat, alterum uero prouocans ut contumelias laesus reddat. Sed quia eius iam uictor exstitit quem ad proferendas contumelias commouit, contra illum acrius dolet, quem ad reddendas iniurias commouere non potuit ; unde fit ut tota se uirtute contra eum erigat, quem contumelias fortiter per-

p. Pr 19, 11 q. Pr 16, 32

qui ne se venge pas du mal parce qu'il n'en a pas la force, sans aucun doute n'est pas patient, puisque, nous l'avons dit plus haut, la patience n'est pas dans le paraître, elle se situe dans le cœur. Par le vice de l'impatience se perd une science qui est la nourrice même des vertus. Car il est écrit : « *On reconnaît la science d'un homme à sa patience*<sup>p</sup>. » On se montre donc d'autant moins instruit que l'on est moins patient. On ne peut vraiment faire du bien en enseignant si, en vivant, on ne sait pas supporter avec égalité d'humeur le mal qui vient d'autrui. A quel sommet peut atteindre la vertu de patience, Salomon l'indique encore : « *Mieux vaut un homme patient qu'un héros, un homme maître de lui qu'un preneur de villes*<sup>q</sup>. » La victoire de celui qui prend des villes est moindre, parce que ce dont il triomphe lui est extérieur. Ce dont triomphe la patience est plus grand, car le cœur se domine lui-même, et il se soumet à lui-même, quand la patience l'astreint à une tolérante humilité. Mais il faut savoir ce qui arrive souvent à ceux qui souffrent : s'ils rencontrent des oppositions ou reçoivent des injures, sur le moment, ils ne ressentent aucune peine, et font preuve de patience, jusqu'à garder la sérénité du cœur. Mais quand, après un certain temps, ils rappellent à leur souvenir ce qu'ils ont subi, le feu d'un vif ressentiment les blesse ; ils cherchent des répliques vengeresses ; ils perdent, en se blâmant eux-mêmes dans ce retour au passé, la mansuétude qu'ils avaient mise à supporter le mal.

6. L'habile adversaire mène le combat contre deux hommes : il excite l'un à proférer de premières injures, provoque l'autre, blessé, à les rendre. Mais comme il est déjà vainqueur de celui qu'il a poussé à proférer ses injures, il éprouve contre celui qu'il n'a pu pousser à les rendre un ressentiment plus âpre ; il s'élève donc de toute sa force contre celui qu'il voit supporter l'injure avec courage. Contre cet

PL 1263 10 tulisse considerat. Quem quia commouere in ipsa iniuria-  
 rum iaculatione non potuit, ab aperto certamine interim  
 recedens, in secreta cogitatione deceptionis | tempus inquir-  
 rit, et qui publico bello perdidit, ad exhibendas occulte  
 insidias exardescit. Quietis namque iam tempore ad uictoris  
 animum redit, et uel damna rerum, uel iniuriarum iacula ad  
 15 memoriam reducit; cunctaque quae sibi illata sunt uehe-  
 5 (l. 160) menter exaggerans, fuisse intolerabilia ostendit, et quiescen-  
 tis animum tanto furore conturbat, ut plerumque uir patiens  
 illa se aequanimiter tolerasse etiam post uictoriam captiuus  
 erubescat, seque non reddidisse contumelias doleat, et dete-  
 20 riora rependere, si occasio praebetur, quaerat. Quibus ergo  
 isti sunt similes, nisi his qui per fortitudinem in campo uic-  
 tores sunt, sed per negligentiam postmodum intra urbis  
 claustra capiuntur? Quibus isti sunt similes, nisi his quos  
 irruens grauis languor a uita non subtrahit, sed leniter  
 ueniens recidiua febris occidit? Ille ergo ueraciter patien-  
 25 tiam seruat, qui et ad tempus aliena mala sine dolore tole-  
 rat, et haec eadem retractans pertulisse se talia exultat, ne  
 bonum patientiae quietis tempore pereat, quod in perturba-  
 tionibus custoditur.

7. Sed quia natalem martyris hodierna die colimus, fratres  
 mei, nequaquam nos a uirtute eius patientiae aestimare  
 extraneos debemus. Si enim adiuuante nos Domino uirtu-  
 tem patientiae seruare contendimus, et in pace ecclesiae uiui-  
 5 mus, et tamen martyrii palmam tenemus. Duo quippe sunt  
 martyrii genera, unum in mente, aliud in mente simul et  
 actione. Itaque esse martyres possumus, etiamsi nullo ferro  
 percutientium trucidemur. Mori quippe a persequente mar-  
 tyrium in aperto opere est; ferre uero contumelias, odien-  
 10 (l. 180) tem diligere, martyrium est in occulta cogitatione. Nam quia

1. Tout ce passage, depuis « Par le vice de l'impatience » au début du § 5, reprend des extraits de *Past.* 3, 9 (SC 382, p. 296-307).

homme qu'il n'a pu émouvoir quand était lancée l'injure, il  
 renonce à une lutte ouverte, et il cherche l'heure de le sur-  
 prendre par de secrètes suggestions. Il a perdu dans la lutte  
 ouverte, il brûle de lui tendre sournoisement ses pièges. Au  
 temps du repos, il revient au cœur du vainqueur et lui rap-  
 pelle les dommages matériels ou les injures qui l'ont blessé;  
 il amplifie avec véhémence ce qui lui a été fait, lui montre  
 que c'était intolérable et trouble le repos de son cœur avec  
 une telle fureur que cet homme d'abord patient rougit  
 d'avoir supporté tout cela d'une humeur égale; et, de victo-  
 rieux, il devient prisonnier; il est mécontent de n'avoir pas  
 répondu aux injures et cherche à faire payer le mal qu'on lui  
 a causé, si l'occasion s'en présente. A qui ressemblent ces  
 hommes, sinon à ceux que leur courage rend victorieux sur  
 le champ de bataille, mais qui se font prendre ensuite par  
 négligence à l'intérieur des murs de la ville? A qui ressem-  
 blent-ils, sinon à ceux à qui la survenue d'une grave maladie  
 n'enlève pas la vie, mais que fait mourir le retour d'une fièvre  
 légère? Celui-là donc garde vraiment la patience qui sup-  
 porte sur le moment sans douleur les maux qui viennent  
 d'autrui et qui, en y repensant après coup, exulte d'avoir sup-  
 porté de tels maux: ainsi ne perd-il pas au temps du repos  
 le bienfait de la patience qu'il sait garder dans le trouble.

7. Mais puisque nous fêtons aujourd'hui la naissance au  
 ciel d'un martyr, mes frères, nous ne devons pas nous juger  
 étrangers à la force de sa patience. En effet, si, avec l'aide du  
 Seigneur, nous essayons de garder la vertu de patience, nous  
 vivons dans une Église en paix et pourtant nous obtenons  
 la palme du martyr. Car il y a deux espèces de martyr: l'une  
 dans l'âme, l'autre dans l'âme et l'action. Aussi pou-  
 vons-nous être martyrs, même si l'épée des persécuteurs ne  
 nous donne pas la mort. Mourir de la main du persécuteur,  
 c'est clairement le martyr; supporter les outrages, aimer  
 celui qui vous hait, c'est le martyr au secret de l'âme.

duo sunt martyrii genera, unum in occulto opere, aliud in publico, testatur Veritas, quae Zebedaei filios requirit dicens : « *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ?* » Cui cum protinus responderent : « *Possumus* », illico  
 15 Dominus respondit dicens : « *Calicem quidem meum bibetis<sup>r</sup>.* » Quid enim per calicem, nisi dolorem passionis accipimus ? De quo alias dicit : « *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste<sup>s</sup>.* » Et Zebedaei filii, id est Iacobus et Iohannes, non uterque per martyrium occubuit, et tamen quod  
 20 uterque calicem biberet audiuit. Iohannes namque nequaquam per martyrium uitam finiuit, sed tamen martyr exstitit, quia passionem quam non suscepit in corpore, seruauit in mente. Et nos ergo hoc exemplo sine ferro esse martyres possumus, si patientiam ueraciter in animo custodimus.  
 25 Non ab re arbitror, fratres carissimi, si unum uobis exemplum seruandae patientiae ad aedificationem loquor.

8. Fuit quidam diebus nostris Stephanus nomine, pater  
 PL 1264 monasterii iuxta reatinae urbis moenia constituti, uir ualde sanctus, patientiae uirtute singularis. Et supersunt multi qui illum nouerunt, eiusque uel uitam uel obitum narrant. Erat  
 5 autem huius lingua rustica, sed docta uita. Hic pro amore caelestis patriae cuncta despexerat, possidere aliquid in hoc mundo fugiebat, tumultus deuitabat hominum, crebris ac  
 (l. 200) prolixioribus orationibus intentus erat. Virtus tamen patientiae in eo uehementer excreuerat, ita ut eum sibi amicum

r. Mt 20, 22-23 s. Mt 26, 39

1. A. DE VOGÜÉ, SC 260, p. 371, note 8, montre le rapprochement entre cette homélie et *Dial.* III, 26, 8. Dans ce passage des *Dialogues*, Grégoire raconte l'histoire d'un saint homme du Samnium appelé Mennas qui ose tenir tête à un propriétaire (*possessor*) nommé Carterius. Ce courage est du même type que celui des martyrs. Grégoire développe alors l'exposé des deux genres de martyr qui reprend ce passage de *Hom. En.* 35, 7 avec le même commentaire de Mt 20, 22 sur les fils de Zébédée. Grégoire a ainsi

L'existence de ces deux genres de martyr, l'un en secret, l'autre en public, la Vérité l'atteste qui répond à la demande des fils de Zébédée : « *Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire ?* » Ils lui répondent aussitôt : « *Nous le pouvons* », et le Seigneur leur réplique immédiatement : « *Ma coupe, vous la boirez<sup>r</sup>.* » Que signifie pour nous la coupe, sinon la douleur de la passion ? Le Seigneur le dit ailleurs : « *Père, si cela est possible, que cette coupe s'éloigne de moi<sup>s</sup>.* » Or les fils de Zébédée, c'est-à-dire Jacques et Jean, ne périrent pas tous deux par le martyr, et pourtant ils entendirent qu'ils boiraient tous les deux cette coupe. Jean ne finit pas sa vie par le martyr, et pourtant il fut martyr, car la passion qu'il n'avait pas subie dans son corps, il l'éprouva dans son âme. Cet exemple nous montre que nous pouvons être martyrs sans le glaive, si nous gardons vraiment la patience dans notre cœur<sup>1</sup>. Je ne pense pas m'écarter du sujet, frères très chers, si je vous raconte pour vous édifier un exemple de patience.

8. Il y eut de nos jours un homme nommé Étienne, abbé du monastère situé près des remparts de la ville de Rieti, un très saint homme, d'une patience particulière. Beaucoup de gens encore vivants l'ont connu et racontent sa vie ou sa mort. Son langage était fruste, mais sa vie celle d'un sage. Il avait tout méprisé par amour de la patrie céleste, il fuyait toute possession en ce monde ; il évitait l'agitation des hommes et se livrait à de fréquentes et longues prières. En lui, la vertu de patience avait grandi avec force, de sorte

volontairement rapproché le saint Mennas égyptien honoré sur la voie d'Ostie et pour la fête duquel il a prêché, et le solitaire Mennas vivant dans le Samnium à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Même citation de Mt 20, 22 dans *Hom. En.* 27, 4. Autres développements sur le martyr dans *Hom. En.* 3, 4 (à propos de sainte Félicité) et *Hom. En.* 11, 3 (à propos de sainte Agnès). Sur le double martyr, cf. M. VILLER, « Le martyr et l'ascèse », *Revue d'ascétique et de mystique*, 1925, p. 105-142, spéc. p. 141, note 144.

10 crederet, qui sibi molestiae aliquid irrogasset; reddebat contumeliis gratias; si quod in ipsa sua inopia ei damnum fuisset illatum, hoc maximum lucrum putabat; omnes suos aduersarios nihil aliud quam adiutores aestimabat. Hunc cum dies mortis eius egredi de corpore urgeret, conuenerunt  
 15 multi, ut tam sanctae animae de hoc mundo recedenti suas animas commendarent. Cumque circa lectum illius hi qui conuenerant omnes assisterent, alii corporeis oculis ingredienti-  
 20 rant ita uehementissimus timor perculit, ut nullus, egressiente illa sancta anima, illic stare potuisset. Et hi ergo qui uiderant, et hi qui omnino nihil uiderant, uno omnes timore perculsi et territi fugerunt, nullusque illic assistere illo moriente potuit.

25 Pensate igitur, fratres, omnipotens Deus qualiter terreat, quando districtus iudex uenturus est, si sic assistentes ter-  
 ruit, quando gratus remunerans uenit; aut qualiter timeri  
 (l. 220) potest cum uideri potuerit, si sic mentes praesentium strauit et quando uideri non potuit. Ecce, fratres carissimi, seruata  
 30 illa et in ecclesiastica pace patientia, ad quantum hunc retri-  
 butionis culmen euegit. Quid huic suus conditor intus dedit, de quo nobis tantam gloriam in die eius exitus et foris inno-  
 35 tuit? Quibus hunc credamus nisi sanctis martyribus socia-  
 tum, quem attestantibus corporeis quoque oculis, a beatis spiritibus constat esse susceptum? Nullo iste gladio percussus occubuit, et tamen coronam patientiae quam in mente tenuit in egressione percepit. Probamus cotidie uerum esse quod ante nos dictum est, quia sancta ecclesia, electorum floribus plena, habet in pace lilia, in bello rosas.

1. Cf. *Dial.* IV, 20, 1-4 (SC 265, p. 74-77).

2. Grégoire résume un beau passage de saint CYPRIEN, *ep.* 10, 5 (CCL 3B, p. 55). Les traducteurs du Barroux notent que « c'est la seule citation non scripturaire des Homélies ».

qu'il considérait comme son ami celui qui lui avait causé quelque ennui; il rendait grâces pour les outrages; si on lui causait un dommage dans sa pauvreté, il l'estimait comme un très grand gain; tous ses adversaires, il les considérait comme ses aides. Quand la mort à son jour le pressa de quitter son corps, beaucoup se réunirent pour confier leurs âmes à cette sainte âme, au moment où elle quittait ce monde. Tandis qu'ils se tenaient tous près de son lit, les uns virent de leurs yeux de chair entrer des anges, mais ne purent dire aucune parole, d'autres ne virent rien du tout; mais une crainte très forte frappa tous ceux qui étaient là, au point qu'au moment du départ de cette sainte âme, aucun ne put rester sur place. Ceux qui avaient vu comme ceux qui n'avaient rien vu du tout furent frappés de la même crainte et s'enfuirent terrifiés, et aucun ne put assister à sa mort.

Pensez-y donc, frères, quel effroi Dieu tout-puissant inspirera quand il viendra en juge sévère, s'il a causé un tel effroi à ces assistants, alors qu'il venait gracieusement récompenser; ou quelle crainte il peut inspirer quand il se rend visible, s'il a ainsi frappé de stupeur l'âme des personnes présentes, alors qu'elles ne purent le voir. Voilà, frères très chers, à quelle haute récompense a élevé cette patience gardée dans une Église en paix. Quels dons intérieurs cet homme a-t-il reçus de son Créateur, lui dont le Seigneur nous a manifesté extérieurement une telle gloire au moment de sa mort? A qui croyons-nous que fut associé cet homme, sinon aux saints martyrs, lui qui, sous les yeux de témoins, fut accueilli par les esprits bienheureux? Il ne tomba pas sous le glaive et pourtant il reçut, quand il quitta la terre, la couronne de la patience gardée dans son âme<sup>1</sup>. Nous expérimentons chaque jour la vérité de cette parole dite avant nous: la sainte Église, remplie des fleurs des élus, porte des lys en temps de paix, des roses en temps de guerre<sup>2</sup>.

9. Sciendum praeterea est quod tribus modis uirtus patientiae exerceri solet. Alia namque sunt quae a Deo, alia quae ab antiquo aduersario, alia quae a proximo sustinemus. A proximo namque persecutiones, damna et contumelias ;  
 5 ab antiquo enim aduersario temptamenta ; a Deo autem flagella toleramus. Sed in omnibus tribus his modis uigilanti oculo semetipsam debet mens circumspicere, ne contra mala proximi pertrahatur ad retributionem mali, ne contra temptamenta aduersarii seducatur ad delectationem uel | consensum delicti, ne contra flagella opificis ad excessum proruat murmurationis. Perfecte enim aduersarius uincitur, quando mens nostra et inter temptamenta eius a delectatione atque consensu, et inter contumelias proximi custoditur ab odio, et inter flagella Dei compescitur a murmuratione. Nec haec  
 15 agentes, retribuere nobis praesentia bona requiramus, nam pro labore patientiae bona speranda sunt sequentis uitae, ut tunc praemium nostri laboris incipiat, quando omnis iam labor funditus cessat. Vnde et per psalmistam dicitur : « *Non in finem obliuio erit pauperum, patientia pauperum non peribit in finem*. » Quasi enim perisse patientia pauperum cernitur, cum nihil pro illa in hac uita humilibus recompensatur. Sed patientia pauperum in finem non perit, quia tunc eius gloria percipitur, cum simul omnia laboriosa terminantur.

Seruate ergo, fratres, in mente patientiam, eamque cum  
 25 res exigit, exercete in operatione. Nullum uestrum ad odium proximi contumeliosa uerba commoueat, nulla peritura- rum rerum damna perturbent. Si enim fixa mente mansura damna pertimescitis, damna rerum transeuntium graua non

t. Ps 9, 19.

1. Sur les trois modes de la tentation, voir la note dans *Hom. Eu.* 16, 1.

9. Il faut aussi savoir que la vertu de patience s'exerce habituellement de trois façons. Autres sont les épreuves que nous supportons de la part de Dieu, autres celles qui viennent de l'antique adversaire, autres celles que nous éprouvons de la part du prochain. Du prochain nous viennent persécutions, dommages, injures ; de l'antique adversaire, des tentations ; de Dieu, nous subissons des châtiments. Mais, dans ces trois cas, l'âme doit veiller attentivement sur elle-même, pour que les maux venus du prochain ne l'entraînent pas à rendre le mal pour le mal, pour que les tentations de l'adversaire ne la séduisent pas jusqu'au plaisir ou au consentement au péché, enfin pour que les châtiments venus de son Créateur ne l'entraînent pas à un excès de murmure<sup>1</sup>. Notre victoire sur l'adversaire est complète, quand notre âme n'est pas entraînée au plaisir ni au consentement au milieu des tentations, quand elle se garde de la haine devant les injures du prochain, quand, au cœur des châtiments venus de Dieu, elle s'abstient de se plaindre. Ce faisant, ne cherchons pas à recevoir en récompense des biens actuels ; car, pour le travail de la patience, il faut espérer les biens de la vie à venir : là commencera la récompense de notre travail, quand cessera complètement tout travail. C'est pourquoi il est dit par la bouche du psalmiste : « *La peine des pauvres ne sera pas oubliée jusqu'à la fin, la patience des pauvres ne périra pas jusqu'à la fin*. » La patience des pauvres semble périr quand, pour cette patience, les humbles ne reçoivent en cette vie aucune compensation. Mais la patience des pauvres ne périra pas jusqu'à la fin, car la gloire apparaîtra quand cessera la peine.

Gardez donc la patience dans votre âme, frères, et quand il le faut, mettez-la en œuvre. Qu'aucun de vous ne se laisse entraîner par des paroles injurieuses à haïr son prochain, que jamais la perte de biens périssables ne vous trouble. Si, d'une âme résolue, vous craignez la perte des biens qui demeurent, vous ferez peu de cas de la perte des biens qui passent ; si



putatis ; si aeternae retributionis gloriam conspiciatis, de tem-  
porali iniuria non doletis. Tolerate ergo aduersarios uestros,  
30 (l. 260) sed ut fratres diligite quos toleratis. Aeterna praemia pro  
damnis temporalibus quaerite. Nec quisquam uestrum suis  
se uiribus hanc implere posse confidat, sed obtinete preci-  
bus, ut ipse hanc qui imperat praestet. Et scimus quia  
35 petentes libenter exaudiet, quando hoc petitur largiri quod  
iubet. Cum continue pulsatur in prece, concite opitulatur in  
temptatione, per Iesum Christum Dominum nostrum qui  
cum eo uiuit et regnat Deus in unitate Spiritus sancti per  
omnia saecula saeculorum. Amen.

vous regardez la gloire de la récompense éternelle, vous ne souffrirez pas d'une injure fugitive. Supportez donc vos ennemis ; en les supportant, aimez-les comme des frères. Cherchez les récompenses éternelles au prix de sacrifices temporels. Et que nul d'entre vous ne compte pratiquer cette patience par ses propres forces ; mais, par vos prières, obtenez de celui qui vous l'ordonne qu'il vous l'accorde. Et nous savons qu'il exauce volontiers ceux qui le prient, quand on le prie d'accorder ce qu'il commande. Quand, par la prière, on frappe sans cesse à la porte, il s'empresse de secourir au moment de l'épreuve, par Jésus Christ notre Seigneur, qui vit et règne avec lui dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXXVI

Lc 14, 16-24

Les invités qui se dérobent

Homélie prononcée en la basilique des apôtres Philippe et Jacques  
le premier dimanche après l'Épiphanie, 13 janvier 592.

## Homilia XXXVI

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

*In illo tempore dixit Iesus similitudinem hanc : « Homo quidam fecit cenam magnam et uocauit multos. Et misit seruum suum hora cenae dicere inuitatis ut uenirent, quia iam parata sunt omnia. Et coeperunt simul omnes excusare.*

5 *Primus dixit : Villam emi et necesse habeo exire et uidere illam ; rogo te, habe me excusatum. Et alter dixit : Iuga boum emi quinque et eo probare illa ; rogo te, habe me excusatum. Et alius dixit : Vxorem duxi et ideo non possum uenire. Reuersus seruus nuntiauit haec domino suo. Tunc iratus paterfamilias dixit seruo suo : \ Exi cito in plateas et uicos ciuitatis, et pauperes ac debiles et caecos et claudos introduc huc. Et ait seruus : Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est. Et ait dominus seruo : Exi in uias et saepes, et compelle intrare, ut impleatur domus mea. Dico autem*  
15 *uobis quod nemo uirorum illorum qui uocati sunt gustabunt cenam meam. »*

## Homélie XXXVI

### Lecture du saint Évangile selon Luc

*En ce temps-là, Jésus dit cette parabole : « Un homme donna un grand dîner et y invita beaucoup de monde. A l'heure du dîner, il envoya son serviteur dire aux invités de venir, car tout était prêt. Et tous, unanimement, se mirent à s'excuser. Le premier dit : J'ai acheté une maison de campagne et il faut que j'aille la voir. Je t'en prie, excuse-moi. Un autre dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs et je vais les essayer. Je t'en prie, excuse-moi. Un autre dit : J'ai pris femme, aussi je ne puis venir. De retour chez son maître, le serviteur lui rapporta cela. Alors le père de famille, irrité, dit à son serviteur : Va-t'en vite par les places et les rues de la ville et amène ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux. Le serviteur dit : Maître, on a fait ce que tu as ordonné, mais il y a encore de la place. Et le maître dit au serviteur : Va-t'en par les chemins et le long des haies, et force les gens à entrer, afin que ma maison soit remplie. Car je vous le dis, aucun de ceux qui avaient été invités ne goûtera à mon dîner. »*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica beatorum  
apostolorum Philippi et Iacobi**

1. Hoc distare, fratres carissimi, inter delicias corporis et cordis solet, quod corporales deliciae, cum non habentur, graue in se desiderium accendunt ; cum uero habitae eduntur, comedentem protinus in fastidium per satietatem uertunt. At contra spirituales deliciae, cum non habentur, in fastidio sunt, cum uero habentur, in desiderio ; tantoque a comedente amplius esuriuntur, quanto et ab esuriente amplius comeduntur. In illis appetitus placet, experientia displicet, in istis appetitus uilis est et experientia magis placet. In illis appetitus saturitatem, saturitas fastidium generat, in istis autem appetitus saturitatem, saturitas appetitum parit. Augent enim spirituales deliciae desiderium in mente, dum satiant, quia quanto magis earum sapor percipitur, eo amplius cognoscitur quod auidius ametur. Et idcirco non habitae amari non possunt, quia earum sapor ignoratur. Quis enim amare ualeat quod ignorat ? Proinde psalmista nos admonet dicens : « *Gustate et uidete quoniam suavis est Dominus*<sup>a</sup>. » Ac si aperte dicat : Suauitatem eius non cognoscitis, si hanc minime gustatis. Sed cibum uitae ex palato cordis tangite, ut probantes eius dulcedinem amare ualeatis. Has autem homo delicias tunc amisit, cum in paradiso peccauit ; extra exiit, os a cibo aeternae dulcedinis clausit. Vnde nos quoque nati in huius peregrinationis aerumna, huc fastidiosi iam uenimus, nescimus quid desiderare debeamus ; tantoque se amplius fastidii nostri morbus exaggerat, quanto magis ab esu illius dulcedinis animus elongat ; et eo iam internas delicias non appetit, quo eas comedere diu longaeque desueuit. Fastidio ergo nostro tabescimus, et longa inediae

a. Ps 33, 9

**Homélie sur cette lecture prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
des bienheureux apôtres Philippe et Jacques**

1. Entre les délices du corps et celles du cœur, il y a d'ordinaire cette différence, frères très chers, que tant qu'on n'en jouit pas, les délices du corps suscitent un désir profond, tandis que, possédées, elles produisent aussitôt en celui qui les savoure le dégoût par satiété. C'est le contraire pour les délices spirituelles : pour qui ne les a pas, elles sont insipides, pour qui les a, délectables ; celui qui y goûte en a d'autant plus faim que sa faim l'y fait goûter davantage. Dans celles-là, le désir est agréable et la satiété, fastidieuse ; dans celles-ci, le désir est faible, mais l'expérience accroît le plaisir. Dans celles-là, le désir engendre la satiété, et la satiété le dégoût ; dans celles-ci, au contraire, le désir amène la satiété, et la satiété le désir. Car les délices spirituelles, en rassasiant l'âme, y font grandir le désir, parce que plus on goûte leur saveur, plus on connaît ce qu'il faut aimer davantage. Si on ne peut les aimer quand on ne les possède pas, c'est qu'on en ignore la saveur. Qui pourrait, en effet, aimer ce qu'il ignore ? Aussi le psalmiste nous avertit en disant : « *Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur*<sup>a</sup> », comme pour dire clairement : Vous ne connaissez pas sa douceur, si vous ne la goûtez pas. Mais goûtez l'aliment de vie avec le palais de votre cœur, afin qu'en éprouvant sa douceur, vous puissiez l'aimer. Ces délices, l'homme les a perdues, lorsqu'il a péché au paradis ; il est sorti de ce lieu, il a fermé sa bouche à l'éternelle douceur de cet aliment. C'est pourquoi nous aussi, nés dans la misère de cet exil, nous y arrivons sans goût, nous ne savons que désirer ; et notre dégoût maladif s'accroît d'autant plus que notre cœur est plus loin de se nourrir de l'aliment savoureux ; et il ne désire plus les délices intérieures, parce qu'il a perdu depuis longtemps l'habitude de s'en nourrir. Notre dégoût nous dessèche et le mal prolongé de cette diète nous lasse. Et comme

peste fatigamur. Et quia gustare intus nolumus paratam  
30 dulcedinem, amamus foras miseri famem nostram.

2. Sed superna nos pietas nec deserentes se deserit.  
Contemptas enim illas delicias ad memoriae nostrae oculos  
reuocat easque nobis proponit; in promissione torporem  
excudit, atque ut fastidium nostrum repellere debeamus inui-  
5 tat. Nam *homo quidam fecit cenam magnam et uocauit mul-  
tos*<sup>b</sup>. Quis iste homo est, nisi ille de quo per prophetam  
dicitur: « *Et homo est, et quis cognoscit eum<sup>c</sup> ?* » Qui fecit  
PL 1267 cenam magnam, quia satietatem | nobis dulcedinis internae  
praeparauit. Qui uocat multos sed pauci ueniunt, quia non-  
10 numquam ipsi qui ei per fidem subiecti sunt, aeterno eius  
conuiuio male uiuendo contradicunt.

*Misit autem seruum suum hora cenae dicere inuitatis ut*  
(l. 40) *uenirent*<sup>d</sup>. Quid hora cenae, nisi finis est mundi? In quo  
nimirum nos sumus, sicut iam dudum Paulus testatur  
15 dicens: « *Nos in quos fines saeculorum deuenerunt.* » Si  
ergo hora iam cenae est cum uocamur, tanto minus debe-  
mus excusare conuiuio Dei, quanto propinquasse iam cer-  
nimus finem saeculi. Quo enim pensamus quia nihil est  
20 quod restat, eo debemus pertimescere ne tempus gratiae  
quod praesto est pereat. Idcirco autem hoc conuiuium Dei  
non prandium, sed cena nominatur, quia post prandium  
cena restat, post cenam uero conuiuium nullum restat. Et  
quia aeternum Dei conuiuium nobis in extremo praeparabi-  
tur, rectum fuit ut hoc non prandium sed cena uocaretur.

25 Sed quis per hunc seruum, qui a patrefamilias ad inuitan-  
dum mittitur, nisi praedicatorum ordo signatur? De quo

b. Lc 14, 16 c. cf. Jr 17, 9 d. Lc 14, 17 e. 1 Co 10, 11

1. Cf. AUGUSTIN, *De natura et gratia* 26(29) (CSEL 60, p. 255, 3).

2. Grégoire voit dans le serviteur une allégorie de l'*ordo praedicatorum*. Malgré l'apparence technique de cette expression, et même si elle fait référence en effet aux devoirs de la charge épiscopale, il faut aussi y voir un ordo plus mystique: la responsabilité missionnaire de tous les chrétiens;

nous ne voulons pas goûter au-dedans cette douceur qui nous  
est offerte, misérables, nous aimons au-dehors notre faim.

2. Mais la divine bonté, même abandonnée, ne nous abandonne pas<sup>1</sup>. Elle rappelle aux yeux de notre mémoire les délices méprisées et nous les propose, elle secoue notre torpueur par ses promesses et nous invite à chasser notre dégoût. *Un homme donna un grand dîner et y invita beaucoup de monde*<sup>b</sup>. Qui est cet homme, sinon celui dont le prophète dit: « *Un homme est là, et qui le connaît<sup>c</sup> ?* » Il a donné un grand dîner pour nous rassasier d'une intime douceur. Il a invité beaucoup de monde, mais peu sont venus, car, souvent, ceux-là mêmes qui lui sont soumis par la foi refusent par leur mauvaise vie son festin éternel.

*Il envoya son serviteur à l'heure du dîner pour dire aux invités de venir*<sup>d</sup>. Qu'est l'heure du dîner, sinon la fin du monde? Nous y sommes, comme Paul en témoigne: « *Nous qui touchons à la fin des temps<sup>e</sup>.* » Si l'heure du dîner est celle où nous sommes appelés, nous devons d'autant moins nous dérober au festin de Dieu que nous voyons s'approcher davantage la fin du monde. Car plus nous pensons que ce qui en reste n'est rien, plus nous devons craindre de perdre ce temps de grâce qui nous est offert. Le festin de Dieu n'est pas appelé déjeuner, mais dîner, parce qu'après le déjeuner, il y a encore le dîner, mais après le dîner, il n'y a pas d'autre repas. Et comme l'éternel banquet de Dieu sera prêt pour nous à la fin des temps, il était juste que ce repas soit appelé non pas déjeuner, mais dîner.

Mais que désigne ce serviteur que le père de famille envoie porter ses invitations, sinon l'ordre des prédicateurs<sup>2</sup>? De

cf. C. DAGENS, « Grégoire le Grand et le ministère de la parole: les notions d'*ordo praedicatorum* et d'*officium praedicationis* », dans *Forma futuri. Studi in onore del cardinale Michele Pellegrino*, Turin, 1975, p. 1054-1073; V. RECCHIA, « Il *praedicator* nel pensiero e nell'azione di Gregorio Magno. Imagini e moduli espressivi », *Salesianum* 41, 1979, p. 333-375.

uidelicet ordine quamuis adhuc indigni existimus, quamuis peccatorum nostrorum ponderibus grauamur, et nos tamen in istis diebus sumus, et cum de aedificatione uestra uobis  
 30 aliquid loquor, hoc est quod ago, seruus enim sum summi patrisfamilias. Cum uos admoneo ad contemptum saeculi, inuitare uos uenio ad cenam Dei. Nemo me propter me hoc in loco despiciat. Et si ad inuitandum nequaquam dignus  
 (l. 60) appareo, sed tamen magnae sunt deliciae quas promitto.  
 35 Saepe, fratres mei, solet euenire quod dico, ut persona potens famulum habeat despectum; cumque per eum suis forte uel extraneis aliquod responsum mandat, non despicitur persona loquentis serui, quia seruatur in corde reuerentia mittentis domini. Nec pensant qui audiunt per quem, sed  
 40 quid uel a quo audiant. Ita ergo, fratres, ita uos agite, et si nos forsitan digne despicitis, in mente tamen uestra uocantis Domini reuerentiam seruare. Conuiuiae fieri summi patrifamilias libenter oboedite. Corda uestra discutite, atque ex eis mortale fastidium pellite. Ad repellendum namque fastidium uestrum iam parata sunt omnia. Sed si adhuc carnales  
 45 estis, fortasse epulas carnales inquiritis. Ecce ipsae carnales epulae in spiritali uobis alimento conuersae sunt. Ad abstergendum namque mentis uestrae fastidium in cena Dei ille uobis singularis agnus occisus est.

3. Sed quid agimus, qui hoc quod subiungitur adhuc fieri a multis uidemus: *Et coeperunt simul omnes excusare*<sup>f</sup>? Offert Deus quod rogari debuit, non rogatus dare uult quod uix sperari poterat quia dignaretur largiri postulatus,  
 5 contemnitur. Paratas delicias refectionis aeternae denuntiat, et tamen simul omnes excusant. Ponamus ante oculos  
 PL 1268 mentis minima, ut possimus digne pensare maiora. Si quis-

f. Lc 14, 18

cet ordre, malgré notre indignité, malgré le poids écrasant de nos péchés, nous faisons partie, nous, en ces jours, et lorsque je vous dis quelque chose pour votre édification, j'exerce cette fonction : je suis le serviteur du souverain père de famille. Quand je vous exhorte à mépriser le monde, je viens vous inviter au dîner de Dieu. Que personne ne me méprise en cette fonction à cause de ce que je suis : si je semble indigne de porter des invitations, elles sont grandes, les délices que je promets. Voici, mes frères, qui arrive souvent : un personnage puissant a un serviteur méprisable, mais lorsque, par lui, il mande quelque chose à ses serviteurs ou à des étrangers, on ne méprise pas la personne du serviteur qui parle, parce qu'on garde dans le cœur le respect dû au maître qui l'envoie. Ceux qui écoutent ne considèrent pas qui leur parle, mais ce qu'il dit et de la part de qui. Agissez donc de même, frères, et s'il est juste peut-être que vous nous méprisiez, gardez en votre âme le respect du Seigneur qui vous appelle. Acceptez de bon cœur d'être les convives du souverain père de famille. Examinez vos cœurs et chassez-en un mortel dédain. Car pour chasser votre dégoût, tout est déjà préparé. Si vous êtes encore charnels, peut-être cherchez-vous des nourritures charnelles. Mais voici que, pour vous, ces nourritures charnelles se sont changées en aliment spirituel. Pour chasser de votre cœur le dégoût, l'unique agneau a été immolé dans la cène de Dieu.

3. Mais que faisons-nous, nous qui voyons encore beaucoup d'invités faire ce qui suit : *et tous, unanimement, se mirent à s'excuser*<sup>f</sup>? Dieu offre ce qu'on aurait dû lui demander ; sans qu'on le lui demande, il veut donner ce qu'on pourrait à peine espérer de sa largesse après le lui avoir demandé ; il annonce que les délices du festin éternel sont prêtes, et pourtant tous, unanimement, nos gens s'excusent. Mettons sous les yeux de notre âme d'humbles faits pour en apprécier dignement de plus grands. Si un person-

(l. 80) *piam potens ad inuitandum quemlibet pauperem mitteret, quid, fratres, rogo, quid pauper ille fecisset, nisi de eadem sua inuitatione gauderet, responsum humile redderet, uestem mutaret, ire quantocius festinaret, ne prior se ad potentis conuiuium alter occurreret ? Homo ergo diues inuitat, et pauper occurrere festinat : ad Dei inuitamur conuiuium et excusamus. Sed ecce inter haec aestimare possum quid sibi corda uestra respondeant. Occultis enim fortasse sibi cogitationibus dicunt : Excusare nolumus. Ad illud enim supernae refectionis conuiuium et uocari et peruenire gratulamur.*

4. Loquentes uobis talia mentes uestrae uerum dicunt, si non plus terrena quam caelestia diligunt, si non amplius rebus corporalibus quam spiritualibus occupantur. Vnde hic quoque ipsa excusantium causa subiungitur, cum protinus subinfertur : « *Primus dixit : Villam emi et necesse habeo exire et uidere illam. Rogo te, habe me excusatum<sup>g</sup>.* » Quid per uillam nisi terrena substantia designatur ? Exit ergo uidere uillam qui sola exteriora cogitat propter substantiam.

Alter dixit : « *Iuga boum emi quinque et eo probare illa. Rogo te, habe me excusatum<sup>h</sup>.* » Quid in quinque iugis boum nisi quinque corporis sensus accipimus ? Qui recte quoque iuga uocati sunt, quia in utroque sexu geminantur. Qui uidelicet corporales sensus, quia interna comprehendere nesciunt, sed sola exteriora cognoscunt, et deserentes intima, ea quae extra sunt tangunt, recte per eos curiositas designatur. Quae dum alienam quaerit uitam discutere, semper sua intima nesciens, studet exteriora cogitare. Graue namque curiositatis est uitium, quae dum cuiuslibet mentem ad inuestigandam uitam proximi exterius ducit, semper ei sua

g. Lc 14, 18 h. Lc 14, 19

nage important envoyait inviter un pauvre à son repas, mes frères, je vous le demande, que ferait cet homme ? Il se réjouirait de cette invitation, il répondrait humblement, il changerait de vêtements, il se hâterait de se rendre au repas du personnage important, de peur qu'un autre ne l'y devance. Le riche invite donc, et le pauvre se hâte d'accourir : Dieu nous invite à son repas, et nous nous excusons ! Mais voici que je peux estimer ce que vos cœurs répondent. Peut-être se disent-ils dans le secret de leurs pensées : Nous ne voulons pas nous excuser, nous rendons grâce d'être invités à ce festin céleste et d'y parvenir.

4. Quand votre âme parle ainsi, elle dit vrai, si elle n'est pas attachée aux biens terrestres plus qu'aux biens célestes, si elle n'est pas occupée davantage des choses du corps que de celles de l'esprit. C'est pourquoi le texte ajoute les motifs allégués par ceux qui s'excusent : « *Le premier dit : J'ai acheté une maison de campagne et il faut que j'aille la voir. Je t'en prie, excuse-moi<sup>g</sup>.* » Que désigne la maison de campagne, sinon les biens de la terre ? Il est sorti pour la voir, cet homme qui pense seulement aux biens extérieurs en vue de la possession.

*L'autre dit : « J'ai acheté cinq paires de bœufs et je vais les essayer. Je t'en prie, excuse-moi<sup>h</sup>.* » Qu'entendons-nous par ces cinq paires de bœufs, sinon les cinq sens du corps ? On parle avec raison de paires, car ils se retrouvent dans l'un et l'autre sexe. Comme ces sens corporels ne peuvent saisir les réalités intérieures et connaissent uniquement celles du dehors, et que, délaissant le dedans, ils atteignent seulement le dehors, ils signifient très bien la curiosité. Tandis que celle-ci cherche à examiner la vie d'autrui, ignorant toujours ce qui est au-dedans d'elle, elle n'a de pensée que pour ce qui est extérieur à elle. La curiosité est, en effet, un vice grave, car elle porte l'âme à examiner la vie du prochain, tout en se cachant ce qui se passe en elle : ainsi, elle connaît les

20 intima abscondit, ut aliena sciens, se nesciat, et curiosi ani-  
 mus quanto peritus fuerit alieni meriti, tanto fiat ignarus sui.  
 Propter hoc namque et de eisdem quinque iugis boum dicitur : « *Eo probare illa. Rogo te, habe me excusatum*. » Ipsa  
 enim excusantis uerba a uitii sui significatione non discre-  
 25 pant dum dicit : « *Eo probare* », quia uidelicet aliquando  
 pertinere probatio ad curiositatem solet. Sed notandum  
 quod et is qui propter uillam et is qui propter probanda iuga  
 boum a cena sui inuitatoris excusat, humilitatis uerba  
 permiscet, dicens : « *Rogo te, habe me excusatum*. » Dum  
 30 enim dicit : « *Rogo* », et tamen uenire contemnit, humilitas  
 sonat in uoce, superbia in actione. Et ecce hoc diiudicat  
 prauus quisque cum audit, nec tamen ea quae diiudicat  
 (l. 120) agere desistit. Nam dum cuilibet peruerse agenti dicimus :  
 « Conuertere, Deum sequere, mundum relinque », ubi hunc  
 35 nisi ad dominicam cenam uocamus ? Sed cum respondit :  
 « Ora pro me, quia peccator sum, hoc facere non possum »,  
 quid aliud agit, nisi et rogat et excusat ? Dicens namque :  
 PL 1269 | « Peccator sum », humilitatem insinuat ; subiungens autem :  
 « Conuertere non possum », superbiam demonstrat. Rogando  
 40 igitur excusat, qui et humilitatem superducit in uoce et  
 superbiam exercet in actione.

5. *Alius autem dixit : « Vxorem duxi et ideo non possum  
 uenire. »* Quid per uxorem nisi uoluptas carnis accipitur ?  
 Nam quamuis bonum sit coniugium atque ad propagandam  
 sobolem prouidentia diuina constitutum, nonnulli tamen  
 5 non per hoc fecunditatem prolis, sed desideria expetunt  
 uoluptatis, et idcirco per rem iustam significari potest non  
 incongrue res iniusta. Ad cenam uos ergo aeterni conuiuuii  
 summus paterfamilias inuitat, sed dum alius auaritia, alius  
 curiositati, alius uoluptati carnis est deditus, nimirum

i. Lc 14, 19 j. Lc 14, 20

choses d'autrui et s'ignore elle-même, et plus l'esprit du  
 curieux voit ce que méritent les autres, plus il ignore ce  
 qu'il mérite lui-même. C'est pourquoi il est dit de ces cinq  
 paires de bœufs : « *Je vais les essayer. Je t'en prie, excuse-  
 moi*. » Les paroles mêmes de celui qui s'excuse : « *Je vais  
 les essayer* », ne sont pas sans convenance avec son vice,  
 car, parfois, un essai est le fait de la curiosité. Il faut le  
 remarquer d'autre part : les invités qui s'excusent de ne  
 pas se rendre au dîner, l'un à cause d'une maison de cam-  
 pagne, l'autre pour essayer des paires de bœufs, mêlent aux  
 excuses un mot déférent : « *Je t'en prie, excuse-moi*. » Ils  
 disent : « *Je t'en prie* », et ils refusent de venir : l'humilité  
 résonne dans leurs paroles, et l'orgueil dans leur compor-  
 tement. Tout pécheur qui entend cela le condamne, et  
 pourtant ne cesse pas de faire ce qu'il condamne. Car  
 lorsque nous disons à quelqu'un qui agit mal : « Convertis-  
 toi, cherche Dieu, abandonne ce monde », n'est-ce pas  
 au dîner du Seigneur que nous l'invitons ? Mais quand il  
 répond : « Prie pour moi, car je suis un pécheur, je ne peux  
 faire cela », que fait-il, sinon à la fois prier et s'excuser ?  
 En disant : « Je suis pécheur », il donne un signe d'humili-  
 5 lité, mais en ajoutant : « Je ne peux me convertir », il fait  
 montre d'orgueil. Il s'excuse donc en priant, lui qui enrobe  
 d'humilité ses paroles et, dans ses actes, donne cours à  
 l'orgueil.

5. *Un autre dit : « J'ai pris femme, aussi je ne puis venir. »*  
 Qu'entendre par cette femme, sinon les plaisirs de la chair ?  
 Car, bien que le mariage soit bon et que la providence divine  
 l'ait institué pour la propagation du genre humain, certains  
 pourtant n'y recherchent pas la fécondité, mais la volupté,  
 et ainsi une chose bonne en soi peut très bien signifier une  
 chose mauvaise. Le souverain père de famille invite donc au  
 dîner de son banquet éternel ; mais l'un s'adonne à la cupi-  
 dité, l'autre à la curiosité, l'autre aux plaisirs de la chair, et



10 reprobi simul omnes excusant. Dum hunc terrena cura occupat, illum alieni actus sagax cogitatio deuastat, alterius etiam mentem uoluptas carnalis inquinat, fastidiosus quisque ad aeternae uitae epulas non festinat.

(l. 140) 6. Sequitur : « *Reuersus seruus nuntiauit haec domino suo. Tunc iratus paterfamilias dixit seruo suo : Exi cito in plateas et uicos ciuitatis, et pauperes, debiles, caecos, claudos introduc huc<sup>k</sup>.* » Ecce qui terrena substantiae plus iusto incubat, uenire ad dominicam cenam recusat ; qui labori curiositatis insudat, praeparata uitae alimenta fastidit ; qui carnalibus desideriis inseruit, spiritualis conuiuii epulas respuit. Quia ergo uenire superbi renuunt, pauperes eliguntur. Cur hoc ? Quia iuxta Pauli uocem : « *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia<sup>l</sup>.* » Sed notandum nobis est quomodo describantur qui ad cenam uocantur et ueniunt : pauperes et debiles. Debiles dicuntur qui iudicio suo apud semetipsos infirmi sunt. Nam pauperes et quasi fortes sunt, qui et positi in paupertate superbiunt. Caeci uero sunt, qui  
15 nullum ingenii lumen habent. Claudii quoque sunt, qui rectos gressus in operatione non habent. Sed dum morum uitia in membrorum debilitate signantur, profecto liquet quia sicut illi peccatores fuerunt, qui uocati uenire noluerunt, ita hi quoque peccatores sunt, qui inuitantur et ueniunt. Sed  
20 peccatores superbi respuuntur, ut peccatores humiles eligantur.

(l. 160) 7. Hos itaque elegit Deus quos despicit mundus<sup>m</sup>, quia plerumque ipsa despectio hominem reuocat ad semetipsum. Is enim qui patrem reliquit et partem substantiae quam per-

k. Lc 14, 21 l. 1 Co 1, 27 m. cf. 1 Co 1, 28

tous ces réprouvés s'excusent ensemble. Tandis que l'un est occupé du soin de ses biens terrestres, l'autre absorbé par une attentive observation des actions d'autrui, qu'un autre souille son âme par le plaisir charnel, chacun demeure sans goût pour le repas de la vie éternelle et ne se hâte pas de s'y rendre.

6. Le texte poursuit : « *De retour chez son maître, le serviteur lui rapporta cela. Alors le père de famille, irrité, dit à son serviteur : Va-t'en vite par les places et les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux<sup>k</sup>.* » On le voit, celui qui s'attache plus que de raison aux richesses de la terre refuse de venir au dîner de son maître ; celui qui s'affaire au travail de la curiosité éprouve du dégoût pour les aliments de vie qu'on lui a préparés ; celui qui est esclave des désirs charnels refuse les mets du festin spirituel. C'est donc parce que les orgueilleux refusent de venir que des pauvres sont choisis. Pourquoi cela ? parce que, selon la parole de Paul, « *Dieu a choisi ce qui est faible aux yeux du monde pour confondre ce qui est fort<sup>l</sup>.* » Il nous faut remarquer comment sont qualifiés ceux qui sont invités au dîner et qui y viennent : ce sont des pauvres et des infirmes. On appelle infirmes des gens qui en leur for intérieur se jugent faibles. Car il y a des pauvres forts en apparence, ceux qui s'enorgueillissent jusque dans leur pauvreté. Les aveugles, eux, sont des gens privés des lumières de l'intelligence, et les boiteux des gens qui, dans l'action, ne marchent pas droit. Puisque ce sont des vices qui sont désignés par les infirmités des différents membres, il est clair que si les invités qui n'ont pas voulu venir sont des pécheurs, les invités qui viennent sont, eux aussi, des pécheurs. Seulement les pécheurs orgueilleux sont rejetés pour que les pécheurs humbles soient choisis.

7. Dieu a donc choisi ceux que le monde méprise<sup>m</sup>, car souvent le mépris même ramène l'homme à lui-même. Le jeune homme qui quitta son père et dépensa en prodigue la

ceperat prodige expendit, postquam esurire coepit, in se  
 5 reuersus dixit : « *Quanti mercenarii patris mei abundant  
 panibus<sup>n</sup> !* » Longe quippe a se discesserat quando peccabat.  
 Et si non esurisset, in semetipsum minime redisset, quia  
 postquam terrenis rebus indignuit, tunc cogitare coepit quid  
 de spiritalibus amisit. Pauperes ergo et debiles, caeci et  
 10 claudi uocantur et ueniunt, quia infirmi quique atque in hoc  
 PL 1270 mundo despecti, plerumque tanto celerius uocem | Dei  
 audiunt, quanto et in hoc mundo non habent ubi delecten-  
 tur. Quod bene Amalecitarum puer ille aegyptius designat,  
 qui Amalecitis praedantibus atque currentibus aeger reman-  
 15 sit in uia, fame sitique aruit. Quem tamen Dauid inuenit, ei  
 cibum potumque praebuit ; qui illico conualescens dux  
 Dauid factus est. Conuiuantes Amalecitas reperit, et eos qui  
 se debilem reliquerant, cum magna fortitudine prostrauit<sup>o</sup>.  
 Amalecita quippe populus *lambiens* uocatur. Et quid per  
 20 lambientem populum nisi mentes saecularium designantur ?  
 Quae terrena cuncta ambiendo quasi lambiunt, dum solis  
 temporalibus delectantur. Quasi enim populus lambiens  
 praedam facit, dum terrena diligentes lucra de alienis dam-  
 25 nis exaggerant. Sed puer aegyptius aeger in uia relinquitur,  
 quia peccator quisque dum infirmari ab huius mundi statu  
 coeperit, mox saecularibus mentibus in despectum uenit.  
 Quem tamen Dauid inuenit, eique cibum et potum praebet,  
 quia manu fortis Dominus abiecta mundi non despicit, et  
 30 plerumque eos qui sequi mundum minime ualentes, quasi in  
 uia remanent, ad amoris sui gratiam conuertit, eisque uerbi  
 sui cibum potumque porrigit ; et quasi duces sibi in uia  
 eligit, dum suos etiam praedicatores facit. Dum enim  
 Christum peccatorum cordibus inferunt, quasi Dauid super

n. Lc 15, 17 o. cf. 1 S 30, 11-16

1. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, Gen. A (CCL 72, p. 61).

partie de l'héritage qu'il avait reçue, revint à lui-même,  
 quand il se mit à avoir faim, et dit : « *Combien de merce-  
 naires de mon père ont du pain en abondance<sup>n</sup> !* » Pendant  
 son péché, il s'était vraiment éloigné de lui-même. Et s'il  
 n'avait eu faim, il ne serait pas revenu à lui : c'est quand les  
 biens terrestres lui manquèrent qu'il se mit à penser à ce  
 qu'il avait perdu de biens spirituels. Les pauvres et les  
 infirmes, les aveugles et les boiteux sont donc invités et vien-  
 nent, parce que tous les infirmes et ceux qui sont méprisés  
 en ce monde entendent souvent d'autant plus vite la voix de  
 Dieu qu'en ce monde ils n'ont pas de plaisir. C'est bien ce  
 que désigne le jeune Égyptien serviteur des Amalécites : tan-  
 dis que ceux-ci pillaient et couraient, il demeura malade sur  
 la route, émacié par la faim et la soif. David le rencontra, et  
 lui donna à manger et à boire ; il reprit aussitôt des forces  
 et devint le guide de David. Il trouva les Amalécites en train  
 de festoyer et écrasa avec vigueur ceux qui l'avaient aban-  
 donné infirme<sup>o</sup>. Le peuple amalécite est appelé *celui qui  
 lèche<sup>1</sup>* : que désigne donc ce mot, sinon les âmes mondaines ?  
 En désirant tous les biens terrestres, elles les lèchent, si l'on  
 peut dire, prenant plaisir aux seuls biens temporels. Ainsi,  
 le peuple qui lèche fait du butin en accumulant les profits  
 au détriment d'autrui. Mais l'esclave égyptien est abandonné  
 malade sur la route, car tout pécheur, quand s'affaiblit sa  
 position en ce monde, est bien vite méprisé par les mon-  
 dains. David pourtant le rencontre, et il lui donne à manger  
 et à boire<sup>2</sup>, car la main forte du Seigneur ne méprise pas ce  
 que le monde rejette, et ces hommes qui n'ont pas la force  
 de suivre le monde, qui pour ainsi dire restent en chemin,  
 elle les tourne vers la grâce de son amour, elle leur donne sa  
 parole à manger et à boire, et elle les choisit comme des  
 guides sur la route, faisant d'eux ses prédicateurs. Faisant  
 entrer le Christ dans le cœur des pécheurs, ils conduisent

2. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, I Reg. D (CCL 72, p. 103).

35 hostes ducunt. Qui conuiuantes Amalecitas uelut Dauid gladio fuerunt, quia superbos quosque qui se in mundo despexerant Domini uirtute prosternunt. Puer ergo aegyptius qui in uia remanserat Amalecitas interficit, quia plerumque ipsi mentes saecularium praedicando superant, qui prius cum saecularibus in hunc mundum currere non ualebant.

8. Sed ductis ad cenam pauperibus, quid puer subiungat audiamus : « *Domine, factum est ut imperasti, et adhuc locus est<sup>p</sup>.* » Multi tales ad cenam dominicam ex Iudaea collecti sunt, sed multitudo quae ex israelitico populo credidit, 5 locum superni conuiuii non impleuit. Intrauit iam frequentia Iudaeorum, sed adhuc locus uacat in regno, ubi suscipi 10 (l. 200) debeat numerositas gentium. Vnde et eidem seruo dicitur : « *Exi in uias et saepes, et compelle intrare, ut impleatur domus mea<sup>s</sup>.* » Cum de uicis et plateis ad cenam quosdam 10 Dominus inuitat, illum uidelicet populum designat qui tenere legem sub urbana conuersatione nouerat ; cum uero conuiuas suos colligi ex uicis et saepibus praecipit, nimirum agrestem populum colligere, id est gentilem, quaerit, de cuius significatione per psalmistam dicitur : « *Tunc exultabunt omnia ligna siluarum ante faciem Domini, quoniam uenit<sup>r</sup>.* » Ligna enim siluae gentes uocatae sunt, quia in infidelitate sua tortae et infructuosae semper fuerunt. Qui ergo 15 ex illo agresti usu conuersi sunt, ad cenam dominicam quasi ex sepibus uenerunt.

PL 1271 9. Notandum uero quod in hac inuitatione tertia non dicitur : Inuita, sed : « *Compelle intrare<sup>s</sup>.* » Alii enim uocantur et uenire contemnunt, alii uocantur et ueniunt, alii autem nequaquam dicitur quia uocantur, sed compelluntur ut

p. Lc 14, 22 q. Lc 14, 23 r. Ps 95, 12-13 s. Lc 14, 23

1. Sur le commentaire de *compelle intrare* par Grégoire, cf. B. JUDIC, « Grégoire le Grand et la violence religieuse », dans P. CAZIER et J.M. DELMAIRE (dir.), *Violence et religion*, Lille 1998, p. 67-94.

bien David à la victoire sur ses ennemis. Comme David, ils frappent du glaive les convives amalécites, parce qu'ils terrassent par la force du Seigneur ceux qui les avaient méprisés dans le monde. L'esclave égyptien qui était resté en chemin met donc à mort les Amalécites, parce qu'ils dominent par leur prédication l'âme des mondains, eux qui n'avaient pas la force de courir vers le monde avec les mondains.

8. Mais écoutons ce que dit le serviteur, après avoir conduit les pauvres au dîner : « *Maître, on a fait ce que tu as ordonné, mais il y a encore de la place<sup>p</sup>.* » Le Seigneur a rassemblé beaucoup de juifs pour son dîner, mais le nombre de ceux qui, dans le peuple d'Israël, ont cru en lui n'a pas rempli la salle du festin céleste. Une foule de juifs est déjà entrée, mais il y a encore de la place dans le royaume pour accueillir la multitude des Gentils. C'est pourquoi il est dit au même serviteur : « *Va-t'en par les chemins et le long des haies, et force les gens à entrer, afin que ma maison soit remplie<sup>s</sup>.* » Quand le Seigneur invite à son dîner ceux qui sont sur les places et dans les rues, il désigne ce peuple qui savait observer la Loi dans la vie des villes ; quand il commande de rassembler des convives sur les chemins et le long des haies, il cherche à réunir le peuple des campagnes, c'est-à-dire les Gentils, dont parle le psalmiste : « *Alors tous les arbres des forêts exulteront devant la face du Seigneur, car il vient<sup>r</sup>.* » Les Gentils sont appelés *les arbres des forêts*, car, dans leur infidélité, ils ont toujours été comme des arbres nouveaux et stériles. Ceux qui se sont convertis de cette vie rustique sont comme sortis des haies pour venir au dîner du Seigneur.

9. Il faut noter que, dans cette troisième invitation, il n'est pas dit : Invite, mais : « *Force à entrer<sup>s</sup>.* ». Il est des appelés qui dédaignent de venir ; d'autres sont appelés et viennent ; des derniers, on ne dit pas qu'ils sont appelés, mais qu'ils sont forcés d'entrer<sup>1</sup>. Ceux-là sont appelés et

5 intrent. Vocantur et uenire contemnunt, qui donum quidem intellectus accipiunt, sed eundem intellectum operibus non sequuntur. Vocantur et ueniunt, qui acceptam intellectus gratiam operando perficiunt. Quidam uero sic uocantur ut  
 (l. 220) etiam compellantur. Nam sunt nonnulli qui bona facienda  
 10 intelligunt, sed haec facere desistunt; uident quae agere debeant, sed haec ex desiderio non sequuntur. His, ut superius diximus, plerumque contingit ut eos in carnalibus desideriis suis mundi huius aduersitas feriat; apprehendere temporalem gloriam conentur et nequeant, et dum per alta  
 15 pelagi quasi ad grandiores curas huius saeculi nauigare proponunt, semper aduersis flatibus ad deiectionis suae litora repellantur. Cumque se frangi in desideriis suis, aduersante mundo, conspiciunt, quid de se auctori suo debeant commemorantur, ita ut ad eum erubescerent redeant, qui eum  
 20 superbientes pro mundi amore deserebant. Saepe namque nonnulli ad temporalem gloriam proficere uolentes, aut longa aegritudine tabescunt, aut afflictis iniuriis concidunt, aut percussis grauibus damnis affliguntur, et in mundi dolore uident quia nihil confidere de eius uoluptate debuerunt,  
 25 seque ipsos in suis desideriis reprehendentes, ad Deum corda conuertunt.

De his quippe Dominus per prophetam dicit: « *Ecce ego saepiam uiam tuam spinis, et saepiam eam maceria, et semitas suas non inueniet, et sequitur amatores suos, et non  
 30 apprehendet eos, quaerit et non inueniet eos, et dicit: Vadam et reuertar ad uirum meum priorem, quia bene mihi erat tunc magis quam nunc.* » Vir uniuscuiusque fidelis animae  
 (l. 240) Deus est, quia haec uidelicet ei est coniuncta per fidem. Sed illa quae coniuncta Deo fuerat anima, amatores suos sequitur,  
 35 quando mens quae iam per fidem credidit adhuc se immundis spiritibus in operatione substernit, mundi gloriam quaerit, carnali delectatione pascitur, exquisitis

dédaignent de venir, qui, ayant reçu le don de l'intelligence, ne suivent pas cette lumière par leurs actes. Ceux-là sont appelés et viennent, qui, après avoir reçu la grâce de l'intelligence, la mènent à la perfection par leurs actes. Certains sont appelés et même contraints d'entrer. Ils comprennent qu'il faut faire le bien, mais ne le font pas; ils voient ce qu'ils devraient faire, mais ne l'accomplissent pas avec la force du désir. Alors il leur arrive souvent, comme nous l'avons dit plus haut, que leurs désirs charnels sont contrariés en ce monde par l'adversité; ils s'efforcent d'obtenir une gloire passagère, mais sans y arriver, et, tandis qu'ils se proposent de naviguer en haute mer vers les responsabilités les plus élevées en ce siècle, ils sont sans cesse repoussés par les vents contraires vers les rivages de leur humble condition. Quand ils voient leurs désirs brisés par l'opposition du monde, ils se rappellent ce qu'ils doivent à leur Créateur; ainsi reviennent-ils à lui en rougissant, eux qui dans leur orgueil le délaissaient par amour du monde. Souvent, des hommes aspirant à une gloire mondaine plus haute sont ou bien minés par une longue maladie, ou abattus par des injustices, ou victimes de dommages considérables. Ce qu'ils souffrent dans le monde leur fait voir qu'ils n'auraient pas dû se fier à ses plaisirs; ils se reprochent leurs désirs et tournent leur cœur vers Dieu.

C'est d'eux que parle le Seigneur par le prophète: « *Je vais obstruer ton chemin par des ronces et je l'entourerai d'une barrière, et elle ne trouvera plus ses sentiers; elle poursuit ses amants et ne les atteindra pas, elle les cherche et ne les trouvera pas. Alors elle dira: Je vais retourner à mon premier mari, car c'était mieux pour moi que maintenant.* » Le mari de toute âme fidèle, c'est Dieu, à qui elle est unie par la foi. Mais cette âme qui avait été unie à Dieu suit ses amants, quand, après avoir donné sa foi, elle se soumet encore, dans sa conduite, aux esprits impurs, recherche la gloire de ce monde, se repaît de jouissances charnelles, se

uoluptatibus nutritur. Sed plerumque omnipotens Deus talem animam misericorditer respicit et eius uoluptatibus amaritudines permiscet. Vnde dicit : « *Ecce ego saepiam uias tuas spinis.* » Viae enim nostrae spinis saeptae sunt, quando in hoc quod male cupimus dolorum punctiones inuenimus. « *Et saepiam eas maceria, et semitas suas non inueniet.* » Viae nostrae maceria sepiuntur, cum desiderii nostris durae in hoc mundo obiectiones resistunt. Et semitas nostras inuenire non possumus, quia hoc quod male quaerimus adipisci prohibemur. « *Et sequitur amatores suos, et non apprehendet eos, quaerit et non inueniet eos* », quia malignos spiritus quibus se in suis desiderii anima subdidit ad desideriorum suorum effectum minime | comprehendit. Sed de hac salubri aduersitate quanta utilitas nascatur adiungit cum subditur : « *Et dicit : Vadam et reuertar ad uirum meum priorem, quia bene mihi erat tunc magis quam nunc.* » Postquam ergo uias suas spinis septas inuenit, postquam amatores suos apprehendere non ualet, ad amorem uiri prioris redit, quia plerumque postquam in hoc mundo non possumus obtinere quae uolumus, postquam in terrenis desiderii de impossibilitate lassamur, tunc ad mentem Deum reducimus, tunc placere incipit qui displicebat ; et is cuius nobis amara fuerant praecepta repente dulcescit in memoria ; et peccatrix anima quae adultera conata est esse, nec tamen aperto opere potuit, decernit esse fidelis coniux. Qui ergo huius mundi aduersitatibus fracti ad Dei amorem redeunt, atque a praesentis uitae desiderii corriguntur, quid isti, fratres carissimi, nisi compelluntur ut intrent ?

10. Sed ualde est tremenda sententia quae protinus subinfertur. Intenta hanc cordis aure percipite, fratres et domini mei ; in quantum peccatores, fratres mei ; in quantum iusti,

nourrit de plaisirs exquis. Alors, souvent, le Dieu tout-puisant jette le regard de sa miséricorde sur cette âme, et il mêle l'amertume à ses plaisirs. C'est pourquoi il dit : « *Je vais obstruer tes chemins par des ronces.* » Nos chemins sont obstrués de ronces quand, au milieu de nos désirs mauvais, nous trouvons les aiguillons de la souffrance. « *Et je l'entourerai d'une barrière et elle ne trouvera plus ses sentiers.* » Nos chemins sont obstrués par une barrière quand de durs obstacles s'opposent à nos désirs en ce monde. Et nous ne pouvons pas trouver nos sentiers, car nous ne pouvons atteindre ce que nous cherchons mal. « *Et elle poursuit ses amants et ne les atteindra pas ; elle les cherche et ne les trouvera pas* », car elle ne peut atteindre, pour la réalisation de ses désirs, les esprits malins auxquels, par ces désirs, elle s'est soumise. Mais un grand profit peut naître de cette salutaire adversité. Le prophète le dit en poursuivant : « *Et elle dira : Je vais retourner à mon premier mari, car c'était mieux pour moi que maintenant.* » Donc, après avoir trouvé ses chemins obstrués par les épines, après n'avoir pu atteindre ses amants, elle revient à l'amour de son premier mari ; car, souvent, incapables d'obtenir en ce monde ce que nous voulons, lassés de désirer l'impossible, nous ramenons notre âme vers Dieu, et alors commence à nous plaire celui qui nous déplaisait ; et si ses commandements nous étaient amers, voici que son souvenir nous revient plein de douceur ; et l'âme pécheresse qui avait essayé d'être adultère et n'avait pu l'être ouvertement en acte, décide d'être une épouse fidèle. Ces hommes qui, brisés par les revers de ce monde, reviennent à l'amour de Dieu et se détournent des désirs de la vie présente, ne sont-ils pas, frères très chers, forcés d'entrer ?

10. Mais la phrase qui suit aussitôt est vraiment redoutable. Écoutez-la avec l'oreille attentive de votre cœur, mes frères et mes maîtres : mes frères, en tant que pécheurs, mes maîtres, en tant que justes. Écoutez-la avec une oreille

domini mei. Intenta hanc aure percipite, ut tanto eam minus  
 5 sentiatis in examine, quanto nunc auditis formidolosius in  
 praedicatione. Ait enim : « *Dico autem uobis quod nemo uirorum illorum qui uocati sunt gustabunt cenam meam*<sup>u</sup>. »  
 Ecce uocat per se, uocat per angelos, uocat per patres, uocat  
 (l. 280) per prophetas, uocat per apostolos, uocat per pastores, uocat  
 10 etiam per nos, uocat plerumque per miracula, uocat ple-  
 rumque per flagella, uocat aliquando per mundi huius  
 prospera, uocat aliquando per aduersa. Nemo contemnat, ne  
 dum uocatus excusat, cum uoluerit intrare non ualeat.  
 Audite quid Sapientia per Salomonem dicat : « *Tunc inuo-*  
 15 *cabunt me et non exaudiam, mane consurgent et non inue-*  
*nient me*<sup>v</sup>. » Hinc est quod fatuae uirgines tarde uenientes  
 clamant : « *Domine, Domine, aperi nobis*. » Sed iam tunc adi-  
 tum quaerentibus dicitur : « *Amen dico uobis, nescio uos*<sup>w</sup>. »  
 20 Quid inter haec, fratres carissimi, nisi relinquere omnia  
 debemus, curas mundi postponere, solis desideriis aeternis  
 inhiare ? Sed haec paucis data sunt.

11. Admonere uos uolo ut relinquatis omnia, sed non  
 praesumo. Si ergo cuncta mundi relinquere non potestis, sic  
 tenete quae huius mundi sunt, ut tamen per ea non tenea-  
 mini in mundo, ut terrena res possideatur, non possideat, ut  
 5 sub mentis uestrae sit dominio quod habetis, ne si mens ue-  
 tra terrenarum rerum amore uincitur, a rebus suis magis ipsa  
 possideatur. Sit ergo res temporalis in usu, aeterna in desi-  
 derio ; sit res temporalis in itinere, desideretur aeterna in  
 peruentione. Quasi ex latere respiciatur quidquid in hunc  
 (l. 300) 10 mundum agitur. Ante nos autem tendant mentis oculi,

u. Lc 14, 24 v. Pr 1, 28 w. Mt 25, 11-12

attentive, afin d'en être frappés d'autant moins au jour du  
 jugement que vous l'entendez maintenant avec plus de  
 crainte dans la prédication. Le Seigneur dit : « *Car je vous*  
*le dis, aucun de ceux qui avaient été invités ne goûtera à mon*  
*dîner*<sup>u</sup>. » Il invite par lui-même, il invite par les anges, il  
 invite par les pères, il invite par les prophètes, il invite par  
 les apôtres, il invite par les pasteurs, il invite aussi par nous.  
 Il invite souvent par des miracles, il invite souvent par des  
 châtements, il invite parfois par la prospérité, il invite par-  
 fois par l'adversité. Que personne ne méprise cette invita-  
 tion, de peur que, s'il s'excuse lorsqu'il est invité, il ne puisse  
 plus entrer quand il le voudra. Écoutez ce que dit la Sagesse  
 par la bouche de Salomon : « *Alors ils m'invoqueront et je*  
*ne les exaucerai pas ; ils se lèveront le matin et ils ne me trou-*  
*veront pas*<sup>v</sup>. » Ainsi, quand les vierges folles arrivent en  
 retard, elles crient : « *Seigneur, Seigneur, ouvre-nous !* » Et  
 quand elles cherchent à entrer, il leur est répondu : « *En*  
*vérité je vous le dis, je ne vous connais pas*<sup>w</sup>. » Que nous  
 reste-t-il à faire, frères très chers, sinon d'abandonner toutes  
 choses, de mettre de côté les soucis du monde, et de désirer  
 uniquement ce qui est éternel ? Mais cela n'est donné qu'à  
 un petit nombre.

11. Je voudrais vous exhorter à tout quitter, mais je ne  
 puis aller jusque-là. Si donc vous ne pouvez abandonner  
 tous les biens du monde, possédez les biens de ce monde  
 sans être possédés par eux dans le monde ; que les richesses  
 de ce monde soient possédées, mais ne vous possèdent pas.  
 Que votre âme demeure maîtresse de ce que vous possédez,  
 de peur que cette âme, vaincue par l'amour des biens ter-  
 restres, ne soit elle-même possédée par eux. Usez donc des  
 biens temporels, mais désirez les biens éternels ; usez des  
 biens temporels pendant votre voyage sur la terre, mais ayez  
 le désir des biens éternels pour le terme. Il faut regarder de  
 biais, pour ainsi dire, tout ce qui se fait en ce monde ; les

PL 1273 dum tota intentione illa conspiciunt ad quae peruenimus.  
 Exstirpentur funditus | uitia, non solum ab actu operis, sed  
 etiam a cogitatione cordis euulsa. Non nos uoluptas carnis,  
 non sollicitudo curiositatis, non aestus ambitionis ad domi-  
 15 nicam cenam praepediat, sed ipsa quoque quae honesta in  
 mundo agimus quasi ex quodam mentis latere tangamus, ut  
 terrena quae libent sic nostro corpori seruiant, quatenus  
 cordi minime obsistant. Non ergo, fratres, audemus uobis  
 dicere ut omnia relinquatis, sed tamen, si uultis, omnia etiam  
 20 retinendo relinquitis, si sic temporalia geritis, ut tamen tota  
 mente ad aeterna tendatis.

12. Hinc etenim Paulus apostolus dicit : « *Tempus breue  
 est ; reliquum est ut qui habent uxores tamquam non  
 habentes sint, et qui flent tamquam non flentes, et qui gau-  
 dent tamquam non gaudentes, et qui emunt tamquam non  
 5 possidentes, et qui utuntur hoc mundo, tamquam non utan-  
 tur ; praeterit enim figura huius mundi* ». Vxorem namque  
 habet, sed quasi non habens, qui sic scit debita carnis exsol-  
 uere, ut tamen per eam mundo tota mente non cogatur  
 inhaerere. Nam cum idem rursus egregius praedicator  
 10 dicat : « *Qui habet uxorem cogitat quae sunt huius mundi,  
 quomodo placeat uxori* », ille uxorem habens quasi non  
 habet, qui sic studet placere coniugi, ut tamen non displiceat  
 conditori. Flet quoque sed tamquam non flet, qui sic  
 temporalibus damnis affligitur, ut tamen de aeternis lucris  
 15 semper animum consoletur. Gaudet uero sed tamquam non  
 gaudeat, qui sic de temporalibus bonis hilarescit, ut tamen  
 semper perpetua tormenta consideret, et in hoc quod men-  
 tem gaudio subleuat, hanc continuo pondere prouidi timoris  
 premat. Emit autem sed quasi non possidens, qui et ad

x. 1 Co 7, 29-31 y. 1 Co 7, 33

yeux de notre âme doivent se porter devant nous, attentive-  
 ment fixés sur les biens vers lesquels nous marchons.  
 Arrachons complètement ce qui est vicieux non seulement  
 de nos actions, mais aussi des pensées de notre cœur. Que  
 ni les plaisirs de la chair, ni l'agitation de la curiosité, ni le  
 bouillonnement de l'ambition ne nous retiennent loin du  
 dîner du Seigneur, mais que notre âme ne touche que de  
 biais les actions même honnêtes que nous faisons dans le  
 monde, afin que ce que la terre nous offre d'agréable serve  
 à notre corps sans nuire en rien à notre cœur. Nous n'osons  
 donc pas, frères, vous dire de tout quitter ; cependant, si  
 vous le voulez, vous quitterez tout, en le gardant, si vous  
 gérez les affaires du temps sans pour autant cesser de tendre  
 de tout votre cœur aux biens éternels.

12. L'apôtre Paul dit, en effet : « *Le temps se fait court.  
 Que désormais ceux qui ont une femme soient comme s'ils  
 n'en avaient pas, ceux qui pleurent comme s'ils ne pleureraient  
 pas, ceux qui sont dans la joie comme s'ils n'étaient pas dans  
 la joie, ceux qui achètent comme s'ils ne possédaient pas, ceux  
 qui usent de ce monde comme s'ils n'en usaient pas ; car elle  
 passe, la figure de ce monde* ». Il a une femme, mais vit  
 comme s'il n'en avait pas, celui qui sait accomplir le devoir  
 conjugal sans pour autant être contraint d'adhérer au monde  
 de toute son âme. En effet, comme le dit ce prédicateur par  
 excellence, *celui qui est marié pense à ce qui est de ce monde,  
 cherche à plaire à son épouse*. Mais il a une femme comme  
 s'il n'en avait pas, celui qui s'efforce de plaire à sa femme  
 sans déplaire à son Créateur. Il pleure comme s'il ne pleu-  
 rait pas, celui que les pertes de ce monde affligent sans l'em-  
 pêcher de consoler son cœur à la pensée des gains éternels.  
 Il est dans la joie comme s'il n'y était pas, celui qui se réjouit  
 des biens temporels sans perdre de vue les tourments éter-  
 nels, et modère toujours la joie qui soulève son âme, grâce  
 au contrepois d'une crainte prévoyante. Il achète comme

20 usum terrena praeparat, et tamen cauta cogitatione praeui-  
det quod haec citius relinquat. Mundo quoque utitur sed  
quasi non utatur, qui et necessaria cuncta exterius ad uitae  
suae ministerium redigit, et tamen haec eadem non sinit suae  
25 intentionem animi ad alia tendentis frangant. Quicumque  
igitur tales sunt eis profecto terrena omnia non ad deside-  
rium, sed ad usum adsunt, quia rebus quidem necessariis  
utuntur, sed nihil habere cum peccato cupiunt. De ipsis  
quoque rebus habitis cotidie mercedes quaerunt, et plus  
30 gaudent bono opere quam bona possessione.

13. Ac ne aliquibus ista difficilia esse uideantur, rem  
de persona refero quam multi uestrum nouerunt, quam  
(l. 340) uidelicet rem ipse ante triennium in centumcellensi urbe a  
personis fidelibus didici. Nuper namque in eadem ciuitate  
5 Theophanius comes fuit, uir misericordiae actibus deditus,  
bonis operibus intentus, hospitalitati praecipue studens.  
PL 1274 Exercendi comitatus actibus occupatus, agebat terrena et  
temporalia, sed ut plus ex fine eius claruit, magis ex debito  
quam ex intentione. Nam cum propinquante mortis eius  
10 tempore, grauissima aeris tempestas obsisteret ne ad sepe-  
liendum duci potuisset, eumque coniux sua cum fletu uehe-  
mentissimo requireret, dicens : « Quid faciam ? Quomodo  
te ad sepeliendum eicio, quae ostium domus huius egredi  
prae nimia tempestate non possum ? » Tunc ille respondit :  
15 « Noli, mulier, flere, quia mox ut ego defunctus fuero, aeris  
serenitas redit. » Cuius protinus et uocem mors, et mortem  
serenitas est secuta. Cuius manus ac pedes podagrae humore  
tumescentes et uersi in uulneribus fuerant, et profluente

1. L'histoire du comte Théophane se retrouve dans *Dial.* IV, 28, 1-5 (SC 265, p. 96-99). Ce comte est un grand laïc dont Grégoire loue les qualités ; tous les hauts fonctionnaires n'étaient donc pas nécessairement corrompus ; cf. T.S. BROWN, *Gentlemen and Officers. Imperial Administration and*

s'il ne possédait pas, celui qui se munit de biens terrestres pour en user et pourtant prévoit sagement qu'il devra bien vite les quitter. Il use de ce monde comme s'il n'en usait pas, celui qui astreint au service de sa vie tout ce qui lui est extérieurement nécessaire, sans pourtant le laisser dominer son âme : alors, ce qui lui est soumis au dehors sert, et ne vient jamais briser l'élan de son cœur vers d'autres biens. Pour ceux qui agissent ainsi, les biens de la terre sont tous là non pour susciter le désir, mais pour servir : ils usent de ce qui est nécessaire sans rien désirer en péchant. Des biens mêmes qu'ils possèdent, ils cherchent chaque jour de quoi donner, et se réjouissent davantage d'une bonne action que d'une bonne possession.

13. Et pour que cela ne paraisse pas difficile à certains, je rapporte un fait concernant une personne que beaucoup d'entre vous connaissent : je l'ai appris de gens dignes de foi, il y a trois ans, dans la ville de Centumcellae. Dans cette ville vivait un comte nommé Théophane<sup>1</sup>, tout appliqué à l'exercice de la miséricorde, adonné aux bonnes œuvres, attentif surtout à l'hospitalité. Pris par l'exercice de sa charge, il s'occupait d'affaires terrestres et temporelles, mais, comme cela apparut à la fin de sa vie, plus par devoir que par intérêt. Quand approcha le jour de sa mort, une forte tempête s'éleva, capable d'empêcher sa sépulture. Sa femme lui demanda avec force larmes : « Que dois-je faire ? Comment puis-je te faire sortir pour ta sépulture, moi qui ne puis franchir la porte de cette maison à cause de cette énorme tempête ? » Il lui répondit : « Femme, ne pleure pas, car, aussitôt après ma mort, le temps redeviendra serein. » La mort suivit ces paroles et la sérénité du temps suivit sa mort. Ses mains et ses pieds étaient enflés à cause de la goutte et n'étaient plus

*Aristocratic Power in Byzantine Italy A.D. 554-800*, British School at Rome 1984, p. 122.



20 sanie patebant. Sed cum corpus illius ex more ad lauandum  
 fuisset detectum, ita manus pedesque illius sani reperti sunt,  
 ac si umquam uulneris nihil habuissent. Ductus itaque ac  
 sepultus est, eiusque coniugi uisum est ut quarto die in  
 (l. 360) sepulcro illius marmor quod superpositum fuerat mutari  
 25 debuisset. Quod uidelicet marmor corpori eius superposi-  
 tum dum fuisset ablatum, tanta ex eius corpore fragrantia  
 odoris emanauit, ac si ex putrescenti carne illius pro uermi-  
 bus aromata ferbuissent.

Haec igitur dixi ut e uicino exemplo ostenderem posse  
 nonnullos et saecularem habitum gerere, et saecularem ani-  
 30 mum non habere. Quos enim tales in mundo necessitas ligat,  
 ut ex omni parte exui a mundo non possint, sic debent ea  
 quae mundi sunt tenere, ut tamen eis nesciant ex mentis  
 fractione succumbere. Haec ergo cogitate et cum relinquere  
 35 cuncta quae mundi sunt non potestis, exteriora bene exte-  
 rius agite, sed ardentius interius ad aeterna festinate. Nihil sit  
 quod desiderium uestrae mentis retardet, nullius uos rei in  
 hoc mundo delectatio implicet. Si bonum diligitur, mens in  
 bonis melioribus, id est in caelestibus, delectetur. Si malum  
 metuitur, mala animo aeterna proponantur, ut dum illuc  
 40 esse conspicit et amplius quod diligat, et amplius quod per-  
 timescat, hic omnino non haereat. Ad haec agenda habemus  
 Mediatorem Dei et hominum adiutorem nostrum<sup>z</sup>, per  
 quem citius cuncta obtinebimus, si ad illum uero amore  
 flagramus, qui uiuit et regnat <cum Patre Deus> in unitate  
 45 Spiritus sancti [Deus] per omnia saecula saeculorum. Amen.

z. cf. 1 Tm 2, 5.

1. Nous avons ici suivi le choix fait par les Mauristes, en conformité avec les habitudes de Grégoire.

que plaies, et le pus en découlait. Mais quand on eut dévêtu son corps pour le laver, selon la coutume, on trouva ses mains et ses pieds aussi sains que s'il n'avait jamais eu de blessure. On l'emporta donc et on l'ensevelit. Or, il sembla bon à son épouse, trois jours après la sépulture, de changer la plaque de marbre qui avait été posée au-dessus de lui. Quand on eut enlevé cette plaque de marbre posée au-dessus de son corps, une odeur exquise se répandit, comme si, dans sa chair qui se décomposait, étaient en effervescence non pas les vers, mais des aromates.

Je raconte cette histoire pour montrer, à partir d'un exemple tout proche, qu'on peut porter l'habit du monde sans avoir l'esprit du monde. C'est le besoin qui lie de tels hommes dans le monde, en sorte qu'ils ne peuvent s'affranchir complètement du monde et doivent garder ce qui leur vient du monde sans que fléchisse leur âme. Pensez-y donc, et puisque vous ne pouvez abandonner tout ce qui est du monde, acquittez-vous bien au-dehors de vos devoirs, mais au-dedans hâtez-vous avec ardeur vers les biens éternels. Que rien ne puisse ralentir le désir de votre âme, qu'aucun plaisir ne vous retienne en ce monde. S'il s'agit d'aimer le bien, que votre âme trouve son plaisir dans ces biens meilleurs que sont ceux du ciel. S'il s'agit de craindre le mal, qu'elle ait sous les yeux les maux éternels : ainsi, voyant dans la vie éternelle de plus grands sujets d'aimer et de plus grands sujets de craindre, qu'elle n'ait aucune attache ici-bas. Pour agir ainsi, nous disposons de l'aide du Médiateur entre Dieu et les hommes<sup>z</sup>, par qui nous obtiendrons plus vite toutes choses, si nous brûlons d'un véritable amour pour lui qui vit et règne avec le Père<sup>1</sup> dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## **HOMÉLIE XXXVII**

**Lc 14, 25-33**

**Conditions pour être disciple**

**Homélie pour la fête de saint Sébastien, prononcée en sa basilique  
le deuxième dimanche après l'Épiphanie, coïncidant avec la fête,  
20 janvier 592.**

## Homilia XXXVII

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

In illo tempore dixit Iesus turbis : « Si quis uenit ad me et non odit patrem suum et matrem et uxorem et filios et fratres et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. Et qui non baiulat crucem suam et uenit post me non potest meus esse discipulus. Quis enim ex uobis uolens turrim aedificare, non prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habet ad perficiendum, ne postea quam posuerit fundamentum, et non potuerit perficere, omnes qui uiderint, incipiant illudere ei, dicentes quia hic homo coepit aedificare et non potuit consummare ? Aut quis rex iturus committere bellum aduersus alium regem, nonne sedens prius cogitat si possit cum decem milibus occurrere ei qui cum uiginti milibus uenit ad se ? Alioquin adhuc illo longe agente legationem mittens, rogat ea quae pacis sunt. Sic ergo omnis ex uobis qui non renuntiat omnibus quae possidet non potest meus esse discipulus. »

## Homélie XXXVII

### Lecture du saint Évangile selon Luc

En ce temps-là, Jésus dit aux foules : « Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple. Et celui qui ne porte pas sa croix et ne vient pas derrière moi, ne peut être mon disciple. Qui de vous, en effet, s'il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la somme nécessaire et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? De peur que, s'il pose les fondations et ne peut achever, tous ceux qui le verront ne se mettent à se moquer de lui en disant : Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pas pu aller jusqu'au bout ! Ou quel roi, partant faire la guerre contre un autre roi, ne commence par s'asseoir pour voir s'il peut avec dix mille hommes se porter à la rencontre de celui qui vient vers lui avec vingt mille hommes ? Sinon, alors que l'autre est encore loin, il lui envoie une ambassade pour demander les conditions de paix. Ainsi donc quiconque parmi vous ne renonce pas à tous ses biens ne peut être mon disciple. »

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica sancti Sebastiani  
die natalis eius**

1. Si consideremus, fratres carissimi, quae et quanta sunt quae nobis promittuntur in caelis, uilescunt animo omnia quae habentur in terris. Terrena namque substantia supernae felicitati comparata pondus est, non subsidium.

5 Temporalis uita aeternae uitae comparata mors est potius dicenda quam uita. Ipse enim cotidianus defectus corruptionis quid est aliud quam quaedam prolixitas mortis? Quae autem lingua dicere, uel quis intellectus capere sufficit illa supernae ciuitatis quanta sint gaudia, angelorum choris

10 interesse, cum beatissimis spiritibus gloriae conditoris assistere, praesentem Dei uultum cernere, incircumscriptum lumen uidere, nullo mortis metu affici, incorruptionis perpetuae munere laetari? Sed ad haec audita inardescit animus, iamque illic cupit assistere, ubi se sperat sine fine gaudere. Sed ad magna praemia peruenire non potest, nisi

15 per magnos labores. Vnde et Paulus egregius praedicator<sup>a</sup> dicit: « *Non coronabitur nisi qui legitime certauerit*<sup>b</sup>. » Delectat igitur mentem magnitudo praemiorum, sed non deterreat certamen laborum. Vnde ad se uenientibus Veritas

20 dicit: « *Si quis uenit ad me et non odit patrem suum et matrem et uxorem et filios et fratres et sorores, adhuc autem*

(l. 20) *et animam suam, non potest meus esse discipulus*<sup>c</sup>. »

a. cf. 2 Tm 1, 11 b. 2 Tm 2, 5 c. Lc 14, 26

1. Cf. AUGUSTIN, *De ciu. Dei* XII, 21, 1-4 et XXII, 22,1-3 (CCL 48, p. 376 et 842).

**Homélie sur cette lecture, prononcée  
devant le peuple dans la basilique  
de saint Sébastien,  
le jour de sa naissance au ciel**

1. Si nous considérons, frères très chers, quels sont les biens qui nous sont promis dans le ciel et quelle est leur grandeur, tous ceux que l'on possède sur la terre perdent pour nous leur valeur. Comparés au bonheur du ciel, les biens de ce monde sont, en effet, un fardeau, non un soutien. Comparée à la vie éternelle, la vie temporelle doit être appelée mort plutôt que vie<sup>1</sup>. L'usure quotidienne de notre corps corruptible est-elle, en effet, autre chose qu'une longue mort? Quelle langue peut dire, quelle intelligence peut comprendre la grandeur des joies de la cité céleste: prendre place dans les chœurs des anges, avec ces esprits bienheureux se tenir en présence de la gloire du Créateur, contempler le visage de Dieu face à face, voir la lumière sans limite<sup>2</sup>, être libéré de la crainte de la mort, jouir du don d'une éternelle incorruptibilité? Le cœur s'enflamme à en entendre parler et souhaite habiter déjà en ce lieu où il espère la joie sans fin. Mais on ne peut obtenir de grandes récompenses sans de grands travaux. C'est pourquoi Paul, le prédicateur par excellence<sup>a</sup>, dit: « *L'athlète n'obtiendra la couronne qu'après avoir combattu selon les règles*<sup>b</sup>. » Que la grandeur des récompenses remplisse donc notre âme de joie, mais qu'elle ne se laisse pas effrayer par la difficulté des combats. C'est pourquoi la Vérité dit à ceux qui viennent à elle: « *Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple*<sup>c</sup>. »

2. *Lumen incircumscriptum*: J. ROUSSE, art. « Grégoire de Nazianze », *DSp* V (1967), col. 907, rapproche ces mots de GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Or.* 38, 7, texte que Grégoire aurait connu à Constantinople.

2. Sed percontari libet quomodo parentes et carnaliter propinquos praecipimur odisse, qui iubemur et inimicos diligere<sup>d</sup> ? Et certe de uxore Veritas dicit : « *Quod Deus coniunxit, homo non separet*. » Et Paulus ait : « *Viri, diligite uxores uestras, sicut et Christus ecclesiam*<sup>f</sup>. »  
 5 *Ecce discipulus uxorem diligendam praedicat, cum magister dicat : « Qui uxorem non odit, non potest meus esse discipulus. » Numquid aliud iudex nuntiat, aliud praeco clamat ? An simul et odisse possumus et diligere ? Sed si uim praecepti perpendimus, utrumque agere per discretionem ualemus, ut eos qui nobis carnis cognatione coniuncti sunt, et quos proximos nouimus diligamus, et quos aduersarios in uia Dei patimur odiendo et fugiendo nesciamus. Quasi enim per odium diligitur qui carnaliter sapiens, dum praua nobis ingerit, non auditur. Vt autem Dominus demonstraret hoc erga proximos odium non de inaffectione procedere, sed de caritate, addidit protinus, dicens : « *adhuc autem et animam suam*<sup>h</sup> ». Odisse itaque praecipimur proximos, odisse et animam nostram. Constat ergo quia amando debet odisse proximum, qui sic eum odit sicut semetipsum. Tunc etenim bene nostram animam odimus, cum eius carnalibus desideriiis non acquiescimus, cum eius appetitum frangimus, eius uoluptatibus reluctamur. Quae ergo contempta ad melius ducitur, quasi per odium amatur. Sic sic nimirum exhibere proximis nostris odii discretionem debemus, ut in eis et diligamus quod sunt, et habeamus odio quod in Dei nobis itinere obsistunt.*

10  
15  
20  
25  
PL 1276  
(l. 40)

3. Certe dum Paulus Ierosolymam pergeret, propheta Agabus zonam illius apprehendit, suisque pedibus alligauit, dicens : « *Virum cuius haec zona est, sic alligabunt in*

2. Mais il est bon de nous demander comment il nous est commandé de haïr parents et proches selon la chair, alors que nous avons l'ordre d'aimer même nos ennemis<sup>d</sup>. Oui, la Vérité dit en parlant de l'épouse : « *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas*. » Et Paul : « *Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église*<sup>f</sup>. » Ainsi le disciple prêche l'amour de l'épouse, pendant que le maître affirme : « *Celui qui ne hait pas sa femme ne peut être mon disciple*. » Le héraut proclame-t-il une sentence différente de celle que prononce le juge ? Ou bien pouvons-nous à la fois haïr et aimer ? Si nous comprenons bien le sens du précepte, nous pouvons faire l'un et l'autre en discernant bien : ceux qui nous sont unis par les liens de la chair, aimons-les, les sachant nos proches, et en même temps, s'ils sont nos adversaires sur le chemin de Dieu, ignorons-les, les haïssant et les fuyant. C'est, en effet, aimer pour ainsi dire en haïssant que de ne pas écouter un sage selon la chair quand il nous porte au mal. Et pour montrer que cette haine pour le prochain ne vient pas d'un manque d'affection, mais de la charité, le Seigneur ajoute aussitôt : « *et jusqu'à sa propre vie*<sup>h</sup> ». Il nous est donc prescrit de haïr notre prochain et de haïr même notre propre vie. Il est donc clair que c'est en l'aimant que doit haïr son prochain celui qui le hait comme soi-même. Nous avons, en effet, une bonne haine pour notre âme quand nous ne cédon pas à ses désirs charnels, quand nous réprimons sa convoitise, quand nous nous défendons contre ses passions. Cette âme méprisée pour être conduite au bien est pour ainsi dire aimée à travers la haine. Ainsi, nous devons montrer à notre prochain une haine qui discerne, en aimant ce qu'il est et en haïssant l'obstacle qu'il nous oppose dans notre route vers Dieu.

3. Quand Paul faisait route vers Jérusalem, le prophète Agabus lui prit sa ceinture et, s'en étant lié les pieds, il dit : « *L'homme à qui appartient cette ceinture sera ainsi lié à*

d. cf. Mt 5, 44 e. Mt 19, 6 f. Ep 5, 25 g. Lc 14, 26 h. Lc 14, 26

5 *Ierusalem*<sup>i</sup>. » Sed is qui animam suam perfecte oderat, quid dicebat ? « *Ego non solum alligari, sed et mori in Ierusalem paratus sum pro nomine Domini Iesu. Nec facio animam meam pretiosiore quam me*<sup>k</sup>. » Ecce quomodo animam suam amando oderat, immo odiens amabat, quam cupiebat pro Iesu morti tradere, ut hanc ad uitam de peccati morte  
10 suscitaret. Ab hac ergo discretione odii nostri trahamus formam ad odium proximi. Ametur quilibet in hoc mundo aduersarius, sed in uia Dei contrarius non ametur etiam propinquus.

15 Quisquis enim iam aeterna concupiscit, in ea quam aggreditur causa Dei, extra patrem, extra matrem, extra uxorem, extra filios, extra cognatos, extra semetipsum fieri debet, ut eo uerius cognoscat Deum, quo in eius causa neminem recognoscit. Multum namque est quod carnales affectus intentionem mentis diuerberant eiusque aciem obscurant ; quos  
(l. 60) 20 tamen nequaquam noxios patimur, si eos premendo teneamus. Amandi ergo sunt proximi, impendenda caritas omnibus et propinquis et extraneis, nec tamen pro eadem caritate a Dei amore flectendum.

4. Scimus autem quia cum de terra Philisthiim arca Domini ad terram Israelitarum rediret, plaustro superimposita est, et uaccae plaustro subiunctae sunt, quae fetae fuisse memorantur, quarum filios clauserunt domi. Et scriptum  
5 est : « *Ibant autem in directum uaccae per uiam quae ducit Bethsamis, uno itinere gradiebantur, pergentes et mugientes, et non declinabant neque ad dextram neque ad sinistram*<sup>l</sup>. » Quid igitur uaccae nisi fideles quosque in ecclesia designant, qui dum sacri eloquii praecepta considerant, quasi superimpositam Domini arcam portant ? De quibus hoc est etiam  
10

i. Ac 21, 11 j. Ac 21, 13 k. Ac 20, 24 l. 1 Sm 6, 12

*Jérusalem*<sup>i</sup>. » Or, que répondit celui qui avait pour sa vie une haine parfaite ? « *Je suis prêt non seulement à me laisser lier, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus. Et je n'attache pas à ma vie plus de prix qu'à moi-même*<sup>k</sup>. » Voilà comment il haïssait sa vie en l'aimant, bien plus, comment il l'aimait en la haïssant : il souhaitait la livrer à la mort pour Jésus, afin de la ressusciter de la mort du péché à la vraie vie. Prenons donc, dans ce discernement de notre haine envers nous-mêmes, un modèle pour notre haine du prochain. Aimons en ce monde notre adversaire même, mais celui qui barre notre route vers Dieu, ne l'aimons pas, même s'il est proche de nous.

Car quiconque désire les biens éternels doit, en s'engageant pour la cause de Dieu, devenir un étranger pour son père, sa mère, sa femme, ses enfants, sa parenté, et pour lui-même : ainsi il connaîtra Dieu d'autant mieux que, pour sa cause, il ne reconnaîtra plus personne. Les affections de la chair détournent souvent l'attention de l'âme et obscurcissent son regard : mais nous pouvons les éprouver sans danger, si nous avons soin de les réprimer. Il nous faut donc aimer nos proches, montrer de la charité à tous, parents et étrangers, sans que cette charité nous détourne de l'amour de Dieu.

4. Nous savons que, lorsque l'arche du Seigneur fut ramenée du pays des Philistins au pays d'Israël, on la plaça sur un chariot. A ce chariot furent attelées des vaches, dont on rapporte qu'elles avaient vélé, et qu'on avait enfermé leurs petits à l'étable. Et l'Écriture ajoute : « *Les vaches allaient tout droit par le chemin qui mène à Beth Shémesh ; elles suivaient toujours le même chemin, marchant et mugissant, sans se détourner ni à droite, ni à gauche*<sup>l</sup>. » Que représentent les vaches, sinon tous les fidèles de l'Église qui, en méditant les préceptes de la sainte Écriture, portent pour ainsi dire sur leurs épaules l'arche du Seigneur ? Il faut noter

notandum, quod fuisse fetae memorantur, quia sunt plerique qui in uia Dei intrinsecus positi, foris carnalibus affectibus ligantur, sed non declinant a recto itinere, quia arcam Dei portant in mente. Ecce etenim uaccae Bethsamis pergunt. Bethsamis quippe dicitur *domus solis*, et propheta ait :  
 15 PL 1277 « *Vobis autem qui timetis Dolminum, orietur sol iustitiae<sup>m</sup>.* »  
 (l. 80) Si igitur ad aeterni solis habitationem tendimus, dignum profecto est ut de Dei itinere pro carnalibus affectibus non declinemus. Tota enim uirtute pensandum est quod uaccae  
 20 Dei plastro suppositae pergunt et gemunt, dant ab intimis mugitus, et tamen de itinere non deflectunt gressus. Sic nimirum praedicatores Dei, sic fideles quique esse intra sanctam ecclesiam debent, ut compatiantur proximis per caritatem, et tamen de uia Dei non exorbitent per compas-  
 25 sionem.

5. Hoc ipsum uero animae odium qualiter exhiberi debeat, Veritas subdendo manifestat dicens : « *Qui non baiulat crucem suam et uenit post me non potest meus esse discipulus<sup>n</sup>.* » Crux quippe a cruciati dicitur. Et duobus  
 5 modis crucem Domini baiulamus, cum aut per abstinentiam carnem afficimus, aut per compassionem proximi necessitatem illius nostram putamus. Qui enim dolorem exhibet in aliena necessitate, crucem portat in mente. Sciendum uero est quod sunt nonnulli qui carnis abstinentiam non pro Deo,  
 10 sed pro inani gloria exhibent. Et sunt plerique qui compassionem proximo non spiritualiter, sed carnaliter impendunt, ut ei non ad uirtutem, sed quasi miserando ad culpas

m. Ml 4, 2 n. Lc 14, 27

1. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, III Reg. B (CCL 72, p. 110).

2. Grégoire commente ici 1 Rg 6, 12, où il est question des vaches qui tirent le chariot portant l'Arche d'Alliance. On peut observer que ces vaches l'avaient déjà retenu dans les *Moralia* V, 11, 24, mais à propos de

qu'on rappelle qu'elles avaient vêlé, car beaucoup de gens, engagés dans leur âme sur la route de Dieu, sont liés au-dehors par des passions charnelles ; mais, portant dans leur âme l'arche de Dieu, ils ne se détournent pas du droit chemin. En effet, les vaches allaient à Beth Shémesh. Or, Beth Shémesh signifie *maison du soleil*<sup>1</sup>, et le prophète dit : « *Pour vous qui craignez le Seigneur, se lèvera le Soleil de justice<sup>m</sup>.* » Si donc nous tendons vers la demeure du soleil éternel, il convient assurément de ne pas dévier du chemin de Dieu à cause des passions de la chair. On doit considérer de tout son pouvoir que les vaches attelées au chariot de Dieu avancent et mugissent : du fond d'elles-mêmes, elles poussent leurs mugissements, sans pourtant laisser leurs pas dévier hors de leur chemin. C'est ainsi que les prédicateurs de Dieu, c'est ainsi que tous les fidèles doivent être dans la sainte Église : par la charité, ils doivent compatir aux maux de leur prochain, et pourtant cette compassion ne doit pas les faire sortir du chemin de Dieu<sup>2</sup>.

5. Mais la Vérité révèle ensuite quel genre de haine on doit montrer pour sa vie, quand elle dit : « *Celui qui ne porte pas sa croix et ne vient pas derrière moi, ne peut être mon disciple<sup>n</sup>.* » Le mot croix (*crux*) est employé au sens de tourment (*cruciatus*). Et nous portons la croix du Seigneur de deux façons : quand, par le jeûne, nous mortifions notre corps, ou quand nous faisons nôtre, par la compassion, la misère du prochain. Car celui qui éprouve de la douleur devant la misère d'autrui porte la croix dans son âme. Mais il faut savoir que certains pratiquent le jeûne non pour l'amour de Dieu, mais par vaine gloire. Et beaucoup montrent pour le prochain une compassion qui n'est pas spirituelle, mais charnelle : ils le portent non pas à la vertu, mais au péché par leur

2 Rg 6, 7, épisode qui de fait constitue la suite logique de celui qui est commenté ici.

faeant. Hi itaque crucem quidem uidentur ferre, sed  
 (l. 100) Dominum non sequuntur. Vnde recte haec eadem Veritas  
 15 dicit : « *Qui non baiulat crucem suam et uenit post me non  
 potest meus esse discipulus.* » Baiulare etenim crucem et post  
 Dominum ire est uel carnis abstinentiam uel compassionem  
 proximo pro studio aeternae intentionis exhibere. Nam  
 quisquis haec pro temporali intentione exhibet, crucem qui-  
 20 dem baiulat, sed ire post Dominum recusat.

6. Quia uero sublimia praecepta data sunt, protinus com-  
 paratio aedificandae sublimitatis adiungitur cum dicitur :  
 « *Quis enim ex uobis uolens turrim aedificare, non prius  
 sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad  
 5 perficiendum, ne posteaquam posuerit fundamentum, et non  
 potuerit perficere, omnes qui uiderint incipiant illudere ei  
 dicentes quia hic homo coepit aedificare et non potuit  
 consummare.* » Omne quod agimus praeuenire per studium  
 considerationis debemus. Ecce enim iuxta Veritatis uocem  
 10 qui turrim aedificat prius aedificii sumptus parat. Si igitur  
 humilitatis turrim construere cupimus, prius nos praeparare  
 ad aduersa huius saeculi debemus. Hoc enim inter terrenum  
 et caeleste aedificium distat, quod terrenum aedificium expen-  
 sas colligendo construitur, caeleste uero aedificium expensas  
 (l. 120) 15 dispergendo. Ad illud sumptus facimus, si non habita  
 colligamus, ad istud sumptum facimus, si et habita relinqua-  
 mus. Istos sumptus diues ille habere non potuit, qui multas  
 possessiones possidens, magistrum requisiiuit dicens :  
 PL 1278 « *Magister ! bone, quid faciens uitam aeternam posside-*  
 20 *bo ?* » Qui cum praecepta relinquendi omnia audisset,  
 tristis abscessit, et inde est angustatus in mente, unde foris  
 fuit latior in possessione. Quia enim in hac uita amabat

prétendue miséricorde. Ceux-là semblent donc porter la  
 croix, mais ne suivent pas le Seigneur. C'est pourquoi la  
 même Vérité dit avec raison : « *Celui qui ne porte pas sa croix  
 et ne vient pas derrière moi, ne peut être mon disciple.* » Car  
 porter sa croix et marcher derrière le Seigneur, c'est soit pra-  
 tiquer le jeûne corporel, soit montrer de la compassion au  
 prochain avec le souci d'une visée éternelle. Car quiconque  
 n'a en cela qu'une visée temporelle porte certes la croix, mais  
 refuse de marcher derrière le Seigneur.

6. Et parce que les préceptes qu'il a donnés sont très éle-  
 vés, il continue avec la comparaison d'un haut édifice à bâtir  
 et dit : « *Qui de vous, s'il veut bâtir une tour, ne commence  
 par s'asseoir pour calculer la somme nécessaire et voir s'il a  
 de quoi aller jusqu'au bout ? De peur que, s'il pose les fon-  
 dations et ne peut achever, tous ceux qui le verront ne se  
 mettent à se moquer de lui en disant : Voilà un homme qui  
 a commencé à bâtir et qui n'a pas pu aller jusqu'au bout !* »  
 Tout ce que nous faisons, nous devons le faire précéder du  
 travail de la réflexion. En effet, selon la parole de la Vérité,  
 celui qui bâtit une tour prépare d'abord les frais de la  
 construction. Si donc nous désirons construire la tour de  
 l'humilité, nous devons nous préparer à affronter les oppo-  
 sitions de ce monde. Il y a, en effet, cette différence entre  
 un édifice terrestre et un édifice céleste : le premier se  
 construit en rassemblant des ressources, le second en les  
 dispersant. On fait des frais pour celui-là en amassant ce  
 que l'on n'avait pas, on fait des frais pour celui-ci en aban-  
 donnant ce qu'on possède. Ces frais, il ne put les faire, le  
 riche qui possédait de grands biens et qui pria le maître en  
 disant : « *Bon maître, que dois-je faire pour acquérir la vie  
 éternelle ?* » Quand il eut entendu l'ordre de tout quitter,  
 il s'en alla tout triste, le cœur d'autant plus serré qu'il  
 était au-dehors plus au large dans ses possessions. Parce  
 qu'en cette vie, il aimait les frais des grandeurs, il ne



sumptus celsitudinis, tendendo ad aeternam patriam habere noluit sumptus humilitatis.

25 Considerandum uero quod dicitur : « *Omnes qui uiderint incipiant illudere ei<sup>a</sup>* », quia, iuxta Pauli uocem, *spectaculum facti sumus mundo, angelis et hominibus<sup>b</sup>*. Et in omne quod agimus considerare occultos nostros aduersarios debemus, qui semper nostris operibus insistunt, semper ex nostro defectu gratulantur. Quos propheta intuens ait : « *Deus meus, in te confido, non erubescam, neque irrideant me inimici mei<sup>c</sup> !* » In bonis enim operibus intenti, nisi contra malignos spiritus sollicitè uigilemus, ipsos irrisores patimur, quos ad malum persuasores habemus.

35 Sed quia de construendo aedificio comparatio data est, nunc ex minore ad maius similitudo subditur, ut ex rebus minimis maiora pensentur. Nam sequitur : « *Aut quis rex iturus committere bellum aduersus alium regem, nonne sedens prius cogitat si possit cum decem milibus occurrere ei qui cum uiginti milibus uenit ad se ? Alioquin adhuc illo longe agente legationem mittens, rogat ea quae pacis sunt<sup>d</sup>.* » Rex contra regem ex aequo uenit ad proelium et tamen si se perpendit non posse sufficere, legationem mittit, et ea quae pacis sunt postulat. Quibus ergo nos lacrimis sperare ueniam debemus, qui in illo tremendo examine cum rege nostro ex aequo ad iudicium non uenimus, quos nimirum condicio, infirmitas et causa inferiores exhibet ?

7. Sed fortasse iam mali operis culpas abscidimus, iam praua quaeque exterius declinamus. Numquid ad reddendam rationem cogitationis nostrae sufficimus ? Nam cum

q. Lc 14, 29 r. 1 Co 4, 9 s. Ps 24, 2-3 t. Lc 14, 31-32

1. Les deux extraits de Luc sur la construction d'une tour et sur l'ambassade entre deux rois s'apprêtant à combattre se passent de développements allégoriques ; ils sont directement applicables à la situation concrète de Grégoire.

voulut pas, en marchant vers la patrie éternelle, des frais de l'humilité.

Il faut examiner ce qui est dit ensuite : « *Que tous ceux qui le verront ne se mettent à se moquer de lui<sup>a</sup>* », car, selon saint Paul, *nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes<sup>b</sup>*. Et, dans tous nos actes, il nous faut considérer nos adversaires cachés, qui épient toujours nos actions et toujours se réjouissent de nos défaillances. C'est eux que le prophète avait en vue, quand il disait : « *Mon Dieu, en toi je me confie ; que je n'aie pas à rougir ; que mes ennemis ne se moquent pas de moi<sup>c</sup> !* » Lorsqu'en effet, appliqués à de bonnes œuvres, nous ne sommes pas soigneusement en garde contre les esprits du mal, ils deviennent pour nous des railleurs, après avoir été nos habiles conseillers pour le mal.

Mais puisque nous a été donnée la comparaison d'un édifice à construire, c'est maintenant une similitude plus élevée qui nous est proposée, pour que, de la considération de réalités modestes, nous passions à de plus importantes. En effet, voici ce qui suit : « *Où quel roi, partant faire la guerre contre un autre roi, ne commence par s'asseoir pour voir s'il peut avec dix mille hommes se porter à la rencontre de celui qui vient vers lui avec vingt mille hommes ? Sinon, alors que l'autre est encore loin, il lui envoie une ambassade pour demander les conditions de paix<sup>d</sup>.* » Un roi vient combattre un autre roi d'égal à égal, et pourtant s'il juge ne pas pouvoir lui faire face, il envoie une ambassade pour demander les conditions de paix<sup>1</sup>. Au prix de quelles larmes ne devons-nous donc pas espérer le pardon, nous qui, au jour du procès redoutable, ne viendrons pas au jugement en égaux de notre Roi, nous que notre condition, notre faiblesse et notre cause font ses inférieurs ?

7. Mais peut-être avons-nous déjà retranché ce que nos œuvres mauvaises avaient de coupable, et évitons-nous tous les péchés extérieurs ; sommes-nous également prêts à rendre

uiginti milibus uenire dicitur is contra quem minime suffi-  
 5 cit iste qui cum decem milibus uenit. Decem milia quippe  
 ad uiginti milia simplum ad duplum sunt. Nos autem si mul-  
 tum proficimus, uix exteriora nostra opera in rectitudine  
 seruamus. Nam etsi iam luxuria carnis abscissa est, tamen  
 adhuc a corde funditus abscissa non est. Ille autem qui iudi-  
 10 caturus uenit exteriora simul et interiora iudicat, facta pari-  
 (l. 160) ter et cogitationes pensat. Cum duplo ergo exercitu contra  
 simplum uenit, qui nos uix in solo opere praepratos simul  
 de opere et cogitatione discutit. Quid ergo agendum est,  
 fratres, nisi ut dum nos cum simplo exercitu contra duplum  
 15 illius sufficere non posse conspiciamus, dum adhuc longe est,  
 legationem mittamus, rogemus ea quae pacis sunt ? Longe  
 enim esse dicitur quia adhuc praesens per iudicium non  
 uidetur. Mittamus ad hunc legationem lacrimas nostras, mit-  
 20 tamus misericordiae opera, mactemus in ara eius hostias pla-  
 cationis, cognoscamus nos cum eo in iudicio non posse  
 contendere, pensemus uirtutem eius fortitudinis, rogemus ea  
 quae pacis sunt. Haec est nostra legatio, quae regem uenien-  
 tem placat. Pensate, fratres, quam benignum sit quod is qui  
 suo aduentu ualet opprimere tardat uenire. Mittamus ad  
 25 hunc, ut diximus, legationem nostram, flendo, tribuendo,  
 sacras hostias offerendo. Singulariter namque ad absolutio-  
 nem nostram oblata cum lacrimis et benignitate mentis sacri  
 altaris hostia suffragatur, quia is qui in se surgens a mortuis  
 iam non moritur, adhuc per hanc in suo mysterio pro nobis  
 30 iterum patitur. Nam quotiens ei hostiam suae passionis offer-  
 rimus, totiens nobis ad absolutionem nostram passionem  
 illius reparamus.

1. Plusieurs passages de cette homélie, dont celui-ci, sont repris, au  
 XII<sup>e</sup> siècle, dans une *Vita Maximi* récemment étudiée par Fr. DOLBEAU,  
 « Hagiographie latine et prose rimée : Deux exemples de Vies épiscopales  
 rédigées au XII<sup>e</sup> siècle », *Sacris Erudiri* 32, 1991, p. 223-268, repris dans  
*Sanctorum societas. Récits latins de sainteté (III<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, Société des  
 Bollandistes, Bruxelles 2005, t. II, p. 827-873.

compte de nos pensées ? Il nous est dit, en effet, qu'il vient  
 avec vingt mille hommes, ce roi auquel ne peut résister celui  
 qui vient avec dix mille. Or, le rapport de dix mille à vingt  
 mille est du simple au double. Nous, si nous avons fait de  
 grands progrès, à peine pouvons-nous garder la rectitude  
 dans nos actions. Car si nous avons retranché la luxure de  
 notre corps, elle n'a pas été complètement enlevée de notre  
 cœur. Or, celui qui viendra nous juger, jugera à la fois l'ex-  
 5 térieur et l'intérieur, pèsera les pensées comme les actes. Il  
 viendra donc vers nous avec une armée double de la nôtre,  
 lui qui viendra examiner nos œuvres et nos pensées, alors que  
 nous sommes à peine préparés pour ce qui concerne seule-  
 ment nos œuvres. Que devons-nous donc faire, frères, sinon,  
 en reconnaissant que nous ne pouvons résister avec notre  
 simple armée à son armée à lui, deux fois plus forte, lui  
 envoyer une ambassade pour lui demander les conditions de  
 paix alors qu'il est encore loin ? On dit, en effet, qu'il est loin,  
 lorsqu'il ne se montre pas présent par son jugement.  
 Envoyons-lui une ambassade, nos larmes ; envoyons-lui des  
 œuvres de miséricorde, immolons sur son autel des victimes  
 qui lui plaisent, reconnaissons que nous ne pouvons pas lut-  
 10 ter avec lui en jugement, pensons à la force qui est la sienne,  
 demandons les conditions de paix. Voilà notre ambassade :  
 elle apaise le Roi qui vient. Considérez, frères, la bonté de  
 celui qui, pouvant nous perdre par sa venue, tarde à venir.  
 Envoyons-lui donc en ambassade, comme nous l'avons dit,  
 nos pleurs, nos dons, l'offrande des saints sacrifices. Car la  
 victime offerte sur le saint autel accompagnée de nos larmes  
 et de la générosité de notre âme, a un singulier pouvoir pour  
 obtenir notre pardon, parce que Celui qui, ressuscitant des  
 morts en lui-même, désormais ne meurt plus, par elle vit à  
 nouveau encore pour nous le mystère de sa Passion. Car  
 chaque fois que nous lui offrons le sacrifice de sa Passion,  
 nous renouvelons l'effet de sa Passion pour le pardon de nos  
 fautes<sup>1</sup>.

8. Multos, ut arbitror, uestrum, fratres carissimi, contin-  
 (l. 180) git nosse hoc quod uolo ad memoriam uestram narrando  
 reuocare. Non longe a nostris fertur temporibus factum  
 quod quidam ab hostibus captus longe transductus est,  
 5 cumque diu teneretur in uinculis, eum uxor sua cum ex  
 eadem captiuitate non reciperet, exstinctum putauit. Pro  
 quo iam uelut mortuo hostias hebdomadibus singulis cura-  
 bat offerre. Cuius totiens uincula soluebantur in captiuitate,  
 10 quotiens ab eius coniuge oblata fuissent hostiae pro animae  
 eius absolutione. Nam longa post tempora reuersus, admi-  
 rans ualde suae indicauit uxori quod diebus certis, hebdo-  
 madibus singulis, eius uincula soluebantur. Quos uidelicet  
 dies eius uxor atque horas discutiens, tunc eum recognouit  
 absolutum, cum pro eo sacrificium meminerat oblatum.  
 15 Hinc ergo, fratres carissimi, hinc certa consideratione colli-  
 gite oblata a nobis sacra hostia quantum in nobis soluere  
 ualeat ligaturam cordis, si oblata ab altero potuit in altero  
 soluere uincula corporis.

9. Multi uestrum, fratres carissimi, Cassium narniensis  
 urbis episcopum nouerunt, cui mos erat cotidianas Deo hos-  
 tias offerre, ita ut paene nullus dies uitae eius abscederet,  
 quo non omnipotenti Domino hostiam placationis immola-  
 5 ret. Cui cum sacrificio ualde etiam concordabat uita. Nam  
 (l. 200) cuncta quae habebat in eleemosynis tribuens, cum ad horam  
 offerendi sacrificii uenisset, uelut totus in lacrimis defluens,  
 semetipsum cum magna cordis contritione mactabat. Cuius  
 et uitam et exitum quodam uenerabilis uitae diacone, qui ab  
 10 eo fuerat nutritus, referente cognoui. Aiebat enim quod  
 quadam nocte eius presbytero per uisum Dominus astitit,  
 dicens : « Vade et dic episcopo : Age quod agis, operare

1. Les chaînes d'un prisonnier tombent chaque fois qu'on dit la messe à son intention dans *Dial.* IV, 59, 1 (SC 265, p. 196-197). On retrouve la même inspiration dans l'histoire du prisonnier Imma chez BÈDE, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais* IV, 20 (SC 490, p. 310-317).

8. Beaucoup d'entre vous, je pense, frères très chers, connaissent le fait que je veux vous raconter et rappeler à votre souvenir. On rapporte que, peu de temps avant nos jours, un homme fut prisonnier et emmené, et comme il était retenu longtemps dans ses liens et que son épouse ne le voyait pas revenir de captivité, elle le crut mort. Elle prenait soin d'offrir pour lui le saint sacrifice comme pour un mort, chaque semaine. Or, toutes les fois que son épouse offrait le saint sacrifice pour le pardon de son âme, les liens du prisonnier étaient dénoués. De retour longtemps après, il indiqua avec beaucoup d'étonnement à son épouse qu'à certains jours, chaque semaine, ses liens étaient dénoués. En comparant les jours et les heures, sa femme reconnut qu'il était délivré au moment où elle se souvenait avoir offert le sacrifice<sup>1</sup>. A partir de cet exemple, frères très chers, concluez avec certitude combien la sainte victime que nous offrons peut dénouer en nous les liens de notre cœur, si, offerte par l'une, elle a pu libérer l'autre de ses liens corporels.

9. Beaucoup d'entre vous, frères très chers, ont connu Cassius, évêque de Narni : il avait l'habitude d'offrir chaque jour à Dieu le saint sacrifice, au point qu'il n'y avait presque aucun jour de sa vie où il n'immolât au Dieu tout-puissant la victime qui apporte la paix. Sa vie s'accordait tout à fait avec ce sacrifice. Car il distribuait tous ses biens en aumônes et, à l'heure du sacrifice, inondé de larmes, il s'immolait avec un grand brisement du cœur. J'ai connu sa vie et sa mort par le rapport d'un certain diacre dont la vie fut vénérable, et qui avait été élevé par lui. Il disait qu'une nuit, le Seigneur apparut à son prêtre et lui dit : « Va dire à l'évêque : Fais bien ce que tu fais<sup>2</sup>, œuvre ce que tu

2. *Age quod agis* : cf. M. TESTARD, « Mission pastorale et passion. A propos de la monition *Consecrandi* de Guillaume Durand de Mende », *REAug* 40, 1994, p. 453-471, spéc. p. 462, n. 43.

quod operaris, non cesset pes tuus, non cesset manus tua. Natale apostolorum uenies ad me et retribuo tibi mercedem tuam. » Surrexit presbyter, sed quia e uicino apostolorum natalicius dies imminebat, tam propinqui exitus diem episcopo nuntiare pertimuit. Alia nocte Dominus rediit eiusque inoboedientiam uehementer increpauit, atque eadem iussionis suae uerba retexuit. Tunc presbyter surrexit ut | pergeret, sed rursus infirmitas cordis impedimento facta est indicandae reuelationis, ad admonitionem quoque iteratae iussionis obduruit pergere, et quae uiderat manifestare neglexit. Sed quia magnam mansuetudinem contemptae gratiae maior sequi solet ira uindictae, uisione tertia Dominus apprensus, iam uerbis addidit uerbera, et tam districta caede mactatus est, ut in eo duritiam cordis emollirent uulnera corporis.

(l. 220) Surrexit ergo eruditus ex uerbere, perrexit ad episcopum, eumque iam ex more iuxta beati Iuuenalis martyris sepulcrum ad offerendum sacrificium consistentem reperit, secretum a circumstantibus petiit, seque eius pedibus strauit. Cumque eum ubertim flentem episcopus uix ad se leuare potuisset, lacrimarum causas cognoscere studuit. Ille uero relaturus ordinem uisionis, prius uestimento ex umeris deuoluto, detexit plagas corporis, ut ita dicam, testes ueritatis et culpae, monstrauit quanta animaduersione districtionis membra illius accepta uerbera, liore inflicto, sulcauerant. Quae mox ut episcopus uidit, exhorruit, et quis sibi talia facere praesumpsisset cum magnae obstupescationis uocibus inquisiuit. At ille respondit haec se pro ipso fuisse perpressum. Excreuit cum terrore admiratio, sed nullas iam presbyter inquisitioni eius moras adiciens, secretum reuelationis aperuit, eique iussionis dominicae per ea quae audierat uerba narrauit dicens : « Age quod agis, operare quod operaris, non cesset manus tua, non cesset pes tuus. Natale apostolorum uenies ad me et retribuo tibi mercedem tuam. » Quibus auditis, episcopus in orationem se cum magna

œuvres, que ton pied ne s'arrête pas, que ta main ne s'arrête pas : en la fête des Apôtres, tu viendras à moi et je te donnerai ta récompense. » Le prêtre se leva, mais comme le jour de la fête des Apôtres était imminent, il eut peur d'annoncer à l'évêque le jour de sa fin prochaine. Une autre nuit, le Seigneur revint, il lui reprocha avec force sa désobéissance et lui renouvela son ordre. Alors le prêtre se leva pour se mettre en route, mais à nouveau sa faiblesse de cœur l'empêcha de dire sa révélation ; il fit la sourde oreille à l'ordre renouvelé et négligea de révéler ce qu'il avait vu. Or, comme une colère vengeresse succède d'ordinaire à une grande mansuétude devant une faveur méprisée, le Seigneur lui apparut une troisième fois, ajouta les coups aux paroles et le prêtre fut châtié avec une telle sévérité que les blessures de son corps amollirent en lui la dureté de son cœur. Instruit par les coups, il se leva donc, alla vers son évêque, le trouva, selon son habitude, près du tombeau du bienheureux martyr Juvénal, sur le point d'offrir le sacrifice, demanda aux assistants de se retirer et se prosterna à ses pieds. Lorsque l'évêque fut arrivé avec peine à relever cet homme inondé de larmes, il voulut connaître la cause de ses pleurs. Le prêtre, avant de raconter en détails sa vision, découvrit ses épaules, mit à nu les plaies de son corps, témoins, puis-je dire, de sa sincérité et de sa faute, montra par quelle sévère leçon ses membres avaient été sillonnés de ces blessures aux sombres traces. Dès que l'évêque vit, il fut saisi d'horreur et il lui demanda, stupéfié, qui avait osé lui faire tout ce mal. Le prêtre lui répondit qu'il avait subi cela à cause de lui. L'étonnement de l'évêque et sa crainte grandirent, mais le prêtre, sans plus attendre, livra le secret révélé, et raconta à l'évêque les paroles qu'il avait entendues et l'ordre du Seigneur : « Fais bien ce que tu fais, œuvre ce que tu œuvres, que ta main ne s'arrête pas, que ton pied ne s'arrête pas : en la fête des Apôtres, tu viendras à moi et je te donnerai ta récompense. » Dès qu'il eut entendu, l'évêque se prosterna

cordis contritione prostravit, et qui oblaturus sacrificium ad horam tertiam uenerat, hoc pro extensae orationis magnitudine ad horam nonam usque protelavit.

(l. 240) 50 Atque ex illo iam die magis magisque ei aucta sunt lucra pietatis, factusque est tam fortis in opere quam certus ex munere, quippe qui eum, cui ipse debitor fuerat, ex promissione iam coeperat habere debitorem. Huic autem consuetudo fuerat annis singulis, natalicio apostolorum die,  
55 Romam uenire, iamque ex hac reuelatione suspectus, uenire iuxta morem noluit. Eodem ergo tempore sollicitus fuit, secundo quoque anno uel tertio in mortis suae exspectatione suspensus, quarto, quinto et sexto similiter. Qui desperare iam de ueritate reuelationis poterat, si uerbis fidem uerba  
60 non fecissent, cum ecce anno septimo usque ad exspectati natalis sacras uigilias incolumis peruenit; sed lenis hunc in uigiliis calor attigit, atque ipso die natalicio filiis suis se exspectantibus, missarum sollemnia implere se posse recusauit. Illi uero quia de eius erant pariter egressione suspecti, simul  
65 ad eum omnes uenerunt, sese unanimiter astringentes ut die eodem nequaquam acquiescerent missarum sollemnia celebrare, nisi pro eis apud Dominum idem antistes suus intercessor accederet. Tunc ille compulsus in episcopii oratorio  
PL 1281 missas fecit, et manu sua corpus dominicum pacemque  
70 omnibus tribuit. Qui cuncto ministerio oblati sacrificii peracto, ad lectulum rediit, ibique iacens, dum sacerdotes suos ac ministros circumstetisse se cerneret, quasi uale ultimum  
(l. 260) dicens, de seruando eos uinculo caritatis admonebat, et quanta debuissent concordia inter se uniri praedicabat, cum  
75 subito inter ipsa sanctae exhortationis uerba, uoce terribili clamauit dicens: « Hora est. » Moxque assistentibus ipse suis manibus linteum dedit, quod ex more morientium sibi contra faciem tenderetur. Quo tenso, spiritum emisit, sicque sancta illa anima ad gaudia aeterna perueniens, a carnis

pour prier, le cœur brisé; il était venu pour célébrer le sacrifice à la troisième heure, mais différa jusqu'à la neuvième, tant sa prière s'était prolongée.

A partir de ce jour, il grandit de plus en plus en piété, devint aussi courageux dans l'action qu'assuré de sa récompense; celui envers qui il était débiteur était devenu, par sa promesse, débiteur envers lui. L'évêque avait l'habitude d'aller chaque année à Rome pour la fête des Apôtres; mais rendu perplexe à la suite de cette révélation, il ne voulut pas y aller comme d'habitude. Cette année-là, il éprouva de l'inquiétude; il resta en suspens dans l'attente de sa mort la seconde ou la troisième année, et de même les années suivantes, la quatrième, la cinquième et la sixième. Il aurait pu désespérer de la vérité de la révélation, si la trace des coups n'avait pas confirmé les paroles. La septième année, il parvint en bonne santé jusqu'aux saintes vigiles de la fête attendue; mais une douce chaleur le pénétra pendant ces vigiles, et le jour même de la fête, alors que ses fils l'attendaient, il s'excusa de ne pouvoir célébrer la messe solennelle. Ses fils, se doutant, eux aussi, qu'il s'agissait de son départ de ce monde, vinrent tous le trouver en s'engageant d'un seul cœur à ne pas accepter de célébrer la messe ce jour-là, si l'évêque ne venait intercéder pour eux auprès du Seigneur. Alors celui-ci, ainsi pressé, célébra la messe dans l'oratoire de l'évêché, et donna à tous de sa main le corps du Seigneur et la paix. Après avoir accompli tous les rites de l'offrande sacrificielle, il revint à son lit et s'y étendit, et, voyant autour de lui ses prêtres et ses ministres, il les exhortait, en manière de dernier adieu, à garder le lien de la charité et leur prêchait la concorde parfaite qui devait les unir entre eux, quand soudain, au milieu de cette sainte exhortation, il s'écria d'une voix terrifiante: « C'est l'heure! » Puis il donna de ses propres mains aux assistants le tissu à étendre devant son visage, comme on le fait pour les mourants. Quand on l'eut étendu, il rendit l'esprit et ainsi sa sainte âme, arrivant aux joies éternelles, fut

- 80 corruptione soluta est. Quem, fratres carissimi, quem uir iste in morte sua imitatus est, nisi eum quem in uita sua fuerat contemplatus ? Dicens enim : « Hora est », de corpore exiit, quia et Iesus peractis omnibus, cum dixisset : « *Consummatum est* », *inclinato capite tradidit spiritum*<sup>u</sup>.
- 85 Quod igitur Dominus ex potestate, hoc egit famulus ex uocatione.

10. Ecce cotidiana hostiae illa cum eleemosynis et lacrimis missa legatio quantam cum rege ueniente gratiae pacem fecit. Relinquat ergo omnia qui potest. Qui autem relinquere omnia non potest, cum adhuc rex longe est, legationem mittat, lacrimarum, eleemosynarum, hostiarum munera offerat. Vult enim placari precibus, qui scit quia portari non possit iratus. Quod adhuc moram facit uenire, legationem pacis sustinet. Venisset iam namque si uellet, et cunctos suos aduersarios trucidasset. Sed et quam terribilis ueniat indicat, et tamen ad ueniendum tardat, quia non uult inuenire quos puniat. Reatum nobis contemptus nostri denuntiat dicens : « *Sic ergo omnis ex uobis qui non renuntiat omnibus quae possidet non potest meus discipulus esse*<sup>v</sup> » ; et tamen sperandae salutis remedium confert, quia qui per iram non potest ferri, per postulatae pacis uult legationem placari. Lauate ergo, fratres carissimi, lacrimis maculas peccatorum, eleemosynis tergite, sacris hostiis expiate. Nolite possidere per desiderium quae adhuc per usum minime reliquistis. Spem in solo Redemptore figite, ad aeternam patriam mente trans-

u. Jn 19, 30 v. Lc 14, 33.

1. Cf. *Dial.* IV, 58, 1-2 (SC 265, p. 194-197). Les *Dialogues* ne donnent qu'un court résumé de l'histoire longuement développée dans l'homélie ; cf. A. DE VOGÜÉ, « Grégoire le Grand lecteur de Grégoire de Tours ? », *Analecta Bollandiana* 94, 1976, p. 225-233 : l'épisode est rapproché du *De gloria martyrum* 23. La fête des Apôtres est la fête de saint Pierre et saint

libérée de la corruption de la chair. Qui donc, frères très chers, qui donc cet homme imita-t-il dans sa mort, sinon celui qu'il avait contemplé durant sa vie ? En disant : « C'est l'heure ! », il sortit de son corps, comme Jésus qui, après avoir tout accompli, s'écria : « *Tout est consommé* », et *inclinant la tête rendit l'esprit*<sup>v</sup>. Ce que le Seigneur fit par sa puissance, le serviteur le fit sur un appel<sup>1</sup>.

10. Voilà donc quelle paix il fit avec le Roi qui venait. Il lui envoya comme ambassadeur le saint sacrifice quotidien, avec ses aumônes et ses larmes. Que celui qui le peut quitte tout ! Que celui qui ne peut tout quitter envoie en ambassade, tant que le Roi est loin, le don de ses larmes, de ses aumônes, de ses saints sacrifices ! Car il veut se laisser apaiser par les prières, lui qui sait qu'on ne pourrait supporter sa colère. Parce qu'il retarde sa venue, il attend l'ambassade de paix. Il serait déjà venu s'il avait voulu, et aurait mis à mort tous ses adversaires. Mais il indique l'effroi qui accompagnera sa venue, et pourtant il tarde à venir, car il ne veut pas trouver des gens qu'il devrait punir. Il dénonce notre coupable mépris en disant : « *Ainsi donc quiconque parmi vous ne renonce pas à tous ses biens ne peut être mon disciple*<sup>v</sup> » ; et pourtant il apporte le remède qui fait espérer le salut, car celui dont la colère ne peut être supportée, veut être apaisé par l'ambassade qui demande la paix. Lavez donc dans les larmes, frères très chers, les souillures de vos péchés, effacez-les par vos aumônes, expiez-les par de saints sacrifices. Ne vous attachez pas avec désir à ce dont vous n'avez pas encore abandonné l'usage. Mettez votre espérance en votre seul Rédempteur, passez en esprit dans la patrie éter-

Paul le 29 juin. Ces deux *exempla* soulignent l'importance de l'eucharistie chez Grégoire et doivent être mis en relation avec la légende postérieure de la « messe de saint Grégoire », déjà attestée chez l'Anonyme de Whitby au début du VIII<sup>e</sup> siècle.

- 20 ite. Si enim nihil in hoc mundo amando possidetis, etiam  
possidendo cuncta reliquistis. Ipse nobis gaudia desiderata  
concedat, qui nobis aeternae pacis remedia contulit, Iesus  
Christus Dominus noster qui uiuit et regnat cum Patre in  
unitate Spiritus sancti Deus per omnia saecula saeculorum.  
25 Amen.

nelle. Car si vous ne possédez rien en ce monde en l'aimant, même en le possédant vous avez tout laissé. Que notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a donné les moyens d'obtenir la paix éternelle, nous accorde les joies que nous désirons, lui qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXXVIII

Mt 22, 1-14

Les invités au festin

Homélie prononcée en la basilique Saint-Clément le troisième et  
avant-dernier dimanche après l'Épiphanie : 27 janvier 592.



## Homilia XXXVIII

### Lectio sancti euangelii secundum Matthaenum

PL 1282 *In illo tempore dicebat Iesus turbis parabolam hanc : « Simile factum est | regnum caelorum homini regi qui fecit nuptias filio suo, et misit seruos suos uocare inuitatos ad nuptias, et nolebant uenire. Iterum misit alios seruos dicens :*  
5 *Dicite inuitatis : Ecce prandium meum parauit, tauri mei et altilia occisa et omnia parata sunt, uenite ad nuptias. Illi autem neglexerunt et abierunt, alius in uillam suam, alius uero ad negotiationem suam ; reliqui uero tenuerunt seruos eius et contumeliis affectos occiderunt. Rex autem cum audisset,*  
10 *iratus est, et missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et ciuitatem illorum succendit. Tunc ait seruis suis : Nuptiae quidem paratae sunt, sed qui inuitati erant non fuerunt digni. Ite ergo ad exitus uiarum, et quoscumque inueneritis uocate ad nuptias. Et egressi serui eius in uias,*  
15 *congregauerunt omnes quos inuenerunt, malos et bonos, et impletae sunt nuptiae discumbentium. Intrauit autem rex ut uideret discumbentes, et uidit ibi hominem non uestitum ueste nuptiali, et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens uestem nuptialem ? At ille obmutuit. Tunc rex dixit*  
20 *ministris : Ligatis pedibus eius et manibus, mittite eum in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium. Multi autem sunt uocati, pauci uero electi. »*

Evang. Mt 22, 1-14.

## Homélie XXXVIII

### Lecture du saint Évangile selon Matthieu

*En ce temps-là, Jésus disait aux foules cette parabole : « Le royaume des cieux est semblable à un roi qui célébrait les noces de son fils. Il envoya ses serviteurs convier les invités à la noce, mais eux ne voulaient pas venir. Alors il envoya d'autres serviteurs en disant : Dites aux invités : Voici que mon déjeuner est prêt, mes taureaux et mes volailles ont été égorgés, tout est prêt, venez aux noces. Mais eux, n'en ayant cure, s'en allèrent qui à sa ferme, qui à son commerce ; les autres s'emparèrent des serviteurs, les maltraitèrent et les tuèrent. En apprenant cela, le roi se mit en colère, il envoya ses troupes, il fit périr ces meurtriers et incendia leur ville. Alors il dit à ses serviteurs : La noce est prête, mais les invités n'en étaient pas dignes. Allez donc au bout des chemins et conviez aux noces tous ceux que vous trouverez. Et ses serviteurs s'en allèrent dans les chemins, ils réunirent tous ceux qu'ils trouvèrent, les mauvais comme les bons, et la salle de noces fut remplie de convives. Le roi entra pour voir les convives, et il aperçut là un homme qui n'avait pas la robe nuptiale. Il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir la robe nuptiale ? Mais lui resta muet. Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents. Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. »*

### Homilia lectionis eiusdem habita ad populum in basilica sancti Clementis

1. Textum lectionis euangelicae, fratres carissimi, uolo, si  
possum, sub breuitate transcurrere, ut in fine eius ualeam ad  
loquendum largius uacare. Sed quaerendum prius est an  
haec apud Matthaeum ipsa sit lectio quae apud Lucam sub  
5 appellatione cenae describitur<sup>a</sup>. Et quidem sunt nonnulla  
quae sibi dissona esse uideantur, quia hic prandium, illic  
cena memoratur. Hic qui ad nuptias non dignis uestibus  
intrauit repulsus est, illic nullus qui intrasse dicitur repulsus  
esse perhibetur. Qua ex re recte colligitur quod et hic per  
10 nuptias praesens ecclesia, et illic per cenam aeternum et ulti-  
mum conuiuium designatur, quia et hanc nonnulli exituri  
intranant, et ad illud quisquis semel intrauerit ulterius non exi-  
bit. At si quis forte contendat hanc eandem esse lectionem,  
ego melius puto, salua fide, alieno intellectui cedere, quam  
15 contentione deseruire, quoniam et intelligi congrue for-  
sitan potest quia de proiecto eo qui cum nuptiali ueste non  
uenerat, quod Lucas tacuit, Matthaeus dixit. Quod uero per  
illum cena, per hunc autem prandium dicitur, nequaquam  
20 nonam apud antiquos cotidie prandium fieret, ipsum  
quoque prandium cena uocabatur.

(1. 20) 2. Saepe autem iam dixisse me memini quod plerumque  
in sancto euangelio regnum caelorum praesens ecclesia  
nominatur. Congregatio quippe iustorum regnum caelorum  
dicitur. Quia enim per prophetam Dominus dicit : « *Caelum*  
5 *mibi sedes est*<sup>b</sup> », et Salomon ait : « *Anima iusti sedes sapien-*

a. cf. Lc 14, 16-24 b. Is 66, 1

1. Grégoire ne peut manquer de faire le rapprochement avec l'Évangile  
qu'il a commenté dans *Hom. Eu.* 36. La différence entre *cena* et *prandium*  
rappelle *Hom. Eu.* 24, 6.

### Homélie sur cette lecture, prononcée devant le peuple dans la basilique de saint Clément

1. S'il m'est possible, je voudrais, frères très chers, par-  
courir brièvement le texte de la lecture de l'Évangile, pour  
avoir le temps d'élargir mon propos à la fin. Mais tout  
d'abord il faut se demander si cette lecture de Matthieu rap-  
porte le même épisode que Luc décrit en parlant d'un dîner<sup>a</sup>.  
Il semble bien qu'il y ait quelques différences : ici, il s'agit  
d'un déjeuner, là, d'un dîner<sup>1</sup>. Ici, celui qui est entré sans  
avoir les vêtements qui convenaient pour des noces a été  
chassé, tandis que, là, on ne dit pas qu'on ait chassé aucun  
de ceux qui voulurent entrer. Nous pouvons en conclure  
qu'ici, les noces désignent l'Église présente et que, chez Luc,  
le dîner désigne le dernier et éternel festin, car il est des gens  
qui entrent dans l'Église et qui en sortiront, tandis que tous  
ceux qui seront entrés une seule fois au festin éternel n'en  
sortiront jamais plus. Si quelqu'un prétend que c'est la  
même lecture, je crois préférable, du moment que la foi est  
sauve, de me rendre à l'avis d'autrui plutôt que de me lan-  
cer dans des contestations : on pourrait fort bien com-  
prendre, au sujet de cet homme chassé parce qu'il n'avait pas  
la robe nuptiale, que Matthieu a raconté ce que Luc a passé  
sous silence. Quant au fait que l'un parle de dîner et l'autre  
de déjeuner, cela ne doit pas non plus faire de difficulté à  
notre intelligence, parce que, chez les Anciens, le déjeuner  
ayant lieu chaque jour à la neuvième heure, était aussi appelé  
dîner.

2. Je me souviens avoir dit maintes fois que l'Église pré-  
sente est d'ordinaire nommée le royaume des cieux dans le  
saint Évangile. Car on appelle le royaume des cieux l'assem-  
blée des justes. Parce que le Seigneur dit par le prophète :  
« *Le ciel est mon siège*<sup>b</sup> », que Salomon ajoute : « *L'âme du*

PL 1283 *tiae*<sup>c</sup> », Paulus etiam dicit : « *Christum Dei uirtutem et Dei sapientiam*<sup>d</sup> », liquido colligere debemus quia si Deus sapientia, anima autem iusti sedes sapientiae, dum caelum dicitur sedes Dei, caelum ergo est anima iusti. Hinc per  
 10 psalmistam de sanctis praedicatoribus dicitur : « *Caeli enarrant gloriam Dei*<sup>e</sup>. » Regnum ergo caelorum est ecclesia iustorum, quia dum eorum corda in terra nihil ambiunt, per hoc quod ad superna suspirant, iam in eis Dominus quasi  
 15 *caelorum homini regi qui fecit nuptias filio suo*<sup>f</sup>. »

3. Iam intelligit caritas uestra quis est rex, regis filii pater : ille nimirum cui psalmista ait : « *Deus iudicium tuum regi da et iustitiam tuam filio regis*<sup>g</sup>. » « *Qui fecit nuptias filio suo*<sup>h</sup>. » Tunc enim Deus Pater Deo Filio nuptias fecit,  
 5 quando hunc in utero uirginis humanae naturae coniunxit, quando Deum ante saecula fieri uoluit hominem in fine  
 (l. 40) saeculorum. Sed quia ex duabus personis fieri solet ista coniunctio, absit hoc ab intellectibus nostris, ut personam Dei et hominis Redemptoris nostri Iesu Christi ex duabus  
 10 personis credamus unitam. Ex duabus quippe atque in duabus hunc naturis existere dicimus, sed duabus personis compositum credi, ut nefas, uitamus. Apertius igitur atque securius dici potest quia in hoc Pater regi Filio nuptias  
 15 *fecit, quo ei per incarnationis mysterium sanctam ecclesiam sociauit. Vterus autem genitricis uirginis huius sponsi*

c. Pr 12, 23 d. 1 Co 1, 24 e. Ps 18, 2 f. Mt 22, 2 g. Ps 71, 2  
 h. Mt 22, 2

1. Cf. A.-M. DE LA BONNARDIÈRE, « *Anima iusti sedes sapientiae* dans l'œuvre de saint Augustin », dans *Epektasis. Mélanges Jean Daniélou*, Paris 1972, p. 111-120. Augustin n'attribue jamais cette sentence à un auteur ; en fait, il s'agit de Pr 12, 23. Grégoire l'aurait-il prise ailleurs que chez Augustin ?

2. Grégoire fait référence à ce qu'il a déjà dit, en effet, en *Moralia* XXIX, 28, 10-17 (CCL 143B, p. 1473).

*juste est le siège de la sagesse*<sup>c1</sup> », Paul également dit : « *Christ puissance de Dieu et sagesse de Dieu*<sup>d</sup> » ; nous devons conclure clairement que si Dieu est la Sagesse et que l'âme du juste est le siège de la sagesse, et que d'autre part le ciel est dit le siège de Dieu, l'âme du juste est donc le ciel<sup>2</sup>. Aussi le psalmiste dit-il des saints prédicateurs : « *Les cieux racontent la gloire de Dieu*<sup>e</sup>. » Le royaume des cieux est donc l'assemblée des justes, car le Seigneur règne en eux comme dans les cieux, puisque, soupirant après les biens d'en haut, ils ne désirent plus rien sur la terre. Disons donc : « *Le royaume des cieux est semblable à un roi qui célébrait les noces de son fils*<sup>f</sup>. »

3. Déjà votre charité comprend qui est le roi, père d'un fils qui est roi. C'est celui à qui le psalmiste dit : « *Dieu, donne ton jugement au roi et ta justice au fils du roi*<sup>g</sup>. » Le texte ajoute : « *Qui célébrait les noces de son fils*<sup>h</sup>. » Dieu le Père a célébré les noces de Dieu son Fils, quand il l'a uni à la nature humaine dans le sein de la Vierge, quand il a voulu que Celui qui est Dieu avant les siècles se fasse homme à la fin des siècles. Mais parce que ce genre d'union se fait habituellement entre deux personnes, chassons de notre esprit l'idée que la personne de Jésus Christ, Dieu et homme, notre Rédempteur, soit faite de l'union de deux personnes. Nous disons bien qu'il est composé et subsiste en deux natures, mais croire qu'il est composé de deux personnes, nous le rejetons comme un blasphème<sup>3</sup>. Il est donc plus clair et plus sûr de dire que le Père a célébré les noces du roi, son Fils, quand, dans le mystère de l'Incarnation, il lui a uni la sainte Église. Et c'est le sein de la Vierge, sa mère, qui a été la

3. Grégoire rappelle ici son orthodoxie chalcédonienne, à la fois sans doute contre les tendances pro-monophysites de certains milieux constantinopolitains et contre les tendances nestoriennes condamnées à nouveau en 553.

thalamus fuit. Vnde et psalmista dicit : « *In sole posuit tabernaculum suum et ipse tamquam sponsus procedens de thalamo suo*<sup>i</sup>. » Tamquam sponsus quippe de thalamo suo processit, qui ad coniungendam sibi ecclesiam incarnatus  
20 Deus de incorrupto utero uirginis exiuit.

Misit ergo seruos suos ut ad istas nuptias amicos inuitarent. Misit semel, misit iterum, quia incarnationis dominicae praedicatores et prius prophetas et postmodum apostolos fecit. Bis itaque seruos ad inuitandum misit, quia  
25 incarnationem Vnigeniti et per prophetas dixit futuram, et per apostolos nuntiauit factam. Sed quia hi qui prius inuitati sunt ad nuptiarum conuiuium uenire noluerunt, in secunda inuitatione iam dicitur : « *Ecce prandium meum parauit, tauri mei et altilia occisa sunt, et omnia parata*. »  
(l. 60)

4. Quid in tauris uel altilibus, fratres carissimi, nisi noui ac ueteris testamenti patres accipimus ? Quia enim uulgo loquor, etiam ipsa me necesse est uerba euangelicae lectionis explanare. Altilia enim saginata dicimus ; ab eo enim quod est alere, altilia | quasi altilia uocamus. Cum uero in  
PL 1284 5 lege scriptum sit : « *Diliges amicum tuum et odio habebis inimicum tuum*<sup>k</sup> », accepta tunc iustis licentia fuerat ut Dei suosque aduersarios quanta possent uirtute comprimerent eosque iure gladii ferirent. Quod in nouo procul dubio testamento compescitur, cum per semetipsam Veritas praedicat dicens : « *Diligite inimicos uestros, benefacite his qui uos oderunt*<sup>l</sup>. » Quid ergo per tauros nisi patres testamenti ueteris significantur ? Nam dum ex permissione legis acceperant

i. Ps 18, 6 j. Mt 22, 4 k. Mt 5, 43 ; Lv 19, 18 l. Mt 5, 44 ; Lc 6, 27

1. Le mot *altilia*, dérivé de *alere*, désigne des bêtes engraisées, comme le mot grec du texte évangélique. Mais, dans l'usage latin, il s'applique surtout aux volailles. On reconnaît l'école du *grammaticus* dans la formation de Grégoire. Il est vrai que son exégèse est assez audacieuse : des volailles, surtout engraisées, ne se servent guère de leurs ailes !

chambre nuptiale de cet époux. Aussi le psalmiste dit-il : « *Il a placé sa tente dans le soleil et lui-même est comme l'époux qui sort de sa chambre*<sup>i</sup>. » Dieu est sorti comme un époux de sa chambre nuptiale, lorsque, s'étant incarné pour épouser l'Église, il est sorti du sein immaculé de la Vierge.

Il envoya donc ses serviteurs pour inviter ses amis à cette noce. Il les a envoyés une fois, puis une deuxième fois, parce qu'il a envoyé d'abord les prophètes, puis les apôtres, pour annoncer l'Incarnation du Seigneur. Il a donc envoyé deux fois ses serviteurs pour porter son invitation, puisque, par les prophètes, il a annoncé l'Incarnation à venir de son Fils unique et, par les apôtres, proclamé qu'elle était réalisée. Mais comme les premiers invités refusèrent de se rendre au repas de nocces, il est dit dans la deuxième invitation : « *Voici que mon déjeuner est prêt, mes taureaux et mes volailles ont été égorgés, tout est prêt*. »

4. Que faut-il entendre, frères très chers, par les taureaux et les volailles, sinon les Pères du Nouveau et de l'Ancien Testament ? Mais comme je parle au peuple, il me faut expliquer les mots mêmes de la lecture de l'Évangile. On appelle les volailles engraisées *altilia* : du verbe « nourrir » (*alere*), nous tirons *altilia* devenu *altilia*<sup>1</sup>. Or, il est écrit dans la Loi : « *Tu aimeras ton ami et tu haïras ton ennemi*<sup>k</sup>. » Les justes avaient donc le droit de repousser de toutes leurs forces ceux qui étaient les ennemis de Dieu et les leurs, et de les frapper par le glaive<sup>2</sup>. C'est ce qui est interdit sans aucun doute dans le Nouveau Testament, lorsque la Vérité elle-même proclame : « *Aimez vos ennemis et faites du bien à ceux qui vous haïssent*<sup>l</sup>. » Que désignent donc les taureaux, sinon les Pères de l'Ancien Testament ? Ils avaient reçu de

2. Sur Lv 19, 18 et Mt 5, 43, Grégoire évoque le *ius gladii*, expression qui se trouve dans *Digeste* 1, 18, 6, 58, et qui peut être en rapport avec sa formation juridique.

quatenus aduersarios suos odii retributione percuterent, ut  
 15 ita dicam, quid aliud quam tauri erant, qui inimicos suos uir-  
 tutis corporeae cornu feriebant ? Quid uero per altilia nisi  
 patres testamenti noui figurantur, qui dum gratiam pingue-  
 dinis internae percipiunt, a terrenis desideriis innitentes, ad  
 20 sublimia contemplationis suae penna subleuantur ? In imo  
 quippe cogitationem ponere, quid est aliud quam quaedam  
 (l. 80) ariditas mentis ? Qui autem intellectu caelestium iam per  
 sancta desideria de supernis delectationis intimae cibo pas-  
 cuntur, quasi largiore alimento pinguescunt. Hac enim pin-  
 guedine saginari psalmista concupierat, cum dicebat : « *Sicut*  
 25 *adipe et pinguedine repleatur anima mea*<sup>m</sup>. » Quia igitur  
 praedicatores dominicae incarnationis missi persecutionem  
 ab infidelibus, et prius prophetae, et postmodum sancti  
 apostoli pertulerunt, inuitatis et uenire nolentibus dicitur :  
 « *Tauri mei et altilia occisa sunt et omnia parata*<sup>n</sup>. » Ac si  
 30 apertius dicatur : Patrum praecedentium mortes aspici-  
 te, et remedia uitae uestrae cogitate. Notandum uero quod priore  
 inuitatione nihil de tauris et altilibus dicitur, in secunda  
 autem iam tauri et altilia mactata memorantur, quia omni-  
 35 potens Deus cum uerba eius audire nolumus, adiungit  
 exempla, ut omne quod impossibile credimus, tanto nobis  
 ad sperandum fiat facilius, quanto per hoc transisse iam et  
 alios audimus.

5. Sequitur : « *Illi autem neglexerunt et abierunt, alius in*  
*uillam suam, alius uero in negotiationem suam*<sup>o</sup>. » In uillam  
 ire est labori terreno immoderate incumbere, in negotiatio-  
 nem uero ire est actionum saecularium lucris inhiare. Quia  
 5 enim alius intentus labori terreno, alius uero mundi huius  
 (l. 100) actionibus deditus, mysterium incarnationis dominicae pen-

la Loi la permission de frapper leurs adversaires en retour  
 de leur haine : n'étaient-ils pas, puis-je dire, des taureaux,  
 eux qui, de toutes leurs forces, frappèrent leurs ennemis de  
 la corne ? Que désignent les volailles, sinon les Pères du  
 Nouveau Testament ? Comme engraisés intérieurement  
 par la grâce, ils se libèrent des désirs terrestres et s'élèvent  
 vers le ciel sur les ailes de la contemplation. Mettre ses pen-  
 sées dans les choses terrestres, n'est-ce pas comme une mai-  
 greur de l'âme ? Mais ceux qui ont l'intelligence des choses  
 célestes se nourrissent déjà par leurs saints désirs du mets  
 des délices célestes et s'engraissent d'un aliment plus sub-  
 stantiel. C'est de cette graisse que le psalmiste désirait se  
 nourrir, quand il disait : « *Que mon âme se remplisse de*  
*graisse et d'huile*<sup>m</sup>. » Et comme les prophètes, puis les saints  
 apôtres envoyés pour annoncer l'Incarnation du Seigneur,  
 ont subi des persécutions de la part des infidèles, il est dit  
 aux invités qui refusent de venir : « *Mes taureaux et mes*  
*volailles ont été égorgés, tout est prêt*<sup>n</sup>. » Comme s'il disait  
 clairement : Regardez la mort des Pères qui vous ont précé-  
 dés, et pensez à apporter un remède à votre vie. Il faut  
 remarquer que, dans la première invitation, rien n'est dit des  
 taureaux et des volailles grasses, dans la seconde, il est dit  
 qu'on les a tués, car, lorsque nous ne voulons pas écouter  
 ses paroles, le Dieu Tout-Puissant y joint des exemples, afin  
 que tout ce que nous croyons impossible nous semble d'au-  
 tant plus facile à espérer que nous apprenons que d'autres  
 que nous sont déjà passés par ce chemin.

5. Le texte poursuit : « *Mais eux, n'en ayant cure, s'en*  
*allèrent qui à sa ferme, qui à son commerce*<sup>o</sup>. » Aller à sa  
 ferme, c'est s'adonner de façon immodérée au travail ter-  
 restre ; aller à son commerce, c'est aspirer au profit des  
 affaires de ce monde. Et parce que l'un, attaché à son travail  
 terrestre, et l'autre, adonné aux affaires de ce monde, négli-  
 gent de penser au mystère de l'Incarnation du Seigneur et

sare et secundum illud uiuere dissimulat, quasi ad uillam uel negotium pergens, uenire ad regis nuptias recusat.

Et plerumque, quod est grauius, nonnulli uocantis gratiam non solum respuunt, sed etiam l'persequuntur. Vnde et subditur : « *Reliqui uero tenuerunt seruos eius et contumeliis affectos occiderunt. Sed rex ista cognoscens, missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et ciuitatem illorum succendit.* » Homicidas perdit, quia persequentes interimit. Ciuitatem eorum igni succendit, quia illorum non solum animae, sed caro quoque in qua habitauerant, aeterna gehennae flamma cruciatur. Missis uero exercitibus exstinxisse homicidas dicitur, quia in hominibus omne iudicium per angelos exhibetur. Quid namque sunt illa angelorum agmina, nisi exercitus regis nostri ? Vnde et idem rex Dominus Sabaoth dicitur. *Sabaoth* quippe *exercituum* interpretatur. Ad perdendos ergo aduersarios suos exercitum mittit, quia nimirum uindictam Dominus per angelos exercet. Cuius uindictae potentiam tunc nostri patres audiebant, nos autem iam cernimus. Vbi sunt enim superbi illi martyrum persecutores ? Vbi illi qui contra conditorem suum ceruicem cordis erexerant et de huius mundi gloria mortiferum tuebant ? Ecce iam mors martyrum floret in fide uiuentium et hi qui contra illos de crudelitate sua gloriati sunt, nequaquam ad memoriam nostram ueniunt uel in numero mortuorum. Rebus ergo recognoscimus quod in parabolis audimus.

6. Sed is qui inuitantem se contemni conspicit regis filii sui nuptias uacuas non habebit. Ad alios mittit, quia etsi

p. Mt 22, 6-7

1. Le texte des § 3-5 est repris dans RABAN MAUR, *Expositio in Matthaeum* VI, 22, 5 (CCM 174A, p. 570-571, 47-79) ; on notera, chez Raban Maur, la variante *aeternis desideris* (l. 69) pour *a terrenis desideris* (*Hom. Eu.* 38, 4, l. 18).

de vivre à son exemple, ils ressemblent à l'homme qui refuse d'aller aux noces du roi pour se rendre à sa ferme ou à son commerce.

Et souvent, ce qui est plus grave, certains non seulement refusent la faveur de celui qui les appelle, mais même le persécutent<sup>1</sup>. C'est ce que dit la suite du texte : « *Les autres s'emparèrent des serviteurs, les maltraitèrent et les tuèrent. Apprenant cela, le roi envoya ses troupes, il fit périr ces meurtriers et incendia leur ville.* » Il fait périr ces meurtriers en mettant à mort les agresseurs. Il incendie leur ville parce que la flamme éternelle de la géhenne brûle non seulement leurs âmes, mais aussi la chair qu'elles habitaient. Il est dit qu'il envoya ses armées pour exterminer ces meurtriers, parce que les anges exécutent tous ses jugements sur les hommes. Les troupes des anges ne sont-elles pas en effet les armées de notre roi ? C'est pourquoi ce roi est appelé le Seigneur des armées – car *Sabaoth* signifie *armées*<sup>2</sup>. Il envoie donc son armée pour faire périr ses adversaires, parce que le Seigneur exerce sa vindicte par l'intermédiaire des anges. La puissance de cette vindicte, nos pères en avaient entendu parler de leur temps ; nous, maintenant, nous la voyons. Où sont-ils, en effet, ces orgueilleux persécuteurs des martyrs ? Où sont donc ces gens qui relevaient la tête contre leur Créateur, enflés de la gloire mortifère de ce monde ? Voici que la mort des martyrs fait fleurir maintenant la foi des vivants, et que ceux qui se glorifient de leur cruauté contre eux ne se présentent plus à notre souvenir, même au nombre des morts. Nous voyons donc dans les faits ce que nous entendons dans les paraboles.

6. Mais celui qui voit méprisée son invitation ne laissera pas de places vides aux noces du roi, son fils. Il envoie cher-

2. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, I Reg S. (CCL 72, p. 105).

apud aliquos laborat, quandoque tamen sermo Dei inuenturus est ubi requiescat. Vnde et subditur : « *Tunc ait seruis suis : Nuptiae quidem paratae sunt, sed qui inuitati erant non fuerunt digni. Ite ergo ad exitus uiarum, et quoscumque inueneritis uocate ad nuptias.* » Si in scriptura sacra uias actiones accipimus, exitus uiarum intelligimus defectus actionum, quia illi plerumque facile ad Deum ueniunt, quos in terrenis actibus prospera nulla comitantur. Et sequitur : « *Et egressi serui eius in uias, congregauerunt omnes quos inuenerunt, malos et bonos, et impletae sunt nuptiae discumbentium.* »

7. Ecce iam ipsa qualitate conuiuantium aperte ostenditur quia per has regis nuptias praesens ecclesia designatur, in qua cum bonis et mali conueniunt. Permixa quippe est diuersitate filiorum, quia sic omnes ad fidem generat, ut tamen omnes per immutationem uitae ad libertatem spiritalis gratiae culpae exigentibus non perducatur. Quousque namque hic uiuimus, necesse est ut uiam praesentis saeculi permixti pergamus. Tunc autem discernimur, cum peruenimus. Boni enim soli nusquam sunt, nisi in caelo, et mali soli nusquam sunt, nisi in inferno. Haec autem uita quae inter caelum et infernum sita est, sicut in medio subsistit, ita utrumque partium ciues communiter recipit; quos tamen sancta ecclesia et nunc indiscrete suscipit, et postmodum in egressione discernit. Si igitur boni estis, quamdiu in hac uita subsistitis, aequanimiter tolerate malos. Nam quisquis malos non tolerat, ipse sibi per intolerantiam suam testis est quia bonus non est. Abel enim esse renuit, quem Cain malitia non exercet. Sic in tritura areae grana sub paleis pre-

q. Mt 22, 8-9 r. Mt 22, 10

cher d'autres convives, car la parole de Dieu, bien qu'elle rencontre des résistances en certains, trouvera bien un jour où se reposer. C'est ce que dit la suite du texte : « *C'est pourquoi le roi dit à ses serviteurs : La noce est prête, mais ceux qui étaient invités n'en étaient pas dignes. Allez donc au bout des chemins et conviez aux noces tous ceux que vous trouverez.* » Si, dans la sainte Écriture, les chemins signifient les actions, il nous faut voir, dans le bout des chemins, des échecs dans l'action, car ceux-là viennent d'ordinaire facilement à Dieu, qui n'ont pas de succès dans les activités de la terre. Et ensuite : « *Et ses serviteurs s'en allèrent dans les chemins, ils réunirent tous ceux qu'ils trouvèrent, les mauvais comme les bons, et la salle de noces fut remplie de convives.* »

7. La qualité même des convives montre déjà clairement que ces noces du roi désignent l'Église présente, dans laquelle se retrouvent bons et méchants. Ses fils s'y rencontrent différents : elle les engendre tous à la foi, mais comme certains ne changent pas de vie, leurs fautes l'empêchent de les conduire à la liberté spirituelle de la grâce. En effet, tant que nous vivons ici-bas, il est inévitable que nous poursuivions ainsi mêlés le chemin du siècle présent. C'est à son terme que nous serons séparés. Les bons ne sont jamais seuls, sinon au ciel, et les méchants ne sont jamais seuls, sinon en enfer. Cette vie-ci, qui se situe entre le ciel et l'enfer, étant au milieu, reçoit ensemble les citoyens de deux cités ; seulement, la sainte Église qui les accueille pour le moment indistinctement, les distinguera à l'issue de cette vie-ci. Si donc vous êtes bons, supportez patiemment les méchants tant que vous êtes en cette vie. Car celui qui ne supporte pas les méchants est témoin à ses propres yeux, par son intolérance, qu'il n'est pas bon. Celui-là renonce à être Abel, qui n'est pas éprouvé par la méchanceté de Caïn. C'est ainsi que, sur l'aire, le grain est foulé avec la balle ; c'est ainsi

20 muntur, sic flores inter spinas oriuntur, et rosa quae redollet crescit cum spina quae pungit. Duos quippe filios habuit primus homo, unus horum electus est, alter reprobus fuit<sup>s</sup>. Tres filios arca continuit, sed ex his duo electi sunt et unus reprobus fuit<sup>t</sup>. Duos Abraham filios habuit, sed unus electus, alter reprobus fuit<sup>u</sup>. Duos Isaac filios habuit, sed unus electus est, alter uero reprobatus<sup>v</sup>. Duodecim filios habuit 25 Iacob, sed ex his unus per innocentiam uenditus est, alii uero per malitiam uenditores fratris fuerunt<sup>w</sup>. Duodecim apostoli (l. 160) sunt electi, sed unus in his admixtus est qui probaret, undecim qui probarentur<sup>x</sup>. Septem sunt diacones ab apostolis 30 ordinati, sed sex in fide recta permanentibus, unus exstitit auctor erroris<sup>y</sup>. In hac ergo ecclesia nec mali esse sine bonis, nec boni sine malis possunt.

Ante acta itaque tempora, fratres carissimi, ad mentem 35 reducite, et uos ad malorum tolerantiam roborate. Si enim filii electorum sumus, restat necesse est ut per eorum exempla gradiamur. Bonus enim non fuit qui malos tolerare recusauit. Hinc namque est quod de semetipso beatus Iob asserit dicens : « *Frater fui draconum et socius struthionum<sup>z</sup>*. » Hinc per Salomonem sponsi uoce sanctae ecclesiae dicitur : 40 « *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias<sup>a</sup>*. » Hinc ad Ezechielem Dominus dicit : « *Fili hominis, increduli et subuersores sunt tecum, et cum scorpionibus habitas<sup>b</sup>*. » Hinc Petrus beati Loth uitam glorificat dicens : « *Et iustum 45 Loth oppressum a nefandorum iniuria conuersatione eruit ; aspectu enim et auditu iustus erat, habitans apud eos qui de die in diem animam iustam iniquis operibus cruciabant<sup>c</sup>*. » Hinc Paulus discipulorum uitam et laudat et roborat dicens :

s. cf. Gn 4, 1-5 t. cf. Gn 6, 10 ; 9, 18-27 u. cf. Gn 21, 1-21 v. cf. Gn 27, 27-37 w. cf. Gn 37, 27-28 x. cf. Mt 10, 2-4 ; Jn 6, 71 y. cf. Ac 6, 5-6 ; Ap 2, 6 z. Jb 30, 29 a'. Ct 2, 2 b'. Ez 2, 6 c'. 2 P 2, 7-8

1. Cf. GRÉGOIRE, *ep.* 11, 27 (CCL, 140A, p. 904-905), à partir de l'exemple d'Abel et Caïn.

que les fleurs naissent au milieu des ronces et que la rose qui embaume grandit avec l'épine qui pique. Le premier homme eut deux fils : l'un fut choisi, l'autre réprouvé<sup>s</sup>. L'arche renferma trois fils, mais deux furent choisis, l'un réprouvé<sup>t</sup>. Abraham eut deux fils, mais l'un fut choisi, l'autre réprouvé<sup>u</sup>. Isaac eut deux fils, mais l'un fut choisi, l'autre réprouvé<sup>v</sup>. Jacob eut douze fils, mais l'un d'eux fut vendu incapable de nuire, les autres, du fait de leur méchanceté, vendirent leur frère<sup>w</sup>. Douze apôtres furent choisis, mais il s'en trouva un mêlé aux autres pour les éprouver, et les onze autres pour être éprouvés<sup>x</sup>. Sept diacres furent ordonnés par les apôtres : six restèrent dans la rectitude de la foi, l'un d'entre eux devint fauteur d'hérésie<sup>y</sup>. Dans l'Église présente, les méchants ne peuvent donc exister sans les bons, ni les bons sans les méchants.

Rappelez-vous, frères très chers, les temps passés et, pour supporter les méchants, fortifiez-vous. Si nous sommes les fils des élus, il reste qu'il nous faut marcher selon leurs exemples. Aucun n'a pu être bon sans accepter de supporter des méchants. C'est ainsi que le bienheureux Job dit de lui-même : « *J'ai été le frère des dragons et le compagnon des autruches<sup>z</sup>*. » C'est ainsi que Salomon fait dire, par la voix de l'époux, à la sainte Église : « *Tel le lis parmi les épines, telle est ma bien-aimée au milieu des jeunes filles<sup>a</sup>*. » C'est ainsi que le Seigneur dit à Ézéchiël : « *Fils d'homme, tu as avec toi des incrédules et des destructeurs, et tu habites avec des scorpions<sup>b</sup>*. » C'est ainsi que Pierre fait l'éloge de la vie du bienheureux Lot : « *Et le Seigneur délivra Lot le juste, accablé par la conduite immorale de ces impies ; car ce juste, vivant au milieu d'eux, les voyait et les entendait, et son âme de juste devait aller de jour en jour à la torture, à cause de leurs œuvres scandaleuses<sup>c</sup>*. » C'est ainsi que Paul loue la vie de ses disciples et les encourage

2. Cf. *Moralia* XX, 39, 19-31 et 36-51 (CCL 143A, p. 1059).



« *In medio nationis pravae et peruersae, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo, uerbum uitae continentest*<sup>d</sup>. »  
 (l. 180) Hinc Iohannes Pergami ecclesiae attestatur dicens : « *Scio ubi habitas, ubi sedes est Satanae, et tenes nomen meum, et non negasti fidem meam*<sup>e</sup>. » Ecce, fratres carissimi, paene omnia percurrendo cognoscimus quia bonus non fuit quem malorum prauitas non probauit. Vt enim ita loquar, ferrum  
 55 nostrae animae nequaquam perducitur ad subtilitatem acuminis, si hoc non eraserit alienae lima prauitatis.

8. Terrere autem uos non debet quod in ecclesia et multi  
 PL 1287 mali et pauci sunt boni, quia arca in I undis diluuii, quae huius ecclesiae typum gessit, et ampla in inferioribus, et angusta in superioribus fuit, quae in summitate etiam sua ad  
 5 unius mensuram cubiti excreuit. Inferius quippe quadrupedia atque reptilia, superius uero aues et homines habuisse credenda est<sup>f</sup>. Ibi lata exstitit, ubi bestias habuit; ibi angusta, ubi homines seruauit, quia nimirum sancta ecclesia in carnalibus ampla est, in spiritalibus angusta. Vbi enim  
 10 bestiales hominum mores tolerat, illic latius sinum laxat. Vbi autem eos habet qui spiritali ratione suffulti sunt, illic quidem ad summum ducitur, sed tamen, quia pauci sunt, angustatur. *Lata quippe uia est quae ducit ad perditionem, et*  
 (l. 200) *multi sunt qui uadunt per eam, et angusta est quae ducit ad uitam, et pauci sunt qui inueniunt eam*<sup>g</sup>. Eo autem usque arca angustatur in summis, quousque ad mensuram unius cubiti perducatur, quia in sancta ecclesia quanto sanctiores quique sunt, tanto pauciores. Quae in summo ad illum perducitur qui solus homo in hominibus, et sine alterius com-

d<sup>1</sup>. Ph 2, 15-16 e<sup>2</sup>. Ap 2, 13 f<sup>3</sup>. cf. Gn 6, 14-16 g<sup>4</sup>. Mt 7, 13-14

1. Cf. ep. 11, 27 (CCL 140A, p. 904-905).

2. On considère que ce *sedes Satanae* de l'Apocalypse était l'autel majestueux et richement orné de bas-reliefs du temple de Zeus à Pergame (aujourd'hui pièce centrale du Musée de Pergame à Berlin).

en leur disant : « *Vous êtes au milieu d'un peuple pervers et corrompu, dans un monde au sein duquel vous brillez comme des lampes, gardant la parole de vie*<sup>d1</sup>. » C'est ainsi que Jean rend témoignage à l'Église de Pergame : « *Je sais où tu habites, là où se trouve le trône de Satan<sup>2</sup>, et tu gardes mon nom et tu n'as pas renié ta foi en moi*<sup>3</sup>. » Ainsi, frères très chers, en parcourant presque toute l'Écriture, nous constatons qu'il n'y a pas eu de juste qui n'ait été éprouvé par la perversité des méchants. Le fer de notre âme, si l'on peut dire, ne peut être parfaitement aiguisé, si la méchanceté d'autrui ne l'a poli à la lime.

8. Le fait qu'il y ait dans l'Église beaucoup de méchants et peu de bons ne doit pas vous effrayer : sur les eaux du déluge, l'arche, figure de l'Église, était large dans le bas et si étroite par le haut qu'à son sommet, elle n'avait pas plus d'une coudée. C'est qu'en bas, elle renfermait les quadrupèdes et les reptiles et, en haut, les oiseaux et les hommes<sup>f</sup>. Ainsi, elle était large dans la partie qui contenait les bêtes, étroite là où elle gardait les hommes, parce que la sainte Église abonde en hommes charnels et compte peu d'hommes spirituels. Lorsqu'elle supporte des hommes aux mœurs de bêtes, elle dilate son sein. Là où elle porte des hommes d'une solide intelligence spirituelle, elle va à l'étage le plus haut ; mais, là, ces hommes sont peu nombreux, elle se resserre. *Large en effet est le chemin qui mène à la perdition, et nombreux ceux qui s'y engagent ; étroit est le chemin qui mène à la vie, et peu nombreux ceux qui le trouvent*<sup>g</sup>. Au sommet, l'arche se rétrécit au point de n'avoir qu'une coudée de large, parce que, dans la sainte Église, plus les hommes sont saints, moins ils sont nombreux. Elle aboutit à son sommet à celui qui, seul homme entre les hommes,

3. Depuis la citation de Ct 2, 2, Grégoire reprend des extraits de *Moralia* XX, 39, 19-31 et 36-51.

20 paratione natus est sanctus. Qui iuxta psalmistae uocem *factus est sicut passer unicus in aedificio*<sup>h</sup>. Tanto ergo magis mali tolerandi sunt, quanto et amplius abundant, quia et in areae tritura pauca sunt grana, quae seruantur horreis, et grandes acerui palearum, qui ignibus comburuntur.

9. Sed iam quia largiente Deo nuptiarum domum, id est sanctam ecclesiam intrastis, sollerter, fratres, aspiciate, ne aliquid de mentis uestrae habitu rex ingrediens reprehendat. Cum magno enim cordis timore pensandum est quod pro-

5 tinus subditur : « *Intrauit autem rex ut uideret discumbentes, et uidit ibi hominem non uestitum ueste nuptiali*<sup>i</sup>. » Quid, fratres carissimi, exprimi per nuptialem uestem putamus ? Si enim uestem nuptialem baptisma uel fidem dicimus, quis sine baptismo et fide has nuptias intrauit ?

10 Eo enim ipso foris est, quo necdum credit. Quid ergo debemus intelligere nuptialem uestem nisi caritatem ?

(l. 220) Intrat enim ad nuptias, sed cum nuptiali ueste non intrat, qui in sancta ecclesia assistens fidem habet, sed caritatem non habet. Recte enim caritas nuptialis uestis uocatur, quia hanc

15 in se conditor noster habuit, dum ad sociandae sibi ecclesiae nuptias uenit. Sola quippe dilectione Dei actum est ut eius Vnigenitus mentes sibi electorum hominum uniret. Vnde et Paulus dicit : « *Sic enim dilexit Deus mundum, ut Filium suum Vnigenitum daret pro nobis*<sup>i</sup>. » Qui ergo per caritatem

20 uenit ad homines, eandem caritatem innotuit uestem esse nuptialem. Omnis ergo uestrum qui in ecclesia positus Deo credit, iam ad nuptias intrauit ; sed cum nuptiali ueste non

h<sup>i</sup>. Ps 101, 8 i<sup>i</sup>. Mt 22, 11 j<sup>i</sup>. Jn 3, 16

1. Grégoire associe les saints personnages peu nombreux tout en haut de l'arche au « passereau solitaire » du *Psaume* 101. C'est peut-être une allusion à la vie monastique et à une formule de CASSIODORE dans *Exp. ps.* 103, sur ps 103, 16-17 : « on voit des monastères édifiés sur le patrimoine de puissants chrétiens comme les passereaux construisent leurs nids dans les cèdres du Liban. »

sans comparaison possible, est né saint. C'est lui qui, selon la parole du psalmiste, *est devenu comme le passereau solitaire sur la maison*<sup>h1</sup>. Il faut donc supporter d'autant plus les méchants qu'ils sont plus nombreux, car, dans l'aire où l'on foule, ils sont peu, les grains que l'on gardera dans les greniers, et grands les tas de paille jetés au feu.

9. Mais puisque, par la largesse de Dieu, vous êtes déjà entrés dans la salle de noces, c'est-à-dire la sainte Église, veillez avec soin, frères, à ce que le roi, en y entrant, ne trouve quelque chose à reprocher dans le vêtement de votre âme. Il faut considérer avec un cœur plein de crainte ce qui est ajouté aussitôt : « *Le roi entra pour voir les convives et il aperçut là un homme qui n'avait pas la robe nuptiale*<sup>i</sup>. » Que signifie à votre avis, mes très chers frères, cette robe nuptiale ? Si nous disons que c'est le baptême ou la foi, qui donc est allé à ces noces sans le baptême ou la foi ? Si l'on se trouve au-dehors, c'est du fait que l'on n'a pas encore cru. Que devons-nous donc entendre par cette robe nuptiale, sinon la charité ? Car il entre dans la salle de noces, mais sans la robe nuptiale, celui qui, entré dans la sainte Église, a la foi, mais non la charité. C'est à juste titre que la charité est appelée robe nuptiale, puisque notre Créateur l'a revêtue, quand il vint aux noces où il s'est uni à l'Église. Seul, en effet, l'amour de Dieu a fait que son Unique s'unisse les âmes des élus. C'est pour cela que Paul<sup>2</sup> dit : « *Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné pour nous son Fils unique*<sup>i</sup>. » Comme c'est par la charité qu'il est venu vers les hommes, il a montré que cette charité était la robe nuptiale. Tous ceux d'entre vous qui sont dans l'Église et ont mis leur foi en Dieu sont déjà entrés au festin des noces ; mais celui

2. La citation appartient à l'Évangile de Jean, mais les meilleurs manuscrits ont la leçon *Paulus*. Curieuse distraction de Grégoire, ou faute très ancienne ? Peut-être pour *apostolus*, leçon de trois manuscrits importants.

uenit, si caritatis gratiam non custodit. Et certe, fratres, si quis ad carnales nuptias esset inuitatus, uestem mutaret, 25  
 PL 1288 congaudere se sponso et sponsae ex ipso sui habitus decore ostenderet, inter gaudentes et festa celebrantes despectis uestibus apparere erubesceret. Nos ad Dei nuptias uenimus, et cordis uestem mutare dissimulamus. Congaudent angeli, ad caelum assumuntur electi. Qua ergo mente haec spiritalia 30  
 festa conspiciamus, qui nuptialem uestem, id est caritatem, quae sola nos speciosos exhibeat, non habemus ?

10. Sciendum uero est quia sicut in duobus lignis, superiore uidelicet et inferiore, uestis textitur, ita in duobus praeceptis caritas habetur, in dilectione scilicet Dei et dilectione proximi. Scriptum quippe est : « *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex tota anima tua et ex tota uirtute tua, et diliges proximum tuum sicut te ipsum*<sup>k</sup>. » Qua in re notandum est quia in dilectione proximi mensura ponitur amoris, cum dicitur : « *Diliges proximum tuum sicut te ipsum* », Dei autem dilectio nulla mensura constringitur, cum dicitur : « *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex tota anima tua et ex tota uirtute tua.* » Non enim iubetur quisque quantum diligat, sed ex quanto, cum dicitur : *Ex toto*, quia ille ueraciter Deum diligit qui sibi de se nihil relinquit. Duo ergo haec necesse est ut caritatis praecepta custodiat, quisquis habere in nuptias uestem nuptialem curat. Hinc est enim quod apud Ezechielem prophetam portae ipsius ciuitatis in monte constitutae uestibulum duobus cubitis mensuratur<sup>l</sup>, quia nimirum accessus nobis caelestis ciuitatis non panditur, si in hac ecclesia, quae pro eo quod adhuc foris est, uestibulum dicitur, Dei et proximi dilectio non tenetur.

k<sup>1</sup>. Mc 12, 30-31 P. cf. Ez 40, 9

l. Cf. AUGUSTIN, *serm.* 90, 5-6 (PL 38, 561-563).

qui ne conserve pas le don de la charité y est entré sans le vêtement des noces. Assurément, frères, si quelqu'un était invité à des noces humaines, il changerait d'habits, montrerait par la beauté de son vêtement qu'il s'unit à la joie de l'époux et de l'épouse, et rougirait de paraître avec des vêtements misérables au milieu de gens célébrant dans la joie une fête. Et nous qui venons aux noces de Dieu, nous négligeons de changer le vêtement de notre âme. Les anges sont dans la joie, les élus sont reçus au ciel. Quel sens ont pour nous ces fêtes spirituelles, si nous n'avons pas la robe nuptiale, c'est-à-dire la charité, qui seule pourrait nous donner la beauté<sup>1</sup> ?

10. Il faut savoir que de même qu'un vêtement est tissé entre deux pièces de bois, placées l'une en haut, l'autre en bas, la charité est contenue dans les deux préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. Car il est écrit : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et tu aimeras ton prochain comme toi-même*<sup>k</sup>. » Il faut noter que, dans l'amour du prochain, une mesure est fixée à l'amour par ces mots : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* », mais qu'aucune mesure ne limite l'amour de Dieu quand il est dit : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces.* » En effet, en disant « *de tout* », ce précepte ne dit pas jusqu'à quel point, mais avec quelle largeur de cœur il faut aimer. Car celui-là aime vraiment Dieu qui ne se réserve rien de lui-même. Quiconque veut avoir la robe nuptiale au festin de noces doit donc observer ces deux préceptes de la charité. C'est pour cela que, selon le prophète Ézéchiel, le vestibule de la porte de la cité établie sur la montagne mesure deux coudées<sup>l</sup> : l'accès de la cité céleste ne nous est pas ouvert, si, dans l'Église d'ici-bas, qui, en tant qu'elle est encore au dehors, est appelée le vestibule, nous n'avons pas à la fois l'amour de Dieu et du prochain.

Hinc est quod cortinis tabernaculi intexi coccus bis tinctus iubetur<sup>m</sup>. Vos estis, fratres, uos estis cortinae tabernaculi, qui per fidem in uestris cordibus secreta caelestia uelatis. Sed cortinis tabernaculi bis tinctus coccus debet inesse. Coccus quippe ignis speciem tenet. Quid uero est caritas nisi ignis ? Sed ista caritas esse bis tincta debet, ut tinguatur per amorem Dei, tinguatur et per amorem proximi. Qui enim sic amat Deum ut prae contemplatione illius negligat proximum, coccus quidem est, sed bis tinctus non est. Rursum qui sic amat proximum, ut tamen contemplationem Dei per eius amorem relinquat, coccus est, sed bis tinctus non est. Vt ergo caritas uestra bis tinctus coccus esse ualeat, et ad amorem se Dei, et ad amorem proximi accendat, quatenus nec ex compassione proximi contemplationem relinquat Dei, nec plus quam debet inhaerens contemplationi Dei, compassionem abiciat proximi. Omnis itaque homo inter homines uiuens, sic ad eum anhelet quem desiderat, ut tamen hunc non deserat cum quo currebat ; et sic huic adiutorium ferat, ut ab illo nullatenus torpeat ad quem festinabat.

11. Sciendum quoque est quod ipsa dilectio proximi in duobus praeceptis subdividitur, cum quidam sapiens dicit : « *Omne quod tibi odis fieri, uide ne ipse alteri facias*<sup>n</sup>. » Et per semetipsam | Veritas praedicat dicens : « *Quae uultis ut faciant uobis homines, et uos eadem facite illis*<sup>o</sup>. » Si enim et quod impendi nobis recte uolumus, aliis impertimur, et quod nobis fieri nolumus, hoc aliis facere ipsi deuitamus, caritatis iura illaesa seruabimus. Sed nemo cum quempiam diligit, habere se protinus caritatem putet, nisi prius ipsam uim suae dilectionis examinet. Nam si quis quemlibet amat,

<sup>m</sup>. cf. Ex 26, 1 <sup>n</sup>. Tb 4, 16 <sup>o</sup>. Mt 7, 12

1. Sur l'écarlate deux fois teinte, cf. *Past.* 2, 3 (SC 381, p. 184-187).

C'est pourquoi il est prescrit que de l'écarlate deux fois teinte soit tissée pour les rideaux de la Tente<sup>m</sup>. Vous êtes, frères, vous êtes les rideaux de la Tente, vous qui cachez par la foi les secrets célestes dans vos cœurs. Mais il faut de l'écarlate deux fois teinte pour les rideaux de la Tente. Or, l'écarlate ressemble à du feu, et la charité n'est-elle pas un feu ? Cette charité doit être deux fois teinte : par l'amour de Dieu et par l'amour du prochain. Celui qui aime Dieu, mais pour le contempler néglige son prochain, est de l'écarlate, mais qui n'est pas deux fois teinte. Inversement, celui qui aime son prochain, mais, du fait de cet amour, délaisse la contemplation de Dieu, est de l'écarlate, mais qui n'est pas deux fois teinte. Donc, pour que votre charité puisse être de l'écarlate deux fois teinte, qu'elle s'enflamme de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, de telle sorte que la compassion pour le prochain ne lui fasse pas délaisser la contemplation de Dieu, et qu'en s'adonnant plus qu'elle ne le doit à la contemplation de Dieu, elle ne laisse pas de côté la compassion due au prochain<sup>1</sup>. Tout homme qui vit parmi les hommes doit donc être avide de Celui qu'il désire, sans pourtant abandonner le compagnon de sa course ; et il doit lui porter secours sans que se ralentisse sa course vers Dieu.

11. Il faut aussi savoir que l'amour du prochain se subdivise lui-même en deux préceptes, puisqu'un sage dit : « *Aie soin de ne pas faire à autrui ce que tu serais fâché qu'on te fit à toi-même*<sup>n</sup> », et que la Vérité en personne dit : « *Ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le leur aussi vous-mêmes*<sup>o</sup>. » Si, en effet, d'un côté, ce que nous voulons à bon droit qu'on nous accorde, nous l'accordons aux autres, et que, de l'autre, ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse, nous-mêmes évitons de le faire aux autres, nous garderons intacts les droits de la charité. Mais que personne, quand il aime quelqu'un, ne pense aussitôt qu'il a la charité avant d'avoir examiné la portée de son amour. Car

sed propter Deum non amat, caritatem non habet, sed habere se putat. Caritas autem uera est cum et in Deo diligitur amicus, et propter Deum diligitur inimicus. Ille enim propter Deum diligit eos quos diligit, qui iam et eos diligere  
 15 a quibus non diligitur scit. Probari enim caritas per solam odii aduersitatem solet. Vnde et per semetipsum Dominus dicit : « *Diligite inimicos uestros, benefacite his qui nos ode-*  
*runt*<sup>r</sup>. » Ille ergo securus amat qui propter Deum et illum amat a quo se intelligit non amari.

20 Magna sunt haec, alta sunt haec, et multis ad exhibendum difficilia, sed tamen ista est uestis nuptialis. Quisquis hanc recumbens in nuptiis non habet, iam sollicitus metuat ingrediente rege quando mittatur foras. Ecce enim dicitur :  
 25 « *Intrauit rex ad nuptias ut uideret discumbentes, et uidit ibi hominem non uestitum ueste nuptiali*<sup>q</sup>. » Nos sumus, fratres, qui in nuptiis Verbi discumbimus, qui iam fidem in  
 (l. 300) ecclesia habemus, qui scripturae sacrae epulis pascimur, qui coniunctam Deo ecclesiam esse gaudemus. Considerate, rogo, si cum nuptiali ueste ad has nuptias uenistis, cogitationes uestras sollicita inquisitione discutite. De rebus singulis corda uestra trutinata, si iam contra nullum odium habetis, si contra felicitatem alienam nulla uos inuidiae face succenditis, si per occultam malitiam nemini nocere festinatis.

12. Ecce rex ad nuptias ingreditur, et cordis nostri habitum contemplatur, atque ei, quem caritate uestitum non inuenit, protinus iratus dicit : « *Amice, quomodo huc intrasti non habens uestem nuptialem*<sup>r</sup> ? » Mirandum ualde est,  
 5 fratres carissimi, quod hunc et amicum uocat et reprobatur, ac si ei apertius dicat : Amice et non amice, amice per fidem, sed non amice per operationem. *At ille obmutuit*<sup>s</sup>, quia,

p<sup>r</sup>. Lc 6, 27 q<sup>r</sup>. Mt 22, 11 r<sup>r</sup>. Mt 22, 12 s<sup>r</sup>. Mt 22, 12

1. Cf. AUGUSTIN, *Conf.* IV, 9, 6-8 (CCL 27, p. 47).

aimer quelqu'un sans l'aimer pour Dieu, ce n'est pas avoir la charité, mais s'imaginer l'avoir. La vraie charité, en effet, consiste à aimer ses amis en Dieu, et ses ennemis à cause de Dieu<sup>1</sup>. Celui-là aime pour Dieu ceux qu'il aime, qui sait aimer aussi ceux dont il n'est pas aimé. Car la seule épreuve de la charité, c'est l'opposition de la haine. C'est pourquoi le Seigneur dit lui-même : « *Aimez vos ennemis et faites du bien à ceux qui vous haïssent*<sup>r</sup>. » Celui-là donc aime sûrement qui aime pour Dieu même celui dont il sait n'être pas aimé.

Voilà un idéal, un grand idéal, pour beaucoup difficile à réaliser : et pourtant c'est la robe nuptiale. Celui qui sera entré dans la salle de noces sans l'avoir, qu'il craigne, quand le roi approchera, d'être jeté dehors. Car il est dit : « *Le roi entra dans la salle de noces pour voir les convives, et il aperçut là un homme qui n'avait pas la robe nuptiale*<sup>q</sup>. » C'est nous, frères, qui sommes à table au repas des noces du Verbe, nous qui dans son Église avons déjà la foi, qui nous nourrissons de la sainte Écriture, qui nous réjouissons de voir l'Église unie à Dieu. Voyez, je vous en prie, si vous êtes venus aux noces avec la robe nuptiale, observez avec grande attention quelles sont vos pensées. Examinez vos cœurs sur chaque point. N'avez-vous de haine envers quelqu'un ? Le bonheur d'autrui n'allume-t-il pas en vous le brandon de la jalousie ? N'est-ce pas par une malice secrète que vous ne vous hâtez pas de nuire à quelqu'un ?

12. Voici que le roi approche de la salle de noces et regarde le vêtement de notre amour, et à celui qu'il ne trouve pas revêtu de la charité, en colère, il dit aussitôt : « *Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir la robe nuptiale*<sup>r</sup> ? » Il est très étonnant, frères très chers, qu'il appelle cet homme son ami et qu'en même temps il le réprouve. Comme s'il lui disait plus clairement : Mon ami, qui n'es pas mon ami, mon ami par la foi sans l'être par les actes. *Mais lui resta muet*<sup>s</sup>.

quod dici sine gemitu non potest, in illa districtione ultimae increpationis omne argumentum cessat excusationis, quippe  
 10 quia ille foris increpat, qui testis conscientiae intus animum accusat. Sed inter haec sciendum est quia quisquis hanc uertem uirtutis habet, sed tamen adhuc perfecte non habet, ad pii regis ingressum desperare de uenia non debet, quia ipse quoque spem nobis per psalmistam tribuens dicit :  
 15 « *Imperfectum meum uiderunt oculi tui et in libro tuo omnes scribentur*<sup>r</sup>. » Sed quia pauca haec in consolatione habentis et infirmantis diximus, nunc ad eum qui hanc omnimodo non habet, uerba uertamus.

PL 1290 13. Sequitur : | « *Tunc rex dixit ministris : Ligatis pedibus et manibus, mittite eum in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium*<sup>u</sup>. » Ligantur tunc pedes et manus per districti-  
 5 onem sententiae, qui modo a prauis operibus ligari noluerunt per meliorationem uitae. Vel certe tunc ligat poena, quos modo a bonis operibus ligauit culpa. Pedes enim qui uisitare aegrum negligunt, manus quae nihil indigentibus tribuunt, a bono opere iam ex uoluntate ligatae sunt. Quae ergo nunc sponte ligantur in uitio, tunc in sup-  
 10 plicio ligantur in uite. Bene autem dicitur quod in exteriores tenebras proiciatur. Interiores quippe tenebras dicimus caecitatem cordis, exteriores uero tenebras aeternam noctem damnationis. Tunc ergo damnatus quisque non in interiores, sed in exteriores tenebras mittitur, quia illic inuitus proicitur  
 15 in noctem damnationis, qui hic sponte cecidit in caecitatem cordis. Vbi fletus quoque et stridor dentium esse perhibetur, ut illic dentes strideant, qui hic de edacitate gaudebant,

<sup>r</sup>. Ps 138, 16 <sup>u</sup>. Mt 22, 13

On ne peut le dire sans gémissement ; devant la sévérité du dernier jugement, tout motif d'excuse disparaît, car celui qui au-dehors incrimine est aussi celui qui, témoin de la conscience, accuse l'âme au-dedans. Mais, il faut le savoir, celui qui a ce vêtement de la vertu, sans l'avoir encore parfaitement, ne doit pas désespérer de son pardon à l'entrée du roi miséricordieux, car il nous donne lui-même, par la voix du psalmiste, un motif d'espérer : « *Tes yeux ont vu mon imperfection et tous seront inscrits dans ton livre*<sup>r</sup>. » Mais après avoir dit ces quelques mots pour consoler celui qui a cette vertu, même faiblement, venons-en maintenant à celui qui ne l'a pas du tout.

13. Le texte poursuit : « *Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres extérieures. Là il y aura des pleurs et des grincements de dents*<sup>u</sup>. » Alors, par la rigueur de cette sentence, on liera les mains et les pieds qui n'ont pas voulu qu'on les lie vis-à-vis des œuvres mauvaises par une amélioration de leur vie. Ou encore : le châtement lie maintenant ceux que le péché a auparavant liés vis-à-vis des œuvres bonnes. Car les pieds qui négligent de visiter un malade, les mains qui ne donnent rien aux indigents, ont été déjà volontairement liés vis-à-vis de l'œuvre bonne. Ceux donc qui se laissent maintenant lier de leur plein gré dans le péché seront alors liés contre leur gré dans le supplice. D'autre part, c'est à juste titre qu'il est dit de cet homme qu'il est jeté dans les ténèbres extérieures. Car nous appelons ténèbres intérieures l'aveuglement du cœur, et ténèbres extérieures la nuit éternelle de la damnation. Ainsi les damnés sont tous jetés dans les ténèbres non pas intérieures, mais extérieures, parce que ceux qui, ici-bas, sont tombés volontairement dans l'aveuglement du cœur sont jetés là-bas, malgré eux, dans la nuit de la damnation. Il est dit qu'en ce lieu, il y aura des pleurs et des grincements de dents : ainsi grinceront là-bas les dents qui se réjouissent

illic oculi defleant, qui hic per illicitas concupiscentias uersabantur, quatenus singula quaeque membra supplicio subiaceant, quae hic singulis quibusque uitis subiecta seruiebant.

14. Sed repulso uno, in quo uidelicet omne malorum corpus exprimitur, generalis protinus sententia subinfertur, qua dicitur : « *Multi autem sunt uocati, pauci uero electi*<sup>v</sup>. » Tremendum ualde est, fratres carissimi, quod audimus. Ecce nos omnes iam uocati per fidem ad caelestis regis nuptias uenimus, incarnationis eius mysterium et credimus et confitemur, diuini Verbi epulas sumimus, sed futuro die iudicii rex intraturus est. Quia uocati sumus, nouimus, si sumus electi, nescimus. Tanto ergo necesse est ut unusquisque nostrum in humilitate se deprimat, quanto si sit electus ignorat. Nonnulli enim bona nec incipiunt, nonnulli uero in bonis quae inciperint minime persistunt. Alter paene totam uitam ducere in prauitate conspicitur, sed iuxta finem uitae a prauitate sua per districtae paenitentiae lamenta reuocatur ; alter electam uidetur uitam ducere, et tamen hunc contingit ad erroris nequitiam iuxta finem uitae declinare. Alius bonum bene inchoat, melius consummat ; alius in malis actibus a primaeua aetate se deicit, et in eisdem operibus semper se ipso deterior consummatur. Tanto ergo sibi unusquisque sollicite metuat, quanto ignorat quod restat, quia, quod saepe dicendum est et sine obliuione retinendum : « *Multi sunt uocati, pauci uero electi*<sup>v</sup>. »

15. Sed quia nonnumquam mentes audientium plus exempla fidelium quam docentium uerba conuertunt, uolo uobis aliquid e proximo dicere, quod corda uestra tanto formidolosius audiant, quanto eis hoc de propinquo sonat.

v'. Mt 22, 14 w'. Mt 22, 14

ici-bas de dévorer, ainsi pleureront là-bas les yeux qui se livrent ici-bas à leurs désirs illicites. De la sorte, chacun des membres qui avaient servi ici-bas à satisfaire chaque vice subira son propre supplice.

14. Mais après l'expulsion de cet homme, qui représente tout le corps des méchants, est ajoutée aussitôt une sentence générale, qui dit : « *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*<sup>v</sup>. » Ce que nous venons d'entendre, frères très chers, est vraiment redoutable. Voici que, tous appelés, nous sommes venus par la foi aux noces du Roi du ciel ; nous croyons et confessons le mystère de son Incarnation, nous participons au repas du Verbe de Dieu, mais, au jour prochain du jugement, le Roi entrera. Que nous ayons été appelés, nous le savons ; sommes-nous élus ? nous ne le savons pas. Il faut donc que chacun de nous s'humilie d'autant plus profondément qu'il ignore s'il est élu. Certains, en effet, ne comment même pas à faire le bien ; quelques-uns ne persévèrent pas dans le bien qu'ils ont commencé. On voit l'un passer presque toute sa vie dans le péché, mais, sur la fin de sa vie, en sortir par les gémissements du repentir ; l'autre paraît mener une vie d'élu, et pourtant, sur la fin de sa vie, il lui arrive de s'égarer dans la malice de l'erreur. L'un commence bien et achève mieux encore ; l'autre se jette dès sa jeunesse dans l'inconduite et, dans cette inconduite, devient toujours pire. Que chacun donc redoute pour lui-même d'autant plus qu'il ignore ce qui l'attend ; car il faut le répéter souvent et se garder de l'oublier : « *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*<sup>v</sup>. »

15. Comme, souvent, l'exemple de fidèles convertit plus le cœur des auditeurs que la parole des prédicateurs, je veux vous raconter une histoire toute proche : en l'écoutant, vos cœurs éprouveront une crainte d'autant plus vive que l'écho leur viendra de plus près. Car nous ne racontons pas des

5 Neque enim res longe ante gestas dicimus, sed eas de quibus testes existunt, eis que interfuisse se referunt memoramus.

PL 1291 Tres pater meus sorores habuit, quae cunctae tres | sacrae uirgines fuerunt, quarum una Tarsilla, alia Gordiana, alia Aemiliana dicebatur. Vno omnes ardore conuersae, uno eodemque tempore sacratae, sub districtione regulari degentes, in domo propria socialem uitam ducebant. Cumque essent diutius in eadem conuersatione, coeperunt cotidianis incrementis in amorem conditoris sui Tarsilla et Aemiliana succrescere et, cum solo hic essent corpore, cotidie animo ad aeterna transire. At contra Gordianae animus coepit a calore amoris intimi per cotidiana detrimenta tepescere et paulisper ad huius saeculi amorem redire. Crebro autem Tarsilla dicere Aemilianae sorori suae cum magno gemitu solebat : « Video Gordianam sororem nostram de nostra sorte non esse ; perpendo enim quia foras defluit et cor ad quod proposuit non custodit. » Quam curabant blanda cotidie redargutione corripere, atque a leuitate morum ad grauitatem sui habitus reformare. Quae quidem resumebat uultum subito grauitatis inter uerba correptionis, sed cum eiusdem correptionis hora transisset, transibat protinus et superducta grauitas honestatis, moxque ad leuia uerba rediebat. Puellarum gaudebat societate laicarum, eique personae ualde onerosa erat quaecumque huic mundo dedita non erat.

30 Quadam uero nocte huic Tarsillae amitae meae, quae inter sorores suas uirtute continuae orationis, afflictionis studiosae, abstinentiae singularis, grauitate uitae uenerabilis in honore et culmine sanctitatis excreuerat, sicut ipsa narrauit, per uisionem atauus meus Felix huius romanae ecclesiae antistes apparuit, eique mansionem perpetuae claritatis ostendit, dicens : « Veni, quia in hac te lucis mansionem suscipio. » Quae subsequenti mox febre correpta, ad diem

événements d'un lointain passé, mais nous rappelons des événements dont les témoins existent et se souviennent d'y avoir pris part.

Mon père avait trois sœurs, qui étaient toutes les trois des vierges consacrées : l'une s'appelait Tharsilla, l'autre, Gordiana, l'autre, Emiliana. Animées toutes les trois de la même ferveur, consacrées au même moment, soumises à une même règle de vie, elles vivaient en communauté dans leur propre maison. Comme elles menaient ce genre de vie depuis longtemps, Tharsilla et Emiliana commencèrent à grandir de jour en jour dans l'amour de leur Créateur, et, tout en étant ici-bas seulement par leur corps, à passer chaque jour en esprit vers les réalités éternelles. Au contraire, dans le cœur de Gordiana, l'amour intérieur commença à s'attédir par degrés insensibles et à revenir peu à peu à l'amour de ce monde. Souvent, Tharsilla disait à sa sœur Emiliana, en gémissant fort : « Je vois que notre sœur Gordiana ne partage pas notre condition ; je me rends compte qu'elle dérive au dehors et que son cœur ne reste pas fidèle à son propos. » Toutes deux s'efforçaient de la reprendre chaque jour avec beaucoup de douceur et de la ramener de sa conduite légère au sérieux de son état. Quand elles lui parlaient pour la reprendre, Gordiana retrouvait soudain un visage sérieux, mais ce moment une fois passé, l'air de gravité et d'honnêteté disparaissait et elle revenait aux propos légers. Elle se plaisait dans la compagnie de jeunes filles du monde et toute personne qui ne s'attachait pas à ce monde lui pesait fort.

Une nuit, ma tante Tharsilla, qui, parmi ses sœurs, par sa prière continue, son souci de se mortifier, son exceptionnelle abstinence et le sérieux de sa vie vénérable, s'était élevée au sommet de la sainteté, vit en songe, comme elle l'a raconté, mon ancêtre Félix, évêque de notre Église de Rome. Il lui montra la demeure de la lumière éternelle et lui dit : « Viens, car je te reçois dans cette demeure de lumière. » Dès le lendemain, elle fut saisie par la fièvre et elle en vint à son der-



peruenit extremum. Et sicut nobilibus feminis uirisque morientibus multi conueniunt, qui eorum proximos conso-  
 lentur, eadem hora eius exitus multi uiri ac feminae eius lec-  
 40 tulum circumsteterunt, inter quas mater quoque mea adfuit,  
 cum subito rursus illa respiciens Iesum uenientem uidit, et  
 (l. 400) cum magna animaduersione coepit circumstantibus clamare,  
 dicens : « Recedite, recedite, Iesus uenit. » Cumque in eum  
 intenderet quem uidebat, sancta illa anima a carne soluta  
 45 est ; tantaque subito fragrantia miri odoris adpersa est, ut  
 ipsa quoque suauitas cunctis ostenderet illic auctorem suauitatis  
 uenisse. Cumque corpus eius ex more mortuorum ad  
 lauandum esset nudatum, longae orationis usu in cubitis eius  
 et genibus camelorum more inuenta est obdurata cutis  
 50 excreuisse, et quid uiuens eius spiritus semper egerit, caro  
 mortua testabatur. Haec autem gesta sunt ante dominici  
 natalis diem.

Quo transacto, mox Aemilianae sorori suae per uisitationem  
 nocturnae uisionis apparuit, dicens : « Veni, ut  
 55 quia natalem dominicum sine te feci, sanctum Theophaniae  
 diem iam tecum faciam. » Cui illa protinus de sororis suae  
 PL 1292 | Gordianae salute sollicita respondit : « Et si sola uenio,  
 sororem nostram Gordianam cui dimitto ? » Cui, sicut asse-  
 rebat, tristis uultu iterum dixit : « Veni, Gordiana etenim  
 60 soror nostra inter laicas deputata est. » Quam uisionem mox  
 molestia corporis est secuta, atque ita ut dictum fuerat, ante  
 dominicae apparitionis diem, eadem molestia ingrauescente,  
 defuncta est. Gordiana autem mox ut solam remansisse se  
 (l. 420) reperit, eius prauitas excreuit, et quod prius latuit in desi-  
 65 derio cogitationis, hoc post effectum pravae actionis exercuit.  
 Nam oblita dominici timoris, oblita pudoris et reuerentiae,  
 oblita consecrationis, conductorem agrorum suorum post-  
 modum maritum duxit.

1. Là où le CCL donne, p. 375, l. 412 : *sanctum Theophania iam tecum*, il faut nécessairement lire, avec PL 76, 1291 D : *sanctum Theophaniae diem iam tecum*.

nier jour. Apprès de nobles mourants, hommes et femmes, bien des gens se réunissent, pour consoler leurs proches. Hommes et femmes affluèrent donc à l'heure de sa mort auprès de son lit ; ma mère était là aussi. Soudain Tharsilla leva les yeux et, voyant Jésus qui venait, elle cria aux assistants d'une voix forte : « Partez, partez ! Jésus arrive. » Tandis que son regard se tendait vers celui qu'elle voyait, sa sainte âme quitta son corps. Soudain un parfum si exquis se répandit que sa délicatesse même donna à chacun la certitude que l'auteur de toutes délices était venu. Quand, selon l'usage, on dépouilla le corps de la défunte pour le laver, on vit que, par suite de ses prières prolongées, la peau s'était durcie aux coudes et aux genoux, comme celle d'un chameau : ce que son esprit avait toujours fait pendant sa vie, sa chair morte l'attestait. Cela se passa avant le jour de la Nativité du Seigneur.

Passé ce jour, Tharsilla apparut à sa sœur Emiliana en songe et lui dit : « Viens : j'ai passé sans toi la Nativité du Seigneur, je passerai bientôt avec toi le saint jour de la Théophanie<sup>1</sup>. » Emiliana, inquiète du salut de Gordiana, lui répondit aussitôt : « Et si je viens seule, à qui laisserai-je notre sœur Gordiana ? » Et, comme Emiliana en témoignait, Tharsilla lui dit encore avec un visage attristé : « Viens, notre sœur Gordiana a été mise au rang des séculières. » Une maladie suivit bientôt cette vision et, comme il lui avait été dit, avant le jour de l'Apparition du Seigneur, la maladie s'aggrava et elle mourut. Quand Gordiana se retrouva seule, sa perversité grandit, et le désir qui auparavant se cachait dans sa pensée, elle le réalisa alors par un acte pervers : oubliant la crainte du Seigneur, oubliant la pudeur et la retenue, oubliant sa consécration, elle épousa peu après le métayer de ses terres<sup>2</sup>.

2. Cf. *Dial.* IV, 17, 1-3 (SC 265, p. 68-71). Les *Dialogues* ne reprennent qu'une partie de l'histoire racontée dans l'homélie, mais font explicitement référence à celle-ci.

Ecce omnes tres uno prius ardore conuersae sunt, sed non  
 70 in uno eodemque studio permanserunt, quia iuxta domini-  
 cam uocem : « *Multi sunt uocati, pauci uero electi*<sup>x'</sup>. » Haec  
 igitur dixi, ne quis in bono iam opere positus sibi uires boni  
 operis tribuat, ne quis de propria actione confidat, quia etsi  
 iam nouit hodie qualis sit, adhuc cras quid futurus sit nes-  
 75 cit. Nemo ergo de suis iam operibus securus gaudeat,  
 quando adhuc in huius uitae incertitudine qui se finis sequatur  
 ignorat. Sed quia rem retuli quae uos ex diuina distric-  
 tione perterrituit, aliud adhuc e uicino refero quod ex diuina  
 misericordia perterrita uestra corda consoletur ; quod tamen  
 80 in sermone alio iam dixisse me memini, sed uos nequaquam  
 adfuisistis.

16. Ante biennium frater quidam in monasterium meum,  
 quod iuxta beatorum martyrum Iohannis et Pauli ecclesiam  
 situm est, gratia conuersationis uenit, qui diu regulariter  
 protractus, quandoque susceptus est. Quem frater suus ad  
 5 monasterium non conuersationis studio, sed carnali amore  
 secutus est. Is autem qui ad conuersationem uenerat ualde  
 fratribus placebat ; at contra frater illius longe a uita eius ac  
 moribus discrepabat. Viuebat tamen in monasterio necessi-  
 tate potius quam uoluntate. Et cum in cunctis actibus per-  
 10 uersus existeret, pro fratre suo ab omnibus aequanimiter  
 tolerabatur. Erat enim leuis eloquio, prauus actione, cultus  
 uestibus, moribus incultus ; ferre uero non poterat si quis-  
 quam illi de sancti habitus conuersatione loqueretur. Facta  
 autem fuerat uita illius cunctis fratribus uisu grauis, sed  
 15 tamen, ut dictum est, pro fratris sui gratia erat cunctis tole-  
 rabilis. Aspernabatur ualde si quis sibi aliquid de prauitatis  
 suae correptione loqueretur. Bona non solum facere, sed  
 etiam audire non poterat. Numquam se ad sanctae conuer-  
 sationis habitum uenire, iurando, irascendo, deridendo tes-  
 20 tabatur.

x'. Mt 22, 14

Ainsi les trois sœurs furent d'abord saisies par la même  
 ardeur, mais ne restèrent pas animées d'un seul et même zèle,  
 selon la parole du Seigneur : « *Beaucoup sont appelés, mais  
 peu sont élus*<sup>x'</sup> ». Je vous ai dit cela pour que personne,  
 adonné à une œuvre bonne, ne s'attribue la force de bien  
 œuvrer, pour que personne ne mette sa confiance dans son  
 activité propre, car, s'il sait qui il est aujourd'hui, il ignore  
 encore ce qu'il sera demain. Que personne ne se réjouisse  
 désormais en sécurité de ses œuvres, car, dans cette vie incer-  
 taine, il ignore ce que sera sa fin. Mais comme je vous ai  
 raconté des faits où vous a effrayés la sévérité divine, je vous  
 rapporterai maintenant un autre fait proche de nous, pour  
 que la divine miséricorde console l'effroi de vos cœurs : je  
 me souviens vous en avoir déjà parlé dans un autre sermon,  
 mais vous n'y étiez pas présents.

16. Il y a deux ans vint dans mon monastère, près de  
 l'église des bienheureux martyrs Jean et Paul, un frère qui  
 voulait mener la vie monastique : après un long essai, selon la  
 règle, il fut admis. Son frère le suivit, non par attrait pour la  
 vie monastique, mais par attachement fraternel. Celui qui était  
 venu en vue de la vie monastique plaisait beaucoup aux  
 frères ; par contre, son frère avait une vie et une conduite très  
 différentes. Il vivait pourtant dans le monastère, mais plus par  
 nécessité que par volonté. Malgré son inconduite, tous le sup-  
 portaient avec patience à cause de son frère. Léger dans ses  
 paroles, pervers dans l'action, recherché dans son vêtement,  
 négligé dans son comportement, il ne pouvait tolérer qu'on  
 lui parle de la sainteté de son état. Le voir vivre ainsi était  
 devenu pénible à tous les frères ; mais, comme je l'ai dit, pour  
 l'amour de son frère, tous le supportaient. Si quelqu'un s'avi-  
 sait de lui parler de corriger sa mauvaise conduite, il le  
 repoussait. Non seulement il ne pouvait faire le bien, mais il  
 ne pouvait même pas en entendre parler. Jurant, se mettant  
 en colère, se moquant, il attestait qu'il n'en viendrait jamais à  
 mener la vie monastique.

In hac autem pestilentia quae nuper huius urbis populum magna ex parte consumpsit, percussus in inguine est perductus ad mortem. Cumque extremum spiritum ageret, conuenerunt fratres, ut egressum illius orando protegerent. PL 1293 25  
 (l. 460) Iam corpus eius ab extrema fuerat parte praemortuum, in solo tantummodo pectore uitalis adhuc calor anhelabat. Cuncti autem fratres tanto pro eo coeperunt enixius orare, quanto eum iam uidebant sub celeritate discedere, cum repente coepit eisdem fratribus assistentibus adnisi quo poterat clamare et orationes eorum interrumpere, dicens : « Recedite, recedite. Ecce draconi ad deuorandum datus sum, qui propter uestram praesentiam deuorare me non potest. Caput meum in suo ore iam absorbit. Date locum ut non me amplius cruciet, sed faciat quod facturus est. Si 30 ei ad deuorandum datus sum, quare propter uos moras patior ? » Tunc fratres coeperunt ei dicere : « Quid est quod loqueris, frater ? Signum tibi sanctae crucis imprime. » Respondebat ille ut poterat, dicens : « Volo me signare, sed non possum, quia a dracone premor. » Cumque hoc fratres audirent, prostrati in terram cum lacrimis coeperunt pro ereptione illius uehementius orare. Et ecce subito coepit melioratus aeger quibus ualebat uocibus exsultare, dicens : « Gratias Deo, ecce draco qui me ad deuorandum acceperat fugit. Orationibus uestris expulsus est, stare non potuit. Pro 45 peccatis meis modo intercedite, quia conuerti paratus sum et saecularem uitam funditus relinquere. » Homo ergo qui, sicut iam dictum est, ab extrema corporis fuerat parte praemortuus, reseruatus ad uitam, toto ad Deum corde conuersus est. Longis et continuis in conuersatione eadem flagellis eruditus, atque ante paucos dies excrescente corporis molestia defunctus est. Qui iam draconem moriens non uidit, quia illum per cordis immutationem uicit.

1. C'est la deuxième fois que Grégoire raconte cet *exemplum*, cf. supra *Hom. Ev.* 19, 7. Sur les différents développements de cet *exemplum*, voir *Introd.*

Quand la peste fit périr récemment une grande partie de la population de notre ville, il fut frappé à l'aîne et bientôt se trouva à l'article de la mort. Au moment où il allait expirer, les frères se réunirent pour protéger son départ de ce monde par leur prière. Déjà les extrémités de son corps étaient mortes, la chaleur de la vie haletait seulement dans sa poitrine. Tous les frères se mirent à prier d'autant plus instamment qu'ils le voyaient sur le point de partir. Soudain, il se mit à crier de toutes ses forces aux frères qui étaient là, et à interrompre leur prière en disant : « Retirez-vous ! Retirez-vous ! Me voici livré à un dragon pour qu'il me dévore, mais votre présence l'empêche de le faire. Il a déjà saisi ma tête dans sa gueule : laissez-le, qu'il ne me fasse pas souffrir davantage, mais fasse ce qu'il doit faire. Si j'ai été livré pour être dévoré, à quoi bon supporter un retard à cause de vous ? » Alors les frères se mirent à lui dire : « Que dis-tu, frère ? Fais sur toi le signe de la sainte Croix. » Il répondit comme il le pouvait : « Je veux me signer, mais je n'y arrive pas, car je suis étouffé par le dragon. » En entendant cela, les frères se prosternèrent à terre et se mirent à prier plus instamment avec larmes pour sa délivrance. Or, soudain, le malade se sentit mieux et, dans un éclat de joie, se mit à dire de tout ce qui lui restait de voix : « Rendez grâces à Dieu ! Le dragon qui m'avait pris pour me dévorer s'est enfui ; chassé par vos prières, il n'a pu résister. Intercédez seulement à cause de mes péchés, car je suis prêt à me convertir et à abandonner complètement la vie du monde. » Et cet homme dont, je l'ai dit, les extrémités corporelles étaient déjà mortes, cet homme réservé pour la vie, se tourna vers Dieu de tout son cœur. Instruit par de longues et continuelles épreuves dans son nouveau genre de vie, il fut emporté en quelques jours par une maladie. A ce moment, il ne vit pas le dragon, car il l'avait vaincu par le changement de son cœur<sup>1</sup>.

Ecce, fratres carissimi, Gordiana, quam superius dixi, a sanctimonialis habitus excellentia corruit ad poenam, et frater hic, de quo ista narraui, ab ipso mortis articulo rediit ad aeternam uitam. Nemo ergo scit quid de se in occultis Dei iudiciis agatur, quia *multi sunt uocati, pauci uero electi*<sup>y'</sup>. Quia igitur nulli de se certum est electum se esse, restat ut omnes trepident, omnes de sua actione formident, omnes in sola diuina misericordia gaudeant, nullus de suis uiribus praesumat. Est qui perficiat fiduciam nostram, ille scilicet qui in se dignatus est assumere naturam nostram, qui uiuit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus per omnia saecula saeculorum. Amen.

Voici donc, mes frères, Gordiana, dont j'ai parlé plus haut, tombée de l'idéal de la vie religieuse dans le châtement, et ce frère, dont je vous ai raconté l'histoire, revenu de l'article de la mort à la vie éternelle. Personne ne sait donc les desseins cachés de Dieu sur lui, car *beaucoup sont appelés, mais peu sont élus*<sup>y'</sup>. Ainsi, puisque personne n'est sûr d'être élu, il reste que tous doivent trembler, tous redouter pour leurs actions, tous se réjouir dans la seule miséricorde divine ; et que personne ne présume de ses forces. Il est quelqu'un qui comblera notre confiance, Celui qui a daigné assumer en personne notre nature, qui vit et règne avec le Père dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XXXIX

Lc 19, 41-47

Jésus pleure sur Jérusalem

Homélie prononcée en la basilique Saint-Jean de Latran pour  
l'entrée en carême le deuxième dimanche de Carême : 21 février 593  
(*Dominica uacat*).

## Homilia XXXIX

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

*In illo tempore, cum appropinquaret Iesus Ierusalem, uidens ciuitatem fleuit super illam, dicens: « Quia si cognouisses, et tu, et quidem in hac die tua, quae ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. Quia uenient*  
5 *dies in te, et circumdabunt te inimici tui uallo, et circumda-*  
PL 1294 *bunt te, et coangustabunt te undique, | et ad terram conster-*  
*nent te et filios tuos qui in te sunt, et non relinquent in te*  
*lapidem super lapidem, eo quod non cognoueris tempus uisi-*  
*tationis tuae. » Et ingressus templum coepit eicere uendentes*  
10 *in illo et ementes, dicens illis: « Scriptum est quia domus*  
*mea domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam*  
*latronum. » Et erat docens cotidie in templo.*

## Homélie XXXIX

### Lecture du saint évangile selon Luc

*En ce temps-là, comme Jésus s'approchait de Jérusalem, en voyant la cité, il pleura sur elle en disant: « Si tu avais connu, toi aussi, en ce jour qui est le tien, ce qui t'apporterait la paix! Mais maintenant cela est caché à tes yeux. Car des jours viendront sur toi où tes ennemis t'entoureront de retranchements; ils t'investiront et te presseront de toutes parts, ils te renverseront à terre, toi et tes enfants qui sont dans tes murs; et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas reconnu le temps où tu fus visitée. » Puis il entra dans le Temple, et se mit à chasser ceux qui y vendaient et achetaient, en leur disant: « Il est écrit: Ma maison est une maison de prière et vous en avez fait une caverne de voleurs. » Et il enseignait chaque jour dans le Temple.*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica sancti Iohannis  
quae appellatur constantiniana**

1. Lectionem breuem sancti euangelii breui, si possum, uolo sermone percurrere, ut illis in ea prolixior detur intentio, qui sciunt ex paucis multa cogitare. Quod flente Domino illa Ierosolymorum subuersio describatur, quae a  
5 Vespasiano et Tito romanis principibus facta est, nullus qui historiam euersionis eiusdem legit ignorat. Romani enim principes denuntiantur cum dicitur : « *Quia uenient dies in te, et circumdabunt te inimici tui uallo, et circumdabunt te, et coangustabunt te undique, et ad terram consternent te et filios tuos qui in te sunt.* » Hoc quoque quod additur : « *Et non relinquent in te lapidem super lapidem*<sup>a</sup> », etiam ipsa iam eiusdem ciuitatis transmigratio testatur, quia dum nunc in  
10 eo loco constructa est, ubi extra portam fuerat Dominus crucifixus<sup>b</sup>, prior illa Ierusalem, ut dicitur, funditus est euersa. Cui ex qua culpa euersionis suae poena fuerit illata subiungitur : « *Eo quod non cognoueris tempus uisitationis tuae*<sup>c</sup>. » Creator quippe omnium per incarnationis suae mysterium hanc uisitare dignatus est, sed ipsa timoris et amoris illius recordata non est. Vnde etiam per prophetam in increpatione cordis humani aues caeli ad testimonium deducuntur, dum dicitur : « *Miluus in caelo cognouit tempus suum ; turtur et hirundo et ciconia custodierunt tempus aduentus sui, populus autem meus non cognouit iudicium Domini*<sup>d</sup>. »

a. Lc 19, 43-44 b. cf. He 13, 12 c. Lc 19, 44 d. Jr 8, 7

1. Cf. ORIGÈNE, *In Luc. Hom.* 38 (GCS 49, p. 213, 24 - 214, 1). D'une manière générale, cf. H. INGLEBERT, *Les Romains chrétiens face à l'histoire de Rome : histoire, christianisme et romanités en Occident dans l'Antiquité tardive (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles)*, Collection des Études Augustiniennes, Paris 1996. Il faut aussi rapprocher ce passage de la position de Grégoire sur la mort

**Homélie sur cette lecture,  
prononcée devant le peuple dans la basilique  
de saint Jean, appelée constantinienne**

1. Ce bref passage du saint Évangile, je désire vous l'expliquer brièvement, si je peux, afin de donner à ceux qui savent de peu de mots retirer beaucoup de pensées un temps de méditation plus prolongé. Que le Seigneur décrive ici, en pleurant, la ruine de Jérusalem par les empereurs romains Vespasien et Titus, aucun de ceux qui ont lu le récit de cette destruction ne l'ignore<sup>1</sup>. Ce sont, en effet, ces empereurs romains qui sont visés par ces paroles : « *Des jours viendront sur toi où tes ennemis t'entoureront de retranchements, ils t'investiront et te presseront de toutes parts, ils te renverseront à terre, toi et tes enfants qui sont dans tes murs.* » Et ce qui suit : « *Ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre*<sup>a</sup>. » Le déplacement même de cette cité atteste cela, puisqu'elle est construite maintenant sur le lieu où le Seigneur fut crucifié hors de la porte<sup>b</sup>, et que la première Jérusalem, comme il est dit ici, a été complètement détruite. De quelle faute cette destruction fut le châtement, le Seigneur l'ajoute ensuite : « *Parce que tu n'as pas reconnu le temps où tu fus visitée*<sup>c</sup>. » Car le Créateur de toutes choses a daigné la visiter par le mystère de son Incarnation, mais elle ne s'est pas souvenue de le craindre et de l'aimer. Aussi pour accuser le cœur humain, le prophète prend-il comme témoins les oiseaux mêmes du ciel : « *Le milan dans le ciel, dit-il, connaît sa saison ; la tourterelle, l'hirondelle et la cigogne observent le temps de leur venue ; mais mon peuple n'a pas reconnu le jugement du Seigneur*<sup>d</sup>. »

de Jésus, dont il attribue la responsabilité à l'autorité romaine, et non pas aux juifs. Enfin, il y a une certaine ironie, de la part de Grégoire, à souligner que les ennemis qui assiègent dans le texte évangélique sont les princes romains, alors que Rome est sur le point d'être assiégée par les Lombards.

Sed quaerendum prius est quid sit quod dicitur : « *Videns*  
 25 *ciuitatem fleuit super illam, dicens : Quia si cognouisses, et*  
*tu<sup>e</sup>.* » Fleuit etenim pius Redemptor ruinam perfidae ciuitatis,  
 quam ipsa sibi ciuitas non cognoscebat esse uenturam.  
 Cui a flente Domino recte dicitur : « *Quia si cognouisses, et*  
*tu* », subaudis : fleueras, quae modo quia nescis quod immi-  
 30 *net exsultas. Vnde et subditur : « Et quidem in hac die tua*  
*quae ad pacem tibi<sup>f</sup>.* » Cum enim carnis se uoluptatibus  
 daret et uentura mala non prospiceret, in die sua quae ad  
 pacem ei esse poterant habebat. Cur uero bona praesentia  
 ad pacem habuerit, manifestatur cum subditur : « *Nunc*  
 35 *autem abscondita sunt ab oculis tuis<sup>g</sup>.* » Si enim a cordis eius  
 oculis mala quae imminerent abscondita non essent, laeta in  
 praesentibus prosperis non fuisset. Cuius mox etiam poena  
 quae de romanis, sicut praedixi, principibus imminebat,  
 adiuncta est.

2. Qua descripta, quid Dominus fecerit subditur quia  
*ingressus templum, coepit eicere uendentes de illo et ementes,*  
 1295 *dicens illis : « Scriptum est quia domus mea domus orationis*  
 1296 *est, uos autem fecistis illam | speluncam latronum<sup>h</sup>.* » Qui  
 (l. 40) 5 enim narrauit mala uentura, et protinus templum ingressus  
 est, ut de illo uendentes et ementes eiceret, profecto inno-  
 tuit quia ruina populi maxime ex culpa sacerdotum fuit.  
 Euersionem quippe describens, sed uendentes in templo et  
 ementes feriens, in ipso effectu sui operis ostendit unde  
 10 *radix prodiiit perdicionis. Sicut autem euangelista alio teste*  
*didicimus, in templo columbae uendebantur<sup>i</sup>. Et quid per*  
*columbas nisi sancti Spiritus donum accipitur ? Sed uen-*  
*dentes et ementes ex templo eliminat, quia uel eos qui pro*

e. Lc 19, 41-42 f. Lc 19, 42 g. Lc 19, 42 h. Lc 19, 45-46 i. cf. Mt  
 21, 12 ; Mc 11, 15 ; Jn 2, 16

Mais il faut d'abord chercher le sens de ces paroles : « *En*  
*voyant la cité, Jésus pleura sur elle en disant : Si tu avais*  
*connu, toi aussi<sup>e</sup>...* » Le miséricordieux Rédempteur pleura la  
 ruine de la cité infidèle, avant même que cette cité connaisse  
 que sa ruine était proche. Le Seigneur dit bien en pleurant :  
 « *Si tu avais connu, toi aussi...* » ; sous-entendez : Tu aurais  
 pleuré, toi qui es maintenant dans la joie parce que tu  
 ignores ce qui est imminent. Ainsi poursuit-il : « *En ce jour*  
*qui est le tien, ce qui t'apporterait la paix<sup>f</sup>.* » Car tandis que  
 cette ville s'adonnait aux plaisirs des sens et ne voyait pas  
 les maux à venir, elle possédait, en ce jour qui était le sien,  
 ce qui pouvait lui apporter la paix : Pourquoi jouissait-elle  
 en paix des biens présents, c'est ce qu'indique ce qui suit :  
 « *Mais maintenant cela est caché à tes yeux<sup>g</sup>.* » En effet, si  
 les maux imminents n'avaient été cachés aux yeux de son  
 cœur, elle n'aurait pu trouver de joie dans la prospérité pré-  
 sente. Bientôt arriverait le châtement qui la menaçait, comme  
 je l'ai dit, de la part des empereurs romains.

2. Après cette description, le récit ajoute ce que fit le  
 Seigneur : « *Il entra dans le Temple et se mit à en chasser*  
*ceux qui vendaient et achetaient, en leur disant : Il est écrit :*  
*Ma maison est une maison de prière mais vous en avez fait*  
*une caverne de voleurs<sup>h</sup>.* » Celui qui avait décrit les maux  
 imminents et était entré aussitôt dans le Temple pour en  
 chasser ceux qui vendaient et achetaient, fit connaître que la  
 ruine du peuple venait surtout de la faute des prêtres. En  
 décrivant, en effet, la destruction de la ville, tout en frap-  
 pant ceux qui vendaient et achetaient dans le Temple, il fit  
 connaître par son acte même d'où procédait la cause de cette  
 ruine. Nous l'avons appris par le témoignage d'un autre  
 évangéliste, ce sont des colombes que l'on vendait dans le  
 Temple<sup>i</sup>. Or, que signifient les colombes, sinon le don du  
 Saint Esprit ? Jésus chasse du Temple ceux qui vendaient et  
 achetaient, parce qu'il condamne ou bien ceux qui vendent



munere impositionem manuum tribuunt, uel eos qui donum  
15 Spiritus emere nituntur damnat.

De quo templo mox subditur : « *Domus mea domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam latronum*. » Qui enim ad accipienda munera in templo residebant, profecto quia quibusdam non dantibus laesiones exquirent, 20 dubium non erat. Domus ergo orationis spelunca latronum facta fuerat, quia ad hoc in templo assistere nouerant, ut aut non dantes munera studerent corporaliter persequi, aut dantes spiritaliter necare. Quia uero Redemptor noster praedicationis uerba nec indignis et ingratis subtrahit, postquam 25 disciplinae uigorem eiciendo peruersos tenuit, donum mox gratiae ostendit. Nam subditur : « *Et erat docens cotidie in templo*<sup>k</sup>. » Haec iuxta historiam breuiter tractando transcurrimus.

3. Sed quia euersam iam Ierusalem nouimus, atque euer-  
sione sua in melius commutatam, quia expulsos latrones a  
templo, atque ipsum iam templum erutum scimus, debemus  
5 here, atque ex euersis aedificiis parietum morum ruinam  
timere. *Videns enim ciuitatem fleuit super illam dicens : « Quia si cognouisses, et tu*<sup>l</sup>. » Hoc semel egit, cum perituram ciuitatem esse nuntiauit. Hoc cotidie Redemptor noster per electos suos agere nullatenus cessat, cum quosdam 10 ex bona uita ad mores reprobos peruenisse considerat. Plangit enim eos qui nesciunt cur plangantur, qui iuxta Salomonis uerba : « *Laetantur cum male fecerint, et exsultant in rebus pessimis*<sup>m</sup>. » Qui si damnationem suam quae eis imminet agnouissent, semetipsos cum lacrimis electorum 15 plangerent.

j. Lc 19, 46 k. Lc 19, 47 l. Lc 19, 41-42 m. Pr 2, 14

1. Cf. ORIGÈNE, *In Luc. Hom.* 38 (GCS 49, p. 216, 1-6).

contre un présent l'imposition des mains, ou bien ceux qui veulent acheter le don de l'Esprit.

Au sujet de ce Temple, il ajoute aussitôt : « *Ma maison est une maison de prière et vous en avez fait une caverne de voleurs*<sup>l</sup>. » Sans aucun doute, en effet, ceux qui siégeaient dans le Temple pour recevoir des présents, cherchaient à nuire à ceux qui ne leur en faisaient pas. La maison de prière était devenue une caverne de voleurs, puisqu'ils siégeaient dans le Temple soit pour s'efforcer de punir corporellement ceux qui ne leur faisaient pas de présents, soit pour infliger la mort spirituelle à ceux qui leur en faisaient. Mais notre Rédempteur ne refuse pas de faire entendre sa prédication ni aux indignes, ni aux ingrats : après avoir maintenu la rigueur de la discipline en chassant les méchants, il fait voir bientôt un don de sa grâce. Car il est dit ensuite : « *Il enseignait chaque jour dans le Temple*<sup>k</sup>. » Nous avons rapidement parcouru le texte au plan de l'histoire<sup>l</sup>.

3. Nous savons que Jérusalem a été ruinée, et par sa ruine changée en mieux ; car nous savons que les voleurs ont été chassés du Temple et que le Temple lui-même a été détruit. Nous devons donc tirer de ces événements extérieurs une image des réalités spirituelles et, devant la chute de ces murailles, craindre notre ruine morale. *Jésus en voyant la cité pleura sur elle en disant : « Si tu avais connu, toi aussi... »* Cela, il l'a fait une fois quand il a annoncé la ruine de la cité. Cela, notre Rédempteur ne cesse de le faire chaque jour par ses élus, lorsqu'il voit des hommes passer d'une vie honnête à des mœurs répréhensibles. Il pleure ceux qui ignorent pourquoi on pleure sur eux, parce que, selon le mot de Salomon : « *Ils se réjouissent quand ils ont fait le mal, et mettent leur joie dans la perversité*<sup>m</sup>. » S'ils se rendaient compte de la damnation qui les menace, ils pleureraient sur eux-mêmes en mêlant leurs larmes à celles des élus.

Bene autem periturae animae sententia quae subditur conuenit : « *Et quidem in hac die tua, quae ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis<sup>n</sup>.* » Suam hic diem habet anima peruersa, quae transitorio gaudet in tempore.

20 Cui ea quae adsunt ad pacem sunt, quia dum ex rebus temporalibus laetatur, dum honoribus extollitur, dum in carnis uoluptate resoluitur, dum nulla uenturae poenae formidine terretur, pacem habet in die sua, quae graue damnationis suae scandalum in die habebit aliena. Ibi enim affligenda est, (l. 80) ubi iusti | laetabuntur, et cuncta quae modo ei ad pacem sunt, tunc in amaritudine rixae uertebuntur, quia rixari secum incipit cur damnationem quam patitur non expauit, cur a prospiciendis malis sequentibus oculos mentis clausit.

PL 1296 25

Vnde ei dicitur : « *Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis<sup>o</sup>.* » Peruersa quippe anima rebus praesentibus dedita, in terrenis uoluptatibus resoluta, abscondit sibi mala sequentia, quia prauidere futura refugit quae praesentem laetitiam perturbent; dumque in praesentis uitae oblectatione se deserit, quid aliud quam clausis oculis ad ignem uadit?

35 Vnde bene scriptum est : « *In die bonorum ne immemor sis malorum<sup>p</sup>.* » Et unde per Paulum dicitur : « *Qui gaudent, tamquam non gaudentes sint<sup>q</sup>* », quia et si qua est praesentis temporis, ita est agenda laetitia, ut numquam amaritudo sequentis iudicii recedat a memoria, quatenus dum mens 40 pauida extremae ultionis timore transfigitur, quantum nunc praesens laetitia, tantum post ira subsequens temperetur.

(l. 100) Hinc namque scriptum est : « *Beatus homo qui semper est pauidus; qui uero mentis est durae, corruet in malum<sup>r</sup>.* » Sequentis enim ira iudicii tanto tunc districtior portabitur, 45 quanto nunc et inter culpas minime timetur.

4. Sequitur : « *Quia uenient dies in te, et circumdabunt te inimici tui uallo<sup>s</sup>.* » Qui umquam sunt humanae animae

n. Lc 19, 42 o. Lc 19, 42 p. Si 11, 27 q. 1 Co 7, 30 r. Pr 28, 14 s. Lc 19, 43

La phrase qui suit s'applique bien à l'âme en voie de perdition : « *Si tu avais connu en ce jour qui est le tien ce qui t'apporterait la paix ! Mais maintenant cela est caché à tes yeux<sup>n</sup>.* » L'âme perverse a son jour à elle ici-bas, elle qui se réjouit en ce temps qui passe. Ce dont elle dispose lui donne la paix, car, heureuse de ses biens temporels, mettant son orgueil dans les honneurs, s'abandonnant aux plaisirs de la chair, chassant toute crainte des peines futures, elle jouit en paix de son jour. Mais un jour qui ne lui appartient pas, elle connaîtra la pénible surprise de sa damnation. Elle sera dans l'affliction, tandis que les justes seront dans la joie ; et la paix qui lui est apportée maintenant se changera en âpre querelle, car elle commencera à se quereller avec elle-même pour n'avoir pas craint la damnation qu'elle subit, pour avoir fermé ses yeux au spectacle des maux à venir.

C'est pourquoi il lui est dit : « *Mais maintenant cela est caché à tes yeux<sup>o</sup>.* » Car l'âme perverse, adonnée au présent, amollie par les plaisirs terrestres, se cache à elle-même les maux qui suivront, parce qu'elle évite de prévoir un avenir qui troublerait sa joie présente ; et pendant qu'elle s'abandonne aux plaisirs de la vie présente, que fait-elle d'autre que d'aller au feu les yeux fermés ? Ainsi est-il écrit justement : « *Au jour du bonheur n'oublie pas le malheur<sup>p</sup>.* » Et Paul ajoute : « *Que ceux qui sont dans la joie soient comme s'ils ne se réjouissaient pas<sup>q</sup>.* » Car si nous avons actuellement de quoi nous réjouir, n'oublions jamais pour autant la pensée amère du jugement à venir : ainsi, l'âme étant transpercée par la crainte de la vengeance finale, la colère future sera aussi tempérée que la joie présente. Aussi est-il écrit : « *Heureux l'homme qui vit toujours dans la crainte, mais celui qui a le cœur dur tombera dans le malheur<sup>r</sup>.* » Car la colère du jugement futur sera d'autant plus lourde à porter qu'on la redoute moins à présent au milieu des fautes.

4. Le texte poursuit : « *Des jours viendront sur toi où tes ennemis t'entoureront de retranchements<sup>s</sup>.* » Y a-t-il de plus

maiores inimici quam maligni spiritus, qui hanc a corpore  
 exeuntem obsident, quam in carnis amore positam decepto-  
 5 riis delectationibus fouent ? Quam uallo circumdant, quia  
 ante mentis eius oculos reductis iniquitatibus quas perpe-  
 trauit, hanc ad societatem suae damnationis trahentes coar-  
 tant, ut in ipsa iam extremitate uitae deprehensa, et a quibus  
 10 hostibus circumclusa sit uideat, et tamen euadendi aditum  
 inuenire non possit, quia operari iam bona non licet, quae  
 cum licuit agere, contempsit.

De quibus adhuc apte quod sequitur intelligi ualet :  
 « *Circumdabunt te, et coangustabunt te undique*<sup>v</sup>. » Maligni  
 quippe spiritus undique animam angustant, quando ei non  
 15 solum operis, uerum etiam locutionis atque insuper cogi-  
 tationis iniquitates replicant, ut quae prius se per multa  
 dilatauit in scelere, ad extremum de omnibus angustetur in  
 retributione.

(l. 120) Sequitur : « *Et ad terram consternent te et filios tuos qui*  
 20 *in te sunt*<sup>v</sup>. » Tunc anima per cognitionem reatus sui ad  
 terram consternitur, cum caro, quam uitam suam credidit,  
 redire ad puluerem urgetur. Tunc in mortem filii illius  
 cadunt, cum cogitationes illicitae quae modo ex illa pro-  
 deunt, in extrema uitae ultione dissipantur, sicut scriptum  
 25 est : « *In illa die peribunt omnes cogitationes eorum*<sup>v</sup>. » Quae  
 scilicet durae cogitationes intelligi etiam per lapidum signi-  
 ficationem ualent. Nam sequitur : « *Et non relinquent in te*  
 30 *lapidem super lapidem*<sup>w</sup>. » Peruersa etenim mens cum per-  
 uersae cogitationi adhuc peruersiorem adicit, quid aliud  
 quam lapidem super lapidem ponit ? Sed in destructa  
 ciuitate super lapidem lapis non relinquitur, quia cum ad  
 ultionem suam anima ducitur, omnis ab illa cogitationum  
 suarum constructio dissipatur.

t. Lc 19, 43 u. Lc 19, 44 v. Ps 145, 4 w. Lc 19, 44

1. Sur le thème du combat entre l'âme et Satan au moment de la mort,  
 cf. A.C. RUSH, « An Echo of Christian Antiquity in St Gregory the Great :

grands ennemis de l'âme humaine que les esprits malins qui  
 l'encerclent lorsqu'elle sort du corps, après l'avoir choyée  
 avec leurs plaisirs trompeurs quand elle était installée dans  
 l'amour de la chair ? Ils l'entourent d'un retranchement  
 quand, remettant sous ses yeux ses fautes passées, ils l'en-  
 tourent en l'entraînant à partager leur damnation ; saisie  
 ainsi au terme de sa vie, elle voit que ces ennemis la cernent  
 sans qu'elle puisse trouver le moyen de leur échapper, parce  
 qu'elle ne peut plus accomplir le bien qu'elle a négligé de  
 faire quand elle le pouvait.

A eux aussi peut se rapporter ce qui suit : « *Ils t'entourent*  
*et t'investiront de toutes parts*<sup>s</sup>. » Les esprits du mal  
 investissent l'âme de toutes parts quand ils lui rappellent ses  
 péchés non seulement en action, mais en parole et en pensée,  
 de sorte que cette âme qui s'était donné bien du large dans  
 le crime, est acculée par eux à l'heure finale du châtement.

Le texte poursuit : « *Ils te jetteront à terre, toi et tes enfants*  
*qui sont dans tes murs*<sup>v</sup>. » L'âme est jetée à terre par la  
 conscience de sa culpabilité, quand la chair, qu'elle avait crue  
 être sa vie, est contrainte de retourner à la poussière. Ses fils  
 seront mis à mort, quand les pensées illicites qu'elle conçoit  
 maintenant, seront dissipées au jour de la vengeance finale,  
 selon qu'il est écrit : « *En ce jour-là périront toutes leurs*  
*pensées*<sup>v</sup>. » On peut voir aussi dans les pierres une figure des  
 pensées obstinées : « *Ils ne laisseront pas en toi pierre sur*  
*pierre*<sup>w</sup>. » Car l'âme perverse, quand elle ajoute à une pensée  
 perverse une pensée plus perverse encore, que fait-elle, sinon  
 entasser pierre sur pierre ? Mais quand la cité est détruite, il  
 ne reste pas pierre sur pierre ; car lorsque l'âme est amenée  
 au châtement final, tout l'édifice de ses pensées s'écroule<sup>1</sup>.

Death a Struggle with the Devil », *Traditio* 3, 1945, p. 369 et B: CASEAU,  
 « Crossing the Impenetrable Frontier between Earth and Heaven », dans  
 R. MATHISEN et H. SIVAN (dir.), *Shifting Frontiers in Late Antiquity*,  
 Variorum 1996, p. 338.

5. Quae cur hoc patiatur adiungitur : « *Eo quod non cognoueris tempus uisitationis tuae*<sup>x</sup>. » Prauam quamque animam omnipotens Deus modis multis uisitare consuevit. Nam assidue hanc uisitat praecepto, aliquando autem flagello, aliquando uero miraculo, ut et uera quae nesciebat audiat, et tamen adhuc superbiens atque contemnens, aut dolore compuncta redeat, aut beneficiis deuicta malum quod fecit erubescat. Sed quia uisitationis suae tempus minime cognoscit, illis in extremo uitae inimicis traditur, cum quibus in aeterno iudicio damnationis perpetuae societate colligatur, sicut scriptum est : « *Cum uadis cum aduersario tuo ad principem in uia, da operam liberari ab illo, ne forte tradat te ad iudicem, et iudex tradat te exactori, et exactor mittat te in carcerem*<sup>y</sup>. » Aduersarius quippe noster in uia est sermo Dei contrarius nostris carnalibus desideriis in praesenti uita. A quo ipse liberatur qui praeceptis eius humiliter subditur. Alioquin aduersarius iudici, et iudex tradet exactori, quia ex sermone Domini contempto reus peccator tenebitur in examine iudicis. Quem iudex exactori tradet, quia hunc maligno spiritui ad ultionem trahere permittit, ut compulsam animam ipse ad poenam de corpore exigat, quae ei ad culpam sponte consensit. Exactor mittit in carcerem, quia per malignum spiritum in infernum retruditur, quousque dies iudicii ueniat, ex quo iam in inferni ignibus simul et ipse crucietur.

6. Expleta igitur perditione ciuitatis, quam nos ad peruentis animae similitudinem traximus, protinus subditur : « *Et ingressus templum coepit eicere uendentes et ementes de illo*<sup>z</sup>. » Sicut templum Dei in ciuitate est, ita in plebe fidelium uita religiosorum. Et saepe nonnulli religionis habitum

x. Lc 19, 44 y. Lc 12, 58 z. Lc 19, 45

5. Pourquoi subit-elle cela ? La suite l'indique : « *Parce que tu n'as pas reconnu le temps où tu fus visitée*<sup>x</sup>. » Le Dieu tout-puissant a coutume de visiter toute âme pécheresse de multiples façons. Il la visite continuellement par ses enseignements, parfois par une peine infligée, parfois par un miracle, afin qu'elle entende des vérités qu'elle ignorait et que, encore orgueilleuse et méprisante, elle revienne, blessée par la douleur, ou que, vaincue par les bienfaits, elle rougisso du mal qu'elle a commis. Mais comme elle ne reconnaît pas le temps où Dieu la visite, à la fin de sa vie, elle est livrée à ses ennemis, auxquels elle doit être associée lors du dernier jugement par une éternelle damnation, comme il est écrit : « *Lorsque tu vas devant le magistrat avec ton adversaire, tâche, en chemin, d'en finir avec lui, de peur qu'il ne te traîne devant le juge, que le juge ne te livre à l'exécuteur et que l'exécuteur ne te jette en prison*<sup>y</sup>. » Notre adversaire sur le chemin, c'est la parole de Dieu, qui s'oppose à nos désirs charnels pendant la vie présente. Il s'en libère, celui qui se soumet humblement à ses préceptes. Sinon l'adversaire nous livrera au juge, et le juge à l'exécuteur, parce qu'au tribunal du juge, le pécheur sera tenu pour coupable d'avoir méprisé la parole du Seigneur. Le juge le livre à l'exécuteur, quand il permet à l'esprit malin de l'entraîner au châtement, afin d'arracher de force du corps, pour la peine, l'âme qui lui a librement donné son assentiment pour la faute. L'exécuteur le jette en prison, car le pécheur est poussé en enfer par l'esprit malin jusqu'à ce que vienne le jour du jugement, où il sera tourmenté avec lui dans les flammes de l'enfer.

6. Après en avoir terminé avec la ruine de la cité, où nous avons vu une figure de l'âme en perdition, le texte poursuit : « *Puis il entra dans le Temple et se mit à en chasser ceux qui vendaient et achetaient*<sup>z</sup>. » Ce qu'est le Temple de Dieu dans la cité, la vie des hommes d'Église l'est dans le peuple fidèle. Or, souvent, des hommes entrés dans l'état ecclésiastique

sumunt, et dum sacrorum ordinum locum percipiunt, sanctae religionis officium in commercium terrenae negotiationis trahunt. Vendentes quippe in templo sunt qui hoc quod quibusdam iure competit ad praemium largiuntur. Iustitiam enim uendere est hanc pro praemii acceptione seruare. Ementes uero in templo sunt qui dum hoc persoluere proximo quod iustum est nolunt, dumque rem iure debitam facere contemnunt, dato patronis praemio emunt peccatum. Quibus bene dicitur : « *Domus mea domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam latronum<sup>a</sup>* », quia dum nonnumquam peruersi homines locum religionis tenent, ibi malitiae suae gladiis | occidunt, ubi uiuificare proximos orationis suae intercessione debuerunt.

7. Templum quoque et domus Dei est ipsa mens atque conscientia fidelium. Quae si quando in laesione proximi peruersas cogitationes profert, quasi in spelunca latrones resident et simpliciter gradientes interficiunt, quando in eos, qui in nullo rei sunt, laesionis gladios defigunt. Mens enim fidelium non iam domus orationis, sed spelunca latronis est, quando, relicta innocentia et simplicitate sanctitatis, illud conatur agere unde ualeat proximis nocere. Sed quia contra peruersa haec omnia uerbis Redemptoris nostri per sacras paginas indesinenter instruimur, nunc usque hoc agitur, quod factum fuisse perhibetur, cum dicitur : « *Et erat docens cotidie in templo<sup>b</sup>*. » Cum enim mentem fidelium ad cauenda mala subtiliter erudit, cotidie Veritas in templo

a<sup>1</sup>. Lc 19, 46 b<sup>1</sup>. Lc 19, 47

1. Dans ce paragraphe, on retrouve un vocabulaire assez précis pour désigner les évêques, les prêtres et la hiérarchie cléricale : la *vita religiosorum*, l'*habitus religionis*, le *sacrorum ordinum locum*, le *sanctae religionis officium*, le *locum religionis*. A nouveau, Grégoire dénonce la perte d'inspiration évangélique et l'affaiblissement moral de cette hiérarchie cléricale, cf. *Hom. Eu. 17* et *Hom. Eu. 33*. Il n'est peut-être pas indifférent que ces

et ayant reçu leur rang dans les saints ordres, changent le service saint de la religion en un commerce ou un négoce terrestre. Ils vendent dans le Temple, ces gens qui accordent à certains pour de l'argent ce qui en droit leur est dû ; car c'est vendre la justice que la réserver à ceux dont on reçoit des présents. Ils sont ceux qui achètent dans le Temple, ces gens qui refusent de rendre au prochain ce à quoi il a droit, négligent de remplir leurs devoirs de justice, et qui rachètent ces péchés en donnant de l'argent à leurs protecteurs. Il leur est dit à juste titre : « *Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs<sup>a</sup>* », car parfois, lorsque des pervers occupent une place dans la hiérarchie, ils tuent par le glaive de leur malice alors qu'ils devraient donner la vie à leur prochain par l'intercession de leur prière<sup>1</sup>.

7. Le Temple et la maison de Dieu, c'est aussi l'âme et la conscience des fidèles. Les pensées mauvaises qu'elle forme pour nuire au prochain sont comme des voleurs cachés dans une caverne, qui font périr les passants sans méfiance et transpercent du glaive des gens qui ne sont nullement coupables. Car l'âme des fidèles n'est plus une maison de prière, mais une caverne de voleurs, quand, abandonnant l'innocence et une sainte simplicité, elle s'efforce de faire ce qui peut nuire au prochain. Contre tous ces désordres, les paroles de notre Rédempteur nous mettent sans cesse en garde dans les saintes Écritures : il continue donc aujourd'hui ce qu'il faisait alors, au témoignage de l'Évangile : « *Il enseignait chaque jour dans le Temple<sup>b</sup>*. » Car en éclairant nettement l'âme des fidèles sur les maux à éviter, c'est chaque jour que la Vérité enseigne dans le Temple. Mais,

homélies contenant des passages très forts contre de mauvais clercs paraissent atypiques ou soient impossibles à dater. Elles ont peut-être été composées pour une circonstance exceptionnelle et unique.

docet. Sed sciendum nobis est quia Veritatis uerbis ueraciter erudimur, si extrema nostra formidolose et indesinenter aspicimus, iuxta hoc quod per quemdam sapientem dicitur : « *In omnibus operibus tuis memorare nouissima tua, et in aeternum non peccabis*<sup>c</sup>. » Pensare quippe cotidie debemus quod ex eiusdem uoce nostri Redemptoris audiuius : « *Et quidem in hac die tua, quae ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis*<sup>d</sup>. » Dum enim districtus iudex sustinet et adhuc manum non exserit in percussione, dum a retributione ultionis ultimae esse quaedam temporis securitas uidetur, debemus pensare malum quod sequitur, pensantes gemere, gementes uitare, ea quae commisimus peccata indesinenter aspicere, aspicientes flere, flentes abstergere. Nulla nos prosperitatis transitoriae laetitia dissoluat, nec mentis nostrae oculos ea quae sunt transitoria obstruant, nec caecos ad ignem ducant. Si enim districte pensetur, cuius sit ponderis improprium, ex ore Veritatis agnoscitur, cum negligenti et futura non prospicienti dicitur : « *Et quidem in hac die tua, quae ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis*<sup>e</sup>. »

8. Nam cogitandum ualde est quantum nobis erit terribilis hora nostrae resolutionis, qui pavor mentis, quanta tunc omnium malorum memoria, quae obliuio transactae felicitatis, quae formido et consideratio iudicis. Quid ergo esse nobis de praesentibus ad delectationem debet, quando, cunctis simul transeuntibus, non ualet transire quod imminet ? Quando et hoc funditus finitur quod diligitur, et illud incipitur ubi dolor numquam finitur ? Tunc maligni spiritus in egrediente anima sua opera requirunt ; tunc mala quae suaserunt replicant, ut sociam ad tormentum trahant. Sed

c'. Si 7, 40 d'. Lc 19, 42 e'. Lc 19, 42

sachons-le, les paroles de la Vérité nous instruiront véritablement, si nous considérons avec crainte et sans cesse nos fins dernières, selon cette parole d'un sage : « *Dans tes actions, souviens-toi de tes fins dernières et tu ne pécheras jamais*<sup>c</sup>. » Nous devons méditer chaque jour ce que nous avons appris de la bouche de notre Rédempteur : « *Si tu avais connu en ce jour qui est le tien, ce qui t'apporterait la paix ! Mais maintenant cela est caché à tes yeux*<sup>d</sup>. » Car tant que le juge sévère supporte et n'étend pas la main pour nous frapper, tant qu'un certain temps nous est assuré avant la sanction du jugement final, nous devons songer au malheur qui nous attend, gémir en y songeant, et gémissant l'éviter. Nous devons sans cesse avoir sous les yeux les péchés que nous avons commis, en les regardant, les pleurer et, en les pleurant, les effacer. Ne nous laissons pas relâcher par la joie d'une prospérité fugitive ; que ce qui est passer n'obscurcisse pas les yeux de notre âme et ne nous entraîne pas, aveuglés, au feu. Si nous y songeons avec sérieux, nous apprendrons de la bouche de la Vérité le poids du reproche qu'elle adresse à celui qui néglige et ne prévoit pas l'avenir : « *Si tu avais connu en ce jour qui est le tien ce qui te donnerait la paix ! Mais maintenant cela est caché à tes yeux*<sup>e</sup>. »

8. Nous devons considérer avec attention combien sera terrible pour nous l'heure du départ final, quels seront alors l'effroi de notre âme, le souvenir de toutes nos fautes, l'oubli du bonheur passé, la crainte et la vue du juge. Quel plaisir pouvons-nous donc trouver dans les biens présents quand, toutes choses disparaissant en même temps, ce qui menace ne pourra pas passer ? Quand ce que nous aimons finit pour de bon et que commence un temps où la douleur ne finit jamais ? C'est alors que les esprits malins recherchent dans l'âme qui s'en va leurs propres œuvres : ils lui renvoient l'image du mal qu'ils lui ont suggéré pour l'attirer et l'associer à leurs tourments. Mais pourquoi parler

cur hoc de peruersa solummodo anima dicimus, cum ad electos quoque egredientes ueniant, et suum in illis, si praeualeant, aliquid requirant ? | Vnus autem in hominibus exstitit, qui ante passionem suam libera uoce dixit : « *Iam non multa loquar uobiscum, uenit enim princeps mundi huius, et in me non habet quidquam<sup>f</sup>.* » Quia enim hunc mortalem hominem uidit, suum in illo mundi princeps aliquid inuenire posse se credidit. Sed sine ullo peccato a mundi corruptione exiit, qui sine peccato ad mundum uenit.

(l. 220) 20 Hoc de se contra mundi principem nec Petrus dicere praesumpsit, qui audire meruit : « *Quaecumque ligaueris super terram ligata erunt et in caelis, et quodcumque solueris super terram solutum erit et in caelis<sup>g</sup>.* » Hoc nec Paulus dicere praesumpsit, qui priusquam mortis debitum solueret, ad caeli tertii secreta peruenit<sup>h</sup>. Hoc nec Iohannes dicere ausus est, qui pro amore praecipuo in Redemptoris sui pectore in cena recubuit<sup>i</sup>. Nam cum propheta dicat : « *Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, et in delictis peperit me mater mea<sup>j</sup>* », sine culpa in mundo esse non potuit, qui in mundo cum culpa uenit. Hinc namque idem propheta ait : « *Non iustificabitur in conspectu tuo omnis uiuens<sup>k</sup>.* » Hinc Salomon ait : « *Non est homo iustus in terra qui faciat bonum, et non peccet<sup>l</sup>.* » Hinc Iohannes dicit : « *Si diximus quia peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et ueritas in nobis non est<sup>m</sup>.* » Hinc Iacobus ait : « *In multis enim offendimus omnes<sup>n</sup>.* » Constat enim quia omnes qui de carnis delectatione concepti sunt, in eorum procul dubio uel actione, uel locutione, uel cogitatione aliquid suum princeps huius mundi habuit. Sed idcirco illos uel post rapere, uel 40 prius tenere non potuit, quia eos ille a debitis suis eripuit, qui pro nobis sine debito mortis debitum soluit, ut nos ideo

f. Jn 14, 30 g. Mt 16, 19 h. cf. 2 Co 12, 2 i. cf. Jn 13, 23.25 j. Ps 50, 7 k. Ps 142, 2 l. Qo 7, 21 m. 1 Jn 1, 8 n. Jc 3, 2

uniquement de l'âme perverse, alors que les démons viennent aussi vers les élus au moment de leur trépas et recherchent en eux, s'ils le peuvent, quelque chose qui leur appartienne ? Parmi les hommes, un seul s'est dressé qui ait pu dire librement avant sa passion : « *Je ne vous parlerai plus guère ; car il vient, le prince de ce monde, et il n'a rien en moi<sup>f</sup>.* » Voyant en lui un homme mortel, le prince de ce monde a cru pouvoir trouver en lui quelque chose qui lui appartienne. Mais celui qui était venu sans péché dans le monde, a quitté sans péché la corruption de ce monde. Pierre n'a pas osé en dire autant de lui-même en face du prince de ce monde, lui qui avait mérité d'entendre : « *Tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux<sup>g</sup>.* » Paul non plus ne l'a pas osé, lui qui, avant de payer sa dette à la mort, a pénétré jusque dans les mystères du troisième ciel<sup>h</sup>. Jean non plus ne l'a pas osé, lui qui, à cause de l'amour particulier que lui vouait son Rédempteur, a reposé sur sa poitrine pendant la Cène<sup>i</sup>. En effet, puisque le prophète dit : « *C'est que j'ai été conçu dans l'iniquité et que dans le péché ma mère m'a enfanté<sup>j</sup>* », un être qui est venu dans le monde avec le péché n'a pu vivre dans le monde sans péché. C'est pourquoi le même prophète dit : « *Aucun vivant ne sera justifié devant toi<sup>k</sup>.* » Et Salomon : « *Il n'y a pas sur la terre d'homme juste qui fasse le bien et aussi ne pêche pas<sup>l</sup>.* » Et Jean : « *Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la Vérité n'est pas en nous<sup>m</sup>.* » Et Jacques : « *Tous, nous trébuchons souvent en beaucoup de choses<sup>n</sup>.* » Il est clair en effet qu'en tous ceux qui ont été conçus avec le plaisir de la chair, le prince de ce monde trouve sans aucun doute quelque chose qui lui appartient, action, parole ou pensée. Mais il n'a pu ni les ravir ensuite ni les posséder auparavant, car celui-là les a libérés de leurs dettes, qui, sans dette de sa part, a payé pour nous la dette de la mort : ainsi nos dettes ne nous tiennent plus au pouvoir

(l. 240) sub iure hostis nostri debita nostra non teneant, quia pro nobis Mediator Dei et hominum homo Christus Iesus<sup>o</sup> gratuito reddidit quod non debebat. Qui enim pro nobis mortem carnis indebitam reddidit, nos a debita animae morte liberavit. Ait ergo : « *Venit enim princeps mundi huius, et in me non habet quidquam<sup>r</sup>.* » Vnde curandum nobis est, et cum magnis cotidie fletibus cogitandum, quam saeuus, quam terribilis sua in nos opera requirens in die nostri exitus princeps huius mundi ueniat, si etiam ad Deum carne morientem uenit, et in illo aliquid quaesiuisset in quo inuenire nihil potuit.

9. Quid itaque nos miseri dicturi, quid acturi sumus, qui innumera mala commisimus ? Quid requirenti aduersario et multa sua in nos inuenienti dicemus, nisi solum quod nobis est certum refugium, solida spes, quia unum cum illo facti sumus, in quo princeps huius mundi et suum aliquid requisit, et inuenire minime potuit, quoniam solus est inter mortuos liber<sup>q</sup> ? Et a peccati iam seruitio ueraci libertate solui<sup>r</sup> PL 1300 mur, quia ei qui uere liber est unimur. Constat enim nec negare possumus, sed ueraciter fatemur, quia princeps huius mundi habet in nobis multa ; sed tamen mortis nostrae tempore iam nos rapere non ualet, quia eius membra effecti sumus, in quo non habet quidquam. Sed quid prodest quod eidem Redemptori nostro per fidem iungimur, si ab eo moribus disiungamur ? Ipse etenim dicit : « *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum caelorum<sup>r</sup>.* » Recta ergo opera fidei rectae iungenda sunt. Mala quae fecimus per cotidiana lamenta diluamus, transactas nostras nequitias surgentia ab amore Dei et proximi recta

<sup>o</sup>. cf. 1 Tm 2, 5 p'. Jn 14, 30 q'. cf. Ps 87, 6 r'. Mt 7, 21

de notre ennemi puisque le Christ Jésus, Médiateur entre Dieu et les hommes<sup>o</sup>, homme lui-même, a pour nous acquitté gratuitement ce qu'il ne devait pas. Celui qui a souffert pour nous dans sa chair une mort à laquelle il n'était pas soumis, nous a libérés de la mort de l'âme qui nous était due. C'est ce qui lui fait dire : « *Il vient, le prince de ce monde, et il n'a rien en moi<sup>r</sup>.* » Il nous faut donc veiller et, chaque jour, songer en pleurant beaucoup que le prince de ce monde viendra, combien furieux et terrible, chercher en nous, au jour de notre sortie de ce monde, ses propres œuvres, lui qui est même venu vers un Dieu mourant en sa chair et a cherché en lui quelque chose, sans pouvoir rien trouver.

9. Que dirons-nous donc, malheureux que nous sommes, que ferons-nous, nous qui avons commis des fautes sans nombre ? Que dirons-nous à l'adversaire quand il cherchera et trouvera en nous beaucoup de ce qui est à lui, sinon que nous avons un refuge assuré, une solide espérance, parce que nous avons fait un avec celui en qui le prince de ce monde a cherché quelque chose qui lui appartienne sans pouvoir le trouver, car, seul entre les morts, il est libre<sup>q</sup>. Et ainsi nous sommes délivrés de l'esclavage du péché par la vraie liberté, puisque nous sommes unis à celui qui est vraiment libre. Il est clair – nous ne pouvons le nier, nous l'avouerons sincèrement – que le prince de ce monde a en nous beaucoup de choses qui lui appartiennent, mais il ne peut pourtant pas nous ravir à l'heure de notre mort, puisque nous sommes devenus les membres de celui sur qui il n'a aucun pouvoir. Mais à quoi bon être unis par la foi à notre Rédempteur, si notre conduite nous détache de lui ? Il le dit lui-même : « *Ce n'est pas celui qui me dit : 'Seigneur, Seigneur', qui entrera dans le Royaume des cieux<sup>r</sup>.* » A la rectitude de la foi il faut donc joindre la rectitude des actes. Lavons chaque jour dans les larmes les fautes que nous avons commises ; que de bonnes œuvres inspirées par l'amour de Dieu et du prochain



opera superent, nulla quae possumus fratribus impendere  
 20 bona recusemus. Neque enim aliter Redemptoris nostri  
 membra efficimur, nisi inhaerendo Deo et compatiendo  
 proximo.

10. Sed quia ad amorem Dei et proximi plerumque corda  
 audientium plus exempla quam uerba excitant, caritati uestrae  
 indicare studeo quod is qui praesto est filius meus  
 Epiphanius diaconus, Isauria prouincia exortus, in uicina  
 5 factum terra Licaoniae solet narrare miraculum. Ait enim  
 quod in ea quidam Martyrius nomine, uitae ualde uenerabilis  
 monachus fuit, qui ex suo monasterio uisitationis gratia  
 ad aliud monasterium tendebat, cui spiritalis pater praeerat.  
 Pergens itaque leprosum quemdam quem densis  
 10 uulneribus elephantinus morbus per membra foedauerat,  
 inuenit in uia, uolentem ad suum hospitium redire, et prae  
 lassitudine non ualentem. Ipso uero itinere se habere perhibebat  
 hospitium quo idem Martyrius monachus ire festinabat.  
 Vir autem Dei eiusdem leprosi lassitudinem misertus,  
 15 pallium quo uestiebatur in terram protinus proiecit et  
 expandit, ac desuper leprosum ponit, eumque suo pallio  
 undique constrictum super humerum leuauit, secumque  
 reuertens detulit. Cumque iam monasterii foribus propinquaret,  
 spiritalis pater eiusdem monasterii magnis clamare  
 20 uocibus coepit : « Currite, ianuas monasterii citius aperite,  
 quia frater Martyrius uenit Dominum portans. » Statim

1. Mention d'elephantiasis et de lèpre en *Dial.* II, 26 et 27, 3 ; d'une manière générale, voir K. MANCHESTER, « Leprosy : the Origin and Development of the Disease in Antiquity », dans D. GOUREVITCH (éd.), *Maladie et maladies. Mélanges Mirko Grmek*, Genève 1992, p. 31-49 : l'archéologie des restes osseux permet d'attester des cas de lèpre dans le monastère Saint-Jean-Baptiste près du Jourdain vers 600. M. GRMEK, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris 1994, p. 69-71 : « L'épilepsie, maladie sacrée », p. 227-260 : diffusion lente de la lèpre à partir du Moyen-Orient au début de notre ère. Sur la représentation de la

l'emportent sur nos iniquités passées ; ne refusons jamais à nos frères le bien que nous pouvons leur faire. Car nous ne pouvons devenir les membres de notre Rédempteur qu'en nous attachant à Dieu et en manifestant de la compassion à notre prochain.

10. Comme les exemples ont d'ordinaire plus de force pour exciter au cœur des auditeurs l'amour de Dieu et du prochain, je tiens à raconter à votre charité un miracle que mon fils, le diacre Epiphanius, ici présent, originaire de la province d'Isaurie, rapporte être arrivé en Lycaonie, pays voisin. Il raconte qu'un moine nommé Martyrius, dont la vie était digne de vénération, sortit de son monastère à lui pour en aller voir un autre, qui avait à sa tête un père spirituel. En chemin, il rencontra un lépreux que l'éléphantiasis avait défiguré et couvert d'ulcères<sup>1</sup> : il avait l'intention de revenir à son gîte, mais sa lassitude lui en enlevait la force. Le gîte où il disait vouloir se rendre se trouvait sur le chemin même que suivait à la hâte le moine Martyrius. L'homme de Dieu, ému de compassion devant la lassitude de ce lépreux, jeta aussitôt à terre le manteau dont il était vêtu, l'étendit et y déposa le lépreux ; après l'en avoir bien enveloppé, il le mit sur ses épaules et, reprenant son chemin, l'emporta avec lui. Comme il approchait des portes du monastère, le père spirituel du monastère s'écria d'une voix forte : « Courez, ouvrez vite les portes du monastère, car notre frère Martyrius arrive en portant le Seigneur. » Or, dès

lèpre, voir G. PICHON, « Essai sur la lèpre du Haut Moyen Age », *Le Moyen Age* 39, 1984, p. 331-356 : l'auteur ne cherche pas à évaluer la diffusion de la maladie, mais on peut relever des mentions chronologiques proches de notre homélie : mentions de lépreux dans la *Vita S. Severini* d'Eugippius, chez Grégoire de Tours (*X libri Historiarum* I, 20), dans la *Vita S. Radegundis* de Fortunat, dans la *Vita S. Arnulfi* (VII<sup>e</sup> s.) et dans l'Édit de Rothari. L'*exemplum* de Grégoire peut trouver sa source dans Is 53, 4 (Vg) où le Christ est comparé à un lépreux, *quasi leprosus*, formulation due à saint Jérôme.

uero ut Martyrius ad monasterii aditum peruenit, is qui leprosus esse putabatur, de collo eius exsiliens, et in ea specie apparens qua recognosci ab hominibus solet Redemptor  
 25 humani generis, Deus homo Christus Iesus, ad caelum Martyrio aspiciente rediit, eique ascendens dixit : « Martyri, tu me non erubuisti super terram, ego te non erubescam super caelos<sup>s</sup>. » Qui sanctus uir mox ut est monasterium ingressus, ei pater monasterii dixit : « Frater Martyri, ubi est  
 30 quem portabas ? » Cui ille respondit dicens : « Ego si scissem quis esset, pedes illius tenuissem. » Tunc idem Martyrius narrabat quia cum eum portasset, pondus eius minime sensisset. Nec mirum, quomodo enim pondus sentire poterat,  
 (l. 300) qui portantem portabat ?  
 35 Qua in re pensandum nobis est quantum fraterna compassio ualeat, quantum nos omnipotenti Deo misericordiae uiscera coniungant. Inde enim ei qui est super omnia propinquamus, unde nos per compassionem proximi etiam sub nosmetipsos deponimus. In rebus corporalibus nemo alta  
 40 tangit, nisi qui tenditur ; in rebus uero spiritalibus certum est quia quanto plus per compassionem attrahimur, tanto altis uerius propinquamus. Ecce autem Redemptori generis humani ad aedificationem nostram minime sufficit quod in extremo iudicio dicturum se esse perhibuit : « *Quamdiu*  
 45 *fecistis uni de his fratribus meis, mihi fecistis*<sup>s</sup> », nisi et ante iudicium hoc in se ostenderet quod dixisset, ut uidelicet demonstraret quia quisquis nunc bona opera indigentibus

<sup>s</sup>. cf. Mt 10, 32 <sup>r</sup>. Mt 25, 40

1. Il faut rapprocher l'histoire de Martyrius d'un passage des *Moralia* XVI, 30, 37 : méditation sur le Fils unique de Dieu qui a assumé la faiblesse de l'homme, « c'est vraiment sur un homme à terre que nous sommes montés, il s'est redressé et nous avons été élevés » ; cf. SC 221, p. 196, note d'A. BOCOIGNANO : « Ainsi le Christ porte l'humanité sur ses épaules » ; cf. les christophores : le moine Martyrius ramène sur ses épaules un lépreux (le Christ) et « n'en sent pas le poids », *portantem portabat*. Ce thème

que Martyrius fut arrivé à la porte du monastère, celui qu'il avait pris pour un lépreux, sauta de son cou à terre et se montra sous les traits sous lesquels se fait reconnaître d'ordinaire le Rédempteur du genre humain, le Christ Jésus, Dieu et homme : il retourna au ciel sous les yeux de Martyrius et lui dit en y montant : « Martyrius, tu n'as pas rougi de moi sur la terre, je ne rougirai pas de toi dans le ciel<sup>s</sup>. » Lorsque le saint homme fut entré dans le monastère, le père du monastère lui dit : « Frère Martyrius, où est celui que tu portais ? » Martyrius lui répondit : « Si j'avais su qui il était, je me serais jeté à ses pieds. » Il raconta alors que, tandis qu'il le portait, il ne sentait pas du tout son poids. Quoi d'étonnant ? Comment aurait-il pu sentir le poids de celui qui portait celui qui le portait<sup>1</sup> ?

Dans ce fait, il nous faut considérer ce que peut la compassion fraternelle, combien les entrailles de miséricorde nous unissent au Dieu tout-puissant. Car nous nous approchons de Celui qui est au-dessus de tout dans la mesure où nous nous abaissons nous-mêmes par notre compassion pour le prochain. Dans le monde matériel, personne n'atteint sans se tendre ce qui est élevé ; dans le monde spirituel, il est certain que plus nous nous laissons attirer par la compassion, plus nous nous approchons en vérité des sommets. Voyez : pour notre édification, il ne suffit pas au Rédempteur du genre humain de nous assurer qu'il nous dira au jugement dernier : « *Ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait*<sup>s</sup>. » Avant même le jugement, il fait voir en lui l'accomplissement de ces paroles, afin de montrer que tout homme qui accomplit

hagiographique a un lien avec la controverse toujours vive au VI<sup>e</sup> siècle contre les monophysites. Or, c'est dans le diocèse de Secundinus de Taormina, le propre dédicataire des *Homélies*, qu'on trouve une des toutes premières mentions du culte de saint Christophe en Occident ; une lettre de Grégoire à Secundinus en nov./déc. 598 (*ep.* 9, 76) évoque le *monasterium S. Christophori quod in vestra diocese est constitutum*.

exhibet, ei haec specialiter impendit, cuius haec amore exhiberit. Et tanto plus quisque maiorem mercedem recipit, quanto nec eum despicit qui amplius despiciendus uidetur.

50 Quid enim in humana carne sublimius carne Christi, quae est super angelos exaltata ? Et quid in humana carne abiectius carne leprosi, quae tumescentibus uulneribus scinditur, exhalantibus foetoribus impletur ? Sed ecce in specie leprosi  
(l. 320) 55 apparuit, et is qui est reuerendus super omnia uideri despectus infra omnia dedignatus non est. Cur hoc, nisi ut nos sensu tardiores admoneret, quatenus quisquis ei qui in caelo est festinat assistere, humiliari in terra et compati etiam abiectis et despicabilibus fratribus non recuset ? Loqui caritati uestrae sub breuitate decreueram, sed *quia non est in*  
60 *homine uia eius*<sup>u</sup>, decurrens sermo retineri non potest, quem disponit ipse de quo loquimur, qui uiuit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus per omnia saecula saeculorum. Amen.

u<sup>o</sup>. Jr 10, 23.

maintenant de bonnes œuvres pour les démunis les fait spécialement à celui pour l'amour duquel il les fait. Et il reçoit une récompense d'autant plus grande qu'il ne méprise pas celui qui semble plus méprisable.

Qu'y a-t-il, en effet, de plus noble dans une chair humaine que la chair du Christ élevée au-dessus des anges ? Et qu'y a-t-il dans une chair humaine de plus abject que la chair d'un lépreux déchirée de plaies tumescentes et à l'odeur infecte ? Or, voici qu'il est apparu sous les traits d'un lépreux ; et celui qui est vénérable par-dessus tout n'a pas dédaigné de paraître méprisable au-dessous de tout. Pourquoi cela, sinon pour faire comprendre à nos esprits trop lents que l'homme qui se hâte pour trouver une place près de celui qui est au ciel ne doit pas refuser d'être humilié sur la terre et d'éprouver de la compassion pour ses frères, même humbles et méprisables ? J'avais décidé de parler brièvement à votre charité ; mais *la voie de l'homme n'est pas en son pouvoir*<sup>u</sup>, et l'on ne peut retenir les mots dont Celui dont nous parlons dirige le flot, lui qui vit et règne avec le Père, dans l'unité du Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

## HOMÉLIE XL

Lc 16, 19-31

Le pauvre Lazare et le mauvais riche

Homélie prononcée en la basilique Saint-Laurent hors les murs  
lors d'une assemblée de fidèles pour la reddition du Symbole, le  
sixième dimanche de Carême : 22 mars 593.

## Homilia XL

### Lectio sancti euangelii secundum Lucam

*In illo tempore dixit Iesus discipulis suis : « Homo quidam erat diues et induebatur purpura et bysso, et epulabatur cotidie splendide. Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui iacebat ad ianuam eius, ulceribus plenus, cupiens saturari de micis quae cadebant de mensa diuitis, et nemo illi dabat. Sed et canes ueniebant et lingeabant ulcera eius. Factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinu Abrahae. Mortuus est autem et diues, et sepultus est in inferno. Eleuans autem oculos suos cum esset in tormentis, uidit Abraham a longe et Lazarum in sinu eius. Et ipse clamans dixit : Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum ut intinguat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia receperisti bona in uita tua, et Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur, tu uero cruciaris. Et in his omnibus inter nos et uos chaos magnum firmatum est, ut hii qui uolunt hinc transire ad uos non possint, neque inde huc transmeare. Et ait : Rogo ergo te, pater, ut mittas eum in domum patris mei ; habeo enim quinque fratres, ut testetur illis, ne et ipsi ueniant in locum hunc tormentorum. Et ait illi Abraham : Habent Moysen et pro-*

## Homélie XL

### Lecture du saint Évangile selon Luc

*En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : « Il y avait un homme riche qui s'habillait de pourpre et de lin fin et faisait chaque jour somptueuse chère. Et il y avait un mendiant nommé Lazare qui gisait à sa porte, couvert de plaies : il aurait bien voulu se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, et personne ne lui en donnait. Mais les chiens venaient lécher ses blessures. Or il arriva que le mendiant mourut et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi et fut enseveli en enfer. Levant les yeux, alors qu'il était en proie aux tortures, il vit Abraham de loin et Lazare dans son sein. Et il se mit à crier : Père Abraham, prends pitié de moi et envoie Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau afin de me rafraîchir la langue, car je souffre la torture dans cette flamme. Abraham lui dit : Mon fils, souviens-toi que tu as reçu des biens pendant ta vie, et Lazare pareillement des maux. Maintenant ici il est consolé, et toi tu es tourmenté. Et en tout cela a été fixé entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui veulent passer d'ici vers vous ne le puissent pas et qu'on ne traverse pas non plus de là-bas chez nous. Et il lui dit : Je t'en prie, Père, envoie Lazare dans la maison de mon père, car j'ai cinq frères : qu'il leur porte son témoignage, de peur qu'ils ne viennent eux aussi dans ce lieu de tortures. Mais Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils*

*phetas, audiant illos. At ille dixit : Non, pater Abraham, sed si quis ex mortuis resurrexerit, paenitentiam agent. Ait 25 autem illi : Si Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit credent. »*

*les écoutent ! Il répondit : Non, Père Abraham ; mais si quelqu'un de chez les morts ressuscite, ils feront pénitence. Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, même si quelqu'un ressuscite d'entre les morts, ils ne croiront pas. »*

**Homilia lectionis eiusdem habita  
ad populum in basilica beati  
Laurentii martyris**

1. In uerbis sacri eloquii, fratres carissimi, prius seruanda est ueritas historiae, et postmodum requirenda spiritualis intelligentia allegoriae. Tunc namque allegoriae fructus suauiter carpitur, cum prius per historiam ueritatis radice  
5 solidatur. Sed quia nonnumquam allegoria fidem aedificat, et historia moralitatem, nos qui auctore Deo iam fidelibus loquimur, non ab re credimus si ipsum loquendi ordinem postponamus, quatenus qui fidem iam firmam tenetis, prius de allegoria aliquid breuiter audire debeatis, et quod uobis  
10 de moralitate historiae ualde est necessarium, hoc in expositionis nostrae ordine seruetur extremum, quia ea plerumque solent melius recoli quae contingit postmodum audiri.

2. Sensus ergo allegoricos sub breuitate transcurrimus, ut ad moralitatis latitudinem citius uenire ualeamus. *Homo quidam erat diues, qui induebatur purpura et bysso, et epulabatur cotidie splendide*<sup>a</sup>. Quem, fratres carissimi, quem  
5 diues iste qui induebatur purpura et bysso et epulabatur cotidie splendide, nisi iudaicum populum signat, qui cultum uitae exterius habuit, qui acceptae legis deliciis ad nitorem  
(L 20) usus est, non ad utilitatem ? Quem uero Lazarus ulceribus plenus, nisi gentilem populum figuraliter exprimit ? Qui dum conuersus ad Deum peccata sua confiteri non erubuit,  
10 huic uulnus in cute fuit. In cutis quippe uulnere uirus a uisceribus trahitur, et foras erumpit. Quid est ergo peccatorum

a. Lc 16, 19

1. Grégoire rappelle que l'ordre normal du commentaire passe d'abord par le sens moral, puis par le sens allégorique. Mais il estime préférable ici

**Homélie sur cette lecture,  
prononcée devant le peuple dans la basilique  
du bienheureux Laurent, martyr**

1. Dans les paroles de l'Écriture sainte, frères très chers, il faut d'abord respecter la vérité de l'histoire et rechercher ensuite le sens spirituel de l'allégorie. Car on ne cueille le fruit savoureux de l'allégorie que si elle se rattache par l'histoire à la solide racine du réel. Mais, parfois, l'allégorie nourrit la foi et l'histoire le sens moral. Parlant à des auditeurs qui, par la grâce de Dieu, ont déjà la foi, nous ne pensons pas qu'il soit inopportun de modifier l'ordre d'exposition ; vous qui gardez déjà une foi solide, il vous faut d'abord entendre brièvement quelque chose sur l'allégorie ; et ce qui, sur la moralité de l'histoire, vous est vraiment nécessaire, nous le garderons pour la fin de notre exposé, car souvent on retient mieux ce qu'il nous arrive d'entendre en second lieu<sup>1</sup>.

2. Nous parcourons donc brièvement les significations allégoriques, afin de pouvoir plus vite en venir à loisir au sens moral. *Il y avait un homme riche qui s'habillait de pourpre et de lin fin et qui faisait chaque jour somptueuse chère*<sup>a</sup>. Que représente, frères très chers, cet homme riche qui s'habillait de pourpre et de lin fin et faisait chaque jour somptueuse chère, sinon le peuple juif, qui avait extérieurement le souci d'une belle vie et profitait des délices de la Loi pour son éclat, non pour son utilité ? Et de qui Lazare couvert d'ulcères est-il la figure, sinon du peuple des Gentils ? Quand, en revenant à Dieu, il n'a pas rougi d'avouer ses péchés, une plaie s'ouvrait en lui dans sa peau. Or, par la plaie de la peau, l'infection venue des viscères est rejetée au dehors. La confession des péchés est-elle donc autre chose

d'inverser cet ordre, évidemment pour insister sur le sens moral. Cf. supra *Hom. Eu.* 15, 1 et *Hom. Eu.* 28, 3.

confessio, nisi quaedam uulnerum ruptio ? Quia peccati uirus salubriter aperitur in confessione, quod pestifere latebat in mente. Vulnere etenim cutis in superficiem trahunt humorem putredinis. Et confitendo peccata quid aliud agimus, nisi malum quod in nobis latebat aperimus ?

Sed Lazarus uulneratus cupiebat saturari de micis quae cadebant de mensa diuitis, et nemo illi dabat, quia gentilem quemque ad cognitionem legis admittere superbus ille populus despiciebat. Qui dum doctrinam legis non ad caritatem habuit, sed ad elationem, quasi de acceptis opibus tumuit. Et quia ei uerba defluebant de scientia, quasi micae cadebant de mensa.

At contra iacentis pauperis uulnera lingebant canes. Nonnumquam solent in sacro eloquio per canes praedicatores intelligi. Canum etenim lingua uulnus dum lingit curat, quia et doctores sancti dum in confessione peccati nostri nos instruunt, quasi uulnus mentis per linguam tangunt, et quia nos loquendo a peccatis eripiunt, quasi tangendo | uulnera ad salutem reducunt. Quia enim canum nomine praedicatorum lingua signatur, Domino per psalmistam dicitur : « *Lingua canum tuorum ex inimicis ab ipso*<sup>b</sup>. » Ex Iudaeis quippe infidelibus sancti praedicatores electi sunt, qui in assertionem ueritatis contra fures latronesque uenientes<sup>c</sup>, magnos pro Domino, ut ita dicam, latratus dederunt. Quo contra de quorundam reprobatione dicitur : « *Canes muti, non ualentes latrare*<sup>d</sup>. » Quia igitur praedicatores sancti peccata damnant, confessionem uero peccatorum approbant, dicentes : « *Confitemini alterutrum*

b. Ps 67, 24 c. cf. Jn 10, 8 d. Is 56, 10

1. La salive du chien passait pour avoir des vertus curatives. En tout cas, il est évident qu'en comparant les prédicateurs à des chiens léchant une plaie, Grégoire veut avec bonhomie faire sourire ses auditeurs, comme en bien d'autres passages.

qu'un débridement de plaies ? Car la confession a l'effet salutaire de mettre à jour l'infection du péché qui se cachait pernicieusement dans l'âme. En effet, les plaies de la peau attirent en surface les humeurs peccantes. Et, en confessant nos péchés, que faisons-nous d'autre que de mettre au jour le mal qui se cachait en nous ?

Mais Lazare couvert de plaies aurait voulu se nourrir des miettes qui tombaient de la table du riche et personne ne lui en donnait, car un peuple orgueilleux refusait d'admettre un Gentil à la connaissance de la Loi. Comme il faisait servir la science de la Loi non à la charité, mais à l'orgueil, il était comme enflé des biens qu'il avait reçus. Et les paroles qui découlaient de sa science étaient des miettes qui tombaient de sa table.

Au contraire, les chiens léchaient les plaies du pauvre étendu à terre. Parfois, dans la sainte Écriture, les chiens désignent les prédicateurs. Car la langue des chiens, quand elle lèche les plaies, les guérit<sup>1</sup>, et quand les saints docteurs nous instruisent lors de la confession de notre péché, ils touchent de leur langue la blessure de notre âme ; et comme leurs paroles nous arrachent au péché, ils nous ramènent à la santé en touchant pour ainsi dire nos plaies. Comme la langue des prédicateurs est signifiée en nommant celle des chiens, le psalmiste dit au Seigneur : « *La langue de tes chiens pris parmi tes ennemis*<sup>b</sup>. » En effet, c'est parmi les juifs infidèles qu'ont été choisis les saints prédicateurs : venant affirmer la vérité contre les voleurs et les brigands<sup>c</sup>, ils ont, si je puis dire, poussé pour le Seigneur de grands aboiements. Par contre, il en est d'autres à qui il est dit pour leur condamnation : « *Ce sont des chiens muets incapables d'aboyer*<sup>d2</sup>. » Dès lors, comme les saints prédicateurs condamnent les péchés et approuvent la confession des pécheurs en disant : « *Confessez-vous mutuellement vos fautes et priez les uns*

2. Cf. *Past.* 2, 4 (SC 381, p. 188-189).



*peccata uestra, et orate pro inuicem, ut saluemini*<sup>e</sup> », *ulcera Lazari canes lingunt. Sancti etenim doctores dum gentilium confessiones accipiunt, mentium uulnera saluti restituunt. Vnde et bene Lazarus interpretatur adiutus, quia ipsi hunc*  
 45 *ad ereptionem iuuant, qui eius uulnera per linguae correptionem curant. Potest etiam per linctionem canum lata adulantium lingua signari. Adulantibus etenim uulnera nostra lingere est, quod plerumque solent etiam ipsa mala quae nos in nobis reprehendimus improbo fauore laudare.*

50 *Contigit uero ut uterque moreretur. Diues qui induebatur purpura et bysso sepultus est in inferno, in sinum uero*  
 (l. 60) *Abrahamae Lazarus ab angelis ductus est. Quid Abrahamae sinus nisi secretam requiem significat Patris, de qua Veritas dicit : « Multi uenient ab oriente et occidente, et recumbent cum*  
 55 *Abraham, Isaac et Iacob in regno caelorum ; filii autem regni eicientur in tenebras exteriores*<sup>f</sup>. » Qui enim purpura indutus dicitur, recte regni filius uocatur. Qui de longinquo ad uidendum Lazarum oculos leuat, quia dum per damnationis suae supplicia infideles in imo sunt, fideles quosque ante  
 60 *diem extremi iudicii super se in requiem attendunt, quorum post gaudia contemplari nullatenus possunt. Longe uero est quod conspiciunt, quia illuc per meritum non attingunt.*

*In lingua autem amplius ardere ostenditur cum dicit : « Mitte Lazarum ut intinguat extremum digiti sui in aqua, et refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma*<sup>g</sup>. »  
 65 *Infidelis populus uerba legis in ore tenuit, quae opere seruare contempsit. Ibi ergo amplius ardebit, ubi se ostendit scire quod facere noluit. Quapropter bene de doctis et negligentibus per Salomonem dicitur : « Omnis labor hominis in ore eius, sed anima illius non implebitur*<sup>h</sup> », quia quis-

e. Jc 5, 16 f. Mt 8, 11-12 g. Lc 16, 24 h. Qo 6, 7

1. Cf. JÉRÔME, *Liber interpr. hebr. nom.*, Luc. L (CCL 72, p. 140).

*pour les autres afin d'être guéris*<sup>e</sup> », tels des chiens, ils lèchent les plaies de Lazare. Car les saints docteurs, en recevant l'aveu des Gentils, guérissent les blessures de leur âme. Ainsi le nom de Lazare est-il bien traduit par *aide*<sup>f</sup> : puisqu'ils aident à sa guérison en soignant ses plaies par le blâme de leur langue. On peut voir aussi, dans ces chiens qui lèchent, les flatteurs à la large langue. En effet, les flatteurs lèchent nos blessures parce que, souvent, par une sympathie malhonnête, ils louent les fautes mêmes que nous nous reprochons.

Il arriva que tous les deux moururent : le riche qui était vêtu de pourpre et de lin fin fut enseveli dans l'enfer, et Lazare fut amené par les anges dans le sein d'Abraham. Que signifie le sein d'Abraham, sinon le repos mystérieux du Père, dont la Vérité dit : « *Beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et prendront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le Royaume des cieux, tandis que les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures*<sup>f</sup> » ? Celui qui était vêtu de pourpre est appelé avec raison fils du royaume. Il lève les yeux pour voir au loin Lazare, car tandis que ceux qui refusent la foi sont plongés dans l'abîme pour les supplices de la damnation, ils aperçoivent jusqu'au jour du jugement les fidèles au-dessus d'eux dans le repos ; mais ils ne pourront plus par la suite contempler leur joie. Ce qu'ils voient est bien loin, parce qu'ils ne peuvent y atteindre par leur mérite.

On voit que c'est dans la langue que la brûlure est la plus vive, puisque le riche dit : « *Envoie Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau afin de me rafraîchir la langue, car je souffre la torture dans cette flamme*<sup>g</sup>. » Le peuple infidèle a gardé dans sa bouche les paroles de la Loi, mais il a négligé de les observer par ses actes ; et il brûlera donc là surtout où il a montré qu'il savait ce qu'il n'a pas voulu observer. C'est pourquoi Salomon dit bien de ceux qui savent et qui négligent : « *Tout le travail de l'homme est dans sa bouche, mais son âme ne sera pas rassasiée*<sup>h</sup>. » Car tout homme qui

quis hoc solummodo laborat, ut sciat quod loqui debeat, ab ipsa refectione suae scientiae mente uacua ieiunat.

- (l. 80) Ab extremo digiti se tangi desiderat, quia aeternis suppliciiis datus optat operatione iustorum uel ultima participari.
- PL 1304 75 Cui respondetur quod in hac uita bona receperit, | quia omne suum gaudium felicitatem transitoriam putauit. Habere hic etenim possunt et iusti bona, nec tamen haec in recompensatione recipere, quia dum meliora, id est aeterna, appetunt, eorum iudicio quaelibet bona adfuerint, cum
- 80 sanctis desideriis aestuant, bona minime uidentur. Vnde Dauid propheta, qui regni diuitiis multisque obsequiis fulciebatur, quamuis et haec ad necessitatem bona esse conspiceret, uni tamen singulariter bono inhianter aestuabat, dicens : « *Mihi autem adhaerere Deo bonum est.* »
- 85 Inter haec uero notandum est quod ei dicitur : « *Memento, fili.* » Ecce enim Abraham filium uocat, quem tamen a tormento non liberat, quoniam huius infidelis populi praecedentes patres fideles, quia multos a sua fide deuiasse considerant, eos nulla compassione a tormentis
- 90 eripiunt, quos tamen per carnem filios recognoscunt. In tormentis autem diues positus quinque fratres habere se perhibet, quia superbus idem iudaicus populus, qui ex magna iam parte damnatus est, sequaces suos quos super terram reliquit, quinque sensibus corporis deditos nouit. Quinario
- 95 ergo numero fratres quos reliquerat exprimit. Quia eos ad spiritalem intelligentiam non assurgere in inferno positus gemit, petit ut ad eos Lazarus mittatur. Cui quia Moysen et prophetas habeant dicitur. Sed ait quia non credunt, nisi si
- (l. 100) quis ex mortuis resurrexerit. Cui protinus respondetur : « *Si Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit credent ei.* » Certe de Moysè Veritas dicit : « *Si crederetis Moysi, crederetis utique et mihi. De me enim ille*

i. Ps 72, 28 j. Lc 16, 25 k. Lc 16, 31

travaille seulement pour savoir ce qu'il doit dire reste à jeûn, l'âme vide, malgré la science dont il se gave.

Il désire être touché du bout du doigt, parce que, condamné aux supplices éternels, il souhaite participer même à la plus petite des bonnes œuvres des justes. Mais il lui est répondu qu'il a reçu les biens dans cette vie, car il a mis toute sa joie dans un bonheur passager. Les justes peuvent, eux aussi, avoir des biens ici-bas, sans pourtant les retrouver au jour de la rétribution : ils en désirent de meilleurs, qui sont des biens éternels, et brûlant de ces saints désirs, ils ne jugent pas que ces biens d'ici-bas soient de vrais biens. Ainsi le prophète David, fort des richesses de son royaume et de ses nombreux serviteurs : tout en voyant que ces biens étaient nécessaires, il aspirait ardemment au bien vraiment unique en disant : « *Pour moi, adhérer à Dieu, c'est le bonheur.* »

Il faut noter ici qu'on lui dit : « *Souviens-toi, mon fils.* » Voici, en effet, qu'Abraham l'appelle son fils, sans pourtant le libérer de son tourment : c'est que les patriarches fidèles de ce peuple infidèle, constatant que beaucoup avaient dévié de la foi, ne les arrachent pas aux tourments par compassion, tout en les reconnaissant comme leurs fils selon la chair. Au milieu des tourments, le riche déclare qu'il a cinq frères, parce que l'orgueilleux peuple juif, déjà en grande partie condamné, sait que ses descendants laissés sur la terre sont livrés aux cinq sens du corps. Il désigne donc par le nombre cinq les frères qu'il a laissés, et il demande d'envoyer Lazare à ceux que, de l'enfer, il gémit de ne pas voir s'élever à l'intelligence des réalités spirituelles. Il lui est dit qu'ils ont Moïse et les prophètes. « *Mais, dit-il, ils ne croiront pas, à moins que quelqu'un des morts ne ressuscite.* » Et il lui est répondu aussitôt : « *S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, même si quelqu'un ressuscite des morts ils ne le croiront pas.* » Or, la Vérité dit de Moïse : « *Si vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi ; car c'est de*

scripsit<sup>l</sup>. » Impletur ergo quod per Abrahae responsionem dicitur. Ex mortuis enim Dominus resurrexit, sed iudaicus populus, quia Moysi credere noluit, ei etiam qui resurrexit ex mortuis credere contempsit. Cumque Moysi uerba spiritualiter intelligere contempsit, ad eum de quo Moyses locutus fuerat non peruenit.

3. Haec nos, fratres carissimi, pro indagandis allegoriae mysteriis succincte transcurrisse sufficiat ; nunc ad intuentiam latius rei gestae moralitatem animus recurrat. *Homo quidam erat diues et induebatur purpura et bysso, et epulabatur cotidie splendide. Et erat quidam mendicus nomine Lazarus, qui iacebat ante ianuam diuitis, ulceribus plenus<sup>m</sup>.* Nonnulli putant praecepta ueteris testamenti districtiora esse quam noui ; sed hi nimirum improuida consideratione falluntur. In illo enim non tenacia, sed rapina multatur. Ibi res iniuste sublata restitutione quadrupli punitur<sup>n</sup>. Hic autem diues iste non abstulisse aliena reprehenditur, sed propria non dedisse. Nec dicitur quia ui quempiam oppressit, sed quia in acceptis | rebus se extulit. Hinc ergo, hinc summopere colligendum est qua poena multandus sit qui aliena diripit, si inferni damnatione percutitur qui propria non largitur. Nemo itaque securum se aestimet dicens : « Ecce aliena non rapio, sed concessis licite rebus fruor », quia diues iste non idcirco punitus est quoniam aliena abstulit, sed quia acceptis rebus semetipsum male dereliquit. Hocque fuit quod hunc inferno tradidit, quia in sua felicitate timidus non fuit, quia percepta dona ad usum arrogantiae inflexit, quia uiscera pietatis ignorauit, quia peccata sua redimere etiam cum sibi abundaret pretium noluit.

l. Jn 5, 46 m. Lc 16, 19-20 n. cf. Ex 22, 1 ; 2 S 12, 6

*moi qu'il a écrit<sup>l</sup>.* » Cette réponse d'Abraham s'accomplit. Le Seigneur, en effet, est ressuscité des morts, mais ce peuple juif, qui n'a pas voulu croire en Moïse, a refusé ainsi de croire en Celui qui est ressuscité des morts. Et comme il n'a pas voulu comprendre spirituellement les paroles de Moïse, il n'est pas parvenu à Celui dont Moïse avait parlé.

3. Qu'il nous suffise, frères très chers, d'avoir parcouru succinctement ces textes en y recherchant les secrets de l'allégorie ; revenons-en maintenant au récit pour en considérer à loisir le sens moral. *Il y avait un homme riche qui s'habillait de pourpre et de lin fin et qui faisait chaque jour somptueuse chère. Et il y avait un mendiant nommé Lazare qui gisait à sa porte, couvert de plaies<sup>m</sup>.* Certains pensent que les préceptes de l'Ancien Testament sont plus sévères que ceux du Nouveau ; mais leur ignorance les trompe, car c'est le vol, et non l'avarice, qui est puni dans l'Ancien Testament et, là, un bien soustrait injustement doit être restitué au quadruple<sup>n</sup>. Ici, en revanche, on ne reproche pas au riche d'avoir pris le bien d'autrui, mais de n'avoir pas donné de ses propres biens. On ne dit pas qu'il ait opprimé par la force, mais qu'il s'est enorgueilli des biens reçus. Concluons donc avec soin, concluons : de quelle peine doit être puni celui qui vole le bien d'autrui, si la condamnation à l'enfer frappe celui qui ne partage pas ses biens ! Que personne ne s'estime donc en sécurité en disant : « Je ne prends pas le bien d'autrui, je jouis de biens reçus licitement », puisque ce riche n'est pas puni pour avoir pris le bien d'autrui, mais parce qu'ayant reçu des biens, il s'est oublié lui-même de façon coupable. Ce qui l'a livré à l'enfer, c'est aussi le fait qu'il n'a éprouvé aucune crainte dans son opulence, qu'il a fait servir les dons reçus à son orgueil, qu'il a ignoré la tendresse de la compassion, qu'il n'a pas voulu racheter ses péchés, même quand il avait de l'argent en abondance.

Et sunt nonnulli qui cultum subtilium pretiosarumque  
 25 uestium non putant esse peccatum. Quod si uidelicet culpa  
 non esset, nequaquam sermo Dei tam uigilanter exprimeret  
 quod diues qui torquetur apud inferos bysso et purpura  
 indutus fuisset. Nemo quippe uestimenta praecipua nisi ad  
 inanem gloriam quaerit, uidelicet ut honorabilior ceteris esse  
 30 uideatur. Nam quia pro sola inani gloria uestimentum  
 (l. 140) pretiosius quaeritur, res ipsa testatur, quod nemo uult ibi  
 pretiosis uestibus indui, ubi ab aliis non possit uideri.  
 Quam culpam possumus melius etiam ex diuerso colligere,  
 quia si abiectio uilis indumenti uirtus non esset, euangelista  
 35 uigilanter de Iohanne non diceret : « *Erat indutus pilis  
 camelorum*<sup>o</sup>. »

Sed notandum nobis magnopere est in ore Veritatis de  
 superbo diuite et humili paupere quantus sit ordo narra-  
 tionis. Ecce enim dicitur : « *Homo quidam erat diues* », et  
 40 protinus subinfertur : « *Et erat quidam mendicus nomine  
 Lazarus*<sup>p</sup>. » Certe in populo plus solent nomina diuitum  
 quam pauperum sciri. Quid est ergo quod Dominus de pau-  
 pere et diuite uerbum faciens, nomen pauperis dicit et  
 nomen diuitis non dicit, nisi quod Deus humiles nouit atque  
 45 approbat, et superbos ignorat<sup>q</sup> ? Vnde et quibusdam de  
 miraculorum uirtute superbientibus in fine dicturus est :  
 « *Nescio uos unde sitis, discedite a me omnes operarii ini-  
 quitatis*<sup>r</sup>. » At contra Moysi dicitur : « *Noui te ex nomine*<sup>s</sup>. »  
 Ait ergo de diuite : « *Homo quidam* », ait de paupere :  
 50 « *Egenus nomine Lazarus*<sup>t</sup>. » Ac si aperte dicat : Pauperem  
 humilem scio, superbum diuitem nescio. Illum cognitum  
 per approbationem habeo, hunc per iudicium reprobationis  
 ignoro.

o. Mt 3, 4 p. Lc 16, 19-20 q. cf. Ps 137, 6 r. Mt 7, 23 s. Ex 33, 12  
 t. Lc 16, 19-20

Certains pensent qu'il n'y pas de péché à se vêtir d'étoffes  
 fines et coûteuses. Si ce n'était pas une faute, la Parole de Dieu  
 ne prendrait pas soin de dire que le riche qui est tourmenté  
 aux enfers était vêtu de lin fin et de pourpre. Personne ne  
 cherche le luxe du vêtement, sinon par vaine gloire, pour  
 paraître plus digne d'honneur que les autres. Que la recherche  
 d'un vêtement de prix soit conduite par la seule vaine gloire,  
 les faits l'attestent bien, car personne ne veut être vêtu d'ha-  
 bits précieux s'il ne peut être vu par d'autres. Nous pouvons  
 mieux comprendre qu'il s'agit d'une faute par son contraire :  
 si accepter le mépris attaché à un vêtement grossier n'était pas  
 une vertu, l'évangéliste n'aurait pas pris la peine de dire de  
 Jean Baptiste : « *Il était vêtu de poils de chameau*<sup>o</sup>. »

Mais nous devons remarquer avec soin la gradation du  
 récit mis dans la bouche de la Vérité à propos du riche  
 orgueilleux et de l'humble pauvre. Il est dit, en effet : « *Il  
 y avait un homme riche* » et aussitôt après : « *Il y avait  
 un mendiant nommé Lazare*<sup>p</sup>. » Certes, dans le peuple, on  
 connaît d'ordinaire davantage le nom des riches que celui  
 des pauvres. Pourquoi donc le Seigneur, en parlant du  
 pauvre et du riche, indique-t-il le nom du pauvre et pas celui  
 du riche, sinon que Dieu connaît les humbles et les  
 approuve, et qu'il ignore les orgueilleux<sup>q</sup> ? C'est pour cela  
 qu'il dira au dernier jour à certains qui se flatteront d'avoir  
 eu le pouvoir des miracles : « *Je ne sais d'où vous êtes, reti-  
 rez-vous de moi, vous tous qui faites le mal*<sup>r</sup>. » Au contraire,  
 il dit à Moïse : « *Je t'ai connu par ton nom*<sup>s</sup>. » Du riche il  
 dit : « *un homme* », et du pauvre : « *un pauvre nommé  
 Lazare*<sup>t</sup>. » Comme s'il disait clairement : Je connais l'homme  
 pauvre et humble, je ne connais pas l'homme riche et  
 orgueilleux ; celui-là, je le connais, parce que je l'approuve,  
 celui-ci, je l'ignore, parce que mon jugement le condamne<sup>!</sup>.

1. Importance du nom propre comme dans *Hom. Eu.* 25, 5. Grégoire  
 souligne le lien habituel entre le nom et le rang.

(l. 160) 4. Pensandum nobis est etiam conditor noster omnia  
 quanta consideratione dispensat. Vna etenim res non pro  
 una re agitur. Nam ecce plenus ulceribus mendicus Lazarus  
 ante ianuas diuitis iacet. Qua de re una Dominus duo iudi-  
 5 cia expleuit. Habuisset enim fortasse aliquam excusationem  
 diues, si Lazarus pauper et ulcerosus ante eius ianuam non  
 iacuisset, si remotus fuisset, si eius inopia non esset oculis  
 PL 1306 importuna. Rursum si longe esset diues ab oculis ulcerosi  
 pauperis, minorem tolerasset in animo temptationem pau-  
 10 per. Sed dum egenum et ulceratum ante ianuam diuitis et  
 deliciis affluentis posuit, in una eademque re et ex uisione  
 pauperis non miserenti diuiti cumulum damnationis intulit,  
 et rursum ex uisione diuitis temptatum cotidie pauperem  
 15 obsessum temptationes creditis in sua cogitatione tolerasse,  
 cum ipse egeret pane et non haberet etiam salutem, atque  
 ante se diuitem cerneret salutem et delicias habere cum  
 uoluptate ; se dolore et frigore affici, illum gaudere conspi-  
 ceret, bysso et purpura uestiri ; se deprimi uulneribus, illum  
 20 diffluere acceptis rebus ; se egere, illum nolle largiri !  
 Quantus putamus, fratres carissimi, tunc in corde pauperis  
 tumultus temptationis fuit, cui certe poterat ad poenam  
 (l. 180) sufficere paupertas, etiamsi sanus fuisset ; rursum suffecisset  
 25 aegritudo, etiamsi subsidium adesset ? Sed ut probaretur  
 amplius pauper, simul hunc et paupertas et aegritudo tabe-  
 fecit. Atque insuper uidebat procedentem diuitem obse-  
 quentibus cuneis fulciri, et se in infirmitate et inopia a nullo  
 uisitari. Nam quia nemo ei ad uisitandum aderat, testantur  
 30 canes, qui licenter uulnera lingebant. Ex una ergo re omni-  
 potens Deus duo iudicia exhibuit, dum Lazarum pauperem

4. Il nous faut considérer avec quelle attention notre Créateur dispose tout. Un fait n'a pas un seul but. Voici en effet que Lazare, le mendiant couvert de plaies, gisait devant la porte du riche. Par ce seul fait, le Seigneur a donné leur pleine force à deux jugements. Car le riche aurait eu peut-être une excuse, si Lazare, pauvre et couvert de plaies, n'avait pas été étendu devant sa porte, s'il avait été éloigné, si la vue de sa pauvreté n'avait pas été importune à ses yeux. Inversement, si le riche s'était trouvé loin des yeux du pauvre couvert de plaies, le pauvre aurait éprouvé dans son cœur une tentation moindre. En plaçant le pauvre couvert de plaies devant la porte du riche gorgé de plaisirs, par ce seul et unique fait, le Seigneur a fait que le regard impitoyable du riche sur le pauvre a porté à son comble sa condamnation et, inversement, que le regard du pauvre sur le riche a montré quelle était sa tentation quotidienne. Car quelles tentations, ne croyez-vous pas, a pu subir dans son esprit ce pauvre couvert de plaies ! Il manquait de pain et n'avait pas même la santé. Il voyait devant lui le riche posséder la santé et les délices avec le plaisir, il était, lui, affligé par la douleur et le froid ; il voyait le riche se réjouir, vêtu de lin fin et de pourpre, lui était prostré à cause de ses plaies ; le riche regorgeait de biens, lui était dans le besoin, et le riche ne voulait pas partager. Quel fut, à votre avis, frères très chers, le tumulte de la tentation au cœur du pauvre, lui à qui la pauvreté aurait été une peine suffisante, même s'il avait été en bonne santé, et à qui la maladie aurait suffi, même s'il avait eu de quoi vivre ? Mais pour l'éprouver davantage, la pauvreté et la maladie l'accablèrent tout à la fois. Et de plus, il voyait le riche s'avancer entouré d'un cortège de flatteurs, tandis que lui, malade et démuné, ne recevait aucune visite. Que personne ne soit venu le visiter, les chiens qui léchaient librement ses plaies en sont les témoins. A partir d'un seul fait, le Dieu tout-puissant a donc manifesté deux jugements : en laissant le pauvre Lazare étendu

ante ianuam diuitis iacere permisit, ut et diues impius damnationis sibi augeter ultionem, et temptatus pauper cresceret ad remunerationem. Conspiciebat ille cotidie cui non misereretur, uidebat iste de quo probaretur. Duo inferius  
 35 corda, sed unus desuper inspector qui et hunc temptando exercebat ad gloriam, et illum tolerando exspectabat ad poenam.

5. Nam sequitur : « *Factum est ut moreretur Lazarus et portaretur ab angelis in sinum Abrahae. Mortuus est autem et diues, et sepultus est in inferno*<sup>u</sup>. » Qui nimirum diues eum cui in hac uita misereri noluit, in suo iam supplicio positus  
 5 patronum quaerit. Nam ecce subiungitur : « *Qui eleuans oculos cum esset in tormentis uidit Abraham a longe et Lazarum in sinu eius. Et ipse clamans dixit : Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui in aquam, et refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma*<sup>v</sup>. » O quanta est subtilitas iudiciorum Dei ! O quam districte agitur bonorum actuum malorumque retributio ! Certe superius dictum est quia in hac uita Lazarus cadentes micas de mensa diuitis quaerebat, et nemo illi dabat ; nunc de supplicio diuitis dicitur quia de extremo  
 10 digito Lazari distillari aquam in ore suo concupiscit. Hinc ergo, hinc, fratres, colligite quanta sit districtio seueritatis Dei ! Diues enim iste qui uulnerato pauperi mensae suae uel minima dare noluit, in inferno positus, usque ad minima quaerenda peruenit. Nam guttam aquae petiuit, qui micas  
 15 PL 1307 20 | panis negauit. Sed notandum ualde est quid sit quod diues in igne positus, linguam suam refrigerari petiit. Mos quippe est sacri eloquii ut aliquando aliud dicat, sed ex eodem dicto aliud innuat. Superius autem hunc superbum diuitem

u. Lc 16, 22 v. Lc 16, 23-24

devant la porte du riche, il faisait que le riche impie augmentait la rigueur de sa damnation et que, tenté, le pauvre grandissait en vue de la récompense. Le premier voyait chaque jour celui dont il n'avait pas pitié, le second voyait celui qui l'éprouvait. Il y avait donc ici-bas deux cœurs, mais en haut un seul les scrutait : en tentant l'un, il l'éprouvait en vue de la gloire, en supportant l'autre, il l'attendait pour le châtement.

5. Le texte poursuit : « *Il arriva que le mendiant mourut et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi et fut enseveli en enfer*<sup>u</sup>. » Or le riche, au milieu de son supplice, chercha la protection de celui dont il n'avait pas voulu avoir pitié en cette vie. Voici la suite : « *Levant les yeux, alors qu'il était en proie aux tortures, il vit Abraham de loin et Lazare dans son sein et il se mit à crier : Père Abraham, prends pitié de moi et envoie Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau afin de me rafraîchir la langue, car je souffre la torture dans cette flamme*<sup>v</sup>. » Quelle est grande, la profondeur des jugements de Dieu ! Comme elle est rigoureuse, la rétribution des œuvres mauvaises et des œuvres bonnes ! Il a été dit plus haut qu'en cette vie, Lazare cherchait les miettes qui tombaient de la table du riche, et que personne ne lui en donnait ; et maintenant, à propos du supplice du riche, il est dit qu'il désirait que Lazare, du bout de son doigt, humecte sa bouche avec quelques gouttes d'eau. A partir de là, concluez, frères, concluez, voyez quelle est la rigueur de la sévérité de Dieu ! Le riche qui refusait de donner un rien de sa table au pauvre infirme, une fois en enfer, en est venu à demander un rien : il a demandé une goutte d'eau, lui qui avait refusé les miettes de pain. Mais il faut remarquer pourquoi le riche, au milieu du feu, demande qu'on rafraîchisse sa langue. C'est un usage de l'Écriture sainte que de dire parfois une chose pour en insinuer une autre. Jusque-là, le Seigneur n'avait pas dit que

25 Dominus non loquacitati uacantem dixerat, sed superflue  
 conuiuantem. Neque hunc de loquacitate narrauit, sed cum  
 elatione et tenacia de edacitate peccasse. Sed quia abundare  
 in conuiuuiis loquacitas solet, is qui hic male conuiuatus  
 dicitur, apud infernum grauius in lingua ardere perhibetur.  
 (l. 220) 30 Prima namque male conuiuantibus famulatur culpa loqua-  
 citatis, post loquacitatem ludendi etiam leuitas sequitur.  
 Nam quia edacitatem lusus sequatur, testatur sacra scrip-  
 tura, quae ait: « *Sedit populus manducare et bibere, et  
 surrexerunt ludere*<sup>v</sup>. » Sed priusquam ad lusum moueatur  
 corpus, ad iocos ac uerba inania mouetur lingua. Quid ergo  
 35 est quod innuitur quia in tormentis positus diues linguam  
 suam refrigerari postulat, nisi quod is qui conuiuando magis  
 de loquacitate peccauerat, per retributionis iustitiam in lin-  
 gua atrocius ardebat ?

6. Sed cum graui ualde est pauore pensandum hoc quod  
 ei per Abrahae responsionem dicitur : « *Fili, recordare quia  
 recepisti bona in uita tua, et Lazarus similiter mala. Nunc  
 hic consolatur, tu uero cruciaris*<sup>s</sup>. » Ista, fratres carissimi, sen-  
 5 tentia pauore potius indiget quam expositione. Nam si qui  
 estis qui in hoc mundo exterioris boni aliquid accepistis,  
 ipsum, ut ita dicam, donum exterius pertimescere debetis,  
 ne uobis pro quorumdam uestrorum actuum recompensa-  
 tione sit datum, ne iudex qui hic bona exteriora restituit a  
 10 retributione boni intimi repellat, ne honor hic uel diuitiae,  
 non adiumentum uirtutis, sed remuneratio sit laboris. Ecce  
 enim dum dicitur : « *Recepisti bona in uita tua* », indicatur  
 et diues iste boni aliquid habuisse, ex quo in hac uita bona  
 reciperet. Rursumque dum de Lazaro dicitur quia recepit  
 (l. 240) 15 mala, profecto monstratur et Lazarum habuisse malum ali-

w. Ex 32, 6 x. Lc 16, 25

le riche orgueilleux se livrait au bavardage, mais qu'il vivait  
 dans le luxe. Il n'a pas dit qu'il avait péché par bavardage,  
 mais, outre son orgueil et son avarice, par gloutonnerie. Or,  
 comme on parle beaucoup dans les banquets, il est précisé  
 que celui qui a festoyé ici-bas de façon coupable, en enfer  
 souffre surtout dans sa langue de la brûlure du feu. C'est  
 que la première faute commune à ceux qui festoient de façon  
 coupable, c'est le bavardage, puis vient la légèreté des diver-  
 tissements. L'Écriture atteste que le divertissement suit la  
 gloutonnerie : « *Le peuple s'assit pour manger et pour boire  
 et se leva pour se divertir*<sup>v</sup>. » Or, avant que le corps ne se  
 mette en mouvement pour le divertissement, la langue se  
 met en mouvement pour la plaisanterie et les paroles vaines.  
 Que suggère donc le fait que le riche demande qu'on rafraî-  
 chisse sa langue, sinon que celui qui avait péché davantage  
 par bavardage dans les banquets ressentait dans sa langue,  
 par un juste retour, une brûlure plus atroce ?

6. Il faut peser avec grande crainte la réponse que lui  
 fait Abraham : « *Mon fils, souviens-toi que tu as reçu des  
 biens pendant ta vie, et Lazare pareillement des maux.  
 Maintenant ici il est consolé, et toi tu es tourmenté*<sup>s</sup>. » Cette  
 phrase, frères très chers, vise à susciter l'effroi plus qu'à être  
 expliquée. Car si vous êtes de ceux qui ont reçu en ce monde  
 un bien extérieur, vous devez redouter, si je puis dire, ce don  
 même, craindre qu'il ne vous ait été fait en récompense de  
 certains de vos actes, que le juge qui vous a donné ici-bas  
 des biens extérieurs ne vous refuse la récompense du bien  
 intérieur, que l'honneur ou les richesses ne vous soient ici-  
 bas non pas une aide pour la vertu, mais une récompense de  
 votre travail. Les paroles : « *Tu as reçu des biens pendant ta  
 vie* » indiquent que ce riche a fait quelque chose de bon,  
 grâce à quoi il a reçu des biens pendant cette vie. Et, inver-  
 sement, quand on dit de Lazare qu'il a reçu des maux, on  
 montre en vérité qu'il a eu quelque chose à purifier. Mais le

quod quod purgaretur. Sed mala Lazari purgavit ignis inopiae et bona diuitis remuneravit felicitas transeuntis uitae. Illum paupertas afflixit et tersit, istum abundantia remuneravit et repulit. Quicumque ergo bene in hoc saeculo  
 20 habetis, cum uos bona egisse recolitis, ualde de ipsis pertimescite, ne concessa uobis prosperitas eorumdem remuneratio sit bonorum. Et cum quoslibet pauperes nonnulla reprehensibilia perpetrare conspiciatis, nolite despiciere, nolite desperare, quia fortasse quod superfluitas tenuissimae  
 25 prauitatis inquinat, caminus paupertatis purgat. De uobis omnino pertimescite, quia nonnulla etiam male acta prospera uita secuta est. De illis uero sollicite pensate, quia eorum uitam magistra paupertas cruciat, quousque ad rectitudinem perducatur.

7. Sequitur : « *Et in his omnibus inter nos et uos chaos magnum firmatum est, ut hi qui uolunt ad uos transire non possint, neque inde huc transmeare.* » Qua in re ualde quaerendum est quomodo dicatur : « *Hi qui uolunt ad uos transire non possint.* » Quia enim hi qui in inferno sunt ad beatorum sortem transire cupiunt dubium non est. Qui uero iam in beatitudinis sorte suscepti sunt, quo pacto dicitur  
 5 (l. 260) quia transire ad eos qui in inferno cruciantur uolunt ? Sed sicut transire reprobi ad electos cupiunt, id est a suppliciorum suorum afflictione migrare, ita ad afflictos atque in tormentis positos transire iustorum est mente ire per misericordiam eosque uelle liberare. Sed qui uolunt de beatorum sede ad afflictos atque in tormentis positos transire, non possunt, quia iustorum animae quamuis in suae naturae bonitate misericordiam habeant, iam tunc auctoris sui iustitiae coniunctae, tanta rectitudine constringuntur, ut nulla  
 15 ad reprobos compassione moueantur. Ipsi quippe iudici

y. Lc 16, 26

feu de l'indigence a purifié ce qu'il y avait de mal en Lazare, comme le bonheur d'une vie passagère a récompensé le bien fait par le riche. La pauvreté a affligé et purifié le premier, l'abondance a récompensé et chassé le second. Vous tous qui vous trouvez bien en ce monde, quand vous vous rappelez avoir fait de bonnes actions, craignez que la prospérité qui vous est accordée ne soit la récompense de ces bonnes actions. Et quand vous voyez des pauvres accomplir des actes répréhensibles, ne les méprisez pas, ne désespérez pas. Car peut-être le feu de la pauvreté purifie-t-il en eux les traces laissées par une très légère malice. Pour vous-mêmes, craignez, car parfois une vie prospère a fait suite à des actions mauvaises. Quant à eux, considérez avec soin que la pauvreté, maîtresse de vie, les tourmente pour les ramener enfin jusqu'à la rectitude.

7. Le texte poursuit : « *Et en tout cela a été fixé entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui veulent passer d'ici vers vous ne le puissent pas et qu'on ne traverse pas non plus de là-bas chez nous.* » Il faut chercher le sens de ces paroles : « *Ceux qui veulent passer d'ici vers nous ne le peuvent pas.* » Que ceux qui sont en enfer désirent passer du côté du bonheur des justes, cela va de soi. Mais ceux qui ont déjà reçu le bonheur en partage, comment peut-on dire qu'ils désirent passer du côté de ceux qui sont tourmentés en enfer ? Si les réprouvés désirent passer du côté des élus, c'est-à-dire quitter le lieu de leurs supplices, la miséricorde pousse les justes à aller vers ceux qui sont affligés et soumis aux supplices, et à vouloir les libérer. Mais ceux qui veulent passer du séjour des bienheureux vers les affligés soumis aux supplices, ne le peuvent pas, car les âmes des justes, tout en étant sensibles à la pitié par une bonté naturelle, adhèrent si fortement à la justice de leur Créateur, sont contenues par une telle rectitude, qu'elles ne sont touchées d'aucune compassion pour les réprouvés. Elles ont un seul cœur avec le



concordant cui inhaerent, et eis quos eripere non possunt  
 nec ex misericordia condescendunt, quia tantum illos tunc a  
 20 se uidebunt extraneos, quanto et ab eo quem diligunt auc-  
 tore suo conspiciunt repulsos. Nec iniusti ergo ad beatorum  
 sortem transeunt, quia damnatione perpetua constringuntur,  
 nec iusti transire ad reprobos possunt, quia erecti iam per  
 iustitiam iudicii eis nullo modo ex aliqua compassione  
 25 miserentur.

8. Sed postquam ardenti diuiti de se spes tollitur, eius  
 animus ad propinquos quos reliquerat recurrit, quia repro-  
 borum mentem poena sua quandoque inutiliter erudit ad  
 caritatem, ut iam tunc etiam suos spiritaliter diligant, qui hic  
 5 dum peccata diligere nec se amabant. Vnde nunc dicitur :  
 (l. 280) « *Rogo ergo te, pater, ut mittas eum in domo patris mei ;  
 habeo enim quinque fratres, ut testificetur illis Lazarus, ne  
 et ipsi ueniant in hunc locum tormentorum* ». Quia in re  
 notandum est ardenti diuiti quanta ad supplicium cumulan-  
 10 tur. Ad poenam namque suam ei et cognitio seruatur et  
 memoria. Cognoscit enim Lazarum quem despexit, fratrum  
 quoque suorum meminit quos reliquit. Perfecta quippe ei  
 ultio de paupere non esset, si hunc in retributione non reco-  
 gnosceret. Et perfecta poena in igne non esset, si non in hoc  
 15 quod ipse patitur etiam suis timeret. Vt ergo peccatores in  
 supplicio amplius puniantur, et eorum uident gloriam quos  
 contempserunt, et de illorum etiam poena torquentur quos  
 inutiliter amauerunt. Credendum uero est quod ante retri-

z. Lc 16, 27-28

1. R. Étaix a adopté ici, avec hésitation, la forme *testificetur* plutôt que *testetur*, également attesté par de bons manuscrits. En fait, lorsque Grégoire cite ailleurs ce même verset Lc 16, 28, c'est avec la forme *testetur* (cf. *Moralia* VIII, 14, 8 ; *Dial.* IV, 34, 2). *Testetur* est la leçon de l'Itala et de la Vulgate, *testificetur* celle de la version africaine. Remarquer que le

juge auquel elles sont attachées, et ne peuvent même pas s'in-  
 cliner par pitié vers ceux qu'elles ne peuvent libérer, car ils  
 sont à leurs yeux d'autant plus étrangers à ce qu'elles sont,  
 qu'elles les voient davantage repoussés par leur Créateur,  
 qu'elles aiment. Donc, ni les impies ne passent partager le  
 sort des bienheureux, car ils sont astreints à une damnation  
 éternelle, ni les justes ne peuvent passer du côté des réprou-  
 vés, car ils sont désormais élevés si haut par la justice du juge-  
 ment qu'ils n'éprouvent envers eux aucune pitié.

8. Après que tout espoir pour lui-même a été enlevé au  
 riche livré aux flammes, son cœur revient aux proches qu'il  
 a laissés. Car parfois leur peine donne aux réprouvés, inuti-  
 lement, une leçon de charité, si bien qu'ils aiment alors spi-  
 rituellement les leurs, eux qui ici-bas, en aimant leurs  
 péchés, ne s'aimaient même pas eux-mêmes. C'est pourquoi  
 le riche ajoute : « *Je t'en prie donc, Père, envoie-le dans la  
 maison de mon père, car j'ai cinq frères : que Lazare leur  
 porte son témoignage*<sup>1</sup>, *de peur qu'ils ne viennent eux aussi  
 dans ce lieu de tortures* ». Il faut remarquer combien de  
 choses contribuent à accroître le supplice du riche dans  
 les flammes. Pour son châtement, en effet, il conserve la  
 connaissance et la mémoire. Car il reconnaît Lazare, qu'il  
 avait méprisé, il se souvient aussi des frères qu'il avait lais-  
 sés. La vengeance qu'il méritait à propos du pauvre n'aurait  
 pas été parfaite, s'il ne l'avait reconnu dans le lieu de la  
 récompense. Et le feu ne l'aurait pas parfaitement châtié, s'il  
 n'avait appréhendé pour les siens le mal dont il souffrait lui-  
 même. Afin donc que les pécheurs soient plus rigoureuse-  
 ment punis dans leur supplice, ils voient la gloire de ceux  
 qu'ils avaient méprisés, et ils sont tourmentés par le châ-  
 timent de ceux qu'ils ont inutilement aimés. Il faut croire

texte évangélique transcrit avant le texte de l'homélie porte *testetur* (sans variante).

PL 1309 butionem extremi iudicii | in requiem quosdam iustos  
 20 conspiciunt, ut eos uidentes in gaudio non solum de suo  
 supplicio, sed etiam de illorum bono crucientur. Iusti uero  
 in tormentis semper intuentur iniustos, ut hinc eorum gau-  
 dium crescat, quia malum conspiciunt quod misericorditer  
 25 euaserunt; tantoque maiores ereptori suo gratias referunt,  
 quanto uident in aliis quid ipsi perpeti, si essent relictii,  
 potuerunt. Nec illam tantae beatitudinis claritatem apud ius-  
 torum animum fuscant aspecta poena reprobatorum, quia ubi  
 (l. 300) iam compassio miseriae non erit, minuere procul dubio bea-  
 torum laetitiam non ualebit. Quid autem mirum si dum iusti  
 30 iniustorum tormenta conspiciunt, hoc eis eueniat in obse-  
 quio gaudiorum, quando et in pictura niger color subster-  
 nitur, ut albus uel rubeus clarior uideatur? Et quamuis eis  
 sua gaudia ad perfruendum plene sufficiant, mala tamen  
 reprobatorum absque dubio semper aspiciunt, quia qui crea-  
 35 toris sui claritatem uident, nihil in creatura agitur quod  
 uidere non possint.

9. Petenti autem diuini ut Lazarus mittatur, ab Abraham  
 protinus respondetur: « *Habent Moysen et prophetas,  
 audiant illos.* » Sed qui Dei uerba despexerat, haec audire  
 non posse suos sequaces aestimabat. Vnde et respondit  
 5 diues: « Non, pater mi, sed si quis ad eos ex mortuis ierit,  
 credent. » Cui mox ueraci sententia dicitur: « *Si Moysen et*

1. Cette homélie a certainement exercé une forte influence sur les siècles postérieurs. La comparaison de Grégoire avec l'agencement des couleurs dans un tableau permet d'évoquer les figurations plastiques de cette scène; ainsi sur le mur de gauche du portail de Moissac; cf. M. SCHAPIRO, *The Sculpture of Moissac*, New York 1985, p. 108-123. Il est vraisemblable que la scène évangélique est « lue » à travers l'homélie de Grégoire, d'ailleurs disponible à Moissac (cf. Paris B.N. lat. 2998). Sur ce même passage de Luc, voir déjà *Moralia IX*, 66, 101. Cependant le sculpteur roman interprète le

qu'avant l'arrêt du dernier jugement, les méchants voient certains des élus dans le lieu du repos: ainsi, les voyant dans la joie, ils sont tourmentés non seulement par leur propre supplice, mais aussi par le bonheur de ces élus. Les justes, eux, voient toujours les méchants dans les tourments, de sorte que grandit leur joie, parce qu'ils ont sous les yeux le grand mal auquel ils ont miséricordieusement échappé. Et ils rendent d'autant plus d'actions de grâce à leur libérateur qu'ils contemplent en d'autres les maux qu'ils auraient pu subir, s'ils avaient été laissés à leurs propres forces. La vue des peines des damnés ne fait pas ombre dans le cœur des justes à la lumière d'une si grande béatitude, car là où il n'y a plus à compatir pour une misère, leur joie ne pourra évidemment diminuer. Quand les justes regardent les souffrances des méchants, qu'y a-t-il d'étonnant si cela accroît leur félicité, puisque dans la peinture on étend un fond noir pour faire ressortir le blanc ou le rouge<sup>1</sup>? Comme nous l'avons dit, la joie des justes grandit d'autant plus qu'ils voient au-dessous d'eux ces maux des damnés auxquels ils ont échappé. Et bien que leurs joies suffisent pleinement à leur bonheur, ils voient indubitablement sans cesse le malheur des réprouvés, car, au regard de ceux qui contemplent sans cesse la gloire de leur Créateur, rien de ce qui se fait dans la création ne peut échapper.

9. Quand le riche lui demande d'envoyer Lazare, Abraham répond aussitôt: « *Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent.* » Mais celui qui avait méprisé les paroles de Dieu estimait que ses successeurs ne pouvaient les écouter. Aussi répondit-il: « Non, mon Père; mais si quelqu'un de chez les morts va les trouver, ils croiront. » Et il lui est répliqué en vérité: « *S'ils n'écoutent pas Moïse et les*

pauvre Lazare comme un lépreux, ce que ne fait pas Grégoire, même si le personnage du lépreux figure aussi dans l'homélie précédente.

*prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent ei* », quia nimirum qui uerba legis despiciunt, Redemptoris praecepta, qui ex mortuis resurrexit, quanto  
 10 subtiliora sunt, tanto haec difficiliter implebunt. Minus est enim quicquid per legem dicitur, quam hoc quod  
 (l. 320) per Dominum iubetur. Illa enim dari decimas praecepit<sup>b</sup>, Redemptor uero noster ab his qui perfectionem sequuntur omnia dimitti iubet<sup>c</sup>. Illa peccata carnis resecat<sup>d</sup>, Redemptor  
 15 uero noster illicitas etiam cogitationes damnat<sup>e</sup>. *Si ergo Moysen et prophetas non audiunt, neque si quis ex mortuis resurrexerit credent ei*<sup>f</sup>, quia hi qui uerba legis praecepta implere negligunt, Saluatoris nostri mandatis altioribus oboedire quando conualescunt? Et nimirum constat  
 20 quia cuius implere dicta renuunt, ei procul dubio credere recusant. Haec nos de ipsa rei gestae consideratione dixisse sufficiat.

10. Sed uos, fratres carissimi, et requiem Lazari, et poenam diuitis cognoscentes, sollerter agite, culparum uestrarum intercessores quaerite atque aduocatos uobis in die iudicii pauperes procurate. Multos etenim nunc Lazaros  
 5 habetis, ante ianuas uestras iacent, atque his indigent, quae uobis iam satiatis cotidie de mensa cadunt. Verba sacrae lectionis debent nos instruere ad implenda mandata pietatis.  
 PL 1310 Cotidie | Lazarum si quaerimus inuenimus, cotidie Lazarum si non quaerimus cernimus. Ecce importune se pauperes  
 10 offerunt, rogant nos, qui tunc pro nobis intercessores ueniant. Certe nos omnino rogare debuimus, et tamen rogatur. Videte si negare debemus quod petimur, quando  
 (l. 340) patroni sunt qui petunt. Nolite ergo misericordiae tempora

a'. Lc 16, 29-31 b'. cf. Lv 27, 30-33 c'. cf. Lc 18, 22 d'. cf. Ex 20, 14 e'. cf. Mt 5, 28 f'. Lc 16, 31

*prophètes, même si quelqu'un ressuscite d'entre les morts, ils ne le croiront pas*<sup>a</sup> », car ceux qui méprisent les paroles de la Loi accompliront d'autant plus difficilement les préceptes du Rédempteur qui est ressuscité des morts que ces préceptes sont plus exigeants. En effet, ce que dit la Loi est moindre que ce qu'ordonne le Seigneur. La Loi prescrit de payer la dîme<sup>b</sup>, notre Rédempteur demande à ceux qui suivent le chemin de la perfection de tout laisser<sup>c</sup>. La Loi retranche les péchés de la chair<sup>d</sup>, notre Rédempteur condamne jusqu'aux pensées mauvaises<sup>e</sup>. *Si donc ils n'écou- tent pas Moïse et les prophètes, même si quelqu'un ressuscite d'entre les morts, ils ne le croiront pas*<sup>f</sup>, car ceux qui négligent d'accomplir même les plus petits commandements de la Loi, quand auront-ils la force d'obéir aux commandements plus élevés de notre Sauveur? Or, il est clair que s'ils refusent d'accomplir ce qu'il dit, ils refusent sans aucun doute de croire en lui. Mais ce que nous avons dit dans l'examen des faits suffira.

10. Vous, frères très chers, qui connaissez et le repos de Lazare et le châtement du riche, agissez habilement, cherchez des intercesseurs pour vos fautes et faites des pauvres vos avocats pour le jour du jugement. Car vous avez maintenant beaucoup de Lazares : couchés à votre porte, ils ont besoin de ce qui tombe chaque jour de votre table après que vous vous êtes rassasiés. Les paroles saintes qui ont été lues doivent nous disposer à accomplir les commandements de la charité. Chaque jour, si nous cherchons bien, nous trouvons Lazare ; chaque jour, nous voyons Lazare, même sans le chercher. Voici que les pauvres se présentent à nous ; importuns, ils nous prient, eux qui seront un jour nos intercesseurs. C'est nous qui devrions demander, c'est pourtant à nous qu'on demande : voyez si nous devons refuser ce qu'on nous demande, quand ce sont nos protecteurs qui nous demandent. Ne perdez donc pas le temps de la miséricorde,

perdere, nolite accepta remedia dissimulare. Ante sup-  
 15 cium cogitate de supplicio. Cum quoslibet in hoc mundo  
 abiectos aspicitis, etiamsi qua reprehensibilia eorum esse  
 uideantur, nolite despiciere, quia fortasse quos morum infir-  
 mitas uulnerat, medicina paupertatis curat. Quorum si qua  
 20 sunt talia quae debeant iure reprehendi, haec, si uultis, ad  
 usum uestrae mercedis inflectitis, ut ex ipsis eorum uitii  
 cumulentur uobis incrementa pietatis, quatenus panem  
 pariter detis et uerbum, panem refectionis cum uerbo  
 correptionis; et duo a uobis alimenta percipiat qui unum  
 quaerebat, dum et exterius cibo, et interius satiatur eloquio.  
 25 Pauper ergo cum reprehensibilis cernitur, moneri debet et  
 despici non debet. Si uero reprehensionis nihil habet, uene-  
 rari summopere sicut intercessor debet. Sed ecce multos  
 cernimus, quis cuius sit meriti nescimus. Omnes ergo uene-  
 randi sunt, tantoque necesse est ut omnibus te humiliare  
 30 debeas, quanto quis sit Christus ignoras.

11. Rem, fratres, refero, quam bene is qui praesto est, fra-  
 ter et compresbyter meus Speciosus nouit. Eodem tempore  
 quo monasterium petii, anus quaedam, Redempta nomine,  
 (l. 360) in sanctimoniali habitu constituta, in urbe hac iuxta beatae  
 5 Mariae semper uirginis ecclesiam manebat. Haec illius  
 Herundinis discipula fuerat, quae magnis uirtutibus pollens  
 super praenestinos montes uitam eremiticam duxisse fere-  
 batur. Huic duae de eodem habitu discipulae aderant: una  
 nomine Romula, et altera quae nunc adhuc superest, quam  
 10 quidem facie scio, sed nomine nescio. Tres itaque haec uno  
 habitaculo commanentes morum quidem diuitiis plenam,  
 sed tamen rebus pauperem uitam ducebant. Haec autem  
 quam praefatus sum Romula aliam quam praedixi condisci-  
 pulam suam magnis uitae meritis anteibat. Erat quippe mirae

ne négligez pas les remèdes que vous avez reçus. Avant le  
 tourment, pensez au tourment. Ceux que vous voyez dédai-  
 gnés en ce monde, même si quelque chose en eux vous paraît  
 répréhensible, ne les méprisez pas, car si la faiblesse de leur  
 conduite cause peut-être une blessure, le remède de la pau-  
 vreté la guérit. Si telles de leurs actions méritent vraiment un  
 blâme, vous pourrez, si vous le voulez, les faire servir à votre  
 récompense, de sorte que leurs défauts mêmes vont accumu-  
 ler pour vous des trésors de bonté, car vous leur donnez à  
 la fois le pain et la parole: le pain qui nourrit et la parole  
 qui corrige. Ainsi celui qui demandait un seul aliment en  
 recevra deux de vous, étant rassasié au-dehors par la nour-  
 riture et au-dedans par la parole. Quand on voit un pauvre  
 qui mérite d'être repris, il faut donc l'avertir et non le mépri-  
 ser. S'il n'a rien qui mérite d'être blâmé, il faut avoir pour  
 lui un grand respect, comme pour un intercesseur. Or voici  
 que nous en voyons beaucoup dont nous ignorons le mérite.  
 Tous doivent donc être respectés, et il faut d'autant plus  
 vous humilier devant tous que vous ignorez lequel d'entre  
 eux est le Christ.

11. Je vous rapporte, frères, un fait que mon frère et com-  
 pagnon dans la prêtrise, Speciosus, ici présent, connaît bien.  
 Au temps où j'entrais au monastère, une vieille femme du  
 nom de Redempta, vivant l'état religieux, habitait dans notre  
 ville près de l'église de la bienheureuse Marie toujours  
 vierge. Elle était disciple de cette Herundo qui, riche de  
 grandes vertus, avait mené, disait-on, une vie d'ermitte sur  
 les monts de Préneste. Deux disciples étaient près d'elle,  
 dans le même état de vie: l'une s'appelait Romula, l'autre,  
 qui est encore vivante, m'est connue de vue, mais j'ignore  
 son nom. Ces trois femmes habitaient le même logis, elles  
 menaient une vie riche en mérites, mais pauvre matérielle-  
 ment. Or, cette Romula dont j'ai parlé d'abord devançait par  
 les grands mérites de sa vie l'autre compagne dont j'ai fait

15 patientiae, summae oboedientiae, custos oris sui ad silentium, studiosa ualde ad continuae orationis usum.

Sed quia plerumque hi, quos iam perfectos homines aestimant, adhuc in oculis summi opificis aliquid imperfectionis habent, sicut saepe imperiti homines necdum perfecte  
20 sculpta sigilla conspicimus et iam quasi perfecta laudamus, quae adhuc artifex considerat et limat, laudari iam audit, et tamen ea tundere meliorando non desinit, haec quam praediximus Romula ea, quam graeco uocabulo medici paralyssim uocant, molestia corporali percussa est, multisque annis  
PL 1311 25 in lectulo decubans | paene omni iacebat membrorum  
(l. 380) officio destituta. Nec tamen haec eadem eius mentem ad impatientiam flagella perduxerant. Nam ipsa ei detrimenta membrorum facta fuerant incrementa uirtutum, quia tanto sollicitius ad usum orationis excreuerat, quanto et aliud  
30 quodlibet agere nequaquam ualebat.

Nocte igitur quadam eandem Redemptam quam praefatus sum, quae utrasque discipulas suas filiarum loco nutrebat, uocauit dicens : « Mater, ueni. Mater, ueni. » Quae mox cum alia eius discipula surrexit, sicut utrisque referentibus et  
35 multis res eadem claruit, et ego quoque in eodem tempore agnoui. Cumque noctis medio lectulo iacentis assisterent, subito caelitus lux emissa omne illius cellulae spatium impleuit, et splendor tantae claritatis emicuit, ut corda assistentium inaestimabili pauore perstringeret, atque, ut post  
40 ipsae referebant, omne in eis corpus obrigesceret et in subito stupore remanerent. Coepit namque quasi cuiusdam magnae multitudinis ingredientis sonitus audiri, ostium cellulae concuti ac si ingredientium turba premeretur. Atque, ut dicebant, intrantium multitudinem sentiebant, sed nimietate  
45 timoris et luminis uidere nihil poterant, quia earum oculos et

mention. Sa patience était admirable, son obéissance parfaite ; elle veillait au silence, s'adonnait à une prière continue.

Mais, parfois, ceux que les hommes considèrent comme parfaits ont encore quelque imperfection aux yeux de l'Artisan souverain. Ainsi arrive-t-il souvent qu'en gens inexpérimentés nous voyons des figurines encore incomplètement travaillées et en faisons compliment comme si elles étaient déjà parfaites, alors que l'artisan les examine encore et les polit ; il entend qu'on lui en fait déjà compliment, et pourtant il ne cesse de les marteler en les améliorant. Cette Romula dont nous avons parlé fut frappée dans son corps de cette maladie que l'on appelle d'un mot médical grec la paralysie ; elle passa de nombreuses années étendue sur son lit, gisant là privée de l'usage de presque tous ses membres. Et pourtant ces épreuves ne lui avaient pas fait perdre sa patience, les dommages causés à ses membres augmentaient ses vertus ; elle avait d'autant plus progressé dans la pratique de la prière qu'elle ne pouvait rien faire d'autre.

Une nuit, elle appela cette Redempta dont j'ai parlé, qui prenait soin de ses deux disciples comme si elles étaient ses filles, en lui disant : « Mère, viens ! Mère, viens ! » Celle-ci se leva aussitôt avec l'autre disciple. Or, sur leur témoignage à toutes deux, ce qui arriva fut connu de beaucoup et, moi aussi, je l'ai appris en même temps. Tandis qu'elles se tenaient auprès du lit de la malade, au milieu de la nuit, tout à coup, une lumière venant du ciel emplit tout l'espace de la cellule et resplendit d'un si vif éclat que les deux femmes eurent le cœur saisi d'un indicible effroi, au point, comme elles l'ont rapporté plus tard, que tout leur corps se raidit au-dedans d'elles, et qu'elles restèrent soudain dans la stupeur. On commençait à entendre la rumeur d'une grande foule qui arrivait, frappait à la porte et s'y pressait pour entrer. Elles entendaient, dirent-elles, la multitude de ceux qui entraient, mais l'excès de crainte et de lumière les

(l. 400) pauor depresserat et ipsa tanti luminis claritas reuerberabat. Quam lucem protinus miri odoris est fragrantia subsecuta, ita ut earum animum, quia lux emissa terruerat, odoris suauitas refoueret. Sed cum uim claritatis illius ferre non  
50 possent, coepit eadem Romula assistentem et trementem Redemptam suorum morum magistram blanda uoce consolari, dicens : « Noli timere, mater, non morior modo. » Cumque hoc crebro diceret, paulatim lux quae fuerat emissa subtracta est, sed is qui subsecutus est odor remansit. Sicque  
55 dies secundus et tertius transiit, ut aspersa fragrantia odoris maneret.

Nocte igitur quarta eandem magistram suam iterum uocauit. Qua ueniente uaticum petiit et accepit. Necdum uero eadem Redempta uel alia eius discipula a lectulo iacentis abscesserant, et ecce subito in platea ante eiusdem cellulae ostium duo chori psallentium constiterunt, et sicut se dicebant sexus ex uocibus discreuisse, psalmodiae cantus dicebant uiri et feminae respondebant. Cumque ante fores  
60 cellulae exlhiberentur caelestes exsequiae, sancta illa anima PL 1312 carne soluta est. Qua ad caelum ducta, quanto chori psallentium altius ascendebant, tanto coepit psalmodia lenius audiri, quousque et eiusdem psalmodiae sonitus et odoris suauitas elongata finiretur.  
65

(l. 420) 12. Haec igitur quamdiu uixit in corpore, quis illam haberet in honore ? Indigna cunctis, omnibus despecta uidebatur. Quis ad illam accedere, quis ad illam uenire dignaretur ? Sed latebat in sterquilinio margarita Dei.  
5 Sterquilinium, fratres, hanc ipsam corruptibilitatem corporis appello, sterquilinium abiectioem paupertatis nomino. Assumpta est ergo margarita quae iacebat in sterquilinio, et posita in caelestis regis ornamento, iam inter supernos ciues

1. Les *Dialogues* reprennent le même récit : *Dial.* IV, 16, 1-7 (SC 265, p. 62-69), où l'on trouve aussi la référence aux *Homélies*.

empêchait de rien voir ; l'effroi paralysait leurs yeux et l'éclat de la grande clarté les aveuglait. Un parfum d'une senteur exquise suivit aussitôt cette lumière, et leurs cœurs terrifiés par la splendeur furent réchauffés par la suavité de cette senteur. Or, tandis qu'elles ne pouvaient supporter la violence de la lumière, Romula se mit à consoler d'une voix caressante Redempta, sa maîtresse de vie, qui était là et tremblait : « Ne crains pas, mère, je ne meurs pas tout de suite. » Tandis qu'elle répétait ces mots, peu à peu, le rayonnement de lumière cessa, mais le parfum qui avait suivi persista. Il en fut de même le lendemain et le surlendemain : l'effusion de parfum persistait.

La quatrième nuit, elle appela à nouveau sa maîtresse : quand elle arriva, elle demanda le viatique et le reçut. Redempta et son autre disciple ne s'étaient pas encore éloignées du lit de la malade quand soudain, sur la place située devant la porte de la cellule, se tinrent deux chœurs qui chantaient des psaumes et l'on distinguait, disaient-elles, le sexe des chanteurs d'après leurs voix : des hommes psalmodiaient et des femmes leur répondaient. Or, tandis que se célébraient ces célestes obsèques aux portes de la cellule, la sainte âme fut libérée de la chair. Quand elle fut conduite au ciel, plus le chœur des psalmistes montait, plus la psalmodie se faisait douce, tant qu'enfin cessèrent à la fois le son de la psalmodie et la longue effusion du parfum<sup>1</sup>.

12. Cette femme, qui donc l'honorait, tant qu'elle vivait dans son corps ? Elle paraissait indigne à chacun, méprisée de tous. Qui aurait daigné s'approcher d'elle ? Qui aurait daigné la voir ? Mais une perle de Dieu se cachait dans le fumier : c'est ainsi que j'appelle ce corps corruptible, frères, c'est ainsi que je nomme l'abjection de la pauvreté. La perle qui gisait dans le fumier a donc été recueillie et déposée sur la couronne du Roi céleste. Elle brille désormais au milieu des citoyens d'en-haut, elle resplendit parmi les feux du

emicat, iam inter ignitos illos lapides aeterni diadematis  
 10 coruscat. O uos qui in hoc mundo, uos diuites aut esse  
 creditis, aut estis, conferte, si potestis, falsas diuitias ueris  
 diuitiis Romulae. Vos in huius mundi uia omnia amissuri  
 possidetis, illa nihil quaesiuit in itinere et omnia inuenit in  
 15 peruentione. Vos laetam uitam ducitis, tristem mortem  
 timetis, illa tristem uitam pertulit, ad laetam mortem perue-  
 nit. Vos ad tempus quaeritis obsequium hominum, illa  
 despecta ab hominibus inuenit socios choros angelorum.  
 Discite igitur, fratres, temporalia cuncta despiciere, discite  
 honorem transeuntem contemnere, aeternam gloriam amare.  
 20 Honorate quos pauperes cernitis, et quos foris conspici-  
 tis despectos saeculi, intus arbitramini amicos Dei. Cum his  
 participamini quod habetis, ut hoc quandoque dignentur  
 (l. 440) uobiscum participari quod habent. Pensate quod ore magis-  
 tri gentium dicitur : « *In hoc tempore uestra abundantia*  
 25 *illorum inopiam suppleat, ut et illorum abundantia uestrae*  
*inopiae sit supplementum<sup>g</sup>.* » Pensate quod ipsa per se  
 Veritas dicit : « *Quamdiu fecistis uni de his fratribus meis*  
*minimis, mihi fecistis<sup>h</sup>.* » Ad tribuendum ergo pigri cur estis,  
 quando hoc quod iacenti in terra porrigitis sedenti in caelo  
 30 datis ? Sed haec omnipotens Deus quae per me in uestris  
 auribus loquitur, per se in uestris mentibus loquatur, qui  
 uiuit et regnat cum Patre in unitate Spiritus sancti Deus, per  
 omnia saecula saeculorum. Amen.

g'. 2 Co 8, 14 h'. Mt 25, 40.

diadème éternel. Vous qui pensez être riches en ce monde  
 ou qui l'êtes, comparez, si vous le pouvez, vos fausses  
 richesses aux vraies richesses de Romula. Vous, sur le che-  
 min de cette vie, tous ces biens que vous possédez, vous  
 devrez les quitter ; elle n'a rien demandé, elle, sur la route  
 et, au terme, elle a tout trouvé. Vous, vous menez une vie  
 joyeuse, vous craignez une triste mort. Elle a supporté, elle,  
 une triste vie et elle est arrivée à une heureuse mort ; vous,  
 vous cherchez pour un temps l'hommage des hommes, elle,  
 méprisée des hommes, elle a trouvé comme compagnons les  
 chœurs des anges. Apprenez donc, frères, à mépriser ce qui  
 est du temps ; apprenez à mépriser un honneur passager, à  
 aimer la gloire éternelle. Honorez ceux que vous voyez  
 pauvres et ceux qui vous paraissent au-dehors méprisés du  
 monde, pensez qu'ils sont au-dedans les amis de Dieu.  
 Partagez avec eux vos biens, pour qu'un jour ils daignent  
 vous partager les leurs. Considérez ce que dit le Docteur des  
 Gentils : « *Que dans le temps présent votre abondance sup-*  
*plée à leur pauvreté, afin que leur abondance supplée un jour*  
*à votre pauvreté<sup>g</sup>.* » Considérez ce que dit la Vérité elle-  
 même : « *Tout ce que vous avez fait à l'un des plus petits*  
*parmi mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait<sup>h</sup>.* »  
 Pourquoi êtes-vous donc paresseux pour donner, quand ce  
 que vous donnez à celui qui gît sur la terre, vous le donnez  
 à Celui qui siège dans le ciel ? Mais ce que le Dieu tout-puis-  
 sant dit par moi à vos oreilles, qu'il le dise par lui-même à  
 vos âmes, lui qui vit et règne avec le Père dans l'unité du  
 Saint Esprit, Dieu, pour tous les siècles des siècles. Amen.

#### DIFFÉRENCES AVEC L'ÉDITION DE 1999 (CCL 141)

Comme cela a été fait pour le Livre I, Homélie I-XX des *Homélie sur l'Évangile* de Grégoire le Grand (voir SC 485, 2005, p. 479-480), nous mentionnons ci-dessous la liste des modifications que nous avons apportées au texte de l'édition du *Corpus Christianorum* ; les variantes graphiques (emploi de majuscules ou de minuscules à l'initiale, italique ou romain, différences de ponctuation, alinéas) ne sont pas signalées :

- p. 30 (XXI, 3, 6) : *Matthaeus* au lieu de *Matheus* (CCL 175, 49)
- p. 138 (XXVI, 2, 2-3) : lacune après *et ego mitto uos* ; ajouter : *id est : Sicut misit me Pater Deus Deum, ego mitto uos homo homines.* (CCL 219, 27). Cf. note 1, p. 138.
- p. 326 (XXXIV, 2, 17) : *infirmantibus* au lieu de *infirmi-  
tantibus* (CCL 300, 27-28)
- p. 420 (XXXVI, 13, 44-45) : *qui uiuit et regnat cum Patre  
Deus in unitate Spiritus sancti* au lieu de *qui uiuit et  
regnat in unitate Spiritus sancti Deus*
- p. 484 (XXXVIII, 15, 55-56) : *Theophaniae diem iam* au  
lieu de *Theophania iam* (CCL 375, 412). Cf. note 1,  
p. 484

#### ERRATA DU LIVRE I (SC 485)

- p. 11 : *archéologie* au lieu de *archélogie*
- p. 12 : ajouter à la liste des abréviations *PL, Patrologie latine*
- p. 48, l. 7 : *prononcée* au lieu de *prononcé*



- p. 53, note 1 : représentées au lieu de représentés
- p. 74, note 1 : *Expositio in Matthaeum*, CCM 174 et 174A (2000), éd. B. Löfstedt au lieu de *Commentarius in Matthaeum*, CCM 174 et 174A (2001), éd. B. Löfstedt
- p. 79, l. 8 : ajouter un point après franc
- p. 89, légende 11 : Saints-Marcellin-et-Pierre au lieu de Saints-Marcellin-et Pierre
- p. 124, note d : *Lc 18, 39* au lieu de *18, 39* ; « *Ipse uero magis clamabat* » : Grégoire omet *multo* (avec 2 mss signalés par l'Itala). On rencontre dans les mss soit *multo*, soit *magis*, soit la leçon courante *multo magis*.
- p. 127, 2<sup>e</sup> §, l. 5 : et qu'il nous l'accordera au lieu de et qu'il nous accordera (II, 7)
- p. 130, note k : *Lc 9, 60* au lieu de *Lc*
- p. 197, 2<sup>e</sup> §, l. 6 : *ils lui ont fait* au lieu de *il lui ont fait* (VII, 1)
- p. 214, note 1 : des tout premiers au lieu de des tous premiers
- p. 306, note 1, l. 1 : *fonction* au lieu de *fonctions* ; l. 4 : *aux* au lieu de *au* (XIII, 5)
- p. 315, l. 1 : En ce temps-là, Jésus dit au lieu de En ce temps-là, Jésus dit
- p. 317, avant-dernière l. : *pour* au lieu de *pour-* (XIV, 1)
- p. 357, l. 3 : trois cent soixante au lieu de trois-cent soixante (XVI, 5)
- p. 411, l. 12 : *s'accroît* au lieu de *s'accroit* (XVIII, 2)
- p. 421, l. 14 : donne-leur leur salaire au lieu de donne leur leur salaire (XIX)
- p. 461, l. 9 : *bons fruits* au lieu de *bon fruit* (XX, 10)
- p. 467, 4<sup>e</sup> l. avant la fin : après pécheurs, ajouter et tempérer leur épreuve par la compassion
- p. 469, 2<sup>e</sup> §, 7<sup>e</sup> l. avant la fin : *Ne portent-ils pas la vigne* au lieu de *Ne portent-ils la vigne* (XX, 13)
- p. 472, note 1, l. 8 : remplacer cyprès par sapin
- p. 473, 2<sup>e</sup> §, l. 3 : *celui qui n'en a pas* au lieu de *celui qui n'en pas* (XX, 14)

## I. INDEX SCRIPTURAIRE

La référence au texte de Grégoire est donnée par le n° de l'homélie, suivi du n° du paragraphe puis de l'appel de note.

L'astérisque \* placé après la référence signale une allusion.

Genèse		12, 7-11	22, 7, t
3, 5	16, 2, c-d	12, 8	22, 7, u ; 22, 8, w
3, 6	25, 6, n <sup>*</sup>	12, 9	22, 8, z ; 22, 8, b <sup>*</sup>
3, 18	20, 13, o <sup>*</sup>	12, 10	22, 8, e <sup>*</sup> -f <sup>*</sup>
3, 19	29, 10, b <sup>*</sup>	12, 11	22, 9, g <sup>*</sup> ; 22, 9, k <sup>*</sup> -l <sup>*</sup> -m <sup>*</sup>
4, 1-5	38, 7, s <sup>*</sup>		
4, 7	30, 3, n	13, 21-22	21, 3, e <sup>*</sup>
5, 24	29, 6, s <sup>*</sup>	16, 29	12, 7, v <sup>*</sup>
6, 10	38, 7, t <sup>*</sup>	17, 4	27, 8, a <sup>*</sup>
6, 14-16	38, 8, f <sup>*</sup>	17, 12	33, 8, w
9, 18-27	38, 7, t <sup>*</sup>	19, 12-13	33, 8, v <sup>*</sup>
11, 7-8	30, 4, r <sup>*</sup>	20, 14	40, 9, d <sup>*</sup>
18, 2-3	18, 3, m <sup>*</sup>	20, 17	34, 16, f <sup>*</sup>
19, 1	8, 2, g <sup>*</sup>	22, 1	40, 3, n <sup>*</sup>
21, 1-21	38, 7, u <sup>*</sup>	25, 4	17, 11, t <sup>*</sup>
25, 26	10, 4, i <sup>*</sup>	25, 20	25, 3, t <sup>*</sup>
27	10, 2, f <sup>*</sup>	25, 29	6, 6, q <sup>*</sup>
27, 27-37	38, 7, v <sup>*</sup>	26, 1	38, 10, m <sup>*</sup>
37, 3	25, 1, g <sup>*</sup>	28, 9-13.17-	
37, 27	29, 6, r <sup>*</sup>	21.29	17, 15, c <sup>*</sup>
37, 27-28	38, 7, w <sup>*</sup>	30, 18-20	17, 10, s
46, 27	25, 4, w <sup>*</sup>	32, 6	40, 5, w
Exode		33, 12	25, 5, b <sup>*</sup> ; 40, 3, s
3, 14	18, 3, p	34, 28	16, 5, i <sup>*</sup>
7, 1	34, 11, x	37, 16	6, 6, q <sup>*</sup>
		38, 8	17, 10, s

## Lévitique

3, 9 25, 1, f\*  
 11, 10-12 31, 8, p\*  
 19, 18 38, 4, k  
 20, 2 33, 8, v\*  
 21, 20-21 31, 8, n\*  
 25, 11 24, 4, l\*  
 27, 30-33 16, 5, k\* ;  
 40, 9, b\*\*

## Nombres

15, 35 33, 8, v\*  
 23, 10 15, 2, d

## Deutéronome

13, 45-64 30, 8, m\*\*  
 25, 7-10 7, 3, p\*  
 32, 8 34, 11, w  
 32, 13 26, 3, f  
 33, 2 30, 5, v

## Josué

5, 13-15 8, 2, g\*

## Juges

16, 1-3 21, 7, n\*

## Ruth

4, 7-8 7, 3, p\*

## 1 Samuel

6, 12 37, 4, l  
 12, 23 27, 8, b'  
 15, 17 7, 4, v  
 16, 1-13 7, 4, y\*  
 16, 18 30, 8, k\*\*  
 17, 34-35 7, 4, x\*  
 17, 50 7, 4, z\*  
 18, 25-27 7, 4, a\*\*  
 30, 11-16 36, 7, o\*

## 2 Samuel

5, 1-5 7, 4, b\*\*  
 6, 21-22 7, 4, w  
 11, 1-27 25, 9, s\*\*  
 11-12 34, 16, g\*\*  
 12, 6 40, 3, n\*  
 23, 15-17 34, 16, h\*\*  
 23, 16 34, 16, i'

## 1 Rois

7, 29 17, 12, u\*  
 19, 8 16, 5, j\*

## 2 Rois

2, 11 29, 5, p\*-q\* ;  
 29, 6, t\*

## Tobie

4, 9 20, 11, k'  
 4, 16 38, 11, n'  
 11, 1-13 34, 9, u\*

## Job

1, 1 30, 5, z  
 26, 13 30, 7, c'  
 28, 7 29, 10, c'  
 30, 29 38, 7, z  
 31, 38-39 17, 8, p  
 40, 11 13, 1, a ; 22, 9, i'  
 40, 18 26, 9, t  
 40, 20 25, 7, p'  
 40, 21 25, 9, q'

## Psaumes

7, 12 13, 5, q  
 8, 2 29, 10, d'  
 9, 5 34, 10, v  
 9, 19 35, 9, t  
 18, 2 38, 2, e  
 18, 6 29, 10, j' ; 38, 3, i

21, 16 22, 7, v ; 34, 6, h  
 23, 7-8 34, 9, s  
 23, 10 34, 9, t  
 24, 2-3 37, 6, s  
 25, 2 22, 9, h'  
 32, 6 30, 7, e'  
 33, 9 36, 1, a  
 37, 9 31, 7, l  
 39, 6 19, 5, k  
 40, 10 35, 3, k  
 41, 3 25, 2, l  
 44, 14 12, 1, e  
 46, 6 29, 10, e'  
 49, 3 1, 6, k  
 49, 16 17, 3, e  
 50, 7 39, 8, j'  
 50, 19 10, 7, s  
 54, 13-15 35, 3, j  
 55, 12 5, 3, f  
 58, 18 19, 7, n  
 59, 10 7, 3, r  
 62, 6 38, 4, m  
 64, 3 11, 4, d  
 64, 14 20, 3, j  
 65, 5 4, 1, d  
 67, 5 17, 2, c  
 67, 11 17, 9, r  
 67, 19 29, 10, f\*\*  
 67, 24 40, 2, b  
 68, 29 8, 1, a  
 71, 2 38, 3, g  
 72, 28 40, 2, i  
 79, 2 34, 14, c'  
 80, 1 21, 1, a  
 87, 6 39, 9, q\*\*  
 94, 2 10, 7, n  
 95, 12-13 36, 8, r  
 101, 8 38, 8, h'  
 103, 4 34, 8, n

103, 10 20, 3, i  
 104, 4 25, 2, m  
 104, 44-45 32, 6, r  
 108, 7 27, 7, w  
 109, 7 25, 7, o'  
 113, 16 20, 9, y  
 114, 6 28, 3, d-e  
 126, 1 18, 2, e  
 126, 2-3 27, 5, p  
 137, 6 40, 3, q\*  
 138, 16 24, 6, t ;  
 38, 12, t'  
 138, 17 27, 4, k-l  
 138, 18 27, 4, m  
 140, 2 10, 6, k  
 140, 5 12, 3, k  
 142, 2 39, 8, k'  
 145, 4 39, 4, v

## Proverbes

1, 24-28 12, 5, s  
 1, 28 36, 10, v  
 2, 14 39, 3, m  
 9, 17 22, 8, a'  
 12, 7 32, 2, c  
 12, 23 38, 2, c  
 14, 13 10, 7, p  
 16, 32 35, 5, q  
 19, 11 35, 5, p  
 21, 20 10, 6, j  
 21, 30 10, 3, g  
 28, 14 39, 3, r

## Qohéleth

2, 2 10, 7, q  
 6, 7 40, 2, h  
 7, 5 10, 7, r  
 7, 21 39, 8, l'  
 9, 10 13, 6, v

11, 9	13, 5, o	26, 10	13, 4, m
12, 11	6, 4, l	26, 9	25, 2, n
<b>Cantique</b>		30, 20-21	34, 17, j'
1, 1	33, 6, n	33, 15	4, 4, m
1, 3	29, 10, k'	40, 3	17, 2, b
1, 5	17, 14, z	40, 6	8, 1, d
1, 7	33, 7, t	40, 7	13, 6, u
2, 2	38, 7, a'	41, 18-20	20, 12, n'
2, 5	25, 2, o	41, 19	20, 13, r'
2, 6	21, 2, b	41, 20	20, 13, s'
2, 8	29, 10, i'	46, 8	31, 6, j*
2, 9	33, 7, s*	51, 23	31, 7, m
3, 1-2	25, 2, i	53, 4.6.12	34, 3, d**
3, 2	25, 2, j	55, 6	12, 4, q
3, 3-4	25, 2, k	56, 10	40, 2, d
5, 5	10, 6, l	58, 3-4	16, 6, p
5, 6	25, 2, p	58, 6-7	16, 6, m
8, 6	11, 2, c	60, 8	5, 4, g
		66, 1	38, 2, b
<b>Sagesse</b>		<b>Jérémie</b>	
5, 20	35, 1, d	3, 1	33, 8, b'
<b>Siracide</b>		4, 22	9, 1, a
3, 33	20, 11, i'	6, 11	22, 4, j
5, 4	13, 5, r	7, 16	27, 8, y
7, 40	39, 7, c'	8, 6	33, 8, c'
11, 27	39, 3, p	8, 7	39, 1, d
18, 1	26, 12, v*	10, 23	39, 10, u'
29, 15	20, 11, j'	15, 1	27, 8, z ;
41, 17	17, 5, j		27, 8, c'
44, 16	29, 6, s*	17, 9	36, 2, c*
<b>Isaïe</b>		<b>Lamentations</b>	
2, 2	33, 8, x	3, 64-65	22, 4, k
5, 21	7, 4, t	4, 1	17, 15, b'
6, 6-7	34, 12, z		
10, 27	26, 4, h	<b>Ézéchiël</b>	
11, 2-3	24, 4, k	2, 6	38, 7, b'
14, 13-14	34, 9, p	3, 26	17, 3, f
21, 11	18, 2, f	13, 5	14, 2, d

13, 19	26, 5, k	<b>Malachie</b>	
14, 20	20, 9, a'	2, 7	6, 6, o
28, 12-13	34, 7, l	4, 2	37, 4, m
28, 13	34, 7, m		
33, 11	33, 8, a'	<b>Matthieu</b>	
33, 13	34, 15, e'	2, 9	10, 4, h
34, 10-16	17, 18, f**	3, 4	6, 3, i* ; 40, 3, o
36, 26	20, 9, x	3, 7	6, 4, k
40, 9	38, 10, l**	4, 3	16, 3, f
		4, 5	16, 1, a
<b>Daniel</b>		4, 6	16, 3, g
7, 10	34, 12, a'	4, 8	16, 1, b
		4, 9	16, 3, h
<b>Osée</b>		4, 18	24, 1, b*
2, 8-9	36, 9, t	4, 18-20	5, 2, b*
4, 8	17, 8, o	4, 19	30, 8, n**
4, 9	17, 14, a'	5, 5	2, 8, n
13, 14	22, 6, r	5, 13	17, 9, q ; 17,
			16, d'
<b>Joël</b>		5, 16	11, 1, b ; 13, 1, d
1, 14	16, 6, o	5, 19	12, 1, b
1, 17	10, 6, m ; 31, 5, f	5, 28	40, 9, e**
2, 15	16, 6, o	5, 43	38, 4, k
		5, 44	27, 7, v* ; 35,
<b>Amos</b>			4, o ; 37, 2, d* ;
4, 4	22, 8, x		38, 4, l
4, 5	22, 8, y		2, 7, g
7, 14-15	30, 8, l**		6, 12
			27, 9, d'
<b>Michée</b>			6, 33
4, 1	20, 4, k		27, 7, u
			7, 12
<b>Habacuc</b>			38, 11, o'
3, 11	29, 10, h'		7, 13-14
			38, 8, g'
<b>Sophonie</b>			7, 14
1, 14-16	1, 6, l		22, 9, j**
1, 15-16	12, 4, o		7, 15
			17, 4, h
<b>Zacharie</b>			7, 21
2, 3-4	34, 13, b'		39, 9, r'
7, 5-6	16, 6, n		7, 22-23
			29, 4, n
			7, 23
			40, 3, r
			8, 6-7
			28, 2, b
			8, 11
			13, 4, k
			8, 11-12
			40, 2, f

8, 22	2, 8, k	20, 6	19, 1, a; 19, 3, c
9, 9	24, 1, b*	20, 7	19, 1, b
10, 2-4	38, 7, x*	20, 12	19, 3, d
10, 5	29, 2, g	20, 14	19, 4, e
10, 5-6	4, 1, a	20, 15	19, 4, f
10, 7	4, 2, e	20, 16	19, 4, g; 19, 5, h
10, 8	4, 3, f; 4, 4, j;	20, 22	27, 4, i
	17, 13, v	20, 22-23	35, 7, r
10, 16	30, 5, w	21, 11	24, 4, i
10, 22	25, 1, e	21, 12	4, 4, l*; 17, 13,
10, 32	39, 10, s**		w*; 39, 2, i*
10, 41	20, 12, l';	21, 17	24, 4, j
	20, 13, t'	22, 2	38, 2, f; 38, 3, h
10, 42	5, 2, d*	22, 4	38, 3, j; 38, 4, n
11, 3	6, 1, d	22, 5	38, 5, o
11, 5-6	6, 1, e	22, 6-7	38, 5, p
11, 7	6, 2, g	22, 8-9	38, 6, q
11, 8	6, 3, h*	22, 10	38, 6, r
11, 9	6, 1, a*; 6, 5, m*	22, 11	38, 9, i'; 38,
11, 10	6, 5, n*		11, q'
11, 12	20, 14, w'	22, 12	38, 12, r'-s'
11, 14	7, 1, c	22, 13	38, 13, u'
12, 36	6, 6, s	22, 14	38, 14, v'-w';
12, 48.50	3, 1, a		38, 15, x';
13, 22	15, 1, a*		38, 16, y'
13, 41	12, 1, a; 32, 6, p	24, 20	12, 7, u
13, 44	11, 1, a	25, 3-4	12, 1, c
13, 49-50	11, 4, e	25, 5	12, 2, f
13, 50	11, 5, h	25, 6	12, 3, g
13, 51	11, 4, f	25, 9	12, 3, i-j
13, 52	11, 5, g	25, 10	12, 3, l; 12, 4, m
14, 25	10, 2, b*;	25, 11-12	12, 5, r;
	24, 2, d*		36, 10, w
16, 19	39, 8, g'	25, 13	12, 6, t; 12, 7, w
17, 12	7, 1, b	25, 18	6, 6, p*
18, 12	34, 3, b*	25, 23	9, 2, b
19, 6	37, 2, e	25, 24-25	9, 3, c
19, 16	37, 6, p	25, 26-27	9, 3, f
19, 19	20, 11, f	25, 28	9, 4, g

25, 29	9, 6, h	1, 35	33, 7, u
25, 32	19, 5, l	1, 79	33, 4, i
25, 33	24, 3, h*	2, 14	5, 3, e; 8, 2, f
25, 35	23, 2, f	2, 24	2, 8, m*
25, 40	23, 2, g; 39, 10,	2, 51	25, 6, k**
	t'; 40, 12, h'	3, 1-2	20, 1, a
26, 39	35, 7, s	3, 3	20, 2, c
26, 70	25, 9, r**	3, 4	20, 3, d
26, 75	25, 10, v**	3, 5	20, 3, f; 20, 5, r;
27, 32	32, 3, j*		20, 6, s
27, 42	21, 7, m	3, 6	20, 7, t
27, 45	10, 2, d*	3, 7	6, 4, k; 20, 7, u
27, 51	10, 2, c*	3, 8	20, 8, v; 20, 9,
27, 51-52	10, 2, e*		w; 20, 14, u'
27, 52	21, 6, l	3, 9	20, 10, c'
28, 3	21, 3, d	3, 10	20, 10, d'
28, 9	25, 5, d'	3, 11	20, 11, e'; 20,
28, 10	3, 2, b		14, v'; 27, 3, f
28, 20	30, 2, i	3, 15	20, 4, l
		5, 4-6	24, 3, g*
		5, 8	9, 3, d
		5, 27-28	30, 8, p**
		6, 25	2, 8, o; 10, 7, o
		6, 27	38, 4, l; 38,
			11, p'
		6, 37	27, 9, e'
		6, 38	20, 11, h'
		7, 24.26	3, 3, c
		7, 37	25, 1, a*
		7, 37-38	33, 2, c
		7, 39	25, 10, t'; 33, 3, d
		7, 43	33, 4, e
		7, 44	33, 6, l
		7, 44-47	33, 4, f
		7, 45	33, 6, m
		7, 46	33, 6, o; 33, 6, q
		7, 47	25, 1, b; 33, 6, r
		7, 49	33, 4, g
		7, 50	33, 4, h

## Marc

1, 7	20, 4, n
11, 15	39, 2, i*
11, 25	27, 8, x
12, 30-31	38, 10, k'
12, 42	5, 2, c*
16, 6	21, 3, c; 21, 4, g-h
16, 7	21, 4, i; 21, 5, j
16, 9	29, 1, a*;
	33, 1, b*
16, 15	29, 1, e; 29, 2, h
16, 16	29, 3, i
16, 17-18	29, 4, l
16, 19	29, 5, o; 29, 7, w
16, 20	29, 8, y

## Luc

1, 17	7, 1, e
1, 26-27	34, 8, o*;
	34, 9, r*

8, 8	15, 2, c	14, 19	36, 4, h-i
9, 23	32, 1, b; 32, 2, f; 32, 3, g	14, 20	36, 5, j
9, 24	32, 4, k	14, 21	36, 6, k
9, 25	32, 4, l	14, 22	36, 8, p
9, 26	32, 4, m	14, 23	36, 8, q; 36, 9, s
9, 27	32, 6, o; 32, 6, q	14, 24	36, 10, u
9, 62	24, 1, a	14, 26	37, 1, c; 37, 2, g-h
10, 1	17, 2, a	14, 27	37, 5, n
10, 2	17, 3, d	14, 28-30	37, 6, o
10, 3	17, 4, g	14, 29	37, 6, q
10, 4	17, 5, i	14, 31-32	37, 6, t
10, 5-6	17, 6, k	14, 33	32, 1, a; 37, 10, v
10, 7	17, 7, l; 17, 7, n	15, 4	34, 3, a
10, 39	25, 10, u**	15, 5	34, 3, c; 34, 3, c
11, 17	20, 1, b	15, 6	34, 3, e
11, 19	20, 9, b'	15, 7	34, 4, f; 34, 15, d'
11, 41	20, 11, g'	15, 8	34, 6, g
12, 35	13, 1, b-c	15, 9	34, 6, i
12, 36	13, 2, e; 13, 3, f	15, 17	36, 7, n
12, 37	13, 3, g; 13, 4, j	16, 15	28, 2, c
12, 38	13, 5, n	16, 19	40, 2, a
12, 39	13, 5, s	16, 19-20	40, 3, m; 40, 3, p; 40, 3, t
12, 40	13, 5, t	16, 22	40, 5, u
12, 49	30, 5, t; 33, 8, y	16, 23-24	40, 5, v
12, 58	39, 5, y	16, 24	40, 2, g
13, 6	31, 2, a	16, 25	40, 2, j; 40, 6, x
13, 7	31, 3, b; 31, 4, c	16, 26	40, 7, y
13, 8	31, 5, d; 31, 5, e	16, 27-28	40, 8, z
13, 9	31, 5, g	16, 29-31	40, 9, a'
13, 10-11	31, 6, h	16, 31	40, 2, k; 40, 9, f'
13, 11	31, 6, i	18, 22	40, 9, c**
13, 12-13	31, 7, k	18, 38	2, 2, b
14, 11	20, 3, g	18, 39	2, 3, c; 2, 4, d
14, 16	36, 2, b	18, 40	2, 5, e
14, 16-24	38, 1, a*	18, 41	2, 7, f; 2, 7, h
14, 17	36, 2, d	18, 42	2, 7, i
14, 18	36, 3, f; 36, 4, g		

18, 43	2, 8, j; 2, 8, p	24, 42	24, 5, m*
19, 8	5, 2, a**;	24, 44	24, 2, e
	25, 10, x**		
19, 13	17, 16, e'	<b>Jean</b>	
19, 41-42	39, 1, e; 39, 3, l	1, 1	7, 2, g; 25, 3, r
19, 42	39, 1, f-g; 39, 3, n-o; 39, 7, d'-e'	1, 1.3	25, 6, g'
		1, 11	8, 1, c
19, 43	39, 4, s-t	1, 14	25, 3, s; 33, 6, k
19, 43-44	39, 1, a	1, 15	7, 3, n
19, 44	39, 1, c; 39, 4, u; 39, 4, w;	1, 19	20, 4, m*
	39, 5, x	1, 20	7, 1, a
19, 45-46	39, 2, h	1, 21	3, 3, d*; 7, 1, d*
19, 45	39, 6, z	1, 23	7, 2, f; 7, 2, h;
19, 46	39, 2, j; 39, 6, a'		20, 3, e
19, 47	39, 2, k; 39, 7, b'	1, 24	7, 3, k
21, 9	35, 1, a	1, 25	7, 3, j
21, 10-11	1, 1, a; 35, 1, b-c	1, 26	7, 3, l
21, 11	35, 1, e	1, 27	7, 3, m; 7, 3, o;
21, 12	35, 2, f		7, 3, s
21, 12-13	35, 2, g	1, 29	6, 1, b
21, 14-15	35, 3, h	2, 15	4, 4, l*;
21, 16	35, 3, i		17, 13, y*
21, 18	35, 4, l	2, 16	39, 2, i*
21, 19	35, 4, m	3, 16	38, 9, j'
21, 25	1, 1, b	3, 29	7, 3, q; 20, 4 p
21, 26	1, 2, c	3, 29-30	20, 4, o
21, 27	1, 2, d	3, 30	20, 5, q
21, 28	1, 3, e	3, 31	6, 1, c
21, 29-31	1, 3, g	4, 29	20, 4, m*
21, 32-33	1, 4, h	4, 48	28, 1, a
22, 62	25, 10, y**	5, 22	18, 2, h*
23, 34	27, 2, c	5, 46	40, 2, l
23, 40-42	30, 8, g**	6, 41	8, 1, b; 24, 5, o
23, 43	20, 15, x';	6, 71	38, 7, x**
	25, 10, w**	7, 39	26, 3, e
24, 28	23, 1, a	8, 46	18, 1, a
24, 29	23, 1, b	8, 47	18, 1, b
24, 32	30, 5, u	8, 48	18, 1, c
		8, 49	18, 2, d

8, 50	18, 2, g; 18, 5, t	15, 16	27, 5, n-o;
8, 51	18, 2, i		27, 6, q
8, 52	18, 2, j-k	15, 26	26, 2, b
8, 56	18, 3, l	16, 23-24	27, 6, r
8, 57	18, 3, n	16, 24	27, 6, t
8, 58	18, 3, o	18, 6	18, 4, r*
8, 59	18, 4, q; 18, 5, u	18, 17	30, 8, f*
10, 8	40, 2, c*	19, 30	37, 9, u
10, 9	14, 5, m	19, 37	13, 4, l
10, 11	14, 1, a-b	20, 1	22, 2, a
10, 12	14, 2, c; 14, 3, e	20, 4	22, 2, b
10, 13	14, 3, f	20, 5	22, 3, d*
10, 14	14, 3, g	20, 6	22, 3, e; 22, 5, p*
10, 15	14, 4, i	20, 6-7	22, 3, g
10, 16	14, 4, j	20, 7	22, 4, i
10, 27-28	14, 5, l	20, 8	22, 5, l; 22, 5, n
10, 30	25, 6, i'	20, 9	22, 5, o
11, 43	26, 6, l	20, 10	25, 1, c
11, 44	26, 6, m	20, 11	25, 1, d; 25, 2, h
12, 3	33, 1, a*	20, 12	25, 3, q
12, 24	8, 1, e	20, 13	25, 4, v
12, 26	2, 8, l	20, 14	25, 4, x
12, 32	22, 6, q	20, 14-15	25, 4, y
13, 23.25	39, 8, i'*	20, 15	25, 4, z
14, 6	2, 2, a	20, 16	25, 5, a'; 29, 1, a*
14, 23	7, 2, i; 30, 1, c;	20, 17	25, 5, c'; 25,
	30, 2, e		6, e'; 25, 6, l'
14, 24	30, 2, f-g	20, 18	25, 6, m'
14, 25	30, 2, h	20, 21	26, 2, a
14, 26	30, 3, j; 30, 3, l;	20, 22	26, 3, c
	30, 3, o	20, 23	26, 4, j
14, 27	30, 3, p;	20, 24	26, 7, n
	30, 10, r'*	20, 24-29	29, 1, b*
14, 28	25, 6, j'	20, 28-29	26, 8, o
14, 30	39, 8, f'; 39, 8, p'	20, 29	26, 9, q
15, 12	27, 1, a-b	21, 2	24, 6, p*
15, 13	27, 2, d	21, 4	24, 2, c*
15, 14	27, 4, g-h	21, 6	24, 3, f
15, 15	27, 4, j	21, 18	3, 3, e

<b>Actes</b>		1, 28	36, 7, m*
1, 4	29, 1, c	4, 9	37, 6, r
1, 9	29, 1, d	5, 7	22, 7, s
1, 9-10	29, 9, z	7, 29-31	36, 12, x
2	30, 4, q*	7, 30	39, 3, q
2, 1-4	30, 9, q'*	7, 33	36, 12, y
2, 2-3	30, 1, a*	9, 11	17, 7, m
2, 41	4, 1, b*	9, 27	32, 3, h
4, 4	4, 1, b*	10, 4	26, 3, g
4, 19-20	30, 8, i'	10, 11	36, 2, e
5, 29	30, 8, h'	11, 3	22, 3, h; 22, 8,
5, 41	30, 8, j'		d'; 33, 6, p
6, 5-6	38, 7, y*	12, 8-10	29, 10, g'*
7, 56	29, 7, x	12, 8-11	30, 7, d'
7, 58	19, 6, m*	13, 4	35, 4, n
8, 18-19	4, 4, k*	14, 20	30, 5, x-y
9, 1-16	30, 8, o'*	14, 22	4, 3, g; 10, 1,
9, 4	34, 18, k'		a*; 29, 4, m
16, 6	4, 1, c*	15, 34	13, 3, h
20, 24	37, 3, k	15, 36	29, 2, f
21, 11	37, 3, i	15, 46	22, 2, c
21, 13	37, 3, j		
28, 7-8	4, 3, h*	<b>2 Corinthiens</b>	
<b>Romains</b>		1, 4	20, 13, q'
2, 4-5	13, 5, p	1, 12	12, 1, d
2, 13	23, 2, c	1, 22	30, 10, s'
8, 9	24, 6, r-s	2, 14-15	33, 5, j
8, 26	30, 3, k	2, 15	20, 13, p'
11, 25-26	22, 5, m	3, 17	26, 4, i
12, 1	16, 5, l'	5, 20	32, 5, n
12, 16	7, 4, u	6, 2	12, 4, p
12, 19	18, 4, s	8, 14	40, 12, g'
13, 10	34, 11, y	11, 29	32, 3, i
13, 11	13, 3, i	12, 2	39, 8, h'*
		12, 9	27, 6, s
<b>1 Corinthiens</b>		<b>Galates</b>	
1, 23	6, 1, f	2, 20	32, 2, d-e
1, 24	25, 6, h'; 38, 2, d	3, 29	20, 9, z
1, 27	36, 6, l		

**Éphésiens**

1, 21 34, 7, j  
2, 14 14, 4, k  
5, 8 21, 3, f  
5, 25 37, 2, f

**Philippiens**

2, 6 16, 2, e; 25, 6, f'  
2, 15-16 38, 7, d'

**Colossiens**

1, 16 34, 7, k  
2, 14 29, 10, a''\*

**1 Thessaloniens**

5, 2 12, 3, h

**1 Timothée**

1, 13 30, 8, o''\*  
2, 5 20, 3, h''\*; 21, 6, k''\*; 22, 3, f''\*; 24, 5, n''\*; 26, 12, w''\*; 30, 6, a''''\*;  
33, 8, z; 36, 13, z''\*; 39, 8, o'  
2, 7 30, 8, o''\*  
2, 9 6, 3, j  
5, 23 4, 3, i

**2 Timothée**

1, 11 30, 8, o''\*;  
37, 1, a''\*  
2, 5 37, 1, b

**Tite**

1, 16 19, 5, i; 26, 9, r;  
29, 3, j

**Hébreux**

4, 14 29, 6, u''-v''\*  
6, 18-19 29, 11, l''\*

8, 5 26, 10, u''\*  
10, 1 26, 10, u''\*  
10, 31 1, 6, j  
11, 1 26, 8, p; 32, 7, s  
12, 22-23 15, 1, b''\*  
12, 26  
(cf. Ag 2, 7) 1, 6, m; 12, 4, n  
12, 29 30, 5, s  
13, 1-2 23, 2, d  
13, 12 39, 1, b''\*

**Jacques**

2, 20 19, 5, j  
2, 26 26, 9, s  
3, 2 39, 8, n'  
4, 4 1, 3, f  
5, 16 40, 2, e

**1 Pierre**

2, 2 25, 10, z'  
2, 9 31, 8, o  
2, 24 34, 3, d''\*  
3, 15 9, 3, e''\*  
4, 9 23, 2, e  
5, 4 17, 13, x''\*

**2 Pierre**

2, 7-8 38, 7, c'

**1 Jean**

1, 8 30, 6, b'';  
39, 8, m'  
2, 2 25, 3, u  
2, 4 14, 4, h; 29, 3, k; 30, 1, d  
2, 15 1, 5, i  
2, 27 30, 3, m  
3, 17 27, 3, e  
4, 8 30, 1, b  
4, 20 26, 3, d; 30, 10, r'

**3 Jean**

7-8 20, 12, m'

**Apocalypse**

1, 8 22, 8, c''\*  
2, 6 38, 7, y''\*

2, 13 38, 7, e'  
12, 7 34, 9, q  
19, 9 24, 6, q  
19, 10 8, 2, h  
22, 9 8, 2, h  
22, 17 6, 6, r

## II. INDEX NOMINUM

Les références indiquent le n° de l'homélie, suivi du n° de paragraphe, suivi du n° de la ligne.

Noms de personnes et de lieux ; voir aussi l'index scripturaire pour les auteurs sacrés.

Aaron	Amos
33, 8, 21	30, 8, 21
Abel	André, apôtre
19, 1, 10 ; 38, 7, 17	5, 1, 2 ; 5, 2, 8.25 ; 5, 4, 23 ; 17, 17, 9
Abraham	Asie
11, 5, 5 ; 18, 2, 54 ; 18, 3, 5.20 ; 19, 1, 17 ; 20, 9, 2.11- 18 ; 38, 7, 23 ; 40, 2, 52 ; 40, 9, 1-22	4, 1, 18-21
Achaïe	Beth-Shémesh ( <i>Bethsamis</i> )
17, 17, 9	37, 4, 6.15
Adam	Béthel
19, 1, 16	22, 8, 12
Æmiliana	Bethléem
voir Emiliana	8,1, 9 ; 10, 2, 22
Æmilianus (Victorinus), moine	Caïn
34, 18, 6	30, 3, 33 ; 38, 7, 17
Agabus, prophète	Cassius, évêque de Narni
37, 3, 2	37, 9, 1
Amalécites	Centumcellae (ville de)
36, 7, 13-39	36, 13, 3
	Crisaurius ou Criserius, noble
	12, 7, 3-4



- Daniel  
30, 8, 21
- David  
7, 4, 24; 25, 9, 21; 30, 8, 21;  
34, 16, 10; 36, 7, 15-39; 40,  
2, 81; voir aussi références  
aux *Psaumes*
- Denys l'Aréopagite (Pseudo-)  
34, 12, 16
- Égypte, égyptien  
22, 8, 24; 25, 4, 11; 36, 7, 13-  
39
- Élie  
7, 1, 15.27-31; 16, 5, 6; 29, 5,  
3.7; 29, 6, 1-25
- Emiliana, tante de Grégoire  
38, 15, 7-81
- Énoch  
29, 6, 1-25
- Epiphanius, diacre  
39, 10, 4
- Étienne, martyr  
19, 6, 6; 29, 7, 1-13
- Étienne de Rieti, abbé  
35, 8, 1-24
- Eutyque, adolescent  
4, 3, 21-23 (a)
- Félicité, martyr  
3, 3, 2; 3, 4, 7
- Félix, martyr  
13, 6, 15
- Félix III, pape,  
ancêtre de Grégoire  
38, 15, 33
- Francs  
10, 5, 13
- Gabriel  
34, 8, 14; 34, 9, 1
- Galilée  
21, 5, 3
- Gaza  
21, 7, 25
- Gédéon  
8, 2, 15 (a)
- Gétulie  
10, 5, 7
- Goliath  
7, 4, 30
- Gordiana, tante de Grégoire  
38, 15, 7-81; 38, 16, 53
- Goths  
32, 7, 3
- Greco  
19, 2, 10
- Hérode  
10, 2, 20; 10, 3, 1.10-11
- Herundo, femme ermite  
40, 11, 6
- Hur  
33, 8, 22
- Inde  
17, 17, 9
- Isaac  
10, 2, 25; 38, 7, 24
- Isaurie  
39, 10, 4
- Israël, peuple d'Israël, terre  
d'Israël  
22, 8, 23; 37, 4, 2

- Italie  
1, 1, 23
- Jacob  
10, 2, 25; 10, 4, 15; 25, 4, 11;  
38, 7, 26
- Jacques, apôtre  
35, 7, 18
- Jean, apôtre  
17, 17, 9; 22, 2, 12-30; 22, 3,  
1-14; 22, 5, 1-21; 35, 7, 18;  
39, 8, 25
- Jean Baptiste  
6, 1, 1-12; 6, 2, 1.12; 6, 3, 4-  
12; 6, 4, 1; 6, 6, 54; 7, 1,  
2.25; 7, 2, 9; 7, 3, 40.61.68;  
20, 1, 22; 20, 2, 3; 20, 3, 3;  
20, 4, 1.9; 20, 5, 3.15; 20, 10,  
18; 20, 14, 1.16; 27, 3, 8
- Jérémié  
17, 15, 1
- Jéricho  
2, 2, 2
- Jérusalem  
37, 3, 1; 39, 1, 14
- Jésus  
21, 4, 2
- Joseph, patriarche  
29, 6, 1
- Josué  
8, 2, 15
- Jourdain  
6, 1, 12; 26, 9, 11-29
- Judée  
10, 1, 5; 20, 1, 3.10.16.19; 27,  
8, 4; 29, 10, 8; 36, 8, 3
- Juifs  
10, 2, 3.14; 20, 9, 1.7.25; 21,  
7, 1-36; 36, 8, 3
- Juvénal, martyr  
37, 9, 28
- Latran (baptistère du)  
plan p. 89; 16, *tit.*
- Lazare  
26, 6, 9-32; 40, 2-10
- Léviathan  
25, 8, 1-25; 25, 9, 9-29
- Loth  
8, 2, 15; 38, 7, 43
- Luc, évangéliste  
20, 1, 23; 38, 1, 4
- Lycaonie  
39, 10, 5
- Malte (*Militene*)  
4, 3, 21
- Marc, évangéliste  
29, 1, 16; 29, 7, 1-13
- Marie, mère de Jésus  
26, 7, 19; 33, 7, 18; 34, 8, 13;  
34, 9, 16
- Marie-Madeleine  
(= Marie de Béthanie)  
22, 2, 3; 25, 1, 1-20; 25, 2, 1-  
9; 25, 4, 1-34; 25, 5, 1-27;  
25, 9, 1; 25, 10, 1-38; 29, 1,  
6; 33, 1, 1-24
- Martyrius, moine  
39, 10, 6
- Matthieu, apôtre  
24, 1, 11; 30, 8, 22; 38, 1, 4

- Maxime, moine  
12, 7, 15-18
- Maximien, évêque de Syracuse  
34, 18, 2
- Michael  
34, 9, 1
- Moïse  
22, 7, 5; 25, 5, 14; 26, 3, 21;  
27, 8, 7; 30, 5, 47; 31, 8, 7;  
33, 8, 16-34; 40, 2, 97-108;  
40, 3, 48
- Narni  
37, 9, 1
- Nathanaël  
24, 6, 3
- Nazareth  
21, 4, 6
- Noé  
19, 1, 16
- Orient  
10, 1, 6; 40, 2, 54
- Paul, apôtre  
30, 8, 22; 39, 8, 23; *magister gentium*: 4, 3, 19; *egregius praedicator*: 4, 3, 21; 20, 9, 15; 22, 6, 31; 27, 6, 7-24; 32, 5, 25; 36, 12, 9; 37, 1, 16
- Pergamus  
38, 7, 50
- Perses  
10, 5, 13
- Philistins  
21, 7, 26; 37, 4, 1
- Pierre, apôtre  
3, 3, 36; 4, 1, 16; 5, 1, 2; 5, 2, 8.25; 6, 3, 13; 17, 17, 7;
- 21, 4, 11; 22, 2, 14; 22, 5, 2;  
24, 1; 24, 6, 2; 25, 9, 21; 30,  
8, 21; 31, 3, 13; 39, 8, 20
- Préneste  
40, 11, 7
- Publius, magistrat de Malte  
4, 3, 22
- Raphaël  
34, 9, 26
- Redempta, moniale  
40, 11, 1-68
- Rieti  
35, 8, 2
- Rome  
37, 9, 55
- Romula, moniale  
40, 11, 1-68; 40, 12, 1-17
- Sabaoth (Dominus)  
38, 5, 21
- Saint-André *cata Barbara*,  
basilique  
plan p. 89; 5, *tit.*
- Saint-Clément, basilique  
plan p. 89; 15, 5, 1-2; 33,  
*tit.*; 38, *tit.*
- Saint-Félix *in Pincis*, basilique  
plan p. 89; 13, *tit.*
- Saint-Jean de Latran,  
basilique constantiniennne  
plan p. 89; 16, *tit.*; 22, *tit.*;  
25, *tit.*; 26, *tit.*; 39, *tit.*
- Saint-Laurent hors les murs,  
basilique  
plan p. 89; 31, *tit.*; 40, *tit.*
- Saint-Mennas, basilique  
plan p. 89; 35, *tit.*

- Saint-Pancrace, basilique  
plan p. 89; 27, *tit.*
- Saint-Paul hors les murs,  
basilique  
plan p. 89; 15, *tit.*
- Saint-Pierre, basilique  
plan p. 89; 1, *tit.*; 2, *tit.*; 7,  
*tit.*; 10, *tit.*; 14, *tit.*; 18, *tit.*;  
23, *tit.*; 30, *tit.*
- Saint-Sébastien, basilique  
plan p. 89; 37, *tit.*
- Saint-Silvestre, basilique  
plan p. 89; 9, *tit.*
- Sainte-Agnès, basilique  
plan p. 89; 11, *tit.*; 12, *tit.*
- Sainte-Félicité, basilique  
plan p. 89; 3, *tit.*
- Sainte-Marie Majeure, basilique  
plan p. 89; 8, *tit.*; 21, *tit.*;  
40, 11
- Saints-Jean-et-Paul, basilique  
plan p. 89; 19, 7, 4; 34, *tit.*;  
38, 16
- Saints-Marcellin-et-Pierre,  
basilique  
plan p. 89; 6, *tit.*
- Saints-Nérée-et-Achillée,  
basilique  
plan p. 89; 28, *tit.*
- Saints-Philippe-et-Jacques,  
basilique  
plan p. 89; 36, *tit.*
- Saints-Processus-et-Martinien,  
basilique  
plan p. 89; 32, *tit.*
- Salomon  
voir références aux Livres  
sapientiaux
- Samaritain  
4, 1, 3; 18, 2, 3-11
- Samson  
21, 7, 17-36
- Samuel  
27, 8, 7
- Saül  
7, 4, 20
- Saul (Paul)  
19, 6, 7; 34, 18, 49-59
- Secundinus,  
évêque de Taormina  
*Epist. Tit.*
- Servulus, paralytique  
15, 5, 2
- Simon le Cyrénéen  
32, 3, 25-44
- Simon le magicien  
4, 4, 6
- Speciosus, prêtre  
40, 11, 2
- Syracuse  
34, 18, 3
- Taormina  
*Epist. Tit.*
- Tarsilla, tante de Grégoire  
38, 15, 7-81
- Tharsilla  
voir supra Tarsilla
- Théophane, comte  
36, 13, 5-27

Théophanie 10, <i>tit.</i> ; 38, 15, 55	Vespasien, empereur 39, 1, 5
Thomas, apôtre 17, 17, 9 ; 24, 6, 3 ; 26, 7, 1-22 ; 26, 8, 1-13 ; 29, 1, 7	Victorinus ( <i>Æmilianus</i> ), moine 34, 18, 5
Timothée 4, 3, 24	Zacharie, père de Jean Baptiste 7, 1, 24 ; 33, 4, 35
Titus, empereur 39, 1, 5	Zachée 5, 2, 23 ; 25, 10, 16.23
Valeria, province de 12, 7, 3	Zébédée, les fils de 24, 6, 3 ; 27, 4, 8 ; 35, 7, 12.18

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS AU LIVRE II.....	7
RÉVISION DES NOTICES DE CHACUNE DES HOMÉLIES 1 À 20 DONNÉES DANS LE VOLUME I ( <i>SC 485</i> )....	13
NOUVEAU TABLEAU DES DATATIONS PROPOSÉES POUR LES HOMÉLIES DU LIVRE I.....	16
NOUVEAU TABLEAU DES DATATIONS PROPOSÉES POUR LES HOMÉLIES DU LIVRE II.....	17
TEXTE ET TRADUCTION.....	19
SOMMAIRE DU LIVRE II.....	21
HOMÉLIE XXI. — Les femmes découvrent le tombeau vide ( <i>Mc 16, 1-7</i> ).....	25
HOMÉLIE XXII. — Les disciples au tombeau vide ( <i>Jn 20, 1-9</i> ).....	43
HOMÉLIE XXIII. — L'apparition aux disciples d'Emmaüs ( <i>Lc 24, 13-35</i> ).....	71
HOMÉLIE XXIV. — La seconde pêche miraculeuse ( <i>Jn 21, 1-14</i> ).....	83
HOMÉLIE XXV. — L'apparition à Marie-Madeleine ( <i>Jn 20, 11-18</i> ).....	103
HOMÉLIE XXVI. — Apparition de Jésus à Thomas ( <i>Jn 20, 19-31</i> ).....	131
HOMÉLIE XXVII. — Le grand commandement ( <i>Jn 15, 12-16</i> ).....	161
HOMÉLIE XXVIII. — La guérison du fils de l'officier royal ( <i>Jn 4, 46-53</i> ).....	185

HOMÉLIE XXIX. — L'Ascension (Mc 16, 15-20) .	197
HOMÉLIE XXX. — La Pentecôte (Jn 14, 23-31) . .	221
HOMÉLIE XXXI. — Le figuier stérile et la femme courbée (Lc 13, 6-13) . . . . .	251
HOMÉLIE XXXII. — Le renoncement et la croix (Lc 9, 23-27) . . . . .	269
HOMÉLIE XXXIII. — La pécheresse chez le pharisien (Lc 7, 36-50) . . . . .	293
HOMÉLIE XXXIV. — La brebis et la drachme (Lc 15, 1-10) . . . . .	321
HOMÉLIE XXXV. — Les signes précurseurs de la fin des temps (Lc 21, 9-19) . . . . .	365
HOMÉLIE XXXVI. — Les invités qui se dérobent (Lc 14, 16-24) . . . . .	391
HOMÉLIE XXXVII. — Conditions pour être disciple (Lc 14, 25-33) . . . . .	423
HOMÉLIE XXXVIII. — Les invités au festin (Mt 22, 1-14) . . . . .	451
HOMÉLIE XXXIX. — Jésus pleure sur Jérusalem (Lc 19, 41-47) . . . . .	493
HOMÉLIE XL. — Le pauvre Lazare et le mauvais riche (Lc 16, 19-31) . . . . .	523
DIFFÉRENCES AVEC L'ÉDITION DE 1999 (CCL 141) .	563
ERRATA DU LIVRE I (SC 485) . . . . .	563
INDEX . . . . .	565
I. Index scripturaire . . . . .	565
II. Index nominum . . . . .	579

## SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j.  
† J. Daniélou, s.j. ; † C. Mondésert, s.j.  
Directeur : B. Meunier  
Conseiller scientifique : P. Mattei

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs anciens et titres d'ouvrages anonymes, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection.

Pour une information plus complète, une « liste numérique » est téléchargeable sur le site Internet, à l'adresse suivante : [www.sources-chretiennes.mom.fr](http://www.sources-chretiennes.mom.fr). Elle présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique également les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.

On peut se la procurer aussi au secrétariat de l'Institut des « Sources chrétiennes », 29 rue du Plat, F-69002 Lyon (Tél. : 04 72 77 73 50 et Courriel : [sources.chretiennes@mom.fr](mailto:sources.chretiennes@mom.fr)).

### LISTE ALPHABÉTIQUE (1-522)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : <i>194, 195, 224 et 373</i>	APPONNIUS Commentaire sur le Cantique des Cantiques, I-III : 420 - IV-VIII : 421 - IX-XII : 430
ADAM DE PERSEIGNE Lettres, I : 66	ARISTÉE Lettre à Philocrate : 89
ÆLRED DE RIEVAULX Quand Jésus eut douze ans : 60 La Vie de recluse : 76	ARISTIDE Apologie : 470
AMBROISE DE MILAN Apologie de David : 239 Des mystères : 25 bis Des sacrements : 25 bis Explication du Symbole : 25 bis La Pénitence : 179 Sur S. Luc : 45 et 52	ATHANASE D'ALEXANDRIE Deux apologies : 56 bis Discours contre les païens : 18 bis Voir « Histoire acéphale » : 317 Lettres à Sérapion : 15 Sur l'incarnation du Verbe : 199 Vic d'Antoine : 400
AMBROSIASTER Contre les païens : 512 Sur le destin : 512	ATHÉNAGORE Supplique au sujet des chrétiens : 379 Sur la résurrection des morts : 379
AMÉDÉE DE LAUSANNE Huit homélies mariales : 72	AUGUSTIN Commentaire de la Première Épître de S. Jean : 75 Sermons pour la Pâque : 116
ANSELME DE CANTORBÉRY Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91	AVIT DE VIENNE Histoire spirituelle, I-III : 444 - IV-V : 492
ANSELME DE HAVELBERG Dialogues, I : 118	
APHRAATE LE SAGE PERSAN Exposés : 349 et 359	
APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145	
APOPTHEGMES DES PÈRES, I : 387 - II : 474 - III : 498	

- BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172
- BARSANUPHE ET JEAN DE GAZA  
Correspondance, vol. I : 426 et 427  
- vol. II : 450 et 451  
- vol. III : 468
- BASILE DE CÉSARÉE  
Contre Eunome : 299 et 305  
Homélie sur l'Hexaéméron : 26 bis  
Sur le Baptême : 357  
Sur l'origine de l'homme : 160  
Traité du Saint-Esprit : 17 bis
- BASILE DE SÉLEUCIE  
Homélie pascale : 187
- BAUDOIN DE FORD  
Le Sacrement de l'autel : 93 et 94
- BÈDE LE VÉNÉRABLE  
Le Tabernacle : 475  
Histoire ecclésiastique du peuple anglais,  
- I-II : 489  
- III-IV : 490  
- V : 491
- BENOÎT DE NURSIE  
La Règle : 181-186
- BERNARD DE CLAIRVAUX  
Introduction aux Œuvres complètes : 380  
A la louange de la Vierge Mère : 390  
L'Amour de Dieu : 393  
La Conversion : 457  
Éloge de la nouvelle chevalerie : 367  
La Grâce et le Libre Arbitre : 393  
Lettres, 1-41 : 425  
- 42-91 : 458  
Le Précepte et la Dispense : 457  
Sermons divers, 1-22 : 496  
- 23-69 : 518  
Sermons pour l'année, I.1 : 480  
- I.2 : 481  
Sermons sur le Cantique, 1-15 : 414  
- 16-32 : 431  
- 33-50 : 452  
- 51-68 : 472  
- 69-86 : 511  
Vie de S. Malachie : 367
- CALLINICOS  
Vie d'Hypatios : 177
- CASSIEN, voir JEAN CASSIEN
- CÉSAIRE D'ARLES  
Œuvres monastiques,  
- I. Œuvres pour les moniales : 345  
- II. Œuvres pour les moines : 398  
Sermons au peuple : 175, 243 et 330  
Sermons sur l'Écriture, 81-105 : 447
- CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME  
118 : 189 et 190
- CHARTREUX  
Lettres des premiers chartreux : 88  
et 274
- CHROMACE D'AQUILÉE  
Sermons : 154 et 164
- CLAIRE D'ASSISE  
Écrits : 325
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE  
Extraits de Théodote : 23  
Le Pédagogue : 70, 108 et 158  
Protreptique : 2 bis  
Stromate, I : 30  
- II : 38  
- IV : 463  
- V : 278 et 279  
- VI : 446  
- VII : 428
- CLÉMENT DE ROME  
Épître aux Corinthiens : 167
- CODE THÉODOSIEN, voir LOIS RELIGIEUSES...
- COMMENTAIRE SUR LA PARAPHRASE CHRÉTIENNE DU MANUEL D'ÉPICRÈTE : 503
- CONCILES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : 241
- CONCILES MÉROVINGIENS (CANONS DES) : 353 et 354
- CONSTANCE DE LYON  
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112
- CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES : 320, 329 et 336
- COSMAS INDICOPLEUSTÈS  
Topographie chrétienne : 141, 159 et 197
- CYPRIEN DE CARTHAGE  
A Démétrien : 467  
A Donat : 291  
La Bienfaisance et les Aumônes : 440  
La Jalousie et l'Envie : 519  
L'Unité de l'Église : 500  
La Vertu de patience : 291
- CYRILLE D'ALEXANDRIE  
Contre Julien, I-II : 322  
Deux dialogues christologiques : 97  
Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246  
Lettres festales, I-VI : 372  
- VII-XI : 392  
- XII-XVI : 434
- CYRILLE DE JÉRUSALEM  
Catéchèses mystagogiques : 126
- DÉFENSOR DE LIGUGÉ  
Livre d'étincelles : 77 et 86
- DENYS L'ARÉOPAGITE  
La Hiérarchie céleste : 58 bis
- DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR L'OCTAVE DE PÂQUES : 146
- DHUODA  
Manuel pour mon fils : 225 bis
- DIADOQUE DE PHOTICÉ  
Œuvres spirituelles : 5 bis
- DIDYME L'AVEUGLE  
Sur la Genèse : 233 et 244  
Sur Zacharie : 83, 84 et 85  
Traité du Saint-Esprit : 386
- A DIOGNÈTE : 33 bis
- DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES (DIDACHÈ) : 248 bis
- DOROTHÉE DE GAZA  
Œuvres spirituelles : 92
- ÉGÈRIE  
Journal de voyage : 296
- ÉPHREM DE NISIBE  
Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron : 121  
Hymnes pascales : 502  
Hymnes sur la Nativité : 459  
Hymnes sur le Paradis : 137
- EUDOCIE, PATRICIUS, OPTIMUS, CÔME DE JÉRUSALEM  
Centons homériques : 437
- EUGIPPE  
Vie de S. Séverin : 374
- EUNOME  
Apologie : 305
- EUSÈBE DE CÉSARÉE  
Voir PAMPHILE, Apologie pour Origène : 464 et 465  
Contre Hiéroclès : 333  
Histoire ecclésiastique,  
Introduction et index : 73  
- I-IV : 31  
- V-VII : 41  
- VIII-X : 55  
Préparation évangélique, I : 206  
- II-III : 228  
- IV-V, 17 : 262  
- V, 18-VI : 266  
- VII : 215  
- VIII-X : 369  
- XI : 292  
- XII-XIII : 307  
- XIV-XV : 338
- ÉVAGRE LE PONTIQUE  
Le Gnostique : 356  
Scholies à l'Écclésiaste : 397  
Scholies aux Proverbes : 340  
Sur les pensées : 438  
Traité pratique : 170 et 171
- [ÉVAGRE LE PONTIQUE]  
Chapitres des disciples d'Évagre : 514
- ÉVANGILE DE PIERRE : 201
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124
- FACUNDUS D'HERMIANE  
Défense des Trois Chapitres I : 471  
- II.1 : 478  
- II.2 : 479  
- III : 484  
- IV : 499
- FAUSTIN (et MARCELLIN)  
Supplique aux empereurs : 504
- FIRMUS DE CÉSARÉE  
Lettres : 350
- FRANÇOIS D'ASSISE  
Écrits : 285
- FULGENCE DE RUSPE  
Lettres ascétiques et morales : 487
- GALAND DE REIGNY  
Parabolaire : 378  
Petit livre de proverbes : 436
- GÉLASE I<sup>er</sup>  
Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes : 65
- GEOFFROY D'AUXERRE  
Entretien de Simon-Pierre avec Jésus : 364
- GERTRUDE D'HELFETA  
Les Exercices : 127  
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331
- GRÉGOIRE DE NAREK  
Le Livre de prières : 78
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE  
Discours, 1-3 : 247  
- 4-5 : 309  
- 6-12 : 405  
- 20-23 : 270  
- 24-26 : 284  
- 27-31 : 250  
- 32-37 : 318  
- 38-41 : 358  
- 42-43 : 384  
Lettres théologiques : 208  
La Passion du Christ : 149
- GRÉGOIRE DE NYSSÉ  
Contre Eunome, I, 1-146 : 521  
La Création de l'homme : 6  
Discours catéchétique : 453  
Homélie sur l'Écclésiaste : 416  
Lettres : 363  
Sur les titres des psaumes : 466  
Traité de la virginité : 119  
Vie de Moïse : 1 bis  
Vie de sainte Macrine : 178
- GRÉGOIRE LE GRAND  
Commentaire sur le Cantique : 314  
Dialogues : 251, 260 et 265  
Homélie sur Ézéchiel : 327 et 360  
Homélie sur l'Évangile, I (1-20) : 485  
- II (21-40) : 522  
Morales sur Job, I-II : 32 bis  
- XI-XIV : 212  
- XV-XVI : 221  
- XXVIII-XXIX : 476  
Registre des Lettres, I.1 : 370  
- I.2 : 371  
- II : 520  
Règle pastorale : 381 et 382

GRÉGOIRE LE GRAND (PIERRE DE CAVA)  
 Commentaire sur le Premier Livre  
 des Rois : 351, 391, 432, 449,  
 469 et 482

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE  
 Remerciement à Origène : 148

GUERRIC D'IGNY  
 Sermons : 166 et 202

GUGUES I<sup>er</sup> LE CHARTREUX  
 Les Coutumes de Chartreuse : 313  
 Méditations : 308

GUGUES II LE CHARTREUX  
 Lettre sur la vie contemplative : 163  
 Douze méditations : 163

GUILAUME DE BOURGES  
 Livre des guerres du Seigneur : 288

GUILAUME DE SAINT-THIERRY  
 Exposé sur le Cantique : 82  
 Lettre aux Frères du Mont-Dieu :  
 223  
 Le Miroir de la foi : 301  
 Oraisons méditatives : 324  
 Traité de la contemplation de Dieu :  
 61

HERMAS  
 Le Pasteur : 53 bis

HERMIAS  
 Satire des philosophes païens : 388

HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM  
 Homélie pascale : 187

HILAIRE D'ARLES  
 Vie de S. Honorat : 235

HILAIRE DE POITIERS  
 Commentaire sur le Psaume 118 :  
 344 et 347  
 Commentaires sur les Psaumes, I : 515  
 Contre Constance : 334  
 Sur Matthieu : 254 et 258  
 Traité des Mystères : 19 bis  
 La Trinité : 443, 448 et 462

HIPPOLYTE DE ROME  
 Commentaire sur Daniel : 14  
 La Tradition apostolique : 11 bis

HISTOIRE « ACÉPHALE » ET INDEX  
 SYRIQUE DES LETTRES FESTALES  
 D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317

HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48

HONORAT DE MARSEILLE  
 Vie d'Hilaire d'Arles : 404

HUGUES DE BALMA  
 Théologie mystique : 408 et 409

HUGUES DE SAINT-VICTOR  
 Six opuscules spirituels : 155

HYDACE  
 Chronique : 218 et 219

IGNACE D'ANTIOCHE  
 Lettres : 10 bis

IRÉNÉE DE LYON  
 Contre les hérésies, I : 263 et 264  
 - II : 293 et 294  
 - III : 210 et 211  
 - IV : 100 (2 vol.)  
 - V : 152 et 153  
 Démonstration de la prédication  
 apostolique : 406

ISAAC DE L'ÉTOILE  
 Sermons, 1-17 : 130  
 - 18-39 : 207  
 - 40-55 : 339

ISIDORE DE PÉLUSE  
 Lettres, I : 422  
 - II : 454

JEAN D'APAMÉE  
 Dialogues et traités : 311

JEAN DE BÉRYTE  
 Homélie pascale : 187

JEAN CASSIEN  
 Conférences : 42, 54 et 64  
 Institutions : 109

JEAN CHRYSOSTOME  
 A Théodore : 117  
 A une jeune veuve : 138  
 Commentaire sur Isaïe : 304  
 Commentaire sur Job : 346 et 348  
 Homélie sur Ozias : 277  
 Huit catéchèses baptismales : 50  
 Lettre d'exil : 103  
 Lettres à Olympias : 13 bis  
 Panégyriques de S. Paul : 300  
 Sermons sur la Genèse : 433  
 Sur Babylos : 362  
 Sur l'égalité du Père et du Fils : 396  
 Sur l'incompréhensibilité de Dieu :  
 28 bis  
 Sur la providence de Dieu : 79  
 Sur la vaine gloire et l'éducation des  
 enfants : 188  
 Sur le mariage unique : 138  
 Sur le sacerdoce : 272  
 Trois catéchèses baptismales : 366  
 La Virginité : 125

PSEUDO-CHRYSOSTOME  
 Homélie pascale : 187

JEAN DAMASCÈNE  
 Écrits sur l'islam : 383  
 Homélie sur la Nativité et la  
 Dormition : 80

JEAN MOSCHUS  
 Le Pré spirituel : 12

JEAN SCOT  
 Commentaire sur l'Évangile de Jean :  
 180  
 Homélie sur le Prologue de Jean : 151

JÉRÔME  
 Apologie contre Rufin : 303  
 Commentaire sur Jonas : 323

Commentaire sur S. Matthieu : 242  
 et 259

Débat entre un Luciférien et un  
 Orthodoxe : 473

Homélie sur Marc : 494  
 Trois vies de moines : 508

JONAS D'ORLÉANS  
 Le Métier de roi : 407

JULIEN DE VÉZELAY  
 Sermons : 192 et 193

JUSTIN  
 Apologie pour les chrétiens : 507

LACTANCE  
 La Colère de Dieu : 289  
 De la mort des persécuteurs : 39  
 (2 vol.)  
 Épitomé des Institutions divines : 335  
 Institutions divines, I : 326  
 - II : 337  
 - IV : 377  
 - V : 204 et 205  
 - VI : 509  
 L'Ouvrage du Dieu créateur : 213  
 et 214

LÉON LE GRAND  
 Sermons, 1-19 : 22 bis  
 - 20-37 : 49 bis  
 - 38-64 : 74 bis  
 - 65-98 : 200

LÉONCE DE CONSTANTINOPLE  
 Homélie pascale : 187

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198

LIVRE D'HEURES DU SINAÏ : 486

LOIS RELIGIEUSES DES EMPEREURS ROMAINS,  
 DE CONSTANTIN À THÉODOSE II (312-  
 438), Code Théodosien XVI : 497

PSEUDO-MACAIRE  
 Œuvres spirituelles, I : 275

MANUEL II PALÉOLOGUE  
 Entretien avec un musulman : 115

MANUEL D'ÉPICTÈTE, voir COMMENTAIRE  
 SUR LA PARAPHRASE CHRÉTIENNE...

MARC LE MOINE  
 Traités : 445 et 455

MARCELLIN, voir FAUSTIN

MARIUS VICTORINUS  
 Traités théologiques sur la Trinité :  
 68 et 69

MAXIME LE CONFESSEUR  
 Centuries sur la Charité : 9

MÉLANIE, voir VIE

MÉLTON DE SARDES  
 Sur la Pâque : 123

MÉTHODE D'OLYMPÉ  
 Le Banquet : 95

NERSÈS SNORHALI  
 Jésus, Fils unique du Père : 203

NICÉPHORE BLEMMYDÈS  
 Traités : 517

NICÉTAS STÉTHATOS  
 Opuscules et Lettres : 81

NICOLAS CABASILAS  
 Explication de la divine liturgie :  
 4 bis  
 La Vie en Christ : 355 et 361

NIL D'ANCYRE  
 Commentaire sur le Cantique des  
 Cantiques, I : 403

OPTAT DE MILÈVE  
 Traité contre les donatistes, I-II : 412  
 - III-VII : 413

ORIGÈNE  
 Commentaire sur le Cantique : 375  
 et 376  
 Commentaire sur S. Jean, I-V : 120 bis  
 - VI-X : 157  
 - XIII : 222  
 - XIX-XX : 290  
 - XXVIII et XXXII : 385  
 Commentaire sur S. Matthieu, X-XI :  
 162  
 Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et  
 227  
 Entretien avec Héraclide : 67  
 Homélie sur la Genèse : 7 bis  
 Homélie sur l'Exode : 321  
 Homélie sur le Lévitique : 286 et 287  
 Homélie sur les Nombres, I-X : 415  
 - XI-XIX : 442  
 - XX-XXVIII : 461  
 Homélie sur Josué : 71  
 Homélie sur les Juges : 389  
 Homélie sur Samuel : 328  
 Homélie sur les Psaumes 36 à 38 :  
 411  
 Homélie sur le Cantique : 37 bis  
 Homélie sur Jérémie : 232 et 238  
 Homélie sur Ézéchiel : 352  
 Homélie sur S. Luc : 87  
 Lettre à Africanus : 302  
 Lettre à Grégoire : 148  
 Philocalie : 226 et 302  
 Traité des principes : 252, 253, 268,  
 269 et 312

PACIEN DE BARCELONE  
 Écrits : 410

PALLADIOS  
 Dialogue sur la vie de Jean  
 Chrysostome : 341 et 342

PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE  
 Apologie pour Origène : 464 et 465

PASSION DE PÉRPÉTUE ET DE FÉLICITÉ  
 suivi des ACTES : 417

PATRICK  
 Confession : 249  
 Lettre à Coroticus : 249

PAULIN DE PELLA  
 Poème d'action de grâces : 209  
 Prière : 209

PHILON D'ALEXANDRIE, voir LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE...

PSEUDO-PHILON  
 Les Antiquités bibliques : 229 et 230  
 Prédications synagogales : 435

PHILOXÈNE DE MABBOUG  
 Homélie : 44 bis

PIERRE DAMIEN  
 Lettre sur la toute-puissance divine : 191

PIERRE DE CAVA, voir GRÉGOIRE LE GRAND

PIERRE DE CELLE  
 L'École du cloître : 240

POLYCARPE DE SMYRNE  
 Lettres et Martyre : 10 bis

PTOLÉMÉE  
 Lettre à Flora : 24 bis

QUATORZE HOMÉLIES DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE : 161

QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN CHRÉTIEN : 401 et 402

QUODVULTDEUS  
 Livre des promesses : 101 et 102

LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107

LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298

RICHARD DE SAINT-VICTOR  
 Les Douze Patriarches : 419  
 La Trinité : 63

RICHARD ROLLE  
 Le Chant d'amour : 168 et 169

RITUELS  
 Rituel cathare : 236  
 Trois antiques rituels du Baptême : 59

ROMANOS LE MÉLODE  
 Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283

RUFIN D'AQUILÉE  
 Les Bénédiction des patriarches : 140

RUPERT DE DEUTZ  
 Les Œuvres du Saint-Esprit, I-II : 131  
 - III-IV : 165

SALVIEN DE MARSEILLE  
 Œuvres : 176 et 220

SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267

SOCRATE DE CONSTANTINOPLÉ  
 Histoire ecclésiastique, I : 477

- II-III : 493  
 - IV-VI : 505  
 - VII. Index : 506

SOZOMÈNE  
 Histoire ecclésiastique, I-II : 306  
 - III-IV : 418  
 - V-VI : 495  
 - VII-IX : 516

SULPICE SÈVÈRE  
 Chroniques : 441  
 Gallus : 510  
 Vie de S. Martin : 133-135

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE  
 Catéchèses : 96, 104 et 113  
 Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51 bis  
 Hymnes : 156, 174 et 196  
 Traités théologiques et éthiques : 122 et 129

SYMÉON LE STODITE  
 Discours ascétique : 460

TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282

TERTULLIEN  
 A son épouse : 273  
 La Chair du Christ : 216 et 217  
 Contre Hermogène : 439  
 Contre les valentiniens : 280 et 281  
 Contre Marcion, I : 365  
 - II : 368  
 - III : 399  
 - IV : 456  
 - V : 483  
 De la patience : 310  
 De la prescription contre les hérétiques : 46  
 Exhortation à la chasteté : 319  
 Le Manteau : 513  
 Le Mariage unique : 343  
 La Pénitence : 316  
 La Pudicité : 394 et 395  
 Les Spectacles : 332  
 La Toilette des femmes : 173  
 Traité du Baptême : 35  
 Le Voile des vierges : 424

THÉODORET DE CYR  
 Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et 315  
 Correspondance : 40, 98, 111 et 429  
 Histoire des moines de Syrie : 234 et 257  
 Histoire ecclésiastique, Livres I-II : 501  
 Thérapeutique des maladies helléniques : 57 (2 vol.)

THÉODOTE  
 Extraits (Clément d'Alex.) : 23

THÉOPHILE D'ANTIOCHE  
 Trois livres à Autolycus : 20

TYCONIUS  
 Livre des Règles : 488

VICTORIN DE POETOVIO  
 Sur l'Apocalypse et autres écrits : 423  
 Vie d'OLYMPIAS : 13 bis

VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90  
 VIE DES PÈRES DU JURA : 142

## SOUS PRESSE

EUSÈBE DE CÉSARÉE, **Questions évangéliques**. C. Zamagni.  
 PSEUDO-JUSTIN, **Ouvrages apologetiques**. B. Pouderon.  
 GRÉGOIRE DE NYSSE, **Contre Eunome. Livre I**, 147-691. R. Winling.

## PROCHAINES PUBLICATIONS

BERNARD DE CLAIRVAUX, **Office de Saint Victor**. C. Maître, E. Lenaerts-Lachapelle.  
 BERNARD DE CLAIRVAUX, **Sermons variés**. F. Callerot, P.-Y. Emery, G. Raciti.  
 GRÉGOIRE LE GRAND, **Morales sur Job, 30-33**. Moniales de Wisques, A. de Vogüé.  
 LOIS RELIGIEUSES DES EMPEREURS ROMAINS, DE CONSTANTIN À THÉODOSE II (312-438).  
 Tome II, CODE THÉODOSIEN I-XV, CODE JUSTINIEN, LOIS SIRMONDIENNES.  
 R. Delmaire, L. Guichard, O. Huck, F. Richard.  
 MAXIME LE CONFESSEUR, **Questions à Thalassios**. Tome I. J.-C. Larchet, F. Vinel.  
 NIL D'ANCYRE, **Commentaire sur le Cantique**. Tome II. M.-G. Guérard.  
 THÉODORET DE CYR, **Histoire ecclésiastique**. Tome II. Livres III-V. J. Bouffartigue,  
 P. Canivet, A. Martin, L. Pietri, F. Thélamon.

## RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2008

42 bis. JEAN CASSIEN, **Conférences**. Tome I. E. Pichery.  
 54. JEAN CASSIEN, **Conférences**. Tome II. E. Pichery.  
 126 bis. CYRILLE DE JÉRUSALEM, **Catéchèses mystagogiques**. A. Piédagnel, P. Paris.  
 279. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, **Stromate V, tome 2**. A. Le Boulluëc.  
 393. BERNARD DE CLAIRVAUX, **L'Amour de Dieu. La Grâce et le Libre Arbitre**.  
 F. Callerot, J. Christophe, M.-I. Huille, P. Verdeyen.

Également aux Éditions du Cerf

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE  
publiées sous la direction de  
R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.  
Texte original et traduction française

1. Introduction générale, *De opificio mundi*. R. Arnaldez.
2. *Legum allegoriae*. C. Mondésert.
3. *De cherubim*. J. Gorez.
4. *De sacrificiis Abelis et Caini*. A. Méasson.
5. *Quod deterius potiori insidiari solet*. I. Feuer.
6. *De posteritate Caini*. R. Arnaldez.
- 7-8. *De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis*. A. Mosès.
9. *De agricultura*. J. Pouilloux.
10. *De plantatione*. J. Pouilloux.
- 11-12. *De ebrietate. De sobrietate*. J. Gorez.
13. *De confusione linguarum*. J.-G. Kahn.
14. *De migratione Abrahami*. J. Cazeaux.
15. *Quis rerum divinarum heres sit*. M. Harl.
16. *De congressu eruditionis gratia*. M. Alexandre.
17. *De fuga et inventione*. E. Starobinski-Safran.
18. *De mutatione nominum*. R. Arnaldez.
19. *De somniis*. P. Savinel.
20. *De Abrahamo*. J. Gorez.
21. *De Iosepho*. J. Laporte.
22. *De vita Mosis*. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. *De Decalogo*. V. Nikiprowetzky.
24. *De specialibus legibus*. Livres I-II. S. Daniel.
25. *De specialibus legibus*. Livres III-IV. A. Mosès.
26. *De virtutibus*. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel, P. Delobre.
27. *De praemiis et poenis. De exsecrationibus*. A. Beckaert.
28. *Quod omnis probus liber sit*. M. Petit.
29. *De vita contemplativa*. F. Daumas et P. Miquel.
30. *De aeternitate mundi*. R. Arnaldez et J. Pouilloux.
31. *In Flaccum*. A. Pelletier.
32. *Legatio ad Caium*. A. Pelletier.
33. *Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca*. F. Petit.
- 34 A. *Quaestiones in Genesim*, I-II (e vers. armen.). Ch. Mercier.
- 34 B. *Quaestiones in Genesim*, III-IV (e vers. armen.). Ch. Mercier et F. Petit.
- 34 C. *Quaestiones in Exodum*, I-II (e vers. armen.). A. Terian.
35. *De Providentia*, I-II. M. Hadas-Lebel.
36. *Alexander vel De animalibus* (e vers. armen.). A. Terian.

COMPOGRAVURE  
IMPRESSION, BROCHAGE



42540 ST-JUST-LA-PENDUE  
OCTOBRE 2008  
DÉPÔT LÉGAL NOVEMBRE 2008 N° 9296  
N° ÉDITEUR : 14597